Les Berbères et le Makhzen dans le sud du Maroc : essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires (groupe [...]

LES BERBÈRES ET LE MAKHZEN

DANS LE SUD DU MAROC

Essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires (groupe chleuh)

THÈSE PRINCIPALE

Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris pour le Doctorat ès lettres

PAR

Robert MONTAGNE

Directeur d'Études à l'Institut des Hautes-Études Marocaines

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, Boulevard Saint-Germain, 108

LES BERBÈRES ET LE MAKHZEN
DANS LE SUD DU MAROC

LES BERBÈRES

ET

LE MAKHZEN

DANS LE SUD DU MAROC

Essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires (groupe chleuh)

THÈSE PRINCIPALE

Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris pour le Doctorat ès lettres

PAR

Robert MONTAGNE

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1930

A MONSIEUR LE MARÉCHAL LYAUTEY

Hommage de respectueuse admiration
et de profonde reconnaissance

AVANT-PROPOS

Une étonnante contradiction domine la vie sociale et l'histoire des populations de l'Afrique du Nord.

D'une part, en effet, les tribus sédentaires ou nomades de la Berbérie — aussi longtemps du moins que les conquêtes étrangères n'ont pas transformé leurs conditions d'existence et leur organisation — s'attachent à faire respecter dans leurs États primitifs des institutions démocratiques ou oligarchiques. L'Aurès, la Kabylie, en Algérie ; le Rif, le pays des Jbala et le Moyen Atlas, au Maroc, se trouvent ainsi comme recouverts par une mosaïque de petits cantons, à l'intérieur desquels les hommes s'efforcent de conserver entre eux une rigoureuse et jalouse égalité.

D'autre part, nous savons qu'il s'est toujours élevé, au sein de ces tribus, fidèles à leurs lois traditionnelles, partagées en minuscules républiques, des chefs de principautés capables de briser par leurs propres forces toutes les résistances, de constituer en quelques années de vastes commandements et même de fonder des dynasties. Mais les constructions politiques de ces hommes de guerre ou de ces « mahdis » restent éphémères ; nous les voyons parfois disparaître, sans même laisser sur le sol qui les a vus naître, des traces durables de leurs capitales. Depuis les rois barbares ralliés à Rome, jusqu'aux derniers agitateurs de guerre sainte et aux prétendants de notre temps réfugiés sur les sommets du Rif ou aux limites du Sahara, en passant par les fondateurs des puissants empires Fatimite ou Almohade, la succession sans cesse interrompue des chefs berbères remplit l'histoire d'une agitation toujours renouvelée. Il semble que tant d'efforts ne puissent venir à bout de la résistance des peuples obstinément fidèles à la tradition de leurs communautés anarchiques.

Ibn Khaldoun, le seul écrivain de l'Afrique du Nord qui ait

cherché à pénétrer la vie intérieure de ce pays, a souvent exprimé dans son œuvre le sentiment de mélancolie que lui inspirait cette fragilité des royaumes et des empires ; il n'a pas consenti cependant à nous expliquer avec assez de précision comment s'exerçait le jeu des forces intérieures, unies tantôt pour les former, tantôt pour les détruire. En l'absence de textes des historiens, c'est en étudiant les tribus — et plus spécialement celles qui sont demeurées à l'écart des influences extérieures — qu'on peut espérer distinguer les phases de ces luttes qui opposent les républiques primitives aux chefs qui les dominent pour un temps. C'est sous cette forme qu'il nous est permis de voir se jouer ce drame qui résume une grande partie de la vie politique du Maghreb.

L'observation directe des petits États berbères, la comparaison de leurs formes et de leur structure permet, en effet, d'entrevoir les lois de leur évolution que l'histoire ne nous fait pas connaître. Masqueray a pu ainsi montrer, dans un livre magistral (1), que les hameaux primitifs de l'Aurès, les villages pittoresques et animés de la Kabylie, les villes silencieuses du Mzab représentaient, chez les sédentaires de l'Algérie, les étapes successives de la formation des cités, en suivant une progression analogue à celle qu'ont pu connaître la Grèce et la Rome primitives.

N'est-il pas permis de même de se demander si la constitution du pouvoir des chefs, qui s'élèvent un instant au-dessus des tribus anarchiques, ne se poursuit pas, elle aussi, dans ses rapides étapes, selon des règles constantes, inconnues des hommes, mais qui cependant dirigent invariablement leurs démarches et les conduisent tout d'abord au succès puis à la ruine ?

Pour tenter de voir s'il en est ainsi, il n'est sans doute aucun champ de recherches plus favorable que le Maroc. En effet, jusqu'à l'établissement du Protectorat français, nous pouvons y voir vivre un empire isolé, à demi frappé d'impuissance, agité à la fois par les crises dynastiques et les révoltes des tribus, tantôt déchiré par le désordre, tantôt unifié par l'action énergique d'un souverain. Il semble que l'opposition permanente des républiques berbères et du pouvoir central soit ici plus vive et plus constante.

De plus, dans une des provinces du Sud de l'Empire existent de grands commandements, aux allures féodales, qui par une excep-

(1) Masqueray, *Formation des cités chez les sédentaires de l'Algérie*, Paris 1886.

tion presque unique en Afrique du Nord, ont pris sous nos yeux l'apparence de la stabilité. Nul doute que nous ne puissions saisir ici, sur des exemples modestes il est vrai, mais avec une précision que l'histoire ne nous permet pas d'atteindre, les rapports des tribus et de leurs chefs.

Telles étaient les réflexions générales que nous suggéraient l'étude de l'histoire et le spectacle de la vie des tribus, lorsque les circonstances nous amenèrent à concevoir le projet d'entreprendre le travail que nous achevons aujourd'hui, après cinq années d'enquêtes.

Lorsque le maréchal Lyautey nous fit, en 1923, le grand honneur de nous demander de prolonger au Maroc un séjour qui nous avait permis de nous initier à la vie des populations indigènes, et nous accorda toute liberté pour y poursuivre de nouvelles études, nous avions l'intention de nous borner à mieux connaître seulement l'origine du pouvoir des chefs de l'Atlas, l'organisation de leurs commandements et les institutions qu'ils avaient pu fonder en pays berbère. Après deux années de missions dans l'Atlas occidental et les plaines du Sous, il nous apparut tout d'abord qu'on ne pouvait comprendre comment s'était établie cette « féodalité berbère » sans observer en même temps la décadence progressive et corrélative des républiques de la montagne, auxquelles les chefs du Sud s'étaient peu à peu substitués depuis moins d'un demi-siècle ; d'autre part, la transformation du pays, survenue depuis l'apparition des grands commandements, ne marquait, à l'évidence, qu'une suite d'étapes dans une évolution plus complète ; il était facile de voir que le gouvernement central, le « Makhzen », dont la pénétration progressive était si apparente, venait à son tour pour recueillir l'héritage des seigneurs. C'était le plus souvent le pouvoir chérifien qui entretenait, par ses encouragements ou son influence indirecte, la lutte des chefs et des tribus. L'apparition des grands caïds en pays berbère nous faisait ainsi assister aux phases successives de la constitution de l'Empire.

Par la suite, une mission d'études consacrée aux tribus du nord du Maroc pendant la révolte d'ʿAbd el Kerim, en 1925 et 1926, puis deux nouvelles années de recherches dans l'Anti-Atlas, le Dadès et sur la côte du Sous et des Tekna, devaient nous permettre de compléter les observations que nous avions pu faire tout

d'abord ; nous étions amené à établir entre les institutions du Haut-Atlas occidental et celles de l'Anti-Atlas, du pays des Jbala, du Rif et de la Kabylie des comparaisons nombreuses, de manière à étendre la portée de nos conclusions à la plus grande partie de la Berbérie sédentaire. Ainsi se trouvaient rassemblés les faits qui ont servi à composer les livres II et III de cet ouvrage.

Il nous restait à rendre plus accessible l'intelligence de ces luttes obscures, à l'intérieur d'une province éloignée et mal connue de l'Empire chérifien, au lecteur peu familiarisé avec les aspects de la vie berbère et de l'histoire du Maghreb. Nous avons cherché ici, dans notre premier livre, sans avoir le souci de faire une étude géographique, à dire simplement, mais avec tout le développement qui nous a paru désirable, quelles étaient les conditions générales d'existence et la civilisation primitive des populations établies dans la région où nous avons multiplié nos enquêtes ; de même, tout en écartant le projet d'écrire une véritable histoire du Sud-Marocain — impossible à composer en raison de l'insuffisance des sources — nous avons pensé aussi qu'il était utile d'esquisser le tableau des grandes luttes du passé dont il a été le théâtre.

En effet, il est difficile, pour un spécialiste même, de réunir aisément et d'interpréter les principales indications que nous donnent les historiens et les chroniqueurs sur la vie d'un pays éloigné des grandes capitales, et qui se trouvent dispersées dans un grand nombre d'ouvrages ; il n'est pas douteux cependant qu'un tableau de l'existence du Sud-Marocain sous les grandes dynasties ou dans les périodes d'anarchie, éclaire assez bien le présent et complète heureusement l'étude des formes sociales encore vivantes. En suivant le cours de l'histoire, nous voyons parfois, pendant les grands règnes, comment se sont exercées jadis les mêmes forces pour parvenir à des résultats semblables à ceux qu'il nous est donné d'observer de nos jours ; nous apercevons aussi comment ont pu, au contraire, pendant les siècles de complète anarchie, s'épanouir d'autres influences — celles des fondateurs de zaouias — dont le rôle est aujourd'hui réduit aux plus modestes proportions.

Certes, le présent travail laisse subsister — malgré son étendue — d'importantes lacunes. C'est ainsi que nous n'avons pas reconnu à ces chefs religieux, chorfa, marabouts, maîtres de confréries, un

rôle aussi actif qu'on s'attend à leur voir prendre, dans ce pays du « Sous el Aqsa » demeuré la patrie des docteurs de la loi, des mystiques et des saints, et l'on sera sans doute tenté de nous reprocher de n'avoir pas dit assez longuement les raisons de leur effacement. Maîtresses incontestées du Sous aux xve et xvie siècles, les puissances maraboutiques ont vu depuis décroître leur prestige politique devant les progrès de l'autorité du Makhzen chérifien. Il eût été sans doute utile de mieux étudier les formes de la décadence dont elles sont aujourd'hui frappées aux limites du Sahara où nous les trouvons réfugiées ; leur action réduite, mais non pas négligeable, s'exerce encore dans le sud de l'Anti-Atlas et l'on sait que, dans la partie extrême de cette chaîne, le petit État religieux du Tazerwalt a conservé jusque vers 1885 un prestige suffisant pour inquiéter les Sultans. La nécessité de clore nos enquêtes en tribu et de ne pas étendre indéfiniment les proportions de ce travail nous a déterminé à limiter plus étroitement que nous ne l'aurions désiré, l'étude de ces influences demeurées si longtemps toutes-puissantes en pays berbère.

Nous aurions voulu aussi mieux dire quelles ont été, pour les tribus soumises aux grands chefs et au Makhzen, les conséquences juridiques de la transformation politique qui a si complètement changé, depuis un demi-siècle, leur vie sociale. Passant par transitions souvent rapides des prescriptions d'un droit coutumier singulièrement primitif — bien que très vivant et merveilleusement adapté parfois aux circonstances économiques de l'existence — aux règles rigides établies par la législation sacrée du Coran, les Berbères voient ainsi se précipiter, après leur soumission, la ruine des traditions auxquelles ils sont secrètement le plus attachés. Les documents qui nous eussent permis de suivre cette évolution des institutions et des mœurs sont encore insuffisants ou trop difficiles à interpréter pour que nous ayons pu tenter de suivre les phases diverses du conflit des deux droits.

Il nous faut expliquer ici les conditions matérielles dans lesquelles a pu être réunie la documentation sur laquelle repose cette étude de la lutte des républiques berbères et de leurs chefs.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans les textes des auteurs marocains des indications qui permettraient d'étudier les institutions d'une province éloignée de l'Empire. Tout d'abord, les

sources historiques vraiment dignes de ce nom sont rares en ce pays ; les écrivains des derniers siècles, surtout ceux dont la connaissance nous importe le plus parce qu'elle explique davantage le présent, ne nous disent guère que les plus grands événements des règnes de chaque souverain ; à peine quelques pages d'Akensous et d'Ahmed en Nasiri nous apportent-elles, pour le XIXe siècle, le bref récit des expéditions du Sultan ou recueillent-elles l'écho affaibli des guerres survenues dans l'Atlas. En tribu, dans les zaouias mêmes, il ne se trouve guère d'archives qui puissent combler les lacunes de l'histoire officielle : parfois seulement quelques actes nous donnent le nom des chefs disparus, ou plus rarement encore, la page de garde d'un livre de droit porte, de la main maladroite d'un pauvre lettré de village, la mention de la date des grands événements qui ont frappé son esprit, mort des saints personnages, passage des armées du Sultan, luttes de villages ou de cantons.

Aussi est-ce à l'enquête directe, faite dans le pays, qu'il faut demander ce que les textes nous refusent. Au cours de longues tournées dans les villages de l'Atlas, il faut donc chercher, par une sorte de mimétisme volontaire, à adopter pour un temps l'existence des Berbères ; en parlant leur langue, on s'efforcera même de prendre leurs habitudes de pensée, pour diminuer la distance qui nous sépare de leur civilisation primitive et parvenir à la mieux observer.

Cette méthode d'enquête ne va pas d'ailleurs sans difficultés sérieuses ; elle impose, plus encore peut-être que l'usage des documents, une rigoureuse discipline.

On ne peut demander, en effet, aux Berbères — même lorsque au prix de quelques efforts nous avons gagné leur confiance — de nous initier à tout ce que nous ignorons d'eux ; il ne leur vient pas à l'esprit que nous ne sachions pas ce qui pour eux est le plus évident et pour nous le plus étrange ; c'est ainsi qu'il nous est arrivé de passer plusieurs mois dans le Haut-Atlas occidental à étudier la vie des tribus sans découvrir l'existence des « leffs », cette organisation d'alliances permanentes sans laquelle il est cependant impossible de comprendre la transformation survenue depuis cinquante ans dans le pays : seul, le hasard d'une enquête historique, faite auprès des vieillards les plus âgés d'un village, nous en a brusquement révélé la nature et le rôle essentiel. Plutôt

que par des confidences, c'est donc par une observation attentive du présent, par une recherche minutieuse des événements du passé — tel que les témoins les plus anciens peuvent nous permettre de le connaître — qu'on arrivera à comprendre la nature des institutions et à distinguer le jeu des lois qui dominent la politique des tribus.

D'autre part, chacun des cantons dans lesquels les habitants du Sud-Marocain enferment volontairement leur activité a sa vie propre ; surtout en montagne, l'horizon de la vie politique de ces petites républiques est étroitement limité ; il sera donc nécessaire de multiplier les enquêtes dans les régions où celles-ci semblent devoir donner les meilleurs résultats et d'assembler de proche en proche les indications recueillies.

Dans un pays aussi vaste que le quart de la France, encore mal connu, au point que les cartes font parfois presque entièrement défaut, nous nous sommes donc attaché tout d'abord à distinguer et à examiner séparément les divers groupements naturels dont la disposition géographique des grandes chaînes et des vallées trace assez bien les limites : Haut-Atlas occidental, zone des plateaux côtiers, vallée et plaine intérieure du Sous, chaîne de l'Anti-Atlas, Sirwa, hautes vallées du Dra et du Dadès.

A l'intérieur de chacun de ces territoires, nous avons cherché, en profitant des circonstances politiques favorables et des progrès de la pénétration française, à multiplier nos enquêtes sous forme de monographies aussi complètes que la durée de notre séjour pouvait le permettre (1). Tantôt nous nous trouvions dans des régions entièrement soumises, au voisinage de la côte, sous la surveillance parfois inquiète des chefs indigènes ; tantôt nous choisissions les cantons des hautes vallées à peine touchées encore par notre arrivée, où l'accueil modeste, mais confiant, des petits notables berbères facilitait notre tâche ; d'autres fois, enfin, nous devions survoler les tribus dissidentes, apprendre à connaître leur territoire, leurs chefs, leurs traditions et leur histoire par le moyen d'informateurs choisis dans chacune de ces petites républiques dont l'accès direct nous était fermé.

C'est donc en visitant l'un après l'autre les hameaux des montagnes, en passant de longues soirées dans la chambre réservée aux

(1) On trouvera p. 424, la liste des monographies exécutées ; une partie d'entre elles est restée inédite.

hôtes, en haut des tours des kasbas, ou plus souvent encore dans les maisons plus humbles des chikhs de village, que nous avons cherché à découvrir les divers aspects de la vie simple des montagnards du Sud-Marocain. Cependant que, sous nos yeux, les tableaux parfois gracieux, toujours attachants, de la primitive et rude existence des hautes vallées nous aidaient à comprendre le présent, les vieillards nous disaient les guerres du passé, les traditions jadis respectées, maintenant destinées à l'oubli, parce qu'elles étaient devenues pour toujours inutiles dans un ordre nouveau. Ces précieux récits de centaines de témoins nous évoquaient, dans le pays lui-même, au milieu des ruines des villages ou sur les tours des forteresses, un demi-siècle d'histoire, avec une certitude et une vivante précision de détails qui nous donnaient l'illusion du présent. Peu à peu, s'éclairaient pour nous tant de luttes obscures et, au cours des rudes étapes des chemins de l'Atlas, il nous arrivait parfois, dans la sévère grandeur des sommets et des cols, d'embrasser d'un seul regard un vaste horizon de vallées où nous nous exercions à distinguer, avec nos guides, comme dans un livre grand ouvert, le sens caché de la vie berbère.

Parvenu au terme de notre travail, il nous reste à exprimer nos sentiments de profonde gratitude et de respectueuse reconnaissance à ceux qui nous ont permis de l'entreprendre et de l'achever ; il n'eût pas vu le jour sans la confiance dont nous a honoré le maréchal Lyautey, en nous conservant au Maroc et en nous donnant les moyens nécessaires pour effectuer nos enquêtes. L'honneur d'avoir été ainsi associé pour une faible part à son œuvre restera pour nous le plus précieux souvenir de notre carrière africaine.

L'appui si bienveillant et éclairé de M. le colonel Huot, directeur des Affaires indigènes, a grandement facilité nos débuts.

M. Steeg, résident général de France au Maroc, a bien voulu nous conserver la même confiance et c'est grâce à son intervention et à l'intérêt qu'il a pris à nos recherches, avec le regretté M. Duclos, directeur des Affaires indigènes, que nous avons pu achever les enquêtes nécessaires.

M. le général Daugan, M. le général Huré, commandant la région de Marrakech, nous ont donné en toutes circonstances le plus bienveillant appui pour exécuter nos missions.

Nous ne saurions ici, sans risquer des oublis, rappeler les noms

de tous les officiers de la Direction des Affaires indigènes, qui ont facilité nos travaux dans les régions de Marrakech, de Fez et de Taza, et nous ont réservé dans leurs commandements l'accueil le plus confiant et le plus cordial. Qu'ils veuillent bien croire à nos sentiments de profonde et amicale reconnaissance. Du moins nous faut-il ici dire l'appui si constant et les encouragements si précieux qui nous ont été donnés par notre ami disparu le capitaine H. Thraen, du service des Affaires indigènes, mort à la tâche à Marrakech, en 1927, ainsi que les utiles indications recueillies auprès du commandant Bourguignon, tué à l'ennemi à Kechachda, en 1927. Notre ami H. Basset, le regretté directeur de l'Institut des Hautes-Études marocaines, avait bien voulu s'intéresser à notre travail en 1924, et guider par ses conseils nos premières recherches.

Nous devons particulièrement témoigner notre gratitude à nos amis : le capitaine Pennès — qui nous a si souvent donné, au cours des missions aériennes et de l'étude géographique des régions dissidentes, la précieuse contribution de ses connaissances et de son courage — le lieutenant F. de La Chapelle à qui nous devons de si utiles études sur le pays des Seksawa (livre III, chap. II et III), dans lesquelles nous avons si largement puisé ici ; le lieutenant Spillman, le capitaine interprète Ben Daoud à qui nous avons emprunté de précieuses indications sur le droit coutumier; M. G. S. Colin, professeur à l'Institut des Hautes-Études marocaines et à l'École des Langues orientales vivantes, qui a bien voulu nous communiquer d'importantes notes manuscrites sur le pays des Ghomara, les Koutama et les Senhaja de Srair; le commandant Portillo, des « Intervenciones militares » de la zone espagnole du Protectorat, qui nous a si aimablement facilité une visite au pays des Jbala.

Enfin, nos amis H. Terrasse, A. Basset, J. Célérier, ont eu la bonté de revoir notre manuscrit et nous ont à maintes reprises formulé d'utiles suggestions ; nous les prions de croire à notre bien vive reconnaissance.

Il nous est impossible de passer sous silence l'accueil si souvent empressé et amical qui nous a été fait dans les pauvres villages de la montagne par nos innombrables informateurs ou, dans les kasbas, par le plus grand nombre des chefs des tribus. Pour nous donner les renseignements que nous cherchions à réunir, les uns devaient, assez souvent, manifester un courage, les autres nous témoigner

une confiance qui ne laissaient pas d'être méritoires. S'il nous est arrivé parfois, dans les pages qui suivent, de faire porter nos sympathies sur certaines formes de la vie sociale des Berbères de préférence à d'autres, du moins avons-nous cherché ici à juger les institutions plus que les hommes. Ceux-ci valent mieux que celles-là, et plus d'une fois, en quittant la maison d'un caïd, ou plus souvent encore, au seuil de l'humble demeure d'un chikh de l'Atlas, après de longues heures passées avec des Berbères à évoquer les luttes anciennes, nous avons senti le regret de laisser derrière nous des amis que le temps et la distance ne nous permettraient plus de revoir.

LIVRE PREMIER

Le Sous dans le Maghreb et dans l'histoire

CHAPITRE PREMIER

Les conditions générales de la vie humaine

I. Les grandes régions politiques du Maroc. — II. Le Sous microcosme politique. — III. Les limites de la province du Sous. — IV. Le climat et le régime des eaux dans les plaines. — V. Le climat et le régime des eaux en montagne. — VI. L'attirance des grandes vallées irriguées. — VII. Les chemins de l'Atlas et de l'Anti-Atlas. — VIII. Les massifs montagneux. — IX. La mer.

I. *Les grandes régions politiques du Maroc.* — L'histoire de l'Afrique du Nord, dans son ensemble, nous donne le spectacle d'une suite sans ordre d'entreprises dynastiques, vainement tentées dans les régions les plus diverses pour fonder des royaumes berbères ou arabes au sein d'un pays demeuré essentiellement anarchique et rebelle à l'unité. Cependant, il n'est pas impossible de distinguer dans ce désordre deux régions distinctes. Dans l'immense territoire, qui va du Golfe des Syrtes à la Moulouya, il semble que les chefs, surgis des tribus ou venus de l'extérieur, soient plus souvent impuissants à triompher, et que leurs ambitions soient plus vite lassées par la résistance obstinée des sédentaires ou usées par la versatilité des nomades. Le Maghreb extrême, au contraire, est fréquemment parvenu, sous la domination de puissants souverains, à prendre l'aspect d'un État. Les chorfa Idrisites, les conquérants Almoravides, Almohades, Mérinides, les chorfa Saadiens et Filaliens, qui ont au cours des siècles exercé successivement le pouvoir dans les mêmes lieux, non sans interruptions d'ailleurs, ont réussi à y créer, malgré l'opposition de leurs sujets, la tradition d'un gouvernement de l'Occident, qui n'est pas indigne d'être comparé aux grandes monarchies de l'Islam oriental.

L'œuvre des grandes dynasties du Maroc semble d'ailleurs avoir

été favorisée par la disposition géographique du pays qu'il suffit ici de rappeler.

Dans les plaines atlantiques, traversées par les vallées du Sebou, de l'Oum er Rbiʿa et du Tensift se trouvent en effet des territoires souvent fertiles, des zones de passage facile et des villes anciennes et peuplées. C'est là que, de tout temps, s'est étendu le domaine du « Makhzen » ; les petits États qu'y avaient créés les sédentaires les plus anciens, avant la fondation des grands royaumes musulmans, ont disparu dès les premiers siècles de l'histoire ; le mélange des autochtones avec les envahisseurs berbères et arabes s'est fait ici plus intime et l'autorité des souverains de Fez et de Marrakech s'est exercée sans peine sur des tribus depuis longtemps dépourvues de traditions et privées du sentiment de leur unité.

Au contraire, le grand arc montagneux dessiné grossièrement par les chaînes du Rif, du Moyen Atlas, de l'Atlas Central et Occidental, qui en serrent le large espace des plaines atlantiques, est demeuré l'habitat de populations souvent rebelles, « le bled es Siba », le pays des révoltes et de l'anarchie. Les Berbères ont réussi, dans ces centres de résistance naturels, à garder presque intactes leurs institutions et leurs coutumes anciennes ; ils ont su adapter, selon leur génie propre, leurs traditions et leurs croyances primitives aux principes nouveaux apportés par cet Islam dont les souverains étaient en plaine les représentants officiels et les défenseurs intéressés.

Sans doute, ces régions difficiles n'ont pas vécu dans l'isolement. Des races hostiles se sont heurtées dans les montagnes elles-mêmes, mais à l'inverse de ce qui s'est passé dans le « bled el Makhzen » les guerres intérieures qui s'y sont livrées n'ont pas fait disparaître les caractères propres des tribus. Les éléments ethniques les plus différents s'y sont librement mêlés ; cependant, leurs origines distinctes, ainsi que des influences géographiques et économiques dissemblables, ont contribué à donner aux diverses parties du « bled es Siba » une variété qui s'oppose à l'uniformité du pays soumis. C'est ainsi que sont apparues de grandes régions politiques que nous pouvons distinguer de nos jours : le pays des sédentaires du Rif et des Ghomara, sur les rives de la Méditerranée, au nord des vallées de l'Ouergha et du Sebou et de la voie de passage de Taza à Tlemcen ; le pays des semi-nomades Senhaja et des Zenata qui embrasse les confins sahariens du Dra, du Tafilelt et du Haut-

Guir, l'Atlas Central et le Moyen Atlas ; enfin, celui des sédentaires Masmouda et Senhaja, fixés dans l'Atlas occidental, la vallée de l'oued Sous et l'Anti-Atlas (1).

Sur la limite du Sahara, à l'extérieur du demi-cercle formé par l'Atlas, il existe en outre des tribus nomades, arabes pour la plupart, qui se sont mêlées, par intervalles, à l'existence de l'Empire en traversant les grands cols pour se répandre dans les plaines atlantiques. Mais tandis qu'elles entraient dans ces régions intérieures au service des grandes dynasties, sur les confins du désert elles conservaient une liberté qui permet de les regarder comme des éléments étrangers à la vie du Maghreb extrême.

II. *Le Sous microcosme politique.* — Une grande partie de l'histoire intérieure du Maroc ne peut s'expliquer que par l'étude des relations du gouvernement central, ou « Makhzen », avec les diverses régions berbères qui bordent les provinces soumises de l'Empire. Pour découvrir la trame cachée des événements les plus importants du passé, dont les écrivains arabes ont si peu cherché à nous faire connaître l'enchaînement et les causes, il faudrait examiner les conditions dans lesquelles s'est développée et affermie l'autorité des Sultans sur les républiques berbères, distinguer par quelles transitions insensibles un pouvoir personnel fondé sur la force, illimité et tyrannique par nature, a pu naître, grandir et s'exercer à l'intérieur du pays traditionnellement hostile au gouvernement d'un chef unique, jusqu'au moment où des crises dynastiques ou des révoltes ont rendu au « bled es Siba » sa liberté.

Il faudrait aussi tenir compte du degré différent de pénétration des grandes régions berbères par la politique des dynasties marocaines. Les Ghomara et les Senhaja du Nord, les Masmouda et les Senhaja du Sud, sont intervenus à diverses reprises par leurs alliances ou leurs guerres dans le « bled el Makhzen »; au contraire, les insaisissables pasteurs du Sud-Est sont demeurés, le plus souvent, à l'écart des grands événements qui agitaient les plaines centrales ou n'ont manifesté leur existence que par une opposition irréductible ; c'est encore chez eux qu'il faut aller de nos jours pour

(1) Chacune de ces trois zones correspond à l'une des trois divisions linguistiques du pays berbère. La première prend le nom de « groupe rifain » (parlers arabes des Jbala et berbères des Ghomara, Senhaja et Zenata) ; la seconde forme le groupe « Beraber » (Aït ʿAtta, Aït Seghrouchen, Zayan, Zemmour, Beni Mtir, Beni Mgild) ; la troisième est le domaine des Chleuhs (parlers du groupe de la Tachelhait).

trouver l'image fidèle de l'existence de tribus indépendantes, restées en dehors des grands courants de la civilisation musulmane, et attachées à leurs traditions de liberté et d'anarchie plus qu'à la vie même.

Conduire une enquête sur les relations des Berbères et du Makhzen dans tout l'ensemble du Maroc et au cours de l'histoire serait une entreprise ambitieuse et dans l'état actuel de nos connaissances, quelque peu téméraire.

D'une part, les institutions des Empires qui se sont succédé dans ce pays sont trop mal connues pour que nous puissions, en les étudiant, découvrir avec une précision suffisante les règles de la politique des souverains musulmans à l'égard de leurs sujets rebelles ; d'autre part, la vie des tribus, remplie d'événements insignifiants en apparence, de révoltes et de luttes obscures, se prête mal à de vastes recherches. Ce que nous savons de l'histoire des provinces nous permet seulement d'apercevoir une alternance monotone de périodes d'organisation et d'anarchie dont les causes profondes ne se laissent pas aisément découvrir au premier abord.

Mais si nous limitons étroitement le champ de notre observation, en choisissant une partie du Maghreb dans laquelle se trouvent à la fois réunis sur un faible espace et une courte période les aspects successifs d'une évolution qui se poursuit partout en suivant les mêmes lois, il est possible de comprendre la nature du grand rythme de la vie berbère. On y observe tout d'abord l'existence agitée des petites républiques anarchiques, puis l'apparition et le développement des chefs, qui entraîne à la fois l'ordre et l'oppression, enfin le retour au désordre et à la liberté.

Nous étudierons ici, d'aussi près que possible, l'organisation sociale et politique des sédentaires des montagnes du sud du Maroc entre le Dra et l'Atlantique, dans cette région à laquelle les historiens donnent le nom de Sous (1). La vie humaine y revêt des caractères incontestables d'unité, sous une apparente diversité d'aspects. Le Makhzen, les tribus et les chefs s'y opposent tour à

(1) Nous donnons ici le nom de province du Sous à toute cette région qui est le domaine du dialecte de la « tachelhait ». *Stricto sensu*, le nom de Sous est souvent réservé à la vallée même de l'Oued de ce nom et aux deux versants de l'Anti-Atlas. Mais aux yeux du Makhzen, le pays des Masmouda, l'Atlas Occidental, en fait également partie. L'unité relative de la structure sociale des tribus, la parenté étroite des divers parlers, l'existence d'une sorte de civilisation commune à tous les sédentaires berbères du Sud du Maroc justifient notre terminologie. Nous n'emploierons ici le mot Sous, dans son acception étroite, qu'en spécifiant qu'il s'agit de la vallée même de ce fleuve ou de la plaine intérieure qu'il traverse

tour et nous donnent l'image parfaite, dans un petit monde en réduction, de cette opposition, simple dans ses principes, compliquée dans ses formes, qui met aux prises dans tout l'ensemble le gouvernement et ses sujets. Plus que partout ailleurs, il est facile de distinguer dans cette région les phases de la transformation qui entraîne dans un même courant les petites sociétés berbères. Nous y voyons en effet de minuscules états passer sous nos yeux de la vie indépendante à la servitude ; soumis à des influences qui altèrent peu à peu leur constitution et leur structure, ils obéissent à des lois semblables et participent à la fois à une même évolution.

En regardant le Sous comme une sorte de microcosme politique du Maroc, nous essaierons cependant d'étendre à d'autres régions nos observations, lorsque la transformation de leurs institutions rendra possible une telle comparaison. Des exemples choisis chez les Jbala, dans le Rif ou dans la Kabylie du Djurjura, nous montreront comment les lois simples que l'étude des tribus nous aura fait découvrir dans la province du Sous peuvent expliquer la vie des tribus de la plus grande partie de la Berbérie sédentaire.

Seul le pays des semi-nomades du Moyen Atlas et de l'Atlas central restera entièrement soustrait à nos enquêtes. Nous avons pensé que les conditions différentes de la vie matérielle, l'état moins avancé de l'évolution politique avant l'établissement de notre protectorat, ne nous permettaient pas en effet d'établir des comparaisons entre cette région et les autres pays peuplés de sédentaires avec une certitude suffisante. Aussi bien l'hostilité profonde manifestée par la plupart de ces tribus à la pénétration du Makhzen, le faible développement qu'y a pris avant notre conquête le pouvoir personnel y rendraient presque sans objet nos recherches.

Avant de dire le rôle joué au cours de l'histoire par le Sous, lointain et mystérieux, patrie des Mahdis et des prétendants, des réformateurs de religion et des talebs magiciens, et qui se trouve être à la fois le domaine des républiques indépendantes, des rois de la montagne et des grands caïds, nous nous efforcerons d'indiquer tout d'abord quels sont les facteurs géographiques qui déterminent partiellement la vie des hommes et dans quels cadres, tracés par la nature, leur existence a pu conserver à la fois une grande variété et une profonde unité. Nous chercherons ensuite à montrer comment s'est réalisé le peuplement de cette vaste région et à esquisser

le tableau de l'humble civilisation de ses habitants, de ces « chleuhs » industrieux et paisibles qui forment l'un des groupes sociaux les plus homogènes et les plus vivants de la Berbérie.

III. *Les limites de la province du Sous.* — Les limites géographiques de la province à laquelle nous donnons le nom de Sous résultent presque partout de la disposition du relief. Au Nord et au Sud, la plaine de Marrakech ou le Sahara sont l'habitat des tribus arabes ou arabisées, tandis que les Berbères occupent les montagnes jusqu'à leurs dernières pentes. Une ligne qui part de Mogador en suivant à faible distance le pied de l'Atlas jusqu'à Demnat, borde le territoire des tribus berbères d'origine masmoudienne. Au Sud, c'est le cours inférieur de l'Oued Noun, la ligne du Bani et de la Khela Tifernin, qui séparent le pays des Senhaja sédentaires de l'Anti-Atlas des steppes et des déserts où vivent les Arabes nomades du Sahara.

A l'Est, la limite de notre région est plus difficile à fixer. Dans le Haut-Atlas, si l'on s'en tenait aux groupes ethniques, il faudrait sans doute distinguer le pays peuplé de Masmouda, à l'Ouest des cols des Glawa, de celui qui est, plus à l'Est, jusqu'aux cols de l'Izoughar, habité par les sédentaires Senhaja fixés autour du sommet de l'Ighil Mgoun depuis de longs siècles. Les parlers de ces derniers diffèrent d'ailleurs quelque peu de la « tachelhaït » du Sous et présentent déjà quelques caractères de transition avec ceux des semi-nomades du groupe des Berabers. Si l'on s'en tenait au contraire aux conditions d'existence et au genre de vie, ce sont les passages de l'Izoughar, au voisinage du pays des transhumants, qui devraient nous servir de limite.

L'imprécision des frontières du Sous est la même dans la vallée cultivée du Dadès qui se relie par une suite continue de jardins à celle du Haut-Dra et forme comme elle une sorte de creuset où les sédentaires des montagnes du Nord et de l'Ouest viennent se fondre avec les semi-nomades des steppes du Sud et de l'Est. On peut admettre que cette ligne de jardins, longue de deux cent cinquante kilomètres, large de quelques centaines de mètres à peine, constitue à la fois un pays de transition et une limite, au delà de laquelle on pénètre dans le pays du Saghro, sur le territoire des Ait ʿAtta, frères des montagnards Ait Yafelman de l'Atlas central et des Zayan.

Les circonstances ne nous ont pas permis de poursuivre nos enquêtes dans la région montagneuse de l'Ighil Mgoun jusqu'aux cols de l'Izoughar. Aussi, bien que les populations qui l'habitent aient connu une évolution semblable à celle de l'Atlas Occidental, et qu'on puisse, croyons-nous, expliquer par les mêmes règles les diverses transformations de leur vie politique, nous nous bornerons à compter au nombre des tribus de montagne du groupe « chleuh », celles qui appartiennent à la famille des Masmouda et dont le territoire s'étend depuis l'Atlantique jusqu'au Tizi n Fedghat, qui fait communiquer le pays des Skourra avec Demnat, un peu à l'est du col de Telwet. Le Sous embrasse ainsi l'ensemble des territoires de montagne du Haut-Atlas, de l'Anti-Atlas et du Sirwa, entre le Dra et l'Océan, ainsi que la plaine intérieure qui s'y trouve enclavée.

IV. *Le climat et le régime des eaux dans les plaines.* — De tous les facteurs géographiques qui dominent la vie dans le Sud-Marocain, celui qui détermine avec le plus de rigueur l'existence des hommes est le climat. Au voisinage du Sahara, sous les rayons d'un soleil presque tropical, l'existence d'un puissant relief dans une région où les sommets dépassent parfois quatre mille mètres, ne suffit pas à soustraire le Sous à l'ardeur d'un ciel que les nuages viennent trop rarement voiler.

Si l'on fait un instant abstraction des modifications qu'entraîne l'altitude des sommets de l'Atlas et de l'Anti-Atlas, la répartition des eaux météoriques dans les plaines du Sud obéit à des règles simples. Il existe ici, comme dans tout l'ensemble du Maroc, deux périodes de pluie ; l'une en octobre et novembre, l'autre en février et mars. Ces deux saisons se trouvent d'ailleurs quelquefois confondues en raison des précipitations qui surviennent parfois au cours des mois intermédiaires de l'hiver ; mais, pendant les mois d'été, l'atmosphère demeure presque toujours sereine.

C'est à l'influence des grandes dépressions de l'Atlantique occidental que le Sous doit le bénéfice d'une humidité relative, à une latitude où l'on ne voit, dans le reste de l'Afrique du Nord, s'étendre que des territoires désertiques. Mais, malgré le voisinage de l'Océan, la quantité moyenne des pluies annuelles reste faible. Elle atteint sur la côte trente centimètres, puis diminue quelque peu à l'intérieur, dans le pays du cours moyen du Tensift et du Sous ; au

delà, elle s'accroît à nouveau quelque peu, puis devient plus faible encore vers les steppes du Dra où elle est inférieure à vingt centimètres.

Ces pluies, insuffisantes pour faire vivre une végétation durable, sont en outre irrégulières. Il arrive que le beau temps persiste pendant tout l'automne, de telle sorte que les labours demeurent impossibles. D'autres fois, le blé, semé et germé pendant les derniers mois de l'année, sèche au printemps parce que l'eau, attendue avec anxiété au mois de mars, survient trop tard ou en trop faible quantité. Certaines années, les oueds grossissent en un jour, à la suite d'averses abondantes, et toutes les communications, habituellement si faciles dans les plaines, se trouvent coupées par les moindres ravins. D'autres hivers, au contraire, les citernes restent vides, et l'atmosphère conserve, d'octobre à mars, une impitoyable limpidité. L'importance des écarts annuels dans la chute totale est telle, et la répartition des pluies si capricieuse, qu'on ne peut espérer, hors des vallées fertilisées par les sources ou les eaux des torrents de la montagne, obtenir de belles moissons plus d'une fois sur cinq. Tous les cinq ans, tous les dix ans au plus, plusieurs mauvaises récoltes se suivent et engendrent la disette. Lorsqu'il arrive enfin que les citernes n'ont pas été remplies et que les sources tarissent, hommes et troupeaux doivent, pour quelques mois, abandonner leur territoire. Aussi voit-on chaque famille s'efforcer d'acquérir, au voisinage des séguias descendues de la montagne, quelques champs minuscules, cultivés avec soin, abondamment fumés, dont les trois petites récoltes annuelles, toujours assurées, permettront à tout le moins d'échapper à la famine.

Peu favorable au développement de la vie sédentaire en raison de l'irrégularité et l'insuffisance des pluies, le Sous n'offre cependant pas aux nomades les vastes espaces découverts nécessaires à leurs troupeaux. Une forêt clairsemée d'arganiers couvre une partie des plaines et des collines voisines de l'Atlantique, et les étendues libres pour le parcours des tribus sont trop faibles pour des pasteurs. Les populations errantes arrivées du désert, qui ont à plusieurs reprises, au cours de l'histoire, envahi les vallées, n'ont pu s'y maintenir et conserver la vie nomade. Repoussées par les sédentaires fixés au voisinage des sources et des séguias et dont les cultures s'étendent tout à l'entour ou diminuent, selon que l'année leur semble propice ou défavorable, elles se sont dispersée

ou se sont elles-mêmes adaptées à la vie précaire des agriculteurs du Sous.

V. *Le climat et le régime des eaux en montagne.* — L'obstacle apporté par les montagnes aux vents de l'Atlantique, chargés des pluies si désirées, vient altérer sensiblement la régularité du climat. Les deux grandes chaînes parallèles de l'Atlas — le « Deren » des géographes arabes et l'Anti-Atlas — entre lesquelles la masse volcanique du Sirwa jette comme un pont gigantesque, forment des barrières naturelles et des écrans sur le versant nord desquels les eaux et les neiges ruissellent ou s'abattent à plusieurs reprises au cours de l'hiver.

La largeur moyenne du Haut-Atlas atteint 80 kilomètres et ses crêtes s'élèvent à l'est à plus de 4.000 mètres dans la région des sommets de l'Ighil Mgoun et l'Wanoukrim ; le massif du Tichka, chez les Seksawa, atteint encore 3.500 mètres ; les montagnes tabulaires des Ida Ou Tanan sont à plus de 2.000 mètres au-dessus de l'Océan. L'ascension des masses d'air qui se produit lentement sur la pente douce du versant nord de la grande chaîne détermine d'abondantes précipitations. Leur importance totale est le double de celles qu'on observe dans la plaine de Marrakech. La chute des pluies est d'ailleurs plus régulière dans le Deren que dans le reste du Sous et, pendant l'été même, les orages de la région des sommets contribuent à entretenir dans les pâturages élevés une humidité inconnue ailleurs. Les neiges abondantes des grands sommets subsistent jusqu'en juillet et leur fonte entretient des torrents dont les eaux claires roulent en plaine jusqu'à l'automne. Par contre, le versant sud du Haut-Atlas, en pente rapide vers la vallée du Sous, est moins favorisé ; il ne recueille qu'une faible partie des pluies d'hiver et des orages ; la neige y disparaît en quelques jours sous l'action d'un implacable soleil et les ruisseaux qui coulent au printemps tarissent pour la plupart avant l'été.

Mais si les parties élevées du Deren bénéficient d'un régime pluviométrique favorable, analogue à celui des plaines du Gharb, l'homme ne parvient qu'avec peine à en tirer parti. Le relief est en effet si heurté, la coupure des vallées si profonde, que le sol cultivable est presque inconnu en montagne. C'est par un patient effort, en roulant de grosses pierres pour faire de minuscules terrasses, que les Berbères parviennent à retenir sur le flanc des torrents

le précieux humus d'où leur travail fera surgir quelques épis. Aussi les hauts plateaux de l'Atlas, tels que le Kik, les « Azzeg » de la rive gauche de l'Asif el Mal, les pentes supérieures des Aït Semmeg et de l'Oneîn, prennent-ils une inestimable valeur, parce que la culture des céréales y est presque toujours possible. Toutefois la superficie de ces terres privilégiées est trop faible pour faire vivre les habitants de la montagne. Il leur faut chercher au pied des deux versants, sur cette bordure à laquelle on donne le nom de « Dir », les libres espaces de la plaine que fertilisent les sources jaillissantes et les torrents sortis des gorges étroites de l'Atlas.

Les Dirs du nord et du sud du Deren sont les régions les plus peuplées de la montagne. C'est au point où viennent mourir les dernières pentes, que naissent les belles oliveraies de Demnat, de Tahanaout, Dnasa, Amismiz, Tisgin, Imi n Tanout. Près des séguias s'élèvent de gros bourgs. Des marchés s'y tiennent où affluent les Berbères des hautes vallées et du Dir, ainsi que les Arabes de la grande plaine. De la même manière, sur le versant sud, les villages de Targa n Izouggwaghen chez les Aït Semmeg, de Talekjont et de Talemt, au pays des Ida ou Zeddagh, des Ida ou Gwailal et de Bou L'ajlat au nord de Taroudant, offrent un saisissant contraste par la fertilité de leurs champs, avec le rude pays de l'Aghbar et des Ida ou Msattog. on comprend, à les voir, que les montagnards, séparés par quelques heures de chemin de ces lieux d'abondance, se laissent parfois tenter par la merveilleuse douceur des jardins de la bordure de la plaine. Il s'en faut toutefois que le Dir méridional ait l'importance de celui du nord. La chute trop brusque de l'Atlas, l'exposition moins favorable de ses pentes réduisent quelque peu le débit des sources et des séguias et délimitent étroitement le développement des cultures.

Les conditions de la vie humaine dans l'Anti-Atlas sont toutes différentes. Ici, la chaîne est plus usée, brisée en divers points, de telle sorte qu'on trouve aisément, sur les plateaux des Zenaga et des Souktana à l'Est, dans la région des crêtes du centre, entre le pays des Ida ou Kensous et des Ida ou Gnidif, ces vastes étendues cultivables qui sont si rares dans le Deren. Mais la barrière du Haut-Atlas suffit à arrêter les pluies au nord de la vallée du Sous. Dans la plus grande partie du pays — sauf sur les pentes occidentales de la montagne des Ida Oultit, au voisinage de l'Atlantique — les récoltes sont si faibles que, dans les meilleures années, les femmes

recueillent précieusement à la main un à un les épis au lieu de les couper à la faucille. Aussi les deux Dirs de l'Anti-Atlas exercent-ils le même attrait que dans le Deren sur les habitants deshérités des sommets. Au Nord, de Tidsi à Wijjan, sources, puits ou séguias font vivre quelques villages ; au Sud, c'est la ligne des oasis du Noun et du Bani qui marque la résurgence des oueds au voisinage du désert. Les qsour de Qsabi, Goulimin, Tarjicht, les palmeraies des Ifran, d'Aqqa et de Tisint forment ainsi, sur la frontière méridionale du Sous, une réplique saharienne des oliveraies de la plaine de Marrakech.

VI. *L'attirance des grandes vallées irriguées.* — Entre les deux grandes chaînes s'ouvre, au centre du pays, un passage naturel qui conduit aisément des sources du Dadès jusqu'à l'embouchure du Sous. N'était l'obstacle du Sirwa, les eaux des cols de l'Izoughar s'y engageraient et parviendraient en droite ligne par Taroudant à l'Atlantique. Cette voie de pénétration se continue d'ailleurs plus à l'Est en suivant la bordure méridionale de l'Atlas central ; par le seuil d'Imider, elle gagne le Todgha et le Ferkla pour atteindre le Tafilelt.

L'étroite plaine enserrée entre les deux chaînes de montagnes — l'Atlas et l'Anti-Atlas — n'est, à la vérité, qu'une sorte de désert, mais les riches vallées du Dadès, du Haut-Dra et du Sous tracent en son centre une ligne continue de jardins et de vergers. Les voyageurs, frappés du contraste entre l'aridité et la solitude de la steppe, et l'abondance qui règne dans le Dadès, le Dra et le Haut-Sous, nous ont décrit avec un enthousiasme qu'il est difficile de ne pas éprouver avec eux, la prodigieuse fertilité de ces vallées. Trois récoltes s'y succèdent au cours de l'année, et parfois même, trois étages de végétation — céréales, arbres fruitiers et palmiers — s'y élèvent en même temps. Jadis, jusqu'au XVIIe siècle, la culture de la canne à sucre y fut prospère, et c'est sans doute ce souvenir qui contribua à entretenir jusqu'à nos jours la réputation de richesse du Sud-Marocain. A présent encore, on voit, sur les cols de l'Atlas, les caravanes transporter à Marrakech les roses et les figues du Dadès, les dattes, le henné et le takaout du Dra, les olives du Sous, cependant que l'orge, le maïs, le sorgho, les légumes les plus divers, font vivre dans les qsour la paisible population des oasis.

On comprend, dès lors, quelle peut être, dans la pauvreté générale du pays, l'attirance exercée par cette ligne intérieure, ce mince cordon de jardins qui forme comme le grand axe de la province du Sous.

Vers le Dadès, descendent à la fois les Senhaja sédentaires du Deren et les Aït ʿAtta du Saghro. Les humbles bourgs de Tazenakht et du Zagmouzen jouent le même rôle à l'égard des Aït Waouzgit, du Sirwa et des Souktana et Zenaga de l'Anti-Atlas oriental ; enfin, le fleuve même du Sous, depuis son entrée en plaine jusqu'à son embouchure, rassemble dans ses villages les Arabes, fixés dans la vallée et les Berbères de la partie occidentale des deux chaînes.

Cependant, quelle que soit la fertilité des terres irriguées de l'une de ces cinq lignes naturelles d'attirance, formées par les Dirs de l'Atlas et de l'Anti-Atlas et l'axe des grandes vallées, le sol du Sous ne parvient pas à faire vivre ses nombreuses et prolifiques populations. Les oasis et les jardins ont une surface insuffisante et l'appoint des récoltes dans les « bour » (1) des plaines et des collines reste indispensable pour assurer la subsistance des hommes. Aussi lorsque les mauvaises récoltes se suivent de trop près, les régions les moins favorisées rejettent tout d'abord les hommes vers les sources et les séguias ; puis, si les pluies tardent encore, comme il arrive plusieurs fois par siècle, la famine chasse familles et troupeaux vers les plaines du Gharb. Les migrations de tribus, à la suite des guerres et des épidémies, activent encore ce perpétuel brassage. Le résultat de ces mouvements intérieurs est de faciliter la fusion des races, d'unifier la culture et de donner aux éléments qui forment le groupe « chleuh » des caractères communs qui le distinguent aisément des autres populations berbères.

VII. *Les chemins de l'Atlas et de l'Anti-Atlas.* — Quelle que soit la richesse de la vallée centrale de l'oued Sous, que prolongent, entre les deux chaînes, le Zagmouzen, le Haut-Dra et le Dadès, ce n'est pas dans cette partie du Sud-Marocain que l'on peut observer les manifestations les plus originales de la vie sociale des Berbères. Ces derniers ne se trouvent pas à l'aise dans les qsour et les gros villages, au milieu des séguias et des jardins. Ils s'y rencontrent avec les « haraten » — descendants d'esclaves noirs — les

(1) Terres non irriguées.

Arabes entrés au service du Makhzen, les chorfa et les marabouts, attirés par la fertilité des terres. La population des oasis qui résulte de ce mélange des races perd bientôt toutes qualités guerrières et tombe le plus souvent sous la domination des chefs étrangers ou des tribus plus belliqueuses du voisinage. Le véritable territoire des autochtones reste la montagne et c'est en étudiant les groupes qui l'occupent et qui restent les plus actifs et les plus nombreux que nous parviendrons en même temps à comprendre quelles influences s'exercent sur la vie des habitants des plaines.

Le Haut-Atlas et l'Anti-Atlas ne constituent en aucune manière une barrière infranchissable. De nombreux cols les traversent, qui empruntent la ligne des vallées, par lesquels de constantes relations s'établissent entre les deux versants, de telle sorte que le déplacement des hommes, la migration des familles et des tribus se trouvent à peine arrêtés par l'obstacle des montagnes.

Dans l'Atlas occidental, le Tizi n Fedghat et le Tizi n Telwet, à près de 2.000 mètres d'altitude, font ainsi communiquer le pays des Skoura, le Haut-Dra, avec Demnat et Marrakech, par un chemin que les neiges d'hiver viennent parfois couper pendant quelques semaines. Plus à l'Ouest, le Tizi n Test, qui s'élève à 1.900 mètres, présente les mêmes difficultés ; il est suivi par les voyageurs qui se rendent de Taroudant à Marrakech, en suivant la vallée du Nefis. Le Tizi Maʿcho, dont l'altitude ne dépasse pas 1.400 mètres, est libre en toute saison ; il commande le passage de Taroudant à Imi n Tanout et à Mogador. Enfin, sur la piste côtière qui borde le pays des Haha, on ne trouve d'autre difficulté que la pente des dernières collines de l'Atlas et le lit des oueds à sec au voisinage de l'Océan ; c'est la voie naturelle des invasions entre les plaines du Sous et de Marrakech, qu'Arabes et Berbères ont si souvent empruntée au cours des siècles.

Ces routes du Deren ne sont elles-mêmes que le prolongement de celles qu'utilisent à travers l'Anti-Atlas les voyageurs, venus des palmeraies du Noun et du Bani et qui veulent gagner les villes du Nord. D'Aqqa et de Tatta, par les crêtes des Ida ou Kensous ou la vallée des Inda ou Zal, on parvient ainsi dans la plaine du Sous, au point même où la piste du Tizi n Test gravit le Haut-Atlas vers Marrakech ; de Tamanart par Amanouz et le Tizi n Taraqatin, on gagne le pays des Ida ou Gnidif et des Aït Mzal pour trouver devant soi le passage du Tizi Maʿcho, à travers le Deren. Entre

l'Océan et le massif occidental du Kest et des Ida ou Semlal, le territoire vallonné des Aït Ba ʿAmran, la plaine de Tiznit et des Chtouka, offrent une route facile aux caravanes qui montent vers Mogador en suivant la piste des Haha.

Il existe beaucoup d'autres cols intermédiaires qui, sans être aménagés pour la marche des chameaux lourdement chargés, franchissent les crêtes élevées, entre les hautes vallées de chaque versant. Dans le Deren, les montagnards utilisent pendant la belle saison, avec leurs mules, jusqu'à plus de 3.000 mètres d'altitude, des chemins difficiles qu'anime en outre le passage des femmes, des enfants et des troupeaux.

La transhumance des moutons et des chèvres, l'échange des noix, de la laine et des amandes des hautes vallées, contre les grains, le thé, le sucre et les objets manufacturés des souks du Dir, entretiennent la continuité de ces relations. L'activité qu'on observe sur ces crêtes pendant les journées de printemps et d'été suffit à faire comprendre l'importance des liens qui unissent la plaine et la montagne.

En vain, le cloisonnement intérieur des vallées, que les gradins successifs de l'Atlas découpent en bassins séparés et ferment par des gorges, isole-t-il les uns des autres les villages. En dépit de l'hostilité réciproque des cantons berbères d'une même voie de passage, on voit s'établir à grande distance, du Nord au Sud, des alliances dans la direction suivie par les routes transversales de la montagne. Les petits états des sommets se trouvent de la sorte associés aux villages des dernières pentes ou de la plaine.

Au contraire, les relations sont difficiles entre les villages établis à même altitude dans des vallées parallèles, et seuls des sentiers de chèvres permettent de passer de l'une à l'autre ; comme, d'autre part, les échanges économiques entre des populations voisines qui vivent dans des conditions identiques demeurent sans intérêt, on comprend que l'horizon politique des petits états de montagne, si étendu vers le Nord ou vers le Sud, dans la direction de la plaine de Marrakech ou de la plaine intérieure du Sous, se limite au contraire pour chacun d'eux vers l'Est ou vers l'Ouest aux villages les plus rapprochés.

VIII. *Les massifs montagneux.* — Le rôle de ces grandes voies de passage qui franchissent les deux chaînes n'est pas seulement de

faciliter le déplacement des hommes et l'activité économique. Ce sont elles qui découpent l'Atlas et l'Anti-Atlas en massifs séparés, à l'intérieur desquels la vie matérielle et sociale des tribus revêt des formes particulières, qui donnent à chacun d'eux une véritable originalité, et expliquent la part distincte qu'ont prise leurs habitants aux grands événements historiques du Sud-Marocain.

C'est, en effet, sur le chemin des cols que le passage des tribus et l'action du Makhzen ont eu pour résultat, depuis des siècles, de détruire les institutions locales et de faire de ces routes naturelles, au point de vue politique, une sorte de prolongement de la plaine au milieu de la montagne. Sur cette ligne d'étapes, jalonnée de kasbas, le Sultan fait avancer ses harkas lorsqu'il veut intervenir dans la vie du pays ; des chefs y naissent et grandissent qui servent la cause de l'Empire, cependant qu'à l'écart, dans leurs vallées inaccessibles, les tribus indépendantes s'unissent au contraire pour veiller à la défense de leurs frontières.

Tel est le groupe formé par les tribus des Glawa, des Ourika, des Ghighaya et des Ouzgita du Haut-Tifnout, dans la région difficile que limitent à l'est le Tizi n Fedghat et, à l'ouest, le Tizi n Test. Un large massif dont les sommets atteignent 4.300 mètres d'altitude à l'Wanoukrim et au Likoumt, domine toute cette partie de la montagne ; elle recèle le lac glaciaire d'Ifni, et les neiges de ses plateaux donnent naissance de toutes parts à des torrents. Sur les deux versants, s'échappent des vallées étroites et encaissées dans lesquelles l'homme se trouve comme écrasé par une nature trop puissante. Nulle part, dans l'Atlas, on n'éprouve une impression d'isolement aussi forte que dans des villages des Ourika ou du Haut-Tifnout, perdus sous les noyers géants que baignent les eaux froides des sommets. Seule, la présence du col de Telwet, donne quelque vie à ce rude pays, situé à l'écart des grands courants historiques et l'on comprend que ses habitants, une fois soumis au Makhzen, n'aient eu d'autre rôle que de donner leur appui à des chefs étrangers, maîtres du Haut-Dra ou de la plaine de Marrakech, ou qu'ils aient mis leur énergie obstinée au service des maîtres du grand col, appelés par leurs ambitions à de lointaines entreprises dans les steppes du sud.

Entre le chemin qui mène du Nefis au Tizi n Test et celui qui conduit d'Imi n Tanout au Tizi Maᶜcho, une autre région s'étend dont l'aspect est moins rude et moins sauvage. L'Atlas s'y fait

plus humain et moins hostile; sans doute, près des crêtes de l'Erdouz, de l'Igdad et du Tichka, il conserve encore un caractère de sévère grandeur ; la ligne des sommets que la neige couronne jusqu'à l'été, s'y révèle même plus noble et plus belle peut-être que sur le dur plateau de l'Wanoukrim ; mais sur les pentes s'élèvent des forêts de chênes verts et de cyprès, et le réseau des rivières et des torrents, au bord desquels se pressent les villages, pénètre plus profondément au cœur de la montagne, par les vallées de l'Ogdemt, de l'Aghbar, de l'Asif el Mal et des Seksawa. Il semble ici que l'union des hommes et de la nature soit plus intime et plus parfaite, et que le rêve ait pu naître là d'un royaume berbère, isolé du monde, conscient de la force que peuvent constituer les habitants des hautes vallées lorsqu'ils parviennent un instant à s'accorder, en formant une seule alliance contre l'étranger des plaines. Aussi cette partie du Deren est-elle devenue un des bastions de la résistance berbère. C'est le petit bassin de Tinmel, dans la vallée supérieure du Nefis, qui a prêté son cadre aux premiers efforts des tribus almohades. Ce sont les villages des Seksawa qui ont vu naître les petits rois du XIIIe siècle, dont la puissance l'esprit d'intrigue et d'entreprise firent parfois trembler les Mérinides à Marrakech. De nos jours encore, le Makhzen est resté impuissant à soumettre les dernières tribus rebelles groupées autour des sommets du Tichka et les efforts des grands caïds ont dû s'arrêter au seuil des gorges qui défendent l'entrée du territoire de ces républiques demeurées libres au prix d'efforts millénaires.

Au delà du Tizi Maʿcho, le pays des Ida ou Tanan et des Haha vient prolonger jusqu'à l'Océan celui des tribus du Haut-Atlas. Les conditions générales de la vie, le peuplement et l'histoire ont donné à cette région des caractères qui la distinguent aisément du reste du Deren.

Dans cette partie extrême de l'Atlas, la grande chaîne ne se continue, au delà de la profonde coupure de l'Oued des Aït Mousi, que par deux lignes de crêtes étroites et dentelées, qui viennent atteindre l'Atlantique pour former deux promontoires et dessiner les deux baies d'Agadir et du cap Guir. Plus au nord, on ne trouve plus de grands sommets, mais seulement de vastes plateaux calcaires terminés vers le nord et l'est par des falaises abruptes entre lesquelles serpentent les gorges profondes des oueds à sec. Plus loin encore, vers Mogador, ce sont les collines desséchées des Haha, dont l'as-

pect ne s'égaie que sur les rives de l'Oued Qsob. La forêt d'arganiers et de tuyas s'étend du sud au nord sur tout le pays, depuis la montagne jusqu'aux rives du Tensift. La tristesse et la solitude qui y règnent viennent ajouter encore à la désolation générale. La vie ne s'épanouit que dans le creux des oueds, aux points où l'eau vient affleurer par instants ; sur les berges se pressent alors de pauvres villages, tandis que dans les gorges des oueds, des touffes serrées de palmiers, qu'enlacent les vignes, sortent des ravins. Ailleurs, sur les plateaux, les sources font presque défaut ; chaque Berbère y construit une maison sur une colline isolée et creuse des citernes ; pour labourer, il défriche à l'entour la forêt, en brûlant sur de vastes espaces les arbres et les broussailles.

Il n'existe, surtout au nord et à l'ouest de ce pays, aucun obstacle difficile qui puisse arrêter le passage des tribus venues du Sahara ou de l'Anti-Atlas, chassées vers le Gharb par la famine. Aussi cette zone extrême de l'Atlas se trouve-t-elle peuplée en grande partie de familles originaires du sud. De la même manière, les Berbères n'ont pu offrir aucune résistance durable au passage des harkas du Sultan venues du nord. Les Haha, depuis longtemps réduits à l'obéissance, sont ainsi devenus les fidèles serviteurs de l'Empire et jusque dans les plaines du Sous, des Chtouka et des Aït Ba ʿAmran, ils ont combattu pour faire respecter sa puissance. Seuls, les Ida ou Tanan, réfugiés dans la partie la plus inaccessible du territoire, se sont efforcés de préserver leurs libertés en s'écartant des chemins du Makhzen.

La montagne du Sirwa, que les vallées entourent de manière à dessiner un vaste cercle, tracé par le Zagmouzen, le Tifnout, le Tidili, l'Imini et les ravins des Aït ʿAmer, constitue, elle aussi, un refuge naturel dont l'aspect est bien fait pour mériter le nom d' « Igherm » — de forteresse — que les Ait Waouzgit aiment à lui donner.

Cette masse étrange, aux teintes rougeâtres, est dominée par des pics isolés qui s'élèvent çà et là au milieu d'un vaste plateau volcanique. Des arêtes de basalte profilent dans le ciel leurs lignes fantastiques, tandis qu'à leurs pieds, de gros villages, dominés par d'immenses magasins, vivent sous un soleil ardent, au voisinage des sources alimentées par la fonte des neiges du printemps. C'est sur les flancs de ce volcan qu'est restée fixée depuis de longs siècles la confédération des Aït Waouzgit. Descendues du

plateau pour coloniser les vallées, les tribus du Sirwa se sont d'ailleurs mêlées à celles des deux grandes chaînes du voisinage, mais sans jamais abandonner complètement leurs traditions et leurs caractères propres.

Les diverses parties de l'Anti-Atlas sont plus difficiles à séparer les unes des autres. A l'est, la chaîne se trouve si usée que seuls, quelques pitons de roches éruptives subsistent comme témoins. C'est le pays des vastes plateaux des Zenaga et des Souktana dont les terres seraient fertiles si le ciel n'avait déjà l'inexorable limpidité du Sahara.

Plus loin, dans l'Anti-Atlas central, entre la vallée des Inda ou Zal et le territoire des Aït Abdallah et des Ilalen, la montagne se relève pour former les pics du Fidoust et de l'Adrar Waklim, à 2.200 mètres d'altitude, cependant que, sur la ligne des crêtes, les plateaux s'étendent en pente douce sur les deux versants. Ici encore, la vie de l'homme est rude ; les meilleures moissons sont pauvres et seuls quelques villages entourés d'amandiers prospèrent près des sommets et des sources. Les oueds creusent vers le Sahara de profondes entailles et les sources qui apparaissent parfois dans leur lit desséché, font vivre des palmeraies déjà semblables, par leur aspect extérieur, à celles du Bani.

Dans un pays aussi difficile, le problème de la subsistance matérielle domine tous les autres. Il absorbe toutes les forces et, comme les ressources locales demeurent insuffisantes, l'émigration temporaire devient une impérieuse nécessité. L'énergie des hommes en arrive à s'user, au cours de cette lutte constante ; l'activité se détourne plus aisément de la vie politique et c'est plutôt par leur habileté commerciale que les Chleuhs de l'Anti-Atlas central se sont acquis, depuis de longs siècles, dans tout le Maroc, leur meilleure réputation.

Au contraire, dans les montagnes de l'ouest, la nature semble favoriser l'existence d'un groupe de tribus plus énergiques et plus guerrières. Le massif du Jebel Kest arrête sur ses pentes occidentales les pluies venues de l'Océan et de ses flancs sortent des rivières permanentes, dont les eaux transparentes parviennent jusqu'à la mer. Plus au sud, le grand cirque des Ammeln et des Ida ou Semlal, que domine le pic isolé de l'Adrar Meqqorn, assure à ses habitants un territoire inaccessible. Enfin, des gorges profondes dans un pays tourmenté, des sommets aux formes étranges, comme l'Adad

Medni, servent de refuge aux fortes tribus des Ida Oultit, qui maintiennent en présence du Makhzen maître de la plaine, la longue tradition de l'indépendance berbère de la montagne.

IX. *La mer.* — Dans leurs territoires de montagne, aussi bien que dans les plaines irriguées, les Berbères du Sous donnent tous leurs efforts à la mise en valeur de leurs terres ; aussi leur activité ne se trouve-t-elle pas sollicitée par les aventures extérieures que la mer aurait pu offrir à une race plus entreprenante et moins absorbée par la conquête du sol. Il est vrai que la côte sud du Maroc, de Mogador à l'embouchure du Noun, est assez peu favorable au développement de la navigation locale. L'hiver, la houle de l'Océan vient battre avec une force dangereuse les falaises et les plages. Quelques abris naturels, à Imswan, au Cap Guir, à Agadir, permettent seulement aux pêcheurs d'utiliser de légères pirogues. Plus au Sud, les embouchures du Sous, des oueds de Massat, d'Aglou, d'Ifni et du Noun sont plus dures encore et demeurent impraticables, à l'exception des mois d'été. Aussi voit-on les marins attendre, pour armer leurs barques, les journées de calme et ne s'écarter de leurs petits ports qu'avec la plus grande prudence.

Par bonheur, la faune de l'Océan se trouve d'une prodigieuse richesse ; quelques heures suffisent pour capturer sur le sable, avec des filets primitifs, des milliers de thons et de bonites, qui se vendent, séchés ou cuits, à grande distance sur les marchés de l'intérieur. Mais, malgré l'intérêt que présentent pour ce pauvre pays les ressources complémentaires de la pêche, les bords de l'Océan restent presque déserts. La pénurie des sources, l'insuffisante activité des habitants et les dangers des abris et des plages contribuent à faire des rives de l'Atlantique un des types les plus classiques de « côte de dispersion ».

Les difficultés d'accès de la côte ont par ailleurs suffi à écarter le plus souvent les navigateurs étrangers. Comme dans toutes les autres régions atlantiques du Maroc, les maîtres de la mer qui cherchaient à prendre pied sur le continent, rencontraient, en effet, ici une double difficulté : ils devaient tout d'abord vaincre les périls de la barre et ensuite la résistance des tribus, dont l'habitat situé à l'intérieur échappait à leurs atteintes directes. Ces circonstances expliquent à la fois l'échec des interventions extérieures

et la faible vitalité des petits ports de l'Océan dont le rôle s'est limité à la petite pêche et au trafic commercial d'un pays pauvre, replié sur lui-même, et qui n'a longtemps demandé à l'Occident que des armes pour se défendre et mieux garder ainsi son isolement.

On n'a donc jamais vu naître sur les rives du Sous aucune civilisation maritime berbère, puisque les autochtones se sont montrés incapables de quitter le rivage sur leurs barques trop fragiles ; il ne s'est pas développé davantage d'activité étrangère durable qui ait modifié sensiblement la vie du pays. Les établissements phéniciens, fondés par Hannon au ve siècle avant notre ère, n'ont eu qu'une vie éphémère et ont disparu sans laisser de traces. Au temps de Juba, les Iles Fortunées — l'Archipel des Canaries — semblent avoir, beaucoup plus que les mauvais abris de cette côte du Sous, été l'objectif des flottes romaines. Plus tard, les marins arabes qui pratiquèrent jusqu'au XIIIe siècle les rives de l'Atlantique de Tanger au Sénégal, ne paraissent pas avoir donné une grande attention au sud du Maroc. Lorsqu'à la fin du XIVe siècle, Jean de Bethancourt s'empara des Canaries, où vivaient alors des populations d'origine berbère ou libyque, les Guanches, l'usage des barques demeurait inconnu dans les îles. Ce que nous savons de la vie des insulaires, d'autre part, indique que depuis de longs siècles, ils étaient restés entièrement séparés du continent.

L'intervention étrangère la plus résolue dans le Sous s'est produite au temps de la conquête chrétienne du XVIe siècle. Mais l'établissement des Portugais à Mogador et à Agadir a d'ailleurs eu surtout pour conséquence de déterminer à l'intérieur une puissante réaction maraboutique qui devait aboutir à leur défaite; le résultat de ces luttes fut ainsi de défendre le Sous plus jalousement encore, pendant plus de quatre siècles, contre la pénétration européenne.

Ici, comme sur toute la côte occidentale du Maroc, les longues vagues de l'Atlantique qui viennent mourir en se brisant sur les plages, en écartant du rivage les navires, enfermaient plus sûrement encore que les murailles les mieux gardées le vieil Empire musulman dans ses institutions archaïques. En même temps, dans cette province lointaine d'un pays que la nature suffisait déjà à isoler de l'Occident, les tribus berbères s'efforçaient dans leurs bastions montagneux, loin des chemins du Makhzen, de garder intactes

une langue, des traditions et des coutumes plus anciennes encore.

C'est à la faveur de cette double défense contre l'extérieur que les habitants du Sous devaient conserver sous nos yeux jusqu'à présent, dans leurs vallées retirées, la vie obscure et agitée que connurent sans doute les peuples de la Méditerranée avant le développement des cités et des Empires de la Grèce et de Rome.

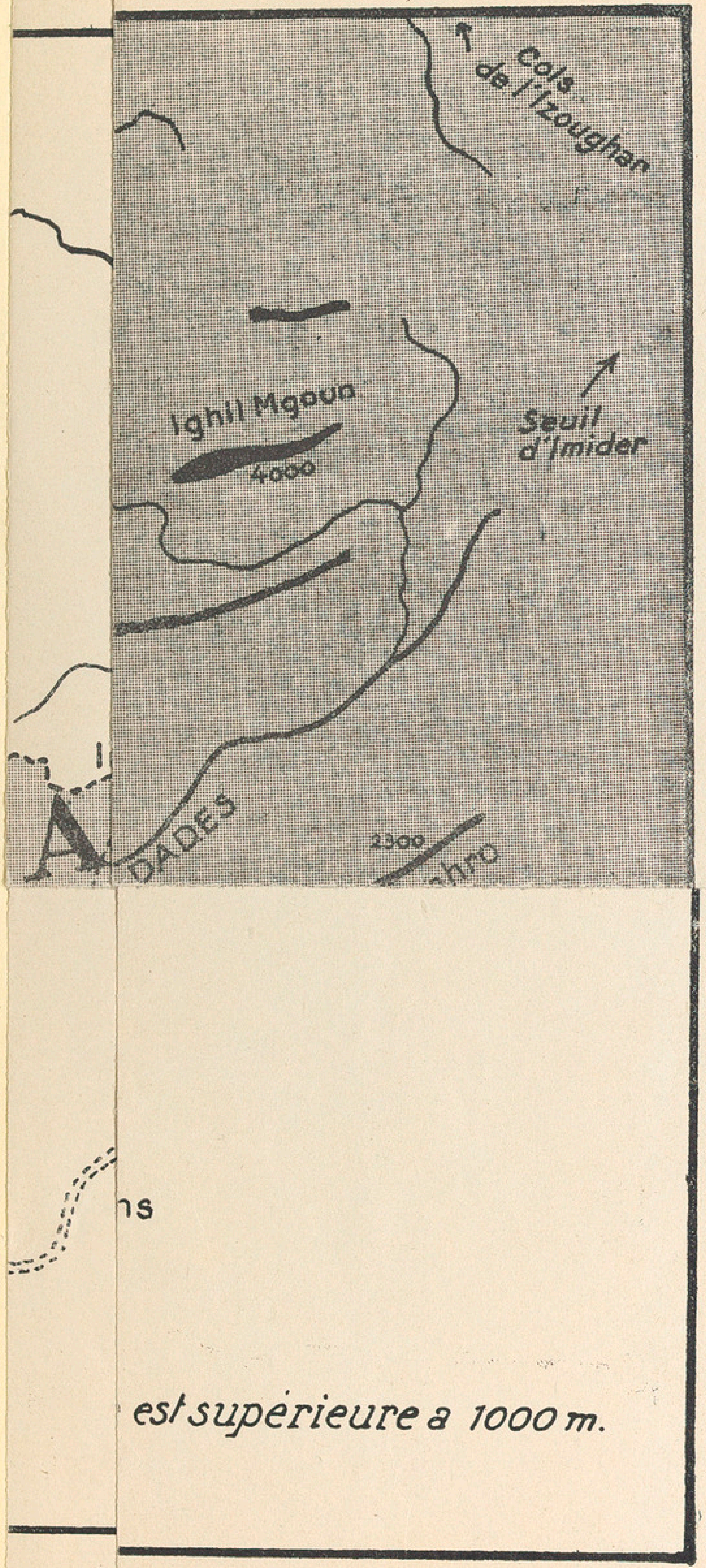
CHAPITRE II

La population du sud marocain

I. Le peuplement ancien du Sous (jusqu'au XIe siècle). — II. Les luttes ethniques des XIe et XIIIe siècles. — III. La domination et la décadence des Arabes. — IV. Les déplacements intérieurs. — V. Conséquences de la fixation au sol sur la cohésion des groupes sociaux. — VI. Forme des groupements humains (villes, villages, hameaux). — VII. La maison. — VIII. La famille. — IX. Les classes sociales. — X. La vie économique. — XI. La vie religieuse. — XII. La vie intellectuelle.

Isolé de la mer par la barre, limité par des chaînes de montagnes à l'intérieur desquelles la nature a ménagé aux hommes d'inaccessibles refuges, le Sous peut apparaître à première vue aux yeux d'un observateur étranger comme une région séparée du reste du Maroc, l'habitat d'un seul groupe humain de même origine qui aurait subsisté en gardant intactes, à l'intérieur de frontières inviolées, ses coutumes et ses lois. L'existence d'un type ethnique aux caractères assez bien définis pourrait, dans l'ignorance de l'histoire, entretenir cette illusion. Il se trouve, au contraire, que l'uniformité relative qui caractérise la vie humaine dans le sud du Maroc résulte du mélange intime de familles et de tribus d'origines diverses, du choc renouvelé des envahisseurs et des autochtones, de l'opposition des sédentaires des plaines et des montagnes et des nomades venus du désert par l'Anti-Atlas occidental, la voie des oasis du Dra et du Zagmouzen ou la route côtière des Haha.

Les phases successives du peuplement du Sous forment ainsi la trame cachée de l'histoire. Nous chercherons ici à les indiquer, en interprétant les documents souvent obscurs et incomplets qui nous sont parvenus ; nous essaierons ensuite de décrire les aspects les plus généraux de l'existence des hommes dans un pays qui a


Cols de l'Izoughar
Ighil Mgoun
4000
Seuil d'Imider
DADES
2300
ns
est supérieure a 1000 m.


LA PROVINCE DU SOUS
CARTE PHYSIQUE
Echelle 1/1.000.000
AQQA
IDA OULTIT
Nom de district ou de Tribu
Assadès
Nom d'oued
Sirwa
Tidsi
Nom de montagne
de Lieu ou Ville
Voie de commuhications
La région teintée est celle dont l'altitude est supérieure à 1000 m.
HAUT-ATLAS
ANTI-ATLAS
Od Tensift
Marrakech
Mogador
Demnat
HAHA
IDA OU TANAN
Imswan
C. Rir
Agadir
Plaine du Sous
Taroudant
CHTOUKA
Tiznit
Wijjan
AIT BA'AMRAN
IFRAN
TAMAMART
Ksabi
Goulimin
Tarjicht
Jl Taskaliwin
Od Dra
Od Noun
AQQA
TATTA
Jl Bani
TISINT
SOUKTANA
ZENAGA
INDA OUZAL
Sirwa
AIT AMER
Khela Tiromin
OURIKA
GLAWA
Ighil Mgoun
Seuil d'Imider
Cols de l'Izoughan
Taourirt
DADES
Jl Saghro
AIT ATTA
Tizi n Telwet
Anghomeur
ILALEN
IDA OU KENSOUS
AIT ABDALLAH
AMANOUZ
IDA OU SEMLAL
IDA OULTIT
Tidsi
Adrar n Fidoust
Adrar Waklim
Adrar Meqgorn
Ticka
Imin Tanout
Tisgin
Amiamia
GHIGHAYA
Tahanaout
Jl KIK
Asif Nefis
Asif el Mal
Od Sous
Ida ou Gwailal
Lmnaizla
Bou Lajlat
Tizi Macho
SEKSAWA
OCDEMT
Tizi n Test
TIFNOUT
Adoud Medni
AIT MZAL
IDA OUGNIDIF

fini par acquérir, après de longues luttes intérieures, une unité de langue, de croyances et de culture.

I. *Le peuplement ancien du Sous (jusqu'au XIe siècle).* — S'il faut ajouter foi aux documents les plus anciens que nous possédions sur la côte du Maroc, — le périple d'Hannon au ve siècle avant notre ère (1) — trois groupes distincts de populations vivaient alors au voisinage de l'Oued Dra : les Lixites, les Troglodites et les Éthiopiens. Les Éthiopiens étaient ces hommes de race noire, bien connus d'Hérodote, dont les traces si nombreuses ont été retrouvées dans la plupart des oasis sahariennes, et qui subsistent encore de nos jours avec leurs techniques archaïques au cœur du continent africain dans le Borkou et le Tibesti (2). Les pasteurs Lixites, qui étaient sans doute semblables, par leur genre de vie, aux Touaregs de notre temps, étaient, on peut le croire, les prédécesseurs des Senhaja au litham, répandus dans les plaines et les déserts, ceux-là mêmes qui devaient, aux premiers siècles de l'Islam, envahir les plaines du nord du Maroc. Enfin, il est permis de penser que les Troglodytes sédentaires, établis dans les montagnes de l'Anti-Atlas et du Haut-Dra, utilisaient, dès cette époque reculée, les nombreuses cavernes creusées dans les falaises, que les Berbères attribuent de nos jours invariablement aux chrétiens, premiers habitants légendaires du pays.

On n'a pu jusqu'ici parvenir à retrouver la trace, sur les côtes atlantiques, des cinq ports fondés par Carthage entre le Cap Cantin et l'embouchure du Dra ; les colonies qui les peuplaient furent sans doute rapidement détruites par les autochtones. Les Éthiopiens devaient disparaître aussi presque complètement, si l'on en croit les traditions recueillies au temps d'Edrisi, sous les coups que leur portèrent les tribus du désert (3). Seuls subsistèrent Lixites et Troglodytes qui, selon notre hypothèse, auraient appartenu aux deux grandes familles berbères de nomades et de sédentaires qui ne cessèrent de s'opposer par la suite.

(1) Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, 3e éd., p. 295, 482, 499; Périple d'Hannon, I à VII; Hérodote IV, 184 et 196 (Cf. recueil de textes, R. Roget, *Le Maroc chez les auteurs anciens*. Paris, 1924, p. 16 à 20).

(2) E.-F. Gautier, *Le Sahara*. Paris, 1923, p. 124. Peut-être faut-il les regarder comme les ancêtres des Haraten qui vivent de nos jours dans les gros qsour du Dra, du Dadès et du Ferkla, bien que, sans aucun doute, l'apport des esclaves soudanais ait en grande partie renouvelé au cours des siècles le sang des populations noires des oasis.

(3) Edrisi. *Description de l'Afrique et de l'Espagne* .Leyde, 1866, trad. Dozy et de Goeje, pp. 34-35.

On sait que l'occupation romaine du Maroc n'a pas dépassé les plaines du nord et la limite méridionale de la Mauritanie Tingitane fut marquée approximativement par les rives du Bou Regreg. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les géographes latins ne nous apportent sur le Sous qu'une liste indéchiffrable de tribus et les noms des grands fleuves.

Il nous faut attendre près d'un millénaire, jusqu'à Ibn Hauqal (ixe siècle), El Bekri (xie siècle) et Edrisi (xiie siècle) pour obtenir de brèves indications qui permettent de connaître quelle était la répartition des populations du Sous aux premiers temps de l'Islam. Encore devons-nous, pour bien comprendre les circonstances dans lesquelles se mêlent ou se heurtent à cette époque reculée les grandes familles berbères, faire appel aux traditions qu'Ibn Khaldoun s'efforça tardivement — au xive siècle — de recueillir et d'interpréter.

On ne pourrait, sans risquer de fausser l'histoire du Maroc en la simplifiant à l'extrême, chercher à expliquer le peuplement du Maroc par la lutte de deux groupes ethniques, les Branès et les Botr, entre lesquels Ibn Khaldoun semble partager l'ensemble des populations berbères, et dont l'opposition séculaire en Afrique du Nord ne serait que l'éternel combat des sédentaires et des nomades (1). Mais si la signification exacte des classifications généalogiques établies par des lettrés arabes et berbères du moyen âge est sans doute destinée à demeurer pour nous toujours obscure, les grandes divisions ethniques que distinguent, à la même époque, les historiens et les géographes sous le nom de familles des Masmouda, des Senhaja et des Zenata, gardent entièrement leur valeur et toute la vie ancienne du Maghreb s'explique par leurs luttes.

Ces groupes, qui embrassent d'innombrables tribus et confédérations, souvent dispersées dans toute l'Afrique du Nord, constituent aux premiers temps de l'Islam de véritables nations. Les éléments qui les forment se sentent unis par un lien puissant, qu'ils tirent de la croyance — peut-être illusoire — à une origine commune. Ces frères de même race sont assez unis pour se prêter mutuelle assistance contre leurs ennemis, défendre ensemble leurs dynasties et combattre en même temps celles de leurs rivaux.

1) E.-F. Gautier, *Les Siècles obscurs du Magreb.* Paris, 1927, p. 202 et sqq.

Les Masmouda représentent alors la presque totalité des sédentaires du Maroc, qui du Sous à Tanger, occupent les montagnes et les plaines voisines de l'Atlantique. Les Zenata sont des nomades qui viennent de l'Orient par vagues successives et se répandent dans les steppes centrales. Les Senhaja comprennent à la fois, dès les premiers siècles de l'histoire, des sédentaires anciens comme les tribus de Kabylie ou celles de Tanger et de Mazagan, et des nomades qui, sous le nom de Zenaga, vivent dans le Sahara occidental ou sur le versant méridional de l'Atlas central.

Bien que les indications des historiens soient souvent imprécises, nous pouvons essayer de tracer de la répartition des populations berbères des régions voisines de l'Atlantique vers le VIIe siècle, un tableau qui suffira à faire comprendre les grands événements de l'histoire jusqu'à l'époque de l'arrivée des Arabes.

Une masse homogène de tribus sédentaires est alors fixée dans l'Atlas occidental, des sources du Dra jusqu'aux rives de l'Océan, et forme le groupe le plus important de la famille des Masmouda. La plaine intérieure du Sous est peuplée d'agriculteurs Masmouda, mêlés aux Senhaja du sud, auxquels Ibn Khaldoun donne le nom de Zenaga, conservé jusqu'à nos jours chez une tribu au sud-est du Sirwa. Dans l'Anti-Atlas et sur les confins du Sahara, s'agitent les grandes tribus encore nomades — Gezzoula, Lamta et d'autres Zenaga — de la famille des Senhaja, qui ont exterminé les Éthiopiens du désert; elles attendent, pour pénétrer au pays des sédentaires, les occasions que l'histoire ne manquera pas de leur donner dans les siècles suivants. On sent planer sur le Sous, dès cette époque reculée, bien avant les invasions arabes. la menace de l'arrivée des nomades dans les vallées cultivées.

Au nord de l'Atlas s'étend la région que les historiens appellent le Sous inférieur — Sous el Adna — par opposition au Sous el Aqsa ou Sous extrême. Il comprend sans doute l'ensemble des plaines atlantiques, de l'Atlas occidental jusqu'aux abords de la chaîne côtière de la Méditerranée. Ce sont aussi pour la plupart des agriculteurs Masmouda qui l'habitent. Au sud de l'Oum er Rbiʿa vivent, en effet, les Doukkala, Regraga et Haha, que le choc des tribus arabes brisera ou refoulera plus tard vers le sud ; au nord du même fleuve, arrivant jusqu'au voisinage de Salé et au territoire actuel des Tadla, ce sont les Berghwata qui vont bientôt fonder leur royaume hérétique avec de faux prophètes dont le

prestige sur les tribus vient du coran berbère qu'ils enseignent. Sur les rives du Sebou, vivent les Beni Hasan dont le territoire est contigu à celui des Ghomara.

Ce dernier groupe appartient aussi, s'il faut en croire Ibn Khaldoun, aux tribus des Masmouda ; il occupe alors les montagnes qui bordent la Méditerranée, en sorte que la plus grande partie des régions habitées par les sédentaires dans le Maghreb el Aqsa forme un peuple de même race, de mêmes traditions et de mêmes coutumes (1).

A peine, sur la côte, deux îlots de Senhaja, l'un au voisinage de Tit et de l'Oum er Rbiʿa, l'autre aux abords de Tanger, viennent-ils interrompre la continuité du territoire masmoudien. Mais déjà, sur les confins sahariens du Sous, la grande famille rivale des Senhaja lance vers les plaines des essaims successifs de tribus conquérantes qui repoussent les Masmouda de la vallée du Sous et qui, plus à l'Est, franchissent l'Atlas et le Moyen-Atlas et font leur place en rejetant, à l'Ouest de la chaîne du Rif, les Ghomara des montagnes du Nord.

La grande lutte des Masmouda et des Senhaja, sans doute engagée depuis des siècles, au moment de la conquête musulmane, se trouve compliquée dès le VIIIe siècle et plus encore à partir du Xe, par l'apparition des Berbères Zénètes, nomades venus de l'Est sur les traces des conquérants musulmans, par la route d'invasion de Taza à Fez. Cependant que se crée et s'organise le royaume des Berghwata sous l'égide de ses rois-prophètes, au centre du Maroc, des principautés Zénètes se forment tout à l'entour : à Salé, au pays des Tadla, à Aghmat, etc. ; leurs chefs engagent, avec les hérétiques, une guerre sans merci. Les premiers Zénètes ne sont d'ailleurs que l'avant-garde d'une armée qui viendra plus tard et dont les derniers éléments seront, au XIIIe siècle, les tribus des Beni Merin (2).

II. *Les luttes ethniques des XIe et XIIIe siècles.* — C'est alors qu'apparaissent les conquérants almoravides, Berbères Senhaja de la tribu des Lemtouna, venus du Sénégal, qui entraînent avec eux les Lamta de l'Anti-Atlas (1053). La domination de Yousef

(1) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. II, p. 135.

(2) L. Massignon, *Le Maroc dans les premières années du XVIe siècle*. Alger, 1906, p. 140, 146.

Ben Tachfin marque la décadence de la puissance des Masmouda sédentaires ; elle précipite tout d'abord la ruine des Berghwata — déjà ébranlés par les coups que leur ont portés les Zénètes Beni Ifran — et cette disparition prend une grande importance, parce qu'ainsi se trouve brisée la continuité ethnique des tribus sédentaires, dont les territoires s'étendaient jusqu'alors de l'Atlas occidental au Rif ; le Deren lui-même est conquis et visité par les Almoravides dans ses moindres recoins (1) ; enfin, dans le Nord, les Ghomara sont menacés par la poussée sans cesse plus forte des Senhaja venus de l'Atlas central qui ont franchi les rives de l'Ouergha, et atteignent à présent les rives de la Méditerranée. Sans doute, à la même époque, dans le Sous-extrême, d'autres Senhaja, les Gezzoula s'avancent-ils déjà de l'Anti-Atlas vers le Sous, prenant la place laissée libre par les Lamta, et commencent à leur tour la lutte contre les Masmouda.

Bien que les historiens arabes ne nous disent pas dans quelles conditions fut réalisée la conquête almoravide, l'ensemble des événements dont nous devinons confusément l'enchaînement suggère à ce moment l'idée d'une lutte de races ; les rapides succès des Lemtouna, la puissance de leur domination s'expliquent, non seulement par l'effort énergique de leurs armées, capable de briser un à un les petits états berbères indépendants qui couvrent alors le Maroc, mais aussi par une alliance conclue entre tous les Senhaja du Maghreb extrême. Commencée sous un prétexte religieux, la conquête almoravide devint la guerre des Senhaja, arrivés des steppes et du désert, contre les Masmouda sédentaires des montagnes et des plaines fertiles ; l'antagonisme ainsi exaspéré des deux familles berbères ne fut pas une des moindres causes qui rendirent possibles, au XIIe siècle, la réaction almohade et le prodigieux succès des tribus du Nefis. Ces petits groupes de Masmouda, nous le verrons, surent, en trente ans, fonder un royaume au cœur de l'Atlas, puis vaincre dans tout le Maghreb extrême les armées almoravides ; enfin conquérir, avec le reste de l'Afrique du Nord, l'Espagne musulmane.

L'épopée des grands chefs almohades, Ibn Toumert et ʿAbd el Moumen, eut pour première conséquence, de donner pour un siècle et demi aux populations de l'Atlas occidental une puissance

(1) Ibn Khaldoun, II, p. 71.

et une richesse qu'elles n'avaient jamais connues ; mais l'effort d'organisation de l'Empire almohade, dont nous étudierons bientôt le caractère si particulier, contribua aussi à consolider la structure des groupes sociaux qui étaient alors fixés dans le Sud-Marocain.

Les nombreux documents historiques que nous possédons sur cette époque nous permettent de connaître les noms et les territoires de ces grandes tribus avec une précision suffisante. Dans la région des cols des Glawa et sur les deux versants de l'Atlas, du Dadès à Demnat, sont les Heskoura, dont les tribus aujourd'hui séparées les unes des autres, ont cependant conservé jusqu'à présent le même territoire qu'autrefois. Viennent à l'Ouest les Hintata, à présent disparus, puis les Gedmiwa encore sur place à l'ouest du Nefis ; les Genfisa, dont les Seksawa représentent actuellement le groupe le plus actif ; enfin, les Haha, au voisinage de l'Océan, dont l'habitat n'a subi qu'un faible changement.

Dès le XIIe siècle, nous voyons d'ailleurs des étrangers venus de la plaine du Sous ou de celle de Marrakech, comme les Demsira, les Ida Ou Mahmoud, les Ergita, ainsi que des fractions de Zenata ou de Doukkala, prendre place auprès des tribus almohades. On peut croire que c'étaient là des groupes repoussés de leur habitat par les invasions des plaines ou même, parfois, des émigrés politiques réfugiés dans le Haut-Atlas (1).

Sur le cours inférieur de l'oued Sous, vivaient en des lieux voisins de ceux qu'ils occupent encore Mesgina, Ksima et Chtouka. Dans l'Anti-Atlas, au sud de Taroudant, nous trouvons déjà, groupées autour des Arghen, les tribus des Ida Ou Nadif, Indouzal, Ida Ou Zeddout, Ida Ou Zekri. Plus à l'Est, les Ait Waouzgit entouraient le Sirwa, cependant que, sur les deux versants de l'Atlas central, s'agitaient les innombrables tribus des Senhaja de l'ombre et du midi.

Lorsque l'Empire, fondé par les Masmouda, se trouva consolidé, les grandes familles autochtones avaient déjà, dans leur ensemble, pris leur place actuelle dans le pays. A peine dans les plaines de l'Oum er Rbi'a, les Berghwata finirent-ils de disparaître sous les coups des Almohades eux-mêmes, tandis que dans l'Anti-Atlas, la marée montante des Gezzoula continuait de menacer la paix des sédentaires de la vallée du Sous.

(1) El Beidaq, *Documents inédits d'histoire Almohade*, trad. E. Lévi-Provençal. Paris 1928, p. 64-65.

Ainsi voyons-nous, jusqu'à la fin du XIIe siècle, se constituer peu à peu le peuplement du Maroc, sous des aspects que la répartition présente des tribus permet encore de retrouver. Il est vrai que jusqu'ici, ce sont des Berbères qui se disputent la possession du sol. A peine quelques Arabes venus d'Orient ou d'Andalousie s'établissent-ils dans les villes. L'Occident au temps des Almohades reste encore le domaine presque exclusif de la vieille race africaine tandis que depuis deux siècles déjà, la grande vague des invasions hilaliennes a bouleversé l'Ifriqiya et le Maghreb central.

III. *La domination et la décadence des Arabes.* — C'est sous le règne de Yaʿqoub el Mansour qu'apparaissent pour la première fois au Maroc, en 1187, les tribus arabes déportées par le souverain almohade après avoir fomenté des révoltes en Ifriqiya (1).

La première conquête musulmane, dirigée par Oqba ben Nafia, n'avait amené, on le sait, que d'infimes modifications ethniques dans la Berbérie occidentale. Plus importantes par leurs conséquences furent les déportations successives des tribus hilaliennes, transplantées dans les plaines du Gharb et sur le territoire des Berghwata par ordre des khalifats almohades. C'est alors que se constituent de véritables tribus à la recherche d'un habitat définitif : ce sont les Jochem, dans les plaines du nord, au voisinage du Loukkos ; les Beni Jabir, au pays des Tadla ; les Atbej, voisins des Doukkala, et, plus près de l'Atlas, pénétrant sur le sol berbère chez les Haha, les Haret et les Nader. Ces groupes nomades ne devaient pas cesser de se déplacer au cours des siècles suivants au milieu des tribus sédentaires, jusqu'au moment où elles prirent le parti de se fixer à leur tour dans les plaines du nord.

La conquête du pouvoir par les Zénètes Mérinides n'altère pas, par elle-même, d'une manière appréciable, le peuplement du Sud-Marocain ; mais, au même moment, à la fin du XIIIe siècle, fond sur toute cette région, une terrible tempête, dont les effets ne se dissiperont pas avant trois cents ans : l'invasion des Arabes Maʿqil.

Les Maʿqil, d'origine inconnue, frères cadets sans doute des Hilaliens dont ils suivent les traces dans le désert depuis le sud de l'Ifriqiya, nomadisent alors dans les steppes de la Moulouya. Vers

(1) G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie.* Paris, 1913, p. 200 et *passim*

1250, 'Ali Ibn Yedder, un petit chef almohade de la haute vallée du Sous, révolté contre les derniers successeurs d''Abd el Moumen, fait appel à ces Arabes pour se constituer une armée et repousser les Gezzoula de l'Anti-Atlas. Imprudente démarche qui attire bientôt auprès des premiers alliés d''Ali Ibn Yedder, d'innombrables familles venues du désert : des tribus entières envahissent le pays ; au nord du fleuve du Sous, se répandent les Chebbanat ; au sud, les Dwi Hassan. Lorsque les Mérinides prennent le pouvoir vers 1275, les Ma'qil sont déjà assez puissants pour leur payer un tribut de dix-huit mille chameaux après une défaite (1). Sauf pendant les courtes périodes de la domination du Makhzen Mérinide dans le Sous, ce sont eux les véritables maîtres du Sud.

La masse des tribus Ma'qil, sans cesse accrue, submerge la plaine du Sous; bientôt, les petites tribus berbères nomades, Lamta, Zeggen, Lakhes, qui vivent au sud des Haha, se trouvent absorbées par les Chebbanat, tandis que les Dwi Hassan refoulent les Gezzoula. Quelques éléments hilaliens, des Sofian, venus de la plaine du nord et qui forment les tribus des Haret et des Kelabiya, traversent la zone côtière et viennent jusqu'à la vallée du Sous faire paître leurs troupeaux. Enfin, au XIVe siècle, les Berbères ne sont plus partout que les confédérés des Arabes ; et lorsque les Chebbanat et les Dwi Hassan, établis de part et d'autre du fleuve, mesurent leurs forces, on voit chaque parti entraîner à sa suite les groupes berbères de son territoire.

Cependant, la suprématie des Arabes dans la vallée du Sous ne pouvait se prolonger. Incapables de soutenir un royaume berbère — nous les voyons, en effet, précipiter la ruine des Beni Yedder — impuissants à faire sortir du sein de leurs tribus déchirées par des querelles de famille un chef qui les commande, ils n'avaient d'autre rôle que d'entretenir l'anarchie. D'autre part, vivant dans une région impropre au nomadisme, entourée de montagnes restées aux mains des sédentaires, ils étaient par avance condamnés à disparaître sous les efforts que faisaient les Berbères pour s'assurer la possession des terres cultivables.

Au cours de la nuit du XVe siècle, cette longue période sur laquelle nous ne possédons aucun document historique, se consomme en effet la ruine des Ma'qil. Rien ne nous permet de connaître les

(1) Ibn Khaldoun, I, p. 132.

phases successives de ce renversement des forces en présence (1). Mais, lorsque le Sous reparaît au début du XVIe siècle à la lumière de l'histoire, le peuplement du Sud-Marocain se trouve presque entièrement réalisé sous la forme que nous lui connaissons à présent, avec une prépondérance marquée des éléments berbères.

Au cours des siècles suivants, l'évolution s'accentue ; le désert tend à redevenir le véritable habitat des Arabes. Tandis que leurs groupes établis à demeure dans les plaines irriguées de l'oued Sous, du Dra et de Marrakech, se laissent gagner par les habitudes de la vie sédentaire, tout en conservant encore, lorsqu'ils forment des tribus entières, une vie sociale et politique qui les distingue des Berbères, plus au Sud, sur le Moyen Dra, le Noun et la Seguiet el Hamra, se rassemblent ceux que l'on nomme de nos jours les Oulad Ma'gel — descendants des anciens Ma'qil — fidèles aux traditions séculaires du nomadisme. Le Sahara, où vivent leurs nombreux troupeaux de moutons et leurs chameaux, est resté leur vraie patrie et dans les oasis qui s'y trouvent, ils se contentent d'exploiter, dans des qsour misérables, le travail des haraten. C'est pendant les mauvaises années seulement qu'on les voit entrer avec leurs familles et leurs animaux par groupes isolés dans la plaine intérieure du Sous et l'Azaghar de Marrakech, lorsqu'ils viennent humblement demander aux sédentaires un asile provisoire. Parfois dans ces périodes de disette, quelques-uns d'entre eux se laissent attirer par la sécurité — bien relative d'ailleurs — de la vie sédentaire au pays des Chtouka ou des Haha. Un village d'Oulad Ben Seba', d'Oulad Dlim se fonde, qui conserve encore avec le désert, pendant les premières générations, d'actives relations. Mais les nouveaux arrivés sont vite gagnés aux coutumes locales. Un siècle suffit pour rendre ces misérables Arabes semblables par le genre de vie, les pratiques religieuses et magiques et la langue même, aux Berbères chez lesquels ils se sont établis.

Au XVIIe siècle, le domaine de prédilection des Arabes reste la vallée de l'Oued Sous, où les Oulad Yahya et les Menabha, descendants des Ma'qil, sont aujourd'hui fixés, mêlés à présent aux Howara, Berbères arabisés, qu'amenèrent peut-être dans cette région les Saadiens.

D'autres grandes tribus Ma'qil, les Ahlaf et les 'Amarnat

(1) L. Massignon, *op. cit.*, p. 132.

vivent au XIVe siècle dans les steppes qui bordent le Haut Dra. De même que les Hilaliens du pays des Tadla, ils se mêleront aux Berbères Heskoura et aux Seddrata, Berbères arabisés, qu'on trouve de nos jours sur le Haut-Dra et le Dadès. Ces Arabes sont d'ailleurs restés longtemps des étrangers au pays ; en cette qualité, ils sont toujours prêts à entrer au service des prétendants, des agitateurs ou même des chrétiens. C'est sur les Maʿqil du Sous et du Dra que s'appuiera au XVIe siècle la politique portugaise ; des intrigues se noueront depuis Santa-Cruz, la ville actuelle d'Agadir, jusqu'au pays des Mezwar du Dra dans le district de Tinzoulin, cependant que dans les plaines du Nord les Hilaliens des tribus Sofian et Jochem, alliés aux Portugais de Safi et de Mogador, ravageront les cultures des Berbères au pied de l'Atlas jusqu'aux portes de Marrakech. Mais peu à peu, les Arabes du Dra se trouveront, eux aussi, repoussés dans le Sahara. De nos jours, les Oulad Yahya de la Khela Tifernin, les ʿArib et les Roha du coude du Dra ne prennent plus qu'une part réduite à l'activité des grandes vallées.

Ainsi se consomme, dans le Sud-Marocain, le triomphe des sédentaires sur les nomades, la lente assimilation des étrangers par les autochtones ; par groupes ou par familles isolées, les derniers venus se fixent au sol et l'on ne retrouve plus, dans la solitude du désert, que des éléments irréductibles dont la faiblesse et la misère présentes nous permettent difficilement d'imaginer ce que fut jadis la puissance des Maʿqil.

IV. *Les déplacements intérieurs.* — Alors même que le peuplement de la région du Sous paraît achevé, des mouvements intérieurs continuent d'agiter la masse des tribus sédentaires. Des déplacements de petits groupes sociaux finissent de réaliser le mélange intime des éléments de provenances diverses, déjà préparé par le choc des grandes familles berbères ou arabes.

Ce phénomène de « brassage » se poursuit sous deux formes. Nous avons dit plus haut l'attirance exercée par les vallées irriguées et les oasis du Dir sur les habitants des montagnes ou des plaines infertiles. Mais il se produit aussi un déplacement de tribus vers le Nord, qui indique bien, par la constance même de sa direction, l'existence d'une inquiétude permanente des hommes obligés de vivre dans ce dur pays. Nombre de tribus de l'Anti-Atlas ou

du versant sud de l'Atlas ont ainsi poussé des colonies sur les pentes septentrionales du Deren ou dans le pays des Haha. Souvent d'ailleurs, le souvenir du lien ethnique qui unissait la fraction détachée à la tribu-mère a disparu. Seul le nom subsiste qui nous indique la provenance de ces groupes favorisés, qui ont de la sorte réussi à se fixer plus au Nord dans des régions moins hostiles à la vie humaine. Tels sont les Souktana, établis depuis peu à une journée de marche de Marrakech, sur les premières pentes des collines du Kik et qui sont les frères des Isouktan de l'Anti-Atlas oriental; les Ouzgita du Jbel Kik, parents des Ait Waouzgit du Sirwa, les Aït Semmeg du Dir sud de l'Atlas, au nord-est de Taroudant, venus sans doute du pays des Aït Semmeg du versant nord de l'Anti-Atlas ; les Ida Ou Bouzia, Aït 'Amer, Aït 'Aisi, dans le sud des Haha, originaires des tribus du même nom qui sont encore fixées dans la plaine ou le Dir des Chtouka.

En réalité, nous le verrons, chacune des petites tribus qui vivent ainsi à grande distance au nord du territoire du groupe social qui leur a donné naissance et dont elles conservent le nom, n'est pas exclusivement constituée de familles de même sang ; beaucoup d'étrangers arrivés de toutes directions, sont venus grossir la masse des émigrés. Mais la fondation de ces colonies n'en demeure pas moins, à l'origine, une manifestation de ce grand mouvement historique de migration vers le nord des tribus venues du Sahara et des steppes, qui s'achève à présent sous nos yeux par d'insensibles déplacements de familles dans un pays désormais conquis à la vie sédentaire.

V. *Conséquences de la fixation au sol sur la cohésion des groupes sociaux.* — Au moment où s'affirme, dans le Sud-Marocain, la prédominance des agriculteurs berbères sur tous les éléments d'origine extérieure, il n'est pas inutile d'observer combien se trouve alors affaibli le lien jadis si fort qui unissait entre elles les tribus dont étaient faites les grandes familles des Masmouda et des Senhaja. Depuis le XVIe siècle, après le passage des Arabes et la réaction maraboutique, il semble que l'hostilité des deux races ait disparu. En effet, désormais, les historiens ne nous citent plus leurs noms que pour montrer la science qu'ils ont du passé ; de nos jours, le terme même de Masmouda n'est plus compris dans le Deren que par les lettrés. Dans l'Anti-Atlas on ne désigne plus,

par le nom de « Gezzoula », une grande famille berbère, mais simplement un parti politique, un « leff » qui s'oppose à celui des « Souktana ». L'histoire du Sous est maintenant remplie par la lutte de groupes sociaux beaucoup plus faibles qu'autrefois : ce sont des confédérations, des tribus ou même de simples fractions de tribus, qui se disputent entre elles la prééminence. De nouvelles alliances s'établissent dans lesquelles la disposition des territoires joue sans doute un rôle plus important que la notion de parenté. A mesure que se poursuit la conquête et l'appropriation du sol par les Berbères, il semble que la terre elle-même retienne les hommes, les emprisonne dans des frontières naturelles de plus en plus resserrées : les limites géographiques des petits états qui se constituent ainsi brisent l'unité de ces grandes masses jadis homogènes, dont les combats nous donnaient l'explication cachée des événements du haut moyen âge.

Il se produit ainsi une sorte de reconstruction de la société berbère par le dedans : de minuscules unités sociales concentrent toute l'activité politique des sédentaires, dans les régions où jadis sans doute des liens de solidarité ethnique unissaient à grande distance des peuplades en mouvement.

En même temps s'affaiblit peu à peu la tradition berbère commune à tous les peuples de l'Orient, d'ancêtres éponymes par lesquels on explique l'alliance des éléments dont sont formées les grandes confédérations et les tribus (1) ; on n'imagine plus de nos jours, comme aux temps d'Ibn Khaldoun, de savantes généalogies pour faire comprendre les relations des tribus entre elles ; seule subsiste la croyance, assez vague d'ailleurs, à la fraternité de sang de tous les membres des petits cantons entre lesquels se trouvent à présent fractionnées les masses ethniques autrefois plus cohérentes. Encore verrons-nous comment l'apport constant d'éléments étrangers à l'intérieur des frontières des États autonomes de la montagne altère sans cesse davantage la notion primitive de parenté, qui tend à disparaître pour faire place à la solidarité des familles unies dans la possession d'une même vallée.

VI. *Forme des groupements humains* (*villes, villages, hameaux*). — Désormais fixée au sol, la population du Sous se concentre,

(1) Masqueray décrit en Kabylie (*Formation des cités chez les sédentaires de l'Algérie*, Paris 1886, p. 102) une situation semblable.

selon les régions, en villes, en gros villages, en hameaux dispersés.

A la vérité, les villes, Marrakech, Mogador, Taroudant, bien que peuplées en majorité de Berbères, sont demeurées malgré l'importance des liens politiques et économiques qui les unissent aux tribus du voisinage, des organismes étrangers.

Marrakech, la plus grande ville du Maroc, dont la population atteint de nos jours cent cinquante mille habitants, est sans doute un centre urbain puissant qui exerce son attirance sur les tribus les plus lointaines du Sous. Mais cette ville, fondée par les Almoravides, en un site choisi par eux à grande distance de l'Atlas afin d'échapper aux attaques des Masmouda, est demeurée, malgré les efforts des dynasties almohade et saadienne, une simple résidence du Makhzen et un grand marché permanent. Les nombreuses familles originaires du Sud qui s'y trouvent fixées n'y exercent que d'humbles métiers et subissent les lois de cette cité musulmane, sans avoir jamais tenté de les modifier selon le génie propre de la Berbérie.

Mogador, construite au XVIIIe siècle pour servir de port aux tribus du Sud, voisines de l'Atlantique, sous le contrôle permanent du Sultan, est une création plus artificielle encore. Les chleuhs qui l'habitent, dont l'activité commerciale se trouve paralysée par la présence d'une importante colonie israélite — douze mille habitants, plus de la moitié de la population totale — restent confinés dans les professions inférieures et ne parviennent pas à jouer le rôle de citadins.

Enfin, Taroudant s'élève en un site favorable parmi des jardins que fertilise l'eau du fleuve, au milieu de la plaine triangulaire que bordent l'Atlas et l'Anti-Atlas. La croisée de deux grands chemins naturels, celui de la vallée même du Sous et la route des oasis d'Aqqa et de Tisint au Tizi n Test et à Marrakech, en fait un centre destiné, semble-t-il, par la disposition générale du pays, à devenir une véritable capitale berbère. Cette ville tient d'ailleurs la place d'une autre cité identique, Igli, disparue depuis l'époque des Almohades. Cependant Taroudant est demeurée avant tout la résidence du Makhzen dans le Sous, le siège des gouverneurs arabes. Ruinée et mise à sac plus de dix fois au cours de l'histoire, elle a été le plus souvent repeuplée, grâce à des étrangers, Arabes, esclaves noirs et rifains, et l'on ne trouve à présent, derrière ses

vieux murs crénelés, que huit mille habitants confinés dans une existence misérable.

Le Sous a connu jadis d'autres cités de moindre importance qui furent sans doute des créations spontanées des autochtones et vécurent exclusivement sous des lois berbères. Telles furent vraisemblablement Aghmat et Nefis au pied du Dir septentrional de l'Atlas. Mais ce furent là de simples agglomérations villageoises établies autour d'un marché, dans des oliveraies prospères, comme le sont aujourd'hui Amismiz et Imi n Tanout. Les chefs des premières dynasties du Sud, les Maghrawa et les Idrissites s'appliquèrent à les développer et à les embellir jusqu'au moment où la fondation de Marrakech par les Almoravides entraîna peu à peu leur décadence économique et politique.

Léon l'Africain nous décrit aussi, au début du XVI[e] siècle, d'autres petites villes dans lesquelles les habitants abritaient leurs récoltes et qui étaient entourées de remparts en pierre sèche (1). Telles furent les petites forteresses des Haha, groupées surtout sur les bords de l'oued Qsob et du Tensift, qui disparurent sous l'effort combiné des Arabes et des Portugais. Chacune d'elles possédait quelques milliers d'habitants qui se gouvernaient selon les mêmes règles qu'observent de nos jours les tribus indépendantes de la montagne. On peut se demander d'ailleurs si l'existence de ces petites cités ne s'explique pas surtout par l'impérieuse nécessité dans laquelle se trouvèrent, du XII[e] siècle au XVI[e] siècle, les sédentaires des plaines de défendre leurs biens et leurs récoltes contre les attaques des nomades. Par la suite, lorsque les Arabes eurent cessé d'agiter le pays par leurs courses, se furent dispersés parmi les tribus berbères et attachés au sol à leur tour, on ne vit plus reparaître les petites villes « ceintes de pierre crue » que les guerres portugaises avaient fait disparaître et dont l'utilité ne se faisait d'ailleurs plus sentir; toute la population se dispersa dès lors dans la même région en maisons isolées et en minuscules hameaux, ainsi qu'il nous est facile de l'observer à présent.

A défaut de grandes villes, dans lesquelles les Berbères ne sont que des étrangers, ou de petites cités qui n'ont pas résisté à la guerre, le Sous ne connaît de nos jours d'autres centres importants que ceux qui apparaissent au pied même de l'Atlas, sur la ligne des

(1) Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, Édit. Scheffer, t. I, p. 134-235.

sources ou à l'entrée des grands chemins du Deren ; telles sont par exemple Amismiz, Imi n Tanout, Mneizla, Bou L'ajlat et Talekjont dont la prospérité dépend de la richesse de leurs cultures et de l'activité de leurs marchés, au point de jonction de la plaine et de la montagne. Mais ces gros villages, dont la population atteint un millier d'habitants, sont le plus souvent formés de plusieurs quartiers distincts, de hameaux séparés qui constituent de petites unités politiques opposées les unes aux autres (1).

Les villages berbères ne sont pas tous semblables les uns aux autres.

Lorsqu'on quitte les plaines pour pénétrer en montagne, on voit se succéder tout d'abord les villages du Dir, sur les premières pentes, puis les petits hameaux des vallées et parfois, plus haut encore, quelques gros villages des sommets.

Sur le Dir, les groupements humains prennent souvent un aspect défensif. Les maisons se pressent sur le flanc de la montagne tandis que les cultures s'étendent dans la plaine. Lorsque la sécurité le permet, il existe à la fois un village de montagne solidement construit en pierre et, au milieu des cultures irriguées et du « bour », des « 'azib » hâtivement édifiés, où s'abritent les troupeaux et les travailleurs des champs. Si le Makhzen fait régner la paix dans le pays, ces constructions légères de la plaine deviennent bientôt à leur tour de véritables villages (2).

Dans les vallées étroites de l'Atlas, la pauvreté du sol, l'exiguïté des champs disposés en petites terrasses ne peuvent suffire à faire vivre une population nombreuse. Les hommes se dispersent alors en petits hameaux de dix à vingt feux qui s'égrènent le long des torrents, séparés par une distance de deux ou trois kilomètres et parfois davantage. Ces groupements de maisons s'étagent habituellement sur les pentes de la vallée. Leur site n'est pas toujours

(1) Nulle part le caractère de divisions intérieures de ces petites unités n'est plus apparent qu'à Tisgin des Gedmiwa où sont juxtaposés, au centre d'une oliveraie, une douzaine de hameaux formant quatre groupes politiques différents.

(2) Le double établissement en plaine et en montagne des tribus du Dir peut être observé surtout chez les Gedmiwa, Dwiran et Mzouda. Villages de montagne et azibs de plaine portent souvent le même nom. Le territoire de la tribu dans l'Atlas se trouve ainsi complété par une vaste étendue cultivée dans l'Azaghar. Le fractionnement intérieur et les divisions politiques de la tribu qui existent en montagne se trouvent comme projetés dans la plaine et les mêmes luttes s'y poursuivent entre les mêmes partis. Lorsque l'insécurité apparaît et se prolonge, le plus souvent à la suite de guerre avec les tribus arabes du voisinage, chacun regagne sa maison de montagne, à l'intérieur de laquelle il garde précieusement en tout temps ses provisions.

La même disposition des villages associés de montagne et de plaine existe sur le Dir du Nord de l'Anti-Atlas, chez les Chtouka.

un emplacement favorable à la défense, car dans un pays où les difficultés d'accès sont si grandes, on n'a pas à craindre d'attaque des étrangers et le seul péril vient des luttes intérieures. Aussi l'exposition des maisons au soleil, le voisinage des cultures, les nécessités de l'abri des troupeaux, de la conservation des grains, de l'usage des aires à battre, sont pour la fondation des hameaux des circonstances qui l'emportent sur le souci de la sécurité. Seuls les chefs, pour se défendre de leurs sujets plus souvent que de leurs ennemis, se préoccupent d'édifier des enceintes et des tours élevées.

Par contre, dans les régions d'accès facile, sur les plateaux montagneux de l'Anti-Atlas ou dans le pays des Haha, les hameaux doivent veiller à leur propre sécurité. Ils s'entourent de haies épaisses de jujubiers et se protègent par des tours de guet ou des postes de défense. Lorsque les maisons, par groupes de deux ou trois, se dressent sur le sommet des collines, elles deviennent de véritables petites forteresses aux murs épais, aux meurtrières étroites et les familles qui les habitent, associées par des liens du sang, peuvent s'y prêter assistance et soutenir un long siège.

D'autres fois aussi, dans les régions plus riches — au fond des cuvettes plus fertiles qui apparaissent çà et là dans l'Anti-Atlas — des groupes de hameaux sont établis autour des magasins collectifs, à l'intérieur desquels chaque foyer garde ses provisions. La masse même des maisons forme alors, autour de ces greniers, une défense naturelle.

Enfin, près des sommets, les gros villages, presque inconnus sur les pentes de l'Atlas, reparaissent à la tête des ravins au voisinage des plateaux favorables à la vie des troupeaux. Tels sont, par exemple, Tassa des Aït Haddiyous, et Tasgint des Ida ou Mahmoud, près du Tichka, ou Amasin des Ikhozamen, près des pics du Sirwa. Ces agglomérations de cent à deux cents feux, souvent dominées par de grands magasins aux allures de forteresses ne sont d'ailleurs en réalité que des villages d'hiver situés à plus de deux milles mètres d'altitude. Chacun vient s'y abriter lorsque tombent les premières neiges ; mais, pendant la belle saison, les habitants se dispersent par groupes de quelques familles, au milieu des pâturages des sommets et cultivent çà et là de pauvres champs de seigle et d'orge autour des enclos de pierre sèche qui leur servent de maisons.

La plupart de ces agglomérations berbères — petites cités aux apparences villageoises, hameaux des vallées, villages d'hiver des sommets — présentent un double caractère commun. Elles sont établies presque toujours auprès des cours d'eau, parce que la vie humaine dans le sud du Maroc se trouve étroitement liée à l'utilisation des sources et des séguias. Elles n'occupent que d'une manière exceptionnelle des emplacements défensifs naturels sur le sommet des pitons à la manière des villages de la Kabylie du Djurjura.

Si l'on observe avec attention l'aspect extérieur de ces divers groupements, petites villes ou villages, on aperçoit l'importance qu'y prend presque toujours le hameau habité par un groupe patriarcal de dix à vingt feux. Toute maison isolée tend à se développer, si la famille qui l'habite parvient à prospérer, de manière à former, par la juxtaposition des chambres séparées construites par les fils et les alliés, une association assez forte pour assurer sa propre défense et exploiter ses terres en sécurité. De même, un gros village n'est que la réunion de plusieurs hameaux. Chacun d'entre eux appartient à un groupe familial distinct et il suffit souvent pour connaître le nombre de ces petites unités sociales élémentaires qui constituent une petite république berbère de compter sur le sol le nombre des quartiers séparés (1).

VII. *La maison.* — Il n'existe pas, il est à peine nécessaire de le dire ici, une « maison berbère » de type uniforme, dont la disposition puisse être opposée à celle de la « maison arabe ». Le plan, la construction, l'aménagement de la demeure de l'agriculteur du Sous diffèrent selon que celle-ci se trouve isolée ou perdue dans un groupe, en plaine, sur le Dir ou en montagne, dans une région d'accès difficile ou au contraire sur le passage d'une voie naturelle

(1) Au voisinage du désert dans les oasis du Noun et du Bani, dans le moyen Dra et le Dadès, il est fréquent d'observer l'existence de gros qsars dont les maisons se rapprochent en se protégeant mutuellement. Souvent même, le village est entouré d'un rempart ; c'est qu'ici le voisinage des nomades, la division de la population en haraten cultivateurs, et pasteurs arabes ou berbères — qui jouent souvent le rôle de protecteurs — modifient considérablement les conditions d'existence que nous avons observées à l'intérieur de la province du Sous.

On a souvent signalé le caractère urbain de la construction des qsars. Il semble même qu'il existe dans le Dra et le Dadès une tradition architecturale particulière et une technique plus savante et plus parfaite que dans tout le Sud-Marocain. C'est sans doute à l'influence artistique du Dra que l'on doit les belles « tighremt » rencontrées à Telwet et chez les Imeghran.

Les constructeurs les plus réputés de ces « tighremt », ainsi que des kasbas seigneuriales de l'Atlas proviennent de la tribu des Aït Bou Yahya, au Nord de Tisint.

de pénétration. L'état social et politique de la tribu fait aussi sentir son influence, en imposant à l'aspect extérieur une grande simplicité dans les régions où subsistent les institutions républicaines, tandis que se développe, au pays des chefs temporels, le goût du décor et de l'ornementation. On peut cependant, pour simplifier, s'en tenir aux distinctions essentielles et opposer la maison de plaine à celle de montagne.

En plaine, dans la vallée du Sous, au pays des Chtouka et des Haha, prédomine un type de maison sans étage constituée par des chambres qui s'ouvrent à l'intérieur d'un enclos carré. La protection extérieure est habituellement assurée par un mur de terre battue que l'on construit au pilon dans un coffrage en bois (1) ; la partie inférieure de la muraille est souvent faite de pierre, car elle donne une meilleure assise à l'ensemble et, d'autre part, le travail des voleurs qui percent les murailles la nuit est rendu plus difficile ; dans certaines régions, le mur est remplacé par une haie d'épines de jujubier, qui dépasse deux mètres de hauteur, cependant qu'une ou deux tours de guet construites aux angles permettent de faire la veille ; au coin des murs, de vieux pots renversés et des crânes de bovidés détournent le mauvais œil et chassent au loin les mauvaises influences.

Les troupeaux sont conservés dans la cour centrale, sur laquelle prennent jour les diverses pièces séparées de la maison ; au milieu d'un côté de l'enclos, une lourde porte, fermée par une serrure en bois, flanquée de larges piliers de maçonnerie, défend l'entrée. Cette porte s'ouvre sur une pièce basse, utilisée à la fois comme vestibule et comme magasin. Lorsque les fils sont mariés, chaque pièce est habitée par un ménage. Un peu à l'écart des autres pièces, s'élève souvent une petite chambre en étage, c'est la « tamesrit », où l'on reçoit les hôtes, qui y accèdent par l'extérieur.

Les maisons de montagne sont plus modestes. Elles sont faites de petites unités séparées auxquelles on accède par l'extérieur. On les construit en pierre, maçonnées avec un peu d'argile ; leurs terrasses sont en terre et bordées de lourdes pierres plates. Chacune d'elles possède un étage, si peu élevé qu'on s'y tient debout avec peine ; en bas, vivent les chèvres et les moutons ; la partie supérieure est réservée aux provisions et à l'habitation des hommes.

(1) En raison de ce procédé de construction, au moyen d'un coffrage en planches (louh), on donne souvent au mur lui-même le nom de « louh ».

Les portes d'entrée sont légères et fragiles, car l'on n'a pas à craindre les voleurs étrangers. Une grande pièce carrée, sans étage, couverte d'une terrasse au centre de laquelle est ménagée une large ouverture, sert de cuisine et de gynécée. Tout à l'entour s'étendent les aires à battre limitées par des pierres dressées. Afin d'éviter le froid et l'humidité, on ne perce dans les murs que de minuscules fenêtres ; dans les régions agitées par la guerre, ces ouvertures prennent l'aspect de meurtrières et l'on prend soin de les disposer de telle sorte que les habitants ne puissent être atteints par une balle tirée de l'extérieur. Enfin, sur les terrasses, des galeries fermées par des claies de branches de lauriers roses, permettent de vivre au grand air, à l'abri des rayons presque verticaux du soleil.

Ces pauvres maisons des hautes vallées, toutes semblables les unes aux autres, étagées sur une pente, ressemblent souvent aux alvéoles d'un nid de guêpes.

Tristes sous la pluie et la neige, lorsque les habitants grelottent dans la vermine et que les nuages s'attardent sur le flanc des montagnes, ces petits hameaux s'animent au soleil. Dans le ciel éclairci, les fumées s'élèvent par l'ouverture béante des cuisines ; les hommes s'assemblent sous les galeries pour deviser ; sur les terrasses, sèchent les grappes dorées de maïs et les piments écarlates. Les troupeaux sortent des enclos, guidés par les enfants, cependant que les femmes, qui montent vers la forêt pour y chercher leurs lourdes charges de bois mort, oublient avec courage leur existence misérable et lancent dans la lumière la note aiguë de leur chant.

VIII. *La famille.* — Chaque hameau isolé, ou chaque partie d'un village est habitée, nous l'avons vu, par un groupe familial, patriarcal et agnatique auquel on donne dans le Sous le nom d' « ikhs ». C'est l'unité la plus petite, mais aussi la plus vivante, qui contribue à former des groupes sociaux plus vastes en pays berbère.

L'« ikhs » se constitue spontanément par le développement naturel de la famille qui habite une maison isolée. En effet, le Chleuh, presque toujours monogame, surtout s'il est pauvre, vit avec ses fils dans l'indivision ; ses cousins s'établissent auprès de lui. Des étrangers, venus dans le pays comme travailleurs à gages, ou des frères de tribu, épousent les filles. En trois ou quatre géné-

rations se forme un groupe nombreux et puissant, souvent dirigé par un vieillard, qui est le chef naturel de ce nouveau hameau.

Les divers membres de l' « ikhs » ne se trouvent pas réunis au cours de l'existence journalière. Chaque génération vit, en effet, à l'écart de celle qui la précède ou qui la suit ; le père et le fils ne prennent pas ensemble leurs repas, du moins en public. Les hommes et les femmes, d'autre part, forment deux sociétés distinctes qui ont des traditions, des croyances, un vocabulaire différent. Les hommes s'efforcent d'observer les lois de l'Islam ; les femmes, au contraire, restent attachées à des pratiques magiques qui sont une survivance des croyances les plus anciennes. Les marchés mêmes sont parfois séparés (1). Enfin, au cours des pèlerinages et des foires annuelles, les deux sexes se réunissent souvent à part. Les fêtes des femmes, à l'occasion desquelles se trouvent conservées des traditions licencieuses antérieures à l'Islam, accentuent encore davantage l'organisation séparée des deux groupes.

La femme berbère, sans avoir dans cette région, l'indépendance qu'elle a gardée dans le Maroc central, n'est cependant pas placée sous l'étroite tutelle et dans la demi-servitude que l'on observe chez les tribus arabisées de la plaine et qui est une conséquence de l'islamisation complète. Il n'est pas rare de voir apparaître dans l'histoire des tribus du Sud quelque mère énergique qui défende les biens de ses enfants orphelins et parfois même dirige secrètement la politique d'un canton.

XI. *Les classes sociales.* — Cette société, formée de groupes familiaux distincts, entre lesquels les constitutions politiques s'efforcent de faire prévaloir le principe de l'égalité n'est cependant aucunement démocratique. Elle comprend, au contraire, des classes que l'on peut, selon la considération dont elles jouissent, ordonner hiérarchiquement. La plus respectée est celle des marabouts et des chorfa. Ces personnages sont, en principe, les descendants des saints, célèbres par leurs vertus ou leur science et ceux des membres de la famille du Prophète. En réalité, la plupart des familles qui peuvent se réclamer d'ancêtres arabes prétendent à une origine chérifienne, tels les Oulad ben Sebaʿ, qui sont seulement des Maʿqil, ou encore les Berbères Ilalen dont le nom transcrit sous la forme

(1) Il existe des marchés spéciaux pour les femmes dans la région des Haha et la plaine des Chtouka.

arabe d' « Hilala » prête à confusion avec celui des envahisseurs « Banou Hilal ».

Les marabouts qui vivent groupés autour du tombeau d'un ancêtre connu et respecté forment de petits groupes séparés qui se gouvernent par eux-mêmes et qui demeurent le plus souvent soustraits aux rivalités politiques des autres « ikhs » berbères. Fixés sur les meilleures terres, au voisinage des sources et dans les vallées les plus riches, leur nombre atteint, selon les régions, le cinquième ou le dixième de la population totale, et ils constituent parfois de véritables petits états séparés à l'intérieur des tribus.

Vient ensuite l' « 'amma », qui est la masse des autochtones, dans laquelle se fondent peu à peu tous les éléments étrangers. Elle se divise en confédérations, tribus, fractions, et sous-fractions, dont nous étudierons plus loin la structure et l'évolution politique.

Inférieurs aux gens du commun sont les haraten, particulièrement nombreux, nous l'avons vu, dans les vallées du Sous et surtout du Haut-Dra et du Dadès, ainsi que dans les oasis du Noun et du Bani. D'origines diverses, ils sont peut-être le résultat du croisement des anciennes populations noires du Sahara et des esclaves du Soudan, amenés en grand nombre par les conquérants berbères ou achetés par les Sultans aux traitants arabes. Le Makhzen a été, en effet, de tout temps un grand importateur de noirs. Aussi les trouve-t-on en grand nombre au voisinage des kasbas de caïds ou près des forteresses chérifiennes. Dans l'Anti-Atlas, ils se sont mêlés sans difficulté aux tribus des Igezzoulen (1), sans toutefois se confondre complètement avec l' « 'amma ». Dans le Haut-Atlas, les Masmouda ont résisté davantage, mais on voit, dans les années de misère, les haraten, pour la plupart forgerons ou artisans, épouser les filles des notables. Les petits chikhs des hautes vallées possèdent presque tous deux ou trois esclaves noirs qui se marient dans le pays et dont les enfants prennent place peu à peu parmi les hommes libres.

Les Juifs forment la classe la plus méprisée en pays berbère. Cependant, eux aussi, finissent par entrer en partie dans les rangs

(1) « Malgré cette égalité politique, malgré cette communauté d'origine reconnue, les Chellaha se regardent comme supérieurs aux Haratin et ceux-ci ont le sentiment de leur infériorité. Ils cherchent à se relever en épousant des femmes de couleur claire ». « Parle-t-on mariage, dit le proverbe, l'Arabe demande : est-elle de bonne maison? le chleuh : est-elle riche ? le hartani : est-elle blanche ? » De Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 88.

de l' « ʿamma ». Sans doute, il existe encore d'assez nombreux mellahs — Goulimin, Illigh, Taroudant, Amismiz, Imi n Tanout — en relations étroites avec le grand centre juif qui prospère à Mogador en monopolisant le commerce du Sud. Mais les nombreuses traditions recueillies chez les Haha, dans l'Anti-Atlas central et occidental, ainsi que le Haut-Dra chez les Skourra et les Glawa prouvent l'existence ancienne de nombreuses familles d'origine juive, converties à l'Islam depuis quelques siècles. Au temps de Léon l'Africain, on voyait encore, dans le Sous quelques communautés israélites prendre part aux guerres de tribus pour défendre leurs terres et garder leur religion (1). Il est permis de penser que c'était là ce qui restait alors des vieilles tribus berbères judaïsées de l'Extrême-sud, que la conquête des Igezzoulen avait dû contraindre à accepter l'Islam. De nos jours encore, il n'est pas rare de trouver dans l'Anti-Atlas des familles converties depuis moins d'un siècle, de même que l'on montre la place d'anciens villages et d'agadirs ruinés dont la population juive a été vaincue, islamisée de force et dispersée par les musulmans du voisinage.

X. *La vie économique.* — Nous avons dit les conditions difficiles dans lesquelles se développe la vie humaine dans le Sous. Tantôt, comme dans l'Anti-Atlas, les pluies sont trop rares pour fertiliser les vastes étendues des plateaux sur lesquelles peut passer la charrue berbère ; tantôt, comme dans le Deren, où l'eau est plus abondante, c'est la terre qui fait défaut sur le flanc rocheux des montagnes ou dans les gorges étroites des torrents ; ailleurs, en plaine, les sources et les séguias suffisent à peine pour faire naître les petites oasis du pied du Dir ou le mince cordon de jardins au fond des grandes vallées.

Jadis, cependant, dans l'isolement de cette région, il s'était établi ici un régime d'équilibre ; au prix de quelques privations, une population qui restait repliée sur elle-même parvenait à se suffire, surtout en montagne ; elle n'avait à faire appel à l'extérieur pour accroître ses ressources — sous forme d'émigration temporaire des hommes valides — que lors des périodes de famine. Les bénéfices que les Chleuhs savent en outre retirer du commerce qu'ils pratiquent dans les villes donnaient même à certaines tribus —

(1) Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, Édit. Scheffer, t. I, p. 163-164.

les Aït 'Aisi et les Aït Mzal par exemple — une véritable prospérité.

Mais cette économie fragile devait être bouleversée par l'ouverture du Maroc aux marchés européens au XIXe siècle. Un pays aussi pauvre était, en effet, tenté d'améliorer par l'importation de denrées alimentaires, de vêtements et d'objets manufacturés ses conditions difficiles d'existence ; mais en même temps ces achats contribuaient à l'épuiser. Comme, d'autre part, l'établissement du pouvoir des grands chefs et des caïds sur les communautés indépendantes avait pour conséquence d'imposer aux tribus de lourdes charges, la ruine économique du Sous devait se trouver réalisée en deux générations d'hommes.

A la vérité, les diverses parties du pays se sont trouvées inégalement atteintes par cette transformation, selon leur état initial de pauvreté, le genre de vie de leurs habitants et leur degré de pénétration par l'économie moderne.

Dans les régions montagneuses, là du moins où l'évolution politique n'a pas sensiblement altéré la condition primitive des hommes, il n'existe pas de vrais pauvres ni de vrais riches. Chaque Berbère possède un petit troupeau de moutons et de chèvres, et dans le fond de la vallée quelques terrasses cultivées, de grands noyers irrigués par les séguias et des amandiers sur le flanc de la montagne. L'orge, le seigle, le maïs, les navets dont les longues guirlandes sèchent pendues le long des maisons, suffisent à la subsistance journalière. On ne sacrifie des chèvres ou des moutons qu'aux jours de fêtes ou lorsque passe un hôte. Le vêtement n'exige point de grandes dépenses. Celui des femmes est fait d'une très longue pièce de laine brune avec laquelle le corps est savamment drapé et que des fibules d'argent, de bronze ou d'épine fixent au-dessus des seins. Les hommes s'enveloppent d'une pièce de laine plus courte, à moins qu'ils ne portent — c'est de nos jours le cas le plus fréquent — une longue chemise et une culotte de cotonnade. Un ample manteau noir, « akhnif », muni d'un capuchon et décoré par derrière d'un étrange motif rouge, complète le costume du montagnard.

Le Haut-Atlas est presque entièrement dépourvu d'industries locales ; par contre, dans l'Anti-Atlas et le Sirwa, subsistent plusieurs foyers d'activité, dont l'origine et les traditions sont encore mal connues et mériteraient sans doute d'être étudiées. Des arti-

sans savent y fondre les minerais de fer et de cuivre, que l'on trouve en gîtes métalliques de faible importance, et dont la présence a suffi à consacrer la réputation de richesse minière du Sud. Des maîtres ouvriers, presque tous descendants d'esclaves noirs, fabriquent des fusils et des poignards incrustés d'argent. D'autres, juifs ou musulmans, conservent la tradition du travail des bijoux de bronze, d'argent et d'or. Nul doute d'ailleurs que ces petits centres industriels ne soient déjà frappés de décadence.

Depuis vingt ans, le développement du commerce dans l'ensemble de l'Empire et l'afflux des denrées et des objets manufacturés de l'Occident font sentir leurs conséquences jusqu'au fond des hautes vallées. Pour acheter ces nouveautés, le montagnard vend sur les souks du Dir ses récoltes de noix et d'amandes et une partie de son troupeau, et il envoie ses fils travailler dans les villes du Gharb, en Algérie et en France.

En plaine, la distance s'accroît plus rapidement encore, entre les riches et les pauvres. Les premiers possèdent les jardins ; les autres les cultivent. Les champs irrigués donnent en abondance les céréales, les légumes et les fruits. L'huile d'olive et d'argan constitue une autre richesse qu'on transporte dans des outres jusque dans les villes du Nord. La proximité plus grande des marchés facilite l'introduction des produits étrangers de telle sorte que l'existence matérielle d'un notable de la plaine du Sous tend à devenir semblable à celle des autres provinces où le Makhzen a de tout temps régné. Mais en même temps la vie des ouvriers des jardins, des « khemmas », est de plus en plus misérable. Seule, une émigration temporaire dans les villes du Maroc, en France ou en Algérie, permet aux hommes adultes de gagner, par de durs travaux, l'argent nécessaire à la subsistance de leurs familles restées au pays.

XI. *La vie religieuse.* — Le Sous s'est trouvé — la suite de son histoire nous fera comprendre par quelles circonstances — profondément soumis aux influences religieuses islamiques. L'œuvre millénaire des réformateurs, des chefs de confréries et des saints personnages dont les coupoles blanchies à la chaux frappent si souvent en ce pays les regards du voyageur, a été couronnée de succès et l'on chercherait en vain jusque dans les vallées les plus lointaines, un hameau sans mosquée.

Les grandes obligations religieuses, la prière, le jeûne, l'aumône, sont observées avec soin. Le pèlerinage même est fréquemment accompli par les notables, les marchands et les hommes de bien, surtout dans les tribus des plaines et des montagnes du Sud, chez lesquelles persiste jusqu'à présent un vif attachement pour la religion, accompagné d'ailleurs de la haine et du mépris du chrétien.

Mais quel que soit l'attachement des Berbères du Sous à l'Islam, ils aiment cependant à le concevoir dans les limites étroites de leurs petits états. C'est à leurs marabouts, à leurs savants et à leurs talebs qu'ils réservent le bénéfice de leurs dîmes.

Comme dans tout le reste de l'Afrique du Nord le culte des saints se manifeste ici sous ses aspects familiers si souvent décrits. On peut même observer que la vénération des Chleuhs pour leurs marabouts sait se modeler aux formes diverses de leur organisation sociale. Nous verrons bientôt l'importance de ces petits états superposés que sont la fraction, semblable à un canton, la tribu dont le territoire embrasse plusieurs vallées, la confédération qui s'étend parfois sur tout un versant de la montagne. Or, il est permis de dire que chacun de ces groupes possède ses saints patrons. Par exemple, les sanctuaires les plus vénérés, ceux de Moulay Brahim du Kik, Lalla 'Aziza des Seksawa, Sidi ou Sidi de Taroudant, Sidi Sa'id Ou 'Abd en Na'im des Haha et surtout Sidi Ahmed Ou Mousa du Tazerwalt, voient, chaque été, autour de leurs toits de tuiles vertes, se rassembler de nombreuses tribus de même race. Ces saints appartiennent ainsi à des groupes sociaux très vastes, formés d'une ou plusieurs confédérations. C'est eux qu'on invoque à grande distance pour implorer leur protection ou pour vouer un ennemi à une vengeance certaine. Les caïds et les chefs chassés de leur maison, les assassins en fuite, viennent près de leurs tombeaux chercher refuge, et les poètes qui s'adressent à un vaste auditoire ne manquent pas de rappeler leurs noms avant d'improviser leurs chants.

Les marabouts des tribus sont moins célèbres, mais leur rôle reste considérable. Ils ont souvent laissé près de leurs tombeaux de nombreux descendants héritiers de leur « baraka », qui sont invoqués comme arbitres dans les luttes intérieures. Leurs qoubbas sont le rendez-vous des co-jureurs que le droit berbère oblige à réunir dans les cas de meurtre ou de vol.

Viennent enfin les saints des cantons et des villages dont les

noms sont parfois obscurs et énigmatiques. Ceux-ci ne révèlent parfois leur présence que par l'existence d'arbres magiques, de sources sacrées ou de simples tas de pierres. Mais leur utilité n'est pas moindre. Ils protègent les moissons, effraient les voleurs et l'on place sous leur garde le bois coupé, les charrues ou, sur la côte, les avirons des barques et les filets ; ils font mûrir les noix et les olives, pourvu qu'on vienne de temps à autre célébrer auprès d'eux un repas en commun, accompagné de danses et de chants. Sur leurs tombeaux, les fillettes viennent dormir pour apprendre à filer sans effort ; les mariées, montées sur une mule, tournent sept fois autour d'eux pour échapper aux influences mauvaises. C'est par ces petits saints sans histoire que devient manifeste le lien de l'Islam berbère avec les croyances anciennes, conservées plus fidèlement par la mémoire des femmes que par celle des talebs.

Il s'en faut, en effet, que la nouvelle religion ait réussi à faire disparaître entièrement les vieux cultes naturistes d'autrefois qui sous la forme de rites agraires se sont conservés dans le Sous, comme dans les autres régions montagneuses de l'Afrique du Nord avec une étonnante fidélité. On peut dire cependant que ces survivances apparaissent de nos jours beaucoup plus comme des traditions que comme des croyances. Leur importance est limitée par l'esprit pratique des Chleuhs, préoccupés avant tout de rendre la nature favorable à leurs entreprises, plutôt que de donner un sens symbolique ou une valeur religieuse à des coutumes dont l'origine et la signification leur échappe. Aussi voyons-nous la magie plus que la religion, continuer de jouer, malgré la décadence des rites anciens, un rôle important dans la vie courante. C'est elle qui permet de résoudre aisément les problèmes qui se posent chaque jour. Par exemple, lorsque les oiseaux et les insectes nuisent aux récoltes, il suffit de prendre l'un d'eux que l'on considère comme le roi et de l'exécuter en suivant un cérémonial précis. Si les chacals dévorent trop souvent les agneaux du pays, le plus simple pour détourner le mal sur une tribu voisine est de déposer, sur l'herbe que broutent les moutons, de minuscules chacals en argile.

La magie des femmes est moins inoffensive : elle ne se contente pas de faire appel aux principes cachés qui, pour des primitifs, règlent la vie de l'univers; ses sources sont plus obscures et plus mystérieuses. Mise au service de la passion, elle sait provoquer la mort ou la folie. Elle se rattache sans doute par des liens cachés aux

anciennes croyances et l'on comprend que les vieilles femmes habiles aux envoûtements et à la divination, dont la mémoire garde dans ses replis secrets les traditions oubliées des hommes, méritent la malédiction des vrais musulmans, et soient regardées comme les alliées de Satan.

Il existe enfin d'autres pratiques magiques qui n'appartiennent pas exclusivement au vieux fonds berbère, mais proviennent sans doute des anciennes civilisations de l'Orient, amenées peut-être par l'Islam lui-même : la science des présages, l'art de distinguer pour les imiter, les hommes de bon augure, et de fuir au contraire ceux qui portent malheur ; il n'est pas jusqu'au livre saint lui-même qui ne donne aux talebs du Sous des formules puissantes pour évoquer les génies et les contraindre de livrer aux hommes leurs trésors cachés dans le sol et leurs prodigieuses richesses (1).

La magie se laisse de la sorte pénétrer peu à peu par les influences religieuses. Par suite, on peut dire, si l'on excepte quelques pratiques dont l'importance apparaît surtout dans la vie domestique et familiale, que le manteau de l'Islam recouvre presque complètement dans le Sous les survivances du temps de la « jahiliya » — de l'ignorance païenne. — Il n'y a pas de cérémonie, d'initiation, de réjouissance, de conseil de guerre, de traité de paix, de discussion pour le choix d'un chef qui ne commencent et ne se terminent par une invocation à Dieu, à son Prophète et à l'un des deux grands saints du Sous : Moulay Brahim du Kik, sur la frontière du Nord du pays berbère, et Sidi Ahmed ou Mousa du Tazerwalt, patron des voyageurs et chef de la famille des rois des Gezzoula.

XII. *La vie intellectuelle.* — L'islamisation n'a pas entraîné la décadence de la langue berbère dont la vitalité ne cesse de se manifester et qui continue d'exprimer le génie propre des habitants du Sous. Les tribus arabes elles-mêmes, fixées dans la vallée centrale, comprennent le parler des montagnards et les petits groupes des descendants des Maʿqil du Sahara qui viennent s'établir dans la plaine des Chtouka et des Haha ne tardent pas à oublier leur dialecte bédouin pour adopter celui du pays. L'arabe est cependant compris des commerçants, des agents du Makhzen et de tous ceux, dont le nombre va aujourd'hui croissant, que l'émigration temporaire

(1) Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord.* Alger, 1909, p. 220-306.

entraîne dans les tribus et les villes du Gharb. Mais il n'est pas rare de trouver encore de vieux savants, réputés dans la connaissance de la religion et du droit, qui lisent aisément la langue du Coran, et sont cependant incapables pour s'exprimer d'utiliser les parlers arabes qu'emploient, dans tout le reste de l'Empire, les vrais sujets du Sultan.

La lutte se poursuit d'ailleurs sans trève entre les deux langues arabe et berbère. Dans ce duel, celle-là présente l'avantage d'être le véhicule d'une civilisation universelle et de se prêter à l'expression d'une pensée religieuse ou politique. Celle-ci tient de si près à l'âme populaire et par des liens si forts que de longs siècles n'ont pu réussir encore à la détruire.

C'est à l'étude de cette langue berbère, si vivante encore dans le Sous, qu'il faut demander de nous faire connaître les aspects essentiels de l'humble civilisation primitive des tribus. Ainsi, l'archaïsme des formes grammaticales suggère aux linguistes de précieuses comparaisons avec l'état des langues indo-européennes, aux temps les plus reculés que nous puissions atteindre et témoigne de l'esprit obstiné de conservation et de tradition que l'étude des rites et des croyances rend par ailleurs si évident. L'incapacité d'abstraire se manifeste par l'usage d'un vocabulaire concret dans l'expression même des sentiments. C'est ainsi qu'on exprime le courage par : « tasa » (le foie), l'ambition guerrière par : « ifadden » (les genoux) (1).

En même temps, l'aptitude si caractéristique de la Berbérie à faire des emprunts aux civilisations étrangères apparaît dans l'introduction des mots les plus nouveaux : mandat, banque, automobile, ont déjà pris place dans le vocabulaire des Chleuhs.

Enfin, rien mieux que l'art des poètes et des conteurs ne donne la mesure des qualités et des défauts de la race. Incapables de chanter des épopées, dont la composition dépasserait leur imagination bornée, les Chleuhs excellent dans l'invention de minuscules poèmes et parviennent à exprimer, en deux ou trois vers, une pensée pleine de finesse, avec des mots dont les sens gardent la fraîcheur de la vie, dans une langue que les efforts des écrivains n'ont pas encore desséchée.

C'est, au cours des soirées de repos, lorsque les Berbères

(1) Les genoux servent au cavalier pour se maintenir en selle ; on compare le chef au cavalier, la tribu soumise au cheval.

s'assemblent pour chanter autour des verres de thé, qu'il faut chercher à comprendre l'âme du Sous. Le « gembri » — mandoline grossière d'où l'artiste sait tirer des sons assourdis et nostalgiques — prélude au jeu des poètes. Puis leur chant s'élève, rythmé par le battement d'une timbale de bronze, mêlé d'improvisations et de lieux communs, exprimant les sentiments de leur cœur, parfois simple, mais plus souvent mystérieux et compliqué comme celui des primitifs. Les vers sont enveloppés pour nous d'obscurités ; ils sont cependant remplis d'allusions discrètes, que tous saisissent ; ils disent à la fois la délicatesse de l'amitié, la force de l'amour et la dureté de la vie. En même temps, s'y révèlent la passion immodérée du Chleuh pour l'argent, le goût de l'intrigue, le respect de la force ; on y célèbre parfois la puissance guerrière des chefs, moins cependant que le prestige de la richesse, et bien souvent dans les contes, l'habileté de la ruse vient à bout du courage des héros.

Ces divers aspects de la Berbérie du Sud-Marocain concourent à nous composer le tableau d'une vie sociale demeurée très archaïque par sa forme, et qui nous offre encore aujourd'hui le spectacle que donnaient il y a trois millénaires les plus anciennes civilisations de la Méditerranée. Mais l'économie, les croyances et la langue des montagnards du Sous ne sont pas seules à suggérer ces comparaisons ; l'étude de leurs petits états et de leurs transformations politiques laisse apercevoir des analogies plus précises encore et nous reporte au temps lointain des civilisations primitives du monde antique.

Masqueray a tenté de montrer, en Algérie, comment les hameaux de l'Aurès, les villages de Kabylie, les petites villes du Mzab présentaient l'image des étapes successives de la fondation et du développement des cités anciennes d'Occident; nous verrons de même ici apparaître, au sein des tribus, des chefs semblables aux tyrans des premiers temps de la Grèce, qui parviendront comme eux à fonder leurs principautés sur les ruines des petites républiques dominées et asservies.

A la vérité, il manque à la Berbérie la profonde vitalité du monde occidental au temps de ses origines ; les grands mythes capables d'associer les cultes locaux aux brillantes destinées des dieux des cités y sont toujours demeurés inconnus ; on ne trouve avec peine, dans ces misérables bourgades de l'Afrique du Nord,

que quelques traces d'un art sans finesse, et d'où l'imagination et le sentiment paraissent absents. La décoration, la technique des bijoux, des armes, des étoffes demeurent rudimentaires et semblent emprisonnées dans une tradition immuable qui se conserve dans les étroites limites d'une tribu ou d'une vallée. Seule, la pensée franchit de plus vastes espaces et les improvisations des poètes, répétées à grande distance, expriment l'âme populaire sous une forme qui n'est pas toujours indigne d'être comparée aux vers élégiaques de la Grèce du VIIe siècle. Mais, le plus souvent, la vie berbère demeure attachée à la terre d'un village ; ses humbles désirs parviennent à se satisfaire dans les frontières d'un canton. On comprend dès lors que nous apparaisse, en étudiant l'évolution politique des tribus, l'impuissance des hommes à fonder de véritables royaumes, à moins que des influences étrangères au génie de la race ne viennent s'exercer pour briser les cadres nombreux de leurs petits états divisés par des luttes intérieures. Livrés à eux-mêmes, les sédentaires des montagnes du Sud du Maroc ne savent qu'esquisser les premières phases de la fondation des empires : la conquête de la tribu par un chef de guerre heureux.

A défaut des religions poétiques nées dans les cités qui achevèrent par le moyen de fêtes et de jeux l'unité du monde grec, c'est l'Islam qui apporte ici l'idée de l'État. Cette religion sévère et formaliste poursuit d'abord avec une infinie patience la ruine des croyances anciennes, si profondément liées à la vie locale ; elle donne aux hommes de divers pays, opposés par des intérêts irréductibles, les mêmes devoirs et la même langue ; elle vient enfin favoriser la soumission au Makhzen, la reconnaissance par les communautés indépendantes d'un gouvernement de droit divin, seul capable de terminer par son œuvre politique l'ébauche toujours inachevée de la royauté berbère.

CHAPITRE III

La province du Sous au cours de l'histoire

Des origines au XVe siècle

Chercher à écrire sans lacunes ni obscurité l'histoire d'une province du Maroc au cours des siècles, en faisant appel à tous les textes arabes, aux archives européennes et aux récits des voyageurs, serait une vaine entreprise que les plus patientes recherches ne sauraient permettre de mener à bien. C'est, qu'en effet, les documents dont nous disposons pour connaître le passé, sont à la fois insuffisants par leur nombre et leur valeur.

Tout d'abord les sources, abondantes à certaines époques, font, au contraire, entièrement défaut à d'autres périodes. Par exemple, l'histoire se trouve masquée aux premiers siècles de l'Islam par des légendes dont le sens et la valeur nous échappent ; elle est illuminée à d'autres reprises, du début du XIIe siècle à la fin du XIVe siècle, par la gloire des dynasties almohade et mérinide, puis s'obscurcit à nouveau lors des grandes luttes anarchiques des tribus pendant tout le XVe siècle et au milieu du XVIIe siècle, après la chute des Saadiens.

Plus tard, lorsque le Maroc ferme ses frontières et vit à l'écart du monde occidental, les rares écrivains qui consentent encore à tenir la chronique des événements survenus dans un Empire déjà ruiné, méritent à peine le nom d'historiens ; ils limitent leur effort

à l'apologie des souverains ou fondent leurs jugements sur les règles d'un étroit formalisme religieux (1).

D'autre part, tous les livres que nous ont laissés les auteurs arabes nous montrent seulement l'aspect le plus officiel des institutions, telles qu'elles peuvent apparaître à des lettrés des villes, fidèles serviteurs du Makhzen; ils ne nous disent presque jamais quelles furent la politique des chefs, la réaction des tribus, la lutte des influences entre lesquelles se partage le pouvoir dans une région souvent abandonnée à l'anarchie. Les textes européens sont plus précis et contiennent parfois de précieuses indications, mais il est rare qu'ils soient l'œuvre de voyageurs assez expérimentés pour avoir pénétré profondément le jeu obscur et compliqué de la politique berbère.

Dans ces conditions, il est inutile d'espérer parvenir à connaître, dans tout leur développement, les grands mouvements politiques qui ont agité la vie du Sud-Marocain, puisque nous ne saurions interpréter avec certitude les documents dont nous disposons, ni les réunir en nombre suffisant pour composer un tableau assez exact du passé. Il nous suffira de choisir ici, dans le nombre des petits faits dont le récit nous est parvenu ceux qui sont le plus chargés de sens, de les apprécier à leur valeur et de les relier entre eux pour esquisser, à grands traits, la courbe d'une évolution dont nous devons renoncer à connaître les inflexions plus précises. La vue d'ensemble à laquelle nous parviendrons ainsi suffira peut-être à mettre en évidence quelques-uns des caractères permanents de la vie sociale et nous aidera à mieux comprendre le présent.

I. *L'histoire ancienne du Sous.* — Nous ne savons presque rien sur l'histoire et la géographie ancienne du Sous avant l'Islam. Le périple d'Hannon, nous l'avons dit, nous permet seulement d'imaginer quelles pouvaient être les populations du Sous-extrême : Éthiopiens, Lixites et Troglodytes, au ve siècle avant notre ère. On sait que l'occupation romaine de la Mauritanie tingitane ne s'est pas étendue dans le nord du Maroc au delà de la plaine du Gharb, puisque le « limes » s'arrêtait au voisinage de Rabat. Au delà, il n'existait plus sans doute que des postes de garde pour la protection des marchands. Plus loin, vers le Sud, le « Promon-

(1) E. Lévi-Provençal, *Les Historiens des Chorfa*, Paris, 1922, p. 21 et sqq.

torium Solis » où les Phéniciens avaient jadis dressé un autel à Poseidon, peut être encore identifié avec le Cap Cantin, mais déjà au temps de Strabon, les comptoirs fondés par Hannon avaient disparu sans laisser de traces (1).

C'est Pline l'Ancien qui peut seul nous permettre de savoir, avec une grande indigence de détails, sous quels aspects apparaît alors aux navigateurs étrangers cette côte mystérieuse du Sud-Marocain. Entre le littoral et l'Atlas vivaient les « Getules Autololes » ; puis venaient le fleuve Qosenus et les Selatites, peut-être sur les rives du Sous ; les Masates et leur fleuve, que nous pouvons identifier avec l'oued Massat ; la vallée du fleuve Darat, notre Dra actuel, peuplée d'Éthiopiens Daratites. Plus loin encore, c'étaient les Éthiopiens Perorsis avec lesquels les commerçants faisaient des échanges, tandis que d'autres Gétules, les Dariens, se tenaient à l'intérieur du continent (2).

Quant à l'Atlas, le « Deren » ou « Deris », sa distance et les prodiges qui s'y manifestaient le mettaient hors de portée de l'exploration des hommes. Arrosé par des sources jaillissantes, dans des jardins où poussaient des fruits merveilleux, il ne semblait pas pendant le jour recéler d'habitants. Mais à la nuit, au contraire, il se couvrait de feux. Les ægipans et les satyres s'y livraient à leurs danses, cependant que les flûtes, le chalumeau, le bruit des tambours et des cymbales remplissaient mystérieusement l'air de leurs accords et de leur fracas (3).

II. *Les premiers essais d'organisation musulmane.* — Lorsque le compagnon du Prophète Oqba ben Nafiʿ eut, avec l'aide des Zenètes, conquis le Maghreb extrême en 690, c'est dans le Sous, sur les rives déjà célèbres de Massat, que le conquérant vint affirmer l'achèvement de son œuvre, d'une manière que la légende a symboliquement exprimée. N'ayant plus, dit-on, d'hommes à soumettre et à convertir, il poussa son cheval dans l'Océan afin de saluer les poissons, sujets du prophète Jonas.

Les Berbères du Sous embrassèrent, comme leurs frères du Nord,

(1) Hérodote IV, 43, 184 ; *Périple d'Hannon.* Cf. texte in Roget, *Le Maroc chez les auteurs anciens.* Paris, 1924, p. 16-17.
(2) Les « Getules » Autololes et Dariens sont peut-être des Igezzoulen de la tribu des Aït Ouloul (?) et des Igezzoulen du Dra.
(3) Pline l'Ancien, L. V. Cf. texte in Roget, *op. cit.*, p. 29-31.

les doctrines des Kharedjites afin de mieux lutter contre leurs nouveaux maîtres. Punis par 'Obeid Allah Ibn el Habbab, ils s'insurgèrent à nouveau sous la conduite d'un chef de guerre, Maisara, pour être délivrés de la tyrannie des gouverneurs arabes.

Malgré sa conversion à l'Islam, le Sud du Maroc restait sans doute encore soumis aux influences judéo-chrétiennes et l'on peut croire aussi que les vieilles pratiques magico-religieuses de l'ancienne Libye gardaient une profonde emprise sur les esprits. Mais tandis que ces anciens ferments devaient favoriser, au centre du Maghreb, dans le pays des Berghwata la création d'un royaume hérétique, dirigé par des prêtres-rois, dépositaires d'un Coran berbère, alors que de faux prophètes — tels qu'Ha-Mim et sa famille — allaient, sur les rives de la Méditerranée, entraîner les Ghomara dans des pratiques impies et leur mériter pendant des siècles le châtiment de Dieu, le succès de la nouvelle religion s'affirma bientôt dans le Sous. L'ardeur des convertis y devint telle, au dire des écrivains musulmans, que cette région ne tarda pas à devenir la terre bénie des savants et le lieu de prédilection des discordes théologiques entre les sectes rivales.

Plus tard, lorsque Idris le Fatimite eut fondé un Empire à Fez et fait accepter le dogme dès cette époque reconnu de la prééminence politique des chorfa, le Sous se trouva constituer, dans le partage du Maroc, un véritable royaume. C'est ainsi qu''Abdallah, fils d'Idris II, devint roi d'Aghmat, du Nefis, du pays des Masmouda et des Lamta, c'est-à-dire de l'Atlas occidental et de l'Anti-Atlas. Au XIe siècle, on prêtait encore à ce souverain la fondation de la ville de Tamedelt, au voisinage d'une mine d'argent, entre l'oued Dra et Igli du Sous ; une tribu hérétique se réclamait à la même époque d'un roi qu'elle avait eu, Abou'l Qasem Idris, petit-fils d''Abdallah, et bientôt la tribu des Semlala, qui revendique aussi comme ancêtre le souverain idrisite du Sous, commença de faire valoir, au nom de ses origines, des prétentions politiques auxquelles elle n'a pas renoncé jusqu'à nos jours (1).

Malgré ces progrès du chérifisme, le Sous n'était sans doute pas alors entièrement paisible ni orthodoxe, on s'y livrait de furieux

(1) El Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*. Trad. de Slane. Alger, 1913, p. 303-308; Ibn Khaldoun, t. I, p. 212-216, 237, 238 ; Fournel, *Les Berbères*. Paris, 1857-1875, p. 270-272 ; Ibn Hauqal, tr. de Gœje ; trad. de Slane, *Journal Asiatique*, 1842, p. 67.

combats jusque dans les mosquées ; l'usage des boissons fermentées était constant et l'on disait même qu'en montagne, dans une région voisine de celle qu'habitent à présent les Ida ou Izimmer les tribus adoraient en secret un bélier, vestige probable d'un culte libyque (1). Rien d'étonnant à ce que les rigoristes aient parfois jeté l'anathème sur l'Atlas des Masmouda et qu'on ait alors répété le hadith par lequel le Prophète annonçait que toute cette région serait, au jour de la résurrection, « conduite en enfer avec tous ses habitants ainsi que l'on conduit la fiancée à son époux » (2).

Du moins, le Sud-Marocain nous apparaît-il à cette époque, avant les bouleversements apportés par la conquête des Almoravides, comme une région prospère, bien cultivée et peuplée de villes. C'étaient au nord de l'Atlas, de part et d'autre de la montagne du Kik, Neffis, la ville aux jardins, et Aghmat, la capitale Idrisite, qui avait été auparavant gouvernée par des magistrats berbères changés chaque année ; sur le versant Sud, Igli et Taroudant, au croisement des routes de la montagne, Tamedelt dans l'Anti-Atlas, Massat dans la plaine et sur le Noun, les oasis de Noul Lemta et d'Ifri. La côte était activement fréquentée par les navigateurs de la Méditerranée et du Portugal, entre Gouz à l'embouchure du Tensift et Oulili en Mauritanie, et dès cette époque reculée, le « Sousi » méritait la réputation d'habile commerçant et de travailleur acharné qu'il a gardée jusqu'à nos jours (3).

III. *La poussée des Senhaja Almoravides.* — Nous avons déjà dit (4) comment la conquête si rapide de l'Espagne, réalisée par des Berbères nomades Lemtouna, Senhaja venus du Soudan, s'expliquait non seulement par un effort militaire extrêmement puissant et énergique, capable de briser d'un seul coup les cadres des petits états berbères, mais encore par l'alliance naturelle de tous les peuples Senhâja dispersés sur les frontières du territoire des Masmouda. Dans l'anti-Atlas, les Lamta devinrent les auxiliaires des Lemtouna. Entraînés avec eux au loin par l'œuvre de conquête et de guerre sainte, ils firent place, semble-t-il, dans le Sud-Marocain,

(1) La fraction des Ida Ou Izimmer — en berbère, les fils du bélier — fait de nos jours partie de la tribu des Ida Ou Mhamoud dans le Haut-Atlas du Nord de Taroudant. Cf. H. Basset, *Quelques notes sur l'Ammon Libyque* (*Mélanges R. Basset.* Paris, 1923).

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, t. I, p. 563.

(3) Ibn Hauqal, *ibid*, p. 81, El Bekri, *ibid*, p. 291, 292, 305, 308 ; Ibn Khaldoun, *ibid.*, II, p. 70-71 ; *Kitab el Istibçar*, tr. Fagnan, p. 191.

(4) Cf. plus haut, chap. I, p. 29.

aux Igezzoulen, arrivés eux-mêmes du désert, qui devinrent aussi les adversaires naturels des sédentaires déjà établis sur les rives du Sous.

Nul doute que la conquête almoravide, faite au nom du plus pur Islam n'ait été pour les Masmouda une rude épreuve. Les villes de Massat, Taroudant, Aghmat, déjà soumises aux Beni Ifran du pays du Tadla, succombèrent successivement, puis les Lemtouna soumirent les tribus en visitant tous les recoins de l'Atlas. Mais Yousef ben Tachfin éprouva sans doute de telles difficultés à réduire les montagnards qu'il décida de fonder à l'écart de leurs entreprises une ville nouvelle (1062). Au milieu d'une plaine alors inculte, mais dès ce moment transformée en verger par l'apport des eaux qui avaient fait la prospérité d'Aghmat et de Neffis, s'éleva ainsi Marrakech, soustraite par son éloignement du pied de l'Atlas aux attaques des Masmouda (1).

IV. *L'épopée masmoudienne des Almohades.* — En 1121, alors que les chefs almoravides et les princesses des Lemtouna scandalisaient à Marrakech les vrais croyants par le relâchement de leur Islam (2), on vit apparaître dans cette ville un pauvre fqih originaire de l'Anti-Atlas, venant d'Égypte où il était allé, disait-on, recueillir auprès de l'Imam el Ghazzali, la science religieuse la plus parfaite de son temps. Entouré de quelques disciples, Ibn Toumert, qui se donnait comme le réformateur des mœurs, fut bientôt une cause de désordre et, pour éviter la prison du Makhzen, il dut s'enfuir dans la montagne d'Aghmat. Bientôt, cet étrange personnage, dont l'austérité de vie et la passion théologique ne se démentirent jamais un instant pendant ses dix années d'activité politique, réussit à grouper autour de lui des compagnons, reçut l'adhésion de quelques tribus et s'enhardit jusqu'à livrer d'audacieux combats aux troupes disciplinées des Almoravides de la plaine. Quatre années plus tard, ayant affermi sa puissance sur ses partisans, auxquels il avait donné le nom d' « Almohadin » — les partisans de l'unité de Dieu — ce nouveau Mahdi fondait un camp retranché à Tinmellel, dans la haute vallée de l'Asif Nefis. Bientôt un véritable royaume se constitua autour de la mosquée du réformateur.

(1) El Bekri, *ibid.*, p. 315, 318.
(2) El Marrakchi, *Histoire des Almohades*, trad. Fagnan, p. 154.

La mort d'Ibn Toumert, en 1130, et une sanglante défaite de ses partisans à Marrakech ne purent arrêter le mouvement ainsi lancé. Un fidèle de la première heure, ʿAbd el Moumen el Goumi, originaire d'une tribu voisine d'Oran, ayant pris d'une main ferme le gouvernement des tribus masmoudiennes après la mort du Mahdi, successivement le Sous, l'Atlas occidental et central, le Nord du Maroc tombèrent aux mains des Almohades; enfin, après vingt ans de guerres acharnées, le plus souvent en montagne, les armées almoravides succombèrent épuisées, et la prise de Marrakech en 1147 vint couronner cet étonnant triomphe. Aussitôt ʿAbd el Moumen, emporté par ses victoires, complétait son œuvre; il s'emparait successivement de l'Espagne, du Maghreb central et de l'Ifriqiya. Grâce à l'appui sans réserve donné à ce mouvement religieux par les populations du Haut-Atlas occidental, un immense Empire se trouvait fondé au profit des Masmouda. La solidité de la conquête était telle que, pendant plus d'un siècle, sous les règnes glorieux d'Abou Yaʿqoub Yousef, de Yaʿqoub el Mansour et de Mohammed en-Naser, l'Empire almohade devait résister aux forces de dispersion, si puissantes en Afrique du Nord, et garder intactes, jusqu'au temps d'El Mansour, l'enseignement religieux et les traditions du Mahdi.

On a souvent cherché à expliquer le succès irrésistible de cette conquête, la stabilité et l'ordre de l'Empire ainsi construit, par la foi religieuse communiquée par le Mahdi à ses fidèles. Il est certain qu'une telle union des forces, une discipline aussi rigoureuse et aussi constante était impossible en pays berbère, sans l'existence d'un enthousiasme durable, capable de faire disparaître les divisions intestines dont la présence entretient les tribus dans un état de perpétuelle faiblesse. Le caractère si ferme et si volontaire de l'art almohade vient, d'autre part, nous apporter le témoignage d'un idéal élevé de grandeur, de force et de simplicité, que le Maghreb n'a jamais retrouvé au cours des siècles, pas plus qu'il n'a su depuis manifester une énergie aussi résolue dans ses entreprises guerrières.

Mais il n'est pas moins intéressant de chercher à comprendre à la lumière de documents récemment mis à jour (1), par quels moyens se trouva assurée, au cœur de l'état des Masmouda, la solidité d'une assise sur laquelle ʿAbd el Moumen put faire reposer avec tant de

(1) *Documents inédits d'histoire almohade*, trad. Lévi-Provençal (Mémoires d'El Beidaq). Paris, 1928.

succès le gouvernement de l'immense territoire dont il s'était emparé, avec l'appui de quelques milliers de montagnards ignorants.

Aux premiers temps de la pénétration almohade, les tribus du Deren pouvaient, en effet, constituer une réserve intacte de combattants intrépides, mais elles n'étaient aucunement préparées à jouer le rôle grandiose que le Mahdi rêvait pour elles. Hintata, Gedmiwa, Genfisa, Aït Tinmellel, qui formaient les grandes tribus masmoudiennes, n'étaient alors que des noms par lesquels on désignait un agrégat de petits cantons isolés, comme ceux qu'on retrouve de nos jours dans les régions les plus élevées de l'Atlas. La plupart de ces fractions formait de minuscules républiques, à la tête desquelles se trouvait placé un « mezwar », semblable sans doute au « moqaddem », magistrat nommé pour un an, qui exerce encore à présent les mêmes fonctions dans les mêmes vallées. Toutes les décisions importantes se prenaient au cours d'assemblées générales, et nous voyons, à l'origine du mouvement, le rôle considérable joué par ces réunions de petits notables. Ce sont les « jmaʿa » des Hintata qui concluent les premières alliances avec Ibn Toumert ; l' « Imam impeccable » rassemble lui-même fréquemment ses fidèles en « agrao » — terme qui désigne, dans tout le Maroc berbère, la « jmaʿa » de tous les hommes d'une tribu constituée pour délibérer en commun — ; bientôt vont apparaître auprès du Mahdi le conseil des dix, formé par ses compagnons les plus sûrs, ainsi que le conseil des cinquante, dans lequel toutes les tribus de l'état naissant sont représentées. Tous ces traits marquent bien le caractère républicain des premières institutions almohades, de même que les scènes familières de la vie, rapportées avec simplicité par le chroniqueur El Beidaq, montrent la rude existence de ces guerriers, ardents au combat, mais envieux, querelleurs, libres dans leur langage au point d'être insolents, entraînés par leur passion égalitaire à défendre leur opinion dans une assemblée les armes à la main plutôt qu'à suivre avec respect les avis des chefs les plus éprouvés (1).

Pour vaincre les armées almoravides et assurer le triomphe du pur Islam sur les « anthropomorphistes » de la plaine, il fallait avant tout discipliner les Masmouda. Ibn Toumert, sans doute conseillé

(1) *Documents inédits d'histoire almohade*, p. 35-73.

par ʿAbd el Moumen, le véritable chef politique et militaire de l'entreprise, sut avec un sens particulièrement aigu de l'esprit d'association des Berbères, utiliser les institutions des tribus pour donner à l'organisation intérieure de son royaume une solidité à toute épreuve.

V. *Une organisation berbère à la base d'un Empire.* — Le premier soin du Mahdi fut l'établissement d'un ordre de prééminence entre les diverses tribus alliées et d'une hiérarchie rigoureusement fixée à l'intérieur de chacune d'elles. Ce fut le « Tamyiz » des Almohades (1). C'était là, à l'origine une institution militaire et comme la consécration définitive d'un « ordre de bataille » dont la notion n'était pas inconnue des Berbères. Les grandes confédérations du Sud-Marocain ont, en effet, de nos jours encore l'habitude de rassembler leurs contingents et de les lancer au combat dans une succession parfaitement déterminée et connue de tous; il en était sans doute de même déjà à l'époque d'Ibn Toumert. Il suffisait, dès lors, d'utiliser le secret penchant de ces montagnards égalitaires pour le cérémonial, leur goût du spectacle théâtral pour les plier à une rigoureuse discipline. Au cœur de l'Atlas, dans une cuvette verdoyante du Nefis qu'entourent les crêtes boisées du Wichedden, la masse neigeuse de l'Wanoukrim, les montagnes rouges du Tizi n Imiri, le camp de Tinmellel vit alors se dérouler d'innombrables défilés des tribus destinés à fixer la tradition et à fonder les institutions du nouveau royaume. L'ordre de succession était réglé par les services rendus à la cause sacrée du Mahdi; les premiers qui s'avançaient étaient les Hargha, frères de son père ; puis les Tinmellel, frères de sa mère; venaient ensuite les Hintata ralliés les premiers, les Gedmiwa ; enfin, les Genfisa, un peu tièdes, et entrés parfois contre leur gré dans la communauté. La place de chaque notable et de chaque fraction était notée avec soin sur des registres tenus par les compagnons qui approchaient le maître de plus près. Ainsi se trouvaient établis à la fois le contrôle de l'armée du Mahdi et les titres de noblesse de ceux qui devaient devenir les chikhs almohades.

Pendant les premières années, pour le combat et le partage du butin, le « Tamyiz » fut l'institution fondamentale du petit État des

(1) *Documents inédits d'histoire almohade*, p. 53.

Masmouda. Une épreuve de la solidité de cette hiérarchie fut bientôt faite d'une manière éclatante. Après la mort du Mahdi, tenue secrète pendant trois ans, lorsque le conseil des Dix eut accepté pour chef l'étranger ʿAbd el Moumen, les tribus défilant dans l'ordre prescrit devant le nouveau khalife le reconnurent pour leur maître, mettant à son service une force organisée qui allait lui permettre de réaliser en vingt ans la conquête de l'Occident (1).

ʿAbd el Moumen sut, en continuant la tradition du fondateur, adapter aussitôt cette organisation à la situation nouvelle que créait l'accroissement rapide du territoire soumis. Les Heskoura, les Senhaja de l'ombre et du midi prirent leur place à la suite des premières tribus ; après quelques années, lorsque les révoltes chez les Hargha eurent obligé le Khalife à faire appel à ses frères d'Oranie pour assurer sa garde personnelle, les Goumiya entrèrent aussi dans le « tamyiz » des Almohades.

L'innovation la plus hardie avait été, dès le début, de faire disparaître dans la masse des Masmouda tous les éléments étrangers — compagnons venus d'Égypte ou des diverses contrées de l'Afrique du Nord — en les faisant entrer dans la tribu des Hargha. Cette pratique fut continuée en rattachant par la suite les populations des régions conquises ou ralliées à l'une des cinq tribus d'origine. Ainsi se réalisait, sous une forme entièrement originale, une nouvelle cristallisation des tribus en groupant les éléments les moins sûrs autour d'un noyau fidèle. Les Hargha reçurent de la sorte les Inda Ou Zal, Ida Ou Nadif, Ida Ou Limit, Ida Ou Finis, Ida Ou Zeddout, Ida Ou Zekri du versant nord de l'Anti-Atlas (2). Les Hintata et les Tinmellel se partagèrent les gens du Sous et les Aït Waouzgit du Sirwa, ou s'agrégèrent les Aït Yighaz, les Aït Mzal, les Souktana. Plus tard, lorsque des contingents réguliers, les « Ghozz », d'origine étrangère, eurent été formés pour participer aux opérations lointaines que les Masmouda ne pouvaient suffire à mener à bien, le Khalife les intégra dans chacune des cinq tribus.

(1) *Documents inédits d'histoire almohade*, p. 137 et sqq.

(2) Le fait que ce soient les tribus du sud de Taroudant qui se trouvent rattachées alors aux Hargha suffit, selon nous, à montrer que le territoire de la tribu d'origine du Mahdi était bien celui des Arghen, encore à présent établis dans l'Anti-Atlas, non loin des Inda ou Zal.

Cf. en sens contraire, H. Basset et Terrasse, *Sanctuaires et Forteresses almohades. Hespéris*, 1924, p. 19.

Les itinéraires des expéditions almohades dans la vallée du Sous confirment, dans la mesure où ils peuvent être identifiés, l'opinion qui fait de la tribu actuelle des Arghen au sud-est de Taroudant, le pays d'origine du Mahdi.

Un véritable lien de fraternité qui se manifestait peut-être par des cérémonies spéciales, à tout le moins par le droit de prendre part à des repas communs, consacra cette adoption. Bientôt, lorsque l'Empire grandit, les fonctionnaires du Makhzen, depuis les talebs, les percepteurs d'impôts jusqu'aux joueurs de tambour et aux fabricants de monnaie, chacun prit sa place dans les cadres préparés par le « tamyiz », avec un ordre et une discipline qui nous paraissent uniques dans l'histoire si instable et si troublée du Maghreb (1).

Quelles furent dans le Haut-Atlas les conséquences sociales de si prodigieuses transformations apportées aux conditions habituelles de la vie berbère?

Tout d'abord les résistances locales, engendrées par les rivalités de familles disparurent complètement au cœur du royaume de Tinmellel. Au cours du « Tamyiz », dans une période difficile, il avait été nécessaire, du vivant même du Mahdi, d'exclure des Almohades les hypocrites et les fourbes et de les mettre à mort. C'est ainsi que les cinq tribus furent débarrassées au cours d'un sévère examen de quarante jours, de tous ceux qui n'acceptaient pas le nouveau régime. Il ne faudrait pas croire cependant que les Masmouda perdirent dès lors l'habitude de l'indépendance et courbèrent la tête en toutes circonstances devant leurs nouveaux chefs. Ils gardèrent au contraire une grande liberté d'allures pendant toute la période de la conquête. On put voir le khalife lui-même se plier aux règles communes pour le partage du butin et attendre son tour pour choisir des vierges captives prises sur l'ennemi. Lors de la prise de Marrakech, pour aller recueillir un trésor qu'on disait caché dans la cour d'une maison, il fallut envoyer pour en prendre possession deux hommes de chacune des six tribus ; enfin, lorsqu'ʿAbd el Moumen voulut, au cours des mêmes événements sauver de la mort un petit prince almoravide pour lequel il s'était senti ému de pitié, un des combattants, Aboul Hasan ben Waggag n'eut pas crainte de crier pour l'en empêcher : « Hola ! hola ! les Almohades, voici qu'ʿAbd el Moumen s'oppose à nous ; il veut élever contre nous les petits des lions » (2).

Mieux que les rigueurs, le partage profitable des dépouilles des vaincus contribua d'ailleurs à maintenir les guerriers Masmouda dans le chemin qui leur avait été tracé par le Mahdi. Bientôt ces

(1) *Documents inédits*, p. 57, 71-73.
(2) *Documents inédits*, p. 171.

grossiers montagnards, qui vivaient jadis dans de basses masures tapissées d'herbes sèches, reçurent des fiefs en Andalousie et participèrent au gouvernement des provinces conquises avec tous les honneurs et les avantages qui s'y attachaient (1). Tandis que Tinmellel s'ornait d'une magnifique mosquée, les hautes vallées virent sans doute s'élever, grâce à l'argent recueilli à l'extérieur les nombreuses et confortables demeures de ceux qui étaient devenus les chikhs almohades. Ce fut pour le Haut-Atlas une période d'abondance dont les tribus gardèrent longtemps un nostalgique souvenir.

En même temps que le partage des profits du gouvernement d'un Empire donnait au pays des Masmouda une prospérité qu'il n'avait jamais connue, le rôle politique du conseil des chikhs almohades ne cessait de s'accroître à la cour du Sultan. Dès la mort d''Abd el Moumen (1163), cette assemblée intervient; un de ses fils, Mohammed est jugé incapable de régner et un autre proclamé à sa place, Abou Ya'qoub. Bientôt, les chefs des Hintata, devenus de puissants émirs, vont gouverner avec leurs propres forces le royaume d'Ifriqiya, tandis que leurs frères restés au pays s'établiront solidement dans les hautes vallées du Dra (2).

VI. *Les éléments de résistance.* — Bien avant la période de décadence, dans laquelle l'Empire des Masmouda commence d'entrer à partir de 1230, la domination fondée par 'Abd el Moumen, grâce à l'appui des tribus du Nefis, n'avait pas été sans entraîner dans le reste du Sous d'importantes réactions.

Tout d'abord les tribus conquises du Maghreb avaient accepté avec quelques difficultés la ferme autorité du nouveau khalife. Aussi, de même qu'une épuration avait été nécessaire pour mettre à l'écart les fourbes et les hypocrites, il avait fallu aussi séparer les bons des mauvais dans tout l'Empire. Pour faire disparaître tous ceux qui tardaient à reconnaître son autorité absolue, 'Abd el Moumen fit établir des listes de dénonciations qui valurent la mort à plus de trente deux mille guerriers dans les diverses provinces. Les Doukkala, les Regraga, les Haha, la vallée du Sous, le pays des Ingisat et des Gezzoula dans l'Anti-Atlas contribuèrent à ces massacres, à raison de six à huit cents victimes par grande tribu.

(1) El Marrakchi, *ibid.*, p. 290.
(2) El Marrakchi, *ibid.*, p. 203.

Cette fois, d'ailleurs, les Almohades servirent exclusivement d'exécuteurs et « Allah les assista de la meilleure façon » pour apaiser le pays et faire cesser les perturbations qui s'y donnaient cours (1).

Dans les hautes vallées de l'Atlas occidental, difficilement accessibles en raison des étroits défilés qui les commandent, quelques fractions des Seksawa et des Gedmiwa, vivant sans doute au voisinage des sommets du Tichka, se tinrent à l'écart du grand mouvement religieux dans lequel tout le reste de la montagne avait été emporté (2). C'est là que devaient bientôt apparaître des chefs indépendants, dont le plus puissant, ʿOmar Seksawi, allait oser, après la ruine de l'Empire almohade, prendre le titre d'« agellid » ou roi berbère. De même, les Masmouda voisins de la côte restèrent longtemps fort tièdes et c'est à peine si les ethniques des Haha, des Regraga, des Mtougga figurent çà et là dans les longues listes qui nous ont été conservées des dignitaires du nouveau Makhzen (3). Après la prise de Marrakech, les populations de la plaine du Nord se soulevèrent par deux fois, s'unissant d'abord aux révoltés du Gharb avec ʿOmar el Khayyat de Salé, puis ensuite à toutes les tribus du Sud, sous la conduite de Yahya Es-Sahraw.

Mais ce sont surtout les tribus nomades de l'Anti-Atlas et du désert qui résistèrent avec acharnement à l'établissement du nouveau pouvoir. Les Igezzoulen, une première fois vaincus à la suite d'une expédition qui avait entraîné ʿAbd el Moumen jusqu'à El Kost, dans l'Extrême-Sud, firent appel au chef chrétien Réverter, au service des Almoravides ; ils le trahirent bientôt, mais ne furent pas moins massacrés par les Almohades, à l'exception des petits enfants. En 1153, avec l'aide de Yahya Es-Sahrawi, ils recommencèrent leur rebellion en même temps que les Lamta et des Aït Yighaz. A nouveau vaincus, ainsi que leurs chefs, Ahoukar, sultan des Lemtouna du désert et le seigneur de Taʿgizt, ils périrent en grand nombre, et l'on put voir mettre en vente à Bab Chariʿa à Marrakech les femmes des Gezzoula et des Lamta avec tous leurs troupeaux. Enfin, les Aït Waouzgit du Sirwa, soumis dès les premières années de la prédication du Mahdi, se révoltèrent eux aussi à la fin du règne d'ʿAbd el Moumen. On coupa en deux parties leur territoire qui fut partagé entre les Hintata et les Tinmellel. La fréquence

(1) *Documents inédits*, p. 181-185.
(2) Ibn Khaldoun, *ibid.*, II, p. 269.
(3) *Documents inédits*, p. 48-53.

de ces soulèvements qui, au dire d'El Beidaq, ne se produisirent pas moins de vingt-huit fois sous le règne du premier khalife (1), montre assez quelles rigueurs étaient nécessaires pour maintenir l'ordre dans un pays qui jamais n'avait connu la soumission à un pouvoir fort et organisé ; leur importance nous fait comprendre comment les populations senhajiennes de l'Anti-Atlas, restaient frémissantes sous la domination des Masmouda. L'affaiblissement du pouvoir central, au cours des dernières années de la dynastie et l'arrivée des Arabes allaient bientôt libérer dans l'Extrême-Sud toutes ces puissances de désordre et livrer le Sous pour trois siècles à une effroyable anarchie.

VII. *La désagrégation de l'Empire Almohade.* — Ce sont les intrigues du conseil des chikhs almohades de l'Atlas, dont nous avons indiqué plus haut le rôle grandissant dans les affaires de l'État, qui allaient faire apparaître à partir du règne de Yousef el Mostanser (1214) les premiers signes de la décadence de l'Empire d'ʿAbd el Moumen. Deux de ces chefs puissants, Ibn Ech Chehid et Yousef Ibn ʿAli, qui avaient pris le commandement des Hintata et de Tinmellel firent, après la mort de Yousef, nommer puis étrangler El ʿAdel fils d'El Mansour (2) ; leur candidat fut ensuite Yahya ben Naser, qui devait, avec l'appui des Heskoura et des Arabes, tenir longtemps Sijilmassa, le Dra et le Haut-Sous. Aussi, lorsqu'un fils d'El Mansour, El Mamoun eut pris le pouvoir à Marrakech, le rôle du conseil des Almohades lui parut si néfaste qu'il fit exécuter une centaine d'entre eux et rejeta avec ostentation les doctrines, les traditions et le cérémonial du Mahdi dont les chikhs se réclamaient sans cesse (3).

Quelques années après, son successeur Er-Rechid, devait, pour rallier à lui la montagne en révolte, rétablir ces institutions (1232), mais il tombait en même temps sous la tutelle du chef des Hintata Abou Mohammed ben Wanudin, seigneur du Dra, maître de Sijilmassa et gouverneur des provinces du Nord. Un autre Almohade, Saʿid Ibn Zakaria el Gedmiwi joua un rôle analogue sous le règne d'Es-Saʿid, fils d'El Mamoun, qui avait un instant tenté de se débarrasser des chikhs en concluant avec les tribus arabes

(1) *Documents inédits*, p. 207 et sqq.
(2) Ibn Khaldoun, II, p. 231 et sqq.
(3) Ibn Khaldoun, II, p. 236.

Sofian, Khlot et Ma'qil, une dangereuse alliance. Après la mort d'Es-Sa'id et la déroute de son armée à Tlemcen, au pays des Beni 'Abd el Wad, sous le règne d'El Mortada, un chikh almohade encore, 'Ali ben Yedder, se révolta dans le Sous pour fonder un royaume indépendant, avec l'aide des arabes Ma'qil et le Sultan fut impuissant à le réduire (1).

Cependant, depuis trente ans, la poussée des Zénètes, interrompue depuis deux siècles, reprenait une forme nouvelle. Les Beni Merin s'avançaient dans le nord du pays, gagnaient le territoire du Tadla, encourageaient les révoltés ; lorsque les chikhs almohades les virent donner leur puissant appui à un parent du souverain, Abou Debbous, ils abandonnèrent eux-mêmes une cause perdue et nombre d'entre eux rendirent hommage à Abou Yousef Ya'qoub, fils d''Abd el Haqq le Mérinide. El Mortada chercha en vain asile dans l'Atlas ; il dut s'enfuir à Azemmour où il fut trahi, puis livré et mis à mort.

Le règne d'Abou Debbous, dernier khalife almohade, fut bref ; ayant réussi à détruire le petit royaume des Beni Yedder dans le Sous, le Sultan qui avait sollicité la protection des Mérinides, chercha à les trahir en cherchant à obtenir l'appui du fils de Yaghmorasen à Tlemcen. A ce moment, Ya'qoub ben 'Abd el Haqq s'avança sur Marrakech, prit la ville, tua le Sultan, et les débris du Makhzen almohade s'enfuirent en montagne (1269).

On put voir alors une dernière fois les derniers almohades tenter de reconstituer un royaume indépendant en ce lieu qui avait vu naître l'Empire du Mahdi. A Tinmellel, autour de la mosquée et des tombes royales, le vizir Ibn Attouch fit proclamer sultan contre tout espoir, Ishaq, frère d'El Mortada. Les Masmouda tinrent quelques années contre leurs ennemis, puis, sans force, laissèrent violer la ville sainte; défenseurs et Sultan furent mis à mort et les sépultures profanées. C'était la fin de l'épopée dans laquelle les tribus du Haut-Atlas avaient étonné l'Occident par leur valeur guerrière, leur puissance d'organisation et leur esprit d'adaptation (2).

Cet effondrement rendu inévitable par les rivalités et l'ambition

(1) *Chronique des Almohades et des Hafsides*, tr. Fagnan, p. 23, 30, 32, 39, 43 ; Ibn Khaldoun, *ibid.*, II, p. 231-243 ; El Marrakchi, *ibid.*, p. 205-285.
(2) Ibn Khaldoun, *ibid.*, II, p. 247-253, IV, 82. — Cf. aussi le bel article d'H. Basset H. Terrasse sur Tinmel (*Sanctuaires et Forteresses almohades. Hespéris*, 1924).

des chikhs almohades n'entraîna pas, comme on l'a cru parfois, la disparition des tribus qui avaient donné leur appui au mouvement politique et religieux créé par Ibn Toumert et ʿAbd el Moumen. Bien que les noms de plusieurs de ces groupes disparaissent désormais presque entièrement de l'histoire, il est certain que la plupart des fractions qui constituaient les grandes tribus continuèrent d'occuper les mêmes lieux. De nos jours, un grand nombre de petites tribus qui formaient jadis la confédération des Genfisa se retrouvent à la même place qu'autrefois, autour des sommets du Tichka. Les anciennes fractions des Gedmiwa citées par El Beidaq peuvent aussi être identifiées dans la proportion de la moitié. Sans doute, l'ancienne tribu de Tinmellel est-elle celle qui, de Tagontaft jusqu'à Tagadirt n Bour, forme à présent le groupe de l' « Asif Nefis ». Les Arghen et les tribus voisines de l'Anti-Atlas n'ont guère changé d'habitat au sud de Taroudant. Enfin, les tribus des Hintata, dont plusieurs groupes, comme les Gheghaya, bordent encore la montagne du Kik, continuèrent de donner leur appui aux Mérinides et leurs chefs dominèrent la montagne jusque dans la région d'Imi n Tanout jusqu'au XVIe siècle.

Le souvenir de la gloire du Mahdi et l'immense succès remporté par ses compagnons, devait se conserver longtemps dans les vallées du Deren. En vain, les Mérinides firent-ils répandre par leurs talebs des légendes injurieuses pour la mémoire du fondateur de la secte, qu'on chercha à faire passer pour un maître fourbe, habile à faire parler les anges et à simuler les miracles. Mais les Masmouda n'en gardèrent pas moins pendant longtemps pour leurs héros un profond respect. A Tinmellel, les habitants effacèrent pieusement les traces de profanation du dernier siège. Au temps d'Ibn Khaldoun, le tombeau d'Ibn Toumert était encore l'objet d'un culte attentif. Des lecteurs du Coran subsistaient ainsi qu'un « corps de gardiens conservant le même cérémonial qu'au temps de l'Empire almohade » (1). Pendant de nombreuses générations, l'espérance d'un renouveau de la grandeur passée hanta secrètement les cœurs, des soulèvements furent tentés contre les Mérinides et jusque sous le règne des Saadiens. Fidèles à ce souvenir, les Masmouda des tribus du Nefis fermèrent leur territoire au grand mouvement maraboutique du XVIe siècle. Nous en avons la preuve dans ce fait

(1) Ibn Khaldoun, t. II, p. 260.

que les qoubbas de saints personnages, entourées de leurs descendants, si nombreuses dans le Sous, le pays des Demsira, la plaine de Marrakech, sont presqu'absentes au cœur de l'Empire almohade.

Peu à peu cependant, les Masmouda perdirent leurs espoirs; ils cessèrent en même temps de devenir pour les habitants des villes de la plaine un objet de terreur. Mais de nos jours encore, la tradition place sous un jujubier plusieurs fois séculaire la tombe d'Ibn Toumert ; les montagnards passent avec fierté devant les murs croulants de l'étonnante mosquée de Tinmel, si riche de glorieux souvenirs ; les plus ignorants savent ce que furent les Almohades. Nous n'oserions affirmer qu'à présent même dans ces cantons perdus des hautes vallées, où parvient à peine le bruit des événements politiques de notre temps, le rêve du retour prodigieux d'un Mahdi ne vienne pas parfois effleurer les esprits. La conquête des royaumes de la terre, qu'on entrevoit au loin, en faisant paître l'été les troupeaux sur les hauts sommets de la grande chaîne, serait comme autrefois aisée pour les Masmouda « si Dieu leur donnait son assistance ».

VIII. *La domination mérinide dans le Sous.* — La victoire mérinide faisait des Masmouda de simples tributaires qu'il importait au nouveau Makhzen d'affaiblir, d'autant plus qu'ils constituaient un danger pour les plaines voisines. D'autre part, aucune raison n'incitait la dynastie zénète à porter ses efforts vers le Sud. Pendant les premières années, le sultan Abou Yousef Ya'qoub le Mérinide, mû par le souci de se ménager l'alliance des souverains almohades d'Ifriqiya, descendants d'Abou Hafs 'Omar Hintati, avait encore conservé quelques souvenirs des coutumes du Mahdi et ordonné que la prière fût faite dans la grande mosquée de Marrakech au nom des Hafsides. Mais lorsqu'il eut pris possession des villes du Gharb et tourné ses armes vers l'Espagne, où de hautes pensées de guerre sainte l'attiraient, il établit définitivement à Fez sa capitale, l'embellit de monuments magnifiques, et la vie des cours s'y écoula dans un luxe que les Almohades, restés malgré tout un peu rudes, n'avaient jamais connu.

Dans ces circonstances, les principes de la politique mérinide dans le Sous se trouvèrent très simplement fixés : faire payer aux montagnards des impôts aussi lourds que possible et pour y par-

venir, organiser fortement le commandement des tribus ; intervenir en force dans le pays chaque fois que des troubles graves menaceraient de s'y développer.

L'histoire de cette période nous est assez bien connue pendant plus de cent ans, grâce à Ibn Khaldoun et à l'auteur du Raoud el Qirtas, pour que nous puissions comprendre comment le Sud-Marocain supporta cette situation inférieure, après avoir connu un siècle de grandeur.

Pour percevoir aisément dans le pays des Masmouda les taxes coraniques, auxquelles les Mérinides ajoutèrent l'imposition du « kharaj » ou de la « naïba », il était nécessaire de placer les tribus sous l'obéissance de chefs puissants ; c'est alors qu'apparurent chez les Heskoura, les Hintata, les Gedmiwa, les Haha, de grandes familles dévouées au Makhzen et qui semblent avoir exercé leur pouvoir à la manière des « seigneurs de l'Atlas » de notre temps.

A la vérité, nous l'avons vu, dès la mort du premier khalife almohade, on avait bien déjà observé l'importance prise dans la montagne du Deren par les chefs autochtones et leur rôle n'avait cessé de s'accroître à mesure que s'accentuait la décadence de la dynastie; mais si le commandement des tribus masmoudiennes leur était attribué, c'était là sans doute une simple conséquence de la dissolution progressive du conseil des chikhs almohades dont les membres cherchaient à s'établir en montagne, où se trouvait la maison de leurs ancêtres. Il est, en effet, remarquable de noter que d'un règne à l'autre, les noms de ces chefs changent comme s'ils n'appartenaient pas à des familles depuis longtemps assises dans l'exercice du pouvoir, mais plutôt comme si l'autorité eut été donnée successivement à divers notables du pays ; en tous cas, aucun indice ne nous permet de croire que cette ébauche de féodalité résultât, comme il est arrivé à la fin du XIXe siècle, de l'affirmation progressive d'un pouvoir personnel né au sein des tribus, et qui se serait substitué à l'autorité défaillante des sultans.

Au contraire, sous la domination mérinide, ce sont des familles solidement implantées dans le pays qui concentrent le pouvoir entre leurs mains et constituent de véritables dynasties locales. Telles seront les Metzara chez les Haha, les Aït Haddo ben Yousef chez les Seksawa indépendants, les Sad Allah chez les Gedmiwa, d'origine almohade ; chez les Hintata, les Oulad Younes, autoch-

tones et les Oulad Mousa Ben ʿAli venus du Makhzen mérinide ; les Beni Khettab chez les Heskoura.

L'organisation des grands commandements de l'Atlas ne put d'ailleurs empêcher le Sous de connaître, même au cours des plus belles années de l'Empire mérinide, une succession presque ininterrompue de révoltes. L'existence de tribus indépendantes, comme celles des Seksawa, la présence du petit royaume des Beni Yedder dans la haute vallée du Sous, d'origine almohade, et surtout l'arrivée des Maʿqil, par lesquels la contagion du désordre gagna le Haut-Dra et Sijilmassa, faisaient, en effet, alors du Sud-Marocain le foyer de toutes les révoltes et le refuge tout préparé des prétendants malheureux (1).

Il faut indiquer ici, à titre d'exemple, la suite monotone des soulèvements qui justifient l'intervention constante du Makhzen mérinide, occupé cependant en d'autres régions par des tâches écrasantes, si l'on veut faire comprendre ce que pouvait être, sous une dynastie glorieuse, la vie d'une province lointaine.

Le Sous ayant été conquis en 1269 par les Mérinides et les commandements du Sud organisés en 1275, le sultan Abou Yousef Yaʿqoub put songer à préparer la guerre sainte en Espagne. En 1279, au moment où il allait passer le détroit pour voler au secours des Musulmans assiégés à Algésiras et en grand danger d'être vaincus, l'émir des Arabes Sofian et Djochem, Mesaʿoud ben Kennoun se révolta à Nefis, puis passa chez les Seksawa. Pendant de longs mois, on l'assiégea en faisant camper l'armée au pied de l'Atlas, jusqu'à ce qu'il fût enfin trahi et capturé chez les Heskoura (2). En 1284, les Arabes du Sous se révoltaient et il fallait les poursuivre jusqu'à la Seguiat el Hamra. Dès qu'Abou Yaʿqoub Yousef eut succédé à son père (1286), son frère et d'autres rivaux se révoltèrent dans le Dra ; puis ce fut un autre parent, Talha Ibn ʿAli, devenu indépendant dans la plaine du Sous, avec l'aide des Dwi Hasan, qu'on réussit à tuer et dont la tête fut envoyée au Sultan ; en 1289, le propre fils du souverain, Abou ʿAmer s'empara du trésor à Marrakech et s'enfuit en montagne chez les Masmouda (3).

Dans la répression, la région des Haha fut à nouveau soumise et

(1) G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie*, p. 378-385.
(2) *Roudh el Kartas*, tr. Beaumier, p. 472-551. — Ibn Khaldoun, IV, p. 100-103.
(3) *Roudh el Kartas*, p. 534 ; Ibn Khaldoun, II, p. 136.

les Berbères Zeggen du Sous furent taillés en pièces avec leurs chefs. En 1303, le Sous se trouva de nouveau agité par le soulèvement des Beni Gommi, tribu des Beni ʿAbd el Wad, au service des Mérinides et fixée dans l'Azaghar de Marrakech. Ayant abandonné la cause d'Abou Yaʿqoub au siège de Tlemcen, ils se replièrent vers les Haha et Taroudant où ʿAbd er Rahman Ibn Yedder avait pris l'autorité suprême en se réclamant du nom des Almohades. Après de durs combats, le frère du sultan Yaʿich Ibn Yaʿqoub dispersa les Beni Gommi et ruina Taroudant (1).

Sous le règne d'Abou Tabet, ce fut en 1308, tout d'abord l'agitation créée par un prétendant Yousof Ibn ʿAli ʿAyyad, à Aghmat, chez les Heskoura ; puis dans la partie occidentale du Deren, un chef indépendant, ʿOmar ben Haddo ben Yousef, prétendit au titre d'« agellid », roi berbère des Seksawa. Après un simulacre de guerre, le Sultan se contenta de recevoir des présents d'ʿOmar ben Haddo, fit poursuivre les Rokna, tribu rebelle réfugiée chez les Haha, et repartit châtier les Arabes dans les plaines du Nord (2).

Le sultan Abou Saʿid dut à son tour réduire un chef des Heskoura, ʿAddi Ibn Hennou, qui s'était révolté dans sa forteresse (1313). Il eut surtout à combattre son propre fils, Abou ʿAli, qui était devenu indépendant à Sijilmassa, dans le Dra et le Sous, après avoir fait disparaître la dynastie almohade des Beni Yedder. Abou ʿAli qui avait pris Marrakech fut vaincu par son frère, Abou 'lHasan le futur sultan (1321) et demeura quelques années en repos, jusqu'à ce qu'une nouvelle révolte, en 1332, eût contraint Abou 'lHasan à le faire étrangler (3).

L'Atlas se tint plus calme pendant le règne glorieux d'Abou 'lHasan. Mais à l'annonce du désastre de Kairouan, causé par la trahison des tribus arabes, en 1348, et qui avait surpris le souverain dans sa conquête de l'Ifriqiya, les Masmouda s'agitèrent à nou-

(1) Ibn Khaldoun, III, 493, IV, 164. — Peut-être faut-il attribuer à Yaʿich Ibn Yaʿqoub la construction de l'immense forteresse qui se voit encore chez les Aït Aʿissi (Haha) sur le Jebel Asles, en face du territoire des Ida Ou Tanan. Par son aspect, elle semble dater de l'époque mérinide ; la tradition l'attribue à Ali Yaʿich personnage sur lequel on ne rapporte que des légendes imprécises. Tadert, lieu où Yaʿich Ibn Yaʿqoub fut d'abord vaincu, pourrait être le village de ce nom chez les Aït Zelten, près de la maison du caïd. Irgharen, où il mit en fuite les révoltés, serait l'actuel Iregharen, chez les Ida ou Tanan (Aït Ouqsri). Cf. Ibn Khaldoun, t. III, p. 493.

(2) *Roudh el Kartas*, p. 551. Tamezouart est, sans doute, l'actuel village de Tamezaourt, près de notre poste de Bigoudine, sur la grande voie makhzen de Bibaoun. Les Rokna sont peut-être les Rekouna d'El Beidaq, groupe de fractions de plaine comptées au XIIe siècle avec les Gedmiwa dans le « tamyiz » des Almohades.

(3) Ibn Khaldoun, IV, p. 306.

veau. Abou ʿInan révolté contre son père, et déjà proclamé dans le Maghreb el Aqsa, n'eut pas de peine à prendre le pouvoir. Abou 'lHasan, revenu d'Ifriqiya, après un voyage plein de tragiques péripéties, et arrivé à Marrakech par le Tafilelt, n'eut d'autre ressource que de chercher refuge en montagne chez le grand chef fidèle des Hintata, ʿAbd el ʿAziz Ibn Mohammed Ibn ʿAli. Il mourut dans cette montagne après avoir été contraint de se rendre à l'armée victorieuse de son fils. Après ces événements, les chefs des Masmouda, qui avaient fait trembler un instant la plaine, en projetant d'aller renverser à Marrakech toutes les mosquées mérinides, « regagnèrent leurs tannières » (1).

Enfin, sous le règne d'Abou ʿInan, en 1353, El Fadel, frère du Sultan, s'était fait débarquer sur la côte du Sous par les chrétiens; avec l'appui du chef indépendant des Seksawa, ʿAbdallah fils d'ʿOmar Agellid, il rassembla les Masmouda autour de lui. Abou ʿInan construisit au pied de la montagne la forteresse d'El Qehira et réussit à déterminer ʿAbdallah Seksawi à abandonner son protégé. El Fadel, réfugié alors chez les Zenaga, sur le revers oriental de l'Anti-Atlas, fut pris par trahison et étranglé.

Dès lors, l'Empire mérinide entre dans une période de décadence irrémédiable. Les Sultans qui se succèdent ne sont souvent que de jeunes princes, jouets de grands vizirs tout puissants ; pendant la courte période qui nous sépare à présent de la grande anarchie du XVe siècle, la ruine de la politique du Makhzen dans le Sud se précipite. Bientôt le Maghreb el Aqsa se partage en deux royaumes, celui de Fez et celui de Marrakech dont l'Oum er Rbiʿa est la limite commune ; l'intérêt que portent alors à Grenade les Beni Merin affaiblis détourne du Sous les dernières forces du Makhzen. Pendant plus d'un siècle l'histoire se tait sur ces régions et nous ne pourrons plus qu'imaginer très confusément la suite des événements qui les agitent. Ibn Khaldoun a connu les premières phases de cet abandon du Maroc à l'anarchie grandissante et en a longuement dit les tragiques péripéties ; le tableau si précis qu'il nous a laissé de la vie politique du pays à cette époque fait apparaître dans une telle lumière la figure des chefs de l'Atlas au XIVe siècle, que nous nous arrêterons avec lui pour parcourir une dernière fois le Sud-Marocain, avant de voir s'étendre sur tout le Maroc les ombres

(1) Ibn Khaldoun, II, p. 270 et sqq.

dans lesquelles se prépare la réaction des marabouts contre les chrétiens.

IX. *L'organisation des tribus de l'Atlas sous les Mérinides.* — Sous la domination mérinide, le pays des Haha nous paraît avoir accepté le gouvernement du Makhzen avec plus de docilité que les autres régions masmoudiennes ; la partie la plus peuplée du territoire était alors comprise entre le Tensift et l'oued Qsob et l'on voyait sans doute s'y élever déjà les bourgs fortifiés où s'abritaient des milliers de Berbères, avant que la conquête portugaise et le reflux des tribus nomades n'aient chassé les autochtones de la plus riche partie du pays (1). Au Sud, au milieu de la forêt d'arganiers, les chefs des Haha résidaient dans leur ville de Tednest ; plus loin encore vers le Sous se trouvaient les terres de parcours des Zeggen et des Lakhes, Lamta d'origine, mais alliés aux sédentaires. Déjà renommés pour leur science du droit et leur connaissance de la religion (2), les Haha allaient bientôt accepter avec enthousiasme la prédication des chikhs mystiques et la tutelle des marabouts.

Après la ruine de Tinmellel, le pays des Seksawa, qui était toujours resté à l'écart du mouvement almohade, devint naturellement le dernier rempart de l'indépendance des Masmouda contre les Mérinides ; on vit alors se constituer, à l'abri des pics neigeux du Tichka, autour des forêts de cyprès qui ornaient encore les sommets de l'Atlas, un petit royaume berbère dont la gloire n'est pas encore complètement oubliée dans la mémoire des tribus. Le fondateur de ce minuscule État, Haddo ben Yousef était apparu sous le règne des derniers successeurs d'ʿAbd el Moumen et la tradition veut qu'il ait été un descendant des Lemtouna. En 1281, son fils ʿOmar, qui lui succéda, prit le titre d'agellid, et commanda bientôt du Nefis à Bibaoun. Sa puissance s'étendait au loin, puisque les Arabes du Sous, Haret et Chebbanat, lui étaient dévoués et qu'il eut la force de faire disparaître un Mahdi sorti du ribat de Massat où il se donnait comme le Fatimide attendu.

(1) Léon l'Africain, t. I, p. 134, 140, 146, 149, 150, 160. Bien qu'il soit presque impossible d'identifier les « villes berbères » décrites par Léon au nord de l'oued Qsob, on peut du moins, en observant les ruines des villages de sédentaires et de leurs agadirs dans le pays actuel des Chiadma, trouver la preuve des établissements anciens des Masmouda dans une région occupée de nos jours par des tribus d'origine nomade.
(2) Ibn Khaldoun, II, p. 275.

Le sultan mérinide Abou Tabet ne put le soumettre. La personnalité de ce roi berbère était d'ailleurs singulière : passionné pour l'étude, possesseur d'une bibliothèque importante, juriste, philosophe, magicien même, «il se plaisait à tel point dans la société des rabbins qu'on soupçonnait son orthodoxie et qu'on l'accusait de vouloir abandonner sa religion ». Ces traits nous montrent combien les victoires almohades avaient pu contribuer à faire répandre la civilisation dans les régions les plus impénétrables de l'Atlas (1).

ʿOmar Agellid, devenu l'ʿAmer des légendes locales qui lui prêtent un règne de cent ans, fut le vrai fondateur de la puissance des Seksawa. Son fils ʿAbdallah, adonné lui aussi à la magie et à l'alchimie, jeta la terreur à Marrakech au moment où Abou ʿInan faisait assiéger son père Abou 'lHasan dans la montagne des Hintata, et menaça alors d'aller abattre dans la capitale les mosquées impures des Mérinides. Il n'en livra pas moins plus tard au Sultan, nous l'avons vu, le prétendant Abou 'lFadel, réfugié sur son territoire. Chassé par la suite de son pays par son propre fils, ʿAbdallah dut implorer le secours du grand chikh des Hintata, ʿAmer Ibn Mohammed, devenu le plus puissant seigneur du Sud ; mais, après avoir tué son fils, il périt assassiné à son tour; la dynastie des Ait Haddo ben Yousef disparut alors, au moment même où l'affaiblissement des Mérinides permettait aux tribus de reprendre en sécurité leur existence anarchique et enlevait ainsi aux chefs des Seksawa leur rôle de défenseurs de l'indépendance berbère.

Chez les Gedmiwa, le pouvoir appartenait à la famille almohade des Sad Allah dont le chef avait abandonné Abou Debbous en fuite devant les Mérinides ; mais les Sad Allah se rallièrent plus tard à ʿOmar Seksawi; le commandement fut alors exercé par un autre chikh du pays, Abd el Kerim Ibn ʿIsa. Ce dernier périt par trahison avec tous les siens et les anciens chefs furent rappelés au service du Makhzen. Mais les Sad Allah furent incapables de lutter contre l'ambition de leur puissant voisin, ʿAmer Hintati; plusieurs d'entre eux furent assassinés sur son ordre et leur famille ne reprit le commandement qu'après la disparition de leur ennemi (2).

X. *Un grand caïd au XIVe siècle.* — Les Hintata avaient eu tout d'abord à leur tête les Oulad Younes, chikhs almohades passés

(1) Ibn Khaldoun, II, p. 270 et sqq.
(2) Ibn Khaldoun, II, p. 267.

comme les Sa'dAllah au service des Mérinides. Cette famille ayant disparu, le Makhzen la remplaça par celle d'un collecteur d'impôts Mousa Ibn 'Ali, choisi par les chikhs mérinides. Sous le règne d'Abou 'lHasan, 'Amer ben Mohammed, neveu de Mousa, partit avec le Sultan à la conquête de l'Ifriqiya. Un instant gouverneur de Tunis, 'Amer fut chargé de ramener, par voie de mer, le harem de son maître après le désastre de Kairouan et il refusa de le livrer au prétendant Abou 'Inan révolté contre son père. C'est chez le frère d'Amer, 'Abd el 'Aziz, qu'Abou 'lHasan vaincu chercha refuge dans la montagne des Hintata. Lorsque le Sultan légitime fut mort, 'Amer rendit à Abou 'Inan les femmes de son père. Touché par la fidélité des chefs Hintata, le nouveau souverain voulut se les attacher et les rétablit en tribu dans leur commandement. C'est alors qu''Amer Hintati commença de jouer dans la politique de l'Empire un rôle éclatant et mouvementé qui fait de son existence un véritable roman.

Son premier soin est d'assurer solidement sa puissance en montagne. Tout d'abord, il brise la résistance des Ourika, ses voisins irréductibles ; puis à la faveur des guerres de tribus dont la cause, selon Ibn Khaldoun, est « la proximité de leurs territoires et le souvenir de leurs anciennes querelles », il intervient chez les Gedmiwa, fait disparaître leurs chikhs et s'empare du pays. Lors des luttes qui déchirent la famille des Aït Haddo ben Yousef, 'Amer Seksawi le choisit comme arbitre ; il recueille les fugitifs, étend son influence sur leur territoire. Tout puissant dans l'Atlas occidental, il devient du vivant même d'Abou 'Inan, collecteur d'impôts pour toutes les tribus rattachées à Marrakech et précepteur d'El Mo'tamid, fils du Sultan. 'Amer peut, dès lors, attendre avec confiance les désordres dynastiques qui menacent les Mérinides : il est assez fort pour exercer son autorité par ses propres moyens.

A la mort du Sultan Abou 'Inan, 'Amer emmène son protégé El Mo'tamid dans la montagne des Hintata et le met à l'abri des intrigues du vizir El Hasan El Foudoudi, véritable maire du palais, qui, de Fez, gouverne au nom du faible Es-Sa'id. Il va, pour le défendre, jusqu'à soutenir un long siège dans sa kasba, et n'échappe d'ailleurs que par une chance heureuse à la destruction.

Sous le règne d'Abou Salem, il rétablit sa situation un instant compromise. Tantôt à la cour, tantôt dans sa montagne, il accroît sans cesse et utilise sa puissance. A la mort du Sultan, en 1361, il

est, avec l'assentiment de son ami le vizir ʿOmar Ibn ʿAbdallah, établi à Fez, le vrai maître du Sud. « Pour rendre service à la dynastie », il s'engage à maintenir dans l'ordre toutes les provinces qui dépendent de Marrakech. Bientôt, il épouse une veuve du sultan Abou Salem et le cortège de ses noces étonne à Marrakech par sa richesse et son faste. C'est lui qui fait ou défait à son gré les rois. Dans sa kasba de la montagne, ʿAmer garde en réserve deux petits princes fils d'Abou Salem. Veut-on essayer de le combattre, il les fait un instant proclamer souverains, l'un pour le Nord, l'autre pour le Sud. A peine ses ennemis se sont-ils éloignés, que ces ombres de sultans disparaissent dans un recoin de sa forteresse. Mais enfin la fortune le trahit. Pendant l'une des périodes où ʿAmer a proclamé à Marrakech le jeune Abou 'lFadel pour les besoins de sa politique, la nouvelle parvient dans la ville que le sultan ʿAbd el ʿAziz a réussi à faire assassiner à Fez le tout-puissant vizir ʿOmar Ibn ʿAbdallah, qui le tenait en tutelle ; devant cet exemple, le chef des Hintata craint, à juste raison, que son pupille ne tente de lui faire subir le même sort et s'enfuit dans sa montagne. Abou 'lFadel, livré à lui-même se rend indépendant ; il ne tarde pas à payer cette imprudence de sa vie : le sultan de Fez vient s'emparer de Marrakech et tue son rival. Menacé à son tour par l'arrivée d' ʿAbd el ʿAziz à la tête de ses troupes, ʿAmer décide une fois de plus de résister dans sa forteresse du Deren. Il proclame souverain un des prétendants qu'il a gardé chez lui par précaution, et entre en relations avec le sultan de Tlemcen. Mais, bientôt, une puissante armée l'entoure ; son adversaire jette l'or à pleines mains pour susciter des abandons et des trahisons, tandis que lui-même mécontente ses partisans par sa dureté et son avarice. Peu à peu les derniers retranchements sont enlevés ; ʿAmer conseille alors à son fils de l'abandonner, puis s'enfuit dans la neige vers le Sous avec ses femmes. Sur le chemin, épuisé et trahi, il tombe au pouvoir des émissaires du sultan ʿAbd el ʿAziz. Tandis que les kasbas sont pillées et détruites et que des richesses accumulées en quantités prodigieuses tombent au pouvoir du vainqueur, on entraîne à Marrakech, pour l'étrangler, le fantôme de sultan qu'ʿAmer gardait dans sa forteresse et l'on fait périr sous le fouet le grand chikh des Hintata (1370) (1).

(1) Ibn Khaldoun, II, p. 266-269 ; IV, p. 377, 378.

XI. *Le royaume indépendant du Sous.* — Un trait commun au développement du pouvoir de ces petits chefs en pays berbère est la faible durée de la période pendant laquelle nous les voyons exercer leur autorité ; deux ou trois générations suffisent pour épuiser leurs forces. Le royaume fondé par les Beni Yedder dans le Haut Atlas n'échappe pas à cette règle.

Vers 1252, un chikh almohade, originaire de Zgonder, à l'ouest du Sirwa, s'enfuit de Marrakech et se mit en révolte contre le faible représentant du Sultan à Taroudant (1). Peut-être ʿAli Ibn Yedder à qui l'on fit la réputation de posséder, comme le caïd Gontafi de notre temps, d'immenses trésors dans ses kasbas, se servit-il de la possession de mines d'argent de son pays, célèbres déjà au temps des Almohades, pour établir son pouvoir. Son commandement s'exerçait sans doute au début sur les fractions les plus riches de la haute vallée du Sous : le Tifnout, l'Onein et la belle vallée des Ihouziyoun. Il construisit une forteresse à Tansest, à l'entrée du Sous en plaine, et son cousin Hamidi s'empara de celle de Tisekht chez les Zenaga. On sait que bientôt, pour mieux vaincre les Igezzoulen, ses voisins, il eut l'idée funeste de faire appel aux Arabes Dwi Hasan et Chebbanat, alors errants dans la partie inférieure de la Moulouya et de les prendre à son service. Plusieurs opérations tentées contre ʿAli Ibn Yedder par les Almohades furent sans effet et le chef rebelle parvint, avec une petite armée de mille cavaliers arabes, à dominer les Igezzoulen. C'est sur lui cependant qu'Abou Debbous, le dernier sultan almohade, vint remporter une dernière victoire ; ʿAli se soumit devant les catapultes qui battaient ses forteresses ; mais il reprit son commandement après la prise de Marrakech par les Mérinides et conquit alors Taroudant, Ifri et toutes les villes du Sous. Il périt plus tard dans une révolte des Arabes et le pouvoir passa à ses neveux (1270).

Sous le règne d'Abou Yaʿqoub Yousef, le frère du sultan Yaʿich ben Yaʿqoub détruisit Taroudant, devenue la capitale de ce petit royaume indépendant. Mais quelques années après la ville se trouva reconstruite par les rebelles (1306). Abou ʿAli, fils du sultan Abou Saʿïd, qui avait obtenu de son père le gouvernement de Sijilmassa et disposait des forces des arabes Maʿqil établis sur tout le versant sud de l'Atlas, entreprit de pousser ses conquêtes

(1) Ibn Khaldoun, I, p. 131 ; II, p. 276.

jusqu'à la plaine du Sous, et chassa les neveux d''Ali Ibn Yedder chez les Zenaga, dans la montagne des Ngisa, non sans avoir enlevé leurs trésors déposés à Tansast (1313). Enfin, le sultan Abou 'lHasan fit la conquête de la vallée du Sous et rétablit le gouvernement mérinide à Taroudant et dans les autres villes du Sud. Ainsi se trouva pour un instant restauré l'ordre du Makhzen qui, malgré ses faiblesses, réussit à s'imposer jusqu'au milieu du XIVe siècle, à l'anarchie des tribus et aux ambitions des petits chefs (1).

Au cours de cette première période de l'histoire du Sous, qui n'est pas, malgré son éloignement dans le temps, celle que nous connaissons le moins bien, nous distinguons déjà l'un des aspects les plus durables de la vie du pays berbère. Sauf pendant la dynastie des Almohades, sortie de l'Atlas des Masmouda, le Makhzen n'a réussi à exercer son action en montagne que d'une manière indirecte; il se borne à occuper les plaines. C'est surtout sous la domination des Mérinides que s'affirme la résistance des tribus. Lors même que les Berbères acceptent de servir des grands chefs — 'Amer Hintati, 'Omar Seksawi, les rois des Beni Yedder — c'est avec la pensée de continuer sous leur commandement la lutte contre les sultans.

Bientôt, lorsque le gouvernement de l'Empire va disparaître pour deux siècles dans l'anarchie, les tribus cesseront de se grouper autour des chefs temporels pour chercher auprès des marabouts l'autorité suprême dont elles ont besoin pour vivre dans l'indépendance.

(1) Ibn Khaldoun, II, p. 278.

CHAPITRE IV

La province du Sous au cours de l'histoire

Du xve siècle a nos jours

I. La première réaction maraboutique. Ses caractères généraux. — II. Les Regraga. — III. L'Imam el Jazouli et ses disciples. — IV. Les chorfa et le début des Saadiens. — V. L'attitude des tribus sous les premiers Saadiens. — VI. Le règne d'Ahmed el Mansour. — VII. La grande crise maraboutique (1603-1669). — VIII. Les principautés maraboutiques du Sous. — IX. La vie des tribus pendant la période maraboutique. — X. Les chorfa filaliens reprennent la lutte contre les marabouts. — XI. Le gouvernement du Makhzen dans le Sous sous les Filaliens. — XII. Le règne de Sidi Mohammed ben Abdallah et la fondation de Mogador. — XIII. Faiblesse du gouvernement chérifien sous le règne de Moulay Sliman. — XIV. Insuffisance des sources historiques au xixe siècle. Nécessité d'enquêtes directes. — XV. La politique du Makhzen sous Moulay 'Abd er Rahman. — XVI. Le règne de Sidi Mohammed. — XVII. Moulay 'lHasan et les expéditions du Sous. — XVIII. Le développement de l'anarchie ; le Protectorat.

I. *La première réaction maraboutique ; ses caractères généraux.* — Pendant l'intervalle de temps qui s'étend depuis la décadence de la dynastie mérinide, à la fin du xive siècle, jusqu'à l'apparition des sultans Filaliens, au cours de la deuxième moitié du xviie siècle, la vie politique est entièrement dominée, dans le sud du Maroc, par l'activité maraboutique. Les aspects de ce grand mouvement qui a pour théâtre tout l'ensemble du Maroc et dont le double but est de compléter l'islamisation des Berbères et de lutter contre les conquêtes chrétiennes, sont assez bien connus (1), mais il n'est pas inutile de chercher ici à comprendre quel fut, à cette époque, le jeu d'influences dont l'action est, de nos jours, devenue dans la même région difficilement observable, depuis que l'action du Makhzen a enlevé toute importance réelle aux chefs de confréries.

(1) Cf. surtout l'utile livre de Cour, *Établissement des dynasties des Chérifs au Maroc*. Paris, 1904.

Les traces laissées par cette forme de pouvoir sont encore apparentes en tribu et, si l'on a parfois exagéré l'importance pratique des survivances du maraboutisme à notre époque, l'histoire de son développement dans le passé mérite d'être examinée avec attention parce qu'elle nous fait mieux comprendre la facilité avec laquelle les Berbères indépendants organisent leur vie politique sous l'égide des chefs religieux.

Dans le désordre général du Maghreb au XVe siècle, alors que de toutes parts les tribus se heurtent et se combattent dans les plaines à la suite des invasions, et que les derniers Mérinides impuissants s'enferment à Fez, les progrès des nations chrétiennes deviennent plus sensibles. Nous allons les voir, après la reconquête de l'Espagne, s'attacher à réaliser leur projet de domination de l'Afrique. La province du Sous est doublement atteinte; devenue comme un vaste creuset où refluent les Arabes Maʿqil, Sofian, Haret ou des tribus berbères arabisées, elle cherche en vain des maîtres qui la délivrent de l'anarchie ; en même temps, les flottes portugaises fréquentent les petites baies de l'Atlantique et bientôt, d'Anfa à Agadir, se précisent les menaces qui présagent l'établissement des chrétiens sur la côte.

C'est dans ces circonstances favorables que surgissent du sein des tribus des personnages religieux dont le prestige est immense; eux seuls sont capables de s'interposer entre les Musulmans qui se disputent la possession de la terre et de les unir contre les étrangers ; pendant trois siècles, nous les verrons prêcher en même temps les devoirs d'une exacte pratique de l'Islam, vanter les attraits de la vie mystique et rappeler à tous l'obligation de la guerre sainte.

Sans doute le grand développement du maraboutisme peut-il s'expliquer alors par l'intense prosélytisme des chefs de confréries et de leurs disciples, mais il trouvait aussi un milieu tout préparé à son expansion, en raison de la crédulité sans bornes des populations berbères. La lecture des hagiographes de l'époque, celle d'Ibn ʿAskar par exemple, nous fait comprendre dans quelle atmosphère de merveilleux vivaient les saints et leurs admirateurs ; nous les trouvons mêlés à une foule d'intrigants, de fous et de simples d'esprit ; les hérétiques et les magiciens corrompent les foules et les agitent par leurs discordes ou leurs prodiges (1). Une

(1) Ibn ʿAskar, *Daouhat en Nâcihr*, *Archives Marocaines*, t. XIX, p. 80-85.

autre force psychologique d'une grande puissance est la terreur dans laquelle les Berbères tiennent la malédiction des saints. On n'invoque pas en vain leur « da'wa » et ceux qui transgressent leurs ordres sont promptement frappés d'un châtiment exemplaire (1).

Tandis que les personnages religieux utiliseront les dispositions d'esprit des Berbères pour gagner leur confiance, grouper leurs forces et bientôt fonder avec leur concours de véritables petits états, les chorfa saadiens chercheront, d'autre part, pendant cent ans, à rétablir à leur profit l'unité politique du Maghreb el Aqsa. Mais leur action apparaîtra seulement comme un intermède dans le lent travail que poursuivent les marabouts afin de placer sous leur tutelle morale et politique les populations du Sud-Marocain ; une deuxième réaction religieuse emportera leur œuvre jusqu'au moment où les chorfa filaliens parviendront à rétablir pour deux siècles et demi la tradition de l'Empire.

Le grand mouvement religieux qui, du XIVe au XVIe siècle, domine toute l'histoire de notre province, est spécifiquement berbère. Les chefs, comme les sujets, appartiennent pour la plupart aux vieilles tribus du Sous. D'autre part, on peut observer que les foyers du maraboutisme, qui s'allument successivement sur la côte de l'Atlantique, se déplacent sans cesse plus au Sud et se développent dans des régions où les tribus sont de plus en plus rebelles à la tradition du Makhzen et, au contraire, plus attachées à leur gouvernement indépendant.

Chacun de ces centres religieux ou politiques a ses caractères propres et évolue séparément. Le Jbel Hadid, sur la rive gauche de l'embouchure du Tensift, voit naître au XIVe siècle la milice des Regraga ; la région centrale du pays des Haha est le siège de la puissance de l'Imam el Jazouli au XVe siècle; le Sud des Haha et le Tazerwalt, dans l'Anti-Atlas, abritent Sidi Sa'id Ou 'Abd en Na'im, Sidi Ahmed Ou Mousa et leurs descendants, au XVIe et au XVIIe siècles. Enfin, la vallée même du Sous et le pays des Haha seront le berceau de la puissance des Saadiens, dont les entreprises viendront traverser, au début du XVIe siècle, le cours du mouvement maraboutique sans parvenir à l'arrêter.

(1) Ibn 'Askar, *op. cit.*, p. 54 ; Weir, *The Shaikhs of Morocco*. Edinburgh, 1904, p. 91.

II. *Les Regraga.* — Nous possédons bien peu d'indications précises sur l'organisation religieuse dont les Regraga se firent les champions. Fondée par Abou Sa'id 'Abd er Rahman er Regragi, mort à Chichawa en 1370, et par Abou Otman Sa'id el Hartanani, dont la zaouia était située à l'embouchure même du Tensift, cette association de saints personnages se réclamait du chadilisme comme toutes celles qui devaient naître par la suite (1). Ses missionnaires se répandirent dans tout le Sud ; on retrouve leurs tombes, plus ou moins légendaires, non seulement sur toute la côte, mais en montagne chez les Seksawa, les Ida ou Mhamoud, les Demsira et jusque dans la haute vallée du Sous et le Zagmouzen. Le souvenir des Regraga paraît lié dans le folklore, surtout au temps de la « Jahiliya », alors qu'on ignorait encore le vrai Dieu qu'ils contribuèrent puissamment à faire connaître. Peut-être même eurent-ils à lutter contre des tribus hostiles, et furent-ils guerriers en même temps que religieux, selon la vraie tradition de l'Islam. On a fait d'eux, dans le Sud du Maroc, les quarante missionnaires du Maghreb, ou encore les sept pèlerins de la Mekke auxquels le Prophète s'adressa en langue berbère (2). Quoiqu'il en soit, ils n'eurent sans doute pas de rôle politique, mais demandèrent plutôt aux convertis, en échange de leurs prédications et de leurs bons exemples, de leur consentir des « ziara », de profitables offrandes. On voit encore, en effet, leurs descendants, après six siècles, faire de fructueuses tournées pour recueillir les aumônes dans la région des Haha et des Mtougga.

III. *L'Imam el Jazouli et ses disciples.* — L'entreprise de l'Imam El Jazouli nous est mieux connue que celle des Regraga. Mohammed ben Sliman el Jazouli était originaire d'une tribu de l'Asif n Tankert sur le versant sud de l'Anti-Atlas. Après avoir écrit à Fez les « Delaïl el Khirat », livre de piété à présent répandu dans tout le Maghreb, il vint suivre l'enseignement du Chérif Abou 'Abdallah, des Banou Amghar de Tit, fut ensuite expulsé de Safi par le gouverneur inquiet de ses agissements et partit fonder sa confrérie à Afoughal chez les Haha (3). Prêchant la guerre sainte en même

(1) Cour, *op. cit.*, p. 13-17 ; Michaux-Bellaire, *Les Confréries religieuses au Maroc.* Rabat, 1923.
(2) H. Basset, *Essai sur la littérature des Berbères.* Alger, 1920, p. 265.
(3) Nous avons pu, au cours de recherches exécutées avec M. P. de Cenival chez les Chyadma, identifier Afoughal avec le Souk el Had du Dra, à 35 kilomètres à l'Est de Mogador.

temps qu'il propageait les doctrines mystiques du chadilisme, au moment où les expéditions des chrétiens se multipliaient, le Jazouli eut un immense succès. Plus de douze mille disciples portaient sa doctrine dans toutes les tribus, cependant que de puissantes filiales de sa zaouia se fondaient dans le nord du Maroc, à Salé, Fez, Meknès, Tlemcen, au Tadla, et dans le Sud, à Bou Romman, chez les Howara, à Massat et à Aqqa. Mais la puissance de cet homme, dont l'orgueil était tel qu'il avait entendu Dieu lui déclarer « qu'il l'avait mis au-dessus des créatures de son époque » fut la cause de sa perte; il périt empoisonné, en 1465, et ses ennemis, chefs temporels ou talebs hostiles à sa confrérie, ruinèrent son œuvre. On sait qu'un de ses adeptes, ʿOmar el Maghiti ech Chyadmi, surnommé Es Seyyaf — le bourreau — réunit les disciples fidèles et ravagea en son nom les tribus masmoudiennes de la plaine du Nord, cependant qu'il transportait le cadavre du maître au milieu de ses bandes de brigands pour continuer à vivre de son prestige (1).

Mais d'autres disciples moins forcenés devaient recueillir l'héritage religieux de l'Imam el Jazouli. Dans les premières années du XVIe siècle, toute une floraison de saints apparut dont le rôle fut surtout d'entretenir l'esprit de guerre sainte contre les Portugais établis désormais à Anfa, au Tensift, à Agadir, et alliés aux Arabes des plaines du Sud. Les plus célèbres de ces personnages sont Abou ʿAbdallah Mohammed Es Sogheir el Amri, d'une tribu arabe du Sous, dont le tombeau se trouve à Marrakech, Abou Mohammed ʿOmar Ajana, enterré dans la plaine du Sous à Tajemmelt près de l'oued Leben ; ces saints furent, avec le chikh ʿAbd el ʿAziz Et Tebbaʿ enterré à Marrakech, les maîtres du Jazoulisme dans le sud du Maroc. Un autre « mouhajid » honoré, mort dans la lutte contre les chrétiens ou leurs alliés arabes, fut Sidi ʿAbd el Malek Sbaʿi, mortellement blessé sur la piste du Tizi Maʿcho à la « Forteresse de l'Or » et enterré dans la forêt d'Harjan, entre les Demsira et les Ida ou Mahmoud, « avec

(1) Cf. Ibn ʿAskar, *Daouhat en Nâchir* ; Ahmed el Fasi, *Momtiʿ el Asmaʿ* ; El Arbi El Fasi, *Mirat el Mahasin* ; *Archives marocaines* (trad. Graulle), t. XIX, p. 17, 271, 282 ; Cour, *Établissement des dynasties des Chérifs au Maroc*, p. 43-44. — Nous croyons pouvoir identifier « Culeihat el Muridin », la forteresse d'ʿOmar Seyyaf avec celle qui subsiste à Tameloukt chez les Mtougga, à 15 kilomètres au sud-est de Bouaboud, au lieu dit « Agadir n Jorf ». Le site et la distance par rapport à Tasegdelt (Lalla Tasegdelt) de la carte au 1/200.000 du Service géographique du Maroc nous paraissent correspondre à la description de Léon l'Africain, édit. Scheffer, t. I, p. 155.

la hache dont il se servait contre les chrétiens » (1). Sidi Mohammed ben Mbarek Hilali, affilié aux Regraga, jouit au même moment d'une autorité sans bornes chez les tribus des Gezzoula ; quelques années après enfin, se manifestèrent deux disciples du chikh Et Tebba', appelés à fonder de puissantes zaouias : Sidi Ahmed Ou Mousa el Jazouli revenu dans son pays du Tazerwalt, après avoir accompli, selon la tradition, de prodigieux voyages et Sidi Sa'id Ou 'Abd en Na'im qui s'établit chez les Haha en un centre déjà célèbre par ses savants juristes, chez les Aït Daoud, dans la tribu des Ida ou Bouzia.

IV. *Les chorfa et le début des Saadiens.* — A côté de ces marabouts qui agissent par leurs prédications, leurs vertus ou la crainte qu'ils inspirent, d'autres personnages, les chorfa, ont une « baraka » plus paisible et n'ont pas l'obligation de produire de miracles aussi redoutables ; leur simple présence suffit pour rendre un pays prospère. Tel est cet Abou Mohammed ben 'Abdallah el Hasani, des Banou Amghar, qui s'établit à Tameslouht au début du XVIe siècle, où il trouva le pays inculte et inhabité. Venu avec son père et sa mère et une seule vache pour toute fortune, il fut bientôt à la tête d'une zaouia prospère vers laquelle affluèrent les dons des laboureurs ; il délivrait, en effet, la région du mal que lui faisaient les oiseaux et aidait les femmes à concevoir par le moyen de petites bouchées de farine (2). De même à cette époque, les chorfa Banou Sa'd, les futurs Saadiens, installés à Tagmadert dans le Haut-Dra, n'étaient encore que des détenteurs de « baraka » lorsqu'ils furent, dit-on, appelés dans le Sous par le vœu des populations berbères pour prendre part à la guerre sainte. Encore gardèrent-ils au début de leur arrivée dans cette vallée un aspect pacifique, et ne ressemblèrent-ils pas, à leurs débuts, « à des gens de guerre, mais à des massons et à des laboureurs, parce qu'ils estoient tous animéz par l'utilité qu'ils en pensoient tirer » (3).

Au moment où, grâce à l'appui des tribus, allait s'élever la famille des chorfa saadiens, l'anarchie politique dans le Sud-Marocain était à son comble. La décadence profonde des royaumes du Nord avait en effet abouti au morcellement de tout le pays. Les

(1) Tradition recueillie par F. de La Chapelle (Notice inédite sur les tribus dissidentes du commandement des Mtougga).
(2) Ibn 'Askar, *Dawhat en Nachir*, p. 77 ; tr. Graulle, p. 181-183.
(3) Diego de Torres, *Histoire des Chérifs* (dans *Afrique*, de Marmol), t. III, p. 24.

chrétiens s'étaient acquis le concours des Arabes des plaines contre les Berbères et leurs alliés faisaient pour eux des courses contre les cités du nord des Haha qui furent détruites les unes après les autres jusqu'à l'oued Qsob. Les Arabes, sous l'autorité de Yahya ben Tahfouf, poussaient même jusqu'aux portes de Marrakech. La capitale du Sud était aux mains d'un chikh des Hintata, Naser Bou Chentouf. Après avoir longtemps combattu les Arabes Oulad Mota', qui imposaient aux sédentaires des dîmes écrasantes et étaient devenus les confédérés des Portugais, ce chef avait usurpé le pouvoir que les Mérinides étaient incapables d'exercer. Moulay Idris, un parent de ce roi de Marrakech, dont la famille était fixée depuis longtemps au pied de l'Atlas, dans la région de l'Asif el Mal, se faisait appeler le « roi de la montagne » et percevait des tributs chez les Masmouda et dans la plaine. Ces deux chefs étaient, sans doute, les descendants de chikhs almohades; peut-être même étaient-ils de la famille des Hafsides, ces émirs Hintata devenus souverains de l'Ifriqiya; ils prétendaient à la qualité de chorfa et se réclamaient du prestige que leur donnait leur naissance pour faire accepter leur autorité en montagne. Mais, par leur position en plaine ou sur le Dir, on peut penser qu'ils s'appuyaient sur les tribus de l'Azaghar de Marrakech, les Heskoura et les Tadla, plutôt que sur les Masmouda du Haut-Atlas (1).

La vallée supérieure du Dra était partagée entre deux seigneurs de la famille des « Mezwar » (2), régnant sur les districts de « Tenveves » et de « Tensita » et séparés l'un de l'autre par une profonde inimitié. Dans l'acharnement de leurs luttes, les Mezwar en vinrent à faire appel aux chrétiens établis à Santa-Cruz (Agadir) et toute la vallée du Sous, déjà parcourue par les Arabes, se trouva agitée par leur querelle. Leur puissance et leur libéralité étaient d'ailleurs célèbres et Léon l'Africain reçut dans leurs demeures l'accueil le plus généreux. L'un d'eux, qui avait cru bien faire en adressant au roi de Fez des présents magnifiques, les fit porter par un ambassadeur dont la prononciation et le style sans doute peu classiques en raison des influences

(1) Marmol, *Afrique*, trad. Perrot d'Ablancourt. Paris, 1667, t. II, p. 41-63.
(2) Le terme de « mezwar » désigne, dans les villes du Maroc, le représentant des chorfa établis dans la cité. Ce mot berbère dérivant de la racine, zwr, *précéder* (Destaing, *Vocab. Français-Berbère*, p. 229) a aussi le sens de président d'une assemblée de notables, de « moqaddem » : à la tête de chacune des fractions de la confédération des Gedmiwa, se trouvait au temps des Almohades un « mezwar » (Cf. plus haut, p. 62).

berbères, eurent, auprès des savants, un vif succès d'hilarité (1).

Il y avait encore dans le Sous d'autres seigneurs. Cependant que les Berbères de la montagne de l'Anti-Atlas, demeurés dans l'anarchie, n'acceptaient que l'influence maraboutique, dans les plaines, commandaient en maîtres Sidi « Buxima », chef d' « Alquel », non loin de Taroudant ; Sidi « Buagaz », maître de la ville de « Tul », tous deux alliés des Portugais ; enfin, le chikh Moumen, seigneur de Tagaost, qui devint au contraire l'allié des chorfa saadiens et dut, plus tard, à leur protection de voir grandir sa puissance (2).

C'est dans ces circonstances favorables à l'exécution de leurs ambitieux projets que les chorfa saadiens, dans un pays divisé en petits commandements, constituèrent peu à peu, en partant de la vallée du Sous et des Haha, un royaume capable de leur donner les moyens de faire par la suite, la conquête du Maroc.

A l'origine et, plus tard, jusqu'au moment de la discorde qui sépara les deux frères Ahmed el A'rj et Mohammed El Mahdi, les tribus berbères donnèrent leur appui sans réserve à un mouvement qui était dirigé contre les chrétiens et leurs alliés arabes. Elles s'engagèrent à assister les chorfa (3), sans doute à la manière des tribus du Nord qui, à la même époque, signaient « un acte d'union » avec un marabout de Tlemcen, ou comme le faisaient naguère encore les turbulentes fractions du Rif, qui formaient un « ribat » en proclamant un chef de guerre contre les Espagnols.

Mohammed el Qaim, appelé tout d'abord par le vœu des populations dans la vallée du Sous, à Tidsi, non loin de Taroudant (1509) avec l'appui du marabout Mohammed ben Mbarek Hilali, s'établit bientôt à Taroudant, où il construisit la forteresse de Freija (4), et lutta avec ses contingents de l'Anti-Atlas, Gezzoula et Zenaga, contre les alliés des chrétiens qu'étaient les Arabes des plaines et les Mezwar du Haut-Dra. Quelques années après, c'est de Tednest et d'Afoughal, chez les Haha, que le Chérif mena le combat contre les Portugais avec des succès divers.

V. *L'attitude des tribus sous les premiers Saadiens.* — Après la mort d'El Qaim, ses deux fils Ahmed el A'rj et Mohammed el

(1) Léon l'Africain, Ed. Scheffer, t. I, p. 286 ; Marmol, *op. cit.*, t. I, p. 446-448 et t. II, p. 124.
(2) Diego de Torres, *Histoire des chérifs*, dans *Afrique*, de Marmol, t. III, p. 21-40.
(3) Cour, *op. cit.*, p. 56.
(4) Marmol, *op. cit.*, t. I, p. 446-448.

Mahdi, fixés respectivement chez les Haha et à Taroudant, fortifient leur pouvoir et s'emparent de véritables provinces. Dans le nord de l'Atlas, la prise de Marrakech en 1524, la conquête des plaines jusqu'à l'Oum er Rbiʿa et la soumission de Moulay Idris Hintati ; dans le Sud, la reddition d'Agadir enlevé aux Portugais en 1541, le rétablissement de l'ordre dans le Dra et la soumission des Mezwar marquent la première étape de la puissance politique saadienne. Les deux chérifs ayant alors conquis le pouvoir temporel nomment des gouverneurs, font régner la paix et prennent les Arabes dans leurs Makhzen. Leurs exigences se font aussi plus nombreuses, et déjà ils établissent des impôts. Aussitôt ils cessent aux yeux des Berbères d'être des chefs de guerre sainte (1). Le Sous n'attend plus qu'une occasion favorable pour se soulever contre une autorité qui prétend se substituer à celle des assemblées et des notables. La discorde qui éclate entre les deux frères, en 1542, au sujet du partage des territoires soumis à l'impôt, fournit la première occasion d'une révolte ; les chikhs du pays et les chefs des deux armées prennent parti et, derrière eux, combattent les tribus à Ameskroud et à El Qehira. A peine Mohammed el Mahdi a-t-il triomphé d'Ahmed el Aʿrj, exilé à Sijilmassa, qu'un soulèvement éclate en 1543, chez les Nfifa où le fqih ʿAbdallah agite le pays en se réclamant des Almohades, dont le nom même est resté un symbole d'indépendance pour les Masmouda. Pour en venir à bout dans la montagne des Seksawa, il faut envoyer contre lui une armée dirigée par des chrétiens, seuls capables de lutter contre les sortilèges de ce magicien (2). Peu après, les « chikhs du Mont Atlas », sans doute dans la région des Demsira et des Seksawa, refusent de payer l'impôt « kharaj », qu'ils regardent à bon droit comme illégal. Habilement attirés en plaine, onze d'entre eux sont amenés à Marrakech où on leur coupe la tête (1547). Cependant El Harran, frère du Sultan, s'exerce à tenir la plaine dans le calme et sévit contre les marabouts. Les contingents du Sous participent encore à la prise de Fez mais la nouvelle du désastre de Tlemcen, en 1550, donne le signal de la révolte générale de l'Atlas. La mort d'El Harran porte à son comble l'audace des Berbères. Leur chef de guerre, Sidi Mohammed, met la montagne en état de défense, et fait alliance avec un révolté

(1) Cour, *op. cit.*, p. 67-71.
(2) Marmol, *op. cit.*, t. II, p. 70, 123, 124.

de la plaine, Sidi Sa'id, qui tient la forteresse de « Peignol », sur une roche au pied de la montagne, non loin de Taroudant. En vain, le Sultan envoit-il contre eux une armée de Turcs et de renégats. Vaincus et capturés par les Berbères au passage de l'Atlas, ces mercenaires viennent grossir les contingents des montagnards et leur apprennent à mieux combattre (1).

Cette révolte devait d'ailleurs être fatale à Mohammed el Mahdi. Au cours d'une expédition chez les Demsira, tandis qu'il campait avec sa harka à Aglagal, sur la piste du Tizi Ma'cho, un officier turc appartenant à sa milice, traître au service du sultan de Stamboul, l'assassina et lui coupa la tête. Les émissaires de Constantinople l'emportèrent salée, dans une musette, jusque dans leur pays, où elle fut exposée en trophée. Les compagnons du Sultan trouvèrent tous la mort dans ce désastre (1557) (2).

Moulay 'Abdallah El Ghaleb Billah, fils de Mohammed el Mahdi, prenait le pouvoir dans des conditions difficiles. Les Turcs, ses ennemis, s'appuyaient sur la secte religieuse des Qadiriya, rivale des Chadiliya, et soutenaient dans le Nord des prétendants. Seul, l'appui des marabouts berbères pouvait sauver le sultan. « Si vous m'abandonnez, écrivait-il alors à Sidi Ahmed Ou Mousa El Jazouli du Tazerwalt, je ne pourrai ni sauvegarder ma vie, ni trouver un asile sur la terre ». Cette faiblesse du pouvoir chérifien devint plus grande encore lorsque El Ghaleb s'étant allié sans honte à l'Espagne chrétienne contre les Turcs, les chefs religieux du Sud lui retirèrent leur appui et se rendirent indépendants. Pendant quelques années ils représentèrent la seule autorité vers laquelle purent se tourner les tribus. Au cours de la crise d'anarchie qui suivit la mort d'El Ghaleb (1574), c'est chez l'un de ces marabouts, Abou 'Abdallah Mohammed ben Ou Sa'doun, que Mohammed el Motawakkel, fils d'El Ghaleb, vint chercher refuge à deux reprises, dans la région la plus élevée de la montagne de l'Atlas, accompagné du pieux biographe Ibn 'Askar (1577). Le saint homme prédit à son hôte, chassé de Fez et de Marrakech, un prochain retour de la fortune; mais ces vœux ne purent le protéger contre les attaques de son oncle Ahmed, frère du sultan 'Abd el Malek. On sait comment El Motawakkel, allié aux chrétiens, périt avec eux l'année suivante au désastre de l'Oued el Mkhazen.

(1) Diego de Torres, *op. cit.*, t. III, p. 152, 159, 168, 211.
(2) Cour, *op. cit.*, p. 129.

VI. *Le règne d'Ahmed el Mansour.* — Le sultan Ahmed el Mansour, dont le règne glorieux a été si souvent célébré, fut incapable de changer notablement la situation anarchique du Sud du Maroc. Un frère du sultan, Abou Faris, reçut le commandement du Sous, mais il resta enfermé à Taroudant (1). En effet, depuis l'assassinat de Mohammed Ech Cheikh, en 1557, le Makhzen saadien n'avait plus, semble-t-il, d'autre ambition dans le Haut-Atlas occidental, que de tenir les grandes voies de passage, en construisant des kasbas confiées à des gardes sûres. C'est, sans doute, à cette époque que furent construites ou relevées les forteresses de Frouga, de Qehira, d'Imi n Tanout, de Ben Takemous et d'Ameskroud pour jalonner la piste du Tizi Maʿcho. Le sultan Ahmed el Mansour écrivait lui-même à son fils pour lui recommander de faire tous ses efforts afin que cette voie fût adoptée par tous. L'usage d'une autre route, que les populations essayaient d'imposer aux voyageurs à travers leur territoire, « aurait, disait-il, ruiné le pays s'il était devenu définitif ». L'autorité du Makhzen s'exerçait cependant dans certaines régions du Deren, sans doute entre le Nefis, le col des Glawa et le Sirwa. Un commandement avait été confié au caïd ʿAbd el ʿAziz ben Saʿid El Mezwari el Ouzgiti, né à Taroudant, vizir d'Ahmed el Mansour. Ce chef appartenait probablement à la même famille que les Mezwar du Dra et se réclamait d'une origine almohade, ce qui lui assurait un grand prestige auprès des tribus. Homme d'une grande ambition, d'une science étendue, si l'on en juge par sa bibliothèque qui contenait, dit-on, cinquante mille volumes, il garda fort longtemps sa situation personnelle et c'est chez lui qu'Abou Fares, battu par Moulay Zidan, vint plus tard chercher refuge (1).

Dans la partie occidentale de la grande chaîne, au contraire, l'anarchie ne cessait de se développer. Après son avènement, Ahmed el Mansour avait dû y poursuivre son neveu, Daoud ben ʿAbd el Moumen, qui s'était fait proclamer roi chez les Seksawa. Une expédition l'en avait chassé, mais ce révolté s'établit dans l'Anti-Atlas, où il fut encore nécessaire de le poursuivre jusqu'aux limites du désert. Un voyageur portugais qui franchissait les cols dans la région du Tizi Maʿcho en 1596 y notait l'état de révolte d'un marabout, sans doute Sidi ʿAbdallah ben Saʿid des Haha (2).

(1) El Oufrani, *Nozhet el Hâdi*, trad. Houdas, p. 174-274.
(2) Anonyme Portugais, *Sources inédites de l'Histoire du Maroc.* 1re série France, t. II, p. 256.

VII. *La grande crise maraboutique* (1603-1660). — C'est surtout après la mort d'Ahmed el Mansour (1603) que les chefs religieux vont affirmer leur puissance ; mais, sous son règne même, ils continuent de renforcer leur organisation politique si bien adaptée à la vie berbère. Peut-être n'est-il pas impossible, malgré l'insuffisance de nos documents, d'indiquer dans quelles conditions a pu se développer leur pouvoir.

Lorsqu'ils apparaissent en tribu, les fondateurs de zaouias n'ont tout d'abord d'autre influence que celle que leur donne leur science, leur valeur personnelle et leur autorité sur des centaines de disciples. Mais, peu à peu, leurs centres d'action se multiplient et essaiment de proche en proche. On peut encore retrouver aujourd'hui l'ossature des petits états qu'ils ont constitués en dénombrant les tombeaux de saints et les groupements maraboutiques à présent sans importance, répandus dans un territoire dont les frontières restent le plus souvent assez précises. Ainsi, Sidi Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim fonde au début du XVIe siècle la zaouia des Aït Daoud, chez les Haha. Son fils ʿAbdallah, déjà menacé par les sultans en raison de son indépendance, s'établit en montagne dans la région des sommets (1). Son petit-fils Yahya Abou Zakarya vient chez les Aït Tamment sur le versant sud de l'Atlas, en se rapprochant de Taroudant (2). Chaque nouvelle zaouia est un centre d'où partent de nouvelles colonies, en suivant les vallées, au point que, dans la légende, Sidi Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim, dont les fils se sont établis partout dans les meilleures terres irriguées du pays, a pu acquérir par la suite la réputation d'avoir été jadis un grand découvreur de sources. La limite de cette prise de possession pacifique du pays par la famille de Sidi Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim paraît avoir au Nord et au Sud, la chaîne de l'Atlas et à l'Est l'Asif el Mal (3). On trouverait de même dans la région des Haha d'autres traces d'organisations maraboutiques, de moindre importance sans doute, mais réalisées sous la même forme. Ainsi ont fait les fils de Sidi Mehend Ouchchen chez les Haha et d'une manière un peu différente, en gardant une centralisation plus complète encore, les descen-

(1) La zaouia de Berada qui ne nous paraît pas avoir été identifiée jusqu'ici. Nous la croyons distincte de celle des Aït Daoud et de celle des Aït Tamment.

(2) Ibn ʿAskar *Daouhat en Nâchir*, tr. Graulle, *Archives Marocaines*, XIX, p. 176.

(3) Trois fils de Sidi Yahya, Sidi Benso, Sidi Saʿid et Sidi Brahim, sont enterrés chez les Aït Haddious, la fraction la plus élevée des Seksawa. Un descendant de Sidi Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim est vénéré chez les Amesmatert (Gedmiwa). (Note de F. de la Chapelle.)

dants de Sidi Brahim Ou ʿAli, restés jusqu'à nos jours les conseillers religieux et politiques des Ida Ou Tanan. Cette colonisation religieuse du Sud-Marocain est analogue à celle qui se poursuit encore sous nos yeux dans les montagnes du Rif où, par exemple, les Khemalcha enserrent d'une irrésistible étreinte par le réseau de leurs zaouias les tribus des Senhaja de Srair.

Porteurs de baraka, animateurs de la guerre sainte, professeurs de sciences religieuses, les marabouts voient tout d'abord affluer les dons dans leurs zaouias et perçoivent la dîme que chacun leur verse scrupuleusement. Les sultans n'osent pas les soumettre à l'impôt. Pour avoir voulu imposer la « naïba » aux fils de Sidi El Khalid ben Yahya el Masmoudi, sous prétexte que « tous les musulmans sont égaux en l'espèce », le Saadien Mohammed Ech Cheikh avait été frappé, dit-on, d'une grave maladie, dont l'intervention des enfants du Saint put seule le délivrer (1).

Les zaouias ainsi fondées et entretenues par la piété des fidèles, constituent des abris sacrés où viennent se réfugier les coupables. Ce sont surtout des caravansérails où le maître donne une large hospitalité. Ibn ʿAskar nous décrit avec admiration la table somptueuse du saint ʿAbd el Kerim el Fellah de Marrakech, et les merveilles accomplies par un autre chikh Abou Mohammed ʿAbdallah el Kouch, grand nourrisseur de peuples, par la permission de Dieu. Mohammed Ousaʿdoun, au sommet du Deren, dans un pays sans cultures et sans orge, réalisait les mêmes prodiges, et le chikh Abou ʿAmar, un autre thaumaturge, avait déclaré en mourant à ses descendants : « Fermez désormais la porte de l'hospitalité ; ne faites rien de ce que j'ai fait. C'est là un mystère divin dont ne possède le secret que celui à qui Dieu l'a dévoilé ». « Si l'on médite ces mystères, ajoute le pieux biographe, il faut reconnaître que ceux-là seuls pourraient suffire à de pareilles libéralités qui ouvriraient les chambres des trésors publics ou à qui viendrait en aide la générosité divine » (2).

Par l'afflux des pèlerins et des quémandeurs, les marabouts étendent sans cesse leurs relations politiques ; appelés à arbitrer les conflits, à faire cesser les luttes des fractions, ils instituent des trêves, imposent leurs décisions, grâce à la crainte dans laquelle on tient leur malédiction. Accordant même leur protection aux foires

(1) Ibn ʿAskar, *op. cit.*, *Arch. marocaines*, XIX, p. 195-198.
(2) Ibn ʿAskar, *op. cit.*, trad., p. 173-185.

et aux marchés, ils en arrivent peu à peu à surveiller toute l'activité des tribus qu'ils maintiennent dans la paix. Il suffit, dès lors, que le sultan fasse appel à leur autorité ou sollicite leur appui dans une période difficile pour que se trouve consacrée officiellement leur situation de véritables maîtres du pays. A peine un modeste tribut adressé au souverain vient-il rappeler le lien d'autrefois avec le Makhzen, qui cesse d'exercer toute autorité directe dans la région qu'ils ont colonisée, tandis qu'eux-mêmes en arrivent sans doute à prélever à leur profit des contributions élevées. Avec quelle hauteur bientôt vont-ils traiter le pouvoir temporel, qu'ils consentent à protéger, à condition qu'il suive leurs conseils! Le cheikh Abou 'lHasan ʿAli ben Abou 'lQasem Es Sandjai, homme de noble condition et de haute valeur, n'aborde les rois que par cette brève formule de politesse : « Le salut », puis sur un ton sévère, il leur prescrit le bien et leur défend le mal. Il faut lire la correspondance échangée alors entre les Saadiens et les grands marabouts des Haha pour voir la liberté avec laquelle les chefs religieux prodiguent leurs conseils, et sur un ton qui ne permet plus de savoir quels sont les véritables souverains (1).

Parfois, cependant, le sultan s'inquiète et cherche à sévir ; mais il semble qu'une attitude de révolte grandisse encore les seigneurs religieux, qui tirent une grande partie de leur force des tribus indépendantes de la montagne. C'est l'hostilité d'Ahmed el Mansour qui détermine les descendants de Sidi Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim à s'établir chez les Seksawa et dans la haute montagne où ils deviennent invulnérables, cependant que les fils de Sidi Ahmed Ou Mousa rassemblent autour d'eux dans l'Anti-Atlas occidental les forces des Igezzoulen, à l'écart de l'influence du Makhzen.

VIII. *Les principautés maraboutiques du Sous.* — Dès les premières années du XVIIe siècle, après la mort d'Ahmed el Mansour, l'impuissance de la dynastie saadienne devient définitive. Les divers prétendants, El Mansour, ʿAbdallah, Zidan et Abou Farès se disputent les régions situées au sud de l'Atlas. Plus que jamais, le Sous sert de refuge aux candidats au trône que le succès trahit. Enfin, Moulay Zidan parvient à conserver à Marrakech un pouvoir précaire jusqu'à sa mort en 1627, mais le reste du pays lui échappe

(1) *Nozhet El Hâdi*, p. 346 et sqq.

entièrement. C'est à la faveur de ce déclin de l'autorité chérifienne que des chefs de principautés maraboutiques réalisent un nouveau progrès. Nous les voyons devenir les maîtres absolus de petits états ; ils font la guerre pour eux-mêmes, et étendent leur domination sur des tribus toujours plus nombreuses.

L'aventure d'El Mahalli à Marrakech, en 1612, nous donne l'occasion d'observer ce nouveau développement du pouvoir maraboutique. Abou 'lAbbas Ahmed ben ʿAbdallah, surnommé Abou 'lMahalli, savant réputé dans la connaissance du droit et des doctrines mystiques, établi loin de l'autorité du Makhzen dans l'oued Saoura, s'était donné comme réformateur des mœurs et bientôt comme le Fatimide attendu. Le mouvement d'indignation religieuse et de réaction contre les Saadiens qui avait suivi la cession de Larache à l'Espagne, en 1610, avait semblé favorable à ce nouveau Mahdi pour tenter de chasser le faible Moulay Zidan de Marrakech. Celui-ci, réfugié à Safi, fit un pressant appel à la protection de Sidi Yahya Abou Zakarya, petit-fils de Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim des Haha, alors tout puissant dans l'Atlas occidental, pour le rétablir sur son trône. Après quelques hésitations, le marabout rassembla ses contingents : c'était non seulement les tribus berbères du Deren, mais encore celles de l'Anti-Atlas depuis les Chtouka jusqu'aux Ida Ou Kensous auxquelles s'étaient unis les Arabes Chebbanat, oncles maternels de Moulay Zidan. Après un combat livré à Imi n Tanout, Sidi Yahya mit en fuite l'armée de son adversaire qui fut tué au Gueliz, et s'établit même dans le palais de Moulay Zidan (1613). La tentation de prendre pour lui-même le pouvoir suprême fut grande, et il semble bien, d'après El Oufrani, que le marabout ait fait un instant le rêve de se faire proclamer Sultan. Mais les Berbères de son armée, peut-être les Igezzoulen soumis à la famille rivale de Sidi Ahmed Ou Mousa du Tazerwalt, rivale de la sienne, refusèrent de l'aider dans ses projets ; il revint dans sa montagne et se contenta d'user de toute son influence pour diriger du fond de sa zaouia la politique de Moulay Zidan revenu dans sa capitale (1).

Tournant désormais ses projets vers le Sous, Sidi Yahya prit

(1) *Nozhet el Hâdi, ibid.* — Moulay Zidan avait dû, à Marrakech même, lutter contre d'autres marabouts trop entreprenants. Le chikh Abou Ishaq ben Ahmed, petit-fils d'ʿAbdallah ben Hosein de Tamesloht, dont l'enseignement mystique agitait la ville fut ainsi poursuivi et s'enfuit dans la tribu des Souktana, où il mourut.

la décision de s'emparer de Taroudant, jusque là regardée comme la ville du Makhzen, et de vaincre son ennemi Abou 'lHasan ʿAli, petit-fils de Sidi Ahmed Ou Mousa, plus connu sous le nom de Sidi ʿAli. Les deux adversaires se livrèrent des combats acharnés mais Sidi Yahya mourut avant d'avoir réussi à réduire tout le Sous à son autorité, en 1626 (1). Ses fils combattirent quelques années encore le marabout du Tazerwalt, devenu à son tour maître d'un puissant État, puis la famille de Sidi Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim perdit peu à peu son influence dans le Haut-Atlas et disparut bientôt pour toujours de la vie politique du Sud.

Après la mort de Moulay Zidan à Marrakech, ses successeurs n'eurent plus que l'ombre du pouvoir, au point que nous les voyons alors lutter avec peine contre des soulèvements aux portes mêmes de la capitale (2). Sidi ʿAli, débarrassé de son rival Sidi Yahya, organisa à son gré le royaume qu'il avait conquis dans le Sous avec l'appui des Igezzoulen. A la même époque, les provinces du Nord du Maroc, elles aussi se démembraient et tombaient aux mains des chefs de guerre sainte, tels qu'El ʿAyachi et Ghilan à Salé et dans le Habt, ou dans celles des marabouts, tels que les maîtres de la zaouia de Dila, dans le Moyen-Atlas. On peut observer d'ailleurs que l'évolution du pouvoir de ces marabouts de Dila se poursuivait et semblait être une réplique de celle des fils de Sidi Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim, et de Sidi Ahmed Ou Mousa dans le Sous ; vivant aussi de la confiance que leur témoignaient les tribus indépendantes, devenus comme eux, à la troisième génération, les chefs d'un véritable État, ils méprisèrent les sultans et tentèrent d'établir leur domination dans les plaines du Nord. Seuls les chorfa filaliens allaient réussir à détruire leur puissance.

Ainsi le Maroc revenait, après un siècle et demi, à l'état d'anarchie qu'avaient connu les Saadiens à leurs débuts ; mais tandis qu'au xve siècle le morcellement s'était fait le plus souvent au profit de chefs de tribus, de chikhs almohades, de prétendants mérinides, les différentes parties de l'Empire se trouvaient à présent, à l'exception de Marrakech, tombé au pouvoir des Arabes Chebbanat, soumises à des personnages religieux. Il était réservé à la nouvelle dynastie, sortie du Tafilelt, de reprendre une politique

(1) *Nozhet el Hadi*, p. 325-346.
(2) *Nozhet el Hadi*, p. 423.

du Makhzen exclusivement fondée en tribu sur le concours de chefs temporels.

IX. *La vie des tribus pendant la période maraboutique.* — Quelle avait été, pendant la période d'anarchie et de réaction maraboutique, la vie intérieure des tribus qui avaient, dans la faiblesse du Makhzen, retrouvé leur indépendance? Nul doute que les grands commandements de l'époque mérinide dans le Haut-Atlas, qui s'étaient prolongés pendant quelque temps encore avec l'appui des Hintata, n'aient été emportés dans toutes les régions où le Makhzen Saadien n'eut pas la force de s'implanter. L'ère des « rois de la montagne » et des seigneurs du Dra est alors close pour un temps. De toute part, on voit apparaître au XVIe siècle leurs successeurs, de petits chikhs, vraisemblablement soutenus par ces conseils de « gentilshommes qui tiennent le païs » dans les régions décrites par Léon l'Africain et Marmol. Capables de s'unir pour désigner un chef de guerre, comme dans la grande révolte de 1552, ils n'en représentaient pas moins, en raison de leur nombre, le particularisme berbère, fait pour limiter son horizon aux frontières étroites d'un canton.

En même temps que renaissait ainsi de tous côtés le gouvernement local, sous forme de chikhs, d'amghars, ou de petites républiques dont Léon l'Africain nous indique parfois les diverses constitutions, s'achevait, grâce à la guerre sainte et aux efforts des marabouts, l'islamisation du Sud-Marocain. Dès cette époque, le droit religieux se substitue peu à peu à la coutume berbère, à l' « orf » des tribus; tantôt il la remplace, lorsque le Makhzen saadien par exemple prend en mains le gouvernement du pays (1), tantôt il la corrige pour la rendre conforme à la loi divine. Cette activité juridique allait faire du Sous la patrie des savants et des talebs et, jusqu'à la fin du XIXe siècle, la terre bénie des zaouias.

X. *Les chorfa filaliens reprennent la lutte contre les Marabouts.* — Les premiers Filaliens ne sont pas, ainsi qu'on l'a bien remarqué (2) de simples « moujahidin », des chefs de guerre sainte, mais des chorfa qui, sortis du Tafilelt, grâce à des aventures militaires heureuses, ont par leurs propres forces peu à peu conquis le pou-

(1) Léon l'Africain, *op. cit.*, t. I, p. 153.
(2) Cour, *op. cit.*, p. 185.

voir au milieu de l'anarchie générale. Ils ne doivent rien aux marabouts qui ont aidé à la naissance — et plus tard facilité la ruine — des Saadiens. Aussi vont-ils pouvoir s'acharner à faire disparaître ces chefs religieux dont l'autorité, si naturellement acceptée par les Berbères, reste menaçante pour le Makhzen et par surcroît peut-être se trouve appuyée secrètement par les Turcs, ennemis déclarés de la dynastie.

Dès que Moulay Rechid se fut emparé de Fez, en 1667, il s'attaqua à la zaouia de Dila, la plus dangereuse par sa puissance et l'ambition de ses maîtres. Après l'avoir rasée, il s'avança sur Marrakech à l'improviste et fit disparaître l'usurpateur Kerroum el Hajj, qui avait fait assassiner dix ans plus tôt le dernier des Saadiens Moulay el 'Abbas. Enfin, pénétrant dans la vallée du Sous par le pays des Haha, en soumettant les tribus effrayées par son arrivée, il s'empara des Chtouka, du pays des Ahel Sahel défenseurs des rois du Tazerwalt et enleva après une résistance acharnée la forteresse d'Illigh, qui avait été le centre de la puissance de Sidi 'Ali (1670-71) (1).

Le Sud du Sous venait de connaître, au moment de l'arrivée du Makhzen Filalien, une époque de prospérité. Depuis la mort de son rival Sidi Yahya Abou Zakarya, le petit-fils de Sidi Ahmed Ou Mousa, Sidi 'Ali, qu'on appelait aussi Abou Hassoun, ou encore Sidi Boudmeia, avait étendu sa domination jusqu'à la haute vallée du Dra et du Dadès ; prenant le pouvoir souverain, il avait même arboré le parasol, devenu au Maghreb l'emblème de l'autorité royale. Le souvenir heureux de son règne, qui se prolongea jusqu'en 1660, s'est conservé fidèlement dans la tradition ; le pays ne devait d'ailleurs plus retrouver par la suite une telle ère de richesse.

A cette époque, en effet, alors que les relations commerciales du Sous avec Marrakech et Fez se trouvaient interrompues à cause de l'insécurité, les caravanes se dirigeaient vers Tombouctou pour y transporter les objets manufacturés venus d'Europe et rentraient chargées de la poudre d'or et de l'ivoire du Soudan (2).

Nous savons par les marins et les négociants chrétiens quelle attention donnait Sidi 'Ali au commerce maritime. Il avait interdit l'utilisation d'Agadir dont il ne pouvait contrôler l'activité d'une manière parfaite. Massat était devenu son port : « Le trafic y est

(1) De Chénier, *Recherches historiques sur les Maures*, t. III. Paris, 1787, p. 355-356.
(2) Réponses à plusieurs questions sur les États du Roy de Tafilelt. Paris, 1670, p. 50-71.

fort bon, nous dit un voyageur, d'autant que le Sancton y tient main-forte de façon qu'après avoir eu son passeport, les marchands peuvent aller librement à terre et y porter leurs marchandises, voire y estaler dans des tentes, et ce, sans aucun péril d'esclavitude, car le dict sancton ne veut ni ne permet qu'on fasse esclaves autres que les Espagnols et ceux qui en font aussi ».

Les Hollandais faisaient alors de grands efforts pour établir dans cette région un important mouvement commercial et, pour se concilier les faveurs de Sidi ʿAli, lui offraient au grand scandale des autres navigateurs, des munitions, des armes, du matériel de constructions navales : « le bois, les charpentiers, les mâts, les avirons, les chaînes toutes faites pour enchaîner les chrétiens ». L'amiral Ruyter envoyé lui-même en mission par les Provinces-Unies, fut accueilli avec égard par les fils de Sidi ʿAli, sans parvenir d'ailleurs à établir avec le pays des conventions avantageuses (1).

Le souci d'entretenir avec les ports marocains des provinces révoltées de l'Empire des relations commerciales était d'ailleurs, à cette époque, la préoccupation constante des puissances chrétiennes. Ce désir correspondait, en même temps, au souci qu'avaient les prétendants de se ravitailler en matériel de guerre. Moulay Rechid, à ses débuts, avait accueilli de la même manière, avec les plus grands espoirs, la mission de Roland Fréjus sur les côtes du Rif. De plus en plus, les armements européens allaient jouer leur rôle dans la vie intérieure de l'Empire chérifien.

On comprend dans ces conditions que le premier souci de Moulay Rechid fut de mettre fin à ce trafic dangereux pour la sécurité de l'Empire et de s'emparer du Tazerwalt.

Le succès de Moulay Rechid dans le Sous fut d'ailleurs facilité par l'incapacité des successeurs de Sidi ʿAli, dont les vingt-deux fils et quelques frères se faisaient la guerre, prenant tour à tour Taroudant, Ifran, Tagaost, Illigh, Agadir. Celui d'entre eux qui l'avait emporté, Abou ʿAbdallah Mohammed, fut empoisonné à Fez ; après ce coup porté par le Makhzen, les marabouts du Tazerwalt perdirent pendant cent ans toute autorité politique (2).

XI. *Le gouvernement du Makhzen dans le Sous sous les Filaliens.*

(1) De Castries, *Sources inédites de l'Histoire du Maroc.* France 1re série, t. III, p. 365 ; Pays-Bas, t. V, p. 571, 583, 614, 616, 627.

(2) Ez Zaiani, *Le Maroc de 1631 à 1812.* Paris, 1886, trad. Houdas, p. 22.

— Nous avons montré dans les pages qui précèdent quelle avait été la vie agitée du Sous au temps de la plus grande gloire de la dynastie mérinide ; il n'est pas sans intérêt de comparer à ce tableau celui du règne du plus grand des chorfa filaliens.

A la mort de Moulay Rechid, tué par son cheval à Marrakech, en 1672, alors qu'il recevait une députation des tribus du Sous, Moulay Isma'il, son frère, proclamé sultan, ne réussit à se faire reconnaître qu'au prix des plus grandes difficultés. Son neveu, Ahmed Ben Mahrez et le « moujahid » Ghilan, appuyés par les Turcs, s'étaient fait proclamer souverains. Ahmed ben Mahrez s'enferma à Marrakech où le Sultan vint l'assiéger pendant plusieurs années. Des expéditions nouvelles furent entreprises chez les Haha pour lever de fortes contributions et contre les Chebbanat de l'Atlas, dont « un grand nombre périt dans les tourments ». Le Sultan s'était même avancé dans le Sous jusqu'à Aqqa, Tisint et Chinguit, et avait recueilli la soumission des tribus arabes du désert, mais sans réussir à s'emparer d'Ahmed ben Mahrez.

Dès que les armées de Moulay Isma'il furent reparties sur la frontière orientale de l'Empire, le prétendant reparut dans le Sous, qu'il organisa dès lors à son gré. Il divisa le pays en deux provinces administrées l'une par Taroudant, l'autre par Illigh ; puis ayant fait alliance avec un chikh de son royaume, dont il avait épousé la fille, il prit le titre de roi, et chercha même, dit-on, à conquérir le Soudan (1). Ses intrigues avec les Turcs ne tardèrent pas à en faire, pour Moulay Isma'il, un concurrent redoutable. Attaqué par le Sultan lui-même à Taroudant, Ahmed ben Mahrez résista désespérément. Pour mettre fin à des combats meurtriers, les deux adversaires conclurent une trêve de quelques années. Mais, en 1684, el Harran, frère de Moulay Isma'il, destitué par lui du Tafilelt, s'enfuit pour chercher refuge auprès du roi du Sous. Décidé à en finir, le Sultan revint faire le siège de Taroudant. Ahmed ben Mahrez fut tué avant la prise de la ville, mais les habitants n'en furent pas moins exterminés et remplacés par des Rifains (1689).

Quelques années passèrent pendant lesquelles le Sous parut connaître une tranquillité relative. Mais le Sultan avait de nombreux fils qui, parvenus à peine à l'âge d'homme, cherchaient à constituer au plus vite un royaume dans les régions inaccessibles. Ils

(1) Chénier, *op. cit.*, t. III, p. 398 ; Mouette, *Histoire des conquestes de Mouley Archy*. Paris, 1683, p. 466.

choisirent de préférence le Sous, comme théâtre de leurs exploits. En 1703, c'est Mohammed el ʿAlem, fils du Sultan, en résidence à Taroudant avec trois mille cavaliers du Makhzen, qui se révolte et entre de vive force à Marrakech d'où son frère Zidan vient le chasser et le poursuit en montagne pendant trois ans. Mohammed el ʿAlem, fait prisonnier, est, chargé de chaînes, conduit à son père qui lui coupe un pied et une main. Zidan succède à son frère à Taroudant, après avoir, une fois de plus, exterminé les habitants de cette ville rebelle.

Viennent alors de nouveaux prétendants : Moulay ben Saʿid et un autre fils du Sultan, gouverneur de Safi, qui agitent la plaine du Sous et la province des Haha ; ils attaquent sans succès Moulay Zidan à Taroudant, et Moulay el Mamoun dans le Tafilelt (1). Moulay Zidan est assassiné en 1708. Enfin, en 1721, Moulay ʿAbd el Malek qui réside à Taroudant et commande la partie du Sous voisine d'Agadir, refuse de payer à son père le tribut de la province. Il semble d'ailleurs que la vieillesse du Sultan soit par elle-même la cause d'une recrudescence d'anarchie. En effet, bien que Moulay Ismaʿil ait manifesté l'intention de faire désigner comme successeur son fils aîné, chacun des héritiers, certain d'être assassiné, lorsque celui-ci prendra le pouvoir, cherche à se former un parti afin de pouvoir au moins tenter sa chance, au jour prochain de la « siba ».

Lorsque le vieux sultan mourut, s'il faut en croire le ministre historien Ez-Zayani, le pays jouissait de la sécurité la plus complète, et selon l'expression consacrée, de l'Oued Noun à Oudjda, un juif ou une femme pouvaient y circuler « sans que personne osât leur demander d'où ils venaient et où ils allaient » (2). Ce que nous avons vu de l'histoire du Sous pendant ce grand règne nous permet d'en douter. Mais il n'est pas moins certain que Moulay Ismaʿil avait beaucoup fait pour assurer, à défaut de la tranquillité des provinces, au moins la sécurité des routes. Les innombrables kasbas qu'il fit élever aux gîtes d'étapes et sur les grands passages de la montagne furent confiées à la garde d'une armée noire nombreuse, qu'on appelait les « ʿAbid », les esclaves ; il fut aussi plus aisé de dominer les tribus désarmées surtout au nord de l'Atlas. Mais cette création — la plus originale de l'œuvre administrative du

(1) *Relation des trois voyages*, etc., des Pères de la Mercy. Paris, 1744, p. 148 et sqq.
(2) Ez Zaiani, *op. cit.*, p. 52.

grand Sultan — devait être funeste à ses successeurs. Ce furent les « ʿAbid » qui prirent parti pour les prétendants.

De 1727 à 1757, il n'y eut pas moins de douze proclamations de sultan et Moulay ʿAbdallah qui l'emporta sur ses frères, Moulay Ahmed Dehbi, Moulay ʿAbd el Malek, Sidi Mohammed ben ʿArbia, Moulay el Mostadi, Moulay Zin el ʿAbidin, fut six fois reconnu et cinq fois obligé de prendre la fuite. Il avait entrepris une première fois, en 1733, une campagne pour pacifier le Sous et un peu plus tard, contraint d'aller chercher refuge jusqu'à l'Oued Noun, chez ses oncles maternels, les Meghafra, il vécut au désert avec son jeune fils Sidi Mohammed, celui qui devait par la suite lui succéder heureusement.

On peut penser sans risque d'erreur que ces guerres dynastiques dont le théâtre fut surtout le Tafilelt et les plaines du Nord, donnèrent aux tribus du Sud du Maroc l'occasion de reprendre la liberté à laquelle elles avaient dû renoncer par instant sous le règne précédent.

XII. *Le règne de Sidi Mohammed ben ʿAbdallah et la fondation de Mogador.* — Le règne de Sidi Mohammed ben ʿAbdallah marque pour le Sud-Marocain une ère nouvelle. Désormais les marabouts, complètement éliminés du Sous ou réduits à un rôle strictement religieux, ont cessé d'attirer l'attention du Sultan. La politique du Makhzen s'affirme à la fois par la fondation du port de Mogador et par l'organisation du commandement chez les Haha et dans les plaines. Les décisions prises alors par Sidi Mohammed ben ʿAbdallah seront maintenues par ses successeurs et jusqu'à nos jours leurs conséquences se feront sentir dans la vie sociale et économique du pays.

Pour avoir grandi en exil dans le Sahara et exécuté, sous le règne de son père, une expédition dans le Sous, dans le but de mettre aux fers un chef de bande, le Taleb Salah qui tenait alors Agadir (1), Sidi Mohammed ben ʿAbdallah avait appris à connaître les dangers qui menaçaient dans cette région lointaine la sécurité de l'Empire. Afin d'y mettre un terme, il eut l'idée de fermer la côte berbère du Sud au commerce européen et de fonder à Mogador, en un point qui resterait toujours sous la surveillance directe des

(1) Ez Zaiani, *op. cit.*, p. 126.

agents du Makhzen, un port et une ville moderne ouverts aux chrétiens (1765). La création de la ville nouvelle à laquelle on donna le nom de Souira, faisait d'ailleurs partie d'un plan commercial et fiscal plus vaste ; Sidi Mohammed ben ʿAbdallah espérait, en établissant dans toutes les villes de la côte des négociants étrangers, déterminer un important mouvement d'échanges grâce auquel il pourrait établir des taxes nouvelles et instaurer un monopole commercial au bénéfice du Trésor. Le vide des coffres du « Bit el Mal » donnait à ce projet un intérêt particulier (1).

Les espérances de Sidi Mohammed étaient vaines. Le rendement des taxes fut infime et les marchands chrétiens, sans cesse molestés par les amins des douanes, cessèrent rapidement de contribuer au trafic de Souira. Mais un autre résultat fut atteint sans difficulté : désormais, tout le commerce de l'Extrême-Sud se concentra dans le nouveau port ; les caravanes remontèrent en suivant la côte des Haha jusqu'à Mogador ; la présence d'une importante colonie juive en relations avec tous les mellahs du Sous et de l'Anti-Atlas, permit de fixer définitivement la situation commerciale nouvelle de la ville du Makhzen.

Le coup fut à la longue durement ressenti par les populations de l'Anti-Atlas ; les objets manufacturés, de plus en plus nécessaires à la vie, arrivaient dans l'Extrême-Sud à des prix élevés, en raison des intermédiaires et du long transport ; la vente des produits locaux devenait plus difficile ; l'importation des armes et de la poudre se trouvait entravée. La disparition du commerce maritime sur la côte, contre laquelle les Igezzoulen et les Arabes du Noun essayèrent vainement de réagir au XIXe siècle, eut ainsi pour effet de créer une dépression économique sensible, d'autant plus dangereuse pour le pays qu'il était moins riche et moins fertile. Plus que jamais, l'exode temporaire devint nécessaire pour assurer la subsistance d'une population nombreuse, fixée sur un sol ingrat, dans un climat déjà soumis aux influences du désert. Le Sous s'affaiblit et ses révoltes devinrent, comme le Makhzen l'avait désiré, moins dangereuses pour l'Empire.

Le Sultan avait cherché tout d'abord à utiliser, comme ses prédécesseurs, l'armée noire, constituée par Moulay Ismaʿil ; mais une sanglante révolte, en 1776, le détourna de cette pratique. Il chercha

(1) Chénier, *op. cit.*, t. III, p. 466 et sqq.

dès lors à tirer parti, pour soutenir ses gouverneurs de provinces, de quelques tribus choisies à la fois parmi les plus guerrières et les plus faciles à maintenir dans l'obéissance. En les armant, il pouvait ainsi plus aisément percevoir des impôts chez les tribus du voisinage, d'abord moins facile ; grâce à elles, il dirigeait contre les rebelles des expéditions de pillage dont la menace suffisait habituellement à vaincre les premières résistances. La plus importante de ces « tribus makhzen » dont le commandement fut organisé avec soin, fut celle des Haha. C'est à cette époque que deux familles destinées à jouer un rôle important au XIXe siècle au service de l'Empire, furent choisies par le Sultan pour donner des chefs aux tribus des Haha et des Mtougga : les Aït Bihi et les Aït Mousa.

Malgré l'attention donnée par Sidi Mohammed aux problèmes du Sud, la situation politique du Makhzen dans le Sous, restait précaire à la fin de son règne. Peu à peu, les chefs du Tazerwalt reprenaient leur autorité sur les tribus de l'Anti-Atlas ; l'état maraboutique de Sidi ʿAli se reconstituait, soutenu par les Igezzoulen. Sur le Noun, à Goulimin, se trouvait un autre rebelle, ʿAli el Hajj, qui commandait aux Tekna. Dans les régions soumises, le prix de la vie s'élevait sans cesse, les impôts étaient plus lourds, et, malgré les efforts du souverain, on observait « une augmentation de l'oppression et de la misère des peuples ». Pour l'avenir surtout, les dangers d'agitation des règnes précédents subsistaient ; en particulier, le nombre des fils du Sultan permettait à Chénier d'annoncer à coup sûr, qu'à sa mort, les prétendants apparaîtraient de tous côtés.

Il est un point sur lequel cependant ne s'endormait pas la vigilance du gouvernement chérifien : les marabouts restaient l'objet d'une active surveillance. En 1772, trois mille visionnaires arrivés du Sud à Marrakech armés de bâtons, sous la conduite d'un marabout, annonçant la fin du règne, avaient été vigoureusement dispersés ; et l'on rapportait que Sidi Mohammed Ben ʿAbdallah avait tué, de sa propre main, « plusieurs Maures qui étaient en vénération de sainteté ou des marabouts qu'il croyait être des agents turcs » (1). Il est certain que ces mesures rigoureuses eurent pour effet de rejeter aux confins déshérités de l'Empire, dans la moyenne vallée du Dra et sur le versant sud de l'Anti-Atlas, les

(1) Chénier, *op. cit.*, t. III, p. 464-484.

chefs des zaouias dont l'activité restait suspecte, dangereuse même, pendant les périodes d'anarchie. L'attention donnée à ce péril devait donner des résultats : au cours du XIXe siècle, le pouvoir temporel devint sans rival et les zaouias elles-mêmes payèrent souvent la dîme aux caïds du Makhzen.

XIII. *Faiblesse du gouvernement chérifien sous le règne de Moulay Sliman.* — Dès la mort du sultan Sidi Mohammed ben ʿAbdallah, en 1790, l'anarchie éclata comme on l'avait prévu. Moulay Yazid ayant été proclamé dans le Gharb, Marrakech et le Haouz reconnurent son frère Moulay Hicham qui s'appuyait sur les puissants caïds de Safi et des Doukkala. La mort de Moulay Yazid, en 1792, eut pour conséquence l'avènement de Moulay Sliman à Fez, cependant que d'autres frères du Sultan, Moulay el Hosein, Moulay ʿAbd er Rahman s'agitaient séparément. Ce fut cependant Moulay Sliman qui l'emporta et vint à Marrakech en 1795. Par une chance heureuse, la grande épidémie de choléra survint et exerça ses ravages dans les provinces du Sud où se trouvaient les prétendants : « C'est par elle que Dieu délivra le Sultan des embarras que lui suscitaient ses frères » (1) ; ils moururent tous trois atteints par le fléau. Moulay Sliman connut dès lors dans son empire quelques années de paix. Mais la fin de son règne fut assombrie par les révoltes berbères du Moyen-Atlas sous la conduite du marabout Amhaouch. Des défaites successives, et même la capture du Sultan par les tribus voisines, portèrent une grave atteinte au prestige chérifien. Survint, enfin, une année avant la mort du sultan Moulay Sliman, l'affaire de la zaouia Cherradi, près de Marrakech, au cours de laquelle il fut encore fait prisonnier par les rebelles.

Sous l'autorité de ce faible Sultan, le Sud-Marocain fut cependant plus soumis qu'il ne l'avait été sous les plus grands souverains. Après une longue période de guerres intestines, au moment de la « siba des sept années » qui coïncida avec la lutte de prétendants, de 1790 à 1797, un chef militaire énergique, Mohammed ben Yahya Aghennaj, originaire du nord des Haha, entreprit au nom du Sultan d'heureuses campagnes dans la plaine du Sous et des Chtouka ; il soumit et organisa pendant quelques années les Ida ou Tanan, si rebelles à l'autorité du Makhzen, chassa d'Illigh le marabout Sidi

(1) Ez Zaiani, *op. cit.*, p. 181.

Hachem qui avait réussi à redonner au Tazerwalt une partie de sa gloire; Aghennaj parvint même au Noun et traversa la montagne de l'Anti-Atlas où son souvenir s'est conservé jusqu'à présent; sur son passage, les « agadirs » des Berbères étaient jetés bas, tandis que dans la plaine, à Biougra et à Tiznit, il élevait des forteresses pour abriter des garnisons (1).

Mais cette œuvre de vingt années fut éphémère; dès qu'Aghennaj fut mort, Sidi Hachem revint dans sa forteresse et reprit ses tribus de montagne, et c'est à ce moment que se développa sous sa protection la grande foire maraboutique du Tazerwalt, le plus important marché du Sud au dernier siècle. Dans les plaines soumises, d'autre part, l'attachement des tribus au Makhzen restait incertain. On peut en juger par les instructions données par Moulay ʿAbd er-Rahman à son vizir, l'historien Akensous, envoyé en mission à Taroudant. Lorsque survint la malheureuse affaire de la zaouia Cherradi, ce vizir qui se trouvait en mission à Taroudant pour rétablir l'ordre, reçut de son maître des instructions qui suffisent à montrer la faiblesse du pouvoir central : « Laisse toutes choses en l'état, lui disait-on, ramène avec toi les chikhs du Sous à qui tu promettras notre confiance et notre appui dans tout ce qu'ils te demanderont (2) ».

XIV. *Insuffisance des sources historiques au XIXᵉ siècle. Nécessité d'enquêtes directes.* — A partir du règne du sultan Moulay ʿAbd er Rahman (1822-1859), les documents qui pourraient nous permettre de connaître l'histoire du Sud-Marocain se font de moins en moins nombreux. D'une part, les écrits des historiens, Akensous et Ahmed en Nasiri, nous montrent sous des aspects de plus en plus convenus la vie de l'Empire chérifien; d'autre part, il semble que, dans l'isolement dans lequel il s'enferme, le Maghreb extrême voit diminuer l'activité de la dynastie et des tribus et que les grands faits susceptibles de frapper les esprits et de se fixer dans les mémoires se fassent plus rares. A défaut de textes assez complets par lesquels nous puissions connaître ce que fut depuis un siècle la politique du Makhzen dans le Sud du Maroc, la tradition et la mémoire des vieillards les plus âgés peuvent d'ailleurs suffire à

(1) Justinard, *Notes sur l'histoire du Sous*, *Hespéris*, 1925, p. 271; 1926, p. 351 et sqq.
(2) *Istiqsa*, *Archives Marocaines*, t. X, p. 91.

nous permettre d'en retrouver les grandes lignes et de comprendre la réaction qu'elle suscita chez les tribus.

En réunissant, au prix de patientes enquêtes, les mille petits événements qui ont agité les cantons berbères de la montagne, on peut, en effet, arriver à une connaissance de la vie profonde de cette province assez précise pour bien distinguer la nature et l'importance des grandes forces politiques qui s'opposent entre elles, comme nous le verrons, selon des lois constantes. L'histoire locale, ainsi reconstituée, est la trame de l'étude que nous allons tenter de faire des institutions des républiques berbères, de la naissance et du développement du pouvoir personnel, de la soumission des tribus au Makhzen; mais le tissu de cette histoire est si uniforme, les fils qui s'y croisent sont si nombreux et si serrés qu'il serait peut-être difficile d'apercevoir du premier coup, si nous cherchions à en faire ici un exposé trop complet, les règles simples selon lesquelles s'enchaînent les faits. Nous nous bornerons donc, pour l'instant, à choisir dans les nombreuses indications recueillies sur place par nos soins les événements qui font connaître, sous le règne des derniers sultans filaliens, la politique du Makhzen. Au cours de notre étude des institutions, nous puiserons sans compter au contraire dans l'histoire des tribus depuis un siècle, en nous attachant à trouver, parmi tant de luttes obscures, les exemples qui font comprendre comment s'est réalisée la transformation de la province du Sous.

XV. *La politique du Makhzen sous Moulay ʿAbd er-Rahman.* — Sous le règne de Moulay ʿAbd er-Rahman, la politique chérifienne s'appuie, comme pendant la période précédente, sur les forces des tribus arabes ou berbères fidèles, chargées de maintenir dans l'obéissance les plus rebelles. Dans l'ensemble, l'Atlas des Masmouda reste peu modifié par l'action du Makhzen, mais par le col de Telwet et le Tizi n Fedghat à l'Est, d'une part ; par la route côtière des Haha à l'Ouest, d'autre part, des chefs au service du Sultan s'efforcent d'atteindre à grande distance les tribus du Dadès, du Dra, de la Feija ou celles de l'Anti-Atlas occidental. Enfin, au cœur de la plaine du Sous, Taroudant forme un autre centre qui dirige son activité vers l'Anti-Atlas central.

Dans la région côtière, le champion du Makhzen est El Hajj

ʿAbdallah Ou Bihi, caïd des Haha ; l'ennemi du Sultan est le marabout du Tazerwalt.

El Hajj ʿAbdallah ou Bihi apparaît vers 1844 et reprend dans le Sud du Maroc la tradition créée par Aghennaj, cinquante années auparavant. Après avoir réduit à l'impuissance les petits caïds des Mtougga, ses rivaux, qu'il expulse de leur maison de Bouaboud, il soumet entièrement le pays des Haha, dont les tribus du Sud ont repris leur indépendance ; il conquiert un instant les Ida Ou Tanan et s'établit, en qualité de khalifat du Sultan, à Taroudant et chez les Chtouka de la plaine ; il attire à lui les petits chefs des fractions du Dir et avec l'aide d'un chérif des Haha, Moulay Idris, auquel il a confié le commandement de Taroudant, il maintient toutes les tribus soumises dans l'obéissance.

Au delà du territoire des Chtouka, sur la rive gauche de l'oued Oulghas, commence le domaine du chérif du Tazerwalt. A Illigh, Sidi Hachem a repris, depuis la mort de son ennemi Aghennaj, toute son autorité sur les Igezzoulen. Assassiné vers 1830, en plein moussem, le chef du Tazerwalt a comme successeur ses fils Sidi ʿAli, puis Sidi Hosein. Ce dernier gouverne bientôt son petit État avec un prestige égal à celui de son père (1).

Au sud de l'Anti-Atlas, au pays des arabes Tekna, restes affaiblis des tribus Maʿqil, mêlées à des berbères et à des haraten, l'antique prépondérance de la ville de Tagaost sur le Noun a été remplacée par celle du qsar de Goulimin. Une famille de riches marchands, les Oulad Beirouk y exerce le commandement et monopolise le commerce saharien vers Tombouctou. Nous voyons alors le Chérif du Tazerwalt et les Beirouk s'unir pour chercher à obtenir des nations chrétiennes, l'Angleterre et la France surtout, la création d'un comptoir commercial sur leur côte, afin de pouvoir ainsi échapper au contrôle économique que le Makhzen chérifien a gardé sur ces régions lointaines depuis la création du port de Mogador (2). Les difficultés insurmontables de la barre de l' Océan font abandonner le projet du port d'Assaka; plus tard, les progrès de la pénétration française au Sénégal et au Soudan amèneront la disparition de la route des caravanes de Goulimin à Tombouctou et la ruine commerciale des marchés du Tazerwalt et du Noun.

(1) Justinard, *op. cit.*, *Hespéris*, 1926, p. 351 et sqq.
(2) Marty, *Les Tribus de la Haute-Mauritanie*. Paris, 1915, p. 72 et sqq.

XVI. *Le règne de Sidi Mohammed.* — La mort du Sultan Moulay ʿAbd er-Rahman, les embarras de la guerre de Tetouan et la famine déterminent dans l'Atlas occidental et dans la région du Haut-Dra une « siba » de cinq années qui prend fin seulement au moment où le sultan Sidi Mohammed confie à son fils Sidi el Hasan le gouvernement du Sud-Marocain (1864).

Sidi el Hasan exécute lui-même une tournée de police dans le Sous et se heurte, sur l'oued Oulghas, aux Igezzoulen soumis à Sidi Hosein du Tazerwalt ; incapable de les vaincre, il se retire vers le Nord et conçoit pour l'avenir le projet d'une expédition destinée à rétablir, dans l'Anti-Atlas et le Noun, le prestige du Makhzen.

A la même époque, des troubles survenus dans la région du Sirwa, obligent le Sultan à envoyer par le col de Telwet, jusque dans la Feija, une harka confiée au caïd de Demnat ; peu après, le commandement de ces régions lointaines est réorganisé et nous voyons, dès lors, par intervalles, apparaître dans le gouvernement des tribus du versant sud de l'Atlas central le petit caïd des Glawa, Mohammed Ibibat el Mezwari, dont les fils joueront plus tard un rôle important dans la conquête du Sous par le Makhzen.

L'agitation créée dans l'Atlas occidental par la révolte des tribus arabes de la plaine de Marrakech pendant les premières années du règne de Sidi Mohammed et les combats qu'elles livrent aux tribus berbères du Dir, exigent que le Makhzen prête une attention soutenue aux intrigues des petits chefs du pays des Masmouda. Le pacha de la kasba, Brahim el Grawi, reçoit alors le commandement de toute la région comprise entre Imi n Tanout et la vallée des Ourika ; il multiplie en montagne les commandements et voit apparaître dans l'Asif Nefis, sans en concevoir de crainte pour l'avenir, l'amghar de Tagontaft Mohammed n Ait Lhasen révolté contre son maître, le caïd des Ouzgita du Jebel Kik.

Enfin, en 1868, El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, grand caïd des Haha et du Sous, accusé par le Makhzen d'entretenir avec le marabout du Tazerwalt des relations dangereuses pour la sécurité de l'Empire, périt empoisonné par ordre du Sultan ; son commandement en tribu est morcelé, tandis que la faveur chérifienne revient quelque temps aux chefs des Mtougga. Pendant de longues années, le pays des Haha reste livré à l'anarchie et aux querelles intérieures, attisées par les caïds de Bouaboud.

XVII. *Moulay el Hasan et les expéditions du Sous.* — Sidi Mohammed meurt accidentellement, noyé dans le bassin de l'Aguedal de Marrakech au moment où son fils, Sidi el Hasan, s'exerce à rétablir l'ordre chez les Haha (1874). Proclamé sultan à Bou Riqi par les chikhs des Haha eux-mêmes, auxquels il confère en retour de leur loyalisme le titre de caïd, Moulay el Hasan va, dès lors, s'attacher pendant les vingt années d'un règne difficile, à lutter contre l'anarchie et le désordre intérieur, dans un pays menacé par les ambitions sans cesse plus apparentes des nations européennes.

En même temps qu'il cherche à fortifier la puissance du Makhzen en dotant ses mehallas de canons et de fusils modernes, Moulay el Hasan tente de rendre l'exercice de son autorité plus facile en fractionnant les grands commandements et en multipliant le nombre des petits caïds. L'inconvénient de ce système est d'ailleurs d'augmenter en même temps les abus et de rendre plus fréquentes les rivalités entre ces innombrables chefs ; mais, le plus souvent, le prestige personnel du souverain suffit à maintenir le pays dans l'ordre et à éviter complètement les rébellions.

Dès le début de son règne, Moulay el Hasan se trouva dans l'obligation d'intervenir pour mettre un terme à la lutte de l'amghar Mohammed n Ait Lahsen de Tagontaft, sur le Haut-Nefis, et du caïd des Ouzgita du Jebel Kik, qui se prolongeait depuis près de vingt ans. Une grande harka du Makhzen, envoyée contre l'amghar dans la montagne, en 1875, après la mort du pacha de la kasba de Marrakech, Brahim el Grawi, avait été vaincue et, malgré son succès, le chef du Nefis offrait de se soumettre au Sultan. Moulay el Hasan reconnut son pouvoir et lui donna le titre de caïd. En créant ainsi un nouveau commandement de faible étendue dans l'Atlas, le Sultan restait fidèle à son principe d'augmenter le nombre des chefs au service du Makhzen.

L'attention du souverain se portait d'ailleurs de préférence sur l'Anti-Atlas à la limite extrême de l'Empire. Les puissances chrétiennes, qui savaient la faiblesse de l'autorité chérifienne aux confins atlantiques du Dra, avaient l'ambition de s'établir sur la côte du Noun ou de Mauritanie en y fondant des comptoirs commerciaux. L'Espagne, surtout, cherchait à occuper un point de la côte des Sbouya, Ifni, qu'une mission de reconnaissance avait

identifié arbitrairement avec Santa Cruz de Mar Pequeña, où les habitants des Canaries avaient possédé, quatre siècles auparavant, un établissement éphémère ; elle pressait le gouvernement chérifien d'exécuter la clause du traité conclu à Tétouan en 1860, qui lui accordait une pêcherie dans cette région. En même temps, un commerçant anglais, Mackensie, avait fondé à Tarfaya, près du Cap Juby, un comptoir prospère sans aucune autorisation, cependant qu'un autre établissement naissait à Areksis chez les Aït Baʿ Amran, sur l'initiative d'un autre Anglais, James Curtis. Ce dernier avait même passé une convention avec les chikhs des Aït Baʿ Amran et le chérif Sidi Hosein Ben Hachem du Tazerwalt en vue de l'établissement d'un port.

Les réclamations adressées par le Sultan à la Grande-Bretagne étant restées sans effet, on pouvait craindre que l'Extrême-Sud n'en vînt à échapper définitivement à l'autorité du Makhzen ou même à tomber au pouvoir des chrétiens. Moulay el Hasan décida à la fois d'y rétablir le pouvoir chérifien et de détruire la puissance politique des chefs religieux du Tazerwalt (1).

Une armée de quarante mille hommes fut réunie dans la plaine du Sous et à Tiznit; mais les difficultés considérables de ravitaillement dans un pays aux ressources limitées ne permirent pas de pousser jusqu'à Goulimin. Toutefois, les notables de toutes les tribus, convoqués à Tiznit, vinrent se présenter et reçurent mission de s'opposer aux agissements des chrétiens, en reconnaissant, nominalement au moins, le pouvoir chérifien. Seul, Sidi Hosein s'abstint de venir et resta enfermé dans sa forteresse d'Illigh, construite sur un sommet inaccessible et il se borna à envoyer son fils pour le représenter. D'ailleurs, l'importance des forces réunies par Moulay el Hasan ne permettait pas, en raison des difficultés de ravitaillement, un long séjour dans le pays. Avant de quitter le Sous, le Sultan donna l'ordre de faire reconstruire la kasba de Tiznit en un point jadis occupé par le Makhzen, puis fit route vers le Nord avec son armée. Le retour par la route des Haha, dans un pays sans eau, en plein été, fut très difficile.

Les résultats de cette première campagne furent insignifiants. A peine le Sultan avait-il quitté le pays que les Howara et les

(1) Cf. surtout Erckmann, *Le Maroc moderne*, Paris, 1885, passim ; Geranton, *Expédition de Moulay el Hasan dans le Sous* (*Revue de l'Afrique française*. Renseignements coloniaux, septembre 1924).

Chtouka jetèrent à nouveau le trouble dans la plaine du Sous. Les chrétiens étaient restés sur place : Mackensie construisait même à Tarfaya sur un îlot une maison fortifiée et Curtis continuait ses intrigues chez les Sbouya.

Moulay el Hasan décida d'exécuter, en 1886, une nouvelle expédition. Cette fois, il réussit avec habileté à se concilier Sidi Hosein, qui devint peu à peu son conseiller et lui donna son appui moral nécessaire pour obtenir le concours sans réserve des Igezzoulen. L'armée chérifienne parvint alors sans difficulté à Tiznit et à Goulimin, tandis que Mackensie abandonnait Tarfaya. Le titre de caïd fut donné dans toute la plaine du Sous à de nombreux chikhs et Sidi Hosein, qui s'était rallié sans réserve à la politique du Sultan avant sa mort, eut pour successeur son fils, Sidi Mohammed, nommé caïd du Tazerwalt. Cette soumission du chérif du Tazerwalt marqua d'ailleurs la fin de sa puissance politique et la disparition de son prestige auprès des Berbères.

Seuls dans tout le Sous, les Ida Ou Tanan refusèrent de rendre hommage au souverain. La mehalla chérifienne, fractionnée en plusieurs colonnes, renforcée par les diverses tribus du Sous, pénétra alors dans le territoire de ces montagnards indépendants. Pendant quelques semaines, aussi longtemps que séjournèrent dans le pays les contingents du Makhzen, la confédération des Ida Ou Tanan reconnut l'autorité du Sultan. Mais, sitôt après leur départ, les rebelles mirent à mort le caïd et brûlèrent sa maison.

En revenant d'une expédition au Tafilelt en 1891, le vieux souverain fut amené à passer par le col de Telwet où toute l'armée souffrit du froid. L'accueil habile qui fut ménagé à Moulay el Hasan par le caïd des Glawa, Si el Madani, fils de Mohammed Ibibat, fit la fortune des chefs de Telwet. Ils reçurent le titre de khalifats pour le Tafilelt et surtout obtinrent en cadeau des fusils et un canon dont ils devaient, par la suite, tirer le parti le plus heureux dans la guerre des tribus.

XVIII. *Le développement de l'anarchie. Le Protectorat.* — La mort surprit Moulay el Hasan au milieu de sa mehalla dans le Gharb. Cet événement donna le signal de la révolte des populations du Sud du Maroc contre leurs caïds et le Makhzen. Cependant que la plupart des petits chefs s'enfermaient alors dans leurs kasbas ou cherchaient refuge auprès des tombeaux des marabouts, trois caïds

se montrèrent alors seuls capables de rétablir l'ordre dans leur commandement : ʿAbd el Malek Mtouggi, successeur des rivaux d'El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, et dont la maison de Bouaboud, solidement construite, résista plusieurs fois à l'assaut des tribus ; Si Tayeb Gontafi, fils de l'amghar Mohammed de Tagontaft, à qui Moulay el Hasan avait reconnu le titre de caïd en 1875; Si el Madani Glawi de Telwet, l'heureux possesseur du canon Krupp offert par le Sultan.

Dans la vallée du Sous, après trois ans d'anarchie, l'ordre fut rétabli, en 1897, par une harka du Makhzen et le commandement de Tiznit et des Chtouka confié par le grand vizir Ba Hmad à un caïd des Haha, Saʿid Gellouli. Ce dernier eut, en 1901, pour successeur un autre chef du même pays, Ahmed Anflous Neknafi. Enfin, Taroudant reçut un gouverneur choisi parmi les esclaves du Makhzen, le pacha Hoummo.

A la mort du vizir Ba Hmad, en 1900, les trois grands chefs de l'Atlas s'emparèrent des tribus de la plaine de Marrakech et du Haut-Sous, cependant que le règne du faible ʿAbd el ʿAziz s'écoulait à Fez au milieu des intrigues des puissances chrétiennes, et que la menace du Rogui Bou Hamara contre les villes du Nord rendait à tous manifeste l'impuissance du Makhzen.

Bientôt les événements se précipitèrent, annonçant la crise fatale au cours de laquelle l'Empire chérifien allait perdre son indépendance. En 1907, lors du débarquement des troupes françaises à Casablanca, le Sud du Maroc se séparait des provinces du Nord : Marrakech acclamait comme sultan Moulay ʿAbd el Hafid, appuyé par le grand caïd des Glawa ; en même temps, Ma el ʿAinin, un théologien fanatique de la Mauritanie, prêchait la guerre sainte à Tiznit et entouré de ses compagnons sahariens organisait à son profit la siba dans le Sous. La défaite de Moulay ʿAbd el ʿAziz, vaincu par son frère Moulay ʿAbd el Hafid, eut pour conséquence l'établissement à Fez du nouveau souverain et de son grand vizir Si el Madani Glawi ; mais ces changements n'arrêtèrent ni la conquête par la France du pays des Chawiya, ni le développement de l'anarchie dans le nord du Maroc. Le massacre des troupes françaises à Fez fut suivi de la destitution du grand vizir El Madani, de l'établissement du Protectorat et de l'abdication de Moulay ʿAbd el Hafid.

Pendant ces événements, le fils de Ma el ʿAinin, El Hiba, se faisait proclamer Sultan de la guerre sainte à Tiznit chez les Chtouka

et les Aït Baʿ Amran, en 1909. Franchissant l'Atlas, en 1912, avec les contingents de toutes les tribus, il se heurtait à Sidi Bou Otman, dans la plaine de Marrakech, à la colonne Mangin. Mis en déroute, le prétendant s'enfuit dans le Sud, cependant que les caïds de l'Atlas faisaient leur soumission à la France.

Peu à peu, chassé des plaines du Sous vers l'Anti-Atlas, El Hiba se montra incapable, au cours des années suivantes, malgré l'appui de l'Allemagne pendant la guerre, de s'opposer à la pacification du Sud-Marocain, réalisée grâce aux efforts d'une patiente politique. Dans le Haut-Atlas, la plaine du Sous, sur les confins du Dra et du Tafilelt, le général Lyautey parvint à faire régner la paix en utilisant toutes les ressources que pouvait offrir la tradition du Makhzen pour achever la soumission des tribus. En même temps, se trouva consolidée, à Marrakech et dans la montagne, l'autorité des grands chefs berbères, devenus les auxiliaires de notre action militaire dans le Sud, dirigée par le général de Lamothe. Cette circonstance devait, pendant dix années, soustraire le Sous à la transformation administrative qui allait altérer si profondément la vieille organisation de l'Empire.

Ainsi la pénétration européenne surprenait le Maroc pendant les premières années du xxe siècle, au cours d'une crise d'anarchie, qui ne différait pas essentiellement par sa nature des périodes de désordre qu'avait connues le Maghreb extrême au cours de son histoire.

Pendant toute la durée de la dynastie filalienne, depuis plus de deux siècles, on avait vu se succéder, dans une alternance presque régulière, les grands souverains capables de faire régner dans les provinces un ordre relatif, Moulay Ismaʿil, Sidi Mohammed ben ʿAbdallah, Moulay ʿAbd er-Rahman, Moulay El Hasan, tandis que les successeurs de ces sultans énergiques, Moulay ʿAbdallah, Moulay Sliman, Moulay ʿAbd el ʿAziz, s'étaient montrés au contraire souvent incapables d'arrêter le développement spontané des « siba », toujours prêtes à éclater à l'occasion des crises dynastiques.

Le Maroc, tel que nous pouvons l'observer pendant les premières années de notre occupation, était donc demeuré semblable à lui-même, et c'est précisément l'incapacité de son gouvernement à se transformer qui causait sa perte, au moment où l'expansion coloniale des peuples européens imposait aux petits états de

l'Afrique et de l'Orient le devoir d'être forts, sous peine de disparaître.

Cependant malgré cette immobilité de l'empire du Maghreb, la dynastie filalienne avait, dans le Sud du Maroc, affirmé sa domination au cours de deux siècles d'efforts avec plus de résolution que celle qui l'avait précédée : elle avait fait disparaître du Sous le maraboutisme et les confréries et rejeté sur les sommets de l'Atlas ou à la limite du désert les influences religieuses secrètement hostiles en pays berbère aux progrès de la puissance du Sultan ; désormais, il ne restait plus en présence que deux forces opposées : celle du Makhzen et celle des tribus ; deux conceptions inconciliables se heurtaient : le rêve d'un Empire musulman et celui de l'anarchie berbère. Ce sont elles que nous allons voir s'affronter maintenant en étudiant ici les phases de la transformation politique de la province du Sous, et c'est leur duel qui, sous des formes variées, remplira la vie des trois générations dont nous allons étudier l'histoire agitée.

LIVRE II

Les républiques berbères

CHAPITRE PREMIER

Les types d'organisation politique

I. Les grands commandements du Sud du Maroc. — II. L'organisation intérieure des grands commandements. — III. Les îlots indépendants en haute montagne. — IV. La vie des républiques berbères. — V. Le Haut-Atlas avant le développement du pouvoir des grands chefs. — VI. L'Anti-Atlas dissident. — VII. Les phases successives de la transformation du Sud du Maroc. — VIII. La transformation politique du Sous image de celle de la Berbérie.

Nul spectacle n'est plus propre à diriger l'attention du voyageur vers les régions peu connues de la province du Sous que l'aspect offert par Marrakech à ses visiteurs au cours des premières heures de leur séjour. Par un étrange paradoxe, cette grande cité, la plus peuplée des villes indigènes de l'Afrique du Nord, dont la vie bruissante et familière se laisse si aisément pénétrer, nous semble isolée derrière l'immense enceinte de remparts qui la protège dans la lumineuse solitude de la grande plaine du Sud; cependant son existence même ne saurait s'expliquer sans l'apport d'activité qui lui arrive sans cesse des montagnes et des vallées du Deren sous la forme d'humbles caravanes chargées des produits précieux des oasis sahariennes.

Marrakech, la vieille forteresse du Makhzen Almoravide, n'est plus de nos jours qu'un immense marché. En vain, les grandes dynasties almohade et saadienne y ont-elles édifié les monuments les plus parfaits et les plus expressifs de la pensée de leur siècle. Il semble que la vie citadine n'ait pas réussi parfaitement à s'acclimater, au milieu des oliviers et des palmiers, sur ce sol fertilisé par les eaux descendues de l'Atlas berbère. La capitale du Sud, tout en vivant des provinces qui l'entourent, conserve un caractère artificiel. Vous n'y apercevez, en effet, autour des mosquées et des ruines des palais, qu'un amas sans ordre de pauvres demeures où

se pressent les ouvriers des jardins, les artisans, les prostituées, et surtout les gens de tribu, pour quelques jours retenus à la ville par leurs affaires ou leurs plaisirs. A peine y trouve-t-on, en outre, quelques fonctionnaires du Makhzen, étrangers pour la plupart, mais rien de cette bourgeoisie lettrée de Tlemcen, de Fez, de Rabat et de Salé, qui fait des villes du Nord de véritables cités dont l'existence intellectuelle, religieuse et matérielle, garde encore quelques-unes des traditions de l'Andalousie.

D'ailleurs, depuis trente ans, l'affaiblissement de l'autorité du Sultan à Marrakech a rendu plus apparente encore la prédominance des apports ruraux sur les éléments urbains. Les pachas de la ville et de la kasba, venus jadis de la cour de Fez avec leur entourage de cadis et secrétaires, leur escorte de noirs et de cavaliers du gich, ont disparu de nos jours pour faire place à des chefs berbères. Au milieu de la foule des artisans et des paysans de tribus, passent les caïds et les chikhs de l'Atlas, dont l'allure aisée montre assez bien qu'ils se trouvent à présent chez eux, dans une cité où ils possèdent leurs maisons et leurs jardins. De puissantes automobiles transportent les familiers et les esclaves des grands chefs du Sud, cependant que dans son palais, le pacha El Hajj Thami Glawi, originaire des sommets de la montagne, maître absolu de la capitale et de ses environs, offre à ses visiteurs européens une fastueuse hospitalité.

Ce simple tableau, qu'une promenade de quelques heures nous permet d'esquisser, nous fait deviner les progrès qu'a pu faire en quelques années l'influence grandissante du pays berbère dans cette capitale du Makhzen. Non seulement l'activité économique de Marrakech est liée à celle du vaste territoire montagneux dont la barrière de l'Atlas marque la limite au Sud de la grande plaine, mais sa vie politique elle-même se trouve aujourd'hui dominée par celle des tribus masmoudiennes que les dynasties mérinide et saadienne ont si longtemps combattues et redoutées.

Si nous voulons comprendre la vie sociale et politique du Sud du Maroc, ce n'est donc pas dans la capitale qu'il faut chercher à en découvrir les lois, mais bien plutôt dans le domaine mystérieux des grands chefs, dont les intrigues et les rivalités se poursuivent encore de nos jours, à peine masquées par la façade encore fragile des nouvelles institutions improvisées ici par le Protectorat.

I. *Les grands commandements du Sud du Maroc.* — Dans cette

région des commandements du Sud, demeurée si longtemps fermée à la pénétration européenne, imaginons que nous partions à petites étapes, à travers les pistes de la montagne du Haut-Atlas pour gagner la vallée de l'oued Sous et les premières pentes de l'Anti-Atlas. Des cavaliers du Makhzen, dévoués à leurs maîtres, nous accompagnent ; laissons-les nous décrire la situation du pays ainsi qu'elle apparaît à l'esprit des grands chefs et telle surtout qu'ils jugent bon de la montrer à des étrangers (1).

Trois grands seigneurs, nous diront-ils, commandent à la montagne des Masmouda.

A l'Est, au cœur de l'Atlas, ce sont tout d'abord les chefs de Telwet qui étendent leur autorité sur des populations innombrables, en s'appuyant sur la petite tribu des Glawa (2). A la possession des deux versants de la grande chaîne, ils joignent celle des districts de Skoura, du Dadès et du Todgha, et poussent ainsi à l'Est une pointe menaçante vers le Tafilelt. Vers le Sahara, tout le cours supérieur de l'oued Dra, la plus riche vallée du Sud, au dire de Foucauld, leur est soumise et leurs conseils sont acceptés jusqu'à Tamegrout où siègent les grands marabouts Nasirya, chefs d'une des confréries les plus actives du Maroc et dont le prestige religieux s'exerce jusque dans les cantons les plus reculés. Ils arrivent vers le Sud aux limites du désert, presque au voisinage de Tịsint. Au Sud-Ouest de leur commandement, dans la direction de l'Anti-Atlas, les Zenaga, les Souktana, la grande confédération des Aït Waouzgit du Sirwa, subissent passivement leur domination. Si El Madani Glawi, le chef incontesté de ce véritable royaume, a même été le grand vizir du Sultan Moulay ʿAbd el Hafid, aux dernières heures de l'anarchie marocaine. Un instant en disgrâce, il a cependant repris sa place et a réussi à étendre encore sa puissance après la soumission des chefs du Sud à la France. La mort de ce grand politique, survenue en 1919, n'a pas amené la ruine de son œuvre ; son neveu, Si Hammo, a recueilli dans son héritage la plupart des tribus de la montagne ; son jeune

(1) Dans cette description du pays, nous nous reportons par la pensée à l'époque où les grands commandements n'ont pas encore subi de transformation, par suite du développement de notre action politique, c'est-à-dire avant 1924.

(2) Nous emploierons ici indifféremment pour désigner les tribus leurs noms arabes ou berbères. Dans la pratique courante, le nom arabe sert surtout lorsqu'on parle des relations de la tribu avec le Makhzen ; dans le pays même, on n'utilise que la forme berbère. Ainsi les Haha se désignent entre eux par le nom d'Ihahan, les Mtougga par Imtouggen, Glawa par Iglawa, Chtouka par Achtouken, Gedmiwa par Igedmiwon, etc.

frère surtout, El Hajj Thami, pacha de Marrakech, a su par la suite, jouer dans la pacification du Maroc un rôle important. Ses succès militaires et politiques lui ont valu les distinctions les plus élevées. Par son habileté à se concilier l'appui des plus hautes autorités, en multipliant les réceptions fastueuses, le pacha s'est acquis la réputation d'un chef tout puissant et magnifique, et il apparaît volontiers aux étrangers comme le vice-roi du Sud du Maroc.

Dans la haute vallée du Nefis, demeure le vieux Si Tayeb Gontafi, célèbre déjà sous le règne de Moulay el Hasan par son courage, son ambition et ses immenses richesses. Bien que sa fortune politique n'ait pas été aussi brillante que celle des chefs de Telwet, de son burg moyennageux de Tagontaft, ou de sa pittoresque demeure de Talat n Yaqoub, il gouverne cinq grandes tribus de la montagne, au centre même de ce pays qui fut jadis le royaume des Almohades. Naguère, après la mort du vizir Ba Hmad, régent du jeune Moulay ʿAbd el ʿAziz, le Gontafi a guerroyé dans la plaine du Sous et conquis une partie de l'Anti-Atlas. Rallié à la France, en 1912, il a commandé pendant quatre ans au nom du Sultan les marches de Tiznit, et tenu en échec les dernières tribus berbères insoumises de l'Extrême-Sud.

Plus à l'Ouest encore, nous trouvons, dans la kasba de Bouaboud, ʿAbd el Malek Tiggi, le chef des Mtougga. Comme son rival du Nefis et son émule de Telwet, il commande aux deux versants de la grande chaîne, mais ses possessions s'étendent en outre, vers le Nord, sur plusieurs tribus arabes de l' « Azaghar » de Marrakech (1). Son influence s'exerce d'ailleurs bien au delà des limites de son fief. Grâce à son habileté, à sa connaissance profonde de toutes les intrigues, il se fait écouter de tous les petits chefs berbères indépendants dans la région des hauts sommets. Ses amitiés lui suffisent pour faire régner ainsi la sécurité sur les pistes du Makhzen dans l'Atlas. Enfin, par ses alliances avec les Arabes de la plaine du Nord, le vieux Mtouggi conserve de précieuses relations avec les autres tribus Maʿqil restées dans le Sous et le Sahara. Avisé, prudent, cauteleux même, maître dans l'art de l'intrigue, il est habile à jouer double jeu, mais ferme aussi lorsqu'il le faut,

(1) *Azaghar* a en berbère la signification de plaine, le plus souvent de grande plaine. Les petites plaines, surtout lorsqu'elles sont cultivées prennent souvent le nom de *Tagragra*.

impitoyable le plus souvent ; son nom est craint et respecté dans toutes les tribus de l'Atlas occidental.

Sur la rude côte de l'Océan, la vieille confédération des Haha, soumise au Makhzen depuis des siècles, étroitement contrôlée à présent par nos « bureaux », a connu jadis, elle aussi, l'organisation des grands commandements. Au moment de notre conquête, deux puissants seigneurs s'y disputaient le pouvoir avec acharnement : Mohammed Anflous gouvernait les tribus du Nord, et ʿAbd er-Rahman Gellouli celles du Sud. Un instant ralliés à la France, ces deux chefs ennemis se sont réconciliés pour nous trahir; vaincus et mis en fuite par nos troupes, ils ont dû faire place à de petits caïds sans force véritable qui tiennent à présent toute leur autorité de l'investiture du Sultan.

Ces deux grands caïds des Haha, disparus au moment de notre arrivée dans le Sud-Marocain, s'étaient eux-mêmes partagé l'héritage politique du grand chef que fut El Hajj ʿAbdallah ou Bihi. Le moindre berger sait encore son nom et ses succès et les poètes n'ont pas cessé de chanter sa gloire. Originaire des Aït Zelten, ʿAbdallah ou Bihi avait, nous l'avons dit, entraîné toutes ses tribus au nom du Makhzen à la conquête de l'Anti-Atlas (1). Sous son autorité, toute la confédération connut alors vingt années de prospérité et l'on vit alors venir, dans les kasbas de l'Azaghar des Aït Zelten et d'Amhach, tous les caïds et les chikhs des montagnes et des plaines du Sous apportant des présents au grand caïd victorieux. Perdu par les intrigues des chefs voisins de Bouaboud, El Hajj ʿAbdallah ou Bihi a disparu d'un seul coup, empoisonné par ordre du sultan Sidi Mohammed, en 1868, après avoir longtemps connu une fortune semblable à celle qu'ont de nos jours les caïds des Glawa.

Enfin, à Taroudant, ancienne capitale du Makhzen dans le Sous, dix fois ruinée et dix fois reconstruite, réside un puissant pacha arabe, maître des tribus établies par les Sultans autour de la ville. Haida ou Mwis, mort en 1917, au service du Makhzen, dans un combat au sud de Tiznit, avait longtemps contenu les tribus rebelles de l'Anti-Atlas, détruit leurs forteresses les plus rapprochées de la plaine et dispersé leurs turbulents conseils de notables. Les petits chefs berbères de la montagne lui rendaient hommage jusqu'au

(1) Cf. plus haut, p. 108 et 109.

désert. Son fils, héritier d'un fief étendu, solidement établi sur les tribus de la vallée du Sous revendique volontiers le titre de khalifat du Sultan et cherche à diriger, comme le faisait son père, avec moins de succès il est vrai, la politique de l'Extrême-Sud.

Bien d'autres caïds nommés par le Sultan existent encore dans les tribus de l'Azaghar de Marrakech ou du Sous, mais leur influence personnelle est faible ; ils se rallient d'instinct ou par nécessité à l'un ou l'autre des maîtres de la montagne que l'on a appelés les « seigneurs de l'Atlas ». Partout, en effet, les trois grands caïds croisent leurs intrigues ; ils cherchent, en imposant leur alliance aux petits chefs, à étendre vers le Sud leur puissance et à augmenter sans cesse le nombre de leurs sujets tributaires.

Seuls dans l'Anti-Atlas, les Igezzoulen insoumis, groupés dans la région de l'ancien royaume du Tazerwalt, où les fils de Sidi Ahmed ou Mousa ont jadis régné, concentrent encore leurs derniers efforts de résistance dans leurs montagnes infertiles. Près du désert, subsiste à Kerdous un fantôme de prétendant. Merebbi Rebbo ; c'est le frère d'El Hiba, sultan de la guerre sainte dans le Sud, et le fils de Ma el ʿAïnin, sorcier et théologien sorti du désert de Mauritanie il y a vingt ans pour aider le Sultan à chasser les chrétiens de l'Empire. Par sa présence, ce faux chérif donne à la révolte dans laquelle s'obstinent les tribus de l'Anti-Atlas occidental, l'excuse de la légalité. Son existence confirme ainsi, même pour la région dissidente, notre première impression d'un Maroc du Sud organisé d'une manière constante en grands commandements, selon des règles de division géographique à la fois simples et claires.

II. *L'organisation intérieure des grands commandements.* — Laissons-nous aller plus longtemps encore aux apparences, seules observables pour l'instant, afin de connaître, grâce à nos guides, les aspects extérieurs de cette organisation politique des grands caïds, qui semble si différente de celle des autres pays berbères de l'Afrique du Nord.

Bien que les grands chefs de l'Atlas soient soumis au Sultan et invoquent parfois son nom pour justifier leurs conquêtes, nous voyons, par la ferme domination qu'ils exercent sur les tribus de la montagne, que leur autorité personnelle est beaucoup plus forte que celle des éphémères caïds des plaines du Nord. Nous aurions pu être tenté de croire tout d'abord que ces chefs devaient être

limités dans l'exercice de leur commandement par les institutions locales, dont les tendances démocratiques sont si marquées en d'autres régions, comme le Rif, la Kabylie et l'Aurès; mais, au contraire, les maîtres des tribus nous semblent former ici une véritable classe aristocratique et féodale, établie au-dessus des populations qu'ils gouvernent. Lorsque ces caïds de la montagne rassemblent leurs guerriers, comme sous le règne de Moulay ʿAbd el ʿAziz, pour vider entre eux leurs querelles, ils agitent tout le pays sans que personne puisse intervenir pour arrêter leurs discordes; si l'Empire s'affaiblit, on les voit descendre en plaine, se disputer les riches régions de l'Azaghar de Marrakech, rivaliser pour obtenir le gouvernement de la capitale du Sud et protéger le souverain. Lors même que les seigneurs de l'Atlas rentrent dans leurs hautes-vallées, ils demeurent redoutables, et nul ne connaît exactement la limite de leurs forces ; il semble que leur seule faiblesse soit la jalousie qui les divise et les oppose.

Ce qu'il nous est permis de connaître de la vie intérieure des grands commandements est d'ailleurs bien fait pour nous donner la plus haute idée de la puissance des caïds berbères. Au centre de leurs domaines, ils ont tout d'abord élevé d'imposantes forteresses qui recèlent des centaines d'épouses, de parents, de domestiques et d'esclaves ; dans les cours de ces kasbas, travaillent des artisans ; sur le seuil, des juifs vendent et prêtent à intérêt ; toute cette activité fait parfois de leurs demeures, comme Telwet et Bouaboud par exemple, de véritables petites villes au cœur des tribus. Dans l'enceinte des kasbas, se trouvent de vastes magasins où viennent s'accumuler les grains récoltés dans les meilleures terres de la vallée ; c'est là aussi que les sujets viennent verser les impôts en nature prélevés au moment de la moisson ; enfin, loin des regards indiscrets, dans des souterrains profonds, s'étendent de vastes prisons, où meurent lentement, dans la vermine, les bandits de grands chemins ainsi que les révoltés assez fous pour avoir tenté de lutter contre les seigneurs tout puissants de la montagne.

La plupart du temps, la kasba du chef berbère n'est pas seule à s'élever au-dessus des humbles maisons de ses sujets. D'autres demeures, à peine moins vastes et moins luxueuses, défendues aussi par des remparts et ornées de tours, apparaissent dans le voisinage ; ce sont les résidences des parents du caïd. Ainsi voyons-nous

que cette domination est exercée sur le pays non par un chef, mais par une famille tout entière.

Sur les grandes voies d'accès de la montagne, d'autres forteresses se dressent encore, souvent moins importantes il est vrai. Leur rôle est de garder les passages les plus fréquentés. Telles sont les kasbas d'Agergour et de Tagadirt n Bour sur le Nefis, des Aït Oughir et de Tazert sur les chemins qui mènent à Telwet. Dans les tribus plus éloignées du centre de commandement, les « khalifats » du maître habitent aussi derrière de solides remparts, et certaines de ces kasbas semblent par leur luxe et leurs orgueilleuses dimensions exprimer une volonté de puissance et de domination. A ce dernier type appartiennent au Nord de l'Atlas la forteresse d'Amismiz des Gedmiwa et des Aït ʿAddi à Imi n Tanout; sur le versant Sud de la montagne, ce sont celles de Taourirt au Warzazat, d'Asarag dans le Tifnout, d'Izoggweir dans le Zagmouzen, de Taliwin chez les Souktana du Sous, de Bou Zougga chez les Ida ou Ziki.

L'exercice même du pouvoir des grands chefs de la montagne vient encore confirmer notre première impression d'un régime féodal anciennement établi. Les seigneurs berbères nous diront, si nous les interrogeons, que leurs ancêtres ont jadis gouverné presque toutes les tribus qui leur sont aujourd'hui soumises. Celles-ci se trouveraient ainsi, depuis des générations, pliées à l'obéissance la plus complète. Quoi qu'il en soit du passé, si difficile à connaître à présent, des khalifats, parents ou alliés des grands caïds, assurent en résidant dans leurs forteresses des vallées la transmission de leurs ordres, scrupuleusement exécutés par les sujets. Dans les fractions de tribus, les agents des khalifats sont des « chikhs » bien assis, dont les maisons, construites avec soin, blanchies à la chaux, se distinguent aisément au milieu des pauvres villages aux murs de terre.

Si nous observons enfin les scènes journalières de la vie, une immense distance nous paraît séparer le grand chef qui, du fond de sa kasba, dirige toute la politique de la montagne, et les humbles cultivateurs acharnés au travail, courbés sur la terre dans leurs vallées étroites, dont l'aspect évoque si mal à nos yeux les farouches partisans du temps des Almohades. Au passage du seigneur, on voit en foule les sujets s'avancer pour baiser le pan de son vêtement ou s'incliner devant lui dans l'attitude du respect le plus profond. Hommes d'armes, manants, juifs et mendiants, se pressent dans la

cour des forteresses féodales et attendent de la générosité du chef l'aumône d'un repas.

Sans doute, il faut bien en convenir, nous dirait-on si nous insistions quelque peu, il se trouve à la limite des grands commandements, quelques cantons perdus de la haute montagne dont les habitants n'acceptent pas sans réserve d'obéir aux ordres des kasbas. Ce sont ceux-là même que Brives a visités naguère dans l'Atlas et qu'il appelle les « Douars-tampon ». Ces petits villages, plus ou moins indépendants, « jouissent, nous dit-il, d'une certaine autonomie ; les caïds limitrophes y ont chacun leurs partisans, la lutte y est toujours à l'état latent, et, en cas de trouble, elle s'y révèle très violente » (1). Tels sont les Aït Gaïr, les Seksawa et le petit îlot de dissidents irréductibles des Ida Ou Tanan ; mais ce sont là, nous disent les compagnons des caïds, « des voleurs, des coupeurs de routes, ou des bergers », dont chacun ne parle qu'avec mépris. Encore existe-t-il souvent, chez ces populations arriérées, quelques petits chefs indépendants, auxquels il ne manque que la consécration du Makhzen. Malgré les apparences d'anarchie, ils font respecter, s'il faut en croire nos informateurs, jusque sur ces sommets inaccessibles, les conseils politiques reçus de Tagontaft, de Bouaboud ou d'une autre kasba du pied de la montagne.

Ainsi, le système des grands commandements, sous l'autorité nominale du Sultan, s'est imposé maintenant à ces tribus du Haut-Atlas dont l'histoire nous a montré les révoltes si fréquentes au cours des siècles. De nos jours, les seigneurs berbères dominent tout le pays. Aucun problème ne se pose qu'ils ne puissent résoudre ; ils sont, officiellement du moins, la source unique de l'autorité ; par eux le maintien de l'ordre, l'exécution de nos instructions se trouvent garantis et ils font régner partout la paix et la sécurité.

III. *Les îlots indépendants en haute-montagne.* — Cherchons maintenant à nous affranchir, pour mieux découvrir l'état véritable des institutions, de notre escorte de serviteurs trop dévoués aux puissants caïds du Sud ; elle nous a suffi pour apercevoir, au moins par ses aspects extérieurs, l'organisation du Makhzen ou celle des chefs qui exercent au nom du Sultan l'autorité sur les tribus ; mais nous savons déjà que l'attention de nos guides ne se porte

(1) Brives, *Voyages au Maroc*, Alger, 1909, p. 419.

pas volontiers sur la vie sociale et politique des petits groupes restés indépendants, à la limite des grands commandements. L'étude de ces cantons perdus nous tente au contraire, puisque nous comprenons dès à présent que nous pourrons y observer des habitudes et des coutumes conservées au prix de luttes millénaires et d'efforts incessants ; nous aimerions connaître en même temps quelles relations véritables les hautes vallées restées libres conservent avec les régions de la montagne soumises aux grands chefs; nous voudrions savoir enfin si, dans un passé assez proche encore, de nombreuses tribus, aujourd'hui courbées sous le joug, n'ont pas connu une vie semblable à celle qui s'est, grâce à un prodigieux effort d'isolement, perpétuée jusqu'à nos jours dans les parties inaccessibles du Haut-Atlas.

Supposons que des circonstances favorables ou quelque ruse habile nous permettent d'échapper un instant à nos compagnons habituels, trop empressés à nous suivre et à diriger nos recherches ; transportons-nous sans eux pour quelques instants sur un sommet élevé, tel que l'Igdad, aux sources du Nefis, d'où l'on embrasse un immense horizon de montagnes et de plaines. Il nous suffira d'interroger les Berbères qui nous entourent, sortis des villages des hautes-vallées du voisinage, pour découvrir d'autres aspects de la vie jusqu'ici demeurés cachés et qui forment avec ceux que nous venons d'apercevoir un saisissant contraste. Nous chercherons en même temps, grâce aux souvenirs des plus âgés de nos nouveaux guides, à prolonger dans le temps cette enquête rapide et à relier le présent à un passé que nous devinons si riche d'événements importants. Peut-être, nous sera-t-il permis alors, en comparant nos observations personnelles au tableau déjà esquissé de la domination des grands chefs, de retrouver la diversité des institutions berbères, et de mieux distinguer les étapes d'une transformation récente qui se poursuit encore sous nos yeux.

Du haut sommet où nous sommes un instant parvenus, toute la grande chaîne, de la mer qu'on devine au loin jusqu'à la montagne des Glawa, nous apparaît aisément, coupée du Nord au Sud par les trois grandes voies du Tizi Maʿcho, du Nefis et de Telwet. Vers le Nord, les montagnes s'étagent en s'abaissant par degrés successifs pour atteindre l' Azaghar de Marrakech indéfiniment étendu à l'horizon. Vers le Sud, au contraire, la chute brusque du

rempart de l'Atlas nous laisse apercevoir presqu'à nos pieds, la plaine intérieure du Sous et des Chtouka bordée par la montagne de l'Anti-Atlas ; à l'Est, les deux chaînes semblent se rejoindre, au fond de la vallée du Sous pour former la masse étrange du volcan du Sirwa.

En nous montrant la ligne des sommets de l'Atlas, nos compagnons des hautes vallées nous indiqueront sans hésiter trois groupes de populations d'importance inégale, qui ont conservé jusqu'à nos jours leurs institutions indépendantes. A grande distance de notre observatoire, entre la mer et la passe de Bibaoun, se tient la confédération des Ida Ou Tanan, attachée depuis des siècles à son organisation républicaine. A nos pieds, subsiste une vaste région de montagne restée libre qui embrasse le double éventail de torrents descendus des deux versants du Tichka ; ce territoire réunit toutes les tribus de l'ancienne confédération des Genfisa auxquelles viennent s'ajouter, au pied de l'Igdad, quelques fractions des Gedmiwa. Au loin à l'Est, ce sont les petites communautés des Aït Waouzgit, perdues au flanc du Sirwa, au milieu des conquêtes des Glawa, et qui gardent encore dans un isolement miraculeux une autonomie précaire, mais assez voisine de leur indépendance d'autrefois. Enfin, l'Anti-Atlas, dont la ligne capricieuse nous masque le désert, possède aussi, dans sa partie occidentale surtout, entre les sommets du Jebel Kest et la mer, de nombreuses tribus qui restent obstinément attachées à leurs traditions. Elles opposent aux entreprises du Makhzen et des grands chefs une résistance qu'on n'a pu encore briser jusqu'à présent.

IV. *La vie des républiques berbères.* — Cherchons à connaître la physionomie propre de chacun de ces bastions dans lesquels les Berbères ont concentré leurs efforts pour échapper à la conquête de leur pays si souvent tentée par les sultans ou les seigneurs de la montagne. Dans une région d'accès difficile, au milieu des grands plateaux tabulaires qui prolongent au Sud la région des Haha, ou sur les dernières crêtes dentelées du Haut-Atlas au voisinage de l'Océan, la confédération des Ida Ou Tanan réunit depuis plusieurs siècles autour du tombeau d'un marabout vénéré, Sidi Brahim ou 'Ali, une trentaine de fractions de tout temps résolues à défendre leur indépendance. Partagée en trois tribus égales, qui ont conservé leur autonomie et leur constitution particulière,

elle forme un organisme équilibré dont le lien véritable paraît être la volonté de résister à toute tentative de pénétration étrangère. A l'Est du territoire, ce sont les Aït Ou ʿazzoun, les mieux protégés des influences extérieures dans la région la plus montagneuse ; ils ont gardé le régime politique traditionnel des conseils de notables, qui accomplissent encore chaque année, en suivant un cérémonial précis, selon des rites plusieurs fois séculaires, une tournée de justice dans tout le pays, pour sanctionner les crimes et les délits et régler toutes les contestations. A l'Ouest, les Aït Tinkert, commandés depuis un siècle au moins par des chefs indépendants auxquels on donne le titre d'« amghar », assistés des petits chefs de villages qui leur sont dévoués, bordent la route côtière des caravanes et défendent jalousement l'entrée du pays aux étrangers. Le dernier groupe du Sud est formé de minuscules unités qui, tantôt se gouvernent en petites républiques comme les Aït Wanoukrim et les Iberouten, tantôt obéissent, comme les Ifesfasen, à des « amghars », dont l'autorité est tempérée par des assemblées.

Les Ida Ou Tanan, enfermés dans un isolement volontaire, forment ainsi un contraste frappant avec la région soumise des Haha, administrée par nos soins, dont les pistes s'avancent aujourd'hui jusqu'à la frontière de ces montagnards irréductibles. Ils apparaissent comme des témoins attardés d'un passé depuis longtemps oublié. Cependant, cette opposition n'a pas toujours existé ; autrefois, les vieillards les plus âgés du pays s'en souviennent encore, les turbulentes tribus du Sud des Haha vivaient, elles aussi, dans un état voisin de l'indépendance. Le grand caïd El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi avait dû les plier à son autorité avant de les entraîner à la conquête du Sous, et, plus tard, chaque fois que l'autorité du Makhzen a faibli, les Ida Ou Tghoumma, Aït ʿAmer, Aït Aʿissi, Ida Ou Bouzia ont témoigné pour leurs coutumes anciennes un attachement prouvé par des révoltes incessantes. On voyait alors, au cours de leur « siba », reparaître les conseils de notables, connus sous le nom d'« ineflas » ou d'« Aït Arbaʿin », qui ressuscitaient la vieille organisation berbère et s'unissaient lorsqu'il le fallait à leurs libres voisins des Ida Ou Tanan. Bien plus, parfois, pendant les grandes périodes d'anarchie telles qu'il s'en produisait à la mort des Sultans et à l'apparition des prétendants dans les diverses provinces de l'Empire, l'emprise du Makhzen était si

incomplète qu'on voyait, au cours de la « siba », refleurir d'un seul coup, sur d'immenses espaces, les traditions anciennes. En vain, la présence des groupes arabes dispersés chez les Haha et dans la plaine du Sous avait-elle altéré le peuplement berbère ; en dépit du gouvernement prolongé de la plaine par des chikhs soumis aux caïds depuis des siècles, le mouvement de révolte gagnait, au Sud, les Ksima et les Mesgina et s'étendait de proche en proche à travers la plaine de Chtouka, jusqu'à la limite de l'Anti-Atlas que la politique chérifienne n'avait jamais réellement abordé. Pendant cette période de liberté, chaque tribu rétablissait son conseil politique et restaurait, en l'imitant à sa manière, l'organisation des fractions des Ida Ou Tanan ; ainsi, jusqu'à l'arrivée de la harka du Sultan, dans toute cette région côtière, la Berbérie indépendante de la plaine du Sud se trouvait restaurée.

Les tribus du Tichka ont plus d'originalité encore que les Ida Ou Tanan. Jamais, nous l'avons vu, au cours de l'histoire, l'ancien Makhzen n'a vraiment pénétré dans cette région difficile. Depuis les petits rois des Seksawa, qui semblent bien avoir personnifié au XIIIe siècle la résistance aux dominations almohade et mérinide, jusqu'aux chikhs et aux prédicateurs qui, sous les Saadiens, ranimèrent au contraire le souvenir du Mahdi de Tinmellel pour mieux lutter contre le pouvoir des Sultans, un effort de résistance obstiné a maintenu dans l'isolement les populations des hautes-vallées.

Le spectacle qui nous attendrait, si nous pouvions un instant quitter notre observatoire élevé pour visiter le territoire d'une de ces tribus les plus éloignées de la plaine tenue par le Makhzen ou les grands chefs, mériterait d'être comparé à celui que nous avons découvert tout d'abord sur les pas de nos premiers guides dévoués aux caïds.

Ici, en effet, les villages qui s'étagent sur les pentes ensoleillées des torrents, près d'immenses noyers irrigués par les eaux bouillonnantes de l'Atlas, ne connaissent pas de maisons de chikhs ou de khalifats. On chercherait en vain à distinguer dans ces vallées la demeure du pauvre de celle du riche. Chacun de ces petits cantons de la montagne forme un état séparé qu'administre un conseil. Réunis sur une terrasse, tous vêtus de laine brune, les notables discutent gravement entre eux, pendant

de longues heures, des intérêts de leurs villages; nul n'élève la voix, et l'on ne saurait, à les voir, découvrir leur président, un timide vieillard qui a reçu pour un an la mission d'exécuter leurs décisions et qu'on salue du titre de « moqaddem ». Leurs jugements s'inspirent d'une coutume qu'ils tiennent de leurs ancêtres sans la modifier ; ils punissent les crimes, arrêtent les discordes, frappent les voleurs des peines les plus sévères. Leur sollicitude se porte volontiers sur la protection des cultures et des pâturages. En toutes circonstances, ils veillent jalousement à ce que les intérêts des familles patriarcales dont ils sont les chefs soient exactement respectés. Puis, leur délibération terminée, après une prière récitée en commun, ils se séparent et vont de loin surveiller une corvée.

Les humbles tableaux de la vie de ces villages de la haute montagne nous montrent que l'existence des Berbères indépendants des sommets ne diffère pas de celle de leurs frères du Rif ou de la Kabylie. Voici toutes les femmes réunies pour faire en commun le transport du fumier. Parées de leurs habits de fête, riches et pauvres, jeunes et vieilles placent sur leur tête de grands paniers de doum, remplis du fumier du village et descendent en chantant pour apporter l'engrais à tous les petits champs qui bordent le torrent. Un autre jour, tous les hommes se rassemblent, sous la direction des notables, pour réparer les séguias ou les chemins des souks. Puis, à la fin du printemps, dans toutes ces petites républiques anarchiques et heureuses, on verra se rassembler hommes, femmes, enfants, troupeaux, pour aller vivre dans les pâturages des hauts sommets deux mois de pleine liberté, loin des kasbas, des caïds et des chemins du Makhzen.

La seule crainte des montagnards est que des étrangers ne viennent troubler la vie de leurs cantons, qu'ils ne s'introduisent dans le pays à la faveur des discordes — dont la fréquence risque parfois de troubler gravement le cours régulier des institutions, et ne fassent entrer leur petit état dans les vastes possessions d'un grand chef ; aussi, tout ambitieux devient-il bientôt suspect ; celui qui s'élève par ses discours ou ses actes au-dessus du conseil est, en effet, le même qui s'en irait demain demander appui dans une kasba voisine et conduirait la « harka du Makhzen » jusqu'aux abords des villages ; il convient donc qu'il meure, pour que le pays conserve l'indépendance. Le poignard, le poison ou un accident heureux, mettent promptement un terme à ses imprudences.

V. *Le Haut-Atlas avant le développement du pouvoir des grands chefs.* — Ces mœurs simples et anarchiques, qu'on n'observe plus à présent qu'au voisinage des sommets, étaient naguère celles d'une grande partie de la montagne. Il y a soixante ans, les vieillards les plus âgés peuvent aisément nous le dire encore, un grand nombre de petites républiques autonomes passionnément attachées à la conservation de leur liberté, se pressaient autour des pics du Tichka et de l'Igdad et restaient fidèlement attachées à leurs constitutions oligarchiques. Les grands seigneurs d'aujourd'hui, dont la politique savante d'intervention a beaucoup réduit l'étendue du pays demeuré libre, n'étaient alors que des chefs sans importance. Chez les Mtougga, c'étaient les petits caïds de la famille des Aït Mousa, qui sans cesse menacés par le puissant ʿAbdallah Ou Bihi, absorbaient tous leurs efforts dans des luttes obscures de clans, aux portes mêmes de Bouaboud ; de même, le Gontafi n'était qu'un simple chikh de l'Oued Nefis, soumis, comme ses pareils de la vallée, à un caïd établi au bord du Jebel Kik, dans la kasba d'Agergour, à quelques heures de marche de Marrakech.

A cette époque d'ailleurs, la domination du Makhzen s'exerçait sous une forme très différente de celle que nous observons à présent. Au pied de la grande chaîne, sur le Dir du versant Nord, dans tous les gros villages qui forment des centres naturels d'échange entre la montagne et la plaine, se trouvaient fixés de petits caïds entièrement soumis au Sultan. Des cavaliers venus de Marrakech apportaient en toute circonstance les ordres du « Pacha de la kasba » aux petits chefs d'Agergour des Ouzgita, d'Amismiz et de Tisgin des Gedmiwa, de l' « Agadir » des Mzouda, et de Bouaboud des Mtougga. Dans les tribus situées plus haut en montagne, chaque canton avait son chikh choisi dans l'une des vieilles familles des villages et qui représentait les intérêts du Makhzen. Étroitement limité dans ses attributions, ce chikh ou « amghar » était souvent réduit à composer avec le conseil des vieillards et des notables pour lui faire accepter les demandes transmises au nom du Sultan. Mais les exigences du caïd étaient si faibles — un tribut annuel en argent, et la « hedia » d'une mule aux grandes fêtes — que les Berbères sentaient à peine le poids de l'autorité étrangère.

Sur le versant sud de l'Atlas, au nord de Taroudant, la pénétration était moins avancée encore, les caïds étaient remplacés par de simples chikhs, qui entretenaient avec les petites répu-

bliques du Dir et des sommets, des relations amicales.

En réalité, dans tout le Sud du Maroc, l'autorité absolue du sultan s'arrêtait à la plaine. Par des transitions insensibles, en pénétrant dans l'Atlas, on trouvait le pouvoir du Makhzen de plus en plus faible, et les institutions oligarchiques de plus en plus développées. Sur le Dir ou dans les grandes vallées, les chikhs gouvernaient, assistés d'un conseil de notables. Plus loin, c'étaient les représentants de toutes les familles, les « Aït Arbaʿin », qui délibéraient sous le commandement d'un « amghar » (1). Plus haut encore, ce chef n'était plus qu'un magistrat élu pour un an, le « moqaddem », qui servait d'arbitre dans les discordes. Dans les vallées les plus écartées, ces petites républiques avaient gardé intactes toutes les institutions que nous avons pu trouver encore près des sommets, un droit coutumier oral ou écrit, un trésor grossi par les amendes qui frappaient les coupables, et de vieilles forteresses, connues sous le nom d' « agadir », qui servaient à la fois de magasin collectif pendant la paix, et de refuge dans les guerres intérieures.

Tel était l'état politique du Haut-Atlas occidental jusqu'en 1860, au début du règne du sultan Sidi Mohammed, dont les vieillards les plus âgés se souviennent encore. Depuis cette époque, les étapes de la transformation du pays sont dans toutes les mémoires. Les conquêtes des caïds des Mtougga ont commencé après la chute de leur ennemi El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, en 1868. On les a vus s'avancer par la piste du Tizi Maʿcho et tenter un instant de s'emparer des tribus les plus riches de la haute vallée du Sous. Puis les amghars de Tagontaft, affranchis par une révolte, de l'autorité qu'exerçaient sur eux les caïds d'Agergour ont conquis la haute vallée du Nefis avant d'être reconnus à leur tour en qualité de caïds du Makhzen en 1876.

Le règne du sultan Moulay el Hasan a été comme une période de recueillement pendant laquelle les nouveaux chefs ont préparé leurs intrigues. A sa mort, à la faveur de l'anarchie, les Demsira, les Dwiran, l'Aghbar, les Aït Semmeg, l'Onein ont été conquis par les maîtres de Bouaboud ou de Tagontaft, enlevés à leurs chikhs d'autrefois, et livrés à des maîtres exigeants qui demandaient sans

(1) « Amghar » (pl. imgharen) berb. : chef temporel qui commande une tribu ou une fraction de tribu. Dans cette région l' « amghar » tient son pouvoir de sa force alors que le moqaddem (pl. moqaddemin) est élu ou désigné à tour de rôle parmi les notables.

cesse de l'argent et des guerriers pour entreprendre de nouvelles guerres. Les tribus déjà soumises aux caïds du Dir, Ouzgita, Gedmiwa, Mzouda, ont été à leur tour annexées aux grands commandements et des khalifats avides et étrangers au pays se sont substitués aux chikhs traditionnels, plus faciles à satisfaire, parce qu'ils étaient plus proches de leurs sujets.

Sur le versant sud de l'Atlas, le développement de l'influence du Makhzen à Taroudant a, pendant la même période, réussi à détacher du groupe du Tichka de nouvelles fractions : les Ergita, les Mentaga ont perdu leur liberté, tandis que les cantons de Talemt et de Talekjont attiraient vers eux une partie des populations des hautes-vallées qui leur sont attachées par des liens d'alliance séculaires. Ainsi, au cours des trois dernières générations, on n'a cessé de voir reculer progressivement dans l'Atlas les limites de l'indépendance berbère.

Enfin, depuis vingt ans, le groupe des fractions qui avaient, malgré tout, réussi à conserver l'indépendance extérieure, par une conséquence inattendue de la lutte contre les grands chefs, a dû sacrifier à son tour la liberté à l'intérieur. Par une suite de petites révolutions, la plupart des tribus de la haute montagne ont été amenées à rejeter le régime oligarchique pour accepter le gouvernement à la fois plus énergique et plus souple des petits chefs qui ont pris le titre d' « amghar ». Successivement, chez les Seksawa, le pouvoir personnel est apparu dans les fractions des Aït ʿAbdallah, des Aït Lhasen, des Idma, des Aït Haddiyous, et de proche en proche le mouvement a gagné les Demsira, les Ida Ou Mahmoud, les Gedmiwa des hautes-vallées.

Cependant, en haute montagne, la transformation s'est faite plus lentement que dans les moyennes vallées, parce que les traditions étaient demeurées plus fortes. Sous l'autorité suprême des « amghars », on voit encore de nos jours les « Aït Arbaʿin », et les « moqaddems » tenir leurs conseils. Il n'est pas moins certain que le développement progressif du pouvoir personnel prépare et annonce la ruine définitive du dernier centre de résistance des Genfisa et la transformation générale des institutions berbères. Si notre intervention, qui a fait cesser dans ces régions indépendantes la rivalité politique des grands chefs, n'avait pas troublé le cours naturel de l'évolution, les amghars des Seksawa auraient su déjà se rallier au grand caïd voisin le plus fort et faire disparaître à leur

tour les dernières traces du gouvernement des assemblées. Pour l'instant, inaccessibles dans leurs vallées retirées, les petits chefs indépendants, divisés par les querelles traditionnelles des fractions de la haute montagne, s'agitent dans leurs minuscules états; ils attendent avec patience l'occasion favorable pour faire reconnaître à leur profit l'autorité qu'ils ont acquise. Ainsi se trouvera réalisée par la soumission et la reconnaissance directe de leur pouvoir par le Makhzen, la dernière étape de l'évolution politique de cette région de haute montagne (1).

Sans avoir l'importance du groupe indépendant du Tichka, dont l'état nous permet de comprendre toute l'évolution de l'Atlas des Masmouda, puisque nous pouvons y observer toutes les phases de la transformation politique des tribus, les fractions autonomes du Sirwa offrent cependant un intérêt particulier. Elles représentent de nos jours le seul vestige d'institutions anciennes conservées à l'intérieur du grand commandement des Glawa et nous aident à retrouver quelle était avant la rapide et destructive conquête de 1913, l'organisation sociale de toute cette région.

C'est grâce à leur isolement que les petits groupes de pasteurs des Ikhzamen, Aït Maghlif, Aït ʿAbdallah, Aït Qalla, dans la confédération des Aït Waouzgit, ont jusqu'à présent échappé à la ruine totale qui a frappé les républiques des vallées voisines. Près des sommets du Sirwa, en effet, les efforts de résistance à la transformation politique se sont concentrés autour de grands « agadirs », semblables aux forteresses de l'Anti-Atlas, qui renferment à la fois la citadelle, la mosquée, le magasin général et même la banque de ces petites cités barbares. Mais avant la soumission du pays, beaucoup de cantons des Aït Waouzgit, sur tout le versant du Sud de l'Atlas et autour du massif du Sirwa, avaient gardé, eux aussi, avec leurs agadirs aujourd'hui ruinés, leurs conseils de notables, les « Aït arbaʿin » ou « inflas ». Ici, cependant, le caractère oligarchique des institutions était plus marqué que dans les hautes vallées du Tichka, et, d'autre part, les amghars, chefs despotiques des cantons, étaient plus nom-

(1) Depuis que la pénétration française dans l'Atlas s'est accentuée, les petits chefs des Seksawa se sont soumis directement, sans passer par l'intermédiaire des chefs de Bouaboud à nos bureaux d'affaires indigènes en 1927. Les Ida ou Tanan ont suivi leur exemple quelques mois après.

breux et plus anciens. C'était là, sans doute, la conséquence d'une pénétration ancienne du Makhzen. Alors que le Haut-Atlas avait presque complètement échappé à l'influence chérifienne, le pays des Aït Waouzgit se trouvait, en effet, au milieu du XIXe siècle, sans doute depuis plusieurs générations, soumis à l'autorité nominale d'un caïd de la plaine de Marrakech. Habituellement choisi chez les Zemran ou les Segharna, chaque année, ce chef rassemblait ses contingents et passait par Telwet, où le père de Si el Madani Glawi, Mohammed Ibibat, n'était alors qu'un petit chikh de montagne semblable aux autres, puis il descendait vers le Warzazat, Tazenakht et le Zagmouzen, en suivant les vallées. Chez les petits amghars dont les maisons jalonnaient cette « voie makhzen », il se contentait de percevoir le tribut traditionnel qu'ils avaient réuni autour d'eux sur son ordre, à raison d'une peseta par foyer, sans que la harka chérifienne pénétrât jamais sur le territoire des petites républiques de la montagne.

Plus au Sud, en bordure du Sahara, régnait la plus grande confusion ; les armées du Sultan n'arrivaient point jusque là ; le pouvoir des amghars était précaire et, sans doute, l'organisation des Berbères se trouvait-elle ici plus anarchique encore, et altérée par les réactions fréquentes qu'entraîne la lutte des sédentaires contre les nomades.

Sans remonter à une période éloignée, il nous suffit d'ailleurs, pour connaître la véritable situation du pays de consulter les notes de Ch. de Foucauld, qui visita en 1883 le Dadès, le Haut-Dra, le Zagmouzen, aujourd'hui soumis aux Glawa, et qui séjourna quelques semaines à Tisint et Aqqa. Le tableau qu'il traçait alors des institutions locales diffère étrangement de celui que nous avons tout d'abord composé sur la foi des serviteurs des grands chefs.

L'autorité des « amghars » plus ou moins indépendants lui paraît alors être prédominante, mais sans aller jusqu'à supprimer l'existence des assemblées, car l'autorité des chefs doit se faire légère afin de subsister. « Tribus, districts, villages, nous dit-il, vivent les uns sous le régime despotique, les autres sous le régime démocratique. Les premiers sont gouvernés par des familles où le pouvoir suprême avec le titre de chikh est héréditaire : tels sont les Aït Amer, les Zenaga, les Mezgita. L'autorité de ces chikhs n'est pas lourde pour leurs sujets ; parents plus ou moins proches d'un grand nombre d'entre eux, force leur est de ménager ces alliés

naturels. D'ailleurs, il est de leur intérêt de n'indisposer personne ; ils laissent à leurs administrés grande liberté et ne leur demandent que trois choses : payer une légère redevance, les suivre quand ils font la guerre, ne pas trop se battre, se piller ni se voler entre eux ; ce n'est permis qu'avec les étrangers. Pour le reste, licence complète »... Tel est ce que de Foucauld appelle le « régime despotique ». « Quant au régime démocratique, les tribus ou districts qui l'ont adopté, le possèdent avec les nuances les plus diverses. Chez les uns, tels que les Ilalen, les Iberqaqen, règne le système établi dans le Nord ; fractions, tribus, villages se gouvernent par l'assemblée de tous leurs membres. Ailleurs, comme dans les qsars de Tisint, de Tatta l'assemblée garde entre ses mains la puissance souveraine et confie le pouvoir exécutif à un chikh qu'elle élit ; quelquefois, elle le porte sans cesse de l'une à l'autre. Certaines tribus, telles que les Ida Ou Blal, les Aït Ou Mribet, les Isaffen, se divisent en fractions ayant chacune à leur tête une famille où la dignité de chikh est héréditaire. Tantôt le pouvoir de ces chefs est assez grand, comme chez les Aït Ou Mribet et Isaffen ; tantôt comme chez les Ida Ou Blal, leur seule prérogative est de conduire leurs frères dans les combats » (1).

Ainsi voyons-nous attestée par le plus scrupuleux des observateurs du Sud du Maroc, dans la partie orientale de la région du Sous, la même diversité d'institutions que nous présente l'Atlas occidental; seule, la conquête violente des Glawa en masque de nos jours, avec un soin jaloux, la ruine récente. Il nous suffirait par ailleurs de traverser, sur les traces de Foucauld, l'Anti-Atlas central pour retrouver derrière la fragile organisation du Makhzen, dans une décadence qui n'est pas définitive, la double institution des amghars et des assemblées.

VI. *L'Anti-Atlas dissident.* — Il nous reste enfin, pour compléter cette vue d'ensemble des institutions berbères du Sud, à indiquer les relations des régions soumises de la plaine du Sous avec la partie de l'Anti-Atlas occidental qui est demeurée hostile, jusqu'à présent, à notre pénétration. Dans toute la montagne du Kest, les tribus des Ida Ou Gnidif, des Ammeln, des Ida Oultit ont conservé avec une fidélité soupçonneuse leurs traditions séculaires. Chaque

(1) De Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 91-92.

famille s'établit à son gré, dans un hameau fermé qui forme une petite unité élémentaire ; toutes les affaires communes des villages qui forment un canton se traitent en conseil; aucun amghar, aucun moqaddem même n'ose s'élever au-dessus de l'assemblée et diriger ouvertement les débats. Ainsi se constituent partout de petites républiques égalitaires qui vivent le plus souvent dans l'isolement. La seule autorité capable de réunir un instant en une fédération puissante cette poussière de petits états est celle des marabouts. On a vu, au début du dernier siècle, Sidi Hachem du Tazerwalt tenter de reconstituer à Illigh, à la faveur de la faiblesse du Makhzen, le petit royaume de ses ancêtres, les fils de Sidi Ahmed ou Mousa. Mais le seul titre que les berbères aient alors consenti à lui donner fut celui d' « amghar n Igezzoulen », amghar des Gezzoula. Ses représentants en tribu, qui avaient aussi le titre d' « amghar », se gardaient bien d'enfreindre ouvertement la coutume ; ils cherchaient seulement à incliner les décisions des assemblées dans un sens favc able aux intérêts de leur maître d'Illigh, et se bornaient souvent par une politique prudente, à ne pas compromettre le prestige de leur chef temporel et religieux.

A la même époque, et jusqu'à l'établissement d'un khalifat du sultan à Tiznit, dans les dernières années du XIXe siècle, les villages des plaines et des oasis irrigués, tels que Massat, Mʿader, Aglou, Tiznit, avaient aussi gardé intacte leur organisation démocratique. Sans doute, ces petites tribus, qui étaient comme des creusets où venaient se fondre les éléments les plus divers de la montagne et de la plaine, étaient déchirées par des luttes intérieures de partis. Mais l'anarchie perpétuelle ne parvenait pas à détruire la vitalité de ces étonnantes républiques, sans cesse divisées, sans cesse reconstituées (1). C'est seulement la présence constante des représentants du Sultan, après les expéditions de Moulay el Hasan, la désolation des famines et des épidémies au temps d'El Hiba, et surtout le brusque rétablissement de l'ordre du Makhzen depuis 1916, qui ont pu faire disparaître la vie intérieure d'autrefois. Ici encore, il suffirait d'interroger les vieillards pour connaître ce qu'était ce pays avant d'être réduit à l'état de morne passivité qui ne le distingue plus à présent des régions les plus soumises de l'Empire.

(1) Cf. notre étude sur la tribu de Massat, *Hespéris*, 1924, 4e trimestre

VII. *Les phases successives de la transformation du Sud du Maroc.* — Ce n'est pas le désir d'utiliser un procédé commode d'exposition de notre sujet qui nous a conduit à imaginer la fiction d'une promenade à travers le Sous, sous la conduite des compagnons des grands caïds, puis celle d'une ascension sur l'un des sommets de la montagne, grâce aux indications des habitants des hautes-vallées. En réalité, nous avons pu de la sorte examiner les deux aspects opposés du pays, celui de l'Atlas vu de Marrakech, tel que le Makhzen et les chefs l'aperçoivent ou veulent le décrire, et celui des républiques berbères, dont on n'arrive à observer le nombre et la vitalité qu'en se dérobant un instant aux guides officiels et en portant au contraire ses regards des régions les plus élevées vers la plaine.

L'opposition de ces deux tableaux nous permettra maintenant de mieux comprendre les phases successives de la transformation du pays.

Dans une région qui fut jadis semblable à la Kabylie du Djurjura, la pénétration du Makhzen, d'abord très lente au début du XIXe siècle, s'est précipitée depuis deux générations chez les Masmouda du Haut-Atlas. Jadis, elle avait pour agents des caïds établis au pied de la montagne, dont l'influence, souvent discutée, pénétrait dans l'Atlas par les grandes vallées. Depuis cinquante ans surtout, elle a été l'œuvre des chefs autochtones, agissant au cœur du pays, avec une puissance devenue par la suite presque illimitée. On a vu alors se heurter aux assemblées de notables exprimant la volonté des tribus, des caïds parlant au nom du Sultan, et agissant avec une force jusqu'alors inconnue, par l'intermédiaire de khalifats et de chikhs ; presque toujours l'établissement de l'autorité chérifienne a eu pour conséquence la destruction rapide des traditions et des coutumes locales.

Mais c'est surtout lors du développement de l'anarchie marocaine, pendant les premières années du XXe siècle, que la transformation imposée par la conquête a été plus violente. Les guerres acharnées que se sont livrés entre eux les trois grands chefs de l'Atlas pour la possession des tribus, ont accentué plus encore l'importance des changements survenus. En même temps, la domination des grands caïds s'est affermie ; bientôt est apparue une puissante façade féodale qui nous a masqué l'existence des groupes indépendants et nous a dissimulé l'unité profonde de la structure sociale de tout

le pays. C'est alors que la politique française de pénétration dans le Sud du Maroc, appuyée sur le Makhzen, a trouvé dans la personne des grands caïds des auxiliaires intéressés. Cet habile ralliement leur a permis, pendant dix années, de consolider encore leur pouvoir et de s'attacher à faire disparaître à nos yeux, par une énergique domination, tout ce qui pouvait rappeler les origines trop récentes de leur pouvoir.

Cependant, entre ces deux régimes politiques opposés, — le gouvernement des assemblées berbères et le Makhzen — des formes intermédiaires sont souvent nées dans les parties du pays les moins accessibles de la montagne, celles-là même qui pouvaient, grâce à leur éloignement, échapper aux conséquences trop brutales de la lutte acharnée de deux forces naturellement hostiles. On a vu alors surgir de petits chefs qui ont tenté de rassembler toutes les forces du pays resté libre pour les opposer une dernière fois à la domination redoutée du Makhzen. Presque toujours, il est vrai, ces champions de l'indépendance ont trahi la cause qu'ils prétendaient servir. Devenus maîtres des tribus, ils ont su, au moment favorable, précipiter une évolution désormais inévitable et se sont fait eux-mêmes les agents du pouvoir central.

Nous pouvons, dès lors, indiquer les étapes successives de l'évolution politique.

Dans toutes les régions soustraites par la distance ou la difficulté des communications à l'action directe des caïds du Makhzen, l'organisation républicaine démocratique ou oligarchique est ici, comme dans toute l'Afrique du Nord, la forme de gouvernement choisie spontanément par les communautés berbères ; encore la puissance de la tradition n'est-elle pas si grande qu'on ne voie apparaître parfois, à la faveur des luttes de familles, un pouvoir personnel encore précaire et éphémère.

Lorsque les circonstances sont favorables, l' « amghar » qui a réussi à s'élever au-dessus des notables de son petit canton, parvient à consolider ce que de Foucauld a appelé avec bonheur « un pouvoir despotique ». C'est le plus souvent par la guerre que le chef ainsi né, accroît sa puissance, de même que c'est par l'assassinat de ses rivaux qu'il l'a fondée. Bientôt, il réussit à constituer au milieu des tribus républicaines un véritable petit état qu'il dirige à son gré. Deux chemins s'offrent alors à l'amghar vainqueur; il peut rester

le champion de l'indépendance berbère et étendre encore, par un habile protectorat, son influence sur les républiques voisines ; parfois, au contraire, les circonstances lui conseillent de mettre par prudence ou par ambition, sa force au service du Sultan et de se faire l'agent du Makhzen.

Dans ce dernier cas, devenu caïd à son tour, le chef berbère se rencontre avec les autres chefs du Makhzen, partis du pied de la montagne ou des cols importants à la conquête des tribus indépendantes ou autonomes. Alliés ou ennemis, les voilà mêlés désormais aux mêmes intrigues, quelle que soit leur origine ; ils se disputent dans l'Azaghar la possession des riches tribus et rivalisent au « Dar el Makhzen » pour obtenir la faveur du Sultan et de sa cour. Plus tard, ils grandiront encore et chercheront à diriger à leur profit la politique chérifienne.

Mais en même temps, mêlés aux caïds arabes des plaines, les caïds berbères de la montagne, fils des amghars indépendants des hautes-vallées, se hâteront d'oublier les derniers usages de leurs tribus qu'ils avaient conservés, et s'attacheront en tout point à vivre et à penser comme le font dans les villes les hauts personnages dont ils recherchent l'amitié ou convoitent la place. Ils entreront ainsi plus complètement encore dans la tradition de l'Empire. Par une conséquence naturelle de cet esprit d'imitation, l'exercice de leur pouvoir tend à devenir semblable à celui des chefs des régions soumises au Makhzen depuis plusieurs siècles ; aussi bien, la ruine définitive des institutions berbères a-t-elle déjà rendu les tribus de la montagne des Masmouda, jadis si attachées à leur coutume, presque identiques en apparence à celles du Gharb ou des plaines atlantiques : masse organisée de cultivateurs ruinés, courbés sur leurs terres, qui ne connaissent leurs maîtres que pour leur payer l'impôt, et dont la seule espérance est celle de la prochaine révolte, à la mort du Sultan.

Sans doute, l'évolution dont nous indiquons ici les grands traits ne se poursuit pas partout selon la même progression régulière ; de rapides conquêtes, ou au contraire une résistance obstinée, modifient ici ou là l'allure de la transformation du pays. La situation géographique, la valeur guerrière ou l'intelligence des habitants peuvent aussi changer selon les régions, le sort des tribus. Il s'en faut, en effet, que ce petit monde berbère nous apparaisse en tous lieux sous les mêmes aspects. Il n'est pas, au contraire, de région

qui soit plus variée, moins homogène. Ainsi, dans un groupe de hautes-vallées où le régime oligarchique est prépondérant, les assemblées ne sont pas toutes composées d'une manière identique, la représentation des familles n'est pas partout la même. Tantôt, « la parole », le commandement, se trouvent réservés à quelques villages privilégiés ; ailleurs, nous discernons l'apparition d'un petit sénat, qui évince peu à peu les chefs des autres familles et prépare lentement l'établissement du pouvoir personnel. De même, lorsque les petits états des sommets, jadis indépendants, vivent sous la protection d'un amghar qui a établi sa domination sur plusieurs cantons du voisinage, l'autorité du chef s'accorde, d'une manière variable avec celle des notables du pays, que nous voyons quelquefois réduits à l'impuissance, ou au contraire conservés avec leur « moqaddem », comme s'ils étaient encore, pour le nouveau maître, des auxiliaires précieux. Ces différences fréquentes entre les petites constitutions locales ont une grande importance; c'est par elles que se manifeste le mieux l'originalité, la personnalité peut-on dire, de tous les petits organismes sociaux, dont nous aurons bientôt à indiquer le nombre, les limites et l'importance. Elles nous rappellent, en outre, la vivante souplesse et la diversité d'une évolution que nous serions tentés d'expliquer par des lois trop simples.

Il n'en demeure pas moins certain que les grandes transformations de régime politique atteignent en même temps des régions entières qui évoluent vers le pouvoir personnel, s'unissent dans la résistance, ou succombent au contraire par grandes masses à la pression du Makhzen. C'est l'existence de ces mouvements d'ensemble qui justifie, malgré les différences locales, la simplification que nous chercherons à établir en expliquant toute l'évolution du Sud-Marocain par le passage du régime républicain à celui des amghars despotiques, puis à celui des grands chefs berbères de la montagne et enfin à la domination effective du Makhzen.

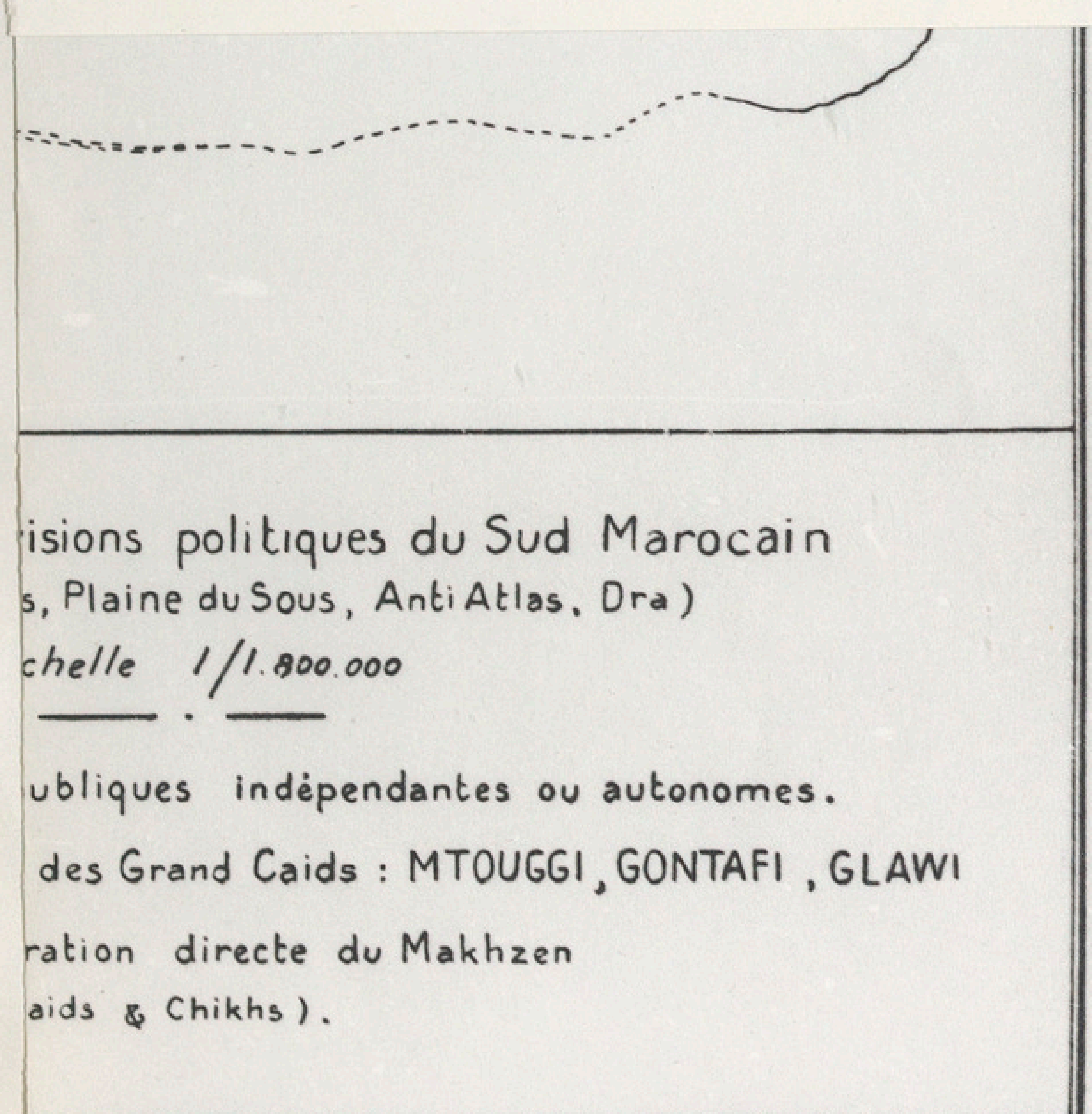
Pour étudier les institutions républicaines, il nous suffira de décrire l'état ancien du Haut-Atlas occidental, en faisant appel aux souvenirs encore précis des vieillards et en observant l'état social qui s'est conservé dans les vallées les plus reculées de la montagne; c'est dans cette région, à laquelle on pourrait donner le nom de « Kabylie du Haut-Atlas », qu'il nous sera le plus facile de retrouver la forme la plus développée du gouvernement berbère, celui des

assemblées de notables, présidées par un « moqaddem », nommé pour une année. La plaine du Sous, avant sa soumission au Makhzen, le Sirwa, la région du Dadès, du Todgha et les vallées de l'Atlas qui y descendent nous offriront des exemples analogues d'organisation oligarchique. Au contraire, la région des Ida Ou Tanan, la montagne de l'Anti-Atlas occidental, avec leurs constitutions plus égalitaires sont plus attachées à une organisation démocratique. Nous pourrons alors aisément montrer, par une rapide comparaison avec d'autres groupes des Jbala, des Senhaja de Sraïr, du Rif et de la Kabylie, comment le sud du Maroc possède, en dépit des apparences actuelles, une profonde analogie de structure avec les autres régions de l'Afrique du Nord peuplées de Berbères sédentaires et restées fidèles à leurs traditions séculaires.

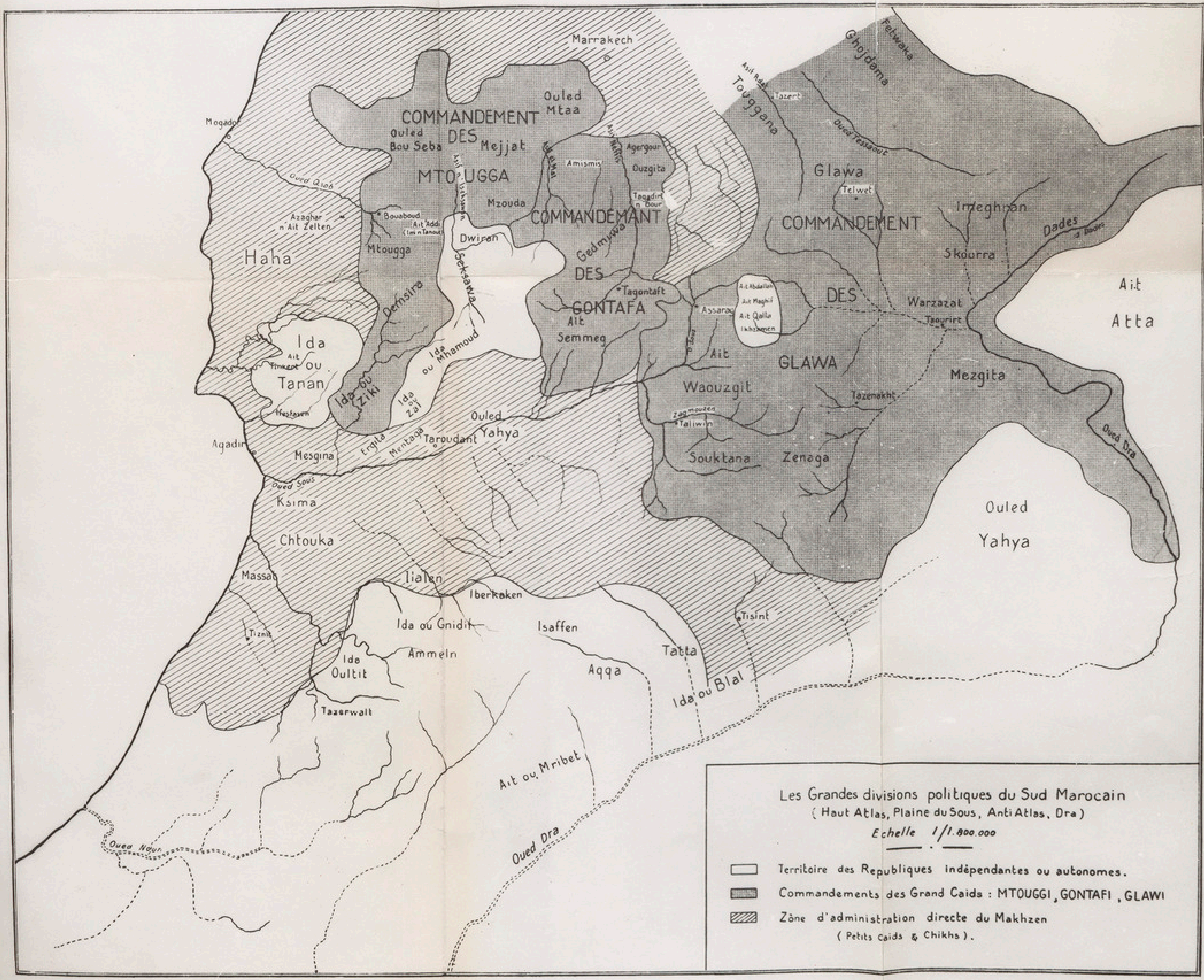
C'est encore la même région du Haut-Atlas occidental, comprise entre l'oued Nefis et la passe de Bibaoun, qui nous paraît être le lieu le plus favorable pour examiner comment naît au sein de ces petites républiques, le pouvoir des amghars. Semblables à l'origine à ceux qui apparaissent dans toutes les autres tribus berbères, nous verrons ces petits chefs ici grandir peu à peu à la faveur de la guerre en s'appuyant sur les alliances territoriales qui prennent le nom de « leff ».

Bientôt, le développement du pouvoir des amghars nous conduira à étudier l'établissement du régime des grands caïds. Les chefs de Tagontaft présentent l'image la plus parfaite de cette organisation politique, tandis que ceux de Telwet et de Bouaboud appartiennent davantage par leurs origines à la tradition du Makhzen.

Enfin, les tribus des deux versants de l'Atlas, dans le pays des Haha, la plaine intérieure du Sous et des Chtouka nous donneront de bons exemples de la soumission définitive au Sultan. Les entreprises d''Abdallah ou Bihi, au milieu du XIXe siècle, et plus près de nous, celles des Glawa nous aideront à comprendre la phase dernière de la transformation des tribus. C'est alors seulement, nous le verrons, que tous les cadres anciens se trouvent brisés ; parvenu à ce degré de soumission, le pays berbère a le même régime de gouvernement que les grandes plaines du Nord peuplées d'Arabes, dominées par des caïds, des khalifats ou des chikhs, livrés eux-mêmes aux caprices du Makhzen. Le pouvoir absolu du Sultan s'impose à tous ; mais ce Makhzen despotique demeure lui-même menacé par l'anarchie intérieure ; il lutte désespérément jusqu'à



isions politiques du Sud Marocain
s, Plaine du Sous, Anti Atlas, Dra)
chelle 1/1.800.000
ubliques indépendantes ou autonomes.
des Grand Caids : MTOUGGI, GONTAFI, GLAWI
ration directe du Makhzen
aids & Chikhs).


Les Grandes divisions politiques du Sud Marocain
(Haut Atlas, Plaine du Sous, Anti Atlas, Dra)
Echelle 1/1.800.000
Territoire des Republiques indépendantes ou autonomes.
Commandements des Grand Caids : MTOUGGI, GONTAFI, GLAWI
Zône d'administration directe du Makhzen
(Petits Caids & Chikhs).
Marrakech
Mogador
COMMANDEMENT DES MTOUGGA
Ouled Bou Seba
Mejjat
Ouled Mtaa
Mzouda
COMMANDEMANT DES GONTAFA
Gedmiwa
Tagontaft
Ait Semmeg
Dwiran
Seksawa
Haha
Oued Qsob
Mtougga
Demsira
Ida ou Tanan
Ida ou Ziki
Ida ou Mhamoud
Ida ou Zal
Agadir
Mesgina
Taroudant
Ouled Yahya
Oued Sous
Ksima
Chtouka
Massa
Tiznit
Ilalen
Iberkaken
Ida ou Gnidif
Isaffen
Ammeln
Ide Oultit
Tazerwalt
Aqqa
Tatta
Tisint
Ida ou Blal
Ait ou Mribet
Oued Dra
Oued Noun
Touggana
Ghojdama
Fetwaka
Tazert
Oued Tessaout
Glawa
Telwet
COMMANDEMENT DES GLAWA
Imeghran
Skourra
Dades
Warzazat
Taourirt
Assarag
Ait Waouzgit
Taliwin
Souktana
Zenaga
Tazenakht
Mezgita
Oued Dra
Ait Atta
Ouled Yahya

l'établissement de notre Protectorat contre les révoltes incessantes qui éclatent sur tous les confins de l'Empire.

VIII. *La transformation politique du Sous, image de celle de la Berbérie.* — Notre ignorance de l'histoire de la vie intérieure des tribus ne nous permet pas d'étudier l'évolution du Sud-Marocain pendant une longue période. A peine parviendrons-nous à la suivre au cours des événements qui ont agité le Sous depuis trois générations. Mais dans ce bref intervalle de temps, nous allons voir la volonté obstinée des Berbères, dont l'idéal est de réaliser, par leurs constitutions, la chimère de l'équitable partage des profits du pouvoir, se heurter à l'ambition sans frein des amghars et des caïds.

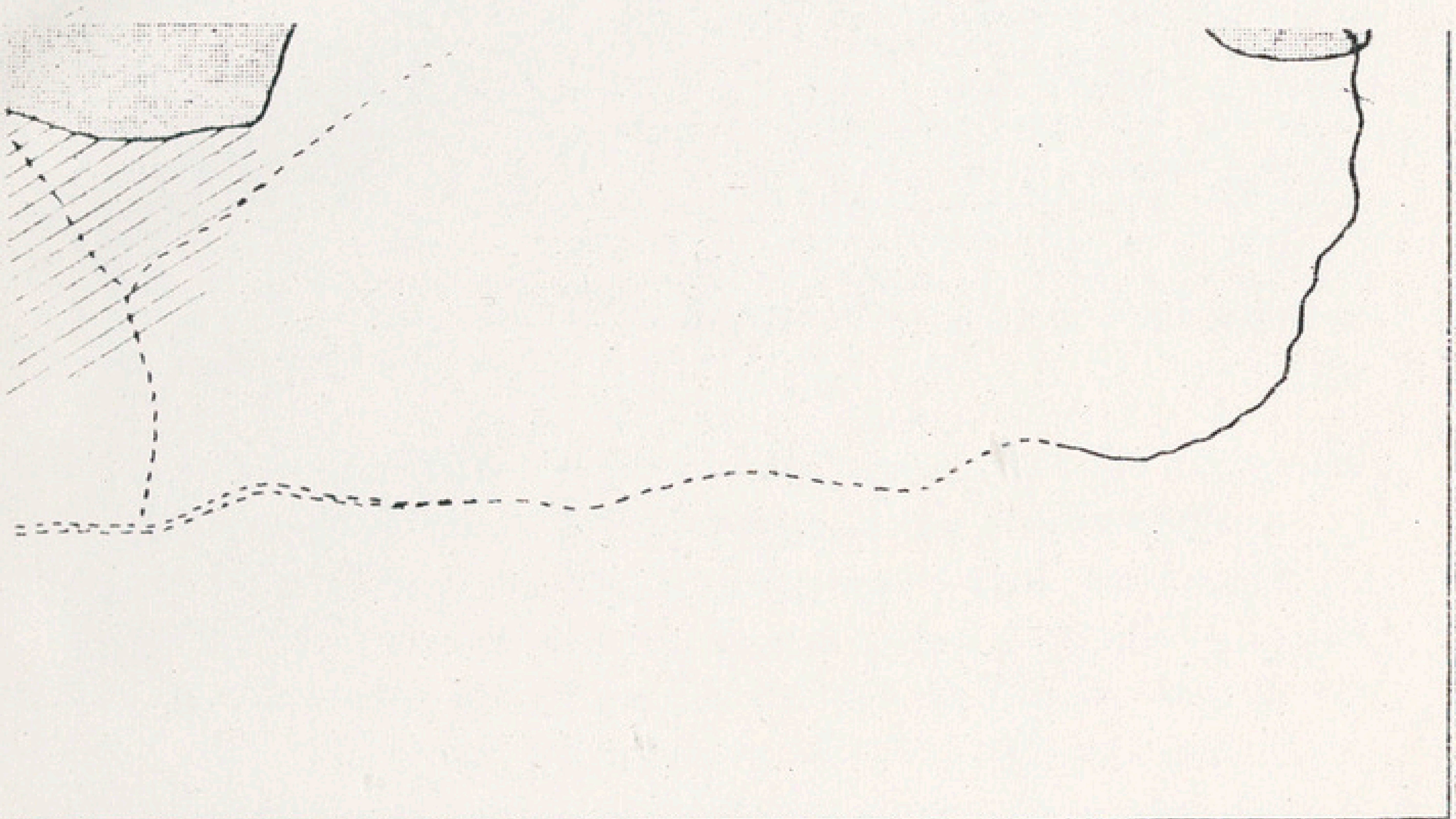
La transformation qui résulte de cette lutte et s'accomplit en moins d'un siècle, selon les mêmes règles, sur divers points d'une vaste province, n'est pas, nous le savons à présent, la première qu'ait subie le Haut-Atlas. D'autres chefs, nous l'avons vu, sont nés et ont grandi dans ce même pays, au temps des Almohades et des Mérinides ; si nous ne pouvons connaître les conditions dans lesquelles s'est formée et a disparu leur puissance, il est permis de croire que le jeu des forces sociales, demeurées si semblables à elles-mêmes au cours des siècles, s'est exercé jadis sous la même forme qu'aujourd'hui.

On pourrait aller au delà et rechercher, dans d'autres provinces de l'Empire chérifien, à présent soumises à l'autorité du Sultan, les traces d'une évolution semblable à celle qu'a subie à plusieurs reprises le Sud du Maroc. D'une manière plus générale encore, l'histoire musulmane de l'Afrique du Nord tout entière nous donne le spectacle des tentatives, éphémères pour la plupart, entreprises par des hommes ambitieux pour fonder un pouvoir personnel, analogue à celui des amghars et des caïds berbères du Sous. Par la force de leurs armes, ou bien grâce à l'appui de la religion, ils édifient de petits états, rassemblent autour d'eux un groupe de tribus et fondent des dynasties qui s'efforcent pendant deux ou trois générations de retenir dans une organisation centralisée les peuples qu'ils ont asservis à leur autorité.

Mais les conditions dans lesquelles se constituent ces principautés dans un pays demeuré, dans son ensemble, fidèle aux institutions républicaines, restent le plus souvent obscures. Peut-être

parviendrons-nous, à la lumière de cette étude faite sur un passé encore vivant, à éclairer quelques-unes des règles cachées qui expliquent leur naissance, leur vie et leur disparition.

L'exemple du Sud du Maroc nous montrera comment peuvent se briser les cadres fragiles des petits états berbères, pour constituer un organisme politique plus vaste auquel on peut presque donner déjà le nom de royaume ; nous verrons aussi de quelle manière ces cantons, jadis autonomes, retrouvent bientôt, grâce aux révoltes, leur liberté première et reprennent avec leurs rêves égalitaires leurs institutions primitives. C'est ainsi que le cycle d'évolution des tribus du Sous, qui a son origine dans l'anarchie organisée pour arriver au despotisme ruineux du Makhzen et ne tarde pas à revenir à son point de départ, grâce au désordre des sibas, ne sera plus pour nous que l'aspect plus humble, la forme élémentaire d'un autre rythme : celui de la naissance, du développement et de la ruine des empires musulmans, dont le balancement régulier suffit à remplir toute l'histoire du Maghreb avec une inlassable monotonie.



Grandes divisions politiques du Sud Marocain
(Haut Atlas, Plaine du Sous, Anti Atlas, Dra)

Echelle 1/1.800 000

ire des Republiques indépendantes ou autonomes.

iandements des Grand Caids : MTOUGGI, GONTAFI, GLAWI.

d'administration directe du Makhzen
(Petits Caids & Chikhs).

randes divisions politiques du Sud Marocain
(Haut Atlas, Plaine du Sous, Anti-Atlas, Dra)

Echelle 1/1 000 000

ire des Republiques indépendantes ou autonomes.

andements des Grand Caïds : MTOUGGI, GONTAFI, GLAWI

d'administration directe du Makhzen
(Petits Caïds & Chikhs).

CHAPITRE II

Les petits états berbères : canton, tribu, confédération

I. **Les unités sociales.** — II. Hameau, village, sous-fraction. — III. La « taqbilt » fraction ou canton. — IV. L'existence des « taqbilt » ou cantons est générale dans tout le Sous. — V. Dimensions constantes du territoire de la « taqbilt ». — VI. La tribu : difficulté de définir sa nature. — VII. Équilibre des fractions à l'intérieur de la tribu. — VIII. Diverses catégories de confédérations. — IX. Les confédérations historiques. — X. Les confédérations factices. — XI. Le « canton » est dans le Sous l'unité politique essentielle. — XII. Les unités sociales chez les Jbala occidentaux. — XIII. Importance du « khoms ». — XIV. Tribus et cantons chez les Senhaja de Srair. — XV. Les khoms dans le Rif anarchique. — XVI. La « taddert » et l' « 'arch » kabyles. — XVII. Importance du canton, cellule politique des États berbères.

I. *Les unités sociales.* — Pour distinguer la véritable nature des institutions politiques du Sud-Marocain, il nous a fallu chercher, au delà des apparences, la réalité permanente que constituent les petites républiques berbères de la montagne. Derrière la façade féodale récemment élevée par les maîtres de l'Atlas, nous avons aperçu les résistances qu'opposent, depuis plusieurs générations, aux amghars et aux caïds du Makhzen, les tribus, obstinément attachées à leurs institutions démocratiques ou oligarchiques.

Avant d'étudier le jeu des forces qui ont amené la transformation du pays, il est nécessaire d'examiner l'aspect extérieur des petites unités sociales du Sous, de tracer leurs contours et de déterminer la nature des alliances qui les unissent en groupes plus vastes. Négligeant pour l'instant de considérer les divisions administratives de notre temps, nous remettrons à plus tard l'étude des grands commandements, de leur organisation et de leurs frontières et nous chercherons tout d'abord à étudier la nature des parties qui les constituent. Cette fois encore, les habitants des hautes-vallées demeurées libres, ou bien, dans les régions transformées de

nos jours par le Makhzen, les vieillards qui ont vécu la vie d'autrefois, seront nos guides les plus sûrs ; mieux que les serviteurs des caïds, qui savent surtout les divisions établies dans les tribus en vue de faciliter la répartition des impôts, ils pourront nous aider à découvrir la structure sociale du pays berbère.

Une rapide enquête permet de voir, en effet, que les limites des grands commandements ne correspondent en aucune manière à des divisions naturelles ; ces frontières suivent habituellement les limites traditionnelles des tribus, mais comme elles ont été fixées par la conquête, il arrive aussi qu'elles partagent d'une manière arbitraire un territoire jadis indivis ; enfin, à l'intérieur même des régions placées sous l'autorité de l'un des puissants caïds de la montagne, on observe la présence de petits états, nombreux et enchevêtrés, superposés les uns aux autres, dont la longue existence, attestée par l'histoire locale, nous montre l'activité passée et la tenace vitalité. La même complexité de structure apparaît aussi dans les régions berbères directement soumises au Makhzen — telles que le pays des Haha, la plaine des Chtouka, ainsi que dans tout l'Anti-Atlas rallié ou dissident. Ce sont ces petites unités, que l'organisation souvent arbitraire du commandement n'a pas toujours respectées, qui méritent de retenir ici toute notre attention.

Les petits groupes dont est formée la société berbère peuvent être classés selon leur degré d'importance : le plus simple est le hameau ou le village ; les villages s'associent fréquemment pour former l'unité à laquelle nous donnons habituellement dans notre terminologie administrative le nom de sous-fraction; plusieurs sous-fractions ou une dizaine de villages constituent un petit état élémentaire que l'on désigne généralement par le terme de fraction et auquel nous donnerons ici de préférence le nom de « canton » ; une réunion de fractions, trois ou quatre, parfois huit ou dix, prend le nom de tribu ; un groupe de tribus ou une masse considérable de fractions — vingt ou trente — celui de confédération.

Bien qu'une confédération se divise en tribus, une tribu en fractions, une fraction en sous-fractions et une sous-fraction en villages et hameaux, l'organisation hiérarchique de la société berbère ne présente pas des caractères d'uniformité absolue qui seraient d'ailleurs inconciliables avec la variété de la vie. C'est ainsi que parfois les confédérations n'existent pas et que les tribus

représentent les groupes les plus vastes ; d'autres fois, de petites unités ayant les dimensions moyennes d'une « fraction » se trouvent en haute montagne, indépendantes et isolées; enfin, il arrive que de gros villages comme ceux qui se développent à l'origine des vallées supérieures aient une importance suffisante pour former par eux-mêmes des sous-fractions. Ces exceptions marquent d'ailleurs avec plus de force l'individualité des divers groupes, dont nous chercherons ici à définir la nature.

Il est nécessaire de faire observer dès à présent que les Berbères ne savent guère appliquer de noms distincts à ces divers organismes que les besoins de notre politique administrative nous obligent à distinguer. Ils les désignent le plus souvent par le terme vague de « taqbilt » (1), et dans leur esprit, ces groupes sociaux que nous nous attachons à séparer pour mieux comprendre leur nature sont de simples subdivisions à l'intérieur de vastes groupes ethniques ; aussi leur suffit-il pour les définir de dire le nom porté par les hommes qui les forment : les « Ihahan » désignent ainsi ce que nous appelons la *confédération* des Haha; « Igedmiwon », la *confédération* des Gedmiwa, « Isouktan » la *tribu* des Souktana, « Afifen » celle des Ntifa sans qu'on n'utilise jamais aucun nom désignant l'organisme social qu'est une confédération ou une tribu.

Très souvent les hommes qui composent les États sont regardés comme les descendants d'un ancêtre éponyme : Aït Ou 'Azzoun, Aït Zekri, Aït 'Atta (2), dont la tombe se trouve parfois en un lieu connu. Les termes de Id, Ida, Inda, Ind, par lesquels on désigne beaucoup d'unités d'importances diverses — Id Brahim — Ida ou Kazzo, Inda Ouzal, Ind Ou Nadif, semblent impliquer à la fois l'idée de descendance commune et de groupement. Cette conception généalogique de la société berbère dont nous avons déjà contesté la valeur et que nous aurons à nouveau l'occasion d'exa-

(1) Forme berbère de l'arabe « qbila », *tribu*. On pourra remarquer que les termes du vocabulaire politique des Berbères du Sous sont presque tous arabes : « taqbilt », « mouda' », « jemaa », « moqaddem », etc.

Les termes de sous-fraction, fraction, tribu, confédération n'existent que dans notre terminologie administrative ; nous définirons chacun de ces groupes par ses institutions. Le terme de « fraction » est, on le verra particulièrement impropre, puisque ce petit état — dont le nom implique qu'il est la partie d'un tout, la tribu — a en fait des caractères mieux définis que l'organisme supérieur.

C'est pour cette raison que nous emploierons souvent ici, de préférence à « fraction », le terme de « canton ».

(2) On montre chez les Ida Ou Tanan la tombe de Sidi Mehend Gou'azzoun ancêtre prétendu des quinze fractions des Aït Ou'Azzoun ; chez les Aït 'Atta, la tombe de Dadda 'Atta sur les rives du moyen Dra.

miner, ne peut d'ailleurs ne nous apparaître que comme une « prénotion ».

Pour l'instant nous nous attacherons, dans la région des hautes-vallées du Haut-Atlas occidental, près des sommets du Tichka, ou sur les plateaux des Ida Ou Tanan voisins de l'Atlantique, à étudier en elles-mêmes les unités sociales et politiques les mieux conservées et les plus vivantes. Écartant résolument toutes explications empruntées aux traditions populaires, nous nous efforcerons de préciser la nature des diverses catégories d'états berbères en comparant leur vie et leur structure. Nous établirons ensuite dans leur hiérarchie, l'ordre et la précision indispensables pour nous permettre de comprendre la nature des institutions locales avant qu'elles n'aient été brisées par les progrès du pouvoir personnel des chefs et du Makhzen. Il nous sera alors facile d'étendre nos observations au reste de la région du Sous de nos jours transformée par la soumission, ainsi qu'aux montagnes encore libres de l'Anti-Atlas.

Enfin, une comparaison rapide avec le pays des Jbala du nord du Maroc, le Rif et la Kabylie du Djurjura permettra d'apercevoir l'unité de structure sociale de la plus grande partie de la Berbérie sédentaire.

Sans doute nous arrivera-t-il parfois, au cours de cette étude de la morphologie sociale, de simplifier quelques aspects de la vie de ces petits organismes superposés afin de mieux marquer la nature des caractères qui permettent de les distinguer. Il ne faudra pas ignorer par suite que la valeur de nos classifications n'est qu'approchée et que nous devons nous borner souvent à définir des « types moyens » en négligeant les formes individuelles qui s'en écartent parfois quelque peu, parce qu'elles ont la variété inhérente à tout ce qui vit, naît, grandit et disparaît. Par ailleurs, on ne s'étonnera pas que nos observations ne nous permettent pas toujours d'expliquer les faits par des notions claires et logiques, qui sont inconnues des primitifs. Les liens qui unissent un Berbère à sa fraction, à sa tribu, à sa confédération font appel à des représentations qui nous semblent parfois obscures ou même contradictoires ; par suite les petits états définis par ces liens nous apparaîtront parfois sous des aspects indistincts, bien différents de ceux dont nous aimerions à décrire la nature au moyen de caractères précis et positifs.

II. *Hameau, village, sous-fraction.* — Les unités sociales les plus faciles à définir sont les plus petites et il est particulièrement aisé d'observer la vie du hameau, du village et de la sous-fraction dont l'activité se trouve limitée aux circonstances de l'existence quotidienne.

Dans toute la montagne des Masmouda, la plupart des habitants des vallées vivent groupés en petits hameaux de vingt à trente feux, construits sur les pentes ensoleillées ou sur un piton détaché ou une roche élevée, en un lieu propice à la défense. Chaque hameau, « tadchert » (1), est habituellement peuplé de deux ou trois groupes familiaux, auxquels on donne le nom d'« Ikhs » (2). Ce sont là, nous l'avons vu, de petites unités patriarcales et agnatiques formées par les fils et les petits-fils d'un même père, vivant plus ou moins dans l'indivision, augmentées souvent par des apports étrangers.

Il arrive d'ailleurs souvent que chaque « ikhs » occupe un groupe séparé de maisons. Le hameau prend parfois le nom d'un lieu-dit ou d'un accident topographique : Assaka, le gué; Taourirt, la colline ; Agerd, la croupe; Achbarro, le poste de guet; Anammer, la pente ensoleillée. Souvent, aussi, c'est le nom de la famille qui l'emporte sur celui du lieu habité : I'aisaten, les fils d'Aisa; Taourirt n Aït IHachmi, la colline des fils de l'Hachmi; habituellement l'un et l'autre nom, celui du lieu-dit et celui du groupe ethnique, existent à la fois.

Trois ou quatre hameaux rapprochés les uns des autres, ou un gros village, comme ceux qui existent parfois à la partie supérieure des oueds, au voisinage des riches pâturages des sommets, forment généralement une unité à laquelle on donne souvent dans cette région le nom de « mouda' » (3), et que nous appelons dans notre terminologie administrative la sous-fraction. Une « mosquée du vendredi » où les étrangers de passage viennent demander l'hospitalité, un « agadir » ou magasin collectif, dans les régions où cette

(1) « Tadchert », forme berbère de l'arabe « dechra », village.

(2) « Ikhs » berb. qui a le sens étymologique d'os. En pays arabisé, le groupe familial est aussi désigné par « 'adam » (même sens primitif) ou par « fekhda ».

(3) De l'arabe « mouda' », *endroit*. C'est à ce groupe que Doutté donne le nom de « clan » (Organisation sociale et domestique des Haha, *Bulletin de l'Afrique française*, 1905, Rens. coloniaux, p. 9) Formé en réalité de plusieurs groupes familiaux (« ikhs »), de provenances diverses, le « mouda' » a moins d'importance et de cohésion dans les régions indépendantes que la fraction.

Il faut tenir compte, pour apprécier les observations faites par Doutté dans le nord des Haha de ce que le pays décrit par lui avait été depuis longtemps transformé par le Makhzen.

institution s'est conservée, et surtout l'existence d'une « jema'a », assemblée de tous les hommes en état de porter les armes, telles sont les institutions du « mouda' ».

L'activité politique de ce petit groupe est presque nulle. Le plus souvent, dans les tribus indépendantes, le « mouda' » n'est qu'une division administrative qui permet de répartir les charges locales : tour d'hospitalité pour nourrir les étrangers, tour de nourriture du taleb, corvée de fumier ou de labours, réparation des séguias. Chaque « mouda' » possède enfin, au voisinage des hameaux, ses terres de pacage, sa forêt de broussailles, où l'on s'approvisionne en bois de chauffage et que l'on défriche par le feu lorsque l'on veut risquer la chance d'une récolte d'orge sur les terres non irriguées. Il ne s'agit pas là de terres collectives de tribu, mais plutôt de biens de famille indivis. Un étranger au « mouda' » ne saurait s'y établir sans permission et lorsque, dans les années pluvieuses, ces terres incultes valent la peine d'être défrichées et ensemencées, on voit chaque famille se hâter d'en revendiquer sa part.

III. *La « taqbilt » fraction ou canton.* — Plusieurs « mouda' », le plus souvent quatre ou cinq sur le versant nord de l'Atlas, trois sur le versant sud, s'unissent pour participer également aux charges communes d'un petit état auquel les Berbères réservent dans la région du Tichka plus spécialement le nom de « taqbilt ».

La jema'a de la « taqbilt » formée par tous les chefs de toutes les familles anciennes des divers « mouda' », est vraiment l'organisme politique le plus vivant et le plus actif, qui témoigne le mieux de la vigueur des institutions locales; les pouvoirs administratif, législatif, exécutif sont confondus en son sein. C'est elle qui veille sur les intérêts de la communauté et assure particulièrement la défense et l'inviolabilité des frontières.

Nous n'examinerons pas ici les institutions de la « taqbilt » et le rôle de son conseil; nous chercherons seulement pour l'instant à définir les caractères morphologiques de ce groupe social dont l'importance apparaîtra sans cesse plus grande au cours de cette étude.

C'est surtout l'unité géographique du territoire, le sentiment qu'il constitue le bien propre de la communauté, quels que soient les

changements subis dans les guerres heureuses ou les défaites, qui donnent à la « taqbilt » sa personnalité et commandent son activité extérieure. Certes, il arrive que par suite des luttes avec les fractions voisines, un hameau situé à la limite d'un état faible, se détache pour aller chercher la protection d'une autre « taqbilt » énergique capable de soutenir ses « frères ». D'autres fois aussi, on voit s'établir dans une partie du pays, pour un temps, une petite colonie d'étrangers chassés de leur propre territoire à la suite de revers subis dans la lutte des groupes familiaux. Lorsque ces étrangers sont nombreux et que leurs hôtes ne sont pas en état de les absorber, le village des émigrés renoue peu à peu des relations avec son pays d'origine ; il constitue bientôt un îlot irréductible à l'intérieur de la « taqbilt » qui l'a recueilli, et donne plus tard naissance à une « taqbilt » autonome. Mais ces faits sont exceptionnels en haute montagne ; la plupart des territoires de ces petits états élémentaires sont stables, ont des limites traditionnelles et ne contiennent à l'intérieur de leurs frontières aucun étranger qui puisse se réclamer des « frères » d'une fraction voisine.

Un territoire de huit à dix kilomètres de diamètre, trois ou quatre « mouda' » qui rassemblent en tout la population d'une quinzaine de hameaux, d'autres fois, un ou deux gros villages seulement comme ceux que l'on trouve dans la région des sommets, en tout deux à trois cents feux, suffisent donc pour constituer une petite république berbère autonome et former un « canton ». Les frontières de ce canton ne sont pas toujours établies en tenant compte des limites géographiques naturelles ; si le plus souvent chaque haute vallée possède sa « taqbilt », c'est que le compartimentage naturel du pays se trouve précisément établi aux dimensions qui correspondent à un petit état de quelques centaines de familles; mais lorsqu'il s'agit d'un long cours d'eau, comme l'Ogdemt, l'Aghbar, l'Asif Nefis, l'Asif el Mal, chaque petit état découpe dans la vallée la surface qu'il lui faut et s'établit à sa manière dans les limites trop vastes tracées par la nature.

C'est bien l'unité du territoire, le souci de le défendre ou de l'accroître qui créent entre les familles d'un même canton un lien social durable; et non pas, comme les indigènes le croient souvent eux-mêmes, le sentiment d'une commune origine. Bien que le nom donné à la taqbilt (Aït Lhasen, Aït 'Abdallah, Aït Mousa) tende parfois à faire supposer que tous ses habitants sont les fils d'un

ancètre commun, il est facile de voir que cette croyance est une pure illusion. Nous avons dit quelle était l'importance des facteurs économiques qui créent à l'intérieur même de la région du Sous une constante circulation humaine. La haute montagne, dans la région que nous étudions ici n'échappe pas à ces mouvements de populations ; il semble même que le « brassage » ethnique soit ici plus actif. Dans un des cantons de l'Aghbar, chez les Aït Lemsour par exemple, sur dix-sept familles ou « ikhs » établies dans le pays, aucune ne se considère comme autochtone ; dans le pays voisin des Seksawa, que les habitants de la plaine regardent volontiers comme le territoire d'une tribu très ancienne, on trouve pêle-mêle des familles venues d'autres tribus de montagne du voisinage, ou bien de l'Azaghar de Marrakech, de la vallée du Sous, de l'Oued Noun. Un peu plus à l'Ouest, le territoire des Ida ou Tanan n'est pas mieux fermé aux étrangers (1). Le renouvellement constant de la population est la conséquence des famines, des maladies, des exils et des bannissements ; de nouveaux arrivants s'agrègent à la masse de ceux qui les ont précédés et qui se trouvent déjà établis dans les limites précises de la « taqbilt ». Mais dans ce perpétuel renouvellement des éléments individuels qui constituent le groupe social, la forme du petit état, ses frontières et sa structure demeurent inchangées.

IV. *L'existence des « taqbilt » ou cantons est générale dans tout le Sous.* — Dans la région du Tichka, beaucoup de « taqbilt » sont indépendantes ; telles sont les Imedlaoun, Tigouga, Ida Ou Msattog. D'autres se groupent pour former des tribus comme les Ida Ou Mhamoud, les Seksawa, les Demsira, tout en gardant leur pleine liberté ; il en va de même dans la partie du territoire des Gedmiwa restée insoumise, sur le versant nord de l'Igdad. Les limites d'anciens cantons sont encore très apparentes dans toute la vallée du Nefis et de l'Asif el Mal en montagne. Dans tout l'ensemble du pays compris entre le Nefis et le chemin de Bibaoun, des enquêtes locales permettraient de retrouver aisément le souvenir d'un très grand nombre d'unités identiques — cent vingt

(1) Sur le renouvellement rapide de la population à l'intérieur des « taqbilt », cf. nos monographies de Massat (*Hespéris* 1924, p. 378), de l'Aghbar (*Hespéris*, 1927, p. 9), des Ida ou Tanan (*Revue des Études islamiques*, 1927, p. 225).

environ (1) — et chacune d'elles avait gardé jusqu'au milieu du siècle dernier son indépendance ou son autonomie.

Plus à l'ouest, les trois tribus confédérées qui forment les Ida Ou Tanan étaient à l'origine, vraisemblablement au XVIe siècle, faites chacune de dix unités élémentaires; elles ont peu varié depuis, et si la forte organisation politique de ce groupe enlève à ses éléments constituants une partie de leur activité, les limites de chacune d'elles, à laquelle on donne le nom d'« afous », restent cependant très précises.

La confédération des Haha elle-même, faite de douze tribus, a conservé surtout dans la région la moins transformée par la domination du Makhzen, de petites divisions intérieures dans lesquelles nous n'hésitons pas à trouver la trace d'anciennes « taqbilt ». Chaque tribu est en effet partagée en cinquièmes, « khoms », qui ont un territoire de cinquante kilomètres carrés environ, et une population totale de cinq à six cents feux groupés en plusieurs « jema'a ». A la vérité, dans le nord du même pays, comme Doutté l'a observé dès 1904 (2), le « khoms » est seulement une division administrative qu'on pourrait croire à première vue établie par le Makhzen, à seule fin de percevoir les contributions; dans le sud de la confédération, au contraire, là où les institutions anciennes n'ont pas encore entièrement disparu, le « khoms » qui prend aussi le nom d' « afous » a conservé une vie propre, qui s'est manifestée jusqu'à ces dernières années. Chez les Aït 'Aissi, les Ida Ou Bouzia, les Aït 'Amer, en effet, le conseil des notables du « khoms » a gardé jusqu'à présent quelque importance, et au cours des « siba » de la fin du siècle, il constituait encore le petit parlement d'un minuscule état autonome, semblable à ceux qui subsistent autour du Tichka.

On observerait sans peine sur le territoire des Aït Waouzgit, dans la haute vallée du Sous et autour du massif du Sirwa, ainsi que sur le plateau des Isouktan, le même état de division cellu-

(1) Cet état de division paraît très ancien dans la région que nous venons d'étudier. Le chroniqueur El Beidaq (*Documents inédits d'histoire almohade*, trad. E. Lévi-Provençal, p. 63 et sqq), nous montre, au début du XIIe siècle, les Gedmiwa divisés en 46 fractions, dont les noms peuvent être partiellement identifiés. La même confédération comprend de nos jours une trentaine d'unités. De même, le groupe des Genfisa, alors divisé en 22 fractions, n'a subi que des modifications peu importantes; la plupart des tribus qui le constituaient se retrouvent aisément parmi les tribus actuelles du Tichka, et sont de nos jours encore de simples « fractions » indépendantes : les Imedlaoun, Tigouga, Aït Waggousan par exemple.

(2) Doutté, Organisation sociale et domestique des Haha. *Bulletin de l'Afrique française*, renseignements coloniaux, 1905.

laire. Il est d'autant plus marqué dans cette région que les cantons ne s'unissent guère pour former des tribus et que chacun d'eux avait conservé jusqu'au moment de la conquête des Glawa, entre 1913 et 1917, une complète liberté politique à l'égard de ses voisins.

Le groupe des tribus de l'Anti-Atlas nous offre de même une organisation identique à celle de la montagne des Masmouda.

Dans le pays des Chtouka, tout d'abord, on trouve en plaine ou sur les premières pentes de la montagne, une vingtaine de cantons dispersés sans autre lien entre eux que celui d'une très confuse unité historique, et comme le souvenir d'un rôle commun dans la lutte contre les Igezzoulen. Chacun d'eux groupe quelques centaines de feux rassemblés en villages circulaires défendus par des haies d'épines. Chaque canton a sa vie propre ; son chikh soumis au Makhzen est le successeur du petit amghar d'autrefois, jadis indépendant, qui s'appuyait sur l'assemblée des chefs de famille. Un peu plus haut en montagne, quelques cantons qui forment la tribu des Aït Wadrim sur les rives de l'Asif n Saghour obéissent à un seul chef, mais chacun d'eux a gardé son petit conseil de notables, un sénat de six à dix mem res, qui délibère comme dans une « taqbilt » du Haut-Atlas, sur tout ce qui touche aux intérêts locaux. Plus près des sommets, la pénétration du Makhzen est moins avancée encore et l'autonomie des petits états plus apparente. Au pied du Jbel Kest, chaque petite tribu, dont les dimensions sont les mêmes que celles qui entourent le sommet du Tichka, au pays des Seksawa, demeure indépendante : Imediyoun, Tiwazwin, Aït Wignan, Aït Waliad ont ainsi leurs constitutions séparées et différentes. Dans chaque état, selon les coutumes locales, quatre, cinq, douze « inflas » décident de la guerre et de la paix ou administrent des « agadirs » semblables à ceux que possèdent les républiques autonomes du Sirwa. Les Aït Swab du voisinage connaissent, dans leur pays hérissé de pics et creusé de cañons, ce même état de division, tandis que les petites unités sociales isolées du versant sud du même massif, Agsel, Indrifen, Tafraout, Anmalouz, semblent être l'exacte réplique des Imedlaoun, Tigouga, Ida ou Msattog, que nous avons trouvés perdus dans les hautes vallées de l'Atlas, sur les pentes du Tichka qui dominent la vallée du Sous.

V. *Dimensions constantes du territoire de la « taqbilt » ou canton.*

— Ce qui frappe le plus, lorsqu'on compare de la sorte dans tout le Sud du Maroc ces fédérations de villages auxquelles nous donnons le nom de cantons, c'est l'égale importance de leur territoire dans les diverses régions du Sous. Parfois, surtout lorsque le canton n'est fait que d'un seul « mouda' », dans les vallées les plus reculées de la haute montagne, le sol du petit état n'occupe guère que le fond d'une vallée et les pentes immédiatement voisines : mais, le plus souvent, sa superficie est comprise entre vingt et cinquante kilomètres carrés, et quelle que soit la force numérique de la population, elle n'excède pas ces dimensions.

Il ne peut suffire, pour expliquer ce fractionnement en unités sensiblement égales, d'invoquer la disposition géographique des lieux ; on l'observe en effet dans un pays divisé en compartiments réguliers comme dans les hautes vallées du Tichka et de l'Igdad, aussi bien que dans une région de plateaux, par exemple à l'ouest du Sirwa, dans l'Azilal, ou le sud des Haha, ou le pays des Ilalen ; de même il subsiste dans de grandes vallées telles que celles du Nefis ou du Tifnout. La raison précise de cette constance étonnante des dimensions de la « taqbilt » nous paraît devoir être cherchée dans la nature non moins invariable de ses institutions.

Dans la plupart des républiques dont le territoire est resté indépendant du Makhzen, il existe, ou il y avait naguère, des petits sénats chargés d'administrer le pays ; de nombreux indices nous montrent qu'il en allait jadis de même dans les régions berbères à présent soumises. Or, l'assemblée des notables, chefs des « ikhs » qui peuplent chacun des hameaux, et qui se réunissent chaque fois que les intérêts du groupe sont en jeu, doit pouvoir à chaque instant répondre à l'appel de son président. Qu'une discorde éclate à la limite du territoire avec un petit état voisin pour une violation du pâturage, ou bien qu'une guerre privée s'allume brusquement dans les villages, qui menace la concorde entre les frères de la « taqbilt », si bien que l'on puisse redouter à la faveur de ce désordre une attaque du pays par les ennemis de l'extérieur, il faut prendre aussitôt toutes les décisions nécessaires en vue du combat ou de la pacification. Les dimensions du canton qui s'administre lui-même, sont alors sans doute déterminées seulement par la distance maximum qui permet aux notables de se réunir aisément en une journée pour délibérer en commun.

S'il en est ainsi, de telle sorte qu'une loi fonctionnelle détermine

les dimensions maximum de l'état berbère élémentaire qu'est le canton, on comprend aisément qu'une « taqbilt » trop nombreuse, amenée à déborder peu à peu au delà de ses limites primitives pour assurer la subsistance de ses familles, soit contrainte à se couper en deux parties dès qu'elle a conquis ou absorbé les territoires voisins et reculé ses frontières. Cette division qui fait songer au mode de reproduction le plus simple des êtres inférieurs du monde organique, apparaît sans doute alors spontanément, au hasard des discordes intérieures. L'histoire des luttes des petits états de la haute montagne nous donnerait de nombreux exemples de tels accroissements suivis de telles divisions.

Ainsi, lorsqu'un groupe particulièrement actif et belliqueux parvient à s'étendre de proche en proche et tente de conquérir toute une vallée, il se divise intérieurement. Tel est le cas des Aït Haddiyous dans le pays des Seksawa. Les traditions locales représentent ce groupe comme formé à l'origine en quatre fractions : les Aït Wasif, Ikourran, Aït Shaq, Aït Aougga ; les deux premières auraient disparu usées par la guerre ; les deux autres auraient fondé successivement les Aït Mousa, Aït Lhasen, Aït 'Abdallah, puis les Intedan, Awines, Ibouban, Iwoulla, Wanzid, tandis que des groupes étrangers ralliés, les Idma et Tassa, donnaient naissance aux Aït Mehand (1).

On aperçoit d'ailleurs aisément dans ce cas, — et il serait facile d'en citer d'autres dans tout l'Atlas —, l'importance à l'intérieur du canton de la vie de chacun des plus petits groupes sociaux, tels que le village et le « mouda' »; leur accroissement numérique, la valeur de leurs guerriers, ont pour conséquence une extension des frontières du territoire commun, au détriment des états voisins les plus faibles ; la « taqbilt » s'étend ainsi peu à peu et finit par éclater en nouvelles fractions, sans que la séparation des parties se produise toujours brusquement. Ainsi peut-on parfois expliquer les inégalités apparentes de ces cantons. Dans cette région, certaines « taqbilt » correspondent presque par leurs dimensions à ce que nous appelons habituellement des tribus, comme les Aït Haddiyous ou les Imedlaoun, qui réunissent six cents feux ou plus. D'autres « taqbilt » sont des fractions d'étendue moyenne, comme les Aït Cha'ib, les Aït Breher des Demsira. Il en est qui

(1) F. de La Chapelle. Notices inédites sur les tribus dissidentes du commandement des Mtougga).

sont plus petites encore, comme les Aït Dris de la tribu des Ida Ou Mhamoud, Wanzid des Seksawa. Enfin, les Aït Mehand des Seksawa, Tagadirt n Baoun des Demsira, ne sont plus par leurs dimensions que des « mouda' », mais leurs institutions leur donnent déjà la plupart des caractères de véritables « taqbilt » (1).

Grâce à l'étendue limitée de son territoire et au souci que ses habitants manifestent d'en défendre les frontières, le canton est un petit état d'une grande vitalité. Nous allons, au contraire, observer que les organismes plus vastes — la tribu et la confédération — se trouvent, dans la même région, beaucoup plus difficiles à définir et que le lien qui unit leurs parties semble parfois échapper à toute recherche.

VI. *La tribu ; difficulté de définir sa nature.* — Une tribu est un groupe de cantons — dont le nombre peut varier entre trois et douze — qui possède un territoire défini, un nom, quelques traditions communes, et se trouve en même temps dépourvue de toute institution politique précise, surtout dans la région du Haut-Atlas occidental qui n'a pas été modifiée par l'organisation du commandement makhzen (2).

L'unité de la tribu n'apparaît que dans des circonstances exceptionnelles, lorsque l'indépendance des cantons se trouve menacée par le Makhzen et que tous les guerriers s'assemblent afin de défendre le pays. Mais le plus souvent, le lien durable qui unit les cantons — lien qu'atteste la persistance historique du nom de la tribu — est seulement caractérisé par l'existence d'un sentiment confus de fraternité dont nous ne parvenons pas à bien voir la nature et l'origine.

On pourrait, en invoquant l'exemple que nous venons de donner

(1) Par exception, on trouve, dans certaines tribus du Dir des divisions territoriales plus petites que la taqbilt, telle que nous l'avons décrite ici. C'est le cas des Aït Semmeg, partagés en une quinzaine de minuscules unités dont le territoire ne dépasse guère celui d'un « mouda' ». De même les Mzouda, sont divisés en dix « mia », qui n'ont chacun qu'une centaine de feux. D'autre part, dans certaines régions de peuplement récent, comme le sud des Haha (tribus des Aït 'Aissi et des Ida ou Bouzia), il arrive que la tribu soit divisée en plusieurs « khoms » dont les villages sont enchevêtrés, de sorte qu'il n'est plus possible de tracer leurs frontières. Enfin, un « afous » des Ida Ou Tanan, les Id Mansour a un territoire divisé en trois parties isolées les unes des autres. Ces exceptions n'affectent qu'une infime partie du Haut-Atlas occidental et nous pouvons à bon droit les négliger dans une description d'ensemble de la structure sociale.

(2) Nous l'avons dit, il n'existe généralement pas dans les régions élevées de l'Atlas ou de l'Anti-Atlas de nom particulier pour désigner la tribu. On emploie souvent le nom de « taqbilt »; de préférence on la désigne par le nom des hommes qui la forment : « Iseksawen », « Ida Ou Mhamoud ».

du développement progressif de la « taqbilt » des Aït Haddiyous, regardés comme les ancêtres des Seksawa, selon les traditions du Haut-Atlas, chercher à regarder les parties constituantes d'une tribu comme le résultat de l'accroissement d'un groupe unique, qui se serait en même temps fragmenté en petites unités au cours des temps. Cette manière de voir serait d'ailleurs assez conforme aux représentations que se font habituellement les Berbères eux-mêmes et l'on serait tenté de la justifier par les légendes généalogiques locales. Mais nous avons dit quelle était, même en haute montagne, l'importance des apports étrangers qui rendent illusoire l'idée de communauté d'origine.

D'autre part, il serait bien difficile d'admettre que toutes les tribus ne soient que des groupes de cantons à l'intérieur desquels se trouverait une « taqbilt-mère » ayant donné naissance aux autres unités par simple développement intérieur ou par conquête. En effet, la puissance d'expansion d'un groupe privilégié ne peut vaincre indéfiniment les résistances qui surgissent de tous côtés lorsqu'il cherche à s'agrandir ; un petit état élémentaire ne garde pas toujours la même ardeur guerrière et des causes de décadence interviennent pour arrêter sa croissance. Il s'établit d'ailleurs, entre tous les cantons, des systèmes d'alliances organisés de manière à constituer dans toute région deux ligues opposées dont les efforts s'équilibrent ; cette institution, à laquelle on donne le nom de « leff » et dont nous dirons bientôt l'importance, a pour conséquence de limiter l'expansion des groupes trop actifs et d'établir entre tous une sorte de balance ; c'est sans doute à son influence conservatrice que nous devons de voir subsister dans le Haut-Atlas une grande partie des tribus et des fractions qui s'y trouvaient déjà à l'époque des Almohades (1).

L'existence d'un territoire commun, qui forme comme l'héritage historique d'un groupe de fractions dont l'unité a peut-être

(1) On a déjà signalé ailleurs cette complexité de structure de la tribu.
Cf. A. Bernard et Lacroix, *Évolution du nomadisme en Algérie*, p. 278. « Les tribus sont très hétérogènes en général, contenant des fractions sédentaires et d'autres nomades, des fractions religieuses et d'autres laïques, des fractions en luttes les unes contre les autres. C'est le clan et non la tribu, comme on le dit généralement, qui répond au γένος grec et à la *gens* romaine. La tribu s'est formée à la fois par le développement de l'élément familial et qar l'agrégation d'éléments étrangers ». — « C'est à tort, dit M. Doutté, qu'on se représente les divisions des tribus sous la formo d'un arbre généalogique. Les divisions des groupes actuels des populations constituent généralement non des rameaux issus d'une même souche, mais des greffes supportées sur un pied primitif qu'il est devenu parfois impossible de discerner ». (Doutté, Figuig. *Notes et Impression.* — *La géographie*, 1903, t. IV, p. 186).

été jadis plus grande que de nos jours, est parfois regardée par les membres de la tribu comme le lien le plus fort par lequel ils se trouvent unis. La possession d'un sol aux frontières bien dessinées prend alors une plus grande importance que la croyance à l'existence d'un ancêtre commun. Ainsi un homme de la tribu des Ida Ou Mhamoud, dont les limites géographiques sont très précises, questionné sur les origines de sa tribu et sur la personnalité de ce Mhamoud qui lui a donné ce nom, répond : « Nous sommes des Aït Tounert. C'est le nom de notre « taqbilt »; Ida Ou Mhamoud n'est que le nom de notre pays (1). » De la même manière, dans l'Anti-Atlas, un Tamli, de la tribu des Ammeln nous dit : « Les Ammeln ne forment pas une tribu, mais ce sont des gens qui possèdent un pays dont les limites sont marquées par des montagnes. Et, dans ce pays, on trouve sept petites tribus. » Ces « petites tribus » des Ammeln se trouvent précisément être ce que nous avons appelé des « taqbilt » ou cantons.

Mais bien souvent aussi, les frontières sont mal définies et il semble qu'elles aient varié au cours des siècles. Dans la région du Tichka, certaines tribus comme les Demsira ou les Mesgina qu'on nous représente dès le XIIe siècle comme des « émigrés auprès des Genfisa » (2), étaient alors peut-être des groupes ethniques chassés en masse de la plaine par l'arrivée des Berbères nomades qui cherchaient à vivre dans l'Atlas des Masmouda. Ces unités ont dû peu à peu faire leur place au milieu de populations hostiles. Lorsqu'elles n'ont pas réussi à conquérir un habitat paisible, et qu'elles ont continué de subir le choc des tribus voisines, on conçoit que la notion généalogique primitive forme le seul lien durable entre les fractions, bien que le mélange des familles étrangères lui ait enlevé toute valeur réelle.

Le sentiment de la solidarité tribale nous semble ainsi fait de notions quelque peu confuses ou même contradictoires : celle de 'existence d'un ancêtre commun dans un pays habité par des familles venues des régions les plus diverses ; celle de l'unité d'un territoire dont les limites ne sont pas toujours fixes.

VII. *Équilibre des fractions à l'intérieur de la tribu* — Un autre élément d'une nature toute particulière, et dont l'existence achève

(1) F. de La Chapelle (*Ibid.*).
(2) *Documents, inédits d'histoire almohade,* p. 65.

de dérouter nos esprits habitués aux définitions simples et claires vient souvent s'ajouter aux précédents : on observe fréquemment une sorte d'état d'équilibre entre deux partis opposés, qui se livrent à l'intérieur de la tribu une lutte acharnée.

Dans la plus grande partie du territoire de haute montagne de l'Atlas occidental, il existe deux grandes alliances dans lesquelles entrent isolément les fractions de tribus. Toutes les petites cellules politiques que nous avons décrites sous le nom de cantons, en arrivent ainsi, en s'opposant ou en s'associant en suivant la ligne des vallées ou des cols, à former comme un immense échiquier en deux couleurs qui s'étend depuis le col des Bibaoun jusqu'à la tribu des Glawa. Or, les fractions ou cantons qui constituent les tribus se trouvent souvent divisées entre ces deux « leffs » de telle manière que les deux partis y soient très exactement équilibrés. L'Aghbar est ainsi formé de quatre cantons opposés deux à deux, l'Ogdemt de cinq parties appartenant alternativement à l'une ou l'autre des alliances. Les Mzouda ont de même deux groupes de cantons répartis en damier entre lesquels se trouvent partagés les dix « mouda' » de la tribu ; les Dwiran connaissent une disposition analogue. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la répartition des cantons en deux partis adverses de même force devient alors une garantie de l'existence du groupe plus vaste qui forme la tribu. L'équilibre intérieur, malgré les guerres, est sans cesse assuré ; peut-être cette opposition équilibrée est-elle d'ailleurs, mieux encore qu'un marché central ou un sanctuaire vénéré, le signe permanent de l'unité.

Cet état d'équilibre n'est pas particulier au Haut-Atlas occidental; il serait facile de trouver dans l'Anti-Atlas et le Sous des exemples identiques, bien que l'équilibre des leffs soit moins rigoureux et que les alliances ne s'étendent pas à des distances aussi grandes. Ainsi voyons-nous, en plaine, la tribu de Massat formée de quinze villages, répartis en trois fractions dans une petite oasis de la plaine atlantique. Pendant un siècle, des combats incessants se sont livrés entre les Ida ou Mout établis au centre, et Aghbalou uni à Tassenoult, aux deux extrémités du territoire. Chaque groupe délibérait à part dans les périodes d'anarchie, avait ses alliés propres à l'extérieur, son recueil de droit coutumier. La tribu de Massat, dont l'unité se trouve si souvent brisée et reconstituée, est

faite de trois groupes politiques autonomes qui équilibrent leurs forces (1).

En montagne, dans la région voisine, la tribu des Aït Mzal, forte de huit cents feux, dont les beaux villages jalonnent la voie d'accès qui mène des oasis sahariennes de Tamanart, Tizounin et Aqqa à la plaine intérieure du Sous, est célèbre par l'habileté de ses commerçants, l'importance de ses marchés, l'intelligence de ses habitants. En apparence, c'est là encore un groupe uni, soumis au Makhzen, commandé par un seul chikh et doté d'une forte constitution intérieure. Un fractionnement savant permet, cependant, ici de distinguer quatre « khoms » : Tinchouft, l Khoms n Ougadir, Tafraoutan et Afella Wasif. Chacun d'eux est lui-même partagé en trois tiers, qui comporte trois ou quatre villages de vingt feux. Le conseil d'« inflas » est formé de vingt-quatre notables, six par fraction, deux par tiers de fraction. Jadis une grande forteresse collective, détruite au temps d'une expédition du Makhzen par Saʿïd Gellouli, grand caïd des Haha, était le symbole de l'unité des Aït Mzal. Mais, dès que l'on cherche à pénétrer par l'histoire locale la vie de la tribu, on voit qu'elle est faite surtout de la lutte que se sont livrées entre elles ses parties, avant d'avoir été soumises à un seul « amghar ». Les Aït Oufella Wasif avaient le plus souvent leur indépendance. Aussi forts par eux-mêmes que les trois fractions inférieures réunies, ils luttaient avec l'aide des montagnards, leurs voisins Ida Ou Ktir et Ida Ou Gnidif, contre leurs frères de la vallée. Ayant construit un agadir pour leurs besoins et constitué un petit parlement autonome comme si leur sénat de six notables était insuffisant pour leur activité politique, ils entretenaient dans la tribu l'état de division, et d'opposition équilibrée qui paraissait nécessaire à la vie du groupe.

Ainsi, c'est surtout lorsque les cantons qui constituent la tribu peuvent s'opposer d'une manière durable dans un territoire de faible étendue que ce groupe social prend le mieux conscience de lui-même, soit pour arriver à concilier les intérêts opposés soumis aux délibérations d'une assemblée commune, soit pour trancher par la guerre entre deux partis égaux les différents insolubles. Par un étrange paradoxe, les tribus véritablement vivantes sont les plus petites et les plus exactement divisées en parties de même force

(1) Cf. notre étude sur Massat, *Hespéris*, 1924.

à l'intérieur desquelles la guerre peut sans danger se perpétuer, telles sont par exemple dans le Haut-Atlas, les tribus des Dwiran ou l'Aghbar, dans la plaine du Sous Massat ou les Aït Mzal dans l'Anti-Atlas. Les groupes de fractions plus nombreux, tels que les Demsira et les Ilalen ne sont que des agrégats de parties unies seulement par un même nom, une certaine uniformité d'existence dans un cadre géographique imprécis, et le sentiment obscur d'un rôle commun dans une histoire presque oubliée.

On peut se demander si l'état inorganique dans lequel nous trouvons à présent les tribus du Sud-Marocain est primitif; il est permis de penser qu'elles ont eu jadis des institutions positives, avant d'être comme de nos jours des cadres vides, à l'intérieur desquels les cantons vivent à leur gré ou se font la guerre en veillant seulement à respecter une sorte d'équilibre entre les forces opposées. Il serait, en effet, difficile d'admettre que des associations aussi lâches de petits états élémentaires aient réussi à subsister indéfiniment au cours des siècles, si leurs membres ne s'étaient pas autrefois senti unis par un sentiment de fraternité beaucoup plus intense qu'aujourd'hui. Liens du sang, rites d'adoption peut-être, souvenir plus net d'une histoire commune, ont dû contribuer à former ces groupes que la vie sédentaire, l'organisation des cantons, le mélange des familles ont plus tard contribué à dissocier, sans toutefois réussir à les détruire complètement.

VIII. *Diverses catégories de confédérations.* — La nature des confédérations, constituées par des groupes de tribus ou de fractions n'est pas plus facile à définir que celle des tribus elles-mêmes.

Ces groupes importants peuvent réunir jusqu'à huit et dix mille feux, répartis sur de trop vastes espaces pour que les petits états qui les forment aient toujours un sentiment très net de l'unité du territoire commun. Il est facile d'observer, en outre, que les limites de ces organismes supérieurs ne correspondent guère à des frontières naturelles, comme chez les Chtouka, fixés à la fois en plaine et en montagne, ou jadis les Heskoura ou les Genfisa établis d'une manière assez indistincte sur les deux versants de l'Atlas, aussi faut-il renoncer à chercher dans le lien du groupe social avec le sol l'explication de ces agrégats d'états élémentaires.

Si l'on examine leur structure, on peut répartir les confédérations en deux classes. Les unes sont constituées par des tribus, elles-mêmes divisées en fractions ; les Haha en fournissent l'exemple le plus typique ; formés de douze tribus, ayant chacune trois, quatre ou cinq khoms, par leur cohésion et leur unité, ils donnent l'impression de constituer un ensemble homogène qui a des traditions et une vie propre. Dans d'autres confédérations, au contraire, les liens qui unissent les tribus sont fort lâches ; elles ne sont guère que des masses amorphes de petits cantons autonomes, tels les Chtouka de la plaine, les Aït Waouzgit ou surtout les Gedmiwa, dont le lien mutuel est presque indéfinissable, si l'on examine l'état dans lequel ces groupes se présentent aujourd'hui.

On peut aussi, en s'inspirant de considérations historiques, distinguer les confédérations qui ont une très longue existence, attestée par les écrivains les plus anciens et qui ont en majorité subsisté jusqu'à nos jours — les Haha, les Gedmiwa, les Aït Waouzgit, et, d'autres, qui nous apparaissent au contraire comme des créations plus récentes, volontaires, factices, au sens étymologique du mot, constituées pour un but déterminé ; le meilleur exemple en est celui des Ida Ou Tanan.

Ces deux classifications, morphologique et historique, ne sont pas exclusives l'une de l'autre ; les confédérations anciennes et stables peuvent être, en effet, organisées comme chez les Haha, ou bien amorphes, comme chez les Gedmiwa ; les confédérations factices peuvent être fortement charpentées et durables, ainsi que les Ida Ou Tanan, ou bien au contraire éphémères et relâchées, comme ce groupe des Aït Tamedlou qu'a naguère connu de Foucauld dans le Sirwa et dont nous ne retrouvons plus à présent que le souvenir.

Le sentiment de la communauté d'origine n'explique pas mieux l'unité des confédérations que celle des tribus. La provenance diverse des éléments dont elles sont formées de nos jours est assez évidente. On ne saurait, d'autre part, tenter d'attribuer aux hommes qui appartiennent à ces vastes ensembles un type ethnique déterminé ; ou du moins si quelques caractères morphologiques paraissaient communs aux habitants d'une même région, faudrait-il y voir plutôt le résultat d'une adaptation locale aux conditions d'existence que la preuve de leur descendance commune.

IX. *Les confédérations historiques.* — Plus positif est le lien qui unit les fractions et les tribus dans le souvenir commun et parfois confus des grands événements historiques auxquels elles ont pris part dans un passé parfois lointain. Nous avons dit le rôle des grandes tribus almohades à l'époque du Mahdi Ibn Toumert et la forte organisation qu'elles reçurent alors, au point que chacune d'elles devint comme une des colonnes sur laquelle ʿ Abd el Moumen put faire reposer le poids de l'Empire fondé en quarante années, de l'Espagne à Tunis. De même, les tribus qui ont formé les Hintata jusqu'au xvie siècle, ou celles des Haha au xixe siècle ont participé en totalité à des conquêtes ou à l'exploitation de vastes commandements. Mais, en dehors de ces périodes glorieuses, les liens qui unissent les tribus et les fractions entre elles se relâchent; les confédérations ne connaissent plus guère que la vie élémentaire des petits états qui les constituent. Comme certains organismes inférieurs et multicellulaires du monde animal, elles ne présentent alors aucune trace de centralisation. Mais quelque chose survit encore de l'unité temporaire qu'elles connurent : lentement repoussées de leur habitat par les chocs des dernières tribus arrivées en plaine, il arrive qu'en changeant progressivement de territoire, elles gardent cependant le sentiment de leur unité. Ainsi ont fait les Haha dont les villes bordaient au xvie siècle le Tensift, s'il faut en croire Léon l'Africain, et qui ont maintenant l'oued Qsob comme frontière du Nord. D'autres fois, comme les Aït Waouzgit, elles s'avancent à travers la montagne par les grandes voies de communication; nous voyons, en effet, ce groupe de fractions, dont la plus grande partie reste de nos jours, comme au xiie siècle, concentrée autour du massif du Sirwa, s'étendre par ailleurs vers le Nord et parvenir par l'Asif Nefis jusqu'à la plaine de Marrakech (1). Mais, au cours de ces périodes sans gloire, il arrive aussi que les confédérations historiques cessent d'exister : leurs éléments subsistent alors intacts, mais disjoints, ainsi les tribus du Tichka, qui sont les restes épars

(1) Au xiie siècle les Aït Waouzgit, entièrement distincts des tribus du Nefis, étaient établis exclusivement autour du Sirwa. A la suite d'une révolte, ils furent divisés en deux parties et annexés aux Tinmellel et aux Hintata par ordre d'Abd el Moumen (*Documents inédits*, p. 62, 194).

Nous retrouvons à présent un groupe d'Aïrt Waouzgit établis sur le Jebel Kik, ancien domaine des Hintata : c'est la tribu des Ouzgita d'Agergour. Les noms des leffs du Nefis, les Aït Atman et Aït Iraten, se retrouvent comme noms de leffs et de fractions dans le Sirwa. Au milieu du xixe siècle, les deux chefs de Tagontaft et de Telwet se souvenaient encore de la fraternité des Aït Waouzgit du Nefis et des Glawa et ils l'invoquèrent pour se prêter un mutuel appui lors de l'expédition du Makhzen contre Tagontaft (Cf. plus loin, p. 305).

des Genfisa du XIIIe siècle ; les tribus des deux versants de l'Atlas à l'est du col des Glawa, aujourd'hui isolées, formaient jadis les Heskoura. Les confédérations en arrivent même à disparaître à peu près complètement lorsqu'elles sont usées par plusieurs siècles de guerres à l'extérieur. Mais que se présente à nouveau une occasion de conquête, comme il advint aux Haha au cours du siècle dernier, la confédération se rassemble une fois encore sous le commandement d'un grand chef, reprend conscience de son unité et reconstitue, pour quelques générations, un patrimoine de souvenirs et de traditions dont vivront les siècles suivants.

Sauf pendant les époques où les grandes confédérations historiques tombent tout entières sous la domination d'un chef unique, les tribus ou les fractions qui les forment n'ont pas d'institutions communes. Du moins gardent-elles fréquemment pour leurs réunions générales, un lieu saint, un sanctuaire ou même une plaine spécialement réservée à cet effet. C'est lorsqu'elles se rassemblent pour la guerre que reparaît, selon une tradition qui semble millénaire, un ordre de bataille rigoureusement déterminé : en tête, les porte-bonheur, puis les divers groupes, venant chacun à leur rang, dans une succession connue de tous. On sait quel parti avait tiré Ibn Toumert de cette institution pour organiser le « Tamyiz » des Almohades. On l'observe encore de nos jours très vivant chez les Haha, comme en bien d'autres régions du Maroc berbère (1).

On peut se demander si les confédérations historiques, dont les parties sont le plus souvent de nos jours si faiblement unies les unes aux autres, ne sont pas ce qui subsiste, en tant que « cadre social », de masses ethniques homogènes arrivées jadis à la conquête du Sud-Marocain. Envahissant l'Atlas en groupes nombreux, peut-être encore attachées aux formes de la vie nomade, les populations masmoudiennes, divisées en grandes familles, auraient ainsi peu à peu conquis leur place; plus tard, elles auraient perdu le sentiment de leur unité par l'apport d'éléments étrangers, ou plus simplement encore en raison du lien plus fort qui attache à leur sol les habitants des fractions. En même temps, les institutions communes auraient disparu.

Ce qui confirmerait cette manière de voir est l'importance qu'ont encore les liens de confédération chez les Berbères Senhaja semi-

(1) En particulier chez les Aït ʿAtta, confédération de semi-nomades du Saghro et de l'Atlas central, et chez les Ghomara.

nomades des deux versants de l'Atlas central. Nous voyons, en effet, dans cette région, ainsi qu'à l'est du Dra, des groupes importants qui vivent encore sous la tente, prendre possession du pays et garder, malgré leurs luttes intérieures et leur dispersion, un sentiment particulièrement fort de leur unité ethnique (1). Tels sont les Aït ʿAtta, les Aït Morghad, les Aït Haddido, les Aït Sokhman, les Izayan qui entrent en guerre par grandes masses et semblent se pousser par vagues successives du sud au nord, du désert vers les plaines du Gharb. Le plus souvent ces confédérations restent fidèles à l'usage du « chikh fouqani », du chef élu par tout l'ensemble des tribus de même race. Une telle unité contraste au plus haut point avec l'état de division des confédérations de sédentaires Masmouda que nous trouvons morcelées en fractions opposées les unes aux autres, dans le cadre même des tribus, par le jeu d'alliances territoriales auxquelles on donne le nom de leffs (2).

L'état de division cellulaire des groupes Masmouda pourrait être ainsi regardé comme le terme d'une longue évolution, la conséquence de la prise de possession du sol, de l'appropriation des terres cultivables par des groupes jadis errants et attachés primitivement à la vie pastorale. Une telle hypothèse, dont la fragilité est évidente, nous paraît cependant mériter d'être examinée avec intérêt; les conclusions de nos recherches sur l'origine des leffs viendront bientôt, en effet, la confirmer et accroître sa valeur.

X. *Les confédérations factices.* — Les confédérations que nous venons d'étudier forment encore de nos jours les groupes historiques les plus anciens des Masmouda.

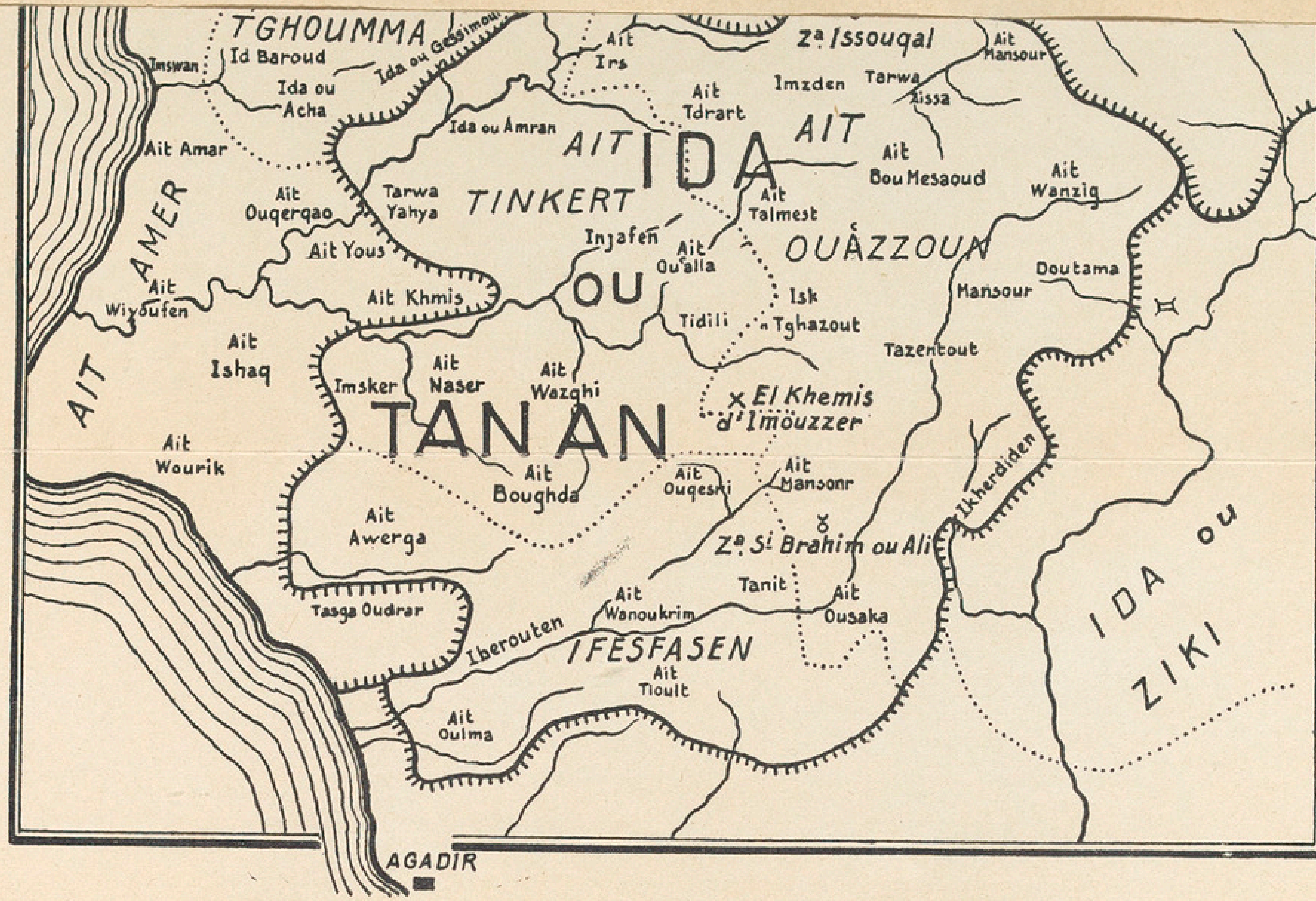
Les Ida Ou Tanan nous donnent un exemple différent et unique dans le Sud du Maroc : celui d'une confédération récente et factice, mais dont l'organisation répond à des nécessités permanentes et qui subsiste depuis plusieurs siècles (3).

C'est au moment où la pénétration du Makhzen, qui s'effectuait

(1) A la vérité, il se peut que ces confédérations soient composées elles aussi d'éléments de provenances diverses. Mais un lien artificiel de fraternité, créé par des cérémonies d'adoption ou par l'existence d'obligations d'assistance mutuelle peut sans doute, chez les semi-nomades, jouer le même rôle que le sentiment de communauté d'origine.

(2) Comparer sur la solidarité des grandes tribus arabes, telles que les Dwi Menia, A. Bernard, *Les Confins algéro-marocains*, Paris 1911, p. 96.

(3) Seul parmi les historiens et les géographes, Ibn Khaldoun cite le nom des Ida Ou Tanan sans qu'il paraisse s'appliquer à cette région. Les « Youtanan » lui apparaissent comme l'une des subdivisions des Mesfiwa, appartenant à la tribu d'Assaden des Masmouda, *Histoire des Berbères*, t. II, p. 160.



TGHOUMMA
Id Baroud
Imswan
Ida ou Acha
Ida ou Gessimour
Ait Irs
Za Issouqal
Ait Mansour
Ait Tdrart
Imzden
Tarwa
Aissa
Ait Amar
Ida ou Amran
AIT IDA
AIT
Ait Bou Mesaoud
Ait Wanziq
Ait Ouqerqao
Tarwa Yahya
TINKERT
Ait Talmest
Injafen
Ait Ou'alla
OUÂZZOUN
Doutama
Mansour
Ait Yous
AMER
Ait Wiyoufen
Ait Khmis
OU
Isk n Tghazout
Tidili
Tazentout
Ait Ishaq
Imsker
Ait Naser
Ait Wazghi
El Khemis d'Imouzzer
AIT
TANAN
Ait Wourik
Ait Boughda
Ait Ouqeski
Ait Mansour
Ikherdiden
Ait Awerga
Za Si Brahim ou Ali
IDA ou ZIKI
Tanit
Ait Wanoukrim
Ait Ousaka
Tasga Oudrar
Iberouten
IFESFASEN
Ait Tioult
Ait Oulma
AGADIR


Tribus et fractions dans les Confederations des HAHA et des IDA ou TANAN
IDA ou ZEMZEM : tribu
Injafen : fraction (Khoms ou afous)
Echelle 1/500.000
MOGADOR
AGADIR
Taoubbalt
IDA ou GOURD
Tahelle
Ida ou Bial
Ait Wadil
Ilalen
Ida ou Mada
Ait Zoujgel
Ait Baha
IDA ou INEKNAFEN
Ait Mehand
Ida ou Khlef
Iqiblyn
Ida ou Goungi
Ida Wigetl
Ait Tlit
WISSARN
Ait Idir
Ait Ouzla
Azaghar
AIT ZELTEN
Azaghar
Isemghoren
IDA ou ZEMZEM
Inflas
Ait el Wed
Bouabout
Ait bou Setta
Ait Oumza ourou
Ait Oudrar
Ait Takoucht
Ibelas
MTOUGGA
HAHA
IMGRAD
Imouchkain
Iznagen
Ait Iferkhs
Ait Ifni
Ait Bou Mlak
Imerrain
IDA ou GELLOUL
Ait Daoud
IDA ou BOUZIA
Ida ou Said
Ait Oumkorra
Ait Masfor
IDA ou KAZZO
Tlourar
Ait Ousoul
Ida Ouzeiko
Tarwa Yahya
Ida ou Gargar
Tarwa Ali
Ait Sero
Tamsoult
AIT AISSI
Ait Iggi Mhend
Ait Malal
Ait Tililt
AIT ou TGHOUMMA
Ida ou Mellil
Id Baroud
Ida ou Gelsimoun
Imswan
Ida ou Acha
Ait Amar
AIT AMER
Ait Waklin
Za Issouqal
Ait Mansour
Ait Irs
Imxden
Tarwa Aissa
Ait Tdrart
Ida ou Amran
AIT TINKERT
IDA OU TANAN
AIT OUAZZOUN
Ait Bou Mesaoud
Ait Wanziq
Tarwa Yahya
Ait Talmest
Ait Ouqergao
Injafen
Ait Ou'alla
Ait Yous
Doutama
Mansour
Ait Khmis
Tidili
Isk
Tghazout
Ait Wiyoufen
Ait Ishaq
Imsker
Ait Naser
Ait Wazghi
Tazentout
El Khemis d'Imouzzer
Ait Wourik
Ait Boughda
Ait Ouqesri
Ait Mansour
Ikherdiden
Ait Awerga
Za Si Brahim ou Ali
Tasga Oudrar
Tanit
Ait Wanoukrim
Ait Ousaka
Iberouten
IFESFASEN
Ait Tioult
Ait Oulma
IDA ou ZIKI

par le sud des Haha et la plaine du Sous allait mettre en péril les fractions indépendantes de la pointe extrême de l'Atlas occidental, qu'un marabout, Sidi Brahim ou ʿAli, disciple de Sidi Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim, selon la tradition locale, sut donner aux Berbères la constitution qui allait leur permettre de fonder un petit état fermé dans l'isolement des montagnes et des hauts plateaux voisins de l'Atlantique. Trois tribus, égales en droit, et sans doute égales en force à l'origine, forment la confédération. Ce sont les Aït Tinkert, les Aït Ouʿazzoun, les Ifesfasen, qui vivent d'ailleurs de nos jours sous des régimes politiques différents et règlent comme bon leur semble leurs affaires intérieures. Mais, deux fois par an, au cours du « mousem » du saint patron du pays, chaque tribu délègue des représentants en nombre égal, qui règlent selon un cérémonial déterminé et d'un commun accord « sous l'olivier sauvage » de Sidi Brahim ou ʿAli, toutes les contestations qui ont pu s'élever entre les fractions limitrophes. Lorsqu'un danger extérieur, la conquête du Makhzen surtout, vient à menacer le pays, l' « ajmoʿa » général, la réunion de toutes les tribus en armes, est décidée au Souk el Khemis d'Imouzzer, à la frontière commune des trois tribus. Ici, malgré la divergence des intérêts locaux, en dépit de la tendance centrifuge des trois tribus qui se trouvent en contact avec des populations différentes, la volonté de conserver l'indépendance vis-à-vis de l'étranger a été la plus forte ; elle a suffi pour constituer un bloc irréductible formé des éléments ethniques les plus divers. On aperçoit ici la force de l'idéal berbère d'indépendance, seul capable d'agglomérer la poussière sociale des petits états élémentaires ; la menace permanente du Makhzen a suffi pour faire disparaître le morcellement du pays, comme s'il était nécessaire pour créer dans la masse amorphe des « taqbilt » de solides noyaux de résistance, de la frapper à coups répétés (1).

XI. *Le « canton » est dans le Sous l'unité politique essentielle.* —

(1) On peut rapprocher de l'exemple des Ida Ou Tanan celui des tribus indépendantes, voisines des sommets du Tichka, sous la pression des caïds de Bouaboud et de Tagontaft. Au cours des dernières années, le petit chef de la « taqbilt » des Aït Haddiyous, Ahmed ou Moulid, rêvait, dit-on, d'unir les débris épars de l'ancienne confédération disparue des Genfisa pour reconstituer, à son profit, une république du Tichka. Par ce suprême moyen, l' « amghar » aurait tenté, grâce à une politique d'union, de sauver les traditions berbères de la ruine inévitable qui les menace. Notre intervention est venue bouleverser ces projets et a changé l'équilibre des forces dans la haute montagne. Mais si les tentatives de ce petit chef avaient réussi, on aurait vu naître une nouvelle confédération, qui aurait pu prendre le nom d'Aït Haddiyous et dont l'aspect n'aurait sans doute pas différé beaucoup du groupe des Ida Ou Tanan.

Il nous est facile de voir à présent quelle est l'importance relative des divers groupes sociaux dont nous observons la présence dans le Sous.

Les confédérations ne nous apparaissent que par exception ou à de courtes périodes de leur existence comme des états véritables ; elles n'ont le plus souvent d'autre activité que celle des unités les plus faibles qui les composent. Les tribus ne sont, elles aussi, pour la plupart, que des masses inertes de cantons séparés. Il semble que les groupes les plus importants ne soient habituellement que des cadres géographiques et historiques, à l'intérieur desquels la vie des unités plus petites qui les forment s'organise à son gré, selon les convenances particulières de chacune d'elles.

En définitive, c'est un petit état de quelques kilomètres carrés qui est, aux yeux du montagnard, la véritable patrie. Tribu, confédération ont des limites trop vastes pour le jeu de ses passions et de ses ambitions. Il faut l'organisation profitable d'un grand commandement, l'attrait des expéditions lointaines dans les riches plaines soumises du Nord ou les vallées irriguées du Sud, la force de l'esprit de guerre sainte ou l'amour de l'indépendance, parfois menacée par le Makhzen, pour que l'esprit du Berbère s'élève un instant jusqu'à l'idée d'associations plus étendues que celles des vingt familles de son pays natal. Encore garde-t-il au fond de lui-même, dans ces grandes circonstances, un sentiment plus fort que tous les autres : l'amour de sa « taqbilt » d'origine, définie par son territoire, ses institutions, ses alliances et ses haines intérieures. Survienne un affaiblissement du lien qui a réuni un instant les cantons de la montagne, le bloc se brise à nouveau et chacun retrouve, sans étonnement comme sans regret, le cadre étroit et familier de sa vallée.

XII. *Les unités sociales chez les Jbala occidentaux.* — Ainsi, la cellule de la société berbère du Sous est, de nos jours du moins, un état élémentaire plus grand que le village, plus petit que la tribu, et nous verrons par la suite, au cours de notre recherche des circonstances dans lesquelles naissent et grandissent les chefs, se confirmer l'importance de cette minuscule unité.

Mais ce n'est pas seulement dans cette province du Sous, là où il nous a été possible de multiplier nos enquêtes, que l'on observe le rôle joué dans la vie locale par ces petits cantons qui absorbent

la plus grande partie de l'activité politique du pays. Il en va de même dans les diverses parties du nord de l'Afrique peuplées de Berbères sédentaires. Sans chercher ici à refaire l'étude de la morphologie sociale de ces régions, nous croyons nécessaire d'indiquer à grands traits comment, sous des aspects parfois un peu différents, la même structure cellulaire que nous découvrons dans le Sud-Marocain, peut être trouvée chez les Jbala du Nord-Marocain, dans le Rif et en Kabylie; il nous suffira le plus souvent de dire comment certaines des observations déjà faites par nos devanciers s'accordent exactement avec celles que nous avons pu faire dans le Sous et l'Anti-Atlas pour qu'apparaisse la profonde unité de structure sociale de toute la Berbérie.

Le pays des Jbala présente avec le Haut-Atlas occidental de nombreuses analogies ; l'un comme l'autre confinent aux plaines tenues depuis longtemps par le Makhzen et dans les deux pays les tribus montagnardes s'attachent, dans la mesure de leurs forces. à conserver leur indépendance.

M. Michaux-Bellaire qui étudiait cette région en 1911, au moment où elle vivait dans un état de complète liberté, distinguait, comme nous l'avons fait dans le Sud-Marocain, plusieurs organismes superposés : le village, le « khoms » et la tribu (1). Le village correspond par son importance numérique — une centaine de feux en moyenne — à l'unité que nous avons trouvée sous le nom de « mouda' » dans le Haut-Atlas ; comme lui, il est administré par l'assemblée de tous les hommes, la « jema'a ». Plusieurs villages, cinq ou six environ, forment un « khoms » ou cinquième, dont le gouvernement est assuré par un conseil de notables, à raison de deux hommes par village ; le « khoms » a les mêmes dimensions territoriales et une force numérique à peine supérieure à la « taqbilt » ou fraction des Masmouda. Plusieurs « khoms » s'unissent pour former une tribu, « qbila », dont la politique extérieure s'impose généralement aux fractions qui la constituent ; ce groupe supérieur manifeste son activité au cours de réunions générales, dans les circonstances graves, lorsque tous les notables se réunissent en présence des guerriers de tout le territoire. Mais bien que les tribus aient ici une vie plus apparente que dans le Sud-Marocain, et qu'elles entrent habituellement en totalité dans la guerre qui

(1) Michaux Bellaire. *Quelques tribus de montagnes de la région du Habt*, Archives marocaines, t. XVII, p. 43.

oppose entre elles les deux grandes ligues historiques des Senhaja et des Ghomara, le « khoms » n'en garde pas moins, à l'intérieur, une large autonomie et sa vitalité est plus marquée que celle des autres groupes inférieurs, tels que villages et hameaux.

XIII. *Importance du « Khoms »*. — On ne saurait trouver une meilleure preuve de cette individualité du « Khoms » que dans l'existence d'un insigne particulier. Chaque fraction de tribu, dit M. Michaux-Bellaire (1) « a un drapeau (alam) qui est porté par l'un des habitants du « khoms » désigné à cet effet, et qui conserve le drapeau dans sa maison. Ce drapeau n'est pas comme la bannière des confréries ou des marabouts, un morceau d'étoffe plus ou moins riche et plus ou moins brodé, et d'une couleur laissée au caprice du donateur. C'est un véritable drapeau d'une couleur déterminée et qui ne change pas; de telle façon que chaque fraction est reconnue de loin par le drapeau qui est porté avec elle... Dans les combats, le drapeau de chaque fraction en accompagne les combattants et leur sert de point de ralliement... Ce qui est assez digne de remarque, c'est que les Djebala, dans leurs luttes entre tribus, cherchent réciproquement à s'emparer du drapeau les uns des autres et que la prise d'un de ces drapeaux est considérée comme un triomphe pour ceux qui sont parvenus à s'emparer de celui du parti ennemi, et comme une honte pour ceux qui se sont laissé prendre le leur. Une fraction dont le drapeau a été pris est raillée à ce sujet par les autres Djebala. Le drapeau pris sur l'ennemi est ramené en triomphe par la fraction victorieuse avec accompagnement de musique, de tabbal et de ghaita. Il est apporté à la maison du cheikh et planté dans un arbre devant cette maison, comme un trophée. Il arrive généralement que les ennemis sont réconciliés par l'entremise des chorfa influents dans les tribus et que, parmi les clauses de la réconciliation, le rachat du drapeau est stipulé à certaines conditions ».

Il y a lieu de remarquer, en outre, que l'alam des « khoms » est différent de l'étendard remis au caïd des tribus arabes par le Sultan, qui prend le nom de « terrada ». C'est donc bien là une coutume locale, profondément liée à la vie politique du pays. L'auteur de l'étude sur les « Tribus de montagnes de la région du Habt » conclut,

(1) Michaux-Bellaire, *loc. cit.*, p. 74-77

en ces termes que nous conservons ici parce qu'ils montrent chez les Ghomara du Djebel des notions et des sentiments semblables à ceux que nous avons observés chez leurs frères Masmouda de l'Atlas occidental : « L'existence d'un véritable drapeau particulier à chaque fraction de tribu dans les Djebala, le point d'honneur attaché à la défense de ce drapeau et la honte qu'il y a à se le laisser prendre, indiquent bien, chez les montagnards une sorte de sentiment de patriotisme. Le fait que ce drapeau n'est pas celui d'un marabout, ni d'une zaouia et qu'aucune idée religieuse ne semble s'y rapporter, dénote de la part de ceux qui sont susceptibles de cet attachement pour le drapeau en tant qu'emblème de la tribu ou de la fraction de tribu, un sentiment d'affection pour leur sol et de solidarité de race à côté de la solidarité religieuse et de la vénération superstitieuse pour les marabouts locaux, morts ou vivants. Sans doute, ce patriotisme est très restreint puisqu'il ne s'étend qu'au petit territoire d'une fraction de tribu, mais il n'en est pas moins le signe d'une mentalité qui n'est pas uniquement religieuse et il dénote un sentiment d'autonomie d'autant plus grand que les drapeaux des Djebala flottent au-dessus des combattants, non seulement dans les luttes de tribu à tribu, mais également dans leurs batailles contre les troupes du Makhzen et qu'ils se dressent alors en face du drapeau rouge du Sultan ».

XIV. *Tribus et fractions chez les Senhaja de Srair.* — La vie sociale du Rif, surtout dans la région montagneuse des Senhaja de Srair et sur la côte entre l'Ouringa, frontière occidentale des Mtiwa et l'Ighzer Amqran, limite orientale des Aït Temsaman, apparaît sous les mêmes aspects.

Autour des sommets du Tidighin — sur lequel la légende veut que l'arche de Noé se soit arrêtée — les conditions d'existence présentent de grandes analogies avec celles du Haut-Atlas. Mêmes vallées étroites et profondes, fermées par des gorges, mêmes villages perdus dans la verdure des noyers, même vie indépendante à l'abri des influences du Makhzen.

Là encore, nous voyons les villages, plus importants parfois qu'au pays des Masmouda, s'unir pour former des groupes de deux cents foyers environ qui prennent ici encore le nom de « khoms », et dont la fédération constitue la tribu. Les petites tribus des sommets, tels les Beni Khennous, les Beni Bou Nsar, n'ont

qu'un seul « khoms », et sont identiques par leurs dimensions et leur force aux « taqbilt » indépendantes que nous avons trouvées autour du Tichka dans le pays des Masmouda. Plus bas, vers la mer ou l'Wergha, les tribus ont presque toutes quatre ou cinq khoms qui gardent chacun une existence distincte.

Parfois, il arrive, comme dans les régions montagneuses ou les plaines du Sous, qu'un cadre géographique tout préparé par la nature ait fixé la place d'une petite tribu et délimité un territoire qui dépasse, par sa surface et sa richesse, la valeur d'un khoms ; mais, ici encore, nous voyons alors les lois de la vie sociale l'emporter sur celles de la vie matérielle. La division en deux partis ennemis vient rompre l'unité que la géographie semblait imposer.

Ainsi, la riche vallée de Taghzout, au sud du Tidighin, semble destinée à constituer un petit état uni, aux limites précises. Les villages y prennent, grâce à la fertilité du sol et à l'activité des habitants une importance inaccoutumée. Chacun d'eux, perdu sous l'ombrage d'immenses noyers, forme avec sa mosquée, ses tombeaux de saints, ses bois sacrés dans lesquels délibèrent les conseils de notables, un centre de paisible activité. Des artisans renommés viennent par leurs travaux donner à ce coin privilégié de la montagne un aspect inattendu d'animation urbaine. Mais là, comme à Massat, dans la plaine du Sous, chez les Aït Mzal de l'Anti-Atlas, de même que dans l'Aghbar du Haut-Atlas, l'impérieuse nécessité du fractionnement a créé deux divisions; il faut distinguer dans cette vallée Taghzout n Dara et Taghzout n Ouarigha — Taghzout d'en haut et Taghzout d'en bas, qui forment des cantons séparés. Certains hameaux d' « en bas » ont été fondés par des habitants de la fraction supérieure qui gardent, aussi longtemps que règne la paix, les relations qu'il leur plaît avec leurs « frères » de l'autre partie de la vallée. Mais quand la guerre éclate, les liens du sang ne comptent plus. Les devoirs de chaque guerrier sont marqués par la place de sa maison sur le territoire de la tribu. Les combats sont alors si acharnés que l'on a vu, il y a quelques années, les forgerons du pays, célèbres dans tout le Maroc par leur habileté, tourner dans des blocs de fer de grossiers canons, et lancer sur les villages ennemis de lourds boulets de pierre.

De même, la petite plaine de Targist, au croisement des routes du Rif, dans un encadrement de montagnes, forme un centre naturel dont l'importance est accrue par la fertilité du sol. Ici,

semble-t-il, devait se trouver une ville ou du moins une forte tribu unie dans la défense des richesses naturelles du pays. Mais il arrive que là encore les limites géographiques sont trop largement tracées et les forces de dispersion ont été plus puissantes que la nature. Dans ce minuscule état de cinq cents feux, formé de douze villages alignés au pied de la montagne, on distingue un canton de l'est et un canton de l'ouest. Au cours du dernier siècle, leur lutte s'est poursuivie sans trêve, avec l'appui des tribus voisines. Lorsqu'ʿAbd el Kerim, maître du Rif et du Jbel, eut décidé, en 1925, de faire de Targist le réduit de sa défense, le souvenir des divisions intérieures était encore si vivant qu'il dut nommer un « pacha » au commandement de chacun des cantons hostiles.

XV. *Les khoms dans le Rif anarchique.* — Peut-être est-il d'ailleurs difficile, dans cette partie du Rif, de trouver au moyen de quelle institution le canton conserve sa personnalité et sa vie propre ; la raison profonde de cet état de division du pays en petites unités d'égale importance semble ici moins apparente et plus mystérieuse que partout ailleurs. Nous ne trouvons plus, en effet, de conseils de notables composés d'une manière aussi précise que dans le Jbel occidental et le Sud-Marocain. Dans les hautes vallées qui descendent du Tidighin, ce sont tous les guerriers en armes qui viennent assister aux délibérations du village, du « khoms » ou de la tribu. L'assemblée prend alors le nom d'« agrao » (1). La discorde et le tumulte y éclateraient sans doute bien vite si les marabouts de la famille des Khemalcha n'exerçaient leur arbitrage entre les partis hostiles. Grâce à leur rôle pacificateur, ces chefs religieux ont colonisé à leur profit tout le pays et jeté comme un réseau de zaouïas sur la montagne ; ils sont d'ailleurs habiles dans l'art de susciter des intrigues pour pouvoir aussitôt, grâce à leur baraka, arrêter les conflits.

Au cœur du Rif, chez les Beni Ouriaghel, les Beni Touzin et une partie des Boqqoya, l'organisation est plus relâchée encore (2).

(1) Berbère « agrao », plur. « igraoun », nom tiré du verbe « grou » *se réunir* (Biarnay *Étude sur les dialectes berbères du Rif*, p. 70). L' « agrao » correspond à l'ajmoʿa » des Ida Ou Tanan, à la « jemaʿa » de Kabylie.

(2) La tribu des Beni Ouriaghel, divisée en cinq «khoms», présente une structure sociale assez compliquée, qui résulte à la fois de l'état de guerre permanent dans lequel vivaient d'habitude les familles et de l'infertilité du sol qui disperse les habitants. Chaque « khoms » possède un territoire principal en montagne et des enclaves en plaine ou inversement. En outre, les marabouts forment un « khoms » supplémentaire dispersé dans tout le pays.

Les marabouts deviennent incapables de s'opposer au développement de l'anarchie; armés eux-mêmes, divisés entre eux comme les gens du commun par les guerres privées, ils n'ont plus l'autorité qu'il faudrait pour faire régner la paix dans les assemblées. Les « igraoun » deviennent pour tous les groupes familiaux l'occasion de mesurer leur force, et il arrive très souvent, lorsque la tribu est livrée à elle-même, que tout gouvernement disparaisse pour faire place à la domination des plus belliqueux.

Cependant, même dans ces circonstances défavorables, le sentiment de l'unité du territoire subsiste, et en dépit des guerres privées, l'assemblée des clans qui forme le conseil du « khoms » garde encore, par un prodige de mémoire collective, la notion précise des limites territoriales. On la voit reparaître intacte lorsque les intérêts communs se trouvent menacés.

Il existe dans le nord du Maroc, comme dans le sud, au-dessus des tribus, des groupes plus vastes qui méritent le nom de confédérations : ce sont, d'une part, les Ghomara formés de neuf tribus, entre l'Ouringa, Chichaouen et Tigissas, et d'autre part les Senhaja de Srair autour du Tidighin, qui en réunissent dix. Ce sont là les restes — les témoins peut-on dire — de deux masses ethniques — Ghomara et Senhaja — dont les luttes ont rempli presque toute l'histoire du pays. Nous verrons bientôt comment de nos jours, tandis que s'apaise la guerre des deux races, apparaît chez les tribus détachées de l'une ou l'autre des deux confédérations la notion de ligue ou de parti politique qui se substitue à la vieille croyance d'une commune origine. Il n'est pas moins intéressant d'observer ici que ces deux confédérations, qui ont le mieux conservé la tradition historique des deux grandes races ennemies des Senhaja et des Ghomara, ne sont cependant que des masses presque inorganiques de tribus, qui n'ont entre elles que des liens fragiles et mal définis (1). Il semble qu'ici encore, les confédérations subsistent

Malgré cette confusion et en dépit de l'hostilité habituelle des groupes familiaux à l'intérieur du « khoms » et du « mouda' », les limites de chaque fraction restent parfaitement connues et il arrive fréquemment que les querelles intestines s'apaisent pour permettre à chaque khoms d'entrer en lutte contre le voisin.

Seuls dans tout le Rif, les Beni Ouriaghel ont des « khoms » dont le territoire est formé de parcelles séparées. Partout ailleurs chez les tribus des Mtiwa, Beni Bou Frah, Beni Itteft, Boqqoya, Temsaman, la division en « khoms », très apparente, découpe le pays en petites unités sensiblement égales en force et en surface, quelles que soient les conditions géographiques de la vie.

(1) Les tribus Ghomara sont unies surtout par leurs traditions historiques. Elles ont cependant gardé un centre de réunion, Aïn Hajer, et un ordre hiérarchique (Beni Bouzra, Beni

comme des cadres vides, dans lesquels les tribus et les khoms vivent à leur gré et concluent des alliances en pleine indépendance, comme si dans le calme relatif de notre temps qui succède aux guerres acharnées du passé, les unités les plus faibles se constituaient peu à peu et prenaient conscience de leurs intérêts particuliers et de leurs besoins.

XVI. *La « taddert » et l' « ʿarch » kabyles.* — Un des caractères les plus originaux de la Kabylie du Djurjura est l'existence d'une population dont la densité est souvent supérieure à celle du territoire français. Le plus souvent, on n'y trouve pas de petits hameaux de vingt à trente feux, comme dans le Haut-Atlas des Masmouda, mais plutôt des grands villages de cent à cent cinquante maisons, qui ont gardé jusqu'à nos jours une étonnante activité intérieure. Les institutions républicaines s'y trouvent plus développées que dans le Sud du Maroc et le droit coutumier a résisté, après quatre-vingts ans de conquête, à la transformation politique et économique du pays (1).

Jadis, les villages se groupaient, au nombre de trois ou quatre, pour former une tribu, « ʿarch ». Les « ʿarch » entraient en composition pour constituer des confédérations auxquelles on donnait le nom de « qbila ».

A première vue, surtout si l'on observe l'état du pays depuis la conquête, il semble que le village, « taddert », soit une unité comparable, par ses institutions, à la « taqbilt » des Masmouda. Les intérêts communs sont remis à une « jemaʿa ». Tous les hommes en état de porter les armes, font en droit partie de cette assemblée ; en fait, seuls les chefs de famille, « tomman », et les vieillards de bon conseil, « ʿoqqal », y prennent la parole. L'existence d'une caisse commune, le rôle de l' « amin » ou président, la manière dont les délibérations sont tenues, rendent ce petit sénat assez semblable aux réunions d' « Aït Arbaʿin » ou « Inflas » dirigées par le « moqaddem » dans le Haut-Atlas occidental.

Lorsque les villages sont trop faibles pour constituer une nom-

Gmil, Beni Khaled, Beni Selman, Beni Ziyat, Beni Zedjel, Beni Rzin, Beni Grir, Mtiwa). Les tribus formant la confédération des Senhaja de Srair n'ont, à notre connaissance du moins, aucune institution commune. Ces deux groupes ont subi partiellement l'influence du Makhzen et reçu parfois des chefs qui commandaient nominalement, au moins, à la totalité des tribus.

(1) Milliot. Les nouveaux qanoun kabyles, *Hespéris*, 1926, 4e tr.

breuse jemaʿa, ils s'assemblent et forment un « toufiq », de manière à rassembler des forces égales à celles d'une « taddert » normale. L'analogie peut alors sembler complète entre cette fédération de petits villages du Djurjura et le groupe de hameaux qui constituent une « taqbilt » indépendante dans l'Atlas occidental.

Cependant, si l'on veut bien examiner avec plus d'attention les institutions de la Kabylie au temps de son indépendance, on voit que la « taddert » est plutôt comparable au « moudaʿ » des Masmouda ou au village des Jbala avec un surcroît d'activité et de vie intérieure explicable par l'existence d'une population plus dense. C'est, au contraire, l' « ʿarch » qui représente le mieux le petit état autonome, maître de son territoire et de sa politique, ce canton dont nous avons observé, dans les pages qui précèdent, l'existence si générale sous les noms divers de « taqbilt », d' « afous » ou de « khoms » dans le Sous et le nord du Maroc. A la vérité, la jemaʿa de l' « ʿarch », aujourd'hui disparue, n'était point composée d'une manière invariable; chaque village se contentait d'y envoyer deux ou trois délégués, ainsi qu'on le fait pour le « khoms » des Jbala, mais ses attributions étaient les mêmes que celles du conseil de la « taqbilt » du Sud du Maroc : veiller à la sécurité des frontières, maintenir l'ordre, décider de la guerre ou de la paix. Souvent, la concorde était maintenue à l'intérieur en excitant les guerriers contre les « ʿarch » plus faibles du voisinage. Si des troubles menaçaient, on faisait comme dans le Haut-Atlas, renaître la bonne harmonie en cherchant querelle aux ennemis traditionnels de l'extérieur (1).

L' « ʿarch », comme la « taqbilt » des Masmouda ou le « khoms » des Jbala n'avait pas de limites absolument invariables; parfois, des villages s'en détachaient, des groupes se démembraient ou se fédéraient séparément; mais, par sa stabilité relative, cette unité constituait cependant en Kabylie le groupement politique le plus durable. En invoquant les modifications qu'ont pu subir certaines « ʿarch » du Djurjura, on a voulu parfois les regarder comme des fédérations temporaires, des associations fragiles conclues pour un temps limité, et opposer à leur instabilité prétendue la forte constitution de la « taddert » (2). Mais cette manière de voir est

(1) *La Kabylie*, Hanoteau et Letourneux, Paris 1873, t. II, p. 64-67.

(2) Masqueray a déjà montré comment les critiques d'Hanoteau et Letourneux sur l'importance de l' « ʿarch » devaient être atténuées, *Formation des cités chez les sédentaires de l'Algérie*, p. 93.

contredite par les observations faites aux premières années de la conquête ; la vitalité de ces petits états, si semblables à ceux du Haut-Atlas occidental, paraît avoir été alors aussi grande que celle des « taqbilt » et des « khoms » des sédentaires du Maroc (1).

Ce qui a pu contribuer à faire accepter l'idée de la prépondérance du village sur l' ʿarch est la rapide décadence dans laquelle l'ʿarch n'a pas tardé à tomber par suite de la soumission de la Kabylie à la France. Cette union des villages, cette mise en commun d'un territoire dont on assurait la défense n'avait d'intérêt que dans un pays souvent agité par la guerre. La paix devait suffire à affaiblir le lien établi entre les « taddert » pour constituer des états autonomes. Nous voyons de même au Maroc, dans les plaines soumises au Makhzen, le « khoms » des Haha perdre peu à peu son importance et la vie locale se réfugier dans les limites plus étroites du « moudaʿ » (2). La constitution en Kabylie d'unités administratives nouvelles sous la domination française, connues sous le nom de douars et dont les limites parfois arbitraires ont brisé le cadre ancien des « ʿarch » y a évidemment contribué. Comme d'autre part les villages kabyles avaient déjà une grande activité, on s'explique aisément que la « taddert » apparaisse de nos jours après l'effacement de l' « ʿarch », avec son minuscule territoire et sa jemaʿa encore active, comme la seule unité sociale naturelle restée vivante en pays kabyle.

L'alliance de plusieurs « ʿarch » formait une « *qebila* », tribu ou confédération. Mais les institutions de ces groupes plus vastes devenaient de moins en moins précises et les liens qui unissaient leurs parties n'apparaissaient qu'assez rarement, au cours des guerres importantes. On pourrait répéter pour ces « qebila » du Djurjura ce que l'étude du Haut-Atlas et du Rif nous a permis de dire pour les confédérations. De plus grandes masses de populations s'unissaient même, dans des circonstances impérieuses, mais pour les assembler, il fallait l'instinct de défense contre l'étranger ou la main ferme d'un chef puissant. Le péril ou l'autorité personnelle disparus, la Kabylie devenait à nouveau une poussière d'états indépendants, réunis seulement par des alliances traditionnelles

(1) Devaux, *Les Kebailes du Djerdjera*, p. 40. Les « ʿarch » entrent en effet, tout entières dans la composition de certains soffs kabyles. Cf. plus loin, p. 211.
(2) Doutté. Organisation sociale et domestique des Haha, *Revue de l'Afrique française*, 1905 ; rens. coloniaux, p. 11.

ou le souvenir confus de grands événements vécus ensemble (1).

XVII. *Importance du canton, cellule politique des états berbères.* — De cette longue étude de la nature des groupes sociaux des diverses régions de l'Afrique du Nord peuplées de berbères sédentaires, il nous est possible maintenant de dégager une conclusion dont l'importance apparaîtra plus complètement encore lorsque nous connaîtrons mieux l'évolution politique du pays. Sous des noms divers de « taqbilt », de « khoms », d' « ʿarch », nous avons partout constaté l'existence de petits cantons au territoire minuscule, qui sont vraiment comme les cellules dont sont formés tous les états berbères. Parfois isolé en haute montagne, associé le plus souvent à ses voisins pour former une tribu ou une confédération, cet organisme est l'état le plus vivant, le plus actif et souvent le plus stable que les populations de l'Afrique du Nord aient été capables de créer. Il est fait de groupes plus faibles encore, villages et hameaux, dont il défend les intérêts particuliers, tandis que lui-même exige des parties qui le forment le sentiment de l'intérêt général. C'est en effet dans la défense de son territoire que cet état élémentaire affirme le mieux sa vitalité. Tribus et confédérations peuvent se briser et disparaître, les éléments dont elles étaient la somme continuent d'exister; lors même que les cantons se modifient, perdent des villages et en absorbent d'autres, ils demeurent par leurs dimensions et leurs forces semblables à eux-mêmes. On pourrait dire que leur vie intérieure paraît épuiser presque complètement la puissance constructive des hommes dont les instincts sociaux sont à la fois si impérieux et si simples.

C'est donc sur cette scène si étroite que nous verrons se jouer la plupart des actes du drame de la vie politique berbère : la naissance et le développement du pouvoir, la lutte des chefs et des masses, la pression du Makhzen, l'explosion des révoltes. Il est dès lors facile de comprendre quelles conceptions limitées peuvent animer l'esprit des sénats qui gouvernent les républiques de la montagne et dont l'horizon s'arrête aux crêtes qui bordent leurs vallées. Rien de

(1) Une étroite comparaison entre la Kabylie et les autres régions peuplées de Berbères sédentaires reste cependant difficile à établir, en raison de la grande densité de population du Djurjura. Par les institutions, l' « ʿarch » ressemble à la « taqbilt » des Masmouda et au « khoms » des Djebala, mais son territoire est deux fois moins vaste et trois fois plus peuplé. De même la « taddert » a sensiblement l'importance numérique d'une « taqbilt » des Masmouda — deux à quatre cents feux — alors qu'elle présente des analogies de structure avec le « moudaʿ », comme il apparaît surtout dans le cas du « toufiq », fédération de hameaux.

grand ne peut sortir de cette mosaïque de petits états, aussi longtemps que les frontières n'ont pas été brisées et qu'en créant par la violence de petits royaumes, les chefs n'ont pas anéanti pour un temps les constitutions locales.

Mais cette petitesse des états berbères élémentaires, qui est une cause de faiblesse et qui suffit à expliquer à elle seule l'immobilité dans laquelle demeurent les vieilles populations de l'Afrique du Nord suffit à assurer la défense de l'ensemble ; ils opposent une redoutable force d'inertie à la pénétration du Makhzen. Établis au Maroc sur les chaînes de montagne qui forment avec le Rif, l'Atlas central et occidental, comme un arc à l'intérieur duquel se trouve la plaine soumise au pouvoir central, ils reçoivent parfois le choc des tribus arabes et des armées du Sultan. Quelques blocs du mur berbère — les cantons du Dir — s'ébranlent ou se trouvent écrasés, mais la haute montagne reste indemne et sent à peine les coups portés. Fortement unies par le ciment des alliances de leffs — dont nous verrons bientôt la nature et le rôle — les petites républiques indépendantes s'équilibrent entre elles, défendent jalousement leur territoire, en même temps qu'elles conservent leurs traditions. Ainsi peut-on comprendre que les habitants de ces minuscules états aient pu regarder avec indifférence, du haut de leurs observatoires des sommets, où ils trouvent un abri sûr, naître, grandir et disparaître dans la plaine les puissants empires des Sultans (1).

(1) Nous avons laissé volontairement hors des limites de cette étude les tribus berbères du Maroc qui vivent sous la tente et sont encore imparfaitement fixées au sol. On pourrait cependant établir de nombreuses analogies, entre leur mode de fractionnement intérieur et celui des groupes de sédentaires.

Chez les Igerwan du Sud, les Aït Ndhir, Aït Mgild, le groupe familial, correspondant à l' « Ikhs » de l'Atlas ou à la « kharrouba » de la Kabylie, prend le nom de « rif ». Un groupe de « rif », que l'on appelle « douar » ou « tigemmi », nous paraît analogue au « mouda' » de l'Atlas ou à la « taddart » kabyle ; l' « Ighs » qui est formé de plusieurs « douar » sembleavoir approximativement le volume et les institutions de l' « 'arch » kabyle (Cf. Bruno, *Notes sur le Statut coutumier des Berbères marocains*, Archives berbères, t. I, fasc. 3, p. 135-137).

Chez les Zemmour, les familles (« ikhs ») se réunissent pour former un « asoun » qui entre lui-même dans la composition de la « fakhda », ou fraction (*Les Zemmour*, capitaine Querleux, Archives berbères, t. I, fasc. II, p. 22).

Enfin les Izayan d'Oulmes connaissent : le « rif », famille formée d'un groupe de entes, l' « asoun » constitué par plusieurs « rif », enfin la « tighst » et l' « ighs » sous-fraction ou fraction.

Malgré ces ressemblances, il ne nous paraît pas cependant possible d'établir, entre ces unités et celles qu'on trouve chez les populations sédentaires, des comparaisons assez rigoureuses pour permettre d'affirmer l'identité de structure.

CHAPITRE III

Les alliances de tribus et de cantons

I. Les leffs du Haut-Atlas. Difficultés d'étude. — II. Aspect ancien des leffs des Masmouda. — III. Rôle des leffs chez les Masmouda. — IV. Force et stabilité de l'institution. — V. Les leffs pendant la paix. — VI. Limites géographiques des leffs des Masmouda. — VII. Liaison entre les leffs des Masmouda et ceux de l'Anti-Atlas. — VIII. Le soff, alliance de familles. — IX. Recherches sur l'origine des leffs du Haut-Atlas. — X. Aspect des leffs de l'Anti-Atlas. — XI. Rôle politique des leffs. — XII. Hypothèses historiques sur la formation des deux leffs. — XIII. Les leffs des Jbala et du Rif. — XIV. La formation des leffs des Ghomara et des Senhaja. — XV. Les Soffs de la Kabylie. — XVI. La Kabylie a connu des leffs semblables à ceux de l'Atlas des Masmouda. — XVII. Hypothèse générale sur la formation des leffs berbères.

I. *Les leffs du Haut-Atlas. Difficultés d'étude.* — Chacun des petits états berbères du Haut-Atlas qui vit dans les étroites limites de sa vallée en suivant la tradition des ancêtres, sort de son isolement politique en entrant dans l'une des deux grandes alliances entre lesquelles se partage la montagne. Des liens séculaires unissent ainsi toutes les « taqbilt » selon des règles particulières impossibles à découvrir, mais de manière à former deux partis opposés d'égale force, capables de soutenir leurs membres dans la paix et dans la guerre. Sous le nom de « leff » ou de « soff », des alliances analogues ont été observées, non seulement chez les tribus berbères ayant conservé leur organisation spontanée, mais encore dans une grande partie du bled makhzen gouverné par des caïds. Nulle part cependant, cette institution ne présente une telle importance que dans la montagne des Masmouda, entre la piste de Bibaoun et le col des Glawa. Si l'on négligeait de l'étudier, il serait impossible de comprendre les conditions dans lesquelles s'est poursuivie depuis un siècle l'évolution du pays.

Après avoir examiné la nature de ces alliances au pays des

Masmouda, nous pourrons utilement les comparer aux leffs de l'Anti-Atlas, à ceux de la chaîne du nord du Maroc, dans le Rif et le Jbel, et aux institutions semblables qui ont été depuis longtemps observées chez les sédentaires de la Kabylie du Djurjura. Peut-être nous sera-t-il alors possible d'apercevoir, sous une variété apparente d'aspects, les étapes successives d'une même évolution, et d'apporter ainsi un nouveau témoignage de l'unité de structure sociale de toute la Berbérie sédentaire.

Malgré leur vitalité, les leffs du Haut-Atlas ne peuvent être étudiés sans difficultés sérieuses. A la vérité, s'ils demeurent à peu près intacts autour des hauts sommets, ils ont été profondément atteints depuis cinquante années par la pénétration du Makhzen et par la substitution du pouvoir personnel aux petites démocraties et aux oligarchies conservatrices d'autrefois. De même que nous trouvons souvent les limites des cantons et des anciennes « taqbilt » à demi effacées par la nouvelle organisation des tribus, au voisinage de la plaine ou dans les grandes villes, de même le souvenir des leffs commence de se perdre dans toutes les parties de la montagne soumises aux grands caïds depuis deux générations. Près du Dir, seuls quelques vieillards qui savent encore les événements du règne de Sidi Mohammed, peuvent nous dire leur exacte composition. Si nous nous élevons vers les sommets sans pénétrer dans les régions dissidentes, seuls les hommes faits, qui ont participé aux combats de la « siba » de Moulay el Hasan, sont pour nous de sûrs informateurs, car déjà les jeunes gens grandis dans l'obéissance du Makhzen, vêtus de cotonnade, éclairés à la lumière des bougies, habitués au thé et aux perfectionnements de notre époque, abandonnent en même temps les vieilles traditions de la montagne et oublient les haines de leurs pères. Il faut s'adresser aux habitants des vallées du Tichka encore insoumises pour recueillir aisément les indications qui nous intéressent ; dans ces tribus, les enfants eux-mêmes connaissent les « taqbilt » alliées ou ennemies qui entourent leur canton et l'institution des leffs garde, pour quelques années encore, dans le territoire de l'ancienne confédération des Genfisa, l'importance qu'elle eut jadis dans toute la montagne des Masmouda.

Reconstituer la carte des leffs de la montagne est d'ailleurs une œuvre de longue patience. En interrogeant les vieillards, nous arrivons seulement à découvrir les alliances de chaque « taqbilt », dont l'horizon politique ne s'étend jamais au delà des quatre ou

cinq cantons du voisinage. Il faut donc multiplier les enquêtes dans toutes les vallées pour arriver à connaître la distribution des partis opposés dans tout l'ensemble de la grande chaîne. Dans cette recherche, nos meilleurs informateurs sont d'ailleurs souvent les plus modestes. Les chefs de tribus qui connaissent mieux le précieux échiquier n'aiment pas dévoiler ce qu'ils regardent comme le secret de leur force et de leur faiblesse ; et lorsque, par hasard, ils consentent à parler de leur leff, on s'aperçoit que la représentation qu'ils s'en font est toute utilitaire et tient compte surtout de leurs amitiés et de leurs haines personnelles plutôt que des traditions les plus sûres.

D'autre part, en réunissant toutes ces enquêtes partielles, nous trouvons parfois des contradictions dont la cause est tout d'abord inexplicable. Il arrive en effet qu'en comparant les résultats recueillis dans diverses parties du pays, on constate que des fractions comptées ici comme appartenant au même leff sont ailleurs regardées comme ennemies ; la correspondance des divers systèmes d'alliances régionales que nous pouvons découvrir s'altère dans l'ensemble de la chaîne. La carte que nous pouvons établir de ces alliances de cantons forme ainsi une sorte de mosaïque dont les diverses parties sont comme brisées et ne se raccordent pas exactement les unes avec les autres. Dans ce cas, c'est en faisant appel à l'histoire des tribus depuis trois générations qu'on peut arriver à résoudre ces difficultés. Parvenu à ce point de l'enquête, on en vient enfin à comprendre que l'institution était intacte avant la période du développement du pouvoir personnel et que les transformations survenues depuis lors s'expliquent par l'action politique des grands chefs.

II. *Aspect ancien des leffs des Masmouda.* — Reportons-nous donc, en écartant toutes les indications récentes que nous pourrions recueillir sur les leffs, au temps où les chefs de Tagontaft et de Bouaboud étaient encore enfermés dans les étroites limites d'une fraction ou d'une tribu. Nous avons dit qu'à la fin du règne de Moulay ʿAbd er Rahman, les caïds du Makhzen, alors établis au pied de l'Atlas, se contentaient d'exercer leur commandement par l'intermédiaire de petits amghars eux-mêmes dominés en montagne par la politique des leffs. Jusqu'à cette époque, aucun signe de décadence ne s'était encore manifesté dans cette institution

berbère des alliances de cantons dont l'état d'équilibre donnait au pays des Masmouda, malgré l'agitation de tous ces petits états, une grande stabilité.

Sous des noms divers selon les régions, deux grandes alliances conclues entre les fractions de l'Atlas réunissaient toutes les petites unités politiques appartenant aux tribus fixées entre la passe de Bibaoun à l'Ouest et le col de Telwet à l'Est. Dans les tribus des Seksawa, des Demsira, des Mzouda et des Gedmiwa, on appelait les deux partis les « Indghertit » et les « Imsifern ». Chez les Ouzgita du Jebel Kik, les Gheghaïa, les Ourika et les Glawa, c'étaient les « Aït Fademt » et les « Aït Tzeggout » ; l'Asif Nefis était divisé en « Aït Atman » et « Aït Iraten ». Enfin, tout le versant sud de la grande chaîne, entre le pays des Ida ou Zal et les sources de l'oued Sous, était partagé entre les « Aït Zolit » et les « Ida Ou Zeddagh ». A ce moment, et encore de nos jours dans la plus grande partie du pays, on observait l'alliance constante des leffs des Indghertit, Aït Atman, Aït Fademt, Aït Zolit, contre les Imsifern, Aït Iraten, Aït Tzeggout, Ida ou Zeddagh. C'étaient donc bien là, malgré la diversité des noms, deux ligues permanentes qui, de proche en proche, unissaient dans les mêmes amitiés et les mêmes haines toutes les républiques berbères. On donnait à ces alliances le nom arabe de « leff » ou le nom chleuh d' « amqon » (1).

Les petits groupes territoriaux qui entraient dans ces systèmes d'alliance étaient, en haute montagne, des « taqbilt » isolées, constituées sous la forme que nous avons déjà longuement étudiée ; plus près du Dir, c'étaient des « khoms » ou des « rbaʿ », des fractions de tribus ayant la même dimension que la « taqbilt » des sommets ; exceptionnellement, des unités plus faibles, des « moudaʿ » ou des sous-fractions, surtout au voisinage des plaines soumises au Makhzen, se réclamaient de l'un ou de l'autre des deux leffs.

Aucune règle précise ne permet d'expliquer *a priori* le mode de répartition des deux leffs.

A l'examen de la carte, établie après de multiples enquêtes, on distingue cependant quelques principes généraux de l'équilibre des partis. Il arrive rarement, tout d'abord, qu'une « taqbilt » soit entièrement isolée de ses alliés et les communications qu'elle

(1) Du berbère qqen (*attacher, lier*). Comparer : Destaing, *Vocabulaire français berbère* I, p. 25 (eqqen, atteler) et de Foucauld, *Dict. Touareg-fr.*, II, p. 516.

conserve avec les autres cantons semblent s'établir le plus souvent par les cols et les lignes de crêtes. En montagne, on trouve fréquemment côte à côte deux ou trois unités appartenant à la même alliance. Au contraire, les grandes vallées ou les chemins qui constituent des voies de pénétration naturelles sont occupées par de petits groupes opposés presque rigoureusement alternés. L'Aghbar, l'Ogdemt, l'Asif Nefis, l'Asif el Mal, le chemin du Tizi Maʿcho, offrent des exemples particulièrement frappants de ces modes de répartition. Seule, la grande masse des Seksawa, qui groupe étroitement cinq cantons du leff des « Indghertit », semble apporter une dérogation aux règles habituelles d'équilibre (1). Parfois d'ailleurs, l'histoire locale nous montre les efforts répétés d'un canton pour conquérir les villages adverses établis sur l'autre côté du col. C'est que la maîtrise de la voie de passage est particulièrement précieuse, parce qu'elle peut augmenter la valeur des alliances de leffs. Pouvoir communiquer librement en tout temps avec ses « frères » est, en effet, pour le Berbère, une des nécessités les plus impérieuses de sa politique extérieure ; les petites colonies qu'on trouve parfois isolées en apparence dans les hautes vallées, se rattachent toujours, par des chemins difficiles, aux groupes plus forts qui peuvent les soutenir ; il n'est pas douteux que ce souci constant des libres communications n'ait contribué à créer la répartition des deux leffs que nous observons à présent sous forme de cantons alternés et reliés à leurs associés par les cols et les lignes de crêtes.

Ce sont, en règle générale, des « taqbilt » entières qui entrent dans l'un ou l'autre des deux leffs. Il existe parfois cependant des fractions qui sont peuplées de familles appartenant aux deux partis, habitant des villages séparés, tels sont les Aït Tounert du canton des Ida Ou Izimmer, dans la tribu des Ida Ou Mhamoud, ou bien dans la région du Sirwa, les Id Nouh. Mais cette situation paraît liée à la présence d'anciennes « taqbilt » affaiblies, absorbées par des voisines plus puissantes.

III. *Rôle des leffs chez les Masmouda.* — L'échiquier politique des leffs présente pour la vie des « taqbilt » indépendantes une extrême

(1) Il se peut que l'explication de cette anomalie doive être cherchée dans le développement progressif de ces « taqbilt » particulièrement guerrières et conquérantes (Cf. plus haut, p. 158).

importance. Grâce à cette disposition d'équilibre, une assurance permanente se trouve ainsi constituée contre des risques de guerre. Nous avons pu, dans la tribu de l'Aghbar, aux sources du Nefis, étudier le jeu des leffs au temps où cette partie de la montagne avait encore conservé ses institutions indépendantes (1). Le jeu des alliances dominait, dans cette région de haute montagne, toute la vie politique. Un canton était-il menacé par ses voisins à la suite d'un différend ou d'un meurtre que les « moqaddems », présidents des petites assemblées de notables, ne voulaient ou ne pouvaient régler conformément à la coutume ? Chacun faisait alors appel à son leff en faisant la « tamatart », signal d'alerte par coups de fusil espacés à intervalles connus. En quelques heures, les républiques voisines rassemblaient leurs guerriers qui venaient « remplir » le territoire de leurs « frères ». Le plus souvent les moqaddems des fractions étrangères à la discorde arrivaient à s'entendre et à régler l'affaire, sinon c'était la guerre allumée sur toutes les frontières des petits états, combats plus bruyants que meurtriers, où chacun attendait, caché derrière un rocher, que son ennemi montrât la tête et ne retournait dans sa maison qu'après avoir épuisé sans résultat sa provision de poudre et de balles.

Parfois aussi, les leffs étaient un moyen de pacification intérieure. Lorsque les guerres privées éclataient dans les villages et que les moqaddems étaient impuissants à imposer leur autorité, ils faisaient donner l'alarme sur les collines qui dominaient les cantons amis ; on voyait alors en un clin d'œil cinquante piétons armés venus des vallées voisines descendre les pentes abruptes, occuper les maisons des fauteurs de désordre, et rétablir la paix par la force.

Les cantons du même leff se devaient en toute circonstance aide et assistance, mais c'étaient là des obligations générales dont il importait d'entretenir le culte en renouvelant par des alliances particulières des relations cordiales avec les républiques voisines. Les fêtes d'hospitalité, les « tinoubga », dont nous verrons plus loin l'importance, réchauffaient chaque année l'enthousiasme de tous les alliés du voisinage et il suffisait alors de faire entendre la « tamatart » pour obtenir de ses alliés un secours immédiat. Dans les circonstances plus graves, on allait souvent chercher des appuis à

(1) Cf. *Hespéris*, 1927, 1er tr., L'Aghbar et les hautes vallées du Grand-Atlas.

grande distance en égorgeant une vache, selon le rite traditionnel qui donne à la demande ainsi exprimée un caractère sacré. Un autre moyen d'établir un « ʿar » particulièrement solennel était le suivant : plusieurs hommes du pays allaient demander l'appui de la « taqbilt » contre l'ennemi commun devant la maison du moqaddem, tandis que des jeunes filles vierges qui les avaient accompagnés s'introduisaient dans toutes les maisons du village dont l'alliance était sollicitée. Il fallait alors qu'à l'instant même tous les hommes prissent leurs armes et vinssent avec les suppliants et les jeunes filles jusqu'au lieu du combat.

Ainsi comprise, cette notion de fraternité des leffs venait corriger tout ce qu'avait de trop exclusif le patriotisme étroit des membres d'une même « taqbilt ». Un leff était alors comme une sorte de nation aux frontières capricieuses, dont les limites s'étendaient à une distance indéfinie et l'on voyait encore, dit-on, au début du XIXe siècle, des guerriers du Jbel Kik prendre les armes pour aller soutenir des combats dans les montagnes des Seksawa. Si l'esprit de solidarité des fractions a diminué depuis les progrès du Makhzen, il est resté cependant très vivant encore : Si el Madani Glawi pouvait dire encore il y a quelques années pour expliquer ce qu'était un leff. « En cas de guerre, nous voyons arriver chez nous des gens que nous ne connaissons pas et qui viennent se faire tuer pour nous » (1).

L'alliance de leff unit des familles et non pas des territoires. Un guerrier appartient au parti des « Imsifern » ou des « Indghertit » non pour cette raison que le hasard l'a fait naître dans une « taqbilt » de l'un des partis, mais parce que toutes les familles de son canton sont liées entre elles par une sorte de lien de fraternité. Ce sont les hommes qui entrent dans le leff et non pas leur pays. Cette distinction peut paraître subtile dans un pays où les limites territoriales des cantons sont si bien connues et si peu variables et où ces deux notions, celle du territoire et celle du groupe humain qui l'occupe, se trouvent à présent confondues. Il faut la faire cependant pour comprendre comment des colonies d'exilés gardent parfois à leur fraction d'origine et à leur leff une longue fidélité et résistent longuement à l'assimilation. Cet attachement explique en particulier les limites capricieuses des « taqbilt » et des « moudaʿ »

(1) Justinard. Note sur les Lefs du Sud-Ouest marocain. *Hespéris*, 1926, 4e tr., p. 360.

du pied du Dir, dans les régions où le mélange des habitants récemment descendus de la montagne est incessant. Chacun garde avec ses frères de leff des relations utiles, pour être protégé contre ses voisins; comme, d'autre part, les villages s'associent entre eux en tenant compte de ces alliances, il en résulte au pied de l'Atlas, un état de confusion des limites territoriales des petites unités sociales qui contraste avec la précision des frontières des « taqbilt » dans les hautes vallées.

IV. *Force et stabilité de l'institution.* — Les leffs ont, dans le Haut-Atlas, une remarquable stabilité. Avant la période récente de transformation politique, pendant laquelle le développement du pouvoir personnel a si souvent, comme nous le verrons, altéré le jeu équilibré des deux partis, il était presque sans exemple qu'un canton des « Imsifern » eût jamais passé aux « Indghertit » ou inversement; sans doute, il arrivait qu'il trahisse ses associés dans une querelle, mais cela eût été pour lui une grande honte de renier définitivement des liens séculaires. On jugera de la force de ce sentiment de fidélité à l'alliance traditionnelle et des actes de haine qu'il est capable d'inspirer contre l'ennemi, par les deux exemples suivants.

Dans le Haut-Asif el Mal se trouve la petite tribu des Aït Tigidar qui lutte depuis un siècle avec un étonnant acharnement à la tête du leff des « Imsifern » contre les « Indghertit » de la taqbilt des Ind Maghous. Elle est actuellement formée de deux fractions appartenant au même parti. Tous les vieillards du pays savent encore qu'à la fin du XVIIIe siècle, au temps de la « grande siba de sept années », marquée par un redoublement de la guerre des leffs dans toute la montagne, il n'en allait pas comme à présent. La fraction supérieure, dont le centre est le village d'Assais, appartenait aux « Imsifern »; l'autre, celle d'Ilemti, aux « Indghertit ». Un jour, les « Imsifern » décidèrent d'en finir avec leurs adversaires. S'étant concertés, ils cernèrent la zaouia d'Ilemti pendant la vingt-septième nuit de Ramadan, la nuit sacrée du « destin », et, sans reculer devant le sacrilège, égorgèrent les soixante-dix hommes sans défense qui s'y trouvaient. Ils passèrent ensuite aux villages, dont ils exterminèrent entièrement la population mâle et ruinèrent l'agadir, forteresse collective de la fraction ennemie. Désormais, débarrassés des « Indghertit », les « Imsifern » firent appel

à des familles étrangères d'origines diverses, repeuplèrent le pays et annexèrent à leur leff le territoire de la fraction disparue. Depuis lors, les deux fractions de cette petite tribu ont continué de s'administrer séparément. Elles ont d'ailleurs l'une et l'autre une constitution démocratique et des habitudes de discorde intérieure qui contrastent avec le régime oligarchique des « taqbilt » voisines. Mais le village d'Assais a conservé la prépondérance politique et le droit exclusif « à la parole » dans les assemblées.

Les événements plus récents survenus chez les Iwonsekten, dans l'une des hautes vallées indépendantes des Gedmiwa, sont plus suggestifs encore. Ce petit canton du leff des « Indghertit » se trouva en opposition avec un petit caïd du Makhzen, Si Haddouch El Maghousi, établi à Adasil, qui fit contre elle une expédition malheureuse vers 1870. Après ce succès, les Iwonsekten craignirent des représailles et songèrent à renforcer leur « taqbilt ». Au mépris des règles de la solidarité des leffs, ils firent appel à leurs voisins du canton des Amesmatert, de l'alliance des « Imsifern », menacés comme eux, au fond de leur étroite vallée, par les caïds des Ind Maghous. Ils établirent un certain nombre de leurs nouveaux amis dans leurs villages en leur donnant, comme c'est la coutume, des provisions et du bétail. Ces étrangers demeurèrent tout d'abord en paix dans la « taqbilt » qui les avait adoptés ; mais, bientôt, la réaction des fractions voisines du même leff contre cet oubli des règles de l'alliance devint si forte qu'il fallut, pour éviter la guerre, les faire sortir du pays. On les cantonna tout d'abord dans les villages inférieurs de la vallée, à Tamsoult et Tanammert; puis, en 1899, ils furent expulsés définitivement du canton des Iwonsekten.

V. *Les leffs pendant la paix.* — Les leffs ne sont pas uniquement des systèmes d'alliances militaires. Chaque année à la fin de l'été, il se donne entre « taqbilt » voisines de grandes fêtes qui contribuent à entretenir le sentiment de la fraternité des leffs. Ce sont les « tinoubga » (1). Une cinquantaine de guerriers armés et désignés par le « moqaddem » quittent la tribu pour effectuer une grande tournée d'hospitalité chez les républiques sœurs; ils emportent quelques provisions de sucre et des moutons. Leurs

(1) Du berbère « anebgi » : *hôte*.

frères des républiques voisines en les accueillant, leur disent, après le premier soir : « Vous avez dans la tribu quinze jours de tinoubga, voyez avec nous quels villages nous visiterons ». Les fêtes commencent alors et se succèdent de hameau en hameau selon le programme convenu. On exécute surtout la danse guerrière des « Aït Tskawin » dans laquelle figurent une quinzaine de jeunes gens revêtus d'une grande tunique de coton blanc et qui portent sur l'épaule une corne à poudre en argent du nom de « tiskt » (plur. teskawin). Ils se groupent en cercle autour d'un « reis » et exécutent une sorte de parade rythmée dont les figures diffèrent beaucoup de celles des autres danses de la tribu. La corne portée par chacun des danseurs est un objet précieusement conservé dans chaque famille et il est souvent interdit de la vendre ; on la transmet de père en fils. Les « Aït Teskawin » ne dansent jamais en se mêlant aux autres guerriers de la tribu, mais ils restent autour de leur « reis » qui les anime par des chants dans lesquels il célèbre les fastes militaires de son leff (1).

La tradition des « Teskawin » se trouve encore conservée chez les populations des hautes vallées, là où l'indépendance a permis de respecter jusqu'à ces dernières années les institutions d'autrefois. L'Aghbar, les Seksawa, les Ida ou Mhamoud, les « taqbilt » isolées de haute montagne des Gedmiwa la gardent comme un symbole et s'y attachent avec le sentiment qu'elle exprime leur fidélité aux alliances de leff.

Les « Tinoubga » deviennent l'origine de nombreuses associations privées, d'alliances de familles et de mariages. Chacun cherche une femme en effet, de préférence dans son leff, bien qu'il ne soit pas sans exemple de voir s'unir des familles de deux partis opposés ; dans ce cas, il peut arriver qu'un homme soit amené à prendre les armes contre son gendre ou ses petits-enfants, car le leff l'emporte sur les alliances privées.

Entre les cantons du même leff — ceux de la haute montagne et ceux du Dir — s'établissent aussi des relations économiques d'une grande importance. Dans les premiers se trouvent de riches

(1) A l'inverse de la danse des « Teskawin », l' « ahwach » et l' « assega » sont des danses pacifiques qui ont surtout pour but de permettre aux hommes, aux femmes et aux jeunes filles de se réunir et d'échanger, par allusions transparentes, des épigrammes où l'amour tient la première place.

pâturages d'été, des récoltes de noix, de la laine en abondance, mais on y manque d'orge et de maïs, car la terre est rare dans les vallées encaissées. Au contraire, les cantons du Dir ont à leur pied d'immenses espaces qui peuvent se cultiver en « bour » ainsi que des champs irrigués, mais les troupeaux ne peuvent subsister en plaine au cœur de l'été. Ces raisons suffisent à créer des échanges importants : les troupeaux des Seksawa descendent en plaine à l'automne, ceux des Mzouda, des Dwiran et des Gedmiwa montent vers les sommets à la fin du printemps. Mais chacun ne se confie qu'à ses frères de leff afin d'obtenir protection pour ses biens si la guerre venait à éclater. Ce mouvement d'échange est accentué encore par l'attirance qu'exercent sur les hautes vallées les souks du pied de la grande chaîne, où affluent les produits manufacturés devenus indispensables de nos jours à la vie des montagnards. On s'explique ainsi aisément le rôle prépondérant qu'arrivent à jouer dans la vie des cantons les plus reculés de la haute montagne, les petits centres du Dir où le Makhzen règne en maître. Par le jeu des leffs, qui commande les relations politiques et économiques, on voit en effet prospérer des cantons comme Tisgin des Gedmiwa, au pied de la montagne, associé dans le leff des « Imsifern » aux Aït Tigidar de l'Asif el Mal et à Adouz de la tribu des Dwiran. De même, chez les « Indghertit », le canton de Dar Akimah, sur l'Asif el Mal, en plaine, est uni politiquement à ceux des Ind Maghous et des Aït Haddiyous. Parfois, la même chaîne d'alliances traverse tout l'Atlas et relie ainsi le leff des « Imsifern », sur le versant nord, à celui des « Ida ou Zeddagh », sur le versant sud, comme il arrive, sur les hauts sommets, par l'intermédiaire des Aït Tiksit et des Tigouga qui sont unis aux Igoudachen et aux habitants de Talekjont. Il est naturel d'ailleurs que les « taqbilt » de la haute montagne établissent leurs alliances et leurs relations économiques vers l'une ou l'autre des deux plaines. Ainsi peut-il arriver que des événements politiques survenus sur le versant nord de l'Atlas, affectent, par la chaîne des leffs, assez faiblement il est vrai, la vie des fractions du versant sud.

Nous dirons plus tard comment ces points d'arrivée en plaine des leffs de montagne ont été choisis par des chefs indépendants ou ralliés au Makhzen pour exercer sur les cantons éloignés une action politique. La conséquence de leurs efforts a été d'ailleurs souvent l'affaiblissement de l'institution ancienne des alliances berbères ;

mais celles-ci sont encore assez intactes pour qu'on trouve encore de nos jours, sur le versant sud de l'Atlas, les commandements de petits chikhs et leurs zones d'influence enchevêtrés les uns dans les autres sous une forme qui s'explique seulement par la répartition des cantons entre les deux leffs. Ainsi l'amghar de Talekjont parle avec ses frères de montagne, Imedlaoun, Tigouga, Igoudachen, tandis que son rival de Talemt voit descendre dans sa kasba, les guerriers des Ida ou Kwais, Aggounsan, Ida ou Msattog. Chaque petit chef tente d'accroître son autorité en avivant les discordes et en protégeant les plus forts. En toute circonstance il défend et soutient ses frères de leff contre les voisins et la haine réciproque des « Ida ou Zeddagh » et des « Aït Zolit » se trouve ainsi concentrée et symbolisée dans la lutte des deux maisons de Talemt et de Talekjont, au pied du Dir.

VI. *Limites géographiques des leffs des Masmouda.* — Lorsque ce système d'alliances, dans lesquelles entraient jadis tous les cantons de la montagne, avait encore toute sa force, les limites des leffs des Masmouda apparaissaient plus aisément que de notre temps. Elles étaient très précises et presque toujours marquées par des frontières géographiques naturelles. A l'Ouest, les « Indghertit » et les « Imsifern » ne franchissaient pas la voie Makhzen qui traverse l'Atlas d'Imi n Tanout au Tizi Maʿcho. Les Mtougga, Haha (1) et Ida Ou Tanan, aussi loin que nous pouvons remonter dans l'histoire de leurs guerres intérieures, semblent avoir échappé à l'influence de ces deux grandes alliances (2). A peine les relations de voisinage amenaient-elles parfois les « khoms » ou les « afous » orientaux de ces tribus côtières à entrer dans l'un des deux leffs des Masmouda par le moyen d'alliances temporaires contractées avec les Demsira et les Ida ou Mahmoud. De même sur le versant sud du Haut-Atlas, les Ida Ou Zal, Ergita, Mentaga, dont la vie sociale est cependant analogue à celle des tribus de la haute montagne, n'ont pas gardé un souvenir précis de l'institution des leffs au cours du dernier siècle sous la forme que nous avons décrite ; c'est surtout en raison de leurs amitiés actuelles avec les unes

(1) Les Haha se réclament, en totalité, du « leff » des Igezzoulen de l'Anti-Atlas.
(2) Doutté a décrit chez les Haha (*Bulletin de l'Afrique française*, 1905, renseignements coloniaux, p. 15) des leffs qui sont de simples associations temporaires de tribus ou de fractions de tribus, ainsi qu'on en voit dans tout le bled el Makhzen.

ou les autres des fractions voisines qu'elles se placent à présent dans le parti des « Aït Zolit » ou des « Ida Ou Zeddagh ».

La limite orientale de l'échiquier des leffs n'est pas moins apparente dans le Haut-Atlas central. Au delà du territoire des Glawa, les grandes alliances permanentes des Masmouda ne viennent pas se fondre dans les associations plus fragiles qui relient entre elles les fractions de tribus des Imeghran, Ghojdama et Fetwaka, lors même qu'on essaie de remonter, pour retrouver la trace d'anciennes alliances, à la période la plus reculée dont la tradition garde le souvenir.

Il n'est pas sans intérêt d'observer, d'une part, que les deux grandes voies de pénétration du Makhzen du Tizi Maʿcho et du col de Telwet servent ainsi de frontière aux leffs anciens et que, d'autre part, la région des Haha, à l'Ouest, et celle de l'ancienne confédération des Skourra, à l'Est, qui forment la limite de cet état de division politique ont supporté, en raison de l'invasion des Arabes du désert et des plaines atlantiques, le choc des tribus les plus diverses pendant de longs siècles. On comprend aisément que cette situation ait pu contribuer à faire disparaître ici l'opposition équilibrée des deux leffs.

Par leur politique traditionnelle, les tribus arabes ou arabisées de la plaine intérieure du Sous, Howara, Menabha et Oulad Yahya n'entrent pas dans le jeu des leffs de montagne. Elles forment ainsi comme un écran qui isole l'Atlas des Masmouda de l'Anti-Atlas des Igezzoulen. Au contraire, au fond de la plaine du Sous, les alliances de fractions gagnent de proche en proche le massif du Sirwa et atteignent jusqu'au Dra le Warzazat et le Dadès (1). Les tribus arabes de la bordure du désert, dans le cours moyen du Dra, s'y rallient elles aussi, mais par masses plus fortes et leur inconstance en fait des auxiliaires douteux. Au contraire, sur le versant sud de l'Atlas, il y a moins de dix années, par exemple dans la tribu des Souktana depuis conquise par les Glawa, la violence des combats de leffs était encore si grande que cent vingt guerriers du leff des « Igezzoulen » cernés dans l'agadir d'Ighri, et contraints par la soif de se rendre à leurs ennemis héréditaires les « Isouktan », furent égorgés par leurs adversaires comme des moutons.

(1) Les leffs du Dades et du haut Dra, Oulad el Mahalli et Beni Zouli, ont à peu près le même aspect que ceux des Masmouda (De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 288-289).

VII. *Liaison entre les leffs des Masmouda et ceux de l'Anti-Atlas.* — C'est par cette région du Zagmouzen et des Souktana que semble se faire la liaison des leffs du Haut-Atlas avec ceux de l'Anti-Atlas. Mais, dans ce pays, il n'est plus possible de reconstituer, même au prix de patientes enquêtes historiques, un tableau satisfaisant de correspondance entre les diverses alliances locales de manière à retrouver, comme nous l'avons fait ailleurs, deux partis opposés sous des noms divers. Dans l'Onein, on observe bien la lutte des « Aït Ikhlef » et des « Aït Qodni », reliés encore aux « Ida ou Zeddagh » et « Aït Zolit ». Mais chez les Aït Waouzgit du Sirwa, nous trouvons trois groupes de deux leffs : les « Aït Atman » ennemis des « Aït Tintlet » dans le Tifnout; les « Inemzel » opposés aux « Aït Iraten » à l'est du Sirwa ; plus au Sud et vers la limite du désert, les « Igezzoulen », adversaires héréditaires des « Isouktan ». Les indigènes croient bien encore ici à l'unité de deux grandes alliances, mais en comparant leurs indications recueillies dans les divers cantons, nous trouvons des contradictions irréductibles.

Il se peut que cette brisure dans la marquetterie des deux leffs primitifs ne soit pas sans relations avec l'action perturbatrice exercée par les rivalités de petits chefs anciennement soumis au Makhzen, et dont les kasbas se trouvent sur la voie de passage qui réunit Taroudant au col des Glawa en passant par les Ihouziyoun, le Zagmouzen, Tazenakht et le Haut-Dra (1). On peut croire aussi que, dans cette région de transition, la liaison n'est pas parfaitement établie entre les leffs du Haut-Atlas et ceux de l'Anti-Atlas, parce que la lutte des « Igezzoulen » et leurs adversaires « Isouktan » ou « Aoggwa » ne revêt pas exactement la même forme que celle des deux ligues des Masmouda. Quoi qu'il en soit, l'affaiblissement de l'institution n'est pas tel que, dans la tentative de conquête des Souktana par Si Tayeb Gontafi, en 1902, ce chef ne se soit souvenu de l'alliance des « Aït Iraten », son leff d'origine, avec celui des « Igezzoulen » et n'ait réussi à protéger dans l'Anti-Atlas ses frères de leff. La politique des Glawa dans le nord des Aït Waouzgit du Sirwa a su aussi habilement profiter des traditions anciennes qui reliaient leur leff, celui des « Aït Fademt » du versant nord de l'Atlas aux « Inemzel » du versant saharien.

(1) Nous verrons plus loin (livre III, ch. I et II) comment la politique des amghars aboutit rapidement à la dissociation des leffs.

VIII. *Le soff, alliance de familles.* — Les petits états du Haut-Atlas connaissent, comme toutes les communautés berbères, une autre forme de division que celle des leffs : celle qui résulte de la rivalité, guerrière ou pacifique, des « ikhs » ou groupes familiaux à l'intérieur d'un canton (1).

Tandis que, dans la plupart des cas, les « taqbilt » ou cantons entrent par unités entières dans l'alliance des leffs, il existe presque toujours dans chacune d'elles deux ou plusieurs partis, appuyés souvent par des étrangers, et dont les discordes agitent au moindre prétexte toute une partie de la montagne. Mais ces associations qui n'ont pas, comme les leffs, de base territoriale, sont beaucoup moins stables. Elles unissent seulement pour quelques années des familles intéressées à la défense ou la conquête du pouvoir ou celles qui sont contraintes à former hâtivement un parti pour venger des morts ou assassiner un ennemi trop puissant. Les Berbères, avec l'imprécision habituelle de leur langue, donnent aussi à ces alliances privées le nom d' « amqon ». Pour les distinguer des leffs, nous leur donnerons le nom de « soff », en utilisant le mot qui désigne en Kabylie de semblables associations de familles ; leur importance est d'ailleurs telle dans le Djurjura qu'elles semblent avoir fait disparaître les « leffs » d'autrefois (2).

Le « soff » ne s'étend jamais, chez les Masmouda au delà du territoire de quelques cantons. Il reste une institution privée dont la nature s'oppose dans une certaine mesure aux institutions de la « taqbilt » dont il menace l'unité ; on ne lui reconnaît pas, comme en Kabylie d'existence officielle, et nous avons vu que dans les discordes intérieures il n'était pas rare de voir intervenir le leff, représenté par les guerriers des cantons alliés du voisinage, pour imposer la paix aux familles engagées dans des querelles de soff trop ardentes.

IX. *Recherches sur l'origine des leffs du Haut-Atlas.* — Lorsqu'on cherche les causes qui ont pu produire l'institution des leffs, qui déborde, nous l'avons vu, le cadre de la vie politique pour embrasser en même temps la plus grande partie de l'activité commerciale et

(1) On donne parfois, dans les régions soumises au Makhzen, le nom de « soff » à l'institution que nous avons décrite ici sous le nom de « leff » ou « amqon ». Nous distinguerons ici les deux termes, et nous réserverons le mot « soff » pour désigner exclusivement l'alliance de familles.

(2) Voir plus loin p. 214.

économique des petites républiques berbères du Haut-Atlas, on est tenté tout d'abord d'expliquer cet état de division par des raisons ethniques ; on imagine volontiers que cette organisation représente par exemple la survivance de l'état de guerre entre les autochtones et les envahisseurs appartenant les uns et les autres à deux grandes familles opposées. Ce qui peut suggérer cette explication c'est le nom même que prennent, dans d'autres régions, les grands leffs dont nous décrirons l'aspect : les « Igezzoulen » et les « Isouktan » dans l'Anti-Atlas, les « Senhaja » et les « Ghomara » dans le nord du Maroc. Ce sont là en effet, à l'origine, de grandes familles berbères qui occupaient le pays aux époques historiques ou qui sont venues l'envahir en se disputant entre elles la possession du sol.

Cependant, il est très facile de se convaincre que dans le Haut-Atlas, en cette région où les leffs ont précisément conservé jusqu'à ces dernières années une grande vitalité, cette hypothèse ne peut à elle seule expliquer l'état actuel de l'institution. La diversité des familles qui forment les « taqbilt », le renouvellement progressif des éléments qui constituent les tribus par la naissance ou la disparition des fractions dont elles sont formées, la stabilité ethnique d'une région qui depuis dix siècles ne semble pas avoir connu de changements importants par voie d'invasion ou de conquête, sont autant de raisons qui s'opposent à une explication des leffs, tels qu'ils sont constitués de nos jours, par la lutte constante entre deux races opposées. On ne trouverait d'ailleurs dans les indications qui nous sont données par les historiens ou les géographes sur cette région du XIe au XIVe siècles aucun argument en faveur de la présence de deux grandes familles ennemies, traditionnellement hostiles et dont les luttes auraient pu aboutir à l'inextricable confusion d'aujourd'hui (1).

On peut aussi faire appel à une explication géographique en invoquant l'existence de compartiments naturels dans les hautes vallées de l'Atlas et qui auraient formé comme des alvéoles dans

(1) Il est vrai que les Berbères désignent leurs frères de leff par le terme d' « Aïtmas » les « fils de la même mère ». Mais, en ce qui concerne les liens sociaux, la langue est peu précise et ne parvient pas à distinguer par un nom particulier la fraction de la tribu, le leff du soff. Il n'est donc pas possible de retenir cet argument. Au surplus, cette fraternité n'est pas conçue comme le résultat d'une parenté véritable, mais plutôt comme une sorte de pacte d'alliance perpétuelle. Le terme d' « Aïtmas » désigne d'ailleurs aussi les frères d'une même famille, les membres d'un canton, d'une tribu, d'une confédération, selon le cas.

lesquelles se seraient établies l'une après l'autre les petites communautés berbères. L'état de guerre permanent qui aurait opposé ces états indépendants aurait abouti spontanément à la constitution de systèmes d'alliances établies en tenant compte surtout de l'existence des voies de communication par les lignes de crêtes ou par les cols. La répartition des deux leffs serait alors comme une conséquence presque directe de la disposition du relief.

Quelle que puisse être la valeur de ces considérations dans certaines parties de la haute montagne et bien que l'existence de moyens de communications entre les « taqbilt » amies soit une nécessité, il est impossible de s'en tenir à cette simple observation et surtout de lui donner une valeur générale.

Les frontières de ces petits états ne sont pas, en effet, toujours déterminées par des accidents géographiques ; souvent elles courent capricieusement sur les plateaux fertiles, dans les vallées irriguées, s'avancent en pointe, sans raison apparente, et nous semblent être beaucoup plus souvent les limites de l'expansion des petits groupes de familles qui constituent les « taqbilt » plutôt que les barrières naturelles qui les contiennent. En outre, nous pouvons constater la même répartition équilibrée des deux leffs sur les pentes rapides du versant sud du Haut-Atlas chez les Ida ou Zeddagh et les Aït Semmeg ; cependant, ici, aucune division géographique ne nous paraît plus séparer entre eux ces groupes de hameaux établis sur le flanc incliné de la montagne ou au voisinage des sources. Il en va de même dans la région du Sirwa et des plateaux de l'Azilal des Aït Waouzgit, où les villages se pressent autour des filets d'eau échappés du plateau volcanique, et sont séparés par d'immenses espaces déserts, de même encore sur le plateau des Souktana, dépourvu de frontières intérieures naturelles propres à séparer les « taqbilt ». Les tribus sont cependant dans ces régions partagées en fractions unies en deux chaînes d'alliances dont l'aspect est identique aux leffs des Gedmiwa de la haute montagne.

Enfin, nous l'avons vu, la division du pays en cantons opposés, régulièrement alternés, est plus marquée encore sur le passage des grandes voies de communications naturelles et des vallées telles que l'Asif Nefis, le Zagmouzen, le Tifnout, comme si l'absence de limites géographiques entre les communautés berbères avait, au contraire, pour effet de renforcer leurs oppositions respectives et de

répartir d'une manière plus parfaite encore les petits états entre deux leffs équilibrés (1).

L'histoire et l'ethnographie n'apportent que de bien faibles lumières sur les origines des alliances berbères du Haut-Atlas. On ne s'étonnera pas que cette institution n'ait jamais été, malgré son importance, décrite par les lettrés. A peine Ibn Khaldoun nous dit-il, en rapportant les luttes qui opposaient entre eux au XIVe siècle les chefs des Gedmiwa, des Seksawa et des Hintata, qu'il s'agissait seulement de guerres amenées « par les causes ordinaires qui mettent la discorde entre tribus voisines, savoir : la proximité de leurs territoires et le souvenir de leurs anciennes querelles » (2). C'en est assez pour supposer qu'il s'agit de luttes de leffs, mais nous aimerions trouver quelques renseignements plus précis sous la plume du seul historien qui ait aimé à faire connaître la vie des Berbères.

Cependant, El Beidaq, dans sa précieuse liste des fractions almohades au temps du Mahdi (3), nous donne quelques indications intéressantes. Les Gedmiwa, nous dit-il, comprennent quarante-six fractions : les Aït Yalmazdog — aujourd'hui disparus, puis les «Banou Masifra», «qui passent les premiers dans la revue» ; ensuite, les «Inad Ghertit», «qui sont des Gedmiwa de la montagne». Ainsi voyons-nous figurer, au premier rang de cette confédération, les deux fractions qui ont donné leur nom aux deux grands leffs de cette région, les « Imsifern » et les « Indghertit ». De même, au début de la liste des fractions des Genfisa, figure le nom des « Ida ou Zeddagh », qui est encore celui d'un des grands leffs du versant sud du Haut-Atlas (4).

(1) On pourrait, en la circonstance, invoquer pour les vallées irriguées les discordes qu'entraîne habituellement l'usage de l'eau (comparer notre étude sur Massat, *Hespéris*, 1924, p. 362). Il se peut que les querelles si fréquentes qui naissent de l'usage des séguias ait joué un rôle important dans la formation des alliances, pour la région du cours moyen ou inférieur des oueds. Cet argument est cependant sans valeur en haute montagne où les problèmes de l'irrigation sont sans importance et faciles à résoudre.

(2) Ibn Khaldoun, t. II, p. 267-268.

(3) El Beidaq, *Documents inédits d'Histoire almohade*, p. 63.

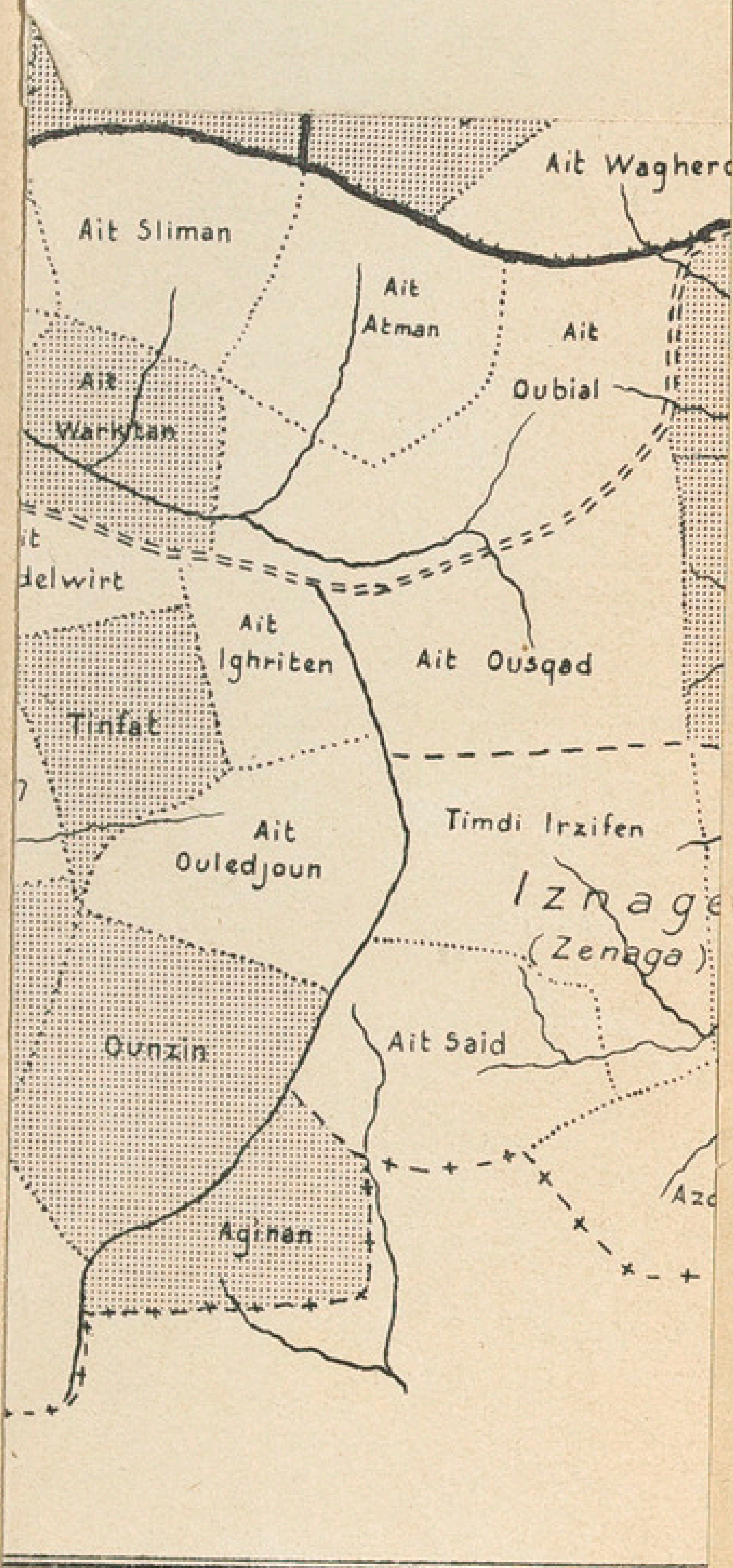
(4) Dans la classification officielle des tribus du Makhzen, les Ida ou Zeddagh représentent de nos jours non pas un leff, mais une tribu formée par l'ensemble des fractions comprises entre les Ida Ou Zal et les Aït Semmeg. Mais dans le pays même, les Ida Ou Zeddagh ne désignent qu'un leff, opposé à celui des Aït Zolit.

Le nom du leff des Aït Zolit est à rapprocher du nom de Beni Zouli, l'un des leffs du Haut-Dra et de Tinzoulin, district du Moyen-Dra. Le nom du leff des Inemzel, chez les Aït Waouzgit est à rapprocher de celui de la fraction des Inemzal signalée au temps des Almohades. El Beidaq, *Docum. inédits d'histoire almohade*, p. 62. Les leffs des Aït Fademt et Aït Tzegout sont donnés également par El Beidaq comme ceux d'anciennes fractions.

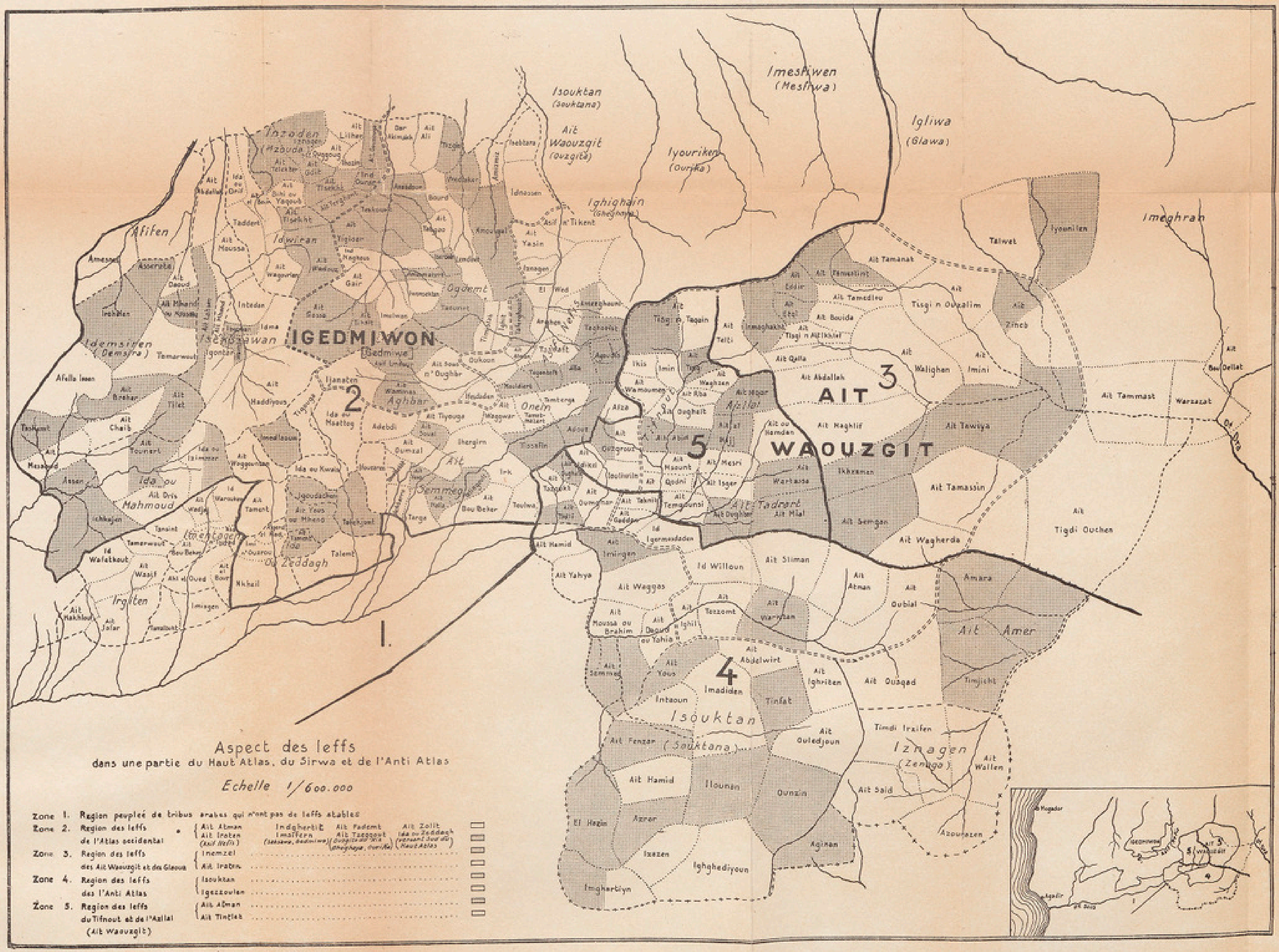
Peut-être est-il possible d'aller au delà et de suggérer, à titre d'hypothèse, quelques rapprochements. Ce n'est sans doute pas sans raison que les organisateurs du petit royaume des Masmouda de Tinmel avaient donné une telle importance à cette classification hiérarchique des fractions dans lesquelles l'ordre et la place de chacun étaient minutieusement prévus, aussi bien pour la bataille que pour le partage du butin. Ainsi se trouvaient respectés et utilisés les tendances formalistes et le goût du cérémonial chez ces populations de la montagne, si attachées d'autre part à leurs constitutions anarchiques. On voit encore à présent dans les mêmes régions les actes les plus importants de la vie sociale s'exécuter suivant une coutume anciennement établie qui fixe avec soin les préséances et l'ordre respectif des fractions et des tribus. Chez les Ida Ou Tanan, les grandes tournées de justice accomplies par les notables se font, nous l'avons vu, dans un ordre rigoureusement déterminé, elles commencent toujours par le territoire de la fraction qui doit précéder dans les combats et dont les guerriers sont regardés comme les « inflas » du pays. Ce sont, en effet des « porte-bonheur » qui doivent entreprendre les premiers toute action difficile ou importante dont le succès est lié au bon ordre et à la prospérité de la tribu (1). La même tradition a été observée chez les Haha où il existe des groupes privilégiés destinés à prendre la tête des tribus et de la confédération en toute circonstance ; ce sont eux qui commencent les fantasias et entrent les premiers dans le combat (2) ; on leur donne dans le sud de ce territoire le nom d' « inflas n tsehil », c'est-à-dire de porte-bonheur chargés de « faciliter » l'accomplissement de toute action importante. Dans les luttes intérieures de cette grande confédération ce sont les « inflas » de la tribu des Imgrad qui décident souvent du sort des combats en retardant ou précipitant l'attaque à leur gré. On pourrait alors supposer que les groupes sociaux qui ont donné leur nom aux leffs de montagne ont été parfois ceux qui, par leur « baraka » magique, l'emportaient dans les décisions ou « facilitaient », par leur simple intervention le succès dans la guerre. D'autres fois aussi, sans doute ce sont les plus actifs qui l'ont emporté et ont entraîné dans leur alliance les républiques voisines ; ils avaient alors par

(1) Cf. notre étude sur les Ida Ou Tanan, *Revue des Études islamiques*, 1927, p. 237.

(2) Doutté. Organisation sociale et domestique des Haha, *Bulletin de l'Afrique française*, 1905. Renseignements coloniaux, n° 1, p. 11.



Ait Sliman
Ait Atman
Ait Oubial
Ait Ighriten
Ait Ousqad
Tinfat
Timdi Irzifen
Ait Ouledjoun
(Zenaga)
Ounzin
Ait Said



Aspect des leffs
dans une partie du Haut Atlas, du Sirwa et de l'Anti Atlas
Echelle 1/600.000
Zone 1. Region peuplée de tribus arabes qui n'ont pas de leffs stables
Zone 2. Region des leffs de l'Atlas occidental
Ait Atman
Ait Iraten
(Asif Nefis)
Indghertit
Imalfern
Ait Fademt
Ait Tagoout
Ait Zolit
Ida ou Zeddagh
(versant Sud du Haut Atlas)
Zone 3. Region des leffs des Ait Waouzgit et des Glaoua
Inemzel
Ait Iraten
Zone 4. Region des leffs des l'Anti Atlas
Isouktan
Igezzoulen
Zone 5. Region des leffs du Tifnout et de l'Azilal (Ait Waouzgit)
Ait Atman
Ait Tinttet
IGEDMIWON
(Gedmiwa)
AIT WAOUZGIT
Imestiwen
(Mestiwa)
Igliwa
(Glawa)
Iyouriken
(Ourika)
Isouktan
(Souktana)
Ait Waouzgit
(Ouzgita)
Ighighain
Imeghran
Idemsiren
(Demsira)
Ida ou Mahmoud
Irgiten
Isouktan
(Souktana)
Iznagen
(Zenaga)
Ait Amer
Ait Tammast
Warzazat
1.
2
3
4
5

leur force, « le droit à la parole », et leur nom serait ainsi devenu synonyme d'une alliance permanente entre toutes les « taqbilt » qu'ils protégeaient.

A la vérité, en l'absence de toute indication historique précise sur les rivalités anciennes des tribus du Haut-Atlas, il nous paraît impossible pour l'instant d'expliquer par une cause unique la répartition présente des leffs des Masmouda. Stabilisés par des siècles de guerres intérieures, dans un pays soustrait aux influences extérieures, les leffs ont sans doute pris leur forme actuelle sous l'influence des facteurs les plus divers ; mais leur aspect actuel ne permet plus de découvrir leur lointaine origine. C'est l'examen et la comparaison des alliances territoriales entre les tribus dans l'Anti-Atlas, le pays des Jbala et du Rif ou dans la Kabylie du Djurjura qui va nous permettre d'imaginer comment cet état de division pourrait représenter le terme d'une longue évolution dont la cause initiale doit sans doute, dans le silence de l'histoire, nous demeurer cachée pour toujours.

X. *Aspect des leffs de l'Anti-Atlas.* — Les premiers leffs berbères qui aient été étudiés au Maroc sont ceux de l'Anti-Atlas : les « Igezzoulen » et les « Isouktan » signalés par Ch. de Foucauld. Ils restent cependant encore assez mal connus. Il n'est pas possible, en l'absence d'études monographiques suffisantes sur les tribus de l'Anti-Atlas, de comparer ces leffs, avec toute la précision désirable, aux alliances des cantons des Masmouda (1). Nous nous contenterons ici de décrire leurs aspects essentiels.

Deux grandes masses de tribus se réclament dans l'Anti-Atlas de l'origine « Tagezzoult ». L'une d'elles est établie autour du Tazerwalt et comprend avec la confédération des Ida Oultit, les Akhsas et les Mejjat. L'autre groupe, les populations de l'Anti-Atlas central, déjà unies autour des Aghren au temps d'Ibn Toumert, embrasse les Ilalen, Ida ou Zekri, Iberkaken, Isaffen, Ida Ou Kensous, Ida Ou Nadif. Le parti opposé aux « Igezzoulen » de

(1) Cf. de Foucauld, *Reconnaissance*, p. 318-320. Une courte note du Ct Justinard sur les « leffs du Sud-Ouest Marocain » (Notes sur l'histoire du Sous... *Hespéris*, 1926, p. 359) indique quelques aspects de cette organisation politique dans la région côtière. Nous avons pu, d'autre part, au cours de tournées chez les Aït Mzal et les Souktana, compléter rapidement notre documentation. Cependant des contradictions subsistent entre les renseignements recueillis jusqu'à présent. On ne saurait s'en étonner ; une enquête complète sur les leffs ne peut être menée sans étudier complètement la vie sociale et l'histoire locale des tribus. La carte politique annexée à cette étude ne donne que la distribution approximative des deux leffs.

l'Ouest prend le nom d' « Aoggwa » ou « Ioggwin » ; les adversaires des « Igezzoulen » de l'Est s'appellent les « Isouktan ».

Les « Aoggwa » (1) sont formés par la plupart des tribus qui se trouvent actuellement sur les voies occidentales de pénétration de la montagne. De la plaine des Chtouka, ils s'étendent d'une part, vers Tiznit, les Oulad Jerrar, les Aït Brihim, les Ifran, par la piste côtière ; d'autre part, ils montent vers les sommets par les Aït Mzal, les Ida Ou Ktir, et les Ammeln où ils suivent le chemin transversal qui conduit de la plaine du Sous vers Tamanart et Tizounin.

En plaine, au voisinage de l'Océan, il n'est pas rare qu'une tribu se trouve partagée entre les deux leffs, mais dans l'ensemble, surtout dans l'Anti-Atlas occidental, ce sont des tribus entières ou même des confédérations qui entrent dans l'une ou l'autre des alliances. Au contraire, à l'Est, les unités qui forment les leffs des Igezzoulen et des Isouktan ne dépassent guère l'étendue d'un canton. Ch. de Foucauld avait observé déjà ce mélange plus intime dans les oasis sahariennes à Tatta, Tissint et dans la tribu des Inda Ou Zal ; mais sur la foi de renseignements incomplets, il avait cru à l'existence d'un bloc d' « Isouktan » embrassant les Aït Semmeg, les Souktana, Zenaga et Aït Amer. En parcourant les pays, nous avons pu nous convaincre de l'état de division des deux leffs dans la tribu même des Souktana qui donne son nom à l'un des partis (2).

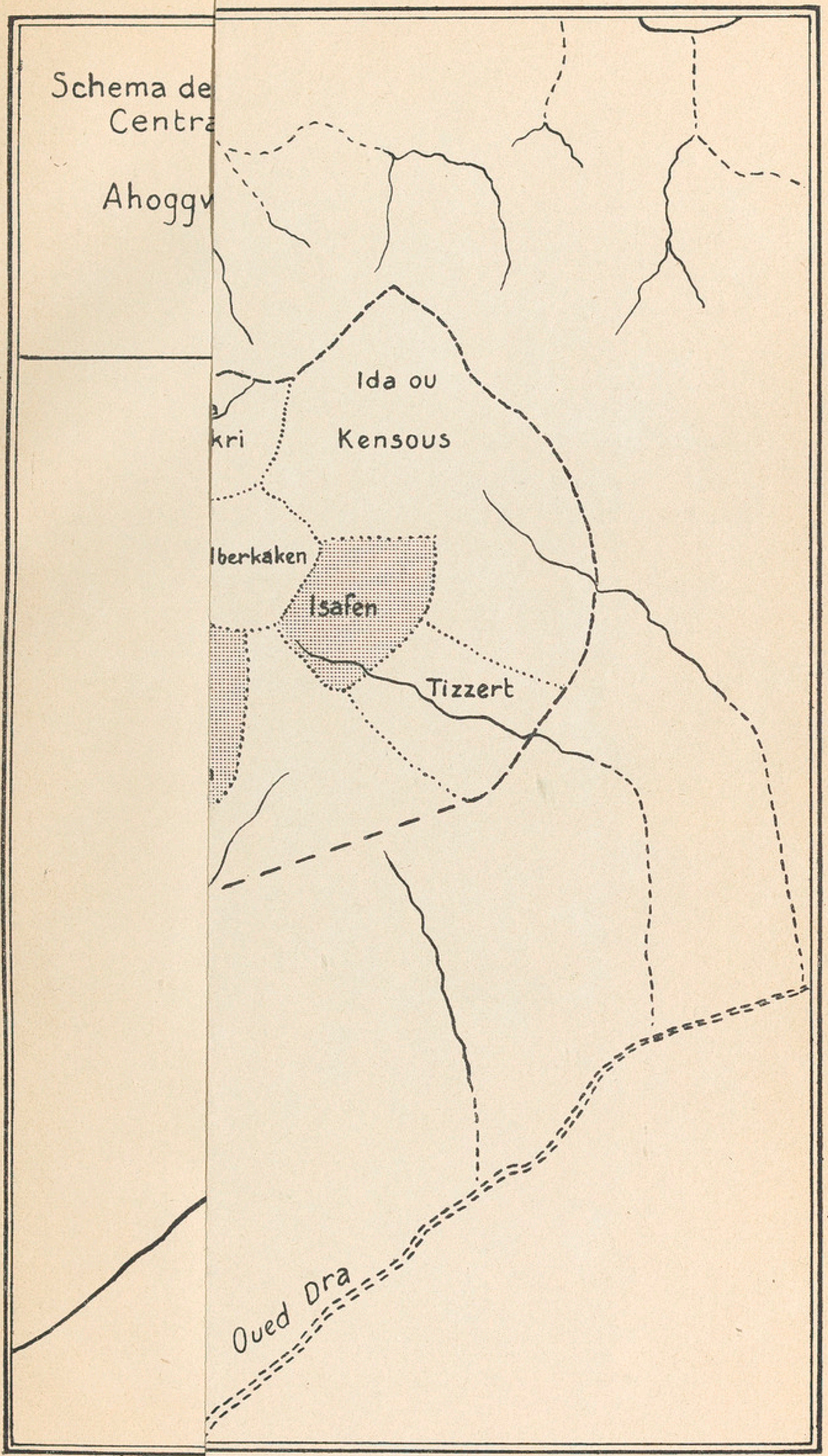
XI. *Rôle politique des leffs de l'Anti-Atlas.* — L'importance des leffs dans la vie politique de l'Anti-Atlas varie selon les régions.

Au sud du Sirwa, elle est restée très grande jusqu'au moment de la conquête des Glawa. Dans cette partie du pays, chacun connaît encore avec une grande précision la limite de chacun des partis ; les marabouts surtout, habitués à aller apaiser les discordes à

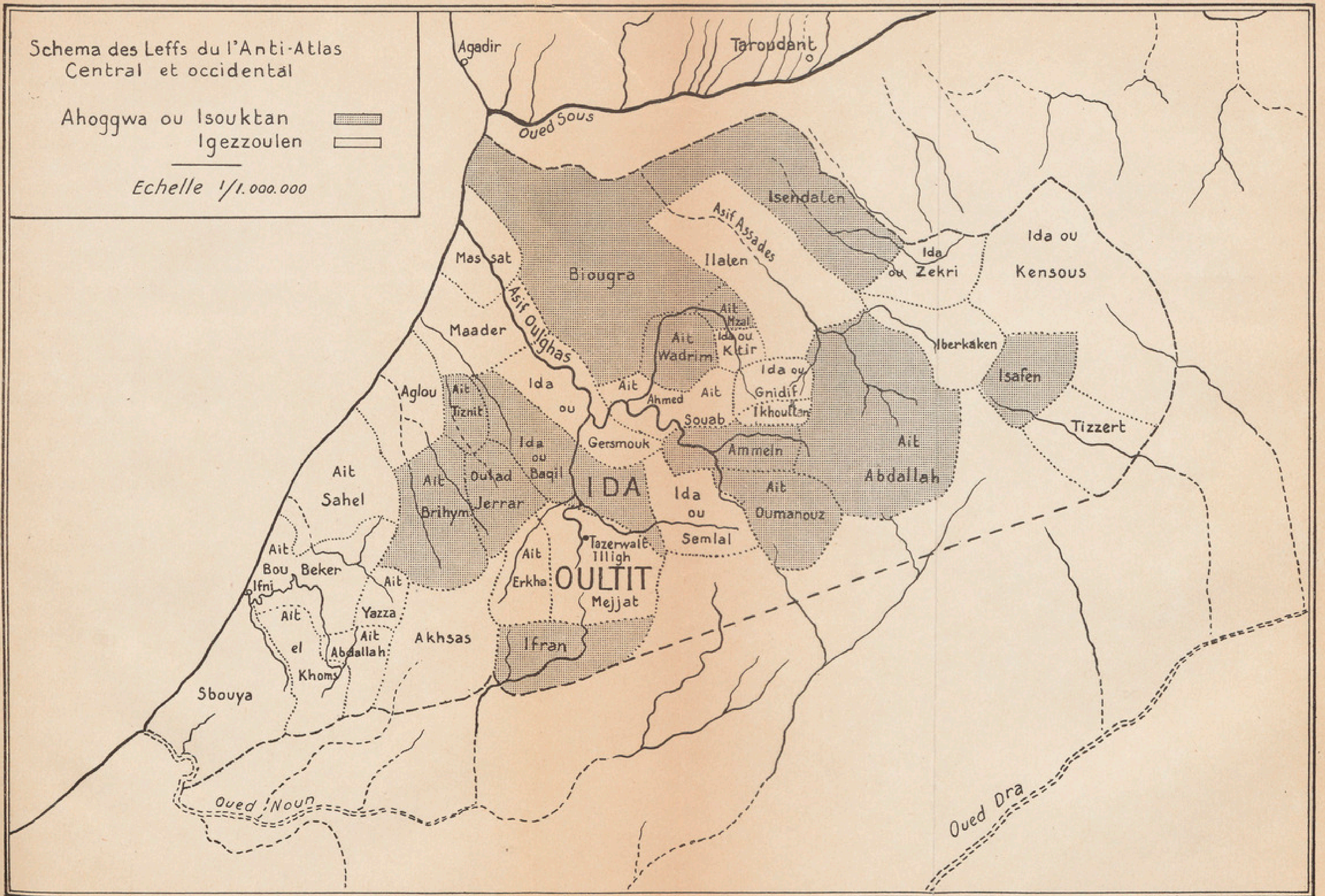
(1) Les Aoggwa nous paraissent avoir été une ancienne tribu berbère du Sous. On trouve leur ethnique en divers points du pays (Notices inédites de F. de la Chapelle sur les tribus de montagne du commandement des Mtougga).

(2) Pour éviter des confusions nous emploierons ici la forme arabe « Souktana » pour désigner la tribu de ce nom, au sud du Zagmouzen et la forme berbère « Isouktan » pour indiquer le leff.

Dans la tribu des Souktana, les fractions des Aït Sous, Aït Fenzer de Tinfat, Ounzen, Tounan et El Hazen appartiennent au leff des « Isouktan » ; celles des Aït Tazoult, Aït Ighriten, Aït Hamid, Intaoun, Ighghedioun sont « Igezzoulen »; Azrar, Izazen et Imghartiyn se partagent entre les deux leffs.



Schema de
Centra
Ahoggv
Ida ou
Kensous
kri
lberkaken
Isafen
Tizzert
Oued Dra



Schema des Leffs du l'Anti-Atlas
Central et occidental
Ahoggwa ou Isouktan
Igezzoulen
Echelle 1/1.000.000
Agadir
Taroudant
Oued Sous
Isendalen
Asif Assades
Ilalen
Biougra
Mas sat
Asif Oulghas
Maader
Ida ou Zekri
Ida ou Kensous
Ait Mzal
Ida ou Ktir
Ait Wadrim
Iberkaken
Isafen
Ida ou Gnidif
Ait Ahmed
Ait Souab
Ikhoullan
Aglou
Ait Tiznit
Ida ou
Ida ou Baqil
Gersmouk
Ammeln
Ait Abdallah
Tizzert
Ait Sahel
Ait Brihym
Oulad Jerrar
IDA
Ida ou Semlal
Ait Oumanouz
Tazerwalt
Illigh
Ait Erkha
OULTIT
Mejjat
Ait Bou Beker
Ifni
Ait Yazza
Ait el Khoms
Ait Abdallah
Akhsas
Ifran
Sbouya
Oued Noun
Oued Dra

grande distance, distinguent avec soin à quelle alliance ils ont affaire dans le moindre village.

Dans l'Anti-Atlas central, au sein de la grande masse d'Igezzoulen de la montagne, le sentiment de la fraternité des tribus est nécessairement altéré par les discordes intérieures ; c'est seulement à la limite des tribus « Aoggwa » que les haines se révèlent avec force entre les deux partis. Ainsi la lutte des Aït Mzal, qui sont Aoggwa, et des Ilalen, de l'alliance des Igezzoulen, pour la possession des souks est envenimée par l'esprit des leffs.

Dans la plaine de Tiznit, la guerre était constante entre les deux alliances avant notre occupation et les poètes trouvaient dans ces combats une source inépuisable d'inspiration. Il semble, d'autre part, qu'au voisinage de la côte, la prépondérance de la montagne sur la plaine ait donné l'orgueil de leur force aux « Igezzoulen », longtemps groupés dans l'indépendance autour des descendants de Sidi Ahmed Ou Mousa dont ils faisaient leurs amghars et leurs rois. Ils croient leur leff supérieur en noblesse ou en courage à celui des agriculteurs plus riches, mais moins guerriers; les « Aoggwa » ont ainsi honte d'avouer leur origine et les membres de ce leff en viendraient, dit-on, pour se reconnaître entre eux à l'usage de signes secrets (1).

La stabilité des deux partis, sans être peut-être aussi grande que dans le Haut-Atlas, suffit cependant pour distinguer aisément les leffs des alliances secondaires conclues entre les cantons afin de vider les querelles locales ; de telles associations temporaires sont rarement établies d'ailleurs entre des fractions de tribus appartenant à des leffs adverses.

De même que dans le Haut-Atlas, la politique du Makhzen a cherché dans l'Anti-Atlas à utiliser les rivalités de leffs pour pénétrer plus facilement dans la montagne. En particulier, au centre de résistance des Igezzoulen qu'a été le Tazerwalt, pendant trois siècles, les sultans semblent avoir opposé la masse des Chtouka. Aghennaj, le grand chef des Haha au début du XIXe siècle qui avait mis en fuite le marabout du Tazerwalt, Sidi Hachem, amghar des Igezzoulen, entraînait avec lui les tribus de la plaine du Sous et les Chtouka du leff « Aoggwa » ; et l'on dit encore pour commenter cette défaite :

(1) Ce sentiment d'infériorité des Aoggwa n'est pas une des moindres difficultés des enquêtes faites pour connaître la répartition des deux leffs.

« Par Dieu, ô les Gezzoula, n'est-ce pas honteux pour nous qu'Aghennaj ait battu dans l'aire aux portes d'Illigh » (1).

Aghennaj poursuivit d'ailleurs sa marche jusqu'au désert, atteignit Tamanart, autre centre traditionnel de la puissance des « Igezzoulen »; puis, selon la tradition, revint au Sous à travers la montagne entraînant derrière lui les contingents de toutes les tribus soumises, au milieu des combats, par la voie sûre que lui offraient vers le Nord les Ammeln, les Ida ou Gnidif et les Aït Mzal, du leff des « Aoggwa ». Cinquante ans plus tard, Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, Khalifat du Sous, sous le règne de Sidi Mohammed, à l'inverse de son prédécesseur Aghennaj, se souvenait encore que les tribus des Haha appartenaient toutes au grand leff des Igezzoulen et fêtait en grande pompe son alliance avec le fils de Sidi Hachem; il devait d'ailleurs, pour avoir changé de la sorte la politique traditionnelle, payer ce triomphe de sa vie, en buvant, sous les yeux du Sultan, le poison réservé aux ennemis du Makhzen.

XII. *Hypothèses historiques sur la formation des deux leffs de l'Anti-Atlas.* — Bien que l'aspect des leffs soit ici plus complexe que dans l'Atlas des Masmouda, il est plus facile d'apercevoir dans cette région l'origine de ces deux alliances. Dans l'esprit des Berbères des tribus, chez les Souktana ou les Aït Mzal par exemple, les deux leffs représentent la tradition d'antiques querelles entre deux familles rivales, au temps où les populations de l'Anti-Atlas vivaient encore au désert; à l'appui de cet argument, on fait valoir que la haine des deux leffs est restée beaucoup plus vive au voisinage du Sahara. Mais l'exaspération de la lutte des partis s'explique aussi bien, sur ces confins, par le mélange plus intime des familles appartenant aux deux leffs et qui sont venues récemment coloniser les oasis du Bani.

Le nom des leffs de l'Anti-Atlas qui désignent, soit une grande famille de Berbères envahisseurs — les Igezzoulen — soit d'anciennes tribus, comme les Isouktan et les Aoggwa, et l'aspect même des deux alliances opposées réparties par grandes masses, autour des sommets ou le long des voies de pénétration, suggèrent plutôt l'idée que cette institution prend ici son origine dans le mode de peuplement du pays. Notre ignorance de l'histoire des

(1) Justinard, *ibid.*, p. 362.

tribus nous permet seulement d'imaginer comment les deux leffs ont pu se constituer aux époques les plus anciennes.

Les Igezzoulen, Berbères Senhaja venus sans doute du Sahara vers le Sous aux premiers siècles de l'hégire, ont trouvé devant eux des Zenaga — autres Senhaja qui avaient précédé leurs frères dans l'occupation du pays, ainsi que des Masmouda déjà fixés dans les vallées (1). Nous savons les résistances acharnées opposées aux Almohades par les Igezzoulen de l'Extrême-Sud. D'autre part, au XIII[e] siècle, les Zenaga semblent, dans le Jbel Negisa (2), à l'est de l'Anti-Atlas, avoir donné avec les Arabes, leur appui à la fondation du petit royaume des Beni Yedder, qui lutta surtout contre les Igezzoulen. Les Zenaga furent-ils dans l'Est, en même temps que les Souktana, les champions de la lutte contre les envahisseurs, qui se seraient tout d'abord établis en montagne, dans la partie la plus pauvre du pays? Les Aoggwa, peut-être unis aux Chtouka, fixés dès cette époque, dans le voisinage des plaines occidentales, ne cherchèrent-ils pas, eux aussi, à contenir leurs rudes voisins dans la région des sommets? Enfin par suite de l'invasion des Maʿqil, il se serait produit sans doute une fusion des éléments arabes et berbères, plus sensible en plaine qu'en montagne, de telle sorte que le leff des « Aoggwa » serait de nos jours plus pénétré d'influences arabes.

Plus tard, la fixation progressive des tribus sur leur territoire, le mélange naturel des petits groupes sociaux et la répétition indéfinie des querelles des fractions de tribus ont dû amener la désagrégation des grands leffs, dans l'est de l'Anti-Atlas, au point de jonction avec le territoire des Aït Waouzgit ; le même phénomène se serait produit vers les plaines atlantiques et à la limite du désert. Ainsi se serait peu à peu constitué l'échiquier politique de l'Extrême-Sud, dont l'aspect irrégulier est encore loin de présenter l'état de division équilibrée des leffs des Masmouda, plus anciens, fragmentés en parties égales, dont les parties sont constituées par des cantons.

XIII. *Les leffs des Jbala et du Rif.* — L'institution des leffs

(1) Une tradition recueillie au pays des Ammeln représente les Igezzoulen comme le groupe de tribus nobles, venues d'Arabie pour apporter l'Islam aux Aoggwa de l'Anti-Atlas, alors attachés aux pratiques païennes ou au judaïsme. Ce serait là une interprétation populaire de la conquête de l'Anti-Atlas par les Igezzoulen, réalisée sans doute en invoquant les principes de l'Islam contre les tribus jusqu'alors mal converties.

(2) Ibn Khaldoun, t. I, p. 132.

revêt, chez les sédentaires du nord du Maroc, un aspect qui diffère à la fois de celui des Masmouda et des tribus de l'Anti-Atlas.

Depuis le versant atlantique de la chaîne du Nord et jusqu'à l'embouchure de la Moulouya, qui forme la limite orientale du Rif, on désigne, sous le nom de « Senhaja » et de « Ghomara », à la fois deux grandes confédérations et des alliances de tribus comparables à celles du sud du Maroc (1).

Dans la région du Habt, et d'une manière plus générale chez toutes les tribus du Jbel occidental, « Senhaja » et « Ghomara » sont des « ʿalam », des « drapeaux » derrière lesquels se rangent pour s'affronter les petites unités politiques indépendantes du Nord-Marocain. Comme dans l'Anti-Atlas, ce sont des tribus entières qui entrent dans chacune des ligues ; il est rare que deux petits états, appartenant au même « ʿalam », en viennent aux prises, tandis que la guerre éclate presque toujours entre « Senhaja » et « Ghomara ». Comme dans le Haut-Atlas aussi, les voisins prennent fait et cause pour leurs frères et la lutte s'étend sur de vastes régions à la suite d'un conflit local. Les leffs sont très stables comme le prouve l'existence d'une curieuse classification attribuée à un personnage inconnu par ailleurs, appelé « Bou Tyour », l' « homme aux oiseaux ». Chaque tribu est désignée, dans la liste de « Bou Tyour », par un animal — oiseau, mammifère ou insecte — ou même par un objet, et des règles simples doivent permettre, dit-on, en se souvenant du surnom, de trouver le leff d'origine. Tantôt les noms d'animaux dont la consommation est licite s'appliquent aux « Ghomara », tandis que ceux qui sont interdits par la loi religieuse sont « Senhaja » ; ou bien « tout ce qui peut être mangé » serait « Ghomara » à l'exception des poissons (Jaïa) ou des crabes (Beni Ahmed), les « Ghomara » ayant été « mangés », selon la tradition, et conquis par les étrangers Senhaja, voilés au litham et venus de Lamtouna (2) ; ailleurs encore, les « Ghomara » seraient

(1) Cf. sur les Ghomara et Senhaja : M. Michaux-Bellaire. *Quelques tribus de montagnes*, p. 4-8 ; E. Lévi-Provençal. *Une liste de surnoms populaires des tribus Djebalah* (Archives berbères, 1918). — Notre ami M. G.-S. Colin a bien voulu nous communiquer une étude inédite qu'il a exécutée sur les limites anciennes du territoire des Ghomara et des Senhaja. L'identification précise qu'il a faite d'un grand nombre de points ou de tribus cités par El Bekri et Ibn Khaldoun, permet de retrouver les limites anciennes du territoire des Ghomara et de mesurer l'importance des progrès de leurs ennemis au cours des siècles. Nous avons utilisé ses précieuses indications dans les pages qui suivent et donné, d'après ses recherches, le croquis du peuplement ancien du Nord-Marocain dans la carte des tribus Senhaja et Ghomara annexée à cette étude.

(2) Lévi-Provençal, *loc. cit.*

désignés par des oiseaux (1), les « Senhaja » par d'autres animaux (2).

Chez les Jbala du centre, dans la région des Beni Zerwal et des Senhaja de Srair, l'hostilité paraît moins vive entre les deux partis que chez les tribus du voisinage de l'Océan, et elle s'est transformée en une simple antipathie, conservée comme un souvenir des luttes acharnées du passé (3). Les deux grands leffs ne jouent plus leur rôle dans les guerres récentes, et on ne les a pas vus s'opposer depuis la fin du dernier siècle. Plus à l'Est encore, entre le Nkor et la Moulouya, la liste de « Bou Tyour » n'est pas connue; cependant, les tribus se rangent encore d'elles-mêmes dans l'un ou l'autre des deux partis. Les leffs ne sont plus là qu'un simple souvenir historique.

Malgré la faible activité que présentent de nos jours les leffs du nord du Maroc, il est certain cependant que l'hostilité des Senhaja et des Ghomara dans le passé a été très vive. Outre les témoignages historiques, nous en avons la preuve dans le fait que chacun sait encore à grande distance le nom des tribus alliées de la sienne. Il est de la sorte beaucoup plus facile que dans l'Atlas des Masmouda de reconstituer la disposition générale des deux alliances, bien que chaque informateur ne connaisse guère que le territoire de sa propre tribu.

En reportant sur la carte ces alliances, on aperçoit immédiatement que la région dans laquelle les deux leffs se trouvent encore parfois aux prises, chez les Jbala occidentaux, correspond aussi à celle dans laquelle les alliances sont formées d'unités plus petites. Au centre de la chaîne montagneuse subsistent deux grandes masses opposées de Ghomara et de Senhaja. Ce sont, d'une part, les tribus Ghomara proprement dites, au sud-est de Tétouan

(1) Les Ghomara ont pour emblème, dans la liste de Bou Tyour, un petit oiseau qu'on appelle « aqouj ». Peut-être est-il possible de rapprocher ces surnoms d'oiseaux, d'allure totémique, de l'habitude ancienne qu'auraient eu les Ghomara de se représenter Dieu sous les aspects d'un oiseau (D'après la qasida d'Ibn 'Ardoun). Cette indication nous est donnée par M. G.-S. Colin.

(2) On a aussi l'habitude de désigner les tribus par un nom d'animal ou d'objet dans le Sud du Maroc, mais ces sobriquets n'ont rien à voir avec la classification des leffs. Nous avons ainsi relevé dans l'Anti-Atlas central les surnoms suivants : Aït Tisgi : Id bi Igherdaïn (*les rats*) ; Aït Wagrou : Iougra (*les grenouilles*) ; Ida Ou Martiyn : Tikida (*le caroubier*) ; Ida Ou Finis : Id bou leqchour (*écorce de grenade*) ; Ida Ou Kensous : Id Bouilamen (*le son*) ; Ind Ou Nadif : Id Warseba (*les porte-malheur*) ; Aït Tagmout : Id bou Maghous (*l'amertume*) ; Aït Ousa : Id Biqousasen (*les figues vertes*) ; Aït Oughgoummi : Ibougha (*les renards*) ; Aït Tikiwit : Anziden (*les rats d'arganier*) ; Aït Tiyout : Id bou Ifedam (*la fibre de palmier*) ; Irasen : Ifkharen (*les potiers*); Aït Tmighat : Tighitten (*les chèvres*); Aït Mrait : Tatten (*les brebis*), etc... Ces appellations sont le plus souvent considérées comme injurieuses.

(3) Chez les Jbala de l'Est, tels que Branès, Tsoul, Meghrawa, Senhaja de Gheddo.

entre l'oued Lao, l'oued Ouringa, la crête de la chaîne du Rif et la Méditerranée ; et, d'autre part, les Senhaja de Srair, de Gheddo et de Mosbah, autour du sommet du Tidighin et aux abords de l'Wergha. Plus loin, vers l'Est, reparaît l'alternance presque régulière de tribus appartenant à l'un ou l'autre des deux leffs, mais il se trouve en même temps que celles-ci sont plus vastes ou plus peuplées que dans le Jbel occidental.

Enfin, les tribus du Gharb, de la plaine de Fès et du couloir de Taza entrent elles-mêmes de proche en proche, et comme par désir d'imitation pourrait-on dire, dans les deux grandes alliances du Nord, sans que cette adhésion paraisse modifier leur rôle historique de tributaires turbulents et prompts à se révolter contre le Makhzen des villes du Nord.

XIV. *La formation des leffs des Ghomara et des Senhaja.* — Une comparaison de l'état présent du nord du Maroc avec celui qui nous est décrit par El Bekri à la fin du XIe siècle, permet d'entrevoir la nature des transformations qui se sont produites dans cette région et de comprendre les conditions dans lesquelles se sont formés les deux grands leffs dont nous observons aujourd'hui la répartition équilibrée.

Le territoire des Ghomara s'étendait, il y a huit siècles, sur un pays beaucoup plus vaste que celui qui leur sert aujourd'hui d'habitat. A l'Ouest, ils parvenaient jusqu'à la rivière de Tétouan et sur toutes leurs limites occidentales, des populations masmoudiennes alliées et amies s'étendaient en formant une longue bande orientée du Nord au Sud, depuis les rives du détroit, en passant par le Jbel ʿAlam jusqu'à l'Wergha. C'étaient, en particulier, les Koutama, Rehouna, Ghezawa, Beni Messara. Au delà, vers l'Ouest, dans la plaine atlantique, d'Arzila à Anfa, les Beni Hassan, population ghomarienne d'origine, assuraient par l'intermédiaire des Berghwata, Doukkala et Regraga, la continuité de territoire jusqu'aux Masmouda du Haut-Atlas. Le seul élément étranger était un petit groupe de Senhaja établi autour de Tanger, avançant en pointe vers Tétouan (1).

Au sud du Rif occidental, les Ghomara unis aux Masmouda s'arrê-

(1) Ibn Khaldoun, t. II, p. 134 ; El Bekri, trad. de Slane. Alger, 1913, p. 207-210. Nous avons utilisé en outre des notes manuscrites de M. G.-S. Colin qui a identifié sur place un certain nombre des points cités par El Bekri.



Les deux Leffs du Nord du Maroc au XXe siècle
Les territoires des Tribus de l'âlam Senhaja sont teintés; ceux des Tribus de l'âlam Ghomara sont en blanc
Echelle 1/800.000
Le pays des Ghomara au temps d'El Bekri (fin du XI siècle)
Ghomara
Alliés des Ghomara
Senhaja
Senhaja de Tanger
Koutama
Rahouna
B. Mestara
B. Fensekkar
Aghsawa
B. HOMAID
MTIWA
GHOMARA
B WAZERWAL
SENHAJA
Senhaja de Wergha
TANGER
CEUTA
TETOUAN
ARZILA
LARACHE
OUEZZAN
MELILLA
AJDIR
ANJERA
EL FAHS
WADRAS
EL HAOUZ
BENI MESAWAR
Dr HABIB
GHARBIYA
BENI IDER
BENI HOZMAR
BENI SAID
ES SAHEL
BENI 'AROUS
BENI LEIT
BENI HASSAN
BENI ZIAT
BENI GORFET
SOUMATA
BENI ZEDJEL
Bi SELMAN
BENI BOUZRA
BENI MANSOUR
Bi GRIR
BENI SMIH
GHOMARA
KHLOT
BENI ISSEF
KHMAS
AHL SERIF
Bi ZEKKAR
CHICHAOUEN
MTIWA D'EL BHAR
MESTASA
BENI BOU FRAH
BENI ITTEFT
BOQQOYA (IBEQQOIN)
TEMSAMAN
BENI SAID
GEL'AYA
BENI OULICHEK
TAFERSIT
BENI TOUZIN (ACHT TOUZIN)
BENI OURIAGHEL (ACHT WAYAGHEL)
KEBDANA (IKEBDANEN)
OULAD ZEDDOUT
BENI KHALED
Bi RZIN
Bi GMIL
BENI SEDDAT
ZERQET
BENI MESDOUI
TARGIST
RHOUNA
GHESAWA
BENI AHMED SORRAQ
SENHAJA de SREIR
KHENNOUS
Bi BOU NSAR
BENI AHMED
BENI BECHIR
KOUTAMA
TAGHZOUT
BENI AMRET (ACHT AMART)
METALSA (IBOARSEN)
GZENNAYA (IGZENNAIN)
BENI BOU YAHI
MASMOUDA
BENI MESTARA
BENI MESGILDA
BENI ZEROUAL
MTIWA DE L'OUTA
BENI BOU CHIBET
OULAD BOU SLAMA
MARNISSA
FENASSA
BENI OURIAGEL
JAYA
FICHTALA
SLÈS
MEZRAWA
MEZIAT
RGHIWA
O. Kert
O. Moulouya

taient à l'Wergha. Les Beni Zerwal, donnés par Ibn Khaldoun, tantôt dans l'un ou l'autre des deux leffs, paraissent avoir été plutôt Ghomara, si l'on en juge par leurs luttes constantes contre leurs voisins Beni Ouriaglel, de leff Senhaja, luttes qui se sont prolongées depuis le temps de Léon l'Africain jusqu'à nos jours (1). La rive gauche de l'Wergha était alors, comme à présent, tenue par de petites tribus Senhaja qui furent sans doute les « gich » almoravides chargés de tenir en respect les populations des montagnes du Nord.

A l'époque, impossible à préciser, où les Senhaja de Srair ne s'étaient pas encore avancés vers le Nord dans la direction de la mer, et où ils formaient sans doute un bloc unique avec les Senhaja de Mosbah et de Gheddo, les Mtiwa, autre population ghomarienne que nous trouvons maintenant brisée en trois tribus, devaient s'étendre de la mer à l'Wergha par le territoire actuel des Koutama et de Taghzout. Badès, d'après Idrisi, était la limite orientale du bloc des Ghomara ; le nom espagnol actuel de Peñon de Vélez de la Gomera, suffirait à prouver que c'était leur port.

A l'Est, se trouvaient encore, entre Badès et Ghassasa, au voisinage du cap Tres Forcas, des populations sanhajiennes et ghomariennes, qui avaient constitué aux premiers siècles de l'hégire, le royaume de Nekor des Banou Salih, avant la destruction de la ville de Nekor au début du XIe siècle (2). Il n'est d'ailleurs pas impossible que les guerres intérieures qui troublèrent profondément la vie de ce petit État aient été causées par l'hostilité permanente des deux races.

Quelles furent les causes historiques de l'assaut mené par les Senhaja contre le pays des Ghomara? Déjà, au temps d'Idrisi, au XIIe siècle, ces derniers avaient subi un échec sérieux, puisque leur territoire s'était trouvé réduit vers le Sud au bénéfice des Senhaja, par un juste châtiment de Dieu, « à cause de leurs nombreux péchés, de la faiblesse de leur islam, de leur persévérance à pratiquer l'adultère en toute liberté » et de tous leurs autres crimes (3). C'est à la succession de défaites qu'ils ont subies que fait allusion, nous l'avons vu, la classification de « Bou Tyour »

(1) Léon l'Africain, t. II, p 300.
(2) Ibn Khaldoun, t. II, p. 139.
(3) El Idrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, texte p. 170.

dans laquelle les Ghomara sont représentés par des animaux « susceptibles d'être mangés ».

Mais il n'est pas possible d'expliquer par la seule avance des éléments Senhaja, venus sans doute à l'origine du Moyen Atlas à la conquête des meilleures terres, l'équilibre actuel des tribus des deux leffs dans la partie occidentale des Jbala. Tout d'abord, des éléments étrangers aux deux races prirent parti pour l'un ou l'autre des adversaires, selon les circonstances historiques. Déjà, lesKoutama se comptaient au XIe siècle avec les Masmouda du Habt ; des éléments Nefzawa, tels que les Soumata et les Ghessassa, de petites tribus du groupe des Aureba, telles que les Jaya, Mezziat, Reghiwa, le groupe des Branès, plus tard des envahisseurs zénètes, comme les Metalsa durent choisir un parti et s'agréger à l'une ou l'autre des alliances. D'autres groupes, en se soumettant au vainqueur du moment, abandonnèrent même leur leff d'origine ; c'est ainsi qu'à présent, les Rhouna se donnent comme Senhaja, tandis qu'ils appartiennent à l'autre race. Des fractions Koutama se trouvèrent absorbées dans les Senhaja de Srair ; ils font partie maintenant de leur confédération ; par contre, les Boqqoya, Senhaja d'origine, selon Ibn Khaldoun, se comptent aujourd'hui dans l' « ʿalam » des Ghomara. Les Khlot, Arabes établis sur le territoire des Beni Hassan s'attachèrent naturellement au leff ennemi de ceux dont ils prenaient la place.

Il est d'ailleurs facile d'imaginer comment par l'effet des divisions intérieures et des guerres locales, les groupes les plus faibles devaient se détacher de la masse homogène des tribus de leur race et se trouver peu à peu entraînés dans des alliances nouvelles, plus conformes à leurs tendances ou à leurs intérêts habituels. Aujourd'hui encore, observe M. Michaux-Bellaire : « les petites tribus des montagnes, incapables de se défendre elles-mêmes et de conserver leur indépendance vivent sous la protection et sous la domination d'une grande tribu voisine à laquelle elles payent tribut... Deux grandes tribus se disputent souvent par les armes la supériorité sur une de ces petites tribus et la petite tribu en litige devient successivement senhadjienne ou ghomarienne... » (1).

C'est ainsi que peu à peu, à l'idée d'une lutte de races se substitue celle d' « ʿalam », d'alliance politique et militaire. On donne, de

(1) Michaux-Bellaire. *Quelques tribus de montagnes de la région du Habt*, p. 6.

nos jours encore, des exemples de groupes qui ont ainsi changé de parti : les Mtiwa du Rif, dit-on à présent, étaient jadis Senhaja, après avoir été il y a plusieurs siècles Ghomara. Ils sont devenus à nouveau Ghomara ; de même, les Oulad Bou Slama, petite tribu autrefois rattachée aux Senhaja de Srair sont passés à l' « ʿalam » ghomari ; par de tels changements d'alliance, volontaires ou forcés, s'explique ainsi sans doute, la présence au centre de l'ancien pays des Ghomara, des groupes des Beni Ider, Beni Gorfet, Rehouna, de l' « ʿalam » senhaji.

Bien des points restent encore obscurs, il est vrai, dans la répartition des tribus du Nord-Marocain entre les deux leffs. La présence de groupes Senhaja autour de Tétouan, l'existence de deux groupes de Beni Saïd du même leff sur la côte aux deux extrémités du Rif, la descente des Senhaja de Srair vers Yallich, qu'ils regardent comme leur port, ou la possession de Nekor par les Beni Ouriaghel sont des faits qui nous semblent mal expliqués. Il suffit cependant d'examiner la carte des deux « ʿalam » à notre époque et de la comparer aux indications des historiens et des géographes arabes sur l'origine et la position ancienne des tribus pour se convaincre d'un fait important : par le jeu normal de la vie des tribus sédentaires, l'opposition qui prend la forme de guerre entre deux races tend à disparaître; elle devient celle de deux grands leffs politiques qui peu à peu s'équilibrent, fractionnent leurs unités, en sorte que dans la chaîne du Rif peuplée de Senhaja et de Ghomara, la lutte des tribus en arrive à devenir, grâce à l'oubli des origines, semblable à celle des cantons du Haut-Atlas des Masmouda (1).

XV. *Les soffs de la Kabylie.* — Par le nom unique de « soff », on a désigné dans la Kabylie du Djurjura soit les alliances de familles à l'intérieur des villages, soit les ligues politiques dans lesquelles entrent en totalité une confédération, une tribu ou des « ʿarch » indépendants. Il est cependant nécessaire, à la lumière des observations faites dans la Berbérie occidentale, de séparer ces deux institutions pour mieux en comprendre la nature et le rôle.

Hanoteau et Letourneux nous ont décrit les « soffs » de village, constitués au gré des circonstances et qui semblent être, d'après

(1) Comparer A. Bernard, *Les Confins algéro-marocains*, p. 105, sur les grands leffs. Beni Snassen et Angad.

leur composition, aussi variables que les soffs du Haut-Atlas ou du Rif (1). Le Kabyle change fréquemment de parti; la constitution de deux soffs ainsi formés n'est que la forme prise, à une période donnée, par l'opposition des intérêts particuliers dans un village. L'obligation d'entr'aide est d'ailleurs aussi rigoureuse pour les membres du soff que dans les associations plus stables que nous avons décrites dans l'Atlas Marocain sous le nom de leff. « Aide les tiens, qu'ils aient tort ou raison », telle est la devise des membres du soff.

Les soffs reçoivent, selon les diverses parties du pays, des dénominations variables : celui de « l'Est » ou de « l'Ouest », du « milieu » ou des « extrémités », ou empruntent leur nom à l'homme le plus en vue qui les dirige : « soff d'El Hadj Boudjemaa », ou d' « Amer n Aït Amara ». Ils parviennent à unir des groupes assez éloignés les uns des autres et sortent ainsi du cadre du village ou de l' ʿarch. Lorsque cette institution avait encore toute sa force, dans les premières années qui suivirent la conquête, il existait en Kabylie quatre groupes de deux soffs qui se partageaient l'ensemble du pays. Mais chacun d'eux était isolé des autres et on ne trouvait pas cette correspondance des alliances qui caractérise par exemple les leffs des Masmouda de l'Atlas Marocain.

XVI. *La Kabylie a connu des leffs semblables à ceux de l'Atlas des Masmouda.* — D'autre part, la Kabylie a connu jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, au témoignage d'Hanoteau, deux grandes alliances d'une nature différente, connues sous le nom de « soff Oufella » et « soff Bou adda » — soff d'en haut et soff d'en bas — qui nous paraissent mériter, dans notre terminologie, le nom de « leffs ». D'une origine ancienne, antérieure en tous cas au XVIe siècle, elles unissaient entre elles toutes les populations de la Kabylie, par grandes tribus le plus souvent, mais aussi par unités plus faibles, surtout dans les régions montagneuses des Igawaoun et des Igouchdal. Il s'agissait dans ce cas d'alliances territoriales et non pas, comme dans les autres soffs, d'associations de personnes. L'aspect du damier politique constitué par les éléments des deux partis était alors assez semblable à celui que nous avons étudié dans le Jbel et le Rif au pays des « Senhaja » et des « Ghomara ».

(1) *La Kabylie*, t II, p 11-20.

Dans l'esprit des Kabyles, l'origine de ces deux ligues devrait être cherchée dans la lutte qui éclata un jour entre deux frères ennemis, en sorte que les « leffs » ainsi formés dans tout le pays n'auraient été que l'épanouissement d'un soff d'un village. Il se peut, comme l'indique la légende, que deux familles rivales aient joué jadis un rôle important dans l'opposition des partis. Mais la similitude des institutions de la Kabylie avec celles du reste de la Berbérie nous incite à chercher au delà de l'opposition naturelle des groupes familiaux la cause d'un état politique aussi général.

Hanoteau avait bien noté que les deux grands leffs d'autrefois n'empêchaient pas l'existence simultanée des soffs intérieurs, mais que « ceux-ci étaient beaucoup moins disposés que de nos jours à se faire la guerre, chacun sentant la nécessité d'une union intime contre l'ennemi du dehors » (1). Les observations faites dès les premières années de la conquête par le capitaine Devaux (2) et dont Hanoteau avait mis en doute la valeur et l'intérêt, viennent éclairer la nature d'une institution dont les aspects nous sont maintenant familiers. Lorsque le souvenir des luttes de tribus était encore très vivant dans cette région de montagne où, d'après les indications d'Hanoteau lui-même, les deux leffs nous paraissent s'entre croiser et se pénétrer davantage, on pouvait encore discerner l'existence d'un échiquier de fractions semblable à celui du Haut-Atlas occidental. Dans la vallée de Boughni, les unités de chaque parti étaient des « ʿarch » isolées qui s'opposaient entre elles avec une étonnante régularité, à la manière des « taqbilt » du Nefis et de l'Asif el Mal des Masmouda. Hanoteau estimait *à priori* qu'une telle disposition équilibrée des partis était impossible à imaginer parce qu'elle supposait de la part des tribus « des vues d'ensemble et des idées de politique générale bien au-dessus de la portée de l'esprit kabyle ». Pour avoir observé sur de vastes espaces dans l'Atlas occidental une répartition des deux leffs sous la forme même sous laquelle Devaux l'a constatée dans les hautes vallées de la Kabylie, nous voyons la faiblesse de cette objection. Il faut donc restituer aux observations de Devaux toute leur valeur. Il reste toutefois difficile de comprendre que l'exemple de la vallée du Boughni soit demeuré unique dans les descriptions que nous ont laissées les premiers enquêteurs de la Kabylie.

(1) Hanoteau et Letourneux, *ibid.*, t. II, p. 17.
(2) Devaux, *Les Kebaïles du Djerdjera*. Paris, 1859, p. 39-40.

Peut-être suffit-il d'invoquer, pour expliquer ce silence, la date déjà tardive des études d'Hanoteau faites dix ans après la conquête et surtout l'insuffisance des recherches menées à cette époque sur la politique des tribus et l'historique de leurs luttes. Il se peut, d'autre part, que la complexité des alliances de soffs et leur développement au XIXe siècle aient masqué l'institution des deux grands leffs, déjà frappés de décadence depuis cent ans, selon la tradition recueillie par Hanoteau (1).

Quoi qu'il en soit, le schéma de la répartition politique des « ʿarch » du Boughni, établi par Devaux, uni aux indications des auteurs de l'enquête sur les institutions de la Kabylie nous suffisent pour affirmer dans ce pays l'existence d'un état d'organisation, semblable à celui des autres régions peuplées de Berbères sédentaires. Nous sommes en droit de penser que le Djurdjura, comme le Haut-Atlas, a formé jadis comme un immense échiquier en deux couleurs sur lequel les tribus ont joué d'interminables combats, en observant les mêmes règles qu'au pays des Masmouda, jusqu'au temps où, pour des raisons inconnues, à une époque assez rapprochée de nous semble-t-il, les luttes des familles, les vengeances privées l'emportèrent sur l'esprit de leff, affaiblirent et firent disparaître ces alliances territoriales, au bénéfice d'associations plus fragiles.

XVII. *Hypothèse générale sur la formation des leffs berbères.* — Peut-être nous est-il permis, au terme de cette longue étude, de tenter d'établir une comparaison entre les divers aspects de l'institution des leffs que nous avons étudiés dans les grandes régions de l'Afrique du Nord peuplées de Berbères sédentaires.

D'une part, on peut tout d'abord observer que dans les massifs montagneux où vivent des tribus fixées depuis de longs siècles sans avoir subi le choc de grandes masses d'envahisseurs, comme le Haut-Atlas occidental et le Djurdjura, il s'établit un état d'équi-

(1) Masqueray avait bien vu l'importance des observations de Devaux qui décrivait un état politique analogue à celui qu'il avait personnellement retrouvé dans l'Aurès (*Formation des cités*, p. 168). Nous ne voulons pas ici redire les aspects de ce « damier en peuplade » constitué par les tribus de l'Aurès où les « soffs » apparaissent si voisins des leffs que nous avons étudiés chez les Berbères sédentaires du Maroc. Il se peut, en effet, que l'opposition respective des tribus s'explique d'une manière différente dans l'Aurès, peuplé de semi-nomades imparfaitement fixés là où la conquête du sol est encore inachevée. Cependant, l'exemple de l'Aurès, où l'équilibre des deux partis semble s'être établi sans tenir compte des divisions géographiques ou ethniques, vient s'ajouter aux précédents pour montrer les caractères généraux de l'institution des leffs berbères.

libre presque parfait entre les plus petites unités politiques indépendantes. D'autre part, là où l'opposition des races et l'arrivée de nouvelles tribus survenues en grand nombre transforment les conditions d'existence des anciens occupants, comme dans l'Anti-Atlas avant le XIIIe siècle ou le Rif vers le XIe siècle, on constate que des confédérations entières ou de grandes tribus se heurtent et luttent pour la prépondérance politique et la possession des meilleures terres ; à ce stade, pendant la période qui suit les invasions, les leffs nous semblent être alors des divisions ethniques, tandis qu'ils ne sont plus dans les régions stabilisées que de simples divisions politiques.

Entre ces deux aspects extrêmes, l'exemple actuel des Jbala et du Rif nous offre peut-être un état de transition. Nous voyons peu à peu, en effet, s'effectuer dans ces régions le fractionnement des deux masses hostiles, tandis que l'idée de race disparaît peu à peu pour faire place à celle de parti.

On pourrait alors imaginer que l'Anti-Atlas, le Rif, puis l'Atlas des Masmouda et la Kabylie au siècle dernier représenteraient les aspects successifs d'une même institution.

Au début d'une invasion, telle que celle des Igezzoulen par exemple, à leur arrivée dans l'Anti-Atlas par masses compactes, les nouveaux venus commenceraient, en se heurtant aux anciens occupants, à provoquer la décomposition des groupes adverses en les intégrant par des alliances; des tribus, telles que les Aoggwa ou les Isouktan, donneraient leur nom à la ligue des autochtones et provoqueraient de la même manière des défections parmi les envahisseurs; peu à peu, le fractionnement se poursuivrait de manière à réaliser un équilibre de petites tribus, comme il se voit de nos jours dans la plaine atlantique du Sous ou de l'Anti-Atlas oriental.

Les Ghomara et les Senhaja, tels que nous pouvons les observer à présent et dont l'état fut semble-t-il, au XIe siècle, semblable à celui des Igezzoulen et des Aoggwa de notre époque, nous offriraient le deuxième stade de la transformation; déjà nous voyons, en effet, entrer dans l'alliance des unités sociales de faible importance et le souvenir de la guerre de race tombe dans l'oubli.

Il faudrait regarder comme le signe d'un état plus avancé encore de la désintégration de deux groupes, la constitution actuelle des leffs des Masmouda, dans lesquels entrent de simples fractions,

cependant que les noms pris par les leffs eux-mêmes sont ceux d'anciennes fractions de tribus remarquables par leur valeur ou leurs qualités magiques. C'est dans cet état de morcellement que se serait ainsi trouvée la Kabylie du Djurdjura au temps des deux soffs Bouadda et Oufella, dans cette période révolue que les enquêtes d'Hanoteau et les observations de Devaux ont attesté.

Faut-il aller au delà et regarder le développement ultérieur des soffs kabyles à l'intérieur des villages comme le terme ultime de cette division en unités sans cesse plus faibles, éternelle tendance commune à toutes les sociétés berbères ? Il se peut toutefois que la guerre des familles à l'intérieur du village ou de la tribu soit un phénomène social d'un ordre différent. En effet, tandis que le développement de l'institution des leffs, poussé jusqu'à l'extrême limite du fractionnement politique, paraît devoir aboutir à la conservation des groupes élémentaires, tels que le « khoms », la « taqbilt » et l' « ʿarch », il semble au contraire que l'opposition des familles sous la forme des luttes de soff, arrive assez vite, au moins chez les sédentaires du Maroc, à briser l'unité des fractions, comme il apparaît dans les régions les plus anarchiques du Rif.

Quoi qu'il en soit de la valeur de l'hypothèse que nous proposons afin de rendre compte de la formation des leffs berbères, la comparaison des divers aspects de cette institution suffit à montrer comment elle se trouve liée aux conditions les plus générales de la vie matérielle, sociale et politique des tribus. Lorsqu'on étudie l'existence de ces petites sociétés élémentaires, on est frappé à la fois de la tyrannie exercée sur l'individu par le groupe et de l'impuissance dans laquelle se trouve ce dernier, pour faire disparaître de son sein l'anarchie. Les leffs matérialisent et projettent sur le sol, peut-on dire, les deux tendances opposées et complémentaires de la vie berbère : l'esprit d'association et le goût de la discorde.

CHAPITRE IV

L'organisation républicaine ; les institutions politiques

I. Les institutions du Mouda'. — II. Le conseil du canton. — III. Les inflas ; leur origine magique. — IV. Le moqaddem. — V. Le partage des amendes. — VI. Les conseils de cantons ou de tribus sans moqaddem. — VII. Les tournées de justice. — VIII. Les guerres intérieures et extérieures. — IX. Les fêtes et les danses. — X. Les républiques berbères du Haut-Guir, des Jbala, des Branès. — XI. L'anarchie rifaine. — XII. Les républiques de la Kabylie.

Nous avons montré l'importance particulière de cette petite unité sociale, qui sous les noms divers de « taqbilt » dans le Haut-Atlas, de « khoms » dans l'Anti-Atlas et le Rif, d' « 'arch » dans le Djurdjura, est pour le Berbère indépendant la véritable patrie. C'est en effet dans ces étroites limites d'un état auquel nous avons donné le nom de canton que se sont développées les institutions simples et patriarcales des républiques oligarchiques, dans lesquelles se sont complus, pendant de longs siècles, les habitants des hautes-vallées.

Nous chercherons tout d'abord à décrire l'organisation de ces petits états dans la région de l'Atlas occidental. Sans doute, cette organisation a été en partie transformée depuis deux générations par le développement du pouvoir personnel. Mais on peut encore, en étudiant la vie des fractions restées libres jusqu'à présent dans les vallées les plus reculées, retrouver ce qu'était jadis la vie politique d'une grande partie de la montagne des Masmouda, à laquelle il n'aurait pas été exagéré de donner, il y a un demi-siècle, le nom de Kabylie du Haut-Atlas. En comparant ensuite cette région avec les parties les mieux connues de l'Anti-Atlas et du Rif, il sera facile d'apercevoir une fois encore la similitude qui existe entre les traditions politiques des Berbères sédentaires du Maroc et celles de leurs frères kabyles d'Algérie.

I. *Les Institutions du « Mouda‘ ».* — La « taqbilt » du Haut-Atlas des Masmouda est formée le plus souvent par un groupe de « mouda‘ ». Le « mouda‘ » réunit plusieurs hameaux ; le hameau plusieurs familles. Chacune de ces petites unités a ses traditions, ses habitudes de vie en commun et, peut-on dire, sa « constitution politique ».

La famille, « Ikhs » (pl. ikhsan), nous l'avons dit, est un groupe patriarcal et agnatique, plus ou moins indivis, qui compte le plus souvent dix ou quinze feux. Il suffit d'habitude, pour retrouver l'ancêtre éponyme de l'Ikhs, de remonter à trois ou quatre générations, car, nous l'avons vu, le renouvellement de la population est rapide, même dans les hautes-vallées ; les épidémies si fréquentes, l'exil, la lutte des soffs suffisent pour disperser les groupes les plus vigoureux ou limiter leur accroissement.

Dans chaque foyer, une monogamie rigoureuse est observée ; à peine voit-on, dans les régions à présent gagnées par la transformation politique, les chikhs devenus riches épouser sur le tard une deuxième femme. Un dicton des Gedmiwa voue aux plus grands malheurs ceux qui amènent au foyer une deuxième épouse : « O toi qui a deux femmes, que les sauterelles mangent tes récoltes ! » (1). Dans chaque famille — *stricto sensu* — les fils se séparent rarement de leur père, même après leur mariage. Chaque maison abrite le plus souvent trois ou quatre foyers. Après la mort de leur père, la coutume veut que les frères continuent de vivre aussi longtemps que possible dans l'indivision. Par des alliances nouvelles à l'intérieur de ce groupe primitif, les descendants d'un même ancêtre en arrivent à former une petite unité sociale dans laquelle l'étranger n'est admis qu'après un long séjour (2). Ce groupe n'a pas toujours pour chef le plus âgé ; c'est souvent le plus riche et le plus influent qui parle au nom de ses « frères » dans les assemblées, chaque fois que l'honneur ou les intérêts de l' « Ikhs » sont en jeu.

Deux ou trois « ikhs » peuplent habituellement un hameau, « tadchert », mais il n'est pas rare que l'un d'entre eux soit prépondérant et ait seul le droit de représenter les intérêts communs à l'assemblée de la « taqbilt ». Souvent, dans les régions voisines des plaines, et surtout dans l'Anti-Atlas, le hameau nous apparaît

(1) Compar. *Sitte und Recht*, Ida ou Zal, p. 18.
(2) Compar. Laoust, *Le Mariage chez les Berbères du Maroc*, Arch. berbères, t. I, p. 76.

comme un petit groupe autonome plus petit que le « mouda' » mais qui possède déjà des biens communs : fumier, terres de pacage, forêt. Une épaisse haie de jujubier que domine une tour de guet protège contre les voleurs. Pour assurer la sécurité des habitants on institue un tour de garde à la porte et une veille de nuit dans le « borj ». Le hameau tend alors à organiser sa vie propre pour la police, l'exécution des corvées, la répression des délits sans gravité et il absorbe de la sorte une partie des attributions du « mouda' ».

Lorsque le « mouda' » formé de plusieurs hameaux est une unité sociale active, ainsi qu'il arrive dans la plupart des vallées du Haut-Atlas, les chefs de tous les foyers des hameaux qui le constituent délibèrent en commun pour régler les détails de la vie. Mais si, d'après l'usage commun, l'assemblée est ouverte à tous les hommes mariés depuis un an, ce sont seulement les représentants respectés des familles, les chefs des « ikhs » qui prennent les décisions au nom de tous.

Les réunions du conseil du « mouda' » auquel on donne souvent le nom de « jema't », se tiennent habituellement à la mosquée du vendredi, qui est l'institution centrale, et peut-être la raison d'être de ce groupe social. Le tour de nourriture du taleb — un étranger pris à gages qui instruit les enfants dans la lecture du Coran, rédige des lettres ou des actes et fournit des amulettes pour guérir les maladies — l'entretien de la maison de prières, la réglementation de l'hospitalité due aux étrangers qui viennent passer la nuit dans la mosquée construite le plus souvent à l'écart du village, telles sont les petits problèmes pratiques que doit résoudre l'assemblée au mieux des intérêts de tous. La « jema't » accroît son activité en veillant à la protection des cultures, en fixant les périodes successives d'utilisation de la forêt d'arganier, pour le pâturage ou la récolte des baies ; elle fixe aussi le moment où l'on peut commencer les labours ou la récolte des noix (1), et intervient pour réglementer l'usage et la réparation des séguias ; enfin, c'est elle qui désigne souvent de petits fonctionnaires rétribués par la com-

(1) Pour des raisons magiques, il est souvent interdit par la jema't de labourer avant qu'une famille qui possède la « baraka » ait trouvé que les circonstances sont favorables pour commencer le travail. Cf. Laoust, *Mots et Choses berbères*, p. 313-315. Pour d'autres motifs, la récolte des noix ou des olives, qui se fait sur des arbres appartenant en commun à un grand nombre de propriétaires, ne saurait être faite qu'en présence du groupe tout entier, et elle est aussi réglementée par le conseil.

munauté pour la réglementation des irrigations : ce sont ceux qu'on appelle du nom d' « amazzal », ou encore les « petits inflas », ou les « inflas de l'eau ».

Parfois, c'est le conseil de la « taqbilt » lui-même qui intervient pour appliquer à ceux qui contreviennent à la police des cultures, des amendes qu'on appelle les « azzain n igran », les amendes des champs. Mais le plus souvent, chaque « jemaʿt » de « moudaʿ » fixe ces peines à son gré et perçoit les amendes à son profit sans s'écarter d'un tarif traditionnel connu de tous. C'est d'ailleurs sous cette forme des « azzain n igran » que persiste le plus longtemps le droit coutumier au sein du « moudaʿ », lors même que les progrès de la pénétration du Makhzen en ont amené la disparition dans le pays.

Ainsi, pour des raisons qui tiennent aux conditions de la vie matérielle, l'assemblée du « moudaʿ » prend souvent une grande importance locale. Même dans des régions comme celle des Haha où la population se trouve dispersée sur tout le territoire dans des maisons isolées, l'usage des pâturages en forêt, la pratique des travaux en commun par mutuelle assistance contribuent à maintenir la tradition des conseils de « jemaʿt ». Les réunions se tiennent quand c'est nécessaire dans la mosquée du vendredi, qui se trouve perdue, comme toutes les maisons de ce pays, sur une colline solitaire (1).

II. *Le conseil du canton.* — C'est le conseil de « taqbilt » qui forme l'institution essentielle de la petite république autonome d'un canton berbère. Tandis que la « jemaʿt » du « moudaʿ » est, en apparence au moins, démocratique, puisqu'elle réunit tous les chefs de foyer, la représentation des familles au sein du conseil de la « taqbilt » conserve un caractère oligarchique plus marqué. Chaque « ikhs » s'y trouve en effet représenté par un seul de ses membres. Souvent même, chaque hameau ne peut déléguer qu'une seule personne désignée par un tour qui change tous les ans

(1) Il peut arriver que l'organisation du « moudaʿ » se développe sur le modèle de celle de la « taqbilt » et qu'il soit alors dirigé par un moqaddem. C'est le cas dans plusieurs petites tribus des Seksawa (les Aït Haddiyous en particulier). Ce fait se produit dans une région où les « taqbilt », divisées en trois tiers, sont plus fortes qu'ailleurs ; on saisit ici sur le vif l'une des phases de l'apparition de nouvelles fractions autonomes se formant par simple croissance du « moudaʿ ». On voit aussi par là comment il peut être difficile à certains degrés de la constitution des petites sociétés berbères de distinguer la sous-fraction de la fraction, ou la fraction de la tribu.

entre les chefs des diverses familles du lieu. D'habitude, on estime que pour faire partie du conseil du canton, qu'on appelle aussi parfois le « diwan », il convient d'être riche, afin de pouvoir, à son tour, recevoir dignement dans sa maison le conseil de tribu ; il est bon, en outre, d'être habile au gouvernement et de « savoir parler dans les assemblées » (1). Parfois, la tradition exige du représentant d'une famille qu'il parle au nom d'un certain nombre de foyers — dix dans le sud des Haha, vingt chez les Ida Ou Tanan (Aït Ouʿ Azzoun).

Les membres du « diwan » ou du conseil du canton sont le plus souvent appelés dans le Haut-Atlas « les Aït Arbaʿin » — les quarante. — Il n'est pas sans intérêt de remarquer que ce terme d' « Aït Arbaʿin » désigne dans presque tout le Maroc berbère, Haut-Atlas central, Moyen-Atlas et Rif (2), l'assemblée des notables dans une tribu ou une fraction indépendante.

L'origine de ce nom, si généralement répandu, est inconnue. De nos jours, les Aït Arbaʿin ne sont pas quarante, mais, dans l'Atlas occidental, dix ou quinze seulement. Peut-être dans le passé a-t-on désigné de la sorte les représentants des tribus divisées en quatre groupes, à raison de dix par fraction (3). L'habitude de compter par dizaine est en effet très répandue dans l'Atlas occidental. Les Almohades, au début de leur mouvement, connaissaient à Tinmellel un « conseil des dix », réuni autour du Mahdi ; puis un conseil des cinquante, qui paraît bien avoir représenté en principe les cinq tribus privilégiées. De nos jours, chez les Ida Ou Tanan et dans le sud des Haha, chaque « taqbilt » ou « afous » doit, dans les circonstances importantes, compléter jusqu'à dix le nombre de ses représentants qui figurent aux assemblées générales de tribu ou de confédération. Il se peut d'ailleurs que le choix du nombre dix s'explique simplement par la nécessité de répartir les charges et les profits et de diviser en parties égales les impôts et les amendes, travail essentiel des assemblées de notables, en comptant sur ses doigts.

III. *Les inflas, leur origine magique.* — Sur le versant sud

(1) *Sitte und Recht*, p. 6.
(2) On signale également le terme de « Bou l arba » chez les Branès : Trenga, *les Branès*, Arch. berbères, t. I, fasc. 4, p. 319.
(3) La division des tribus en « rebaʿ », *quart*, est assez fréquente, bien que moins répandue que la division en « khoms » ou *cinquième*.

du Haut-Atlas, ainsi que dans la plaine du Sous et l'Anti-Atlas, le nom d' « Aït Arba'in », se trouve généralement remplacé par celui d' « inflas » ou d' « anfalis », qui est la forme pluriel d' « anflous ».

Il est ici plus aisé de trouver l'origine de ce terme. L' « anflous » (1) paraît être, à l'origine un personnage qui possède des pouvoirs magiques. Connu aussi parfois sous le nom d' « amzwar » (2), c'est lui qui procède aux premiers labours pour que les récoltes soient favorables. A Massat, on jette un instant dans la rivière les fils d'un « anflous » à chaque printemps, afin que l'irrigation des jardins donne de bonnes récoltes. De même il existe, pour la guerre, des « inflas lbaroud » dont la présence dans les combats est un gage de succès. Ce sont encore des « inflas el khir » qui font tomber la pluie, et on voit même, chez les Haha, cette conception magique du porte-bonheur prendre dans la vie du pays l'importance d'une véritable institution ; la confédération a ses « inflas » qui sont les hommes de la tribu des Imgrad ; chaque tribu a ses « inflas » choisis dans un « khoms » privilégié (3) et dans le sud du pays, là où les traditions sont plus intactes, le « khoms » ou « afous » a aussi les siens. Jadis, au temps de la « siba », aucune décision sérieuse n'était prise sans consulter ces personnages importants. Les « inflas n tsehil », ainsi nommés, parce qu'ils « facilitent » l'accomplissement de toutes choses (4), donnent parfois leurs conseils dans les circonstances politiques les plus critiques, alors même qu'ils passent dans la vie courante pour des hommes sans importance et qu'ils puissent être sans intelligence et pauvres d'esprit. Parfois même, pour la perception des impôts, leur rôle est indispensable. Chez les Aït 'Amer, c'est un « anflous » qui doit compter l'argent recueilli en le plaçant sur le pan de son burnous afin que cette somme reçoive par communication de sa « baraka » une heureuse destination. Si l' « anflous » n'est pas là, on fait asseoir sur son manteau un jeune enfant de la même famille, qui reçoit en échange de ses bons services un petit salaire — « l haqq n tbiliout » — le droit du « pan du manteau ». Sans doute, ces « inflas el

(1) Anflous, de la racine Fls, avoir confiance. (De Foucauld, *Dictionnaire touareg-fr.*, t. I, p. 228). Le mot arabe « amin », employé en Kabylie, pourrait n'être que la traduction du mot « anflous ».

(2) Du berbère « Zwour », précéder. « L'amzwar » est celui à qui l'on demande de faire le premier un acte important ou difficile parce qu'il est un porte-bonheur.

(3) Cf. Doutté. Organisation sociale et domestique des Haha, *Bulletin de l'Afrique française*, 1905, supplément n° 1, p. 8.

(4) Cf. plus haut p. 200.

khir », ces « porte-bonheur » n'ont de commun que le nom avec les « inflas » qui forment le conseil du « khoms » ou du canton dans la plaine du Sous et l'Anti-Atlas. Cependant, on ne peut manquer de chercher à rapprocher les deux institutions.

Il est permis de se demander si ces personnages magiques, de nos jours sans pouvoir politique, mais que l'on consulte encore avec soin, ne sont pas les successeurs des sorciers, des grands prêtres, des « rois agraires » dont les pratiques magiques ou magico-religieuses assuraient jadis la prospérité et la vie du clan (1). Dans beaucoup de régions, il est vrai, chorfa et marabouts ont, grâce à leur « baraka », remplacé les porte-bonheur d'autrefois. Mais on pourrait imaginer que le soin de décider des affaires de la tribu ait jadis appartenu à des hommes revêtus d'une autorité magique les « inflas el khir », et que, peu à peu, ils aient été remplacés au sein du conseil par de simples notables, puissants par leur richesse, ou forts par leur courage et le nombre de leurs frères. A l'appui de cette thèse, on invoquerait la présence dans l'assemblée politique de la fraction des conseillers de « bon augure » que l'on trouve encore de nos jours sur le versant sud du Haut-Atlas dans les tribus des Ergita, Mentaga, Imedlaoun, Aït Waggonsan. Là, en effet, le conseil est formé de deux parties : l'une d'elles est constituée par la représentation des familles, selon un tour de rôle rigoureusement fixé par la tradition ; l'autre réunit les « hommes de bon conseil », des vieillards habiles et qui connaissent les traditions, ou des hommes réputés pour donner des conseils que la fortune favorise. Ces derniers, qui mériteraient seuls à proprement parler le nom d' « inflas », sont appelés là les « Imeslaïn » (2) ou les « Imbarkiyn », et nous les voyons intervenir fréquemment dans les délibérations et donner leur appui personnel aux moqaddems, présidents des petites républiques indépendantes du Tichka.

Chez les Ida Ou Tanan, ce sont encore des « inflas el khir » qui désarment, dans les réunions, ceux qui sont cités devant l'« ajmoʿa », assemblée générale des notables, et recueillent, sans avoir honte, les gages — « outaïq » — que leur donnent les hommes les plus âgés ou les plus respectés (3). Enfin, ailleurs, comme dans l'Aghbar, chez les Seksawa ou les Gedmiwa, ces inflas privilégiés n'ont pas de

(1) Laoust, *Mots et Choses berbères*, p. 313-315.
(2) Compar. Huyghe, *Dictionnaire kabyle-français*. Paris, 1901, p. 224, « meslaie », entretenir quelqu'un de quelque chose, parler.
(3) Cf. notre étude sur les Ida Ou Tanan (*Revue des Études islamiques*, 1927, p. 238).

pouvoirs magiques ; ils ne nous apparaissent plus que comme les aides du moqaddem, « ʿawan », transmettent ses ordres, lui donnent des conseils et l'assistent en toutes circonstances. Comme preuve de leur dévouement, ils déposent en gage dans la maison du chef des fusils ou des poignards.

IV. *Le moqaddem.* — Chaque année, le conseil du canton se réunit pour recevoir les comptes de gestion de son président, le « moqaddem » (1), et pour procéder à la nomination de son successeur. Selon la tradition ancienne, dans le Haut-Atlas, le moqaddem doit être un homme effacé, qui se considère à tout instant comme le porte-parole du conseil. Comme son nom l'indique, il n'est que le premier des « inflas », celui qui précède, que l'on place en avant. Pour toute affaire importante, il consulte les chefs des « ikhs » et les hommes de bon conseil, et lorsqu'il doit agir à l'improviste, il se hâte de faire approuver sa décision. Le plus souvent, il est choisi à tour de rôle dans chaque village, parfois on tire son nom au sort entre les chefs des « ikhs ». Cependant, dans la pratique, le rôle du moqaddem s'est beaucoup étendu ; c'est lui qui est choisi le plus souvent comme arbitre dans les contestations. Si les affaires qui lui sont présentées sont trop complexes, il indique un autre arbitre, étranger au canton, ou un cadi du voisinage (2). En sa présence se font les mariages et les divorces. Il procède aux partages d'héritages et prélève alors une petite part sur les successions. Il punit conformément à l'ʿorf — la coutume — les crimes et les délits, et inflige les amendes qui conviennent à chaque faute. L'argent ainsi perçu est divisé en trois parties : la première revient au moqaddem ; la deuxième est à la taqbilt, que les inflas estiment dans cette circonstance représenter d'une manière complète ; la dernière part constitue un petit fonds de réserve pour les dépenses d'hospitalité.

L'autorité du moqaddem est variable suivant sa richesse et sa situation personnelle. S'il est déjà, en raison de la puissance de son « ikhs », un notable important, on le voit revêtu d'un habit

(1) De l'arabe « qeddama », *placer devant soi* ; littéralement : celui qui est placé en tête.

(2) Les décisions du cadi sont souvent sollicitées par des notables qui craignent de recueillir dans leurs cantons une sentence défavorable, mais qui sont d'autre part, assez forts pour faire respecter ou exécuter dans leur village, la décision d'un personnage étranger. Quelquefois aussi, le jugement du cadi passe pour être moins entaché de partialité que celui des inflas dont on redoute la rapacité.

de laine blanche, qui manifeste son rang élevé, tenir des conseils, fixer le tour d'hospitalité, accepter l' « ʿar » des étrangers qui demandent protection, et faire donner à celui qui lui offre un sacrifice des grains et des noix par contribution de tout le canton. Il conclut des alliances avec les cantons voisins et préside aux « tinoubga », fêtes données à l'occasion des visites de guerriers étrangers. Si le moqaddem, au contraire, est un homme sans influence, il s'efface devant les « inflas » ou les « ʿawan » qui rivalisent entre eux pour faire régler au profit de leur famille toutes les contestations. Lorsque l'année s'est écoulée, le moqaddem réunit les inflas et sollicite son remplacement. Exceptionnellement, on lui renouvelle sa charge pour un an « si sa magistrature a été heureuse », mais jamais plus longtemps.

Il résulte de la tendance générale au développement du pouvoir personnel que, dans le Haut-Atlas, on méprise un peu, de nos jours, les moqaddems effacés qui s'en tiennent à la tradition ancienne selon laquelle ils ne seraient que les mandataires de leurs frères. Celui qui ne sait parler ferme et « ne ferme pas la porte », affaiblit la tribu ; il n'est pas capable, dit-on, de prendre les décisions nécessaires pour assurer au canton, au milieu des périls qui le menacent, une vie libre et indépendante.

Lorsque le moqaddem prend sa charge, il édicte souvent une liste d'infractions qui seront réprimées par ses soins, selon un tarif qu'il a fixé, d'accord avec ses conseillers. Un acte est dressé dont les notables certifient l'authenticité. L'examen de ces actes nous laisse deviner parfois les luttes qui éclatent à l'intérieur de ces petits états. Dans le Haut-Atlas, on voit souvent apparaître, à la place des noms des douze ou quinze chefs des « ikhs » qui représentent le canton, sur la feuille écrite par le taleb, celui de trois ou quatre personnages puissants, amis du moqaddem, qui prennent sur eux d'accepter au nom de tout le groupe, les règlements édictés par le nouveau chef. Il se forme ainsi comme un petit sénat qui diminue l'importance politique du conseil du canton.

Chez les Aït Waouzgit du Sirwa, le gouvernement intérieur de la « taqbilt » prend une forme dans laquelle se marque mieux encore l'influence des notables les plus riches. Là, les membres du conseil — les « Aït ed diwan » sont seulement au nombre de quatre. L'assemblée des « Aït Arbaʿin » subsiste cependant ; elle est formée de jeunes gens désignés pour un an, à raison d'un par famille, qui viennent à

leur tour assurer la garde dans la forteresse collective, reçoivent leur part des amendes perçues, mangent les repas offerts par les coupables à la tribu. Lorsqu'ils n'ont pas mieux à faire, ils vont chercher du bois pour la mosquée et font chauffer l'eau des ablutions. Aussi, leur donne-t-on par dérision le surnom de « bou khorbich » (1). A cet effacement du conseil correspond ainsi un accroissement du pouvoir du « sénat ». En même temps se trouvent réduites les attributions du moqaddem, jalousement surveillé par les notables influents.

Il s'en faut que les constitutions politiques de tous ces petits états soient identiques ; dans le Haut-Atlas, certains cantons nomment leur moqaddem dans des conditions qui diffèrent beaucoup de celles que nous avons indiquées. Ainsi, les Aït Chaʿïb, dans la tribu des Demsira, qui ont opposé à la domination des caïds des Mtougga une résistance acharnée, procèdent de la manière suivante. Au début de l'année, la « taqbilt » réunit cent hommes armés dans un sanctuaire religieux. Quinze poignards sont remis aux représentants du « moudaʿ » dont le tour de commandement est arrivé. Ceux-ci désignent alors le moqaddem, qui dit une prière et nomme à son tour les Aït Arbaʿin de l'année, à raison de deux par « moudaʿ ». On voit aussi dans cette fraction le moqaddem réunir dans les cas graves, non seulement les Aït Arbaʿin en fonction, mais tous les notables. Ses pouvoirs sont, d'autre part, plus étendus qu'ailleurs ; les Aït Arbaʿin sont à ses ordres, et il est plutôt leur chef que leur mandataire. Sans doute, la puissance du moqaddem et son autorité, qui font de lui une sorte de chef de guerre, n'a-t-elle pas été sans faciliter l'attitude énergique de défense qu'ont gardé les Aït Chaʿib à l'égard de leurs ennemis Mtougga (2).

A Thinghir, dans le Todgha, le chef de l'assemblée, nommé pour un an et qui prend le nom d' « amghar », est choisi par son prédécesseur. En présence de tous les guerriers, le nouvel amghar désigne à son tour ceux qui l'assisteront dans le gouvernement : « Je veux qu'un tel, fils d'un tel, de telle famille, soit avec moi pour m'aider en ce qui concerne le règlement des contestations du village » (3).

Citons encore les Aït Tounert, dans la tribu des Ida ou Mhamoud,

(1) Khorbich, salle attenant à la mosquée où l'on fait chauffer l'eau pour les ablutions.
(2) D'après F. de La Chapelle (*Étude inédite sur les tribus dissidentes du commandement des Mtougga*).
(3) *Sitte und Recht*, p. 126.

qui prennent leur moqaddem dans quatre familles de la « taqbilt » à l'exclusion de toutes les autres. Dans la « taqbilt » des Aït Gaïr, dans les hautes vallées des Gedmiwa, ce sont les seuls habitants du village de Taounghast, où se trouve une grande forteresse construite il y a un siècle par contribution de tous les autres villages, qui ont le droit de diriger la politique de la vallée et le moqaddem est toujours choisi dans leur cité.

V. *Le partage des amendes.* — Aucun acte de la vie des « taqbilt » du Haut-Atlas ne permet mieux de juger de la force de leurs institutions républicaines que le partage des amendes. Lorsque la règle traditionnelle des trois tiers — réservés l'un au moqaddem, l'autre aux inflas, le troisième à la caisse commune de la « taqbilt » est encore observée exactement, on a la preuve d'une conservation parfaite des institutions oligarchiques.

Dans l'Atlas occidental, c'est le moqaddem qui est chargé de tenir les comptes du trésor (1). L'argent recueilli permet d'héberger les hôtes, de rétribuer les menus services rendus au conseil, de donner aux pauvres de petits secours, et surtout de célébrer avec éclat les « tinoubga », les fêtes d'alliance.

Quelquefois d'ailleurs, il est nécessaire, après des dépenses exceptionnelles, de reconstituer le fonds de prévoyance de la caisse de « taqbilt » et de procéder à une levée d'impôts extraordinaires ou « frida ». Les « inflas », ou quelques personnages considérables ou respectés, se trouvent alors souvent dispensés de fournir les contributions en argent.

Dans le Haut-Atlas, la seule région dans laquelle l'institution d'une caisse de taqbilt se soit conservée intacte jusqu'à nos jours est celle des Ida Ou Mhamoud, soustraite grâce à l'éloignement à l'influence directe des grands chefs. Encore voit-on à présent figurer dans les comptes annuels que le moqaddem doit rendre à son successeur, l'achat d'une mule offerte en « hedia » au puissant caïd de Bouaboud (2).

Souvent, il s'introduit une autre coutume, particulièrement répandue dans le Sous et l'Anti-Atlas, qui permet d'éviter les difficultés de partage des amendes : celle de l' « imensi n tqbilt », le dîner offert par le coupable aux inflas de la fraction. Le menu de

(1) Il en va de même de l'amghar dans le Todgha (*Sitte und Recht*, p. 128).
(2) D'après F. de La Chapelle (*Ibid.*).

ce repas est fixé d'avance selon l'importance du crime ou du délit; il est toujours accompagné d'une offrande de pains de sucre.

La rapacité des « inflas » — bien connue et même proverbiale, puisqu'on dit dans la plaine du Sous qu'ils seraient capables de réclamer jusqu'à la part d'héritage des chiens — se donne libre cours à l' « imensi n tqbilt ». En cette circonstance, on voit parfois les bénéficiaires de ces repas en commun se quereller parce que l'un d'eux invite, sans l'autorisation de l'assemblée, un hôte de passage. Il leur paraît, en effet, impossible d'admettre que cet étranger diminue ainsi la part de tous et dérobe aux chefs de famille la juste rétribution à laquelle ils ont droit (1).

VI. *Les conseils de fractions ou de tribus sans moqaddem.* — La constitution ancienne des républiques berbères du Haut-Atlas, dans la région du Tichka et des Gedmiwa de la montagne, supposait toujours l'existence du moqaddem. De nos jours, même dans les régions demeurées indépendantes, ce chef élu a été souvent remplacé par un « amghar », qui garde le pouvoir suprême aussi longtemps qu'il est assez fort pour imposer son autorité aux familles rivales. Mais dans les autres régions montagneuses du Sud du Maroc, l'esprit public est resté plus hostile à l'apparition du pouvoir personnel. Une tribu de la confédération des Ida Ou Tanan, les Aït Oua'zzoun ne connaît ni moqaddem ni amghar; de même, la plupart des cantons des Aït Waouzgit, avant la conquête des Glawa, n'avaient qu'un petit sénat et des Aït Arba'in sans président. Enfin, chez les tribus indépendantes de l'Anti-Atlas occidental, de petits conseils de notables — six par fraction en général — administrent les « khoms », sans avoir de chef désigné. Là parfois, il est vrai, un notable influent exerce, grâce à son énergie, l'autorité véritable; mais par sa feinte modestie dans les conseils, il cherche à éviter les apparences du commandement. Dans l'assemblée, il n'est qu'un « anflous » au milieu de ses frères et si l'on consent à lui donner le titre de « moqaddem », il le porte sans ostentation, se gardant bien de paraître diriger les délibérations, dont il a par avance dicté la conclusion dans des entretiens secrets avec ses créatures (2).

(1) Certains règlements coutumiers discutent gravement ce problème de répartition, et l'on consent à fermer les yeux sur le tort fait aux inflas par l'invitation d'un hôte à condition que celui-ci ne prenne qu'une seule bouchée dans le plat, par simple politesse (*Droit coutumier de l'Agadir de Tamaloukt*, communiqué par M. Ben Daoud).

(2) Les tribus du pied de l'Anti-Atlas occidental ou des oasis irriguées de la plaine possé-

La concorde est difficile à établir au sein des conseils d'inflas dépourvus de moqaddem, où la règle unique paraît être de maintenir l'égalité complète entre tous les représentants des «ikhs». Pour prévenir les discordes et afin d'arriver à imposer aux groupes les plus forts les décisions prises par les autres familles conformément à la coutume, il arrive souvent que les petits états élémentaires de la montagne sortent de leur isolement et s'associent à leurs voisins : il se constitue ainsi de véritables conseils de tribu dans lesquels chaque « khoms » délègue ses inflas. Telles sont dans l'Anti-Atlas les assemblées des Aït Mzal, des Ida Ou Gnidif, des Aït Wadrim de la montagne ; elles réunissent chacune vingt-quatre représentants qui jugent les crimes conformément à l' ʿorf (1).

VII. *Les tournées de justice.* — Lorsque les cantons sont ainsi groupés de manière à constituer une véritable tribu, formée d'un certain nombre de petites unités autonomes, on procède souvent à des tournées de justice exécutées dans tout le territoire, au cours desquelles toutes les infractions commises pendant l'année sont examinées et punies. Toutes les forces de la tribu viennent alors prêter leur appui à chacun des cantons pour faciliter le réglement rapide des différends sans qu'il en résulte aucun danger pour la paix intérieure.

Cette coutume, naguère observée chez les Igezzoulen de l'Anti-Atlas occidental, est encore très vivante dans la confédération des Ida Ou Tanan, chez les Aït Ouʿazzoun et les Ifesfasen. La tournée de justice est accomplie en suivant un cérémonial minutieusement observé. Chez les Aït Ouʿazzoun, par exemple, tribu formée de quinze « afous » ou fractions, chaque « afous » rassemble tout d'abord dix Aït Arbaʿin qui désignent un représentant. Les quinze délégués des « afous » ainsi nommés délibèrent à part et forment le

daient cependant, avant les progrès de la pénétration du Makhzen, des moqaddems semblables à ceux du Haut-Atlas — à Tiznit et chez les Ida ou Gersmouk par exemple. L' « ʿorf» des Ida ou Gersmouk recueilli par M. Ben Daoud débute par la proclamation suivante : « Sachez que le moqaddem est la base sur laquelle reposent toutes les affaires de la tribu ».

(1) Dans ces conseils de tribu, les conditions dans lesquelles le droit coutumier est appliqué en cas de meurtre laissent apercevoir le relâchement des institutions sociales. Chez les Ida Ou Gnidif, par exemple, les inflas amis du meurtrier rendent à la famille de celui-ci la part de l'amende qui leur revient sur la somme imposée par la tribu. Chacun soutient ses frères ; les « ikhs » sont plus forts que la tribu. Souvent, il est vrai, le droit coutumier prévoit ce cas et l'ʿorf intervient pour condamner à des amendes élevées les inflas qui tentent de se porter garants de leurs frères ou en appellent à des autorités étrangères.

Ainsi chacun des membres du conseil se trouve sans cesse sollicité en deux sens opposés : le devoir de protéger ses frères ou les frères de ses amis, et le désir de prendre part au partage des biens des coupables. Sa conduite s'inspire des circonstances.

conseil des « imzran » (1), tandis que la masse des Aït Arbaʿin de toutes les fractions réunies constitue une force de police capable de faire exécuter toutes les décisions. Le tout prend le nom d' « ajmoʿa » des Aït Ouʿazzoun. Ainsi formée l' « ajmoʿa » se transporte tout d'abord chez les Aït Wanzig qui sont les « inflas el khir » ou « porte-bonheur » de la tribu des Aït Ou ʿazzoun. Pendant un jour et une nuit, le conseil examine tous les cas de vol ou de meurtre commis pendant l'année et dont le compte a été tenu avec soin par les notables et que le taleb a notés par écrit. Les coupables sont convoqués, entendus, condamnés à l'amende, et ils versent sur-le-champ des gages constitués par un certain nombre de fusils. Si les coupables sont des marabouts, qui n'ont pas de fusils, ils paient une amende sous forme d'animaux destinés aux repas en commun. Le lendemain, l' « ajmoʿa » se déplace en suivant un itinéraire traditionnellement fixé, et stationne deux ou trois jours, selon l'importance des fractions. Une nuit se passe à la zaouia de Sidi Brahim Ou ʿAli, centre religieux de la confédération, où l'on offre au saint un sacrifice solennel. Enfin, la tournée de justice s'achève dans les cantons du nord et le dernier jour, à la zaouia d'Issouqal, les coupables viennent verser les amendes et retirent les fusils qu'ils avaient mis en gage. Les marabouts qui ont joué le rôle de conciliateurs ou de conseillers reçoivent des cadeaux, et un sacrifice est offert au saint d'Issouqal. Puis, l'argent qui reste est aussitôt partagé en deux moitiés ; l'une revient aux « imzran », l'autre aux fractions représentées par les Aït Arbaʿin.

On conçoit quelles difficultés se présentent pour faire régner l'ordre dans les petites républiques incapables de nommer de moqaddem, et qui ne savent pas, afin de mettre un terme aux querelles des «ikhs» rivaux, toujours menaçantes, s'unir à leurs voisines pour exécuter avec des forces nombreuses des tournées de justice. Livrées à elles-mêmes, elles deviennent des foyers d'agitation et de guerres privées, à moins qu'un chef ne parvienne à imposer sa volonté à l'assemblée turbulente des Aït Arbaʿin. Tel est chez les Ida Ou Tanan le sort des fractions isolées des Aït Wanoukrim, Aït Oulma, Iberouten, dans la tribu des Ifesfasen, qui ne possèdent ni moqaddem, ni «ajmoʿa» puissant, capable de faire appliquer les

(1) Du berbère « zer » *voir*. Le mot, comme celui d'Aït Arbaʿin, n'a pas de singulier. Pour désigner l'un des membres, on dit « ian gh imzran », l'un des « imzran ».

décisions des notables. Les habitants essaient de constituer, tant bien que mal, par leurs propres moyens un « ajmoʿa » où viennent tous les hommes en armes ; mais, faute d'une tradition aussi respectée que celle des Aït Ouʿazzoun, l' « ajmoʿa » se termine souvent par des combats.

Un exemple semblable d'impuissance nous est donné au cœur du pays des Masmouda par la petite « taqbilt » des Aït Tigidar, dans l'Asif el Mal, dotée aussi d'une constitution démocratique sans moqaddem, au milieu des fractions voisines plus pacifiques et mieux organisées. Les discordes se sont multipliées à tel point sur ce petit territoire que le village d'Assaïs, centre politique de la « taqbilt », témoigne lui-même par son aspect extérieur de l'anarchie constante ; les maisons dispersées et isolées lui donnent l'apparence d'un petit coin du Rif.

VIII. *Les guerres intérieures et extérieures.* — Au cours des combats que se livrent entre eux les cantons des deux leffs du Haut-Atlas, les petits états berbères ne désignent pas de chefs de guerre. Le moqaddem en fait office. Chaque « taqbilt » lutte en ordre dispersé, dans l'inextricable confusion qui résulte de l'enchevêtrement des deux alliances. Même dans les circonstances les plus graves, lorsque l'indépendance de la haute montagne se trouve menacée par les forces du Makhzen ou les caïds voisins, l'état de division du pays ne permet généralement pas dans cette région de désigner un chef unique. Les Ida Ou Tanan eux-mêmes, dont la constitution est si forte et si respectée, sommés par Moulay el Hasan, en 1888, de manifester leur soumission par l'envoi de présents, surent bien s'entendre, malgré les efforts de leurs notables ou de leurs amghars, pour refuser cet hommage au souverain ; mais la masse des guerriers qui avaient décidé de rejeter l'autorité du Makhzen, ne put opposer aux harkas du Sultan que des efforts mal concertés et voués d'avance à l'insuccès. De la même manière, lors de la conquête de l'Aghbar par les caïds de Tagontaft les quatre fractions de la haute vallée, habituellement divisées, s'unirent un instant et imposèrent silence aux querelles de leff qui les opposaient ; mais aucun chef n'apparut capable de diriger une résistance qui fut cependant héroïque et obstinée (1).

(1) Cf. *Revue des Études islamiques*, 1927, p. 231 ; *Hespéris*, 1927, p. 24.

Il semble que les plus grands périls ne puissent faire naître dans les cantons restés fidèles au régime des assemblées et des moqaddems, l'homme de guerre capable de les sauver du danger. Aussi, le plus souvent, les tribus indépendantes s'enferment-elles dans une résistance passive et cherchent seulement à éviter toute relation directe avec les représentants du pouvoir central. De leur côté, les caïds se contentent généralement de réclamer chaque année la mule traditionnelle, dont l'envoi équivaut à la reconnaissance théorique de leur pouvoir et redoutent de s'aventurer en force dans la région des sommets (1).

Le plus souvent, le péril le plus grave qui menace la vie des petites républiques indépendantes du Haut-Atlas et de l'Anti-Atlas n'est pas la conquête du Makhzen, mais la discorde intérieure et le développement des guerres privées qui ont pour conséquence la formation des soffs. De tous les montagnards, les Seksawa sont ceux qui sont le plus enclins à la discorde. « Ils ont, dit-on, dans le cœur, ce qui est dans le cœur du chacal, ils ne rêvent qu'à s'entre-dévorer » (2). Cependant, il s'en faut que la guerre privée atteigne dans cette région l'importance qu'elle prend dans le Rif et en Kabylie. Lorsqu'elle se prolonge, le village vaincu disparaît parfois et ne laisse plus qu'un monceau de ruines; mais, dans l'ensemble, la vie sociale ne se trouve pas altérée et l'on ne voit pas l'anarchie intérieure s'y développer comme dans le nord du Maroc. En apparence, les motifs de discorde sont souvent des plus futiles : une discussion s'aigrit, on passe aux injures, puis aux coups. Les gens du village prennent parti, les coups de feu éclatent et chacun rentre dans sa maison pour se préparer à la guerre. Mais, avant d'ouvrir les hostilités, les principaux notables se hâtent de constituer, grâce à des alliances de familles ou à prix d'argent, un parti puissant capable de leur assurer le succès. Les deux soffs combattent parfois pendant des semaines, jusqu'à ce qu'un arrangement qui tient compte souvent du nombre inégal de victimes de chaque côté, et du prix du sang réclamé par les familles, intervienne pour rétablir la paix.

(1) Les « taqbilt » des affluents de droite de l'Asif Nefis étaient encore désignées jusqu'au milieu du XIXe siècle dans le fractionnement du Makhzen sous le nom d' « Aserdoun » ou mulet, parce que leur contribution se bornait à un mulet offert au caïd en hédia, à l'occasion des grandes fêtes.

(2) F. de La Chapelle (*Notices inédites sur les tribus dissidentes du commandement des Mtougga*).

Les pactes d'alliances établis par le moyen d'échange de vêtements ou de « belgha », ne sont pas en usage chez les sédentaires du Sud du Maroc. On se contente de chercher des alliés en leur faisant un « ʿar » par le moyen d'un sacrifice offert sur le seuil de leur maison.

Les causes, insignifiantes en apparence, de la guerre des soffs, masquent le plus souvent les rivalités des notables qui se disputent le pouvoir. La querelle des villages n'est pour eux qu'un prétexte pour mesurer leurs forces. Cependant, comme cette lutte met en péril l'unité et la force de l'État, les autres chefs de famille interviennent souvent en médiateurs, afin, disent-ils, que l'on n'affaiblisse pas la tribu (1).

Dans le Haut-Atlas, aussi bien qu'en Kabylie (2), le plus sûr moyen de rétablir l'ordre dans un canton divisé contre lui-même, c'est de réveiller les haines anciennes contre les républiques voisines et de retrouver une occasion de faire appel à la fraternité des leffs. Ici, encore, les causes de la guerre sont futiles : injures adressées aux femmes qui ramassent le bois aux limites du pays, querelle de pâturage, vol dans un souk, suffisent pour réveiller le souvenir de discordes anciennes et dresser, pendant plusieurs années, les « Indghertit » contre les « Imsifern », les « Aït Atman » contre les « Aït Iraten ». Les combats d'ailleurs ne sont pas meurtriers. Les guerriers se rendent en un lieu consacré par la tradition pour vider les querelles, et ils échangent indéfiniment des coups de feu. Il est exceptionnel qu'une alliance puissante réussisse à vaincre brusquement une république ennemie ; dans ce cas, un village est détruit, mais les femmes et les enfants sont toujours épargnés. Lorsque le succès couronne les efforts des assaillants, tout le monde se précipite au pillage. L'amour du butin a suffi, au temps des Almohades, pour entraîner toutes les tribus du Haut-Atlas à la conquête du Maroc ; à voir s'exercer cette passion du Berbère pour le pillage, on comprend la violence des efforts qu'il peut fournir pour la satisfaire, et le parti qu'en peut tirer un chef habile.

IX. *Les fêtes et les danses.* — Sans cesse amenées à réagir contre les divisions intérieures en faisant appel aux liens de fraternité,

(1) Compar. *Sitte und Recht*, Todgha, p. 149.
(2) Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie*, t. II, p. 64.

les familles associées pour former une « taqbilt » indépendante cherchent en toutes circonstances, à leur insu sans doute, à recréer l'unité au moyen de cérémonies collectives : « tinoubga », danses, fêtes religieuses et traditionnelles, mousem annuel. L'utilité sociale de ces réjouissances apparaît d'autant mieux que l'on pénètre davantage dans la vie sociale de ces petits groupes menacés perpétuellement de scission, et l'on conçoit que l'assistance à ces fêtes prenne souvent un caractère obligatoire et rituel (1). A l'intérieur du « mouda' », chaque fête de l'année, « 'Aïd es Seghir », « 'Aïd el Kebir », « 'Achoura », ainsi que les mariages ou les circoncisions, sont l'occasion de réjouissances qui se tiennent chaque fois pendant plusieurs jours, et dans lesquelles la première place est donnée aux danses nocturnes (2). L' « ahwach », la « tahwacht », l' « assega », telles sont les danses qui, dans toute la montagne, mettent en présence, sur deux rangs opposés les jeunes gens et les femmes et jeunes filles.

Le spectacle de ces fêtes est l'un des plus attachants du pays berbère. Au milieu de chacun des rangs, se trouvent les poètes, les « reis en ndam » qui improvisent. Les danseurs, étroitement serrés, épaules contre épaules, commencent par une invocation à Dieu, puis chantent en chœur, sur une petite phrase musicale indéfiniment répétée, les vers du poète. Chaque vers est repris et redit par les deux rangs jusqu'au moment où sa réponse est trouvée; le rythme est donné par deux tambourins, par les battements des mains, un balancement régulier du corps et le bruit des talons qui frappent la terre en cadence. Aussi longtemps que le veulent les poètes, le chant se prolonge, repris par les deux chœurs. Peu à peu le rythme s'accélère, les battements de mains se précipitent sur le thème du dernier vers ; pendant quelques minutes, les corps s'agitent en une danse frénétique, mais parfaitement cadencée; puis brusquement, sans un signal, l' « ahwach » s'arrête dans le plus grand silence.

Chaque poème se chante et se danse pendant un quart d'heure environ ; quelques minutes de repos, le jeu reprend et se poursuit pendant de longues heures.

Le plus souvent, l' « ahwach » et surtout l' « assega » commencent

(1) Dans certaines fractions, les notables tiennent la liste des jeunes filles qui dansent et peuvent être convoquées lors des fêtes de tribus.
(2) *Sitte und Recht*, p. 10-15.

après le coucher du soleil, sur les aires de pierre, à la lumière des grands feux au-dessus desquels les « reis » viennent tendre les peaux de leurs tambourins. La place du village, entourée de noyers séculaires, prête son cadre à la fête. Autour des deux rangs de danseurs, toute la « taqbilt » est réunie, les yeux fixés sur les guerriers les plus forts, sur les jeunes filles les plus belles. Derrière les spectateurs, les ombres fantastiques des grands arbres s'agitent à la lueur des brasiers. Puis, dans la nuit calme de la montagne, la lune se lève et vient éclairer cette scène, à la fois barbare et gracieuse. La mélodie nostalgique des chœurs entraîne la danse et les visages, parfois si rudes et si fermés, se transfigurent ; au milieu du rang des femmes, vêtues de blanc, parées de leurs bijoux grossiers d'argent, brillent les jeunes filles les plus décidées qui conduisent le chant, la tête couronnée de fleurs. Les jeunes hommes, les notables eux-mêmes, s'animent à répondre à leurs vers. Enfin, les « reis » improvisent, célèbrent les combats d'autrefois, la gloire des saints patrons du Sous, la fidélité aux alliances, le prix de la liberté.

C'est toute la vie de la « taqbilt » qui se trouve pour une nuit concentrée autour des feux ranimés jusqu'à l'aube, et dont l'éclat donne à tous, en même temps que l'illusion de la beauté, la confiance dans la force des familles réconciliées. Pour quelques heures, s'endorment ainsi les passions et les vengeances, dont la menace constante peut briser le petit état berbère, et qui se réveillent au matin, dans l'existence médiocre du jour.

A côté de ces réjouissances de village qui font partie de la vie de la « taqbilt », il existe, nous l'avons dit, d'autres fêtes plus guerrières, ce sont celles des « tinoubga » où figurent les « Aït Tskawin ». C'est là que se resserrent les alliances des leffs. Les grands « mousem » maraboutiques, comme ceux de Lalla ʿAziza des Seksawa, de Sidi Brahim Ou ʿAli des Ida Ou Tanan, et de Sidi Ahmed Ou Mousa du Tazerwalt, sont l'occasion de réunions plus vastes encore, dans lesquelles toutes les tribus et les fractions divisées peuvent se rencontrer en paix. Les leffs adverses arrivent ainsi à régler à l'amiable leurs querelles, au milieu des fêtes, des danses et des festins sous la protection des grands saints du Sous.

X. *Les républiques berbères du Haut-Guir, des Djbala, des Branès.* — La vie des communautés berbères, indépendantes ou

imparfaitement soumises au Makhzen, n'a pas été étudiée jusqu'ici chez les sédentaires du Maroc dans des conditions qui nous permettent d'établir avec le Sous et le Haut-Atlas occidental des comparaisons assez précises. Du moins, pouvons-nous ici, en rappelant ce qui nous est connu des institutions des tribus de l'Atlas central et du nord du Maroc, montrer comment les mêmes principes d'organisation politique s'imposent en tous lieux avec une surprenante uniformité.

Dans les qsour du Haut-Guir, dont la vie intérieure n'a pas fait jusqu'ici l'objet de monographies détaillées, nous retrouvons en lisant les recueils de droit coutumier (1), des règles familières. Chaque famille est représentée au sein du conseil par des notables qui sous les noms divers de « mzarig », « reffad », « oukkal », « hamil », correspondent aux Aït Arbaʿin et aux Inflas du Sud-Marocain. Ils s'engagent tout d'abord à imposer à leurs frères les décisions du conseil. Un président, qui prend le titre de « chikh », est désigné par ces « mzarig »; souvent, nous le voyons ne prendre cette charge que si les notables lui conviennent, acceptent son intervention et vouent avec lui à la colère de Dieu ceux qui refuseront d'exécuter les jugements qu'il prononcera. Comme le « moqaddem » des Masmouda, le chikh du Haut-Guir est, en principe, étroitement surveillé par l'assemblée. Il doit tenir un compte exact des dépenses et des recettes ; il inflige les amendes conformément à la règle, et s'il diminue la peine sans l'autorisation des « reffad », on le punit à son tour ; il ne peut voyager sans l'assentiment du conseil, ni quitter la séance au cours des délibérations. On n'accepte son départ que s'il a été remplacé régulièrement par un nouveau chikh. Comme le moqaddem enfin, il a le pouvoir de recouvrer les amendes, d'ordonner et de défendre et, en raison des fonctions supérieures qui lui sont confiées par le conseil, l' « ʿorf » punit d'amendes élevées ceux qui le menacent ou le contredisent. Parfois il existe un chikh supérieur au-dessus des chikhs des divers qsour, qui considère les présidents des petites cités comme ses « répondants ».

Chez les Jbala, les « jemaʿa » de village, identiques, semble-t-il, à celles des « moudaʿ » du Haut-Atlas, réunissent tous les hommes

(1) Nehlil. Azrefs des tribus et Qsour du Haut-Guir, *Archives berbères*, t. I, fasc. 2, p. 77 et sqq.

en état de porter les armes ; ce ne sont pas des assemblées politiques, elles administrent seulement le patrimoine commun et veillent à ce que le bon ordre de la vie courante ne soit pas troublé. Quant au conseil du « khoms », formé de deux notables par village, présidé par un « chikh », il paraît bien avoir toutes les attributions de nos conseils d'« Aït Arbaʿin » et d'« inflas » des fractions du Sud du Maroc. Lorsque la tribu tout entière s'assemble, elle ne constitue pas de conseil analogue à celui qui représente le « khoms ». Cette réunion se tient d'ailleurs seulement dans les cas les plus graves pour décider de la guerre ou de la paix, de la résistance au Makhzen, de la révolte ou de la soumission; elle ressemble davantage à une mobilisation de toutes les forces du pays qu'à une consultation politique.

Dans la région du Habt, les caisses des « jemaʿa » de villages, constituent des réserves importantes administrées en commun, non seulement pour l'entretien des mosquées comme dans les tribus du Sud, mais encore pour l'achat des munitions destinées à la guerre et l'assistance des habitants réduits à la pauvreté. Cette institution paraît avoir pris dans la vie locale un développement analogue à celui des agadirs chez les populations de l'Anti-Atlas et du Sirwa. D'autre part, la gestion de cette caisse devient, comme celle du trésor de la « taqbilt » en Haut-Atlas, la préoccupation essentielle et permanente des assemblées de notables (1). Ainsi voyons-nous la tribu d'Wadras, révoltée contre l'autorité du Makhzen, et revenue pour quelques années aux anciennes coutumes, nommer un chikh, contrôlé par les notables; ce chikh est chargé spécialement d'administrer le trésor commun, grossi par les amendes, les impôts et le revenu des biens collectifs. Les notables, par contre, conservent jalousement leurs prérogatives pour l'administration des fondations pieuses (2).

Lorsque les tribus du nord de Taza parviennent, dans une période de révolte, à ressusciter un instant leur ancienne organisation traditionnelle, elles adoptent un régime politique, semblable à celui du Sud-Marocain. Chez les Branès (3), le conseil des notables,

(1) M. Michaux-Bellaire, *Quelques tribus de montagnes*, p. 43-44, 174-178.
(2) Biarnay, Un cas de régression vers la coutume berbère chez une tribu arabisée, *Archives berbères*, vol. I, fasc. 4, p. 220.
(3) Trenga, Les Branès, *Archives berbères*, t. I, fasc. 4, p. 319.

désigné par la « jemaʿa » est chargé de veiller à la sécurité du territoire, à la bonne administration et à l'exécution des décisions prises en commun. Ce conseil, connu sous le nom de « Bou 'larba », élit un moqaddem. Les réunions du « Bou 'larba » sont presque toujours publiques; les hommes présents peuvent prendre part aux discussions, s'ils sont connus comme des gens de bon conseil, et quelquefois, leurs avis sont retenus (1).

XI. *L'anarchie rifaine.* — Nous avons dit l'état de dissolution politique dans lequel vivent les tribus du Rif occidental, en particulier celles dont le territoire borde la mer entre l'oued Ouringa et l'Ighzer Moqorn, au point que les fractions de tribus elles-mêmes n'apparaissent plus que comme une poussière de familles rivales et hostiles ; on ne s'attendra donc pas à trouver dans les montagnes qui bordent la Méditerranée une organisation comparable à celle du Sud du Maroc. Dans cette région, où les maisons sont dispersées, établies sur le sommet de chaque colline, et forment autant de petites forteresses séparées, les unités habituelles, telles que le hameau, le « moudaʿ », le khoms même, ont des limites difficiles à discerner. Le « moudaʿ » subsiste encore, grâce à l'existence d'une mosquée du vendredi, commune à un grand nombre de foyers et l'on arrive, en cherchant à établir la liste des feux qui concourent à l'entretien du taleb, à retrouver dans l'enchevêtrement général des familles ce petit groupe élémentaire qui subsiste dans les régions les plus anarchiques. Parfois, lorsque les maisons se rapprochent pour former comme une sorte de village étendu sur une

(1) On trouverait encore chez les Berbères du Moyen-Atlas, établis sous la tente, des institutions analogues. Chez les Izayan d'Oulmès, chaque fraction possède un amghar président de la jemaʿa, assisté de répondants, « Imasain », qui représentent chacun des groupements et veillent à l'exécution des ordres donnés. L'amghar a des fonctions purement honorifiques ; il perçoit les amendes et bénéficie des corvées pour labourer ses terres (Abès, Izayan d'Oulmès, *Arch. berbères*, t. I, fasc. 4, p. 270-271).

Chez les Igerwan, Aït Ndir, Aït Mgild, c'est la tribu et non la fraction qui possède un chef, l' « amghar n touga ». Il est assisté de répondants responsables de tout ce qui se passe dans chacun des ikhs. L' « amasai » de l' « ikhs » place à la tête de chacun des « douar » ou « tigomma » de son « ikhs » un autre répondant qui désigne à son tour des « imasain » placés à la tête de chaque « rif ».

L' « amghar n touga », « le chef à la poignée d'herbe », mérite ce nom parce que chacun des assistants jette lors de l'élection une poignée d'herbe sur l'élu (Bruno, Statut coutumier des Berbères Marocains, *Archives berbères*, t. I, fasc. 3, p. 136). Ce terme correspond exactement à celui de « chikh erbiʿa » par lequel on désigne, chez les tribus arabes du Gharb, les chefs de guerre nommés pour lutter contre le Makhzen en temps de siba.

Rapprochons l'habitude de jeter sur l'élu une poignée d'herbe, de la pratique signalée dans le Todgha (*Sitte und Recht*, p. 125) de mettre sur la tête de l'amghar une touffe de basilic pour le choisir et le désigner au peuple. Cette coutume paraît être commune à la plus grande partie des tribus semi-nomades du Moyen-Atlas, de l'Atlas central et du Saghro.

croupe de deux ou trois kilomètres, au milieu des jardins et des figuiers de barbarie, le lien social se resserre quelque peu. Le groupe familial auquel nous avons donné dans le Sous le nom d' « ikhs » est désigné ici par « tarfiq » (1); il comprend une dizaine de maisons — trente à quarante feux en tout — et devient un groupe assez fort pour se défendre lui-même. Les chefs de « tarfiq », volontiers parés du titre d' « amghar », sont craints et respectés parce qu'ils peuvent alors rassembler quarante ou cinquante « frères » décidés à tout. Pour le motif le plus insignifiant, ils prennent les armes et engagent avec les hameaux voisins, pendant de longues années, des luttes sanglantes. Ce sont alors de véritables guerres d'extermination, qui prennent fin seulement par la disparition ou l'exil des vaincus. L'exemple suivant, choisi dans la fraction des Aït ʿAbdallah, de la tribu des Beni Ouriaghel, pays d'élection des luttes de soff, donnera la mesure de la violence de ces rivalités capables de briser la plupart des liens sociaux.

La discorde éclata naguère entre deux villages peuplés chacun d'une « tarfiq » les Aït Qasem et les Ibouneharen, à la suite du meurtre d'un chien qui appartenait à l'hôte d'un amghar. Les Aït Qasem ayant refusé de payer le prix du sang du chien, soit cinquante douros, réclamé par l'amghar, on en vint aux coups et à la guerre. Douze hommes furent tués le premier jour. Dans les années suivantes, quarante hommes moururent d'un côté, soixante-deux de l'autre, en combat régulier, sans compter ceux qui furent assassinés par vengeance. Enfin, le parti vaincu se décida à quitter le pays. On vit alors des vieillards se réfugier avec les femmes et les enfants dans la montagne sacrée du Zerhoun, après avoir vendu leurs biens pour pouvoir, dans un dernier effort, acheter un meurtrier qui vengerait leurs morts. Les conditions dans lesquelles ce dernier devait faire disparaître l'ennemi désigné étaient soigneusement précisées et les stipulations passées devant les ʿadoul ; si le coup de feu tuait l'adversaire, la récompense était

(1) Peut-être de l'arabe « refaqa », groupe de personnes, à moins que ce soit une déformation de « ferqa », division.
Il semble qu'il soit permis de donner à la « tarfiq » des Beni Ouriaghel le nom de « clan ». C'est un groupe familial plus nombreux et plus durable que l' « ikhs » du Haut-Atlas, en même temps qu'une sorte d'unité politique. Doutté donne, à tort selon nous, le nom de « clan » à l'ensemble des familles qui constituent une jemaʿa dans le Nord des Haha (*Organisation sociale et domestique des Haha*, p. 10-11). Or, c'est là une association d' « ikhs » de provenances diverses. Au contraire, le lien du sang existe entre les foyers d'une même jemaʿa rifaine.

de dix mille réaux ; cinq mille, s'il le blessait seulement ; si la balle manquait son but, deux mille cinq cents. Le tireur, heureux ou maladroit, périssait d'ailleurs le lendemain, frappé parfois par un enfant caché avec un fusil dans un buisson de lentisque.

On conçoit que, dans ces conditions, la notion de « khoms » s'obscurcisse souvent ; le seul groupe qui puisse subsister est alors la famille, autour de laquelle se rassemblent par des liens d'adoption et de mariage, les groupes les plus faibles et les étrangers afin de former la « tarfiq ».

Les discordes deviennent parfois si violentes que la vie matérielle s'en trouve fréquemment arrêtée; les femmes seules osent alors sortir dans les champs ; les hommes viennent prier à la mosquée sans abandonner leur fusil. Dans ces circonstances, les chefs de famille de tout le pays se réunissent pour décider un « ribat » qu'on respecte pendant quelques mois. On donne ce nom à une convention solennelle qui lie tous les membres des tribus voisines pour réprimer, au moyen d'amendes très élevées, les meurtres, les viols, les vols importants, les agressions sur les marchés ou sur les chemins qui y conduisent. Les sommes versées par les coupables, qui peuvent s'élever à plusieurs milliers de douros, sont partagées entre les tribus contractantes. Les « amghars », chefs des familles les plus puissantes, n'ont que la petite part personnelle qui leur revient, comme aux simples particuliers.

Chez les tribus moins turbulentes du Rif, comme à Targist, à Zerqet, chez les Beni Gmil, les guerres privées n'ont pas atteint un aussi grand développement, puisque les habitants parviennent encore à vivre groupés en hameaux. Les «mouda'» ou sous-fractions et même les « khoms » convoquent parfois tous les guerriers pour délibérer des affaires communes. Cette réunion à laquelle chacun vient en armes, prend, comme dans le Haut-Atlas et le Moyen-Atlas, le nom d' « agrao ». Parfois, les chefs de chacune des familles importantes placent à la tête du khoms un amghar dont le rôle est de veiller à l'application du droit coutumier, de faire verser les amendes, ou « insaf », dont les crimes sont frappés selon des règles connues de tous, mais non écrites. Comme le moqaddem dans l'Atlas occidental, cet amghar, perçoit un tiers des « insaf » ; les deux autres parties reviennent à la tribu.

Mais dans ces régions moins sauvages, les périodes de calme sont cependant brèves et ne laissent pas à ces institutions rudi-

mentaires le temps de se perfectionner. L'anarchie et les luttes de familles exaspérées par les vengeances, n'ont jamais permis aux Rifains de connaître le gouvernement de chefs régulièrement élus, changés à leur tour, ni l'usage d'une caisse commune. Seuls subsistent en tout temps les trésors de guerre sainte, constitués par des fondations pieuses. La haine du chrétien sait dominer, en effet. les sentiments les plus forts ; quelle que soit la violence des querelles qui les divisent, les notables s'entendent toujours assez pour partager de menues sommes d'argent destinées à l'achat de balles pour s'en aller tirer sur les soldats détestés des « Peñon » d'Alhucemas ou de Badès (1).

XII. *Les républiques de la Kabylie.* — C'est surtout entre l'organisation sociale de la Kabylie avant la conquête française et celle du Haut-Atlas occidental qu'il est possible de multiplier les comparaisons pour retrouver sous les différences apparentes, de profondes analogies. Il est facile, en effet, de voir que les petites républiques du Tichka ou du Jbel Kest, perdues dans les hautes vallées du Sud du Maroc et celles qui ont grandi et prospéré sur les sommets du Djurjura vivent d'institutions semblables, partagent le même idéal positif et limité, souffrent de maux identiques et sont soumises aux mêmes règles d'existence, aux mêmes lois de développement.

Le territoire de l' « ʿarch » est, nous l'avons vu, équivalent à celui d'une petite « taqbilt » du Sous ; tous deux forment, à l'état libre, des unités politiques autonomes et souvent même indépendantes. Mais, dans l'une des régions la faible densité de la population d'un pays où la vie humaine est difficile, dans l'autre la surpopulation d'un pays relativement fertile, établissent une grande différence dans l'importance numérique des forces. Par le nombre de feux qui les composent, la « taqbilt » des Masmouda, comme le « khoms » des Igezzoulen se placent à mi-distance entre la « taddart » et l' « ʿarch » des Zwawa de Kabylie. Il en résulte naturellement que nous trouvons dans l'Atlas, confondus au sein du conseil des inflas et des Aït Arbaʿin, des pouvoirs séparés dans le Djurjura entre les « jemaʿa » des gros villages et l'assemblée de l' « ʿarch ».

La « jemaʿa » des villages kabyles est, on le sait, dirigée par un

(1) Compar. A. Bernard. *Les Confins algéro-marocains*, p. 89 et sqq.

amin, qui désigne ou reconnaît les « temman », les représentants de chacune des grandes familles dont le village est formé (1). Auprès des « temman », siègent le plus souvent des vieillards respectés, connus par leur sagesse, les « oqqal ». Les autres guerriers se tiennent près du conseil auquel ils appartiennent en droit, sinon en fait. L'assemblée se tient en public, et ses décisions qui portent sur tout ce qui intéresse la vie locale en matière économique, civile, criminelle, sont annoncées aussitôt. Mais la forme démocratique de la constitution est plus apparente que réelle : les notables seuls ont la parole et les réunions générales ont souvent pour but « d'instruire le peuple d'une décision plutôt que de la lui soumettre » ; les actes de la « jemaʿa » législative aboutissent « plutôt à une promulgation qu'à un plébiscite » (2).

Les « inflas » et les « Aït Arbaʿin » du Sud-Marocain, représentants de chacune des familles du « khoms » ou de la « taqbilt » constituent peut-être un conseil plus fermé, de composition mieux déterminée, une oligarchie plus jalouse de ses droits que l'assemblée des « temman » kabyles. Mais les différences sont souvent de pure forme, et d'ailleurs ici ou là l'esprit des petites constitutions des « taqbilt » varie selon les régions et aussi peut-être selon les époques. Quoi qu'il en soit, aux « oqqal » du Djurjura correspondent exactement les « imeslain », les « ifqiren » de bon augure et de bon conseil du versant sud de l'Atlas ; l'amin a des fonctions analogues à celles du moqaddem et la seule différence est que le premier exerce sa magistrature sans limite de temps, alors que le second est nommé pour une année. Encore voyons-nous dans certains villages de Kabylie le choix de l'amin se faire à tour de rôle dans chacune des « kharrouba » ; le plus souvent il est désigné par consultation des chefs de famille et par concessions mutuelles ; il en va d'ailleurs parfois de même chez les Masmouda, dans les vallées du Tichka.

On peut observer que l'activité de la jemaʿa kabyle de village est souvent plus grande que celle des Aït arbaʿin des cantons de l'Atlas marocain; le développement d'un droit coutumier resté plus vivant, la densité plus grande de la population suffisent sans doute à expliquer ces différences. Mais le conseil de la « taqbilt » des Masmouda reprend son importance en dirigeant, conformé-

(1) On donne en Kabylie le nom de « kharrouba » à la famille patriarcale et agnatique que les Chleuhs appellent « ikhs ».
(2) Masqueray. *Formation des cités*, p. 82; Hanoteau et Letourneux, t. II, p. 33.

ment aux obligations des alliances, la politique extérieure du pays. Il devient alors semblable à ce qu'était jadis le conseil de l'« ʿarch », formé lui aussi de deux ou trois notables par village, qui décidait dans des réunions particulières, des destinées du petit état berbère.

Par son organisation intérieure et sa puissance numérique, l'« ʿarch » kabyle représente peut-être un effort de synthèse sociale supérieure à celle de la « taqbilt » ou du « khoms » du Sud du Maroc de la même manière que la « taddart » est déjà plus qu'un « moudaʿ » du Haut-Atlas (1). La formation des confédérations dirigées par un amin, établi au-dessus des « amin » des « ʿarch », comme ceux-ci l'étaient au-dessus des chefs de villages, témoigne d'un degré plus élevé encore de perfectionnement des constitutions politiques, bien que ces édifices supérieurs n'aient jamais eu dans le Djurjura l'importance et la stabilité des organismes élémentaires.

Malgré ces différences, qui tiennent sans doute surtout à l'accroissement du volume des sociétés les plus simples, sur une terre plus fertile, le même esprit anime les constitutions politiques de ces deux régions si éloignées l'une de l'autre. Ici, comme là-bas, c'est la même vie intérieure dans les tribus et les fractions. Mille traits cités par les observateurs de la Kabylie se retrouvent chez les Masmouda : les riches notables sont les véritables maîtres du canton ou du village, en dépit des constitutions démocratiques ; leur influence s'exerce secrètement sur le moqaddem ou l'amin de condition modeste qu'ils ont eu l'habileté de faire accepter au peuple. Des politiques adroits savent refaire l'union lorsque la discorde se prolonge dangereusement, en provoquant secrètement une guerre extérieure contre les ennemis de leff. Dans ces petites républiques, égalitaires en apparence, en réalité livrées souvent aux hommes les plus riches, nous voyons apparaître dans le Sous comme dans le Djurjura le goût des honneurs, le souci du cérémonial, cependant que des ambitions et des passions identiques agitent les familles et les opposent entre elles.

Un trait commun à ces constitutions de villages est qu'elles suffisent à absorber toute l'activité politique des hommes. Par elles, l'équilibre se trouve naturellement établi entre tous les notables, grâce à la surveillance qu'ils exercent les uns sur les

(1) Cf. plus haut, chap. II, p. 178.

autres avec une jalousie inquiète. Les membres de ces petits sénats ainsi obsédés par le souci de partager également entre eux les profits et les charges et de déjouer les projets menaçants des ambitieux, ne peuvent s'élever à l'idée du bien public, ni concevoir les principes qui leur permettraient de fonder de véritables états.

Lors même que des alliances parviennent à unir un instant plusieurs cantons dans la sauvegarde de leurs intérêts et la protection de leur paix intérieure, les délibérations soupçonneuses des assemblées suffisent à chasser de l'esprit des chefs de famille toute grande pensée ; elles les maintiennent dans le cercle étroit des lois patriarcales qui sont la force et la faiblesse de la Berbérie.

CHAPITRE V

L'organisation républicaine *(suite)* ; les institutions économiques

I. L'hospitalité. — II. L'entr'aide et les contributions. — III. Absence de propriétés collectives. — IV. Les marchés et les foires. — V. Les magasins collectifs du Sous. — VI. Développement de l'institution des agadirs dans le passé.
VII. Décadence des républiques berbères du Sous.

Les analogies que nous avons trouvées entre l'organisation politique des petites républiques du Haut-Atlas, de la plaine du Sous et de l'Anti-Atlas, et celles des autres régions de la Berbérie sédentaire, apparaissent dans la plupart des institutions économiques. Hospitalité, protection des étrangers, organisation des repas en commun, entr'aide pour les labours et les moissons, réglementation des marchés, donnent en particulier aux populations du Sud du Maroc l'occasion d'exercer, comme leurs frères kabyles, leur esprit d'association et leurs aptitudes naturelles à la juste répartition des charges et des profits de la vie sociale.

Sans doute, il ne faut pas s'attendre à observer dans la région du Sous, en raison de la faible densité de la population, une activité aussi intense que dans les villages du Djurjura, nous verrons du moins comment l'institution des « agadirs », magasins qu'utilisent à la fois tous les habitants d'un hameau, d'un « mouda' » ou d'un « canton », témoigne d'un sens aigu des nécessités de l'existence en commun, et d'une habileté dans l'organisation collective qui n'a peut-être pas été dépassée dans le reste de l'Afrique du Nord.

I. *L'hospitalité.* — Il n'existe pas, dans les hautes vallées de l'Atlas, de maison de la tribu destinée aux réunions de l'assemblée et à l'hébergement des hôtes de passage, telles que celles qui ont été observées par de Foucauld à la limite du désert. Les étrangers,

peu nombreux d'ailleurs, ne sauraient rester dans le pays plus d'une journée ou deux ; s'ils voulaient s'y attarder, ils devraient s'établir dans la fraction en qualité d'habitants, « soukkan ». Ceux qui désirent se fixer de la sorte pour quelque temps dans les villages, se placent sous la protection d'un homme riche et s'abritent modestement dans un petit enclos qu'ils construisent sur un côté de la maison du maître. Le plus souvent, celui-ci est personnellement responsable des crimes ou des délits dont peuvent se rendre coupables les « soukkan » sur lesquels il a accepté d'exercer son patronage. Pris à gages pour leur travail, ils restent des étrangers. Même après une année de séjour, ils ne sont pas toujours astreints aux obligations de guerre ou d'impôts qui pèsent sur les habitants du pays. Au contraire, dans les fractions de la plaine, là où le renouvellement de la population est beaucoup plus actif, l'étranger peut acquérir le droit de cité après un court séjour.

Lorsqu'il arrive que des étrangers se présentent en nombre à la frontière d'une « taqbilt », chassés par les guerres intérieures ou les vengeances qui s'exercent contre eux dans leur canton d'origine, une consultation de la jemaʿa des « inflas » est nécessaire pour leur permettre de s'établir. S'ils sont agréés et que leur présence puisse fortifier le groupe qui leur donne asile, ils se fixent à demeure avec leurs troupeaux dans une partie de la vallée et construisent un hameau, mais ils ne participent nullement au gouvernement de la fraction qui les accepte. Il faut de longues années pour qu'ils arrivent à trouver leur place au conseil.

Il est sans exemple dans le Sous que de nouveaux arrivés aient dû acheter à prix d'argent le droit de cité. Dans les périodes critiques, des fractions faibles font volontiers appel aux étrangers pour se renforcer, et leur donnent même de l'argent, des grains ou des noix pour faciliter leur établissement ; mais souvent la situation de ceux-ci reste précaire et un changement de politique extérieure peut avoir pour conséquence leur expulsion (1). D'autres fois aussi, un groupe qui craint de se trouver diminué par l'exode des familles, édicte des pénalités contre ceux qui cherchent à passer dans les fractions voisines. Il n'est pas, en ce domaine, de règle générale et chaque « taqbilt », chaque « khoms » ou tribu, s'inspire de ses propres intérêts.

(1) Cf. plus haut, livre II, chap. III, p. 190.

II. *L'entr'aide et les contributions.* — Sous le nom d' « ouzia », on retrouve dans tout le Sud du Maroc, l'habitude kabyle de la « timecheret », achat en commun d'un animal dont la chair doit être partagée entre tous les habitants du village ; mais l' « ouzia » conserve ici le plus souvent un caractère religieux et cette pratique ne devient pas, comme dans le Djurjura, l'occasion d'obliger les habitants coupables d'infractions aux lois de la cité, à offrir à tout le village un bon repas.

Ici, c'est aux seuls Aït Arbaʿin, aux inflas du sénat du canton, qu'est réservé le profit de l' « imensi n tqbilt », repas solennel que donne le criminel ou le délinquant pour réparer le tort moral qu'il a fait à la communauté. L' « imensi ntqbilt », le « souper de la tribu » est d'ailleurs une bonne aubaine pour les notables eux-mêmes qui se contentent dans la vie courante d'une pauvre nourriture. Le désir de faire gratuitement un bon souper incline volontiers les Aït Arbaʿin à faire preuve d'une grande sévérité dans la répression des délits.

Les corvées de labours, de récoltes et de transport du fumier sont l'occasion de manifestations d'entr'aide désintéressée auxquelles on donne le nom de « touiza ». La « touiza » est accordée à tous ceux qui la demandent. Celui qui ne peut labourer son champ en raison de sa pauvreté fait un « ʿar » à la jemaʿa sous forme d'un pain de sucre ; le lendemain les travailleurs s'assemblent et viennent en aide au malheureux ou à la veuve sans appui.

La « touiza » est obligatoire à l'égard du taleb, du moqaddem ou de l'amghar ; sauf dans le cas où le bénéficiaire est sans ressources, la nourriture est offerte aux travailleurs par celui qui les utilise. A l'inverse, on voit à présent dans les mêmes régions soumises à l'autorité du Makhzen, les habitants du village fournir aux caïds un nombre de jours de « touiza » réglé par la coutume ou fixé par le chef lui-même selon ses besoins. Chacun apporte sa nourriture et doit souvent aussi contribuer à l'entretien des esclaves du caïd préposés à la surveillance du travail. Cette institution, qui était primitivement une œuvre d'entr'aide, est devenue de la sorte une source d'abus, et son nom se trouve associé dans les plaintes des montagnards à celui de la « frida », contribution extraordinaire qu'un représentant du Sultan, caïd ou khalifat, lève aussi souvent qu'il le peut en pays berbère.

Dans les fractions indépendantes, il est exceptionnel que la

caisse de « taqbilt » soit reconstituée par le moyen d'impôts extraordinaires ou « frida », versés par chaque foyer. Le tiers des amendes payées par les coupables, réservé à cette destination, suffit le plus souvent et les Berbères répugnent profondément à verser des contributions dont le « Bled el Makhzen » est accablé. Par contre, ils s'acquittent volontiers, soit par l'intermédiaire de la caisse commune, soit directement, de nombreuses dîmes traditionnelles versées aux marabouts et aux pauvres. Dans l'Anti-Atlas, où toutes les transactions et le mesurage des récoltes se font à l' « agadir », la part des saints du pays et de leurs descendants, les « igourramen », ainsi que le salaire du petit fonctionnaire chargé de la surveillance des récoltes ou du magasin collectif, sont pris sur place par le mesureur officiel. La réglementation coranique de l'impôt est de la sorte observée dans son esprit, sinon dans sa forme, mais au profit exclusif des saints locaux et des zaouias qui font, comme on l'a dit souvent, partie intégrante de la société berbère (1).

On voit de même, chez les tribus des Jbala du Habt, les chorfa et les pauvres bénéficier du montant de l'aumône légale. Les montagnards du nord du Maroc « acquittent strictement tous les devoirs qui leur incombent comme membres de la communauté musulmane, mais la communauté, pour eux, est restreinte à la tribu — ou même à la fraction — et ils ne conçoivent pas l'idée de la réunion entre les mains du Makhzen, des ressources de toute la communauté musulmane (2).

III. *Absence de propriétés collectives.* — On chercherait en vain dans les territoires du Sous peuplés de Berbères sédentaires des terres collectives, appartenant dans l'indivision à des tribus ou à des fractions.

Dans les régions du Maroc où des tribus ou des confédérations entières se sont récemment disputées la possession du sol, comme les plaines du Gharb septentrional et le Moyen-Atlas, on comprend que la propriété individuelle n'ait pu encore s'affirmer, au cours d'un état de guerre qui opposait entre eux des groupes

(1) E. Laoust, *Mots et choses berbères*, p. 400.

(2) Michaux-Bellaire. *Quelques tribus de montagnes*, p. 51-52. Il en va de même pour la gestion des habous de mosquées confiés par les « jemaʿa » des Jbala à des Nadirs de la tribu ou de la fraction, ou aux descendants d'un Marabout, *ibid.*, p. 175. Compar. aux gérants des biens habous chez les Djbala, l'oukil de la mosquée kabyle. Hanoteau et Letourneux, *Kabylie*, t. II, p. 35.

constitués pour défendre ou conquérir un territoire. Au contraire, dans un pays où le Berbère doit faire lui-même ses champs en roulant des pierres sur le flanc des torrents pour constituer des terrasses, ou bien travailler avec acharnement dans les minuscules jardins des oasis, chacun est maître de ses biens et en dispose comme il lui plaît. A peine dans la région des sommets reste-t-il quelques pâturages communs à toute une tribu (1).

Dans les villages, les biens collectifs ou les « habous » constitués au profit des sanctuaires sont rares ; par exception, le fumier déposé au voisinage des hameaux est souvent vendu aux enchères pour servir à l'entretien des mosquées.

Les fractions de tribus revendiquent souvent les cols et les voies de passage comme leur appartenant en propre et c'est à ce titre, semble-t-il, qu'elles se considèrent comme chargées d'entretenir la sécurité aux points où se réunissent d'habitude les voleurs pour détrousser les voyageurs. Ainsi la « zettata », droit de passage qu'acquittent aux tribus tous ceux qui traversent le pays, et qu'on a si souvent regardé comme un abus, apparaîtrait aux yeux des montagnards, comme une juste redevance aux gardiens du col (2).

IV. *Les marchés et les foires.* — La réglementation des marchés présente une importance particulière en pays berbère. Le montagnard ne se rend pas au « souq » uniquement pour acheter ou vendre, il y vient souvent aussi pour rencontrer ses amis, régler des contestations de terrain ou de pâturage, ou plus simplement encore pour connaître les nouvelles du jour.

Il existe deux sortes de marchés. Les uns se tiennent sur le

(1) Les Berbères indépendants ne sauraient s'intéresser aux distinctions juridiques établies par les Sultans au cours de l'histoire, sur les terres de capitulation, soumises seulement à la zekkat, et les terres de « naiba » qui devaient en outre acquitter la contribution du « kharaj » et dont le sol appartenait en principe à la communauté musulmane. On sait que les Mérinides et les Saadiens avaient considéré le Haut-Atlas comme terre de « naiba », pour pouvoir plus aisément charger d'impôts les tribus masmoudiennes. De nos jours, le terme de « nouaib » est appliqué indistinctement à toutes les tribus arabes ou berbères qui sont soumises au Makhzen ou même à un chef. Les « nouaib » sont les sujets, par opposition aux berbères restés libres. Il va sans dire que l'état de soumission au Sultan n'entraîne, dans l'esprit des populations de la montagne, aucune diminution de leur droit de propriété sur la terre. Comparer : Michaux-Bellaire, *Quelques tribus de montagnes*, p. 161 et sqq.

(2) « Les Irohalen des Demsira prétendent, dit F. de La Chapelle (*Notices inédites sur les tribus dissidentes du commandement des Mtougga*), « que le Tizi Macho et l'Oussoud sont entièrement à eux puisqu'ils paient pour les vols qui s'y commettent ». De même, les Aït Tigouga de la tribu des Aït Semmeg, au sud du Tizi n Test, ont acheté aux fractions voisines leurs droits de garde du col et établi des actes de propriété individuelle ayant pour objet le droit à la perception de la « zettata ». Cf. notre article « l'Aghbar et les hautes vallées du Grand-Atlas », *Hespéris*, 1927, 1er tr. p. 7.

territoire d'un canton de montagne ou à la limite de deux ou trois « taqbilt » ; quelques abris en pierre sèche formant des boutiques (tahanout, plur. tihouna) suffisent pour abriter les marchands et délimiter une petite place où se groupent, une fois par semaine, une centaine de personnes tout au plus. Ce sont alors les notables du lieu qui, sans percevoir aucune redevance, sont chargés d'assurer la police et la sécurité.

D'autres souqs plus importants existent sur les grandes voies de passage — tels que le « Jemaʿa » des Aït Daoud chez les Ida ou Bouzia dans la tribu des Haha, le « Had » des Aït Mzal, dans l'Anti-Atlas, ou plus souvent encore au pied de la montagne, comme par exemple les marchés d'Amismiz et de Tisgin des Gedmiwa. Parfois entourés d'un mur contigu, ces marchés possèdent plusieurs centaines de boutiques formées d'alvéoles de terre et de pierre sèche, couvertes de branchages, divisées en quartier ou « rahba ». On trouve dans leur enceinte des cafés, qui sont souvent de mauvais lieux, parfois des magasins permanents pour entreposer les denrées, toujours une mosquée dans laquelle on va prêter serment s'il se produit quelque contestation. Ces marchés, fréquentés par toutes les tribus du voisinage, parfois à deux jours de distance, réunissent souvent plusieurs milliers de Berbères. Il devient alors nécessaire de veiller particulièrement à protéger les transactions par des réglementations spéciales.

C'est une grande honte pour les habitants d'un pays de ne pouvoir réprimer énergiquement les vols qui peuvent se commettre sur leur souq ou sur les chemins qui y mènent ; aussi tous les petits codes de droit coutumier des tribus du Sud du Maroc consacrent-ils de longs paragraphes à énumérer les amendes considérables qui frappent les voleurs et les coupeurs de route dont l'industrie tenterait de s'exercer sur le marché ou ses abords. Une surveillance incessante est exercée par les autorités de la tribu, pour que les coupables soient immédiatement appréhendés et condamnés. Il y a lieu de craindre, en effet, qu'il n'éclate sur le souq une discorde dont l'apparition pourrait être le signal d'une panique. Parfois, de semblables incidents sont créés à dessein par les voleurs pour « briser » le souq et leur permettre, à la faveur du désordre, le pillage des marchandises précieuses.

Pour toutes ces raisons, il est rare qu'une assemblée de notables suffise à faire respecter la « horma », le bon renom du marché.

Certaines tribus parviennent cependant à protéger leurs souqs, et en retirent alors de gros profits (1). Dans ce cas, les inflas siègent en permanence dans une grande boutique et jugent tous les délits qui arrivent à leur connaissance. Mais, le plus souvent, même lorsque les fractions vivent en observant des constitutions républicaines, c'est un homme riche et puissant qui est seul capable d'imposer le respect des décisions prises à l'égard des coupables et d'agir sans délai contre les voleurs de grands chemins. L'existence du marché favorise ainsi le développement du pouvoir personnel et c'est en « commandant sur le souq » qu'un chef montre le mieux son prestige et sa valeur.

Il arrive aussi que l'autorité des assemblées d'inflas parvienne à s'exercer plus aisément sur les souqs en faisant appel à une autorité maraboutique. Les marchés de Lalla ʿAziza chez les Seksawa, du « Jemaʿa » des Aït Daoud près du tombeau de Sidi Saʿid Ou ʿAbd en Naʿim chez les Haha, sont protégés non seulement par les tribus, mais aussi par les saints du pays, dont la « tagat », la malédiction, frapperait impitoyablement les profanateurs. Dans tout le Sud, comme d'ailleurs dans le reste du Maroc, c'est aussi au voisinage des sanctuaires les plus vénérés, tels que Lalla ʿAziza des Seksawa, Sidi Mehend Ouchchen des Haha, Sidi Bihi des Chtouka, Sidi Yahya ben ʿAbd en Naʿim des Aït Tamment, Sidi Ahmed Ou Mousa du Tazerwalt et bien d'autres encore que se tiennent les grandes foires du printemps ou de l'automne, connues sous le nom de « mouggar » (2). Ces fêtes annuelles attirent les habitants de toutes les tribus situées à plusieurs journées de distance. On comprend que dans ce cas, aucun chef, aucune réunion de notables ne puisse avoir un prestige suffisant pour imposer le respect à une telle foule divisée par le souvenir de tant de querelles. Il faut, pour faire régner la paix et la sécurité pendant les jours sacrés du « mouggar », la crainte des châtiments d'un saint dont la puissance redoutable est connue de tous.

Dans les souqs et les « mouggar », hommes et femmes occupent toujours des « rahba » séparés, des quartiers différents. Dans certaines tribus, où la coutume veille avec plus de soin à ce que les

(1) Cf. *Sitte und Recht*, p. 128-134 : le développement du marché de Tinghir (Todgha) permet d'affermer les droits payés par acheteurs ou vendeurs et d'alimenter la « caisse de tribu ». Le cas est exceptionnel dans les tribus vivant sous une constitution démocratique.

(2) Du verbe « miggir » *rencontrer* (Destaing, *Vocabulaire français berbère*, dialecte des Ida ou Semlal. Paris, 1920, p. 246). *Foire* : « anmuggar » (*ibid.*, p. 131).

deux sexes conservent dans la vie extérieure une activité distincte, on trouve des marchés spéciaux réservés aux femmes. Doutté en a observé l'existence dans le nord des Haha ; on en trouve d'autres dans le Sud de cette confédération et dans la plaine du Sous chez les Chtouka.

L'explication de cette institution des marchés, spécialement réservés aux femmes est peut-être assez simple. La femme berbère est, en effet exclusivement chargée de l'achat et de la vente de certains produits, laine, henné, fruits, œufs, et l'on comprend qu'elle ait ainsi ses souqs particuliers ; il se peut, d'autre part, que cette institution soit conforme à la tendance habituelle à la division des deux sexes dans la vie domestique qu'on observe chez les Berbères. Il y a lieu de noter cependant que dans le Sud du Maroc, les souqs de femmes apparaissent dans les régions les plus islamisées. Ils sont, au contraire, inconnus en montagne, dans les régions où les traditions les plus anciennes se sont le mieux conservées. Ajoutons que certains marchés de femmes sont de création récente, et qu'on invoque en tribu, pour justifier leur existence, l'observance des prescriptions de l'Islam, sur la séparation rigoureuse des sexes dans la vie sociale (1).

Dans le Rif, où l'anarchie se développe spontanément et prend une extension beaucoup plus grande que dans le Sud du Maroc, la protection des marchés est l'occasion choisie par les tribus du voisinage pour conclure une alliance, un « ribat ». Mais dans ces réunions, apparaissent ici encore des chefs chargés de juger les différents qui peuvent se produire dans cette assemblée turbulente d'hommes armés.

Par exemple, le marché de Targist qui a une importance particulière, puisqu'il se trouve au croisement des principales voies de passage de la région du Haut-Ghis, est sous la surveillance d' « amghars » spécialement désignés par trois tribus voisines, les Beni Mesdwi, Targist, Zerqet. Ces chefs tiennent leurs assises dans une « tahanout » isolée, et sur leur initiative, le crieur public annonce à tous la règle établie : « O Musulmans! Sachez qu'il

(1) Cf. Doutté, *Bulletin de l'Afrique française*, supplément économique, 1905, p. 2, et notre article « Coutumes et légendes de la côte berbère », *Hespéris*, 1924, 1er trimestre, p. 104-105. Doutté pense au contraire qu'il s'agit là d'une institution purement berbère et qui s'explique par le caractère sacré et redoutable de la femme.
Il existe quelques marchés réservés aux femmes chez les Beni Ouriaghel du Rif dans une région très islamisée.

existe entre nous une convention concernant le souq de l'Oued, valable pour trois jours, le mardi, le mercredi et le jeudi. Celui qui tue quelqu'un doit payer 2.000 douros espagnols ; s'il ne fait que le blesser, il donne 1.000 douros. Celui qui arrête un conducteur de bêtes pendant ces trois jours doit rendre le bien d'autrui et verser 500 douros d'amendes ; car notre marché est un marché où règne la paix, o Musulmans! et chacun peut le constater de ses yeux. Que Dieu aveugle celui qui ne veut pas voir ! » Malgré ces précautions d'ailleurs, les coups de feu éclatent parfois et le souq est brisé ; lorsque les incidents se renouvellent, le marché disparaît au grand dommage des habitants du pays (1).

V. *Les magasins collectifs du Sous.* — C'est surtout dans la construction et l'usage des magasins collectifs que les tribus de l'Atlas occidental et de l'Anti-Atlas donnent la mesure de leurs aptitudes à l'organisation de la vie en commun. Bien que les enquêtes faites jusqu'à ce jour ne suffisent pas pour permettre d'étudier complètement cette institution économique dans tout le développement qu'elle semble avoir eu en Afrique du Nord, nous pouvons du moins montrer l'importance qu'elle a prise dans le Sous.

Chez la plupart des « taqbilt » indépendantes du Haut-Atlas ou dans les hautes vallées soumises au Makhzen depuis moins d'une génération, il existe des magasins collectifs qui prennent le nom d'*agadir* (2).

(1) On sait que de même, en Kabylie, la surveillance et la police des marchés ne sont point confiées, comme il serait naturel de le penser, aux notables de la tribu. On fait appel aussi à des hommes appartenant à des familles puissantes, appuyés sur un soff assez fort pour faire respecter leurs décisions sur les souqs. Comme dans le Rif, on les nomme les « amghars » du souq. [Hanoteau et Letourneux, *Kabylie*, t. II, p. 81-82]. La tradition de ces marchés placés sous la surveillance d'un chef est fort ancienne ; ainsi en allait-il dans l'Afrique du Nord romaine. De riches propriétaires fondaient même souvent à leur profit un marché. Boissier, *Afrique romaine*, p. 149.

(2) Le mot « agadir » plur. « igoudar », « igidar », a le sens de forteresse ou magasin collectif dans la montagne de l'Anti-Atlas, le Haut-Atlas occidental entre la piste des Bibaoun et celle de Telwet ; de village placé en un lieu facile à défendre chez les Haha et les Ida Ou Tanan ; de kasba du Makhzen ou du caïd dans la plaine du Sous et sur le Dir de l'Atlas. Sur le versant saharien de l'Anti-Atlas, il désigne une petite chambre à provisions placée dans une tour d'angle de la maison (tribu d'Amanouz). On l'emploie aussi généralement dans tout le Sous avec le sens de mur solidement construit.

Le même mot reparaît comme toponyme dans le Rif occidental, sous la forme « Ajdir », près d'Alhucémas et dans le nord des Gzennaya ; on trouve aussi Agadir, quartier de la ville d'Ouezzan, Agadir, quartier de Tlemcen (Marçais, *Les Monuments de Tlemcen*, p. 132) ; en Kabylie il signifie rocher, muraille à pic, lieu inaccessible (Huyghe, *Dict. Kabyle-fr.*, 2e éd., p. 17). Ce mot paraît être d'origine punique (Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, 319).

Chez les Aït Waouzgit, les Souktana du Sous, les Glawa, le magasin collectif prend le nom d'igherm (pl. igherman) ; « tighremt » (pl. tighermatin) est une maison fortifiée. « Igherm » désigne dans l'Atlas occidental (Aghbar) une terrasse cultivée soutenue par un mur de pierre sèche, et chez les Haha une murette en pierre sèche pour protéger les tireurs au combat.

Ce sont de grandes maisons carrées, pourvues à l'extérieur d'une seule porte, qui mène à une cour centrale sur laquelle s'ouvrent quatre ou cinq étages de petites chambres. On accède à chacune d'elles par une échelle grossière, taillée dans un tronc d'arbre en forme d' « y » et par des chemins suspendus — « isfoula » — qui courent d'une chambre à l'autre. Parfois même, un chemin complet d' « isfoula » tourne comme en spirale le long des quatre façades intérieures, de manière à desservir tous les étages de l'agadir.

Chaque foyer possède dans le magasin collectif un nombre variable de chambres, deux ou trois en moyenne, utilisées surtout pour la conservation des grains. La porte de l'agadir reste ouverte habituellement pendant le jour ; la clef est conservée indifféremment par celui des habitants qui vient le premier s'en servir le matin, car il n'y a pas de gardien désigné par la communauté. L' « agadir » de hameau n'a rien d'une forteresse ; utilisé par un petit groupe de foyers, il a l'aspect d'un magasin familial. Le plus souvent la construction en est ancienne et les murs tombent en ruines ; depuis longtemps, semble-t-il, on ne bâtit plus de nouveaux agadirs. Dans de nombreux hameaux du Deren, ils sont entièrement ruinés et on ne les relève pas. L'usage de ces petits magasins tend ainsi à se perdre et chacun s'habitue de plus en plus à conserver chez soi ses récoltes et ses provisions.

Mais il existe aussi dans les mêmes régions d'autres agadirs plus vastes dans lesquels un « mouda' » tout entier ou parfois même une « taqbilt » vient mettre ses grains à l'abri. Cette institution est encore très vivante chez les Ida Ou Mhamoud, quelques cantons des Seksawa et les Aït Gaïr et Aït Tigidar des Gedmiwa de la montagne. Dans la région des sommets du Sirwa, ces grands magasins, demeurés plus nombreux, prennent souvent l'aspect de forteresses. Ce sont alors de vastes constructions rectangulaires qui renferment trois ou quatre étages de chambres à provisions ; elles sont flanquées pour la défense de deux ou quatre tours d'angle disposées avec soin. Les agadirs des Aït Waouzgit établis sur des positions faciles à défendre, entourés d'un rempart derrière lequel se trouve la mosquée, le magasin de la jema'a, celui des marabouts,

Enfin, chez la plupart des populations berbères transhumantes du Maroc central, le nom d'Ighrem est donné à l'habitation permanente, à la maison servant de magasin à provisions et d'enclos pour le gros bétail.

les chambres de repos pour la garde et une maison réservée aux délibérations des notables, concentrent vraiment toute l'activité sociale des petites républiques berbères pendant la paix. De plus, si la guerre éclate, chacun vient y chercher asile avec sa famille en cas de péril; une vaste citerne qui demeure toujours pleine permet d'y soutenir un long siège.

Ces forteresses sont particulièrement nombreuses dans l'Anti-Atlas. Chaque tribu ou chaque grande fraction a la sienne. Elles sont alors souvent intérieurement disposées en forme de rues étroites sur lesquelles s'ouvrent deux rangées de chambres édifiées sur trois ou quatre étages (1). Des pierres débordantes permettent d'accéder en grimpant jusqu'aux portes les plus élevées. Une clôture d'épines de jujubiers amoncelées sur plusieurs mètres de hauteur, plusieurs borjs crénelés, munis de machicoulis, assurent la défense. La veille est faite par un groupe de guerriers de la tribu désignés à tour de rôle dans chaque « mouda' » ou chaque hameau ; le portier habite en permanence dans l'enclos.

Dans ces tribus de l'Anti-Atlas, l'usage de l'agadir est si général que l'on en arrive à conserver dans chaque maison les provisions d'une seule journée. Chaque matin, le chef de famille s'en va chercher au magasin du canton les vivres nécessaires afin, dit-il, « que les femmes ne gaspillent pas le bien de Dieu ».

Le rôle que jouent les agadirs de l'Anti-Atlas et la région du Sirwa s'explique aisément par les conditions de la vie dans un pays où les hommes ne peuvent subsister qu'en amassant des provisions dans les années d'abondance, plus rares que celles de sécheresse et de famine (2). Aussi voyons-nous le magasin du canton prendre, sans rien perdre de son caractère défensif, une importance économique croissante ; le nombre des chambres se multiplie ; un marché s'établit à la porte ; des fonctionnaires spéciaux : un portier, des amins, un conseil de notables qui se donnent orgueilleusement le titre de « 'Ommal » — « gouverneurs » de l'agadir — veillent au bon fonctionnement, à l'entretien et à la sécurité du magasin. Cette organisation devient le

(1) Cette disposition est identique à celle des magasins des Berbères nomades du Sud-Tunisien dans la région de Foum Tatahouine.

(2) M. l'officier interprète Ben Daoud a bien voulu nous communiquer un travail en préparation sur l'orf de l'agadir de la tribu de Tamellokt. Ce document comprend plus de 350 articles, qui jettent le jour le plus curieux sur la psychologie du conseil des chefs de l'agadir. Nous le remercions d'avoir bien voulu nous autoriser à citer quelques traits les plus suggestifs de cette traduction.

point de départ d'une réglementation juridique compliquée qui fixe minutieusement les droits et les charges des usagers; enfin apparaissent des coutumiers qui sont parmi les monuments les plus étonnants et les plus parfaits de la législation des Berbères. Ces recueils auxquels on donne le nom de « louh », planchette, sans doute parce qu'ils étaient à l'origine écrits sur une planchette suspendue au mur, ont parfois plus de deux cents ou trois cents articles. La réparation des chambres et de leur toiture, l'usage des instruments de mesure, la vente des denrées, le nantissement, l'usage des prêts sur récoltes, sont prévus et étudiés dans ces codes avec une précision dans le détail et un bon sens qui ne nous paraît avoir été dépassé dans aucune organisation collective des autochtones de l'Afrique du Nord (1).

Le conseil de l'agadir de l'Anti-Atlas est, comme celui de la « taqbilt » des Masmouda, constitué par les chefs des familles les plus importantes du « khoms » ou de la tribu. Son autorité s'accroît sans cesse à mesure que se développe et s'agrandit le magasin. Non seulement les notables réglementent l'utilisation de l'agadir duquel il est interdit de retirer plus que le « double de ce qui est nécessaire comme provisions courantes », mais encore ils prétendent surveiller les transactions faites à l'extérieur. Les « ʿommal » en arrivent à constituer un petit groupe privilégié qui exploite à son profit tous les usagers. Sans doute dans leurs réunions, ils s'injurient parfois et s'accusent mutuellement « de dévorer les biens de la veuve et de l'orphelin, ou de pratiquer l'injustice ». Mais si de telles accusations sont lancées contre eux par un homme de la tribu, tout le conseil décide d'infliger à l'audacieux une forte amende, même si sa réclamation se trouve quelque peu fondée, car les « ʿommal » doivent être unis en toute circonstance et il ne faut pas que leurs discordes puissent apparaître au petit peuple. « Ce sont des hommes de confiance, dit un de ces codes, l'agadir leur appartient, et de ce fait, ils doivent justifier devant Dieu de la confiance qui est mise en eux par les gens pour l'administration de leurs biens ». Quant à ceux qui osent dire : « Tous les principes dont vous vous servez pour juger ne me plaisent pas, j'irai me faire rendre justice dans un agadir autre que le vôtre », ou bien « vous n'avez rien fait de bon dans cette forteresse, si ce n'est

(1) Cf. notre étude : *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas*, Hespéris, 1929.

d'opprimer les gens au détriment du droit », on les condamne à des peines élevées et à l'hébergement des maîtres de la forteresse. De même tous ceux qui donnent aux « ʿommal » par dérision le titre de Sultan, ou de chef — hakem — ou les appellent « fils d'âne » ou « menteurs », sont aussi condamnés à payer de fortes amendes.

Au cours de leurs délibérations tumultueuses, les « ʿommal », devenus de véritables chefs de la fraction, gardent le souci de rester unis et de prendre des décisions positives ; il est en effet indispensable que toute délibération aboutisse à un accord, puisque de l'administration du magasin dépend chaque jour la vie matérielle des usagers. Devant une nécessité si pressante, l'ingéniosité des « ʿommal » leur fait découvrir la règle de la majorité, presque inconnue dans les républiques berbères : « En toutes circonstances, lisons-nous, les ʿommal, lorsqu'ils ont pris une décision à la majorité des deux tiers, ne peuvent voir contester leur autorité ».

Il importe, d'autre part, de défendre les sentences des « ʿommal » contre toute ingérence étrangère. La justice du chraʿ n'a rien à voir dans leurs affaires et celui qui dit que le « louh » n'est qu'enfantillage et ne peut servir à juger les gens, ment et accuse les notables de mensonges ; et cela est aussi grave que d'accuser Dieu lui-même de mentir, car les notables sont aussi sacrés que le « louh » et toute question non prévue au « louh » est consignée dans leur esprit. Le « louh » et les notables ne font qu'un. Celui qui ne l'admet pas devra payer cinquante dinars!

On conçoit, dans ces conditions, que les chefs de la forteresse en viennent à regarder naturellement le « louh » et la forteresse elle-même comme leur bien propre. Il faut leur offrir un repas pour avoir le droit de prendre connaissance du recueil de droit coutumier, dont ils sont les seuls détenteurs. Ils prétendent étendre leur compétence à toutes les circonstances de la vie commune, et il n'y a guère que la répression du meurtre, sans doute réservée à l'ʿorf commun des fractions, qui leur échappe. De toutes les amendes qu'ils perçoivent, ils gardent la meilleure part et la caisse de l'agadir n'en reçoit une partie que s'il s'agit de dispute ou de vol.

Les « ʿommal », par l'esprit de leurs délibérations, constituent ainsi un petit sénat privilégié, formé d'hommes riches, qui exploitent à leur gré le capital déposé par la tribu dans l'agadir. En revanche, ils assurent la sécurité des dépôts et facilitent toutes

les transactions compliquées qu'une législation savante, dont ils ont le secret, permet de réaliser.

De tels monuments juridiques donnent aux Berbères l'orgueil de ces créations spontanées du génie de leur race. De même qu'on cite les agadirs les mieux construits et qu'on prend exemple sur leur disposition lorsqu'il devient nécessaire d'édifier, par corvée générale, une nouvelle forteresse, de même on recopie en les adaptant les « louh » les plus réputés. Ceux de Tammellokt au sud de Tiout, de Tamalout des Id Nouh dans le Sirwa, d'Ajarif ou de Tasgent des Ilalen, sont parmi les plus célèbres.

VI. *Développement de l'institution des agadirs dans le passé.* — L'institution des agadirs, sous la forme que nous avons décrite, qu'il s'agisse de simples magasins de hameau ou de « mouda' » comme ceux du Deren, ou de grandes forteresses dans l'Anti-Atlas ou le Sirwa, présente de nos jours dans le Sous les signes d'une décadence profonde. Dans l'Atlas, les agadirs n'apparaissent que dans les régions des sommets : au pays des Seksawa de la haute montagne, chez les Ida Ou Mhamoud, les Gedmiwa de l'Aghbar et des vallées supérieures de l'Asif el Mal ; chez les Glawa, au voisinage de Telwet et dans quelques cantons des Imeghran et des Imegoun. Dans le Sirwa, ils subsistent seulement dans la partie la plus élevée du grand massif volcanique, chez les Aït Tadrart, les Aït Qalla, les Aït Maghlif et Ikhozamen. Enfin, dans l'Anti-Atlas, où ils ont pris une plus grande importance que partout ailleurs, on ne les trouve cependant que dans les tribus comprises entre le pays des Ida Ou Gnidif et les Aït Mzal à l'Ouest, celui des Isouktan à l'Est, et, d'autre part, entre le Dir du versant Nord et la région voisine des crêtes.

On voit ainsi que la zone dans laquelle subsistent les magasins collectifs se trouve plus réduite encore que celle des tribus restées indépendantes jusqu'à notre arrivée dans le Sud-Marocain, puisque cette institution ne peut être observée chez les Ida Ou Tanan, les Igezzoulen de l'Anti-Atlas occidental et sur tous les confins sahariens du Dra.

Les agadirs sont d'ailleurs assez peu nombreux pour qu'un observateur aussi attentif que Ch. de Foucauld, en traversant deux fois l'Anti-Atlas en 1883 — sans s'écarter, il est vrai, des

chemins principaux — ait pu négliger de les signaler ou se soit entièrement mépris sur leur véritable usage (1).

Mais si l'aire dans laquelle on peut aujourd'hui trouver des magasins collectifs encore utilisés par les Berbères est fort réduite dans le Sous, il est facile de voir qu'elle s'est trouvée jadis beaucoup plus étendue.

Dans tout l'Atlas occidental, entre le Tizi n Telwet et le Tizi Maʿcho, il existe en effet jusqu'au pied des Dirs un très grand nombre de ruines de constructions sur les pitons qui avoisinent les hameaux et les villages, et dont l'aspect ne laisse aucun doute sur leur destination passée. Il est rare que les habitants se souviennent encore d'avoir vu ces magasins intacts, mais dans les vallées du Nefis, de l'Anougal, de l'Asif el Mal, l'Asif n Qahira, on leur donne encore le nom d' agadir.

Dans tout le territoire des Aït Waouzgit du Sirwa, il suffit d'interroger les jeunes gens eux-mêmes pour qu'ils vous montrent les restes de tous les « ighrem » ou agadirs que les conquérants Glawa ont détruits en 1913.

Chez les Haha, le nom d'agadir est donné de nos jours à des villages situés dans une position facile à défendre — en des points qui convenaient à l'édification de forteresses dont les traces ne sont plus visibles. Au pays des Ida Ou Tanan, l'institution est moins oubliée, puisqu'on indique encore les lieux où se trouvaient autrefois les magasins que les vieillards les plus anciens ont eux-mêmes trouvés ruinés (2), et qui appartenaient, si l'on en juge par leurs noms, à des villages ou à des cantons.

Dans l'Anti-Atlas même, les grands agadirs étaient autrefois plus nombreux, surtout au voisinage du Dir, de telle sorte qu'on

(1) Ch. de Foucauld, après avoir décrit « les châteaux magasins » du Moyen-Atlas et de l'Atlas central, qui sont semblables aux magasins collectifs du Sous dit en effet :

« A l'Ouest de Tizi n Glaoui et du Draa règne une autre méthode, en vigueur dans la portion occidentale de l'Atlas et du Sahara de l'oued Draa à l'Océan : celle des Agadirs. Là, ce n'est plus le village qui réunit ses grains en un ou plusieurs châteaux, c'est la tribu qui emmagasine ses récoltes dans un ou plusieurs villages. Ces villages portent le nom d'Agadir. Vers Tazenakht, je les verrai sur ma route remplacer les tirremts. » (*Reconnaissance*, p. 62). Cette confusion entre le village et le magasin et cette erreur sur le rôle de l'agadir s'expliquent par les conditions difficiles dans lesquelles voyageait Ch. de Foucauld et par le choix de son itinéraire au long duquel les agadirs très visibles sont rares.

(2) Tels sont les agadirs du sommet du Jebel Aouljad, celui d'Imaʿizen (agadir n Tafoukt), d'Assaka (agadir n Aït ʿAli), de Tizgi n Chorfa (agadir n Ikberdiden), de Tadrart (agadir n Aït ou Belaʿid).

Ajoutons que les instructions nautiques portugaises du XVIe siècle (R. Ricard. La côte atlantique du Maroc au début du XVIe siècle, *Hespéris*, 1927, p. 251) nous signalent sur la côte des Ida ou Tanan, les châteaux de Palma, Turucuco, Tucurumu, Tamarate (Tamerakht) qui sont probablement des agadirs.

peut affirmer, en invoquant l'aspect des ruines ou les indications de la toponymie, que toutes les tribus berbères de montagne — à l'exception peut-être de celles des Igezzoulen de l'Anti-Atlas occidental, encore mal connues — possédaient autrefois des forteresses construites par les villages ou les cantons, dans l'intérieur desquelles toutes les familles gardaient leurs provisions et venaient chercher refuge au cours des guerres ou des discordes intérieures.

Les causes de la décadence de cette institution sont sans doute nombreuses ; la plus agissante est certainement la conquête du pays par le Makhzen.

En effet, les magasins fortifiés dans lesquels les habitants des cantons placent non seulement leurs récoltes, mais encore des provisions de poudre et de balles pour leur défense, constituent des centres naturels de résistance contre la domination des grands chefs du voisinage. Pour châtier une tribu et la réduire à l'impuissance, le meilleur moyen est de raser ses agadirs. Ainsi ont disparu, tout d'abord, les magasins du Dir du versant nord de l'Atlas, puis ceux des grandes vallées du Nefis, de l'Ogdemt, de l'Asif el Mal, dont les ruines sont encore visibles. La dernière forteresse de canton qui subsistait dans le commandement du caïd Gontafi, a été jetée à bas, en 1925, chez les Aït Tidigar, et le rêve que font de nos jours les montagnards indociles de cette petite tribu est d'en relever au plus tôt les murs.

Il en a été de même sur le Dir de l'Anti-Atlas au XIXᵉ siècle. Aghennaj, le grand chef des Haha, dont les conquêtes ont laissé un souvenir si vif dans le Sous, est encore représenté par les poètes comme un destructeur d'agadirs :

> Aghennaj a passé ! Sa puissance est morte, on nous l'a décrite,
> Il a laissé des agadirs ruinés qui jamais plus n'ont été remplis.

Ses successeurs, El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi et Moulay Idris, en ont fait autant autour de Taroudant.

C'est surtout dans la région du Sirwa, là où l'institution des forteresses-magasins avait conservé jusqu'à ces dernières années une grande vitalité, que la disparition a été la plus rapide. En effet, la conquête des chefs des Glawa a eu pour conséquence immédiate, dans les vallées, la destruction des agadirs de hameaux, faite par

ordre, exécutée en corvée par les habitants des villages eux-mêmes commandés par les mokhaznis des conquérants et l'on trouverait avec peine, dans tout le pays ainsi parcouru par les harkas des Glawa, un petit magasin échappé à leur vigilance. Quant aux forteresses plus redoutables, situées en haute montagne, les khalifats du caïd de Telwet qui ont réussi à pénétrer sur le territoire des petites républiques des sommets, ont profité de toutes les occasions pour les faire disparaître. L'un d'eux nous déclarait avec satisfaction avoir eu la chance d'en ruiner douze en sept années de commandement (1).

Mais l'état politique du pays n'est pas seul à entraîner la disparition des magasins collectifs ; il semble bien que des causes économiques, ou peut-être simplement l'affaiblissement d'une longue tradition, aient suffi pour précipiter leur ruine, même dans les régions où le Makhzen n'a jamais pénétré. C'est ainsi que dans les hautes vallées de l'Atlas, on ne construit plus d'agadirs ; un certain nombre de fractions ou de villages n'en possèdent pas ; chacun prend de plus en plus l'habitude de garder dans sa maison toutes ses réserves de grains et de noix. Si l'on rapproche cette lente disparition de celle qui est plus marquée encore dans le pays des Ida Ou Tanan, situé hors d'atteinte des harkas du Sultan, il est sans doute permis de penser que nous sommes en présence, dans tout l'Atlas, de la décadence progressive d'une institution qui n'a gardé de nos jours sa complète vitalité que dans une partie de l'Anti-Atlas central.

On pourrait sans doute aller plus loin et chercher à suivre dans le passé et dans d'autres régions de la Berbérie sédentaire quelle a pu être l'évolution des magasins collectifs. Peut-être est-il permis de penser que l'habitude de construire ces forteresses et d'y laisser

(1) Il est intéressant de signaler que la décadence générale de l'institution a été interrompue au milieu du siècle dans certaines régions. La « siba » qui marqua la mort de Moulay Abd er Rahman, en 1859, eut des conséquences si désastreuses pour toutes les tribus établies entre Imi n Tanout et Amismiz, par suite des incursions des arabes pillards de la plaine, que certains villages s'entourèrent de remparts et édifièrent rapidement des enclos fortifiés, au milieu desquels ils creusèrent des silos.

Ces petites forteresses furent d'ailleurs le plus souvent habitées par des petits chefs qui surgirent au milieu des luttes de siba, et se chargèrent d'assurer eux-mêmes la défense des biens communs. Elles étaient entièrement différentes par leur nature et leur disposition, des petits agadirs de hameaux, dont les ruines existent encore.

Il faut encore distinguer des magasins collectifs des fractions ou des villages, d'autres agadirs construits par le Makhzen, à Amismiz par exemple et dans lesquels les tribus venaient verser l'« achour ». Par une extension naturelle, le même nom d'agadir désigne à présent toutes les kasbas construites par ordre des sultans ou par les chefs du Haut-Atlas.

les provisions qui ne sont pas nécessaires à l'existence journalière, est un legs des périodes les plus anciennes venu du temps où la population aujourd'hui sédentaire était encore adonnée au nomadisme (1).

Quoiqu'il en soit des origines, il n'est sans doute pas d'institution dont la décadence, si apparente à présent, ne permette de juger de l'état d'affaiblissement dans lequel sont tombées dans le Sous la plupart des traditions des républiques berbères.

VII. *Décadence des républiques berbères du Sous.* — Avant de chercher à comprendre comment naissent et grandissent les chefs qui feront disparaître les traditions séculaires, préparant ainsi la soumission au Sultan, nous pouvons jeter les yeux une fois encore sur la province du Sous, dans laquelle nous avons trouvé les meilleurs exemples de l'organisation des tribus indépendantes ; nous y verrons sans peine l'état de ruine des institutions que nous avons décrites.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, les petits états indépendants sont restés presque intacts chez les tribus de montagne du Haut-Atlas occidental. Mais, dans cette « Kabylie » des Masmouda, les petites unités sociales étaient moins fortes et moins vigoureuses que celles du Djurjura. Sous l'action du Makhzen, nous l'avons dit (2), leurs cadres ont peu à peu cédé ; même dans les hautes vallées du Tichka, l'organisation oligarchique est frappée partout de nos jours d'une décadence qui peut sembler définitive.

Dans la plus grande partie du pays, sauf dans les cantons les plus reculés, au voisinage même des sommets des Seksawa, le souvenir même des moqaddems a souvent disparu; on sait encore ce qu'étaient les Aït Arbaʿin qui ressuscitaient à chaque siba les anciennes institutions, mais les agadirs, les « inflas » porte-bonheur, la politique de leffs font définitivement partie du passé. Cette disparition a été précipitée par l'établissement du Protectorat et par la transformation économique survenue depuis vingt ans, lors de l'ouverture du Maroc au commerce européen. Les traditions anciennes ne trouvent plus leur utilité dans la vie nouvelle. Sans doute, les vieillards évoquent encore entre eux le temps où

(1) Cf. Notre étude sur *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas*. Hespéris, 1929.
(2) Cf. plus haut, l. II, chap I, p. 140.

les rivalités des « Indghertit » et des « Imsifern » étaient le sujet de discussions passionnées dans les chambres basses des hameaux perdus de la montagne, où l'on se couchait le soir sur un tapis d'herbe sèche, à la lumière de brindilles de bois résineux. Mais les jeunes gens, qui ont été élevés dans les temps nouveaux, avec « du sucre, des bougies, de la toile de coton », ignorent tout de la vie d'autrefois. De même, les chants et les danses des « Aït Tskawin » à la corne d'argent, ne sont plus à leurs yeux qu'une survivance, un amusement auquel se livrent des montagnards attardés et dont les anciens comprennent seuls l'importance.

Plus à l'Est, en suivant la crête de la montagne, dans la région du Nefis et des Glawa, la substitution du despotisme sans limite des grands chefs au vieux gouvernement des assemblées est plus générale encore et prend l'aspect d'une véritable révolution sociale. Il en va de même dans le Sirwa, sur les confins sahariens du Haut-Dra, dans toute la région où subsistaient jadis des imgharen plus respectueux des vieilles coutumes et que la conquête des Glawa a balayés.

La résistance offerte par l'Anti-Atlas est plus énergique. Si le Makhzen a réussi à y faire naître et grandir de petits chefs, surtout au sud de Taroudant, il a fallu cependant plus d'efforts pour détruire l'organisation démocratique ou oligarchique des cantons dominés par leurs grands agadirs, et pour ruiner cette œuvre de longs siècles d'existence indépendante, si parfaitement adaptée aux conditions de la vie. Mais là encore, dans les grandes vallées, sur les voies de pénétration utilisées par le Makhzen, et sur toute la bordure du Dir, le recul des anciennes institutions est partout sensible.

En même temps que disparaissent les républiques berbères et que les ruines des agadirs se font plus nombreuses sur le sommet des collines, l'individualité des cantons tend à disparaître dans toutes les régions soumises ; les leffs brisés par l'action politique des amghars et des caïds, troublés dans leur unité par des renversements d'alliances, perdent leur signification et leur utilité. Aux magasins collectifs des tribus font place de nouvelles maisons de chikhs ; les kasbas sortent de terre, et leur aspect nous fait croire maintenant à l'existence d'une puissante organisation féodale. Partout la domination des chefs du Makhzen s'établit à la hâte comme pour consolider sa fragile conquête.

Nul spectacle n'est plus instructif que celui des villages berbères, dans les régions si brusquement passées du gouvernement patriarcal des assemblées à l'autorité despotique des chefs. Le seul aspect des maisons et des forteresses suffit, pour qui sait voir, à montrer la violence avec laquelle s'opposent les deux formes d'organisation politique.

A l'entrée d'une haute vallée, à Assarag du Tifnout, c'est une kasba de khalifat, imposante par sa masse et ses tours crénelées qui barre l'une des routes de l'Atlas et donne au voyageur l'illusion d'une ancienne demeure des maîtres du pays. Mais les murs qui soutiennent les borjs couronnés de merlons abritaient, il y dix ans encore, un magasin collectif du canton. Les conquérants sont venus, ont pris possession de l'agadir et de ses provisions ; puis la tribu rassemblée par leurs soins a construit une enceinte à l'entour, élevé des tours et blanchi les murs, aménagé des chambres et des salles ; en quelques mois est ainsi apparue, sur la base d'une forteresse de canton , une vraie kasba féodale. Quelques années écoulées ont d'ailleurs suffi pour fendre les remparts de terre et donner à cette orgueilleuse maison la patine du temps.

D'autres fois, la transformation des villages est spontanée et le contraste est plus saisissant encore. Il existe, autour des sommets du Sirwa, de petites républiques égalitaires qui, dans la solitude du plateau, demeurent obstinément attachées à leur rêve d'autrefois. On chercherait en vain, par exemple dans le village d'Amassin des Ikhozzamen, quelque trait qui distingue la demeure du riche de celle du pauvre. Au-dessus des deux cents maisons dont la ligne s'étend indéfiniment et suggère l'idée d'un gigantesque clapier, s'élève une belle forteresse collective, où l'on conserve avec soin un coutumier célèbre, tandis que le petit sénat, les « Aït ed-diwan », réuni dans l'enceinte, délibère longuement pour réglementer la vie commune.

Mais si l'on quitte le haut plateau pour gagner, à quelques heures de marche vers le sud, la vallée des Aït Atman, un surprenant spectacle nous attend. Jadis, l'agadir de Tinider, un des magasins les plus parfaits et les plus célèbres par sa disposition intérieure et sa loi, dominait un village semblable à celui d'Amassin. Au cours d'un siège glorieux, les Aït Atman avaient, il y a vingt ans, résisté dans ce grand magasin fortifié aux guerriers de dix

cantons assemblés et nul n'avait pu les réduire. Lorsque les Glawa sont venus, le chikh qu'ils ont choisi dans le pays, a reçu l'ordre de faire disparaître à coups de pioche, la vieille forteresse dont les murs en ruine sont encore visibles aujourd'hui. Puis, très vite, l'aspect du village est devenu méconnaissable. Au milieu des maisons, toutes semblables les unes aux autres, des habitants de cette ancienne république égalitaire, se dressent à présent les demeures des notables, ornées de tours d'angle et parées à la manière berbère de dessins géométriques à la chaux. Le nouveau chikh du Makhzen a peu à peu surélevé ses murs, ajouté des borjs, crénelé les sommets des tours, et donné à son modeste logis d'autrefois, un aspect plus « féodal ». Son jeune fils, un beau jeune homme, devenu le favori du maître de Telwet, a dès à présent recueilli l'autorité paternelle. Monté sur un beau cheval noir, c'est lui qui vient, avec une parfaite aisance, accueillir les hôtes. Il rêve d'une place élevée au Makhzen, et cependant que les « imzwarn », les notables du village, jadis tout-puissants se réunissent humblement autour de lui pour recevoir ses ordres, les murs s'élèvent d'une belle kasba que son père lui destine et que tout le canton construit en « touiza ». Lorsqu'on connaît le passé de cette vallée, on croit rêver en embrassant sur quelques centaines de mètres, d'un seul coup d'œil, tout d'abord les ruines de l'agadir d'autrefois, puis la kasba du chikh fièrement plantée au bord du village, avec ses borjs blancs, ainsi que les maisons neuves des notables, ses parents, enfin la vaste demeure construite comme celle d'un grand chef qui, l'an prochain, abritera le petit amghar. Ses tours orgueilleuses, que les habitants du pays rassemblés par ordre achèvent devant nous, domineront les restes d'un village démocratique dont les enfants eux-mêmes gardent le souvenir.

LIVRE III

La naissance et le développement du pouvoir personnel

CHAPITRE PREMIER

La naissance du pouvoir personnel ; l'amghar chef de canton

I. Conditions générales de la naissance du pouvoir personnel. — II. La lutte des soffs et l'apparition de l'amghar. — III. Les premières ressources financières du chef. — IV. Les débuts de l'amghar de Tagontaft (1850-1860). — V. L'amghar El Hajj Hafid des Idma (1905-1925). — VI. Les amghars des Ida ou Zeddagh (1840-1925). — VII. Le gouvernement du canton par l'amghar. — VIII. Les amghars et la politique des leffs. — IX. Les amghars grandissent à l'écart du Makhzen. — X. Les petits chefs des Ida ou Tanan. — XI. Les petits chefs des oasis du Sud. — XII. Les amghars du Rif. — XIII. Les chefs de la Kabylie.

I. *Conditions générales de la naissance du pouvoir personnel.* — Partager équitablement les profits du pouvoir entre les chefs de famille, et pour y parvenir, exercer sur les ambitieux une surveillance inquiète, tel est le souci constant qui domine toute la politique intérieure des petites républiques berbères. Mais quelle que soit la vigilance des conseils de notables, on voit toujours apparaître des hommes à qui le goût des honneurs, de l'argent ou de la puissance fait trouver trop étroit le cadre dans lequel la tradition prétend les enfermer. Dans toutes les tribus, même là où les institutions oligarchiques ou démocratiques sont le plus complètement acceptées, des chefs s'élèvent par instant au-dessus des assemblées, s'emparent de l'autorité, et cherchent en prenant le titre d'amghar à fonder par la violence ce que de Foucauld a justement appelé le pouvoir despotique.

Le plus souvent, les résultats de ces tentatives sont éphémères. Le régime de tyrannie instauré par l'amghar ne lui survit pas, et aussitôt après sa mort, la réaction des petites oligarchies ou des masses emporte son œuvre. D'autres fois aussi, les circonstances locales se trouvent favorables à l'apparition du pouvoir personnel ; dans une haute vallée, une famille parvient à consolider l'organisation

précaire qu'a créée à son profit un chef heureux ; on voit alors, pour deux ou trois générations, l'activité des conseils d' « inflas » s'affaiblir ou disparaître et la lutte des « ikhs » rivaux s'arrêter ; la vie sociale elle-même se modifie et la distance s'accroît rapidement entre les riches et les pauvres, les forts et les humbles. Un peu à l'écart de ce village, où tous vivaient naguère dans une apparente égalité, s'élève bientôt la maison fortifiée de l'amghar et de ses frères. Enfin, la politique extérieure du petit état se transforme elle aussi et devient plus belliqueuse. L'ardeur combative des « ikhs » opposés, sans emploi à l'intérieur, trouve dans les querelles de leffs le moyen de dépenser le surplus des forces de la « taqbilt ».

Si des causes générales s'exercent à distance pour faciliter le développement du pouvoir despotique, né spontanément dans un canton, plusieurs petites révolutions éclatent en même temps dans diverses parties de la montagne. On voit bientôt s'établir un nouveau régime de gouvernement qui gagne de proche en proche. Tel est le spectacle qui a été offert par le Haut-Atlas occidental à deux reprises depuis cinquante années : tout d'abord, au milieu du XIXe siècle, dans les régions actuellement soumises aux grands caïds, pendant la période qui a précédé et préparé leur domination ; ensuite, au début du XXe siècle, dans les parties de la montagne restées libres, lorsque s'est accentuée, sur les républiques des hautes vallées, la pression politique des maîtres des kasbas de Bouaboud, de Tagontaft et de Telwet.

Parvenu à ce point de notre enquête, il nous faut chercher à bien voir les conditions dans lesquelles naît et se développe l'autorité des amghars, et quelles institutions — précaires, sans doute, et imparfaites comme leur pouvoir même — ils substituent à celles des petites républiques qu'ils ont détruites.

Cette recherche ne va pas sans présenter de nombreuses difficultés. Pour la mener à bien, au risque de s'égarer dans les mille détails de la vie berbère, et sans craindre de lasser la patience du lecteur, il est nécessaire d'attirer souvent son attention sur les petites révolutions survenues dans des cantons obscurs, d'observer leurs conséquences locales, et les comparer les unes aux autres. On ne peut, en effet, sans s'attacher à des exemples précis, arriver à saisir les aspects essentiels de cette forme de transition éminemment instable et éphémère entre le gouvernement des assemblées et

celui des caïds. En revanche, l'histoire des trois dernières générations est assez riche, dans l'Atlas des Masmouda, pour nous offrir le choix entre un grand nombre d'amghars — une quarantaine environ — dont les origines semblables et le mode identique de croissance indiquent assez bien qu'ils apparaissent et se développent en obéissant aux mêmes règles. Il nous suffira, pour montrer quelles sont ces conditions de la naissance du pouvoir personnel de choisir et d'étudier ici les exemples les plus clairs et les plus simples.

II. *La lutte des soffs et l'apparition de l'amghar.* — Les guerres privées, qui troublent si souvent la vie des républiques indépendantes, ont surtout pour cause, nous l'avons vu, l'existence de plusieurs « ikhs » rivaux, toujours prêts à en appeler à la force dès que leurs intérêts leur paraissent menacés. Chaque « taqbilt » possède toujours, en effet, parmi les dix ou quinze familles qui la forment, deux ou trois groupes plus forts, plus riches et plus guerriers, auprès desquels les autres viennent chercher appui. Ce sont là des soffs naturellement constitués et qui existent au moins *en puissance.*

Les chefs de ces familles les plus importantes du canton conduisent à leur gré les délibérations du conseil, au sein duquel l'égalité des « Aït Arbaʿin » est purement apparente. La tentation est grande pour les membres influents du petit sénat de confier la charge de moqaddem à un candidat qui défende exclusivement leurs intérêts ; la lutte éclate fréquemment au cours de cette désignation, et dans la mêlée un homme ambitieux triomphe avec l'appui de l' « ikhs » le plus fort. Il arrive souvent à exercer, pendant plusieurs années, la magistrature et abandonne bientôt le titre de moqaddem pour prendre celui d'amghar (1).

Nous avons dit l'existence des actes rédigés lors de la nomination du moqaddem, qui fixent pour un an le tarif de composition de quelques délits, dont la répression est laissée à la libre disposition du président de l'assemblée. Écrits en fort mauvais arabe, ces documents sont cependant intéressants à examiner, parce

(1) « Amghar » pl. « imgharen ». Nom verbal provenant de la racine Mghr, être grand par la taille, l'âge, la situation sociale (de Foucauld, *Dictionnaire touareg-fr.*, II, p. 164).
Le mot arabe « chikh » traduit très exactement le mot berbère « amghar ». Dans certaines régions de l'Atlas occidental (Mzouda, par exemple) on désigne les notables sous le nom d'« Inmoghorn », tiré de la même racine.

qu'ils nous indiquent bien la situation respective du président du conseil des notables, des inflas et de la tribu, au moment où l'amghar fait son apparition.

Lorsque la tradition est respectée et qu'un moqaddem est choisi selon les règles habituelles, nous voyons figurer sur l'acte, qui est comme l' « édit du prêteur » du petit magistrat berbère, les noms de tous les chefs des familles de la « taqbilt ». Au nombre de douze ou quinze, ils témoignaient par leur présence du consentement général donné par le canton au nouveau tarif d'amendes. La règle habituelle est de diviser en trois parts égales les sommes versées par les coupables en application de cette convention : un tiers revient au moqaddem, un tiers à la « taqbilt » en la personne de ses inflas, un tiers à la caisse commune, qui pourvoit aux frais d'hospitalité et aux dépenses collectives.

Or il arrive parfois qu'aux noms de tous les notables de la fraction se substituent, sur les tarifs de composition ainsi établis, ceux de trois ou quatre personnages importants qui donnent leur approbation au nom de tous. En même temps, la règle primitive de partage des amendes se trouve altérée. Un tiers est attribué au moqaddem, un tiers à ces hommes influents, qui se donnent le titre d' « ʿayan » (1), un tiers à la « taqbilt », représentée par des inflas effacés et faméliques. Du même coup disparaît la caisse commune.

Un pas décisif est franchi lorsque nous voyons disparaître dans les actes le nom traditionnel de « moqaddem » pour faire place à celui d'un personnage que l'on appelle désormais « l'amghar respecté un tel ». Près du nom de l'amghar se trouvent seulement ceux des notables, les « ʿayan ». Une clause additionnelle stipule que le nouveau maître du canton percevra, en plus du tiers des amendes, le tiers de l' ʿachour, impôt coranique que les républiques berbères versaient jusque là en totalité aux personnages religieux ou aux pauvres. Souvent même, on consent au bénéfice de l'amghar une mesure d'orge par foyer. Le pouvoir personnel est désormais fondé.

Ces débuts n'ont pas été sans exiger du nouveau chef de longs et patients efforts. Avant de prendre l'autorité, l'amghar s'est ménagé l'appui des chefs des « ikhs » les plus importants, et par

(1) Arabe « ʿayân », *notables*.

d'habiles intrigues, il a réussi à écarter ou à faire disparaître ceux qui lui étaient hostiles. Mais, presque toujours, cette révolution intérieure ne se fait pas sans combat. Un autre notable. également riche et courageux, s'oppose de toutes ses forces, avec son « ikhs », à l'amghar ambitieux ; la guerre éclate et on la conduit avec acharnement, jusqu'à ce que le vaincu soit tué, ou banni avec tous les siens ; son village tombe en ruines et le chef victorieux conserve le pouvoir aussi longtemps qu'il en a la force et qu'il échappe à la vengeance des exilés. C'est parfois au cours de ces combats qu'on voit la « taqbilt » se fractionner en deux groupes ayant chacun leur chef, qui se disputent les armes à la main la possession des foyers limitrophes. Dans ces circonstances interviennent, d'habitude, les marabouts et les moqaddems du leff ami, pour rétablir tant bien que mal l'unité.

Malheur à l'amghar qui fonde son pouvoir sans avoir tout d'abord fait reconnaître par tous son autorité, au besoin en assassinant traîtreusement ses rivaux ! Sa carrière est bien vite arrêtée par le retour à la fortune d'un ennemi des premières heures. C'est ce qui advint à un petit amghar des Seksawa, au milieu du siècle dernier, Hammo Ou Bella du canton des Aït Lahsen, père de Si Mokhtar Seksawi, celui-là même qui devait par la suite soumettre une partie de la montagne, lutter victorieusement contre le Mtouggi et devenir le plus grand chef de sa tribu. Hammo Ou Bella, moqaddem d'Awines, avait réussi à s'imposer aux notables de sa « taqbilt ». Pour consolider son pouvoir et faire l'unité autour de lui, il s'était lancé, avec le leff des « Imsifern », à la conquête de deux fractions du leff adverse les Aït Mousa et les Sekrat, ces deux petits groupes que son fils devait. de longues années plus tard, annexer sans coup férir, après une minutieuse préparation. Mais, au cours de ces entreprises, sa propre « taqbilt » l'abandonna, à la suite des intrigues d'un chef d' « ikhs » rival, El Hajj ʿAli Hammo, qu'il avait négligé de faire disparaître ; Hammo Ou Bella périt abandonné de ses frères, sous les coups des guerriers des fractions conquises.

Si Mokhtar, fils du Moqaddem Hammo Ou Bella, retint la leçon ; lorsqu'il eut à son tour pris le pouvoir et éprouvé toutes les difficultés que peut causer à un nouvel amghar la présence des « ikhs » hostiles, il profita d'un retour heureux à la fortune pour inviter tous ses ennemis dans une fête magnifique, afin de célébrer la

réconciliation des partis; puis, à la nuit, tandis que le bruit des chants et des danses remplissait la vallée, il fit discrètement assassiner tous ses ennemis. La suite de sa politique se trouva ainsi simplifiée et cet heureux début lui ouvrit la brillante carrière dont nous connaîtrons bientôt les étapes (1).

III. *Les premières ressources financières du chef.* — La situation toujours difficile du nouvel amghar se trouve plus rapidement améliorée lorsqu'à la force redoutable d'un clan nombreux il joint la puissance irrésistible de l'argent. L'argent est, en effet, selon la parole du poète berbère (2) :

« Un diplomate qui ne laisse pas de non à la parole ».

En achetant le concours des ennemis de ses ennemis, l'amghar parviendra à vaincre plus aisément que par la force de ses armes.

Mais les ressources du chef de canton à ses débuts sont fort limitées. La richesse foncière dans ces rudes vallées ne s'acquiert que bien lentement, au gré d'un homme ambitieux ; elle ne peut excéder, d'autre part, la possession de quelques champs et d'un millier de moutons et demeure toujours insuffisante pour servir de grands desseins. Le produit des amendes, il est vrai, ne cesse de s'accroître parce que les tarifs de composition s'élèvent en même temps que s'affermit l'autorité de l'amghar ; le chef confisque à son profit les biens des criminels et réduit de plus en plus la part laissée aux notables du conseil. On peut même dire qu'il n'y a pas de plus sûr moyen de juger de l'autorité prise par l'amghar que de connaître de quelle manière se sont modifiées à son avantage les règles primitives de partage des amendes en trois parties égales.

On peut encore joindre à ces maigres bénéfices les cadeaux reçus lors de l'arbitrage des conflits, les amendes perçues sur les petits souqs de montagne, en y rendant la justice, et enfin les contributions que consentent à verser annuellement toutes les familles de la « taqbilt ». Mais tout cela ne peut permettre de tenter de vastes entreprises. Chercher dans ce petit territoire à accroître par des abus les profits du commandement risquerait, d'autre part d'affaiblir l'appui à présent donné à l'amghar par les « ikhs » jadis hostiles. Le chef se trouve ainsi contraint à

(1) Notes de F. de La Chapelle.
(2) Justinard, *Manuel de Berbère du Sous*, p. 67.

demander à l'extérieur la fortune qu'il ne peut acquérir dans son propre canton.

Il y a bien, certes, les bénéfices de la « zettata » que l'on fait payer au passage des cols à tous les étrangers. Mais c'est un gain laissé habituellement aux pauvres gens et aux coupeurs de route ; bien qu'il ne soit pas illicite, aux yeux des Berbères, un amghar ne saurait sans déchoir le garder pour lui-même — du moins publiquement. — Une seule voie reste ouverte, plus glorieuse et conforme aux traditions de la « taqbilt » : la guerre menée contre les ennemis de leff. On y trouvera en même temps l'avantage d'entretenir l'accord des nouveaux sujets et de consolider, par les liens du combat, l'union des «ikhs» naturellement divisés, autour d'un chef unique.

Aussi les débuts d'un amghar ambitieux sont-ils partout semblables dans les hautes vallées. Avec ses premières ressources, il construit une solide maison, pourvue d'une vaste pièce de réception pour accueillir dignement des hôtes, se créer des amitiés, augmenter sa clientèle dans les cantons alliés. Il est généreux, traite avec libéralité, accueille favorablement tous ceux qui viennent chercher sa protection et se réfugier auprès de lui. Les amghars et les moqaddems du voisinage font appel à lui lorsqu'ils sont dans l'embarras. Dès lors, toutes les occasions qui se présentent pour soutenir les cantons défaillants de son leff et leur apporter l'appui de ses guerriers servent sa politique. Sa force est mise au service de son leff et déjà, par les intrigues qu'il noue dans les « taqbilt » du parti adverse, à la faveur des luttes de soff, il intervient pour désunir l'ennemi commun et préparer sa défaite.

Il nous reste à montrer par quelques exemples comment cette habile politique extérieure permet aux amghars d'asseoir et de conserver leur pouvoir. L'histoire des origines des chefs de Tagontaft, apparus vers 1860, celle d'un petit amghar des Seksawa, El Hajj Hafid du canton des Idma, grandi au moment de la rivalité des caïds des Mtougga et du Nefis, au début du siècle présent, enfin, le spectacle des rivalités des amghars de la tribu des Aït Semmeg depuis quatre-vingts ans, nous feront mieux comprendre quel secours apporte aux ambitieux l'opposition des leffs berbères.

IV. *Les débuts de l'amghar de Tagontaft* (1850-1860). — Au début du XIXe siècle, lorsque le pays du Nefis était encore placé sous l'autorité lointaine des caïds d'Agergour, de la tribu des

Ouzgita du Jbel Kik, les villages qui s'élèvent en montagne sur les deux bords de la vallée appartenaient, selon les cantons, aux deux leffs des « Aït Atman » et des « Aït Iraten ». De l'Aghbar jusqu'à l'entrée de l'oued en plaine, ces cantons des deux partis alternaient régulièrement entre eux et nulle part le « damier » des rivalités berbères ne réalisait un équilibre aussi parfait entre les deux alliances. Chaque groupe obéissait à un petit amghar qui tenait à la fois son pouvoir du Makhzen et des notables, et parvenait à établir une juste balance entre les tendances opposées des deux formes de gouvernement.

Vers 1850, la guerre des deux leffs, les « Aït Atman » et les « Aït Iraten » prit, entre Tinmel et Agergour une violence extrême, et le petit chef du canton de Toug el Khir l'emporta sur son ennemi des Targa n Aït Iraten, qui périt dans le combat. Les « Aït Iraten» de Targa et de l'Asif Amezghouni vaincus firent alors appel à leurs frères de leffs des cantons d'ʿAlla, de Tagontaft et de Mouldiert, dans le Haut-Atlas, qui vinrent en grand nombre, sous le commandement de leurs amghars, les secourir au nom des liens anciens.

L'un de ces amghars, El Hajj Ahmed n Aït Lhasen, descendant d'un taleb de l'Anti-Atlas, venu jadis dans la vallée du Nefis en qualité de fqih de village, commandait le groupe des quatre petits hameaux de Gokten, Wigit, Isqalen, Artatein, auxquels on donne le nom de Tagontaft. El Hajj Ahmed, qui était en même temps qu'amghar, un fqih respecté, enseignait les sciences religieuses à de nombreux élèves; il partageait, selon la coutume, les profits du pouvoir avec les «Aït Arbaʿin» de son «moudaʿ». C'était un homme simple et sans ambition que rien ne poussait à sortir de la voie tracée par la double tradition du Makhzen et du gouvernement berbère.

Son fils, Mohammed, qui avait alors une trentaine d'années, était à la fois doué d'un grand courage et d'un esprit d'entreprise étonnant. A la fois cupide et généreux, noble et rusé, c'était aussi un adversaire redoutable dans les combats, où il se précipitait sur l'ennemi, reconnaissable à sa haute taille et à sa barbe noire. Sa force physique était peu commune et sa vue faisait naître dans l'esprit de ses adversaires une terreur inexprimable, que l'on attribuait parfois à une sorte de puissance magique.

A la suite d'une discorde avec son père, Mohammed se rendit

à Agergour au Jbel Kik, auprès du caïd El Hajj Ahmed des Ouzgita et parvint à obtenir pour lui-même le commandement des quatre petits hameaux de Tagontaft. Il commença aussitôt de se construire une véritable maison d'amghar à Wigit, en coupant largement dans les beaux oliviers qui ornent les pentes des collines. Comme son père lui reprochait alors de détruire les cultures et les arbres dans un pays où la terre productive est rare et précieuse, Mohammed répondit que « des cultures et des arbres, il en existait d'autres dans l'Asif Nefis, chez ses ennemis de leff, les « Aït Atman ».

Plus tard, les rapides conquêtes de l'amghar Mohammed ont paru si surprenantes que les indigènes ont parfois répandu le bruit que la famille des Aït Lahsen, Mohammed ou son père le fqih, avait découvert une mine d'argent par des procédés secrets, qu'ils tenaient de leurs ancêtres du Sous, habiles, comme on le sait, à découvrir les trésors cachés. Mais tous ceux qui ont vécu la petite épopée des chefs de Tagontaft savent bien que l'amghar Mohammed n'eut, au début, que la force de son « ikhs » et « d'autre mine que la tribu ». En effet, nous voyons l'amghar Mohammed, à peine en possession du pouvoir, commencer par conquérir le village voisin de Tamerwout, qui formait comme un îlot d' « Aït Atman » dans le leff des « Aït Iraten »; puis, après avoir absorbé ce groupe hostile, engager résolument la lutte contre les chefs voisins du leff adverse. C'étaient les amghars de Tagemout, Tagadirt n Oumious, Timlilt et Arghen, entre Tagontaft et Tinmel. Les forces du jeune amghar de Tagontaft étaient constituées par tous les guerriers de son canton, entièrement dévoués à sa personne et par ceux des fractions de son leff : ʿAlla et l'Asif Amezghouni.

Dès que ses premiers succès lui permirent d'accroître ses ressources, l'amghar Mohammed engagea une troupe de mercenaires, formée d'aventuriers venus de toutes les directions : des Chtouka, des Inda ou Zal, et de la plaine de Marrakech. Tenant toute la montagne, il communiquait alors avec ses alliés d'ʿAlla par un sentier de chèvres de l'Adrar n Tasaft. Des hauteurs d'ʿAlla, de Tagontaft et de Mouldiert descendaient par son ordre contre les villages du Nefis d'incessantes expéditions. Bientôt, grâce à ses excitations, la guerre s'alluma entre les deux leffs dans toute la vallée du Nefis jusqu'au Jbel Kik. Enfin, l'intervention du caïd d'Agergour devint nécessaire pour

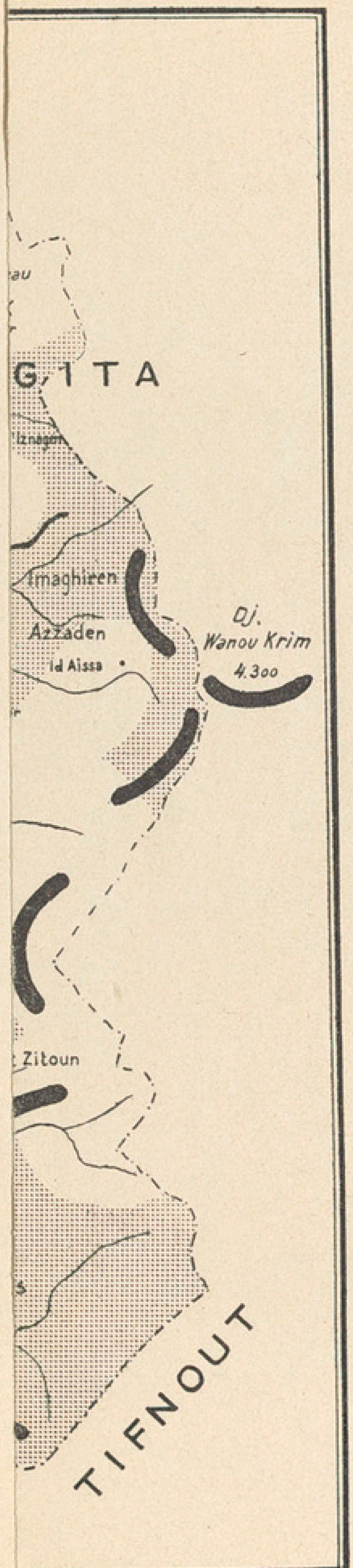
rétablir l'ordre et Si Brahim, frère et successeur du caïd Ahmed, parti au pélerinage de la Mekke où il devait mourir, convoqua dans sa kasba le jeune amghar de Tagontaft, qui refusa prudemment de se présenter. Mohammed décida alors de poursuivre dans l'indépendance la conquête des hautes vallées qui avaient jadis formé le premier royaume des Almohades.

Pendant dix années, il continua d'agiter la montagne par la lutte des leffs, d'accroître ses forces patiemment, et de se préparer par l'organisation de ses conquêtes à franchir l'étape difficile qui devait faire de lui un chef de tribu (1).

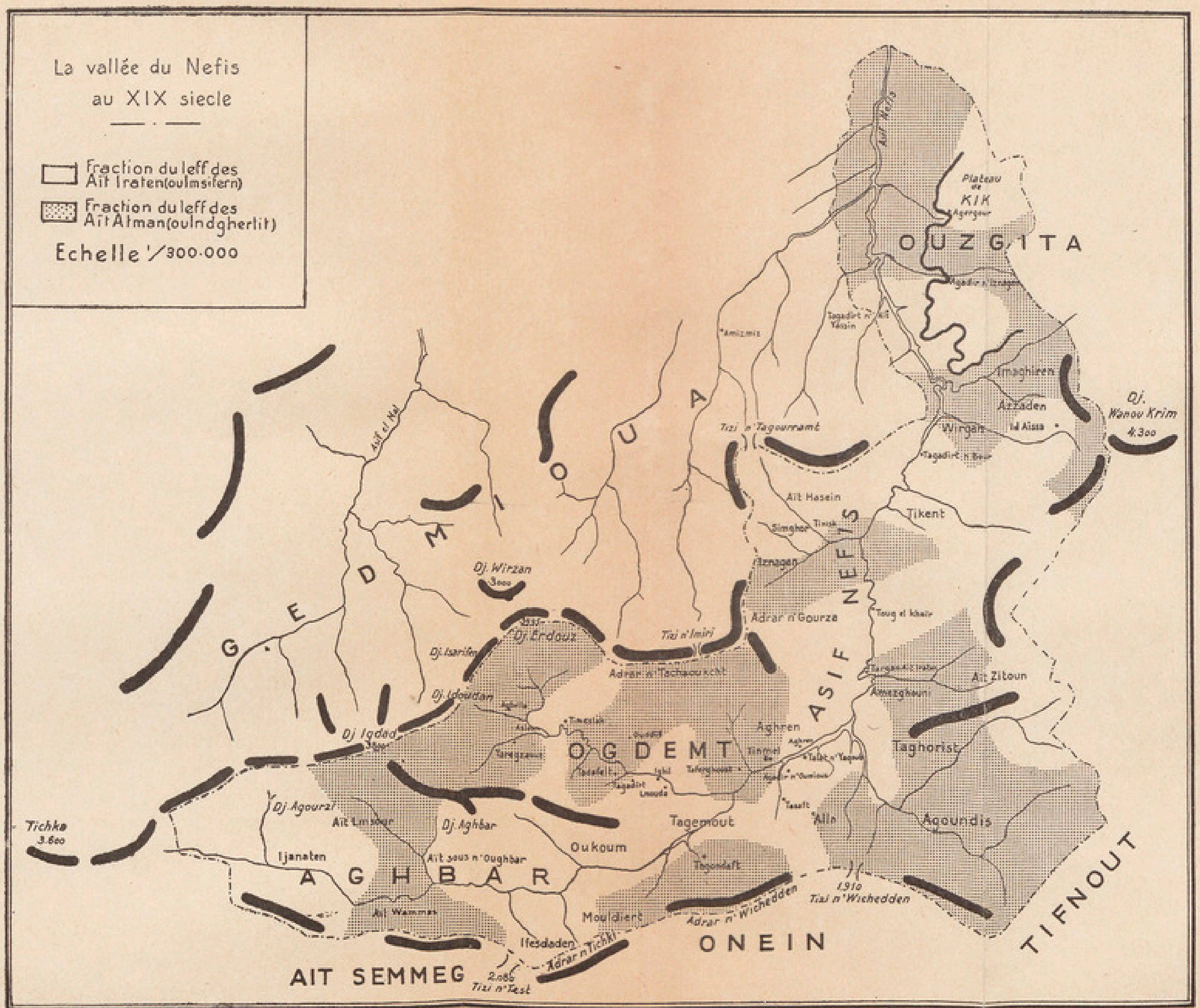
V. *L'amghar El Hajj Hafid des Idma* (1905-1925). — A la fin du dernier siècle, les cantons des Seksawa de la montagne, comme tous ceux de la région du Tichka, étaient encore fermement attachés au régime traditionnel des moqaddems ; seules, les « taqbilt » voisines du Dir avaient des amghars, Ahmed Ou Bihi chez les Aït ʿAbdallah, Mbarek Chtittihi chez les Aït Mousa. Peu après le moment où Si Mokhtar, fils du moqaddem Hammo ou Bella, eut pris le pouvoir chez les Aït Lhasen, après avoir habilement supprimé ses ennemis comme nous l'avons dit, le fils d'un moqaddem des Idma, Hafid Ou Mohammed n Anino, obtint aussi des Aït Arbaʿin de sa fraction, grâce à son habileté, son prestige et ses victoires sur la fraction voisine des Intedan, le titre d'amghar (1898). Il eut, comme il est naturel, à livrer une longue lutte contre ses rivaux dans son propre village, puis il les tua et prit leurs biens.

Des circonstances favorables se présentèrent alors au nouveau chef des Idma qui sut les utiliser pleinement. Vers 1905, la lutte d'influence des deux grands caïds Mtouggi et Gontafi, battait son plein ; ils se disputaient les riches tribus du Dir et bientôt toute la montagne fut gagnée par leurs intrigues. Si Mokhtar des Aït Lhasen, du leff des « Imsifern » déjà fortement organisé dans son commandement, épousa, non sans quelques réticences, la cause du Mtouggi ; les deux amghars Ahmed Ou Bihi et Mbarek Chtittihi, voisins du pied de la montagne, du leff des « Indghertit », balancèrent sur le parti à prendre, cependant que l'amghar Hafid des Idma se ralliait sans hésitation au Gontafi. Après une lutte confuse, au cours de laquelle Si Mokhtar fit assas-

(1) Cf. plus loin, p. 301.



Imaghiren
Azzaden
Id Aissa
Dj.
Wanou Krim
4.300
Zitoun
TIFNOUT


La vallée du Nefis
au XIX siecle
Fraction du leff des Aït Iraten (oulmsifern)
Fraction du leff des Aït Atman (oulndgherlit)
Echelle 1/300.000
OUZGITA
GEDMIOUA
ASIF NEFIS
OGDEMT
AGHBAR
AIT SEMMEG
ONEIN
TIFNOUT
Plateau de KIK
Amizmiz
Imaghleen
Azzaden
Wirgan
Dj. Wanou Krim 4.300
Tizi n'Tagourramt
Ait Hasein
Tikent
Iznagen
Dj. Wirzan 3000
Dj. Erdouz
Tizi n'Imiri
Adrar n'Gourze
Adrar n'Tachaoucht
Aït Zitoun
Amezghoun
Aghren
Taghorist
Tagemout
Agoundis
Dj. Agourzi
Ait Lmsour
Dj. Aghbar
Oukoum
Ijanaten
Ait Wammas
Ifesdaden
Mouldierl
Adrar n'Wichedden
Tizi n'Wichedden
Adrar n'Tichki
2.085 Tizi n'Test
Tichka 3.600

siner le Chtittihi et conquit la fraction des Aït ʿAbdallah en chassant Ahmed Ou Bihi, l'amghar des Idma devint seul chef du leff des « Indghertit ». En montagne, la lutte des deux grands caïds se poursuivait en utilisant la rivalité des deux alliances berbères. Si Mokhtar fut le champion de Bouaboud avec les « Imsifern » dans la mesure où son intérêt personnel le commandait. De son côté, Hafid rassembla aisément les forces des « Indghertit ». C'est chez lui que les amghars des Aït Gaïr et toutes les fractions de la haute montagne des Seksawa vinrent demander conseil et appui. Pendant vingt ans, le vieil amghar des Idma put bénéficier des avantages de ce rôle de chef de leff ; sans rien perdre de son indépendance à l'égard du grand caïd du Nefis, il garda intacte une autorité aisément acceptée dont tout le secret était dans la force des alliances berbères (1).

VI. *Les amghars des Ida Ou Zeddagh* (1840-1925). — C'est dans des conditions analogues à celles qui ont favorisé l'amghar Hafid des Idma, que deux familles d'amghars ont gardé le pouvoir sans difficulté, sur le versant sud de l'Atlas, pendant plusieurs générations. Bien que ces petits chikhs — les Aït Bazzi de Talekjont et les Id Mansour de Talemt — aient vu leur liberté restreinte par l'étroite surveillance qu'exerçait sur eux le Makhzen de Taroudant, il est facile de voir que toute leur puissance a tenu, comme celle de leurs émules de la haute montagne, à leur rôle de chefs de leff.

Les circonstances politiques dans lesquelles les amghars de Talekjont et de Talemt ont exercé leur commandement ont été particulièrement stables pendant le XIXe siècle. Jusqu'au moment de la conquête du pays par les grands caïds, sur tout le versant sud de l'Atlas, de l'Onein aux Ida Ou Zal, l'organisation des tribus n'a pas changé. Le régime des petits cantons berbères variait selon la distance à laquelle ils se trouvaient de la vallée du Sous, soumise au khalifat du sultan à Taroudant. En haute montagne, c'étaient de petites républiques, dirigées par une assemblée, que présidait un moqaddem, chez les Aït Waggonsan, les Tigouga, les Ida Ou Msattog, ou par un simple conseil d'inflas sans moqaddem à Adebdi, chez les Aït Soual, les Ihengirn ; sur les pentes, se trouvaient de minuscules cantons gouvernés par un sénat de

(1) Notes de F. de La Chapelle.

trois ou quatre notables; enfin, au bord même de la plaine, existaient de gros bourgs soumis à des amghars, en relation avec le Makhzen. Entre ces diverses unités territoriales, le lien de deux leffs, les « Ida ou Zeddagh » (1) et les « Aït Zolit », était assez fort pour que l'autorité des petits chefs s'étendît, par une chaîne d'alliances, de leur kasba voisine du Sous jusqu'aux villages les plus élevés des crêtes.

A l'origine, vers 1850, l'amghar ʿAli n Aït Bazzi et son rival Ahmed Ou Mansour n'étaient que de petits chikhs semblables à ceux qui existaient, nous l'avons vu, à la même époque dans la haute vallée du Nefis, attentifs à satisfaire à la fois le Makhzen et la tradition berbère. Lorsque El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, grand caïd des Haha, eut confié à son khalifat, le chérif Moulay Idris, le commandement de Taroudant, ce dernier s'attacha à nouer de plus étroites relations avec les deux amghars dans l'espoir d'amener peu à peu les montagnards de leur leff respectif au Makhzen. Mais l'opposition des deux alliances sans cesse aux prises était telle qu'il dut bientôt y renoncer ; dans son impuissance, on rapporte qu'il dit un jour en désignant les deux maisons blanches des chikhs ennemis, si rapprochées l'une de l'autre et cependant irréductiblement hostiles :

« Satan — le père de la discorde — a pondu au pied de l'Atlas deux œufs. En les cassant, j'ai trouvé dans le premier ʿAli Ou Mansour. Quant au second, celui des Bazzi, il n'y avait à l'intérieur que du vent ! »

ʿAli Ou Mansour avait, en effet, amené son leff au chef du Makhzen, tandis qu'ʿAli de Talekjont s'enfuit plus tard dans la montagne et prit le parti des Mtougga contre les Haha. Mais ni l'un ni l'autre ne fut capable d'apporter au khalifat du sultan la soumission de ses tribus parce qu'ils étaient impuissants à faire vivre en paix les deux leffs. Leur autorité n'était fondée que sur la rivalité des alliances, et ils ne pouvaient la conserver qu'en avivant les querelles. Par la suite, les Aït Bazzi soutinrent la « siba » contre le Makhzen, le pacha de Taroudant contre le Gontafi, tandis que leurs adversaires — les fils d'ʿAli Ou Mansour — gardaient constamment le parti opposé, celui des Haha, celui du Makhzen de Taroudant avec Haida Ou Mwis, celui du Gontafi contre Haida.

(1) Le nom d'Ida ou Zeddagh désigne à la fois une tribu, et un leff de cette tribu et des régions voisines.

Deux familles, avec des alternatives de succès et de revers ont ainsi gardé leurs positions ; aux yeux des montagnards de leur leff, leur prestige a survécu à toutes leurs défaites. Sans doute, par la suite, l'intervention des grands caïds et plus tard notre présence ont altéré le jeu simple des alliances, mais à présent encore, on voit descendre les Aït arbaʿin de la haute montagne chez les fils des amghars d'autrefois devenus caïds, et leur demander des conseils sur la meilleure manière de lutter contre les « taqbilt » voisines du leff ennemi. En utilisant les vieilles institutions berbères, ces petits caïds font aisément accepter à distance une sorte de protectorat sur les fractions encore libres.

VII. *Le gouvernement du canton par l'amghar.* — Que deviennent sous le commandement d'un amghar victorieux, les institutions des républiques berbères dont le but est d'assurer à toutes les familles une parfaite égalité à l'intérieur de la « taqbilt » ?

Lorsque le nouveau chef s'empare de l'autorité, jusqu'alors reconnue au seul conseil des Aït arbaʿin, la tradition qui fixe la nature des fonctions du moqaddem vient heureusement guider ses premiers actes. Il se donne, à l'imitation de son prédécesseur, comme l'arbitre des conflits et s'attache, au moins en apparence, à tenir la balance entre les « ikhs » rivaux. Souvent il conserve les formes extérieures du gouvernement oligarchique d'autrefois.

Nous voyons ainsi le petit chef des Seksawa, qui a fait sa fortune grâce au leff des « Indghertit », El Hajj Hafid des Idma, garder les moqaddems dans son canton d'origine. Mais il les nomme directement, sans consulter le conseil, de même qu'il choisit les Aït arbaʿin parmi les familles qui lui sont personnellement dévouées. Les réunions ne se tiennent plus que dans sa maison et c'est lui qui règle l'application du droit coutumier, d'accord avec les représentants des « moudaʿ » désignés par lui. Les moqaddems deviennent surtout les agents d'exécution de ses ordres et il se réserve l'initiative politique et le droit de décider de la guerre.

Les Intedan et Aït Mhand, deux « taqbilt » voisines, chez lesquelles El Hajj Hafid exerce son influence prépondérante, ont gardé leurs conseils et leurs magistrats. Mais chez les premiers, deux personnages seulement, amis de l'amghar, assument à leur tour, la fonction de moqaddem. Chez les seconds, les Aït arbaʿin, dont le nombre a été réduit, et le moqaddem subsistent encore,

mais ils ne sont plus changés chaque année comme le veut la tradition ancienne.

Un autre amghar du voisinage, Aqqai, qui s'est emparé du pouvoir chez les Ichkajen, dans la tribu des Ida Ou Mhamoud, il y a quelques années seulement, a supprimé dans son commandement le moqaddem, mais gardé les Aït arbaʿin, qui sont devenus ses agents d'exécution et de renseignements. Ce sont eux qui perçoivent pour lui l' « aʿchour » et les impôts supplémentaires avec lesquels il envoie des présents à son protecteur, l'amghar Ahmed ou Moulid de la « taqbilt » des Aït Haddiyous au sommet de la montagne des Seksawa.

Le canton voisin des Aït Tounert, placé sous l'influence du chef des Aït Haddiyous a gardé, en apparence du moins, l'ancien gouvernement ; mais ici, l'amghar protecteur doit sanctionner l'élection du moqaddem désigné chaque année par le conseil. Les Aït arbaʿin eux-mêmes changent fréquemment et sont choisis par Ahmed ou Moulid, d'accord avec le moqaddem (1).

On voit de la sorte, par une transformation assez lente de l'organisation berbère ancienne, le régime oligarchique des hautes vallées s'adapter peu à peu au gouvernement des amghars indépendants. Les plus puissants parmi ces chefs imposent leur protectorat à d'autres amghars plus récents, qui cherchent, en raison de leur faiblesse même, à ménager les traditions. Le souci de conserver intacte la force des liens d'alliance incite aussi l'amghar protecteur à respecter les coutumes à l'intérieur de son leff ; il évite surtout de créer par une action trop énergique, les luttes de soffs qui entraîneraient des scissions.

Lorsque le pouvoir des chefs se développe dans une région déjà soumise à l'influence du Makhzen, où l'institution des conseils d'inflas et des moqaddems a déjà disparu, la politique de l'amghar se trouve évidemment simplifiée ; il lui suffit de protéger les petits chikhs qui appartiennent à son leff sans intervenir à l'intérieur des cantons déjà habitués au pouvoir despotique. Ainsi faisait l'amghar Mohammed de Tagontaft chez les Aït Iraten, au temps où il avait entrepris de chasser les « Aït Atman » de la vallée du Nefis. Les amghars de Talemt, chefs du leff des « Aït Zolit », dont nous avons vu le rôle sur le versant sud de l'Atlas, dominaient

(1) Notes de F. de La Chapelle.

aussi, sans les supprimer, les petits chikhs de Taberbourt, des Aït Oumzal et de l'Onein qui étaient à la fois leurs alliés et leurs sujets. Le sentiment de la solidarité de leff l'emportait ici sur l'ambition personnelle de l'amghar, dont le premier désir est habituellement d'accroître son commandement direct pour augmenter ses ressources. Mais toute modération disparaît lorsque le chef parvient à conquérir un canton du leff adverse. Il place alors à sa tête un amghar, sans autorité locale, à qui il confie une seule mission : veiller à la rentrée des impôts sans cesse plus lourds, et faire disparaître rapidement les ennemis vaincus.

On chercherait en vain à cette première étape du pouvoir de l'amghar un trait original dans l'organisation de son commandement, qui puisse être regardé comme l'ébauche d'une institution politique nouvelle. C'est que l'autorité du nouveau chef, qui s'exerce encore dans un domaine très réduit, n'a pas besoin d'intermédiaires ; pour s'affermir, elle emprunte les formes traditionnelles toutes préparées, et s'adapte avec souplesse, comme nous l'avons vu, aux traditions existantes.

A peine voyons-nous apparaître parfois près de l'amghar des compagnons de guerre, venus de l'extérieur, et qui forment une sorte de garde personnelle. Le plus souvent, d'ailleurs, son « ikhs » lui suffit pour constituer cette force ; les étrangers sont souvent acceptés avec difficulté, leur présence donne trop à l'amghar qu s'en entoure l'allure d'un chef de bande et la tribu supporterait mal leurs excès.

Nous ne connaissons pas d'amghar qui possède une prison. C'est qu'en toutes circonstances, le chef s'inspire encore, pour réprimer les crimes et les délits, du vieux droit de la « taqbilt » où les seules peines envisagées sont la mort, l'exil et l'amende.

Cette absence d'institutions propres suffit à montrer comment le régime des amghars représente, aussi longtemps du moins qu'ils restent de simples chefs de leff, une forme transitoire et précaire d'organisation politique. Trop près de leurs frères pour s'en séparer, ils demeurent asservis aux règles traditionnelles qu'ils ont violées en s'emparant du pouvoir. Il leur faudra briser les liens des leffs pour réussir à s'affranchir.

VIII. *Les amghars et la politique des leffs.* — Pour les raisons que nous avons indiquées, la première conséquence de l'établisse-

ment du pouvoir personnel est une recrudescence des guerres extérieures. La haine des leffs s'exacerbe et l'on voit souvent se produire, au cours de ces luttes, de véritables massacres des vaincus. Nous dirons bientôt comment, vers 1870, l'amghar Mohammed de Tagontaft fit égorger soixante notables du leff des « Aït Atman », réunis en armes dans la maison de son ennemi l'amghar Achefar de Tagemout. Il y a quelques années seulement, avant la conquête des Souktana par les chefs de Telwet, plus de cent hommes furent de même tués comme des moutons, après avoir été réduits par la soif dans l'agadir d'Ighri. Les guerres intérieures se trouvaient alors causées dans cette tribu, par les discordes des amghars qui devaient faciliter l'arrivée des Glawa.

Pendant cette période de l'évolution politique, l'esprit de solidarité de chacun des deux partis opposés se trouve ainsi renforcé, les « taqbilt » se trouvent unies dans la guerre comme si elles formaient vraiment une seule famille. Lorsque l'amghar Si Mokhtar Seksawi, de la fraction des Aït Lhasen, eut fait assassiner son bienfaiteur le caïd Chtittihi, chef des Aït Mousa, il confisqua tous ses biens et laboura ses champs. Mais quand il voulut payer le prix du sang, c'est aux frères de leff de sa victime qu'il versa l'argent.

Cependant, bientôt un prompt affaiblissement suit la fièvre des premières années. Dès que les ressources de l'amghar se trouvent accrues par le pillage, il cherche à semer la division à l'intérieur du leff ennemi ; c'est ainsi que sous le règne de Moulay el Hasan, les petits chefs de la tribu des Aït Semmeg, qui luttaient entre eux avec l'acharnement que nous avons dit, avant la conquête du Gontafi, avaient auprès d'eux des guerriers appelés en vertu des liens d'alliance, qui ne recevaient aucun gage et restaient sur place tant que la paix n'était pas conclue ; mais, en même temps, apparaissaient déjà, autour des amghars, des combattants à gage qui faisaient la guerre « à la journée » et rentraient dans leurs foyers dès que le service demandé avait été rendu ; ces mercenaires venaient de fractions du leff adverse qui n'étaient pas directement engagées dans la bataille.

Un autre exemple plus net encore de la décadence des leffs peut être trouvé dans les querelles des amghars des Aït Waouzgit du Sirwa avant la conquête des Glawa, au temps de Moulay el Hasan. Tandis que les fractions des sommets et celles des hautes vallées du Tifnout et du Tidili, gardaient encore leurs assemblées de

notables, on avait vu se développer dans le Zagmouzen et l'Azilal plusieurs amghars indépendants. Parmi eux les Id Mhammed de Tamjerjt et les Aït Ammo de Takharbant avaient alors entrepris de se partager, les armes à la main, la vallée du Tifnout. Cette région apparaissait, en effet, aux habitants déshérités du plateau comme une vallée d'abondance, peuplée de riches tributaires. Chacun des deux chefs s'empara bientôt des cantons les plus voisins de son village, sans tenir un compte exact des leffs d'origine. Mais des difficultés ne tardèrent pas à apparaître. En effet, lorsqu'il s'agissait de prélever des impôts sur ces terres de conquête, des discordes éclataient entre les amghars au sujet de quelques foyers contestés. Chacun faisait alors appel à ses alliés et l'on voyait alors une étrange confusion se produire sur les terres disputées. Les chefs de foyer soumis à un amghar lui payaient régulièrement tribut aussi longtemps que la guerre n'avait pas éclaté ; mais, dès les premiers coups de feu, ils prenaient les armes contre leur maître de la veille au nom des alliances traditionnelles. Les leffs anciens ne pouvaient longtemps résister à ces bouleversements ; des associations de cantons et de familles se formèrent qui ne tinrent plus compte des règles anciennes de composition du leff. A ces alliances, les Aït Waouzgit donnent parfois le nom caractéristique d' « amqon n mokohelt » — ce qui peut être traduit par « leff de combat » (1). Ce ne sont plus en réalité que des partis qui se réclament d'un chef, et non plus comme autrefois d'une tradition vénérable d'entr'aide pour la guerre et la paix.

Malgré ces altérations, il s'en faut cependant qu'à cette période de la transformation politique du pays, la décadence des leffs soit devenue irrémédiable. Quelles que soient leurs ambitions, leurs rivalités dans les diverses tribus du voisinage, leurs intérêts nouveaux, les amghars restent encore étroitement attachés à leurs cantons d'origine dont les amitiés et les alliances tiennent à un long passé politique. La lente dissociation que nous observons des liens d'alliance ne peut produire encore des changements comparables à ceux qu'amènera plus tard l'intervention des caïds berbères de la montagne, tels que le Mtouggi ou le Gontafi, capables d'inverser brusquement la correspondance des leffs dans des tribus entières, grâce à la puissance de l'argent et à la compli-

(1) Littéralement : « leff de fusil ».

cité intéressée des amghars dont ils deviennent les protecteurs.

IX. *Les amghars grandissent à l'écart du Makhzen.* — Avant de quitter cette région du Haut-Atlas, dans laquelle sont apparus, depuis le milieu du siècle dernier, un si grand nombre d'amghars indépendants, il est bon d'indiquer une circonstance qui a rendu possible la formation de leur pouvoir : l'éloignement du Makhzen et la liberté d'action que peut offrir la montagne aux efforts d'un ambitieux, lorsque les tribus qui l'habitent échappent encore à l'autorité des caïds du Sultan. Deux exemples différents vont nous montrer combien cette liberté est nécessaire lors des premières années de la fortune des petits chefs berbères.

En 1865, au temps où l'amghar Mohammed de Tagontaft achevait, dans la haute vallée du Nefis, de conquérir les cantons hostiles à son leff, dans cette partie du pays qui était soustraite à l'influence du caïd d'Agergour par l'éloignement et la difficulté des chemins de la montagne, un notable du Dir septentrional de l'Atlas, établi à Tisgin des Gedmiwa, avait aussi cherché à s'emparer du pouvoir. La mort du sultan Moulay ʿAbd er-Rahman avait été le signal d'une siba de cinq années qui avait désolé toute la plaine ; les petites cités du Dir s'étaient vues contraintes à édifier à la hâte des remparts et des agadirs pour mettre les familles, les troupeaux et les récoltes à l'abri des attaques des tribus arabes. A la faveur de ces guerres s'était distingué le fils enrichi d'un fellah, Mohammed Ou ben ʿAli. Depuis longtemps déjà, à la tête de son « ikhs » il avait réussi à s'imposer à chacun des petits chikhs dont le conseil assurait le gouvernement des hameaux de l'oliveraie de Tisgin. Bientôt, dans un agadir édifié par ses soins afin de recevoir les provisions des habitants en cas de péril, il avait construit une solide maison ornée d'une porte monumentale, encore visible de nos jours au milieu des ruines. Afin de faire régner la sécurité dans la plaine et de réaliser ses ambitieux projets, Ou ben ʿAli, à l'instar du chef de Tagontaft, réunit alors autour de lui une petite troupe de mercenaires et son nom commença d'être connu à grande distance et sa protection respectée.

Le pacha de la kasba de Marrakech, Brahim el Grawi, gouverneur des tribus du Dir — le même qui devait laisser grandir l'amghar de Tagontaft faute de pouvoir l'arrêter — commença de s'inquiéter des agissements d'Ou ben ʿAli et nomma alors au commandement

de Tisgin un petit caïd, Bou Houch, dont la mission fut d'arrêter les progrès de cet amghar trop actif. Certain d'être assassiné à bref délai, Ou ben ʿAli prit les devants ; il surprit le chef makhzen dans sa maison et le tua. Dès lors, en lutte ouverte avec le pacha de la kasba, l'amghar dut s'enfuir en montagne, dans les cantons de son leff, celui des « Imsifern ». La lutte fut brève. Quel que fût le prestige de l'amghar et son courage, il ne pouvait espérer rallier autour de lui la population des villages du Dir dont les oliveraies sans défense étaient à la merci des cavaliers envoyés de Marrakech. Après un an d'escarmouches inutiles, le Grawi réussit à faire entrer dans la bande du rebelle deux esclaves sûrs qui l'assassinèrent à Wadaker, avec la complicité du chikh Jorran. Les deux traîtres reçurent 1.400 douros et la tête d'Ou ben ʿAli fut exposée à Marrakech.

On a conservé à Tisgin un souvenir vivant de ce petit chef, remarquable par son courage et son énergie, égal peut-être à son émule heureux de Tagontaft, mais dont l'entreprise était vouée d'avance à l'insuccès, parce que son village se trouvait trop exposé aux coups du Makhzen.

L'exemple inverse de l'amghar ʿAli Ou Hammo des Ida ou Zal sur le versant sud de l'Atlas, au nord-ouest de Taroudant, n'est pas moins suggestif.

Jadis cette tribu se trouvait, comme celles du voisinage, sous le double régime des amghars et des assemblées. Les cantons de montagne étaient gouvernés par des conseils d'Aït arbaʿin et des moqaddems, tandis qu'au pied du Dir, à Tamda et Mneizla, deux petits chefs, en relations intermittentes avec le Makhzen de Taroudant, exerçaient sur leurs frères indépendants une action comparable à celle des amghars de Talemt et de Talekjont.

Mais, tandis que la plupart des tribus du voisinage se sont trouvées depuis vingt ans mêlées à la politique des grands caïds ou soumises à l'action du Makhzen de Taroudant, les Ida Ou Zal ont, grâce à leur situation géographique, échappé à cette pression et sont restés libres de s'organiser à leur gré. Les dix dernières années d'indépendance ont été aussitôt utilisées par un jeune chef sans scrupules. ʿAli Ou Hammo, du village de Lemmwé, n'était, il y a quinze ans, qu'un coupeur de route et son premier succès fut de parvenir à détrousser, en 1913, les conseillers allemands du caïd Kabba de Taroudant, aventurier au service d'El Hiba. Peu à peu, en pillant les voisins, en protégeant ses amis et

ses frères, il réussit à accroître ses ressources et à se former un parti. De nos jours, dans les cantons qu'il tient sous sa dépendance étroite, ʿAli Ou Hammo a conservé les Aït arbaʿin et les moqaddems, mais en a fait ses créatures. Bon gré, mal gré, la plaine a dû accepter son autorité. Cet ancien voleur est respecté parce qu'il a fait fortune et qu'il est homme de parole. Il tient le col de Ferqelma et le Tizi n Tgodicht et s'acquiert de la sorte, dans une région où le passage des caravanes est la principale source de richesse, une autorité sans cesse grandissante. Tous les regards se tournent vers lui pour chercher à échapper à la conquête redoutée des Mtougga. Il aspire maintenant à devenir un chef makhzen, à condition de faire reconnaître sa situation d'amghar. Placé par rapport à Taroudant dans une situation géographique analogue à celle qu'avait l'amghar Ou ben ʿAli à l'égard de Marrakech, parti de plus bas encore, ʿAli Ou Hammo a pu exceptionnellement réussir parce qu'il a eu la chance, pendant dix années de liberté, d'agir à son gré dans un pays encore soustrait à l'autorité directe du Sultan.

X. *Les petits chefs des Ida Ou Tanan.* — L'apparition des amghars n'est pas limitée à l'étroite région de l'Atlas comprise entre le Tizi Maʿcho et le Tizi n Telwet, ou au pays du Sirwa, dans cette partie de la montagne où les alliances de leffs entre de petites « taqbilt » autonomes existaient naguère sous une forme particulièrement stable. On l'observe également dans les autres tribus du sud du Maroc, de même que dans le Rif et en Kabylie. Bien que ces autres petits chefs ne soient pas appelés à une carrière aussi brillante que celle de leurs émules des hautes vallées du Tichka, du Nefis ou de Telwet, les conditions dans lesquelles naît leur pouvoir sont identiques à celles que nous venons d'étudier ; il nous sera facile de montrer qu'eux aussi sortent de la querelle des soffs, grandissent par la guerre des cantons et suivent en tous points, dans le développement de leur politique, les mêmes règles qui s'imposent aux amghars du pays des Masmouda.

Les exemples qui nous sont offerts par les petits chefs des Ida Ou Tanan sont d'autant plus intéressants à examiner que ce pays a vécu au XIXe siècle dans l'isolement, à l'écart de toute influence perturbatrice du Makhzen ou des grands caïds (1).

(1) Cf. notre étude sur les Ida Ou Tanan, *Revue des Études islamiques*, 1927, p. 223-247.

Bien qu'elles aient conservé leur liberté à l'égard du Sultan et gardé les lois de leur confédération, que la tradition attribue à Sidi Brahim ou ʿAli, les trois tribus des Ida ou Tanan ont cependant vécu, nous l'avons dit, sous des régimes politiques différents. Les Aït Ou ʿAzzoun, dirigés de nos jours par leurs notables de cantons ou leur conseil de chefs de famille, ont obéi au milieu du XIXe siècle à l'amghar Akherraz qui a dominé la partie septentrionale du pays ; les Ifesfasen possèdent encore un amghar à Tassedremt, qui partage l'autorité avec les Aït arbaʿin ; enfin, les Aït Tinkert sont peu à peu tombés sous la domination des petits amghars alliés entre eux et ils sont soumis de nos jours à un seul chef, Si Lhasen, fils de l'amghar Mohammed Bou Naga. L'apparition ou l'effacement de ces petits chefs n'a résulté d'aucune influence extérieure ; aussi l'étude de leur pouvoir est-elle particulièrement instructive.

Nous voyons tout d'abord, lorsque la tribu vit sous le régime républicain, se développer par le jeu naturel des institutions, toute une hiérarchie de petits notables : les chefs des familles patriarcales, puis des personnages plus importants qui forment comme le sénat de chaque « afous », ou canton ; enfin, les « imzran », auxquels on confie les affaires de la tribu. Ainsi se multiplient les ambitions personnelles ; les chances de conflits intérieurs s'accroissent. Quand la discorde éclate, chacun fait appel à ses frères. Par le courage ou par la ruse, des chefs d' « ikhs » ou des chefs de bande grandissent, s'imposent à leurs voisins et parlent de plus en plus haut dans les conseils des « imzran ». Ici, comme ailleurs, ils en arrivent un jour à confisquer à leur profit le pouvoir d'une assemblée, qui se réunit dans leur maison seulement, et dont les avis ne gardent plus, dès lors, qu'une valeur consultative. C'est à ce moment qu'on les salue du titre d' « amghar ».

Cet « amghar » n'a qu'une maison semblable à celle des autres notables, à peine ornée de deux borjs blanchis de chaux. Toute sa force est dans celle de ses « frères », des membres de son « ikhs » ou de son village. Ce sont eux qui l'aident à faire disparaître ses ennemis, car de même que l'amghar des hautes vallées des Seksawa, celui des Ida Ou Tanan ne possède pas de prison pour les conserver près de lui. Il tue donc ses adversaires dans des embuscades, ou bien parfois, comme l'amghar Akherraz des Aït Ou ʿAzzoun, il se saisit d'eux, leur lie les pieds et les mains et les fait

précipiter dans le vide, du bord des montagnes dont la coupure abrupte domine le pays. En même temps qu'il affirme sa domination, son « ikhs » s'accroît sans cesse, et nous voyons à présent celui des amghars des Aït Tinkert, les Aït Ouazghi, former par son importance et sa richesse un véritable « afous » ou canton, grâce à la fortune acquise par ses chefs depuis un siècle.

Ici, il n'y a pas de leff qui puisse servir les ambitions de l'amghar. Mais il existe en tout pays berbère des discordes de cantons et de familles qu'on peut attiser pour en tirer parti. Avec de l'argent levé par « frida » ou gagné par le pillage, le parti du nouveau chef se recrute au hasard des circonstances ou des rivalités locales. L'amghar constitue lui-même son leff, écrase les vaincus, dompte les notables hostiles, et selon la forte expression berbère : « il les monte », comme on monte des chevaux ou des mulets, il les fait travailler à son profit. Lorsqu'il est devenu assez fort pour qu'on recherche à l'intérieur sa protection et son alliance à l'extérieur, sa fortune est faite. Son autorité est reconnue par tous ; il modifie à son gré les tarifs d'amendes, impose les sanctions qu'il lui plaît, sans consulter la coutume. On voit les assassins et les voleurs, menacés par les inflas des « afous » voisins, venir implorer son appui, sacrifier à sa porte et obtenir l'arrêt des poursuites, contre le versement d'une amende, qui ressemble à s'y méprendre à un cadeau et qui grossit son trésor de guerre.

Il semble que, dans cette région, l'absence de leffs stables et équilibrés qui forment une organisation de guerre toute préparée, oblige le chef qui veut s'imposer à intervenir plus activement qu'ailleurs pour faire naître les conflits nécessaires au développement de son pouvoir. De là un caractère de violence plus apparent dans l'exercice même de sa puissance.

Aussi lorsque l'amghar disparaît, victime de la haine d'un rival — rarement d'une vengeance, car les pires abus sont supportés avec une étonnante passivité — son œuvre périt avec lui. Lorsque Akherraz fut tombé sous la hache de l'esclave d'un chikh des Ida Ou Ziki, il y a trente ans, le régime républicain ressuscita d'un seul coup, les « imzran » reparurent et la tournée de justice annuelle s'exécuta de nouveau avec le cérémonial accoutumé, fidèlement conservé dans toutes les mémoires.

D'autres fois, à la mort du chef, il se trouve que ses fils manquent d'autorité ; on les dépose alors très simplement et ils viennent

seulement prendre une modeste place dans le conseil des Aït arbaʿin rétabli avec toutes ses attributions. Ces brusques changements traduisent assez bien la réaction des masses. Lassée de la dictature, qui a rétabli l'ordre à l'intérieur, mais usé les forces du pays dans les combats livrés au dehors, la tribu se repose un instant dans l'anarchie et bientôt la guerre des soffs succède à celle des cantons.

Il n'est pas sans exemple cependant qu'un compromis s'établisse entre les deux régimes opposés et que le chef parvienne, grâce à son habileté, à transmettre à son fils une autorité reconnue et acceptée. Les Aït Oumghar de Tassedremt, chez les Ifesfasen, ont ainsi réussi à garder le pouvoir depuis trois générations. Ils se contentent, il est vrai, de percevoir le tiers des amendes et de présider la réunion des notables ; la tournée de justice annuelle commence et se termine dans leur maison ; il semble toutefois que l'équilibre ainsi établi entre le chef et la tribu ne soit pas durable et que la balance penche lentement, mais sûrement, vers un régime oligarchique, par l'accroissement du pouvoir des notables les plus influents.

Les amghars des Aït Tinkert ont, au contraire, gardé la plupart des prérogatives du pouvoir despotique. Sans doute, ils respectent quelques-unes des formes anciennes du gouvernement berbère ; il existe encore dans chacun des dix afous de leur commandement un notable chargé de représenter ses frères. Le conseil de tribu délibère même parfois en public ; mais la décision a été préparée dans la maison de l'amghar et la tribu s'y conforme exactement. La répartition des profits de justice, dont les notables ne perçoivent plus qu'une très faible part, montre que toute l'autorité est concentrée entre les mains de Bou Naga.

Mais, même dans ce cas, le souci de conserver l'apparence d'une assemblée, dont la présence même est obligatoire lorsque la confédération tout entière se réunit à Sidi Brahim Ou ʿAli ou au souq el Arbaʿ d'Imouzzer, suffit à montrer comment le pouvoir personnel reste ici, malgré tout, limité par le souvenir des institutions fondamentales du pays des Ida Ou Tanan. Si, par un prodige de continuité, les petits amghars des Aït Tinkert ont pu, grâce à des alliances de famille, à l'existence d'un clan très puissant, réussir à obtenir et à garder le commandement de toute la tribu pendant un siècle, ils sont du moins restés enfermés dans le cadre naturel

que formait ce tiers de la grande confédération. Par là même, ils sont encore subordonnés à ce que les Berbères indépendants nomment plaisamment le « Makhzen de Sidi Brahim Ou ʿAli ». Ils demeurent ainsi, malgré leur puissance, soumis comme les amghars chefs de leff des Seksawa, aux lois des tribus (1).

XI. *Les petits chefs des oasis du Sud.* — On pourrait être tenté de regarder les petits chefs des oasis du désert qui existent sur le versant sud de l'Anti-Atlas, dans le Moyen-Dra et le Dadès, à la limite du pays habité par les Berbères sédentaires des montagnes du Sous, comme des amghars semblables à ceux dont nous venons d'étudier ici l'apparition et les premiers succès.

Il semble cependant que dans cette région d'autres influences s'exercent, d'une nature assez différente, qui favorisent l'établissement et la consolidation de ce « pouvoir despotique » si bien décrit par de Foucauld (2).

Le milieu social paraît être, en effet, plus propice à la persistance de grandes familles au voisinage du Sahara. Chez les Zenaga, les Ida Ou Blal, les ʿAït Amer, les Mesgita, là où des petites dynasties d'amghars sont solidement établies depuis de longues générations, les influences arabes sont nombreuses et la transmission héréditaire du commandement est un des caractères les plus constants de l'organisation sociale des groupes nomades (3).

Par ailleurs, il existe dans ces régions d'autres institutions dont le rôle explique aisément l'importance prise par les chefs des « ikhs », puissants et courageux : la protection individuelle et le vasselage. Au voisinage du désert, les nécessités du commerce et des voyages amènent, en effet, la conclusion de pactes avec des notables capables de faire respecter la vie et les biens des étrangers; ce sont là de véritables contrats, auxquels on donne le nom de « debiha », et la puissance d'un chikh se mesure au nombre de « debiha » qu'il possède, soit qu'il les ait directement acceptées, soit qu'il en ait recueilli l'héritage.

(1) Depuis quelques années, les progrès de l'action du Makhzen se sont manifestés chez les Ida Ou Tanan, par un nouveau développement du pouvoir personnel, grâce aux encouragements et aux appuis extérieurs donnés aux chefs de clans les plus hardis. ʿAli Ou Naser, amghar des Aït Wanoukrim, Bihi ʿAchao, d'Isk n Tghazout et d'autres chefs de partis, ont soumis par la force les chefs des « afous » voisins. Le caractère artificiel de ce mouvement a sans doute encore accentué l'antagonisme latent entre le régime des Aït arbaʿin et celui des amghars indépendants.

(2) De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 111, 127, 128, 131, 145.

(3) G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie*, p. 704, 705.

Enfin, les droits de suzeraineté qu'acquièrent les tribus sédentaires ou nomades sur les qsars inquiétés par les pillards, viennent créer d'autres obligations et des causes de conflit. Ces circonstances sont favorables à l'établissement d'un pouvoir fort, dominant la poussière anarchique des familles. Leur étude sort des limites de notre travail, mais leur existence suffit à expliquer la différence que peuvent présenter l'organisation et l'évolution politiques des tribus berbères voisines du Sahara et celles des sédentaires de l'Atlas ou de l'Anti-Atlas.

XII. *Les amghars du Rif.* — A première vue, on pourrait s'attendre à trouver dans les régions montagneuses du nord du Maroc, chez les Jbala et dans le Rif, un développement du pouvoir personnel comparable à celui que nous avons observé dans le Sous. Ici, comme là-bas, en effet, l'action que le Makhzen exerçait au XIX[e] siècle sur les tribus restait lointaine et ne risquait pas de venir briser les efforts des petits chefs à leurs débuts. Des pachas établis dans les villes à Fès, Wezzan, Larache, Taza, gouvernaient à grande distance par l'intermédiaire de khalifats nommés en montagne, et comme l'autorité de ces derniers était faible, les populations berbères ou arabes vivaient dans une situation très voisine de l'indépendance. D'autre part, les institutions républicaines de village et de canton, la dimension des petits états autonomes, la division en leffs créaient, semble-t-il, pour l'apparition du pouvoir personnel, des circonstances favorables analogues à celles que nous avons trouvées dans l'Atlas des Masmouda.

Cependant des influences contraires devaient se faire sentir pour limiter étroitement l'autorité des chefs. Nous avons dit l'importance, dans le Rif occidental, de ces guerres privées qui amènent parfois la disparition de villages entiers en quelques années. La répétition de ces luttes pendant de longs siècles aboutit à la consolidation de véritables clans, familles patriarcales et agnatiques augmentées des clients et des alliés, dont la persistance devient nécessaire à la vie même de l'individu. Le khoms est ainsi formé d'un certain nombre de clans, « tarfiqt », tous indépendants les uns des autres, prêts à se séparer au moindre prétexte. De vieux amghars couverts de blessures commandent chaque « tarfiqt ». Incapables de s'entendre entre eux, le plus qu'ils puissent faire est de réussir à prendre l'engagement, au nom de leurs frères, de

s'abstenir de tuer et de voler pendant quelques semaines. Encore, l' « agrao » — la réunion de tous les guerriers en armes —qui accompagne les entretiens des amghars, se termine-t-il souvent par une mêlée générale. Aucun chef ne peut sortir de cette anarchie.

Dans une grande partie du Jbel, plus à l'Ouest, là où ces querelles de clans sont moins fréquentes, de telle sorte que les habitants peuvent habiter côte à côte et former de véritables villages, apparaissent des chefs religieux, chorfa ou marabouts, aux origines souvent douteuses. Ils vivent à l'écart des gens du commun dans des hameaux séparés ; un peu moins ignorants que la masse qu'ils dominent, moins pauvres parce qu'ils reçoivent la dîme que ces tribus leur donnent volontiers, ils forment une petite aristocratie naturelle dont le métier est d'arbitrer les conflits. Au service du Makhzen quand le Sultan est puissant, ils jouent le rôle d'intermédiaires entre ces populations et les khalifats et les pachas. Mais ces marabouts se trouvent particulièrement à l'aise en temps de « siba »; ils savent alors empêcher les guerres privées d'éclater et ont l'art de laisser naître des querelles afin de pouvoir les apaiser. On les voit, pendant les périodes où ils agissent librement, fonder dans les vallées qui entourent la grande zaouia bâtie près du tombeau de leur ancêtre, d'innombrables succursales et jeter sur toutes les vallées de la haute montagne un véritable réseau dans lequel se trouvent enserrées les tribus. Telle est de nos jours, la puissante organisation des marabouts Khemalcha, qui exploitent la confédération des Senhaja de Srair ; plus à l'Ouest, ce sont les Oulad el Beqqal, moins centralisés et dont l'autorité est bien déchue, les marabouts affiliés aux confréries des Derqawa chez les Beni Zerwal, les chorfas d'Wezzan avec leurs zaouias de Snada, chez les Beni Itteft, d'Ichouken chez les Ghomara; enfin, sur la montagne sacrée du Jbel ʿAlam, les innombrables chorfas Idrisiyn, dont le plus célèbre fut, au cours des dernières années, Moulay Ahmed Er Raisouli.

Cette expansion des forces religieuses étouffe la libre vie politique des populations de la montagne, et lors même qu'un chef de famille parvient à dominer les villages voisins et à devenir amghar d'un khoms tout entier, il demeure le serviteur respectueux des saints personnages qui maintiennent en tribu la tradition de l'Islam, la haine du chrétien, et dirigent, sans jamais apparaître, les débats des petites assemblées.

C'est là seulement où l'étreinte des marabouts et des chorfa se relâche un instant et dans les régions qui ne sont pas entièrement livrées aux guerres privées, que l'ambition des petits amghars peut se donner libre cours pendant quelques années. Nous les voyons apparaître en effet sur le versant nord de la chaîne du Rif, hors de portée des zaouias établies sur les sommets, dans les tribus des Ghomara, chez les Beni Bou Frah, les Beni Gmil, les Mestasa, et au sud du Jbel Hammam, dans le pays des Gzennaya aux sources du Nkor, ou dans la tribu des Beni Amret.

Bien que la vie intérieure de ces tribus, à la fin du XIXe siècle, nous soit moins bien connue que celle du Haut-Atlas, il est cependant possible de retrouver les conditions dans lesquelles ont grandi les amghars du Rif occidental, jusqu'au moment où l'effort tenté par ʿAbd el Kerim pour constituer un État rifain les a fait disparaître d'un seul coup.

L'anarchie du pays et des désordres survenus dans la tribu des Boqqoya, avaient rendu nécessaire, au début du règne de Moulay ʿAbd el ʿAziz, l'envoi d'une forte harka du Makhzen, et l'organisation des tribus fut confiée au caïd Boucheta el Baghdadi, des guich du Sultan, devenu de nos jours Pacha de Fès. Les garnisons cantonnées dans les vieilles kasbas de Tafersit et de Snada, appuyées par un petit vapeur de la flotte chérifienne dans la baie d'Alhucémas, suffirent à cette époque pour rétablir l'ordre. Le commandement des « khoms » de tribu fut confié alors aux chefs des clans les plus puissants, nommés chikhs pour la circonstance. Les discordes des « khoms » de la montagne, qui avaient abouti précédemment à la création d'une sorte d'échiquier politique, analogue à celui que nous avons trouvé chez les Masmouda, s'assoupirent un instant.

Plusieurs années de paix — de 1898 à 1903 — furent suivies du passage du prétendant Bou Hamara et bientôt, de l'intervention de l'Espagne sur les côtes du Rif, à partir de 1909. L'anarchie éclata de nouveau ; d'autres leffs se constituèrent encore autour des deux fractions rivales de Targist, gagnant tout le pays de l'Ouest à l'Est depuis les Beni Gmil jusqu'aux Beni Amret. C'est au cours de ces combats qu'apparurent alors et grandirent des amghars tels qu'El Hajj Beqqich, dans le nord des Gzennaya, Mohammed ʿAbdallah des Ijaʿounen, dans la tribu des Beni Amret, Mesaʿoud d'Aqqa chez les Beni Gmil.

Ces petits chefs sont alors, dans leurs tribus, maîtres plus absolus que les amghars de même importance des Masmouda ; ils ne se trouvent pas, en effet, gênés par la tradition des conseils oligarchiques d'inflas, ni par le souvenir du rôle du moqaddem. Cependant, comme les amghars du Haut-Atlas, ils partagent avec les notables les amendes versées par les coupables, en prenant le tiers lorsqu'ils sont encore faibles, et presque tout quand ils ont solidement assis leur puissance. Dans les cantons qu'ils dominent, ils établissent d'autres amghars choisis parmi les chefs de « tarfiqt » les plus forts, et se les attachent par des mariages. L'autorité qu'ils acquièrent de la sorte est telle qu'ils sont capables de conduire au loin, à travers les tribus voisines, des expéditions, à distance d'une journée de marche, pour aller faire respecter leur parole et punir leurs adversaires. Ainsi faisait El Hajj Beqqich qui, parti des sources du Nkor, allait avec ses cavaliers tirer vengeance de ses ennemis jusqu'à Ajdir.

Lors du grand mouvement de guerre sainte contre l'Espagne, en 1921, les amghars figurent à la tête des contingents rifains. Nous les voyons prendre part avec ardeur à la bataille d'Anoual. Mais quand ʿAbd el Kerim, ses parents et ses compagnons du village d'Ajdir prennent, à la faveur du « Jihad », le commandement des Beni Ouriaghel, organisent un petit état, plient les tribus environnantes à leur volonté pour mieux diriger la lutte contre les chrétiens, les amghars, aidés des marabouts, tentent de reprendre le pouvoir qui leur échappe ; ce sont eux qui dirigeront la révolte de 1924 qui menacera un instant l'œuvre du chef rifain. Vaincus dans cette suprême tentative, ils périront la plupart par le poison ou dans les cachots d'Ajdir et de Tamassint.

Malgré la puissance réelle que peuvent arriver à conquérir les amghars du Rif, leur autorité reste cependant précaire. Entièrement fondée sur la force, née au milieu du conflit des leffs instables, privée de l'appui des traditions oligarchiques, elle ne subsiste que très rarement après la disparition de celui qui l'a créée. Les forces hostiles dirigées par les clans anarchiques et les marabouts arrêtent rapidement leur tentative. La matière sociale paraît trop rebelle ; aussi l'ébauche du pouvoir personnel reste-t-elle inachevée ; l'amghar ne parvient à s'affirmer que dans son canton d'origine ; nous ne le voyons nulle part réussir, par la seule force de son bras, à briser les frontières étroites de la fraction,

les limites d'un leff et à conquérir une véritable tribu. Seul, dans cette région, ʿAbd el Kerim, porté par d'autres forces, parviendra, grâce à l'enthousiasme de la guerre sainte, à établir une domination puissante et à fonder un instant un véritable état berbère.

XIII. *Les chefs de la Kabylie.* — Masqueray a bien étudié les conditions difficiles dans lesquelles peut se développer en Kabylie l'autorité du chef de soff dont l'ambition est de conquérir le pouvoir suprême dans sa tribu. L'état politique des villages du Djurjura, divisés en deux partis ennemis, presque toujours équilibrés, mais qui se renouvellent sans cesse et n'ont pas la permanence des leffs des Masmouda, n'est pas plus que le Rif anarchique favorable à l'établissement d'un pouvoir personnel puissant et stable.

Cependant les analogies restent nombreuses entre la Kabylie et le Haut-Atlas. Riche et courageux, le futur amghar commence, dans le Djurjura, par n'être qu'un chef de famille ou de soff. Lorsque son parti l'emporte, il lui reste à faire accepter sa supériorité effective par les membres du parti opposé. S'il réussit à faire cette conquête dans laquelle son influence et son habileté ont plus d'importance que son esprit guerrier, il devient le chef de l' « ʿarch » et l'égal des petits amghars du Sous. Il est bien rare cependant que l'amghar kabyle parvienne, grâce à des guerres heureuses, à des protections habilement données et des dépenses libéralement consenties pour accroître son prestige, au commandement d'une « qebila », d'une véritable tribu. C'est que la division organique de tout le village du Djurjura en deux soffs, dont les alliances s'étendent au loin jusque dans les « ʿarch » des tribus voisines, crée au nouveau chef une résistance souvent insurmontable. La présence d'un amghar promu au commandement suprême est ici une faiblesse plutôt qu'une force, parce qu'il reste asservi à l'alliance tyrannique de son soff ; dans aucun village, il ne sera accepté sans réserves, et les « ʿarch » confédérées placées sous son autorité risqueront d'être paralysées par des discordes intérieures lorsqu'elles devront livrer combat aux ennemis de l'extérieur. On comprendra sans peine qu'ici encore, le pouvoir maraboutique, soustrait par un heureux privilège à la lutte des soffs, puisse alors grandir et s'affirmer plus aisément que celui des chefs temporels (1).

(1) Comp. A. Bernard, *Les Confins algéro-marocains*, p. 93 et sqq., sur l'apparition des petits chefs berbères au sein des tribus.

Il se peut d'ailleurs que dans le passé, la Kabylie du Djurjura ait eu des institutions plus favorables au développement du pouvoir des chefs temporels.

La constitution de grands commandements, comme celui de la famille des ʿAbd es Semed au XIVe siècle, celui des rois de Kouko au XVIe siècle, dans un pays si attaché aux institutions républicaines, au moment de la conquête française, peut s'expliquer peut-être plus aisément si nous acceptons l'hypothèse d'une situation jadis moins anarchique, d'un fractionnement en leffs territoriaux constitués par des fractions ou des petites tribus — qui auraient formé alors un échiquier politique, analogue à celui de l'Atlas des Masmouda (1).

Quoi qu'il en soit, en Kabylie, comme dans le nord du Maroc, deux causes viennent étroitement limiter les entreprises des amghars : l'une, d'ordre intérieur, est l'extension des guerres privées, la lutte acharnée des grandes familles, qui dissocie les tribus et les cantons ; l'autre est l'ambition des marabouts, des chefs religieux qui utilisent la crédulité des Berbères et dont le rôle est par ailleurs d'entretenir une anarchie profitable, grâce à laquelle ils jouent leur rôle d'arbitres naturels.

Il se trouve qu'à notre époque, dans le sud du Maroc, les républiques indépendantes de la montagne ont réussi à éviter au pays le développement de l'anarchie et à maintenir l'institution des leffs. En même temps les principautés maraboutiques, puissantes dans le Sous jusqu'au XVIIe siècle, ont presque entièrement disparu et les influences religieuses ne s'exercent plus que du fond des zaouias perdues à la limite du Sahara ; ce sont là des circonstances favorables au développement du pouvoir des chefs temporels, aussi voyons-nous les amghars les utiliser dans l'Atlas occidental et s'élever peu à peu au commandement de véritables états.

Que la situation du pays vienne favoriser ou réduire promptement à néant leurs ambitions, les chefs temporels apparaissent donc dans toutes les régions de la Berbérie sédentaire dans des conditions identiques. Beaucoup d'ambitieux souhaitent de conquérir le pouvoir dans les milliers de petites républiques des montagnes indépendantes. Un petit nombre seulement réussit à vaincre et à

(1) Masqueray, *Formation des Cités*, p. 117 et sqq.

dominer ; plus rares encore sont ceux qui parviendront à commander à une tribu et qui se placeront enfin d'une manière durable au-dessus de la masse des sujets. La route est longue et dure, par laquelle le chef de famille arrive au rang d'amghar puissant ou de caïd reconnu par le Makhzen, et l'étape la plus difficile est celle des débuts. Les plus habiles sont ceux qui savent l'éviter en faisant appel à la puissance des grands sentiments collectifs : l'amour de l'indépendance, la haine du chrétien, la foi religieuse. Ils parviennent alors d'un seul coup à conquérir la confiance des masses. Parés dès les premiers jours du titre de « Moujahid » — combattant de la guerre sainte — de la renommée de thaumaturge ou du nom prestigieux de Mahdi, ils échappent ainsi à la servitude des soffs et des leffs qui fixe impérieusement les premiers actes des amghars dans leur canton. Ceux-là seuls fondent leur pouvoir, comme jadis Ibn Toumert et ʿAbd el Moumen, comme de nos jours ʿAbd el Kerim, sans avoir à user leurs forces pour briser tout d'abord les cadres étroits dans lesquels se trouve enserrée la vie sociale des Berbères.

CHAPITRE II

Le développement du pouvoir personnel ou la conquête de la tribu

I. L'amghar de Tagontaft conquiert l'Asif Nefis (1860-1876). — II. L'amghar Mokhtar Seksawi (1880-1925). — III. Un petit état des sommets (El Hajj Moulid 1890-1925). — IV. Les amghars des Ind Maghous (1840-1880). — V. Les petits chefs des Aït Waouzgit. — VI. Le chef de tribu s'élève au-dessus des leffs. — VII. Nouveaux aspects du pouvoir de l'amghar : la prison et la kasba. — VIII. La décadence des leffs. — IX. Les chefs de l'Atlas sont-ils les « seigneurs des cols » ? — X. L'amghar ne détient pas de pouvoir magique.

L'amghar du Haut-Atlas a réussi, grâce à la guerre des leffs, à exercer une influence prépondérante sur la politique des cantons alliés ; les amghars et les moqaddems du voisinage viennent prendre ses ordres, acceptent ses conseils et sa renommée s'étend au loin, bien au delà de la limite que peuvent atteindre ses expéditions guerrières. Les poètes commencent de célébrer ses exploits dans les « tinoubga » et font connaître à tous sa force et sa générosité ; s'il lui arrive d'entrer en lutte avec un amghar puissant du leff adverse, il voit arriver à la porte de sa maison des Berbères venus de tribus lointaines qu'il connaît à peine. Au nom des alliances traditionnelles ils viennent lui apporter spontanément leur concours. Cependant, sa puissance n'est vraiment pas fondée. Étroitement attaché encore aux traditions des républiques des hautes vallées par le lien du leff, il doit ménager ses alliés qui l'abandonneraient à la première défaite et surtout à la première « frida ». Aussi longtemps qu'il n'aura pas conquis et fait siennes les terres de ses ennemis, son autorité restera précaire et ses ressources seront réduites au butin journalier de ses expéditions de guerre.

I. *L'amghar de Tagontaft conquiert l'Asif Nefis* (1860-1876). — Pour bien comprendre les circonstances dans lesquelles l'amghar de fraction peut arriver à consolider et étendre son autorité, il n'est pas de meilleur exemple à méditer que celui de Mohammed n Aït Lhasen de Tagontaft, dont la progression suit avec une régularité parfaite les étapes successives du pouvoir d'un chef berbère.

Nous avons laissé ce petit amghar au moment où il avait, dans son minuscule domaine du Haut-Nefis, pris la tête du leff des «Aït Iraten » pour vaincre les « Aït Atman » de la vallée, à l'instant où il venait d'affirmer son indépendance à l'égard du caïd des Ouzgita d'Agergour sur le Jbel Kik (1). Il va maintenant conquérir la tribu du Nefis, et nous le verrons plus tard, aidé par son fils, parvenir à constituer, sous l'égide du Makhzen, un des grands commandements de l'Atlas.

Par ses origines anciennes, le caïd d'Agergour dont Mohammed n Aït Lhasen rejetait l'autorité appartenait au leff des « Aït Atman » ; l'appel à la révolte, lancé par l'amghar de Tagontaft, devait donc certainement rallier tous les cantons de la grande vallée ennemis du leff du caïd. Pour faire rentrer dans l'obéissance les « Aït Iraten », le caïd Brahim Gergouri prit les dispositions habituelles en pareil cas ; il sollicita et obtint du pacha de la kasba de Marrakech l'autorisation de rassembler une « harka » avec le concours du vieux caïd ʿOmar Touzzalti, gouverneur des Gedmiwa.

La colonne constituée par les combattants des Ouzgita, des Gedmiwa et par le leff des « Aït Atman » du cours inférieur du Nefis, s'engagea dans l'étroit passage qui mène au Tizi n Test par un mauvais sentier souvent confondu avec le fond même de la rivière. Après un arrêt à Imegdal, où les forces du Makhzen achevèrent de se rassembler et construisirent un camp dont les traces sont encore visibles, la harka remonta le cours de l'Oued et parvint dans la cuvette de Tinmel, où l'amghar Mohammed s'était déjà établi depuis quelques années. On commença aussitôt le pillage général de la vallée ; les hameaux des « Aït Iraten » furent « mangés », mais ceux des « Aït Atman », dans le désordre général de la harka, ne furent pas non plus épargnés.

Arrivés à Taferghoust, à l'entrée des gorges de l'Ogdemt, les

(1) Cf. plus haut, p. 278.

caïds s'arrêtèrent un moment. Le Gontafi sut alors habilement traiter en secret avec ʿOmar Touzzalti, caïd des Gedmiwa. L'ordre du Makhzen était d'avancer en montagne jusqu'à ce qu'on fût arrivé à détruire la maison du rebelle. L'amghar fit alors le simulacre de s'enfuir sur le versant sud de l'Atlas, chez les Aït Semmeg, et l'on fit aussi semblant de démolir sa demeure. Puis ʿOmar Touzzalti commanda à ses contingents de se retirer.

Une grande discussion s'éleva alors entre les alliés. Les « Aït Atman » se plaignaient de ce que l'on eût détruit les villages de leurs frères de leff sans que la harka eût été autorisée à manger les « Aït Iraten » des villages de Tagontaft et de Mouldirt, demeurés intacts au milieu des oliviers. Les deux leffs « Imsifern » et « Indghertit » des Gedmiwa prirent alors parti les uns et les autres pour leurs alliés naturels, « Aït Iraten » et « Aït Atman », et bientôt la mêlée s'en suivit à l'intérieur de la harka du Makhzen. A ce spectacle honteux, le caïd ʿOmar Touzzalti, qui était descendu dans une maison du village d'Anebdour et observait les événements, sauta sur sa mule et gravissant le rude chemin du Tizi n Imiri, il rentra au plus vite dans sa kasba d'Amismiz, en abandonnant ses administrés à leurs querelles. Les ennemis du Gontafi se dispersèrent en désordre, sans avoir réussi à diminuer son prestige.

L'amghar Mohammed s'attacha, dès lors, à poursuivre sa politique de conquête avec la plus grande énergie. L'amghar Bou Naser, du village d'Aghren, des « Aït Atman », était en fuite chez les Aït Tadrart du Sirwa ; il fut remplacé par des chikhs à la dévotion du Gontafi ; à Taferghoust, il nomma de même son ami Mohammed n Aït Hasein. Puis, son adversaire irréductible, Mohammed n Aït Ouchefar, de la fraction de Tagemout, toute voisine de Tagontaft, fut chassé dans l'Aghbar et son village occupé par des « Aït Iraten ». Grâce à ces victoires, la paix était assurée pour quelques années à l'intérieur de ce petit état, conquis par les armes, l'argent et les alliances. D'autre part, des présents adressés au pacha de la kasba de Marrakech, Brahim el Grawi, permettaient d'espérer que le Makhzen accorderait quelques années de tranquillité au chef du Nefis, qui ne cessait de protester de son dévouement au Sultan.

Nous voyons désormais l'amghar, libre d'organiser à son gré son domaine, se renforcer sans perdre de temps et construire des kasbas. Sur le sommet pointu d'une colline de Tagontaft, la tribu élève en

« touiza », pour le nouveau chef, la grande forteresse qui barre à présent la vallée et dont l'aspect, à la fois massif et orgueilleux, exprime si bien la volonté et l'énergie du chef qui l'a conçue.

A Tinmel, le frère aîné de l'amghar Mohammed, El Hajj Mohammed, devient khalifat et s'empare des biens des « Aït Atman » qu'il chasse de leurs maisons, et poursuit jusque sur le territoire des Gedmiwa. La petite plaine de Tinmel, avec ses terres fertiles et ses oliveraies, si précieuses dans un pays de montagne où les cultures sont partout difficiles, fournit d'abondantes récoltes. Pour abriter les provisions, des maîtres maçons du Tifnout viennent construire un grand magasin que l'on voit encore : l'agadir n Waddar. Ils s'inspirent dans leurs plans de la disposition habituelle des « igherm » ou magasins collectifs de leur pays. Enfin, au milieu des champs des « Aït Atman » de Talat n Yaqoub, laissés libres par l'exode des vaincus, à l'entrée de la plaine de Tinmel, commence de sortir de terre une autre kasba, moins guerrière que celle de Tagontaft, qui sera plus tard la résidence favorite de Si Tayeb Gontafi.

Après ce succès, la prudence conseille à l'amghar Mohammed de ne pas rallumer la guerre dans les fractions du Nefis et de ne pas risquer de provoquer ainsi une nouvelle expédition du Makhzen. Il va donc chercher à s'étendre de préférence vers le sud, chez les Aït Semmeg, dont il tient les cols, et dans l'Onein. Cependant, ici, une difficulté sérieuse se présente. Les « Aït Iraten » qui forment dans le Nefis, le leff du Gontafi, sont les alliés traditionnels des « Ida ou Zeddagh » du versant sud de l'Atlas (1). Or, ce leff obéit surtout aux amghars de la famille Bazzi du Talekjont, qui sont, depuis quelques années déjà, au service des caïds Mtougga de Bouaboud. En outre, les Bazzi n'ont qu'une autorité fort limitée et sont incapables de diriger la politique des républiques de la montagne. Peut-être serait-il plus habile d'obtenir le concours du leff adverse des « Aït Zolit ». Sans doute, au cours de la guerre de l'oued Nefis, ces derniers sont déjà venus soutenir contre Tagontaft, l'amghar Achefar de Tagemout ; mais l'amghar Mohammed, enrichi par ses conquêtes, peut aisément trouver partout des alliés. On le sait aussi libéral et généreux qu'ardent au combat. Bientôt l'amghar Hajj Mbarek de l'Onein apporte tout son concours à l'amghar de

(1) Cf. plus haut, p 185.

Tagontaft, en échange d'une honnête rétribution. En même temps, le Gontafi soutient l'amghar Hijjo, une femme courageuse qui, chez les Aït Oumzal, a pris le commandement pour protéger ses fils en bas âge. Il acquiert aussi l'appui des amghars de Taberbourt des Aït Semmeg et de ceux de Talemt, ennemis des Bazzi de Talekjont.

Le leff des « Aït Zolit », ainsi entré avec ses chefs au service de l'amghar Mohammed n Aït Lhasen par le renversement des alliances anciennes, devint dès lors l'ennemi des « Aït Atman » de la montagne. Lorsque l'amghar Achefar de Tagemout, chassé de son pays par le maître de Tagontaft, vint se réfugier sur le territoire des « Aït Zolit », l'amghar Mbarek de l'Onein le trahit et le dépouilla. Le proscrit s'enfuit alors chez les Aït Oumzal, dans la fraction de l'amghar Hijjo, mais il y fut empoisonné. Jusqu'à nos jours, toutes les fractions ainsi ralliées devaient rester fidèles au Gontafi.

Un dernier événement allait grandir encore la puissance du chef du Nefis et faire de lui le maître incontesté de la montagne, jusqu'au jour où le Makhzen consentirait à reconnaître officiellement sa force en lui donnant le titre de caïd.

La mort de Brahim el Grawi, pacha de la kasba à Marrakech, survenue au même moment que celle du Sultan, Sidi Mohammed, noyé dans le bassin de l'Agdal (1874), venait de faire cesser la trêve qui avait permis à l'amghar Mohammed de conquérir l'asif Nefis par la force ou la politique. Ahmed ou Malek, nouveau pacha de la kasba, avait refusé d'ignorer plus longtemps la qualité de rebelle du Gontafi, parce qu'il trouvait, dit-on, insuffisants les présents qui lui étaient adressés. ʿAli Ben Lhasen d'Agergour, caïd des Ouzgita, trouva le moment favorable pour obtenir une nouvelle expédition contre son chikh révolté. Il faisait habilement répandre dans le pays le bruit que l'amghar Mohammed voulait se rendre indépendant, comme l'avaient été les Almohades dans les mêmes lieux, et ce souvenir suffisait encore à faire trembler Marrakech. Cette fois, des contingents considérables furent réunis ; un caïd des « gich », ʿAbdallah Tamachot, qui représentait le Makhzen, remonta le Nefis, accompagné des Ouzgita et des tribus de la plaine et du Dir de Marrakech : les Oulad Dlim, les Ida Ou Blal, les Gheghaia, les Souktana. En même temps, par l'Ogdemt, arriva le caïd Cherradi d'Amismiz, avec les forces des Gedmiwa.

Par les cols de l'Onein, enfin, descendirent vers Tinmel les Aït Waouzgit et les Glawa, sous l'autorité de Mohammed Ibibat, chef de Telwet et père de Si el Madani Glawi.

Avant l'arrivée de cette formidable harka, l'amghar Mohammed avait incendié de sa main ses approvisionnements de Talat n Yaqoub et s'était réfugié dans l'agadir imprenable qu'il avait fait construire par la tribu à Tagontaft. Les contingents alliés se rassemblaient en désordre dans la cuvette de Tinmel, lorsque l'on vit, des terrasses de la kasba de l'amghar Mohammed, s'avancer par le Tizi n Tgontaft, la harka du Glawi qui s'arrêta à petite distance de la forteresse. Que se passa-t-il alors exactement? Les richesses du Gontafi, déjà célèbres, surent-elles jouer leur rôle habituel ? Si Mohammed Ibibat, homme ambitieux et prudent, comprit-il qu'il risquait, plus tard, d'être victime du même sort dans ses montagnes et qu'il vallait mieux sans doute se ménager un allié ? On dit aussi que l'amghar Mohammed de Tagontaft invoqua auprès du chef de Telwet la fraternité des Aït Waouzgit, auxquels se rattachent par des alliances anciennes la tribu de l'Asif Nefis, ainsi que celle des Glawa. Quoi qu'il en soit, après un simulacre de combat, à Aman n Iniris, les cavaliers de Mohammed Ibibat prirent la fuite et déterminèrent la panique dans toute l'armée du Makhzen, campée dans la plaine de Tinmel. En même temps, soixante-quinze hommes, enfermés dans la maison de Tayeb n Ouchefar à Tagemout, furent cernés et contraints par la soif à se rendre à la discrétion des « Aït Iraten ». Tous les chefs des Ouzgita du Kik, et les « Aït Atman » de l'oued Nefis qui s'y trouvaient, furent égorgés comme des moutons, cependant que, par une attention habile, les soldats du Makhzen capturés furent au contraire renvoyés après avoir reçu des vêtements neufs.

La déroute de la grande harka établit définitivement dans le sud la réputation des Aït Lhasen de Tagontaft. On ne savait trop comment s'expliquer, si ce n'est par l'effet de la baraka magique de l'amghar Mohammed et de sa famille, comment « deux d'entre eux pouvaient arriver à mettre en fuite mille hommes de la plaine ». En même temps, cette lutte contre les forces du Sultan avait fait de l'amghar Mohammed une sorte de champion de l'indépendance berbère. Il avait obtenu, sans le solliciter, le concours des montagnards des deux leffs des sommets du Tichka et du versant sud de la montagne ; de l'Anti-Atlas même, des volontaires étaient

arrivés en grand nombre qui purent rapporter dans leurs tribus la nouvelle du merveilleux succès remporté à Tagontaft, presque sans combat. Enfin, les fuyards poursuivis dans toute la vallée du Nefis jusqu'à la plaine de Marrakech, manifestèrent assez bien sur le versant nord de l'Atlas, par leur terreur, de la force redoutable du nouveau chef.

Restait à faire reconnaître ce triomphe par le nouveau sultan Moulay el Hasan. C'était une nouvelle victoire à remporter, plus difficile encore que la précédente. L'habileté diplomatique de Si Tayeb, troisième fils de l'amghar Mohammed, assura le succès. Le jeune homme, envoyé par son père comme émissaire à Marrakech, fut d'abord chargé de chaînes par Ahmed ou Malek, caïd de la kasba, furieux d'avoir été vaincu. Grâce à l'intervention du caïd ʿAbderrahman des Mesfiwa et à la protection du marabout Abou ʿAli el Hasan de Timigilcht des Nasiria du Dra, Si Tayeb Gontafi, envoyé à Fez, réussit à se concilier les bonnes grâces du souverain ; il obtint pour lui le titre de caïd, et peu après, son père, l'amghar Mohammed, reçut aussi l'investiture du Makhzen (1).

La naissance et le développement du pouvoir du chef de Tagontaft nous offre l'exemple le plus complet que nous puissions trouver d'un chef grandi à la faveur de la lutte des deux leffs et qui réussit à conquérir un fief dont il devient le maître absolu. Nous ne trouverons pas, dans l'histoire du Haut-Atlas au XIXe siècle, d'autres amghars qui aient remporté de tels succès par le seul jeu de la politique des leffs. Deux autres chefs, nés dans le pays des Seksawa, dont nous allons étudier le rôle politique, n'ont pas atteint le même degré de puissance que le Gontafi et sont restés jusqu'à nos jours à l'écart du Makhzen. Mais nous les verrons cependant s'élever comme lui, par des voies un peu différentes, au-dessus des institutions du petit canton berbère qui limitent leurs premiers efforts et s'affranchir peu à peu de la servitude des leffs (2).

II. *L'amghar Mokhtar Seksawi* (1880-1925). — Nous avons déjà dit comment le père de Mokhtar Seksawi, le moqaddem d'Awines,

(1) Cf. Notre étude sur « Le développement du pouvoir des caïds de Tagontaft » (*Mémorial, H. Basset*, t. II, p. 169) et *Istiqsa*, trad. Fumey, *Archives marocaines*, t. X, p. 302.

(2) Nous empruntons cette étude des petits chefs des Seksawa aux travaux de F. de la Chapelle, en reproduisant parfois les termes mêmes qu'il emploie (*Notes inédites sur les tribus dissidentes du commandement du Mtouggi*, 1926 ; *Un grand caïdat du Sud-Marocain*, Af. française, oct. 1927 ; renseignements coloniaux ; *La formation du pouvoir monarchique dans les tribus berbères du Haut-Atlas Occidental*, Hespéris, 1928, p. 263-285).

Hammo ou Bella, du canton des Aït Lhasen du leff « Imsifern », avait, sous le règne de Moulay el Hasan, tenté imprudemment de prendre le pouvoir sans avoir auparavant fait disparaître ses ennemis. Alors qu'il était engagé dans la conquête des cantons ennemis, il fut trahi par les siens et périt victime de la haine des soffs dans son propre village. C'est à ce moment qu'un notable du canton des Aït Mousa, voisin des Aït Lhasen, Mbarek Chtittihi, fils d'un ancien caïd du Makhzen, prit le titre d'amghar et vint au secours du fils du moqaddem d'Awines. Le jeune Mokhtar, déjà remarquable par la précocité de son esprit politique, parvint très vite avec cet appui à chasser ses ennemis. Son succès fut tel que son bienfaiteur, le Chtittihi et un autre amghar, Ahmed ou Bihi, chikh des Aït ʿAbdallah, ne tardèrent pas à s'en alarmer. L'amghar des Aït Mousa caressait, en effet, d'ambitieux projets ; il venait de réussir à se faire nommer caïd et étendait alors son influence sur les fractions des Seksawa de la haute montagne ; il importait à son succès que le jeune chef des Aït Lhasen restât docilement sous sa protection.

Si Mokhtar eut alors, nous l'avons dit, le bonheur de parvenir à assassiner ses adversaires irréductibles au cours d'un grand repas de réconciliation, qu'il avait offert à toute la fraction dans sa demeure reconstruite. Après cette victoire, il entreprit aussitôt la conquête de la tribu.

Nous allons le voir désormais poursuivre son œuvre avec son inlassable ténacité.

Il réduit tout d'abord la petite « taqbilt » voisine des Sekrat, du leff des « Indghertit », opposé au sien ; puis comme les Aït ʿAbdallah, du même leff, ont reçu un nouveau chef, le caïd Baddoh, dont la mission est de faire disparaître Si Mokhtar, à l'instigation du caïd de Bouaboud, l'amghar prévient les dessins de cet émissaire et le fait assassiner. Il apparaît, dès lors, comme un chef de leff et rallie autour de lui tous les « Imsifern ».

Menacé par le Chtittihi de plus en plus inquiet, Si Mokhtar ne craint pas d'entrer en lutte contre son bienfaiteur d'autrefois. Il conquiert deux villages de sa « taqbilt » et construit même une maison dans l'un d'eux. Mais ses adversaires emploient contre lui des moyens dont il n'hésite pas à se servir lui-même. Un jour, il échappe par bonheur à la mort, dans l'explosion d'une énorme charge de poudre déposée sous la chambre supérieure de la maison

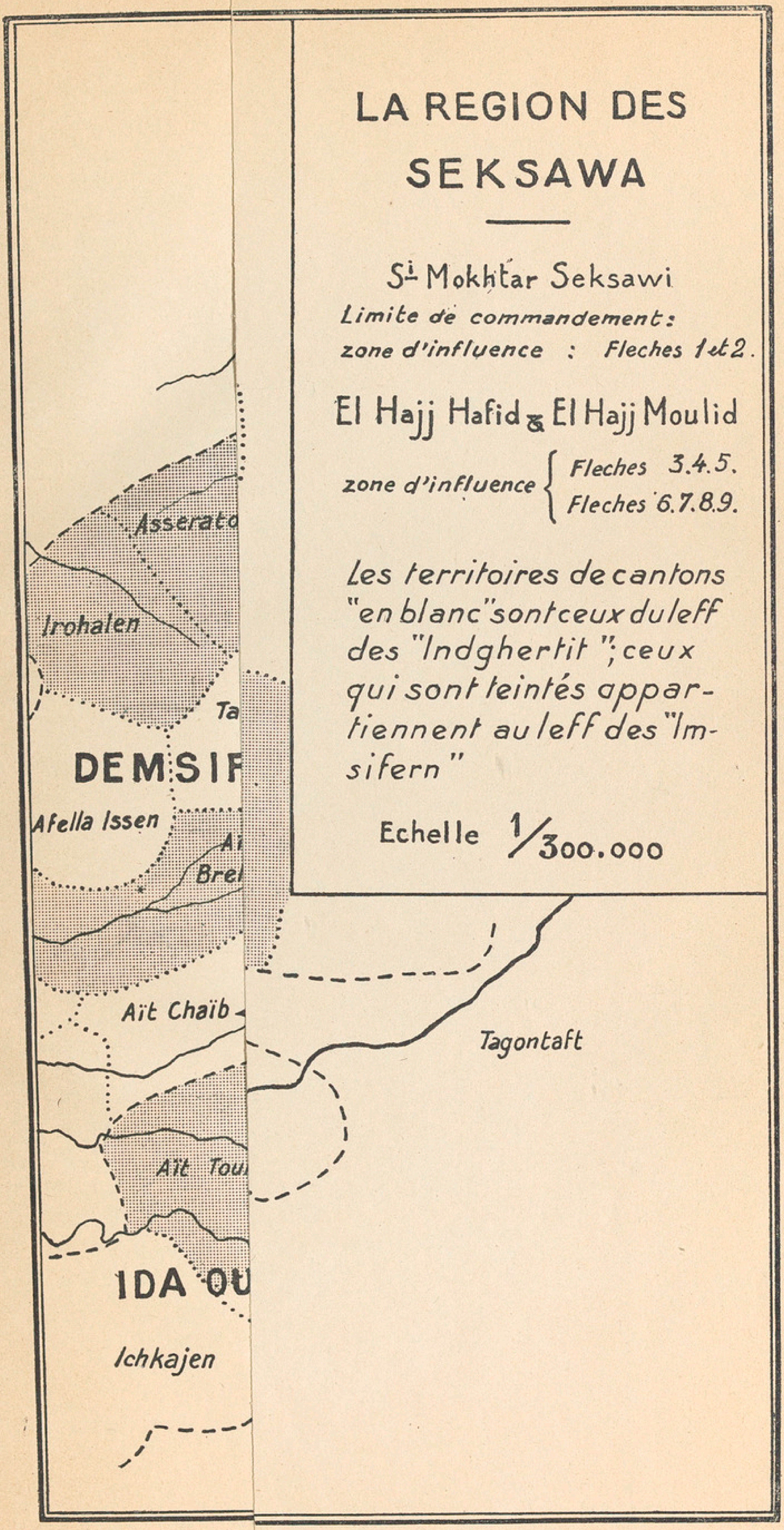
où il se trouve avec les siens. Cet attentat est l'œuvre d'un notable du pays, allié secrètement au Chtittihi et soudoyé par le Mtouggi.

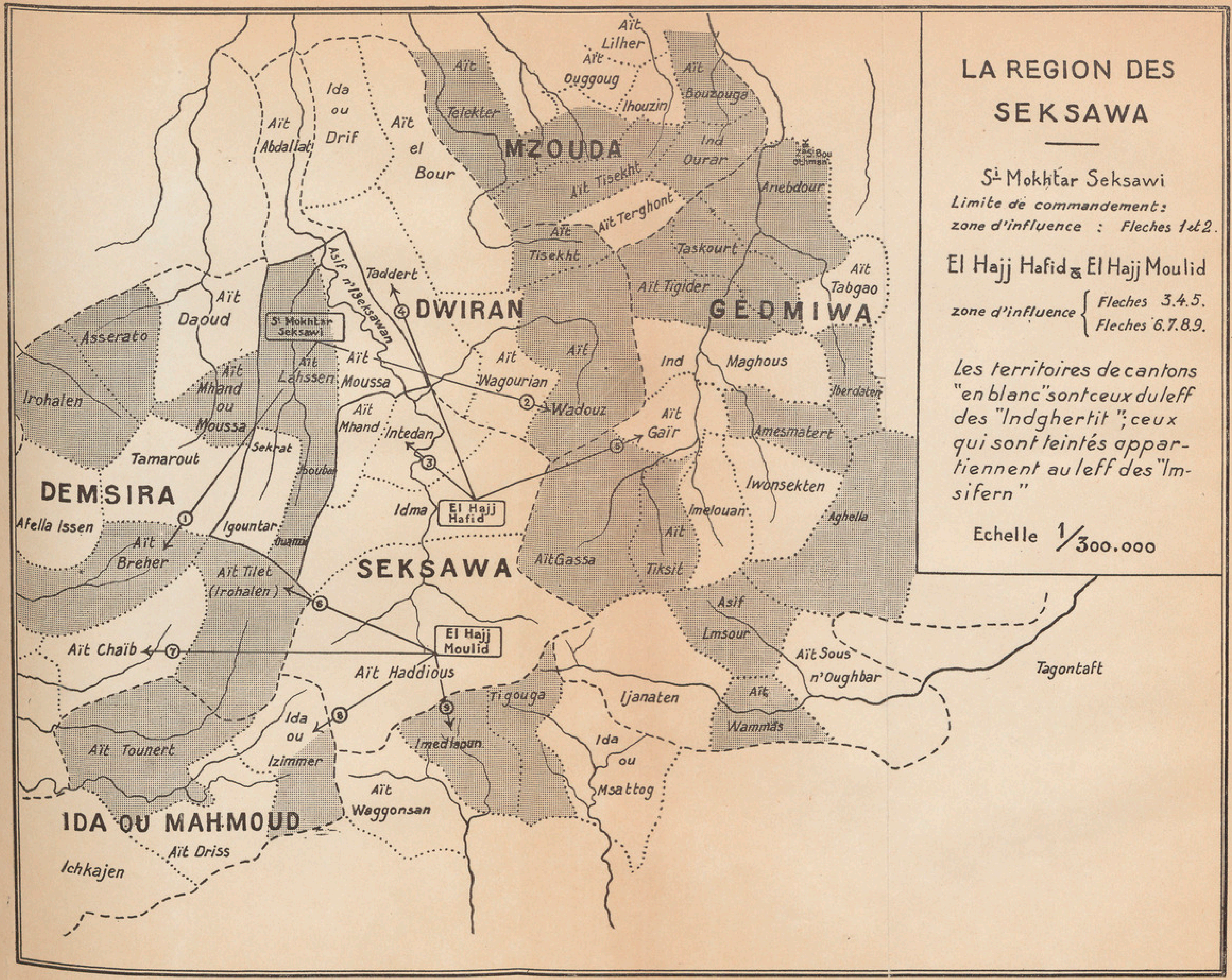
Si Mokhtar se constitue dès lors une garde sûre, fournie par des familles alliées à la sienne ; pour éviter les embuscades, il se déplace sans cesse, sans jamais dire où il se rend. Dans sa kasba de Bou Taradin, il inspecte à toute heure les sentinelles. Il change sans cesse ses habitudes de vie et ses femmes elles-mêmes ne savent pas à l'avance dans laquelle de ses maisons il viendra se coucher. Il n'habite plus qu'au premier étage, et la chambre inférieure est comblée de pierre et de terre, et fermée d'un cadenas (1).

Au milieu de cette vie fiévreuse, dominée par la crainte de la trahison, l'amghar ne garde pas moins une ambition inassouvie. Grâce aux discordes incessantes dans le leff des « Indghertit » de l'asif des Seksawa, Si Mokhtar intervient de plus en plus comme arbitre en s'appuyant sur les « Imsifern » qui lui sont fidèles. Les circonstances troublées dans lesquelles se trouve la montagne favorisent ses projets. La situation politique devient à ce moment très compliquée dans l'Atlas, par la lutte du caïd Mtouggi contre Si Tayeb Gontafi, qui a conquis les vallées de l'Ogdemt, de l'Aghbar et de l'Asif el Mal (1904). Au cours de la rivalité des deux grands caïds, qui cherchent à se concilier des appuis en haute montagne chez les fractions indépendantes, les leffs sont parfois brisés. Mais le plus souvent, le chef de Tagontaft s'appuie sur les « Indghertit », tandis que le Mtouggi cherche de préférence le concours des « Imsifern ». Ainsi le Chtittihi devient-il l'allié du Gontafi, Si Mokhtar celui du Mtouggi.

En 1907, lorsque le parti du Gontafi succombe devant la coalition des Mtougga et des Glawa, la lutte devient plus ardente. Chacun des deux amghars cherche à faire assassiner son rival. Le Chtittihi envoie un de ses amis, Mohammed ou Hammo, chez Si Mokhtar en lui donnant la mission de le tuer par trahison ; mais l'amghar des Aït Lhasen parvient à séduire l'émissaire et, dans la nuit, lorsque le Chtittihi s'approche pour entendre la nouvelle du meurtre de son ennemi, c'est lui-même qui tombe sous le poignard de Mohammed ou Hammo. Pour ce coup de maître, l'assassin est comblé de bienfaits et il recevra plus tard en mariage la petite-fille de Si Mokhtar. Le drame vient à peine de s'accomplir

(1) F. de La Chapelle, *Hespéris*, 1928, 3e-4e tr.


LA REGION DES SEKSAWA
Si Mokhtar Seksawi
Limite de commandement:
zone d'influence : Fleches 1 et 2.
El Hajj Hafid & El Hajj Moulid
zone d'influence { Fleches 3.4.5. / Fleches 6.7.8.9.
Les territoires de cantons "en blanc" sont ceux du leff des "Indghertit"; ceux qui sont teintés appartiennent au leff des "Imsifern"
Echelle 1/300.000
Asserato
Irohalen
DEMSIF
Afella Issen
Aït Chaïb
Tagontaft
IDA OU
Ichkajen


LA REGION DES SEKSAWA
Si Mokhtar Seksawi
Limite de commandement :
zone d'influence : Fleches 1 et 2.
El Hajj Hafid & El Hajj Moulid
zone d'influence { Fleches 3.4.5. Fleches 6.7.8.9.
Les territoires de cantons "en blanc" sont ceux du leff des "Indghertit"; ceux qui sont teintés appartiennent au leff des "Imsifern"
Echelle 1/300.000
MZOUDA
DWIRAN
GEDMIWA
DEMSIRA
SEKSAWA
IDA OU MAHMOUD
Aït Lilher
Aït Ouggoug
Ihouzin
Aït Bouzouga
Aït Telekter
Ida ou Drif
Aït Abdallah
Aït el Bour
Ind Ourar
Aït Tisekht
Aït Terghont
Anebdour
Aït Tisekht
Taskourt
Aït Tigider
Aït Tabgao
Taddert
Asif n'Ifeksawan
St Mokhtar Seksawi
Aït Daoud
Asserato
Aït Lahssen
Aït Moussa
Aït Wagourian
Aït Mhand ou Moussa
Irohalen
Ind
Maghous
Iberdaten
Aït Gaïr
Wadouz
Aït Mhand
Intedan
Amesmatert
Sekrat
Tamarout
Iwonsekten
Imelouan
Aghella
Idma
El Hajj Hafid
Afella Issen
Igountar
Aït Breher
Aït Tiksit
Aït Gassa
Aït Tilet (Irohalen)
Asif Lmsour
Aït Chaïb
El Hajj Moulid
Aït Sous n'Oughbar
Tagontaft
Aït Haddious
Tigouga
Ijanaten
Aït Wammas
Ida ou Izimmer
Imedlaoun
Aït Tounert
Ida ou Msattog
Aït Waggonsan
Aït Driss
Ichkajen

que les Aït Mousa sont assaillis ; leur territoire est conquis ; les villages du Chtittihi sont rasés, et au milieu des champs de son adversaire, l'amghar vainqueur élève une maison de commandement qui rend définitive sa victoire.

L'ambition de Si Mokhtar n'est pas encore satisfaite. En 1908, lorsque l'amghar des Aït ʿAbdallah, Ahmed ou Bihi, trahit un instant la cause du Mtouggi, Si Mokhtar envahit son territoire et l'annexe à ses possessions. Mais, à ce moment, les succès de Si Mokhtar, l'habileté de sa politique, le crédit qu'il a conquis sur les montagnards des Seksawa le rendent suspect au caïd de Bouaboud. C'est alors que l'amghar se sépare des grands chefs dont il n'a plus rien à attendre. Il va reprendre sa pleine liberté, renouer des alliances dans le leff des « Imsifern », qu'il a dû parfois négliger dans les années précédentes. Sur la fin de sa vie, Si Mokhtar réussit à la fois à fomenter chez les Aït Wadouz, de son leff, la révolte contre Bouaboud, et à protéger les « Imsifern » dissidents des Demsira. Quelques mois avant sa mort, il s'empare enfin de la fraction voisine des Igountar, qu'il annexe à son commandement, en les détachant du leff des « Indghertit ».

Par l'organisation de son commandement, Si Mokhtar Seksawi resté indépendant jusqu'à la fin de sa vie, dans sa kasba de Bou Taradin, a pris l'allure d'un véritable caïd auquel il n'a manqué que la reconnaissance officielle du Makhzen. Ses oumana perçoivent pour lui la « zekkat » et l' « ʿachour ». Dans les « taqbilt » de son leff, il désigne les moqaddems et les Aït arbaʿin. Dans les pays conquis appartenant au leff adverse, son autorité s'exerce souvent d'une manière plus absolue par l'intermédiaire des chikhs qu'il impose. Comme à Tagontaft encore, les gardes et les hommes de confiance sont choisis autour du hameau natal de l'amghar, parmi les familles des compagnons de la première heure. De même qu'à Tinmel conquis par l'amghar de Tagontaft, les « Aït Atman » ont tous été expulsés du pays, de même ici, dans le canton des Aït Mousa vaincus, tous les anciens villages sont ruinés et les habitants dispersés dans la plaine de Marrakech. Leurs terres restées en friche sont peu à peu cultivées au profit de l'amghar; la prise de possession définitive du pays des Aït Mousa est marquée par la construction d'une résidence à Tabia, tandis que Tigemmi Igiz, le village du Chtittihi, est complètement désert.

III. *Un petit Etat des sommets* (*El Hajj Moulid* 1890-1925). — Dans cette même région des Seksawa, où subsistent jusqu'à nos jours plusieurs amghars indépendants, nous allons trouver un autre exemple de développement du pouvoir personnel qui s'oppose dans une certaine mesure à celui des chefs de Tagontaft et de Bou Taradin.

Lorsqu'on quitte le pays de Mokhtar Seksawi, en remontant vers le Tichka la vallée des Seksawa, on trouve tout d'abord la demeure de l'amghar El Hajj Hafid, ce chef du leff des « Indghertit », dont nous avons étudié l'origine et la fortune (1). Ce n'est là, à la vérité, qu'un chef de guerre inféodé à ses alliances et qui ne peut être comparé à son puissant voisin des Aït Lhasen, maître d'un petit état composé de cantons des deux partis, conquis par la force, la ruse et la trahison. Mais plus près des sommets encore, apparaît un autre amghar, El Hajj Moulid, des Aït Haddiyous, qui a réussi à établir sur les « taqbilt » indépendantes de la haute montagne une sorte d'hégémonie pacifique, et dont l'autorité, solidement établie dans les cantons des deux leffs, peut cependant être comparée à celle des amghars Mohammed n Aït Lhasen de Tagontaft et Mokhtar Seksawi.

Au milieu du xixe siècle, les Aït Haddiyous formaient un groupe de trois petits cantons administrés par des moqaddems ; ils n'avaient gardé des traditions glorieuses des amghars du xiiie siècle, leurs ancêtres, qu'une grande combativité et une ardeur particulière à intervenir dans la lutte des leffs. Pendant la première moitié du siècle, ils avaient formé la clientèle naturelle d'un amghar indépendant de l'Asif el Mal, établi à Adassil des Ind Maghous, Mohammed n Aït Qaid ʿAli, qu'ils soutenaient dans sa guerre contre le caïd du Makhzen à Amismiz au nom de la fraternité des « Indghertit ». Plus tard, ils avaient aidé son neveu et successeur Si Haddouch, à réduire deux « taqbilt » des hautes vallées, les Amesmatert et les Iwonsekten, qui avaient cherché à se libérer de sa domination. Puis, peu à peu, les Seksawa des hautes vallées s'étaient tenus à l'écart des guerres extérieures et avaient réservé leurs forces pour les combats qui se livraient à l'intérieur de leur propre tribu.

Au moment où, sous la pression des grands chefs du voisinage,

(1) Cf. Livre III, chap. I, p. 278.

le régime des amghars commençait d'apparaître dans un grand nombre de « taqbilt » restées attachées jusqu'alors au régime oligarchique, un moqaddem de Tassa, El Hajj Moulid n Aït el Bazz, d'origine modeste, parvint à s'imposer aux diverses familles de son canton. Cette petite révolution eut un caractère original, qui explique la suite du développement du pouvoir des Aït el Bazz ; dans cette fraction, qui passait pour une des plus valeureuses du leff des « Indghertit », ce furent des « Imsifern » du voisinage, venus surtout des Ida Ou Izimmer, qui prirent parti pour El Hajj Moulid et qui lui permirent de tuer les chefs de familles qui s'opposaient au développement de son autorité.

Cependant, tandis que les caïds de Tagontaft et de Bouaboud continuaient leurs intrigues, et étendaient peu à peu sur la montagne une sorte de protectorat, par l'intermédiaire de petits chefs, tels que Si Mokhtar Seksawi des Aït Lhasen, Lhasen Chtittihi des Aït Mousa, El Hajj Hafid des Idma, les dernières fractions indépendantes des sommets inaccessibles, groupées autour du Tichka, sentaient au contraire confusément le désir de rassembler leurs forces pour un effort suprême afin de garder ce qui pouvait encore être sauvé de leurs traditions et de leur liberté.

Les grandes réunions d'été, où se rassemblent sur les pâturages les plus élevés les innombrables troupeaux des cantons de la montagne, permettaient à El Hajj Moulid de nouer avec tous les moqaddems des « taqbilt » voisines d'utiles relations politiques. Pendant la belle saison, les villages des vallées sont déserts, tandis que s'établissent sur les plus hauts sommets, dans des enclos de pierre, tous les habitants de la région. Chaque « taqbilt » a ses limites, mais les troupeaux se mêlent et les familles ennemies elles-mêmes concluent des trêves pendant cette période heureuse de la vie pastorale. A chaque été renaît ainsi une petite république pacifique sur le Tichka et des conventions approuvées par les moqaddems ou les amghars, font régner l'ordre et répriment sévèrement les vols ou les discordes.

El Hajj Moulid qui, par l'origine de son pouvoir et par ses relations de famille, pouvait aisément intervenir dans les affaires des deux leffs, sut utiliser habilement les circonstances favorables que lui offrait la vie de la haute montagne et l'isolement dans lequel demeuraient les dernières tribus indépendantes. Son fils, Si Ahmed qui lui succéda vers 1900, continua la même politique

et étendit peu à peu son pouvoir, tantôt par la force, tantôt par la persuasion, sur les Ida Ou Izimmer, les Irohalen de Tilet et les Aït Tounert. Devenu de nos jours le maître d'un des plus gros villages de la haute montagne, possesseur d'innombrables troupeaux, l'amghar des Aït Haddiyous est célèbre par sa générosité. Au moment de la grande fête, « ses serviteurs rassemblent une partie des moutons ; il s'assied devant sa porte et offre un animal en cadeau à tous ceux qui viennent lui présenter leurs vœux » (1). Aux yeux des Seksawa, dans la pauvreté générale du pays, cette libéralité unie à son autorité suffit à en faire, malgré l'aspect modeste de sa demeure, un véritable chef de tribu.

Ici sans doute, la politique a joué un rôle beaucoup plus important que la guerre. Aussi l'organisation du pouvoir de l'amghar est-elle restée plus proche des anciennes coutumes. Ahmed Ou Moulid respecte les droits de ses sujets et se contente de ses propres terres et de ses troupeaux ; quelques corvées de labour, des gardes pour ses moutons et parfois une « touiza » pour la construction d'une maison, voilà tout ce que demande le dernier chef de la montagne indépendante, pour exercer sa protection sur les « taqbilt » des hautes vallées.

Nous avons dit qu'Ahmed Ou Moulid avait fait le rêve d'unir les « taqbilt » qui constituaient autrefois les Genfisa pour former une confédération dont il aurait dirigé la politique. Si ce projet s'était réalisé, c'eut été la consécration des patients efforts de la famille des Aït el Bazz pour unir les petits états dispersés autour des hauts sommets et constituer, au nom de l'intérêt commun, une vraie tribu faite de cantons des deux leffs.

IV. *Les amghars des Ind Maghous* (1840-1880). — Un dernier exemple, plus ancien, choisi dans le pays des Gedmiwa de la montagne nous montrera comment l'autorité des amghars sur les « taqbilt » des deux leffs s'exerce plus facilement lorsqu'elle fait appel aux sentiments d'indépendance à l'égard du Makhzen, tandis qu'elle tend à disparaître au contraire dès que le petit chef reçoit la consécration du Sultan.

Au point de rencontre du faisceau de torrents qui descendent de l'Igdad pour former l'Asif el Mal, la petite plaine des Ind

(1) Notes inédites de F. de La Chapelle.

Maghous, avec ses riches cultures d'oliviers, ses quelques terres de labours et ses jardins irrigués, constitue un petit centre naturel dont la possession facilite le contrôle de la politique locale. Un amghar établi en ce point surveille toutes les communications de la haute montagne avec la plaine et il peut, s'il lui plaît, jouer le rôle profitable de « concierge des vallées » (1). La tradition rapporte que le Makhzen a autrefois possédé dans ce pays de puissantes kasbas ; peut-être faut-il chercher dans ces légendes le souvenir des forteresses des Ibn Sad Allah, les grands chefs des Gedmiwa au XIIIe siècle. On affirme du moins que le sultan Moulay Hicham est né au milieu du XVIIIe siècle dans la kasba d'Adassil.

Quoi qu'il en soit du passé lointain, l'anarchie du règne de Moulay Sliman avait rendu à la liberté les montagnards de l'Asif el Mal et, sous le règne de Moulay ʿAbderrahman, un amghar puissant, Mohammed ben Brahim, dominait les petits chikhs du voisinage. Il appartenait à la famille des Aït Qaïd ʿAli qui avait, dit-on, tantôt au service du Makhzen, tantôt dans l'indépendance, commandé la montagne et la vallée depuis plusieurs générations. L'autorité de l'amghar ne lui venait que de sa propre force. Appuyé sur la forte « taqbilt » des Ind Maghous, il commandait en outre les cantons voisins qu'il avait soumis ; c'étaient les Aït Tabgao, les Iberdaten, l'Erdouz, l'Anougal, Annerni.

Par sa kasba construite à Tagadirt, en un point qui barre la vallée des Aït Gaïr, il tenait la montagne de l'Igdad. Enfin, son leff puissant, celui des « Indghertit », lui valait en toutes circonstances le concours des guerriers des Seksawa.

Entré en 1843 en lutte contre le caïd ʿOmar Touzzalti, établi à Amismiz, l'amghar Mohammed mit tout d'abord en déroute le chef makhzen dans la vallée de l'Asif el Mal, comme devait le faire plus tard, dans le Nefis, l'amghar de Tagontaft, aux prises avec son caïd du Jbel Kik. Mais à la longue, l'amghar des Ind Maghous fut moins heureux. Fait prisonnier par une ruse de son ennemi, au cours de négociations de paix qui suivirent cet échec du caïd d'Amismiz, le petit chef indépendant fut envoyé dans les prisons du Makhzen à Tanger. ʿOmar Touzzalti, débarrassé du rebelle, rassembla alors une forte harka avec les contingents de la plaine des Mejjat et des Ouled Ben Sebaʿ, puis parvint à Adasil et

(1) Brives, *Voyages au Maroc.*

repoussa les Aït Gaïr et tout le leff des « Indghertit » de la montagne dans les vallées supérieures.

La captivité de l'amghar Mohammed est restée légendaire. Selon la tradition, un homme du pays, déguisé en porteur d'eau, fut chargé de faire parvenir en cachette des secours au prisonnier, Quelques mois après, à la faveur du bombardement de Tanger par l'escadre française, pendant l'été de l'année 1844, Mohammed s'enfuit dans le désordre général. A la porte de la ville, il trouva un cheval qui lui avait été providentiellement envoyé, car ce chef était un saint, un « wali », dans la vie duquel apparaissait souvent la main de Dieu. Revenu à Marrakech, reconnu et poursuivi, bien qu'il se fût, pour dérouter les soupçons, caché sous un chapeau de lépreux, l'amghar se réfugia chez le caïd El Moizz des Mejjat. Malgré les recherches, il réussit à s'enfuir encore et, déguisé en femme, il parvint au sanctuaire des Seksawa, à Lalla ʿAziza, où il fit vœu de se laisser pousser une mèche de cheveux, un « chantouf », qu'il s'engagea à ne pas couper avant d'avoir détruit la maison du caïd d'Amismiz.

L'amghar, servi par les circonstances, puisqu'ʿOmar Touzzalti était parti avec l'armée du Sultan pour combattre les Français et soutenir l'Emir ʿAbd el Qader en Algérie, rassembla les montagnards des deux leffs, qui se placèrent sous son autorité pour la circonstance, dans cette guerre contre le Makhzen, fondit sur Amismiz et pilla de fond en comble la kasba du caïd. Après toutes ces luttes, les deux chefs se réconcilièrent et déclarèrent qu'on était quitte. Si ʿOmar épousa même la sœur de l'amghar Mohammed. Revenu à Adasil, où il reconstruisit sa forteresse, l'amghar des Ind Maghous reprit le gouvernement de la montagne, intervenant dans les luttes des Aït Gassa et des Aït Tiksit du leff des « Imsifern » ; en même temps, il obligeait son leff, parfois indocile, à suivre sa politique, en fermant aux indépendants les marchés et les voies d'accès. Lorsque le vieux chef mourut, son neveu Si Haddouch recueillit sa succession. Aussitôt les « Imsifern » de la fraction des Amesmatert cherchèrent à reprendre leur indépendance avec l'appui des Iwonsekten (1).

Haddouch sollicita alors du Makhzen le titre de caïd. Il obtint seulement, avec beaucoup de peine, le commandement de sa

(1) Cf. Livre II, chap. III, p. 190.

« taqbilt » des Ind Maghous. Le caïd des Mzouda, consulté par Moulay el Hasan sur l'intérêt que présentait l'attribution du titre de caïd à l'amghar des Ind Maghous, donna la réponse suivante : « C'est un homme sûr ; son cœur est bon, mais sa maison est trop près de la montagne ; elle ne convient pas à un caïd du Makhzen ».

Si Hammo, frère de Si Haddouch, prit à son tour le commandement en 1879, mais le ralliement définitif de cette famille au Makhzen avait valu à l'amghar des Ind Maghous la perte complète de son autorité dans son leff de montagne. Aït Gaïr, Imelwan, Idma et Intedan, tous « Indghertit » cependant, s'unirent pour le chasser. Les Aït Haddiyous encore fidèles au souvenir de l'amghar Mohammed, vinrent le rétablir ; mais bientôt, faisant alliance pour la circonstance avec les « Imsifern » du voisinage, ennemis des amghars d'Adasil, ils pillèrent et détruisirent la kasba de Tagadirt, qui fermait la vallée. C'était la fin du pouvoir des Ind Maghous. Aussi longtemps qu'ils avaient représenté aux yeux des montagnards l'indépendance berbère, ils avaient reçu l'appui le plus complet de leurs frères de leff des hautes vallées et avaient de la sorte réussi à dominer le leff adverse. Définitivement entrés au service du Sultan, ils devaient, au contraire, perdre tout appui chez les « Indghertit » demeurés libres et voir bientôt les « Imsifern » soumis se révolter contre eux.

V. *Les petits chefs des Aït Waouzgit.* — L'étude de la politique des chefs des Aït Waouzgit du Sirwa n'est pas aussi simple que celle du Haut-Atlas, car les leffs de cette région sont moins stables et plus brisés ; et peut-être leurs lignes de rupture s'expliquent-elles par les querelles des amghars établis autour du Sirwa depuis plusieurs siècles (1). Sans entrer ici dans l'étude détaillée de ces petits commandements, dont les origines sont d'ailleurs encore mal connues, il nous suffira, en indiquant leur importance, de montrer que la situation de ces chefs à l'égard des tribus est identique à celle de leurs émules de l'Atlas proprement dit.

Sous le règne de Sidi Mohammed et de Moulay el Hasan apparaissent à Tazenakht de petits chefs à demi indépendants qui sont

(1) Cf. plus haut, livre II, chap. III, p. 195.

les vrais maîtres de la Feija (1). Nous savons fort peu de choses sur la constitution de leur commandement. Il est certain seulement que le Zanifi, amghar de Tazenakht, dominait les cantons des deux leffs. En 1864, il fut d'ailleurs jeté en prison par le Sultan qui avait dirigé contre lui une expédition à laquelle participèrent la plupart des tribus masmoudiennes et leurs caïds ; c'est alors que le caïd des Glawa reçut par intervalles la mission d'aller percevoir l'impôt à la tête de la harka du Makhzen, partageant cette charge avec les caïds de Demnat.

Lorsque de Foucauld traversa le pays en 1883, il put retrouver intact et dans toute sa force le petit état de Tazenakht ; l'énumération qu'il donne des cantons qui le constituaient alors nous montre que les leffs des « Inemzel » et des « Aït Iraten », ceux des « Aït Atman » et Aït « Tintlet », des « Isouktan » et des « Igezzoulen » s'y trouvaient également représentés. L'amghar ʿAbd el Wahad qui exerçait le commandement de concert avec son frère, Ahmed Ben Chikh Mohammed, passait alors, avec le caïd Gontafi et le chérif Sidi Hosein Ben Hachem du Tazerwalt, comme un des hommes les plus riches de tout le Sud. Il pouvait lever mille deux cents fusils et tenir tête au chef de Telwet (2).

Après la mort de Moulay el Hasan lorsque les Glawa entreprirent la conquête des Aït Waouzgit, ils retrouvèrent comme ennemi le Zanifi; battu dans les premiers combats ce chef perdit bientôt tout prestige et, de nos jours, la puissance des amghars de ce pays n'est plus qu'un souvenir. Mais à ce moment même, un autre chef, l'amghar ʿAli de Tamdakht, devait à son tour, avec l'appui des Aït Waouzgit des deux leffs « Inemzel » et « Aït Iraten » construire une puissante kasba et arrêter pendant quelques années la marche vers le Sud des caïds de Telwet.

La force de ces petits chefs, capables d'unir sous un même gouvernement les partis ennemis, nous semble avoir résidé surtout dans leur prestige d'amghars hostiles au Makhzen, de la même manière que les chefs des Ind Maghous et des Aït Haddiyous chez les Gedmiwa et les Seksawa.

Il existe aussi chez les Aït Tadrat du Sirwa, une autre famille

(1) Sous ce nom de Feija, il faut entendre, dans la bouche des fonctionnaires du Makhzen, toute la steppe qui s'étend entre le versant sud de l'Atlas et le désert, au delà du Warzazat. Mais, dans le pays, le terme de Feija désigne seulement la plaine voisine des Zenaga.

(2) De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 106.

aussi ancienne, dit-on, que celle du Zanifi. Depuis cinq générations au moins, les Ihebban, établis à Aoullous, ont exercé le commandement des Aït Tadrart avant la conquête des Glawa, en s'appuyant sur le leff des « Igezzoulen ». Mais les cantons adverses du leff des « Isouktan » acceptaient aussi leur domination. L'autorité de cette famille, autrefois ennemie de celle de Tazenakht, a complètement disparu depuis que les maîtres de Telwet ont réduit en servitude toute la confédération des Aït Waouzgit ; mais nous savons du moins que les derniers de ces amghars exerçaient leur commandement à la manière de leurs voisins de Tazenakht ; deux frères s'unissaient pour traiter les affaires qui intéressaient les deux leffs ; chaque parti pouvait donc trouver un avocat dévoué à ses intérêts dans la famille même des amghars, et la décision prise ensuite en commun par les deux frères, permettait ainsi, dans les meilleures conditions possibles, de concilier les intérêts opposés.

L'habitude fréquente dans le Sous et dans l'Atlas de partager ainsi le commandement entre deux frères ou deux cousins nous paraît s'expliquer le plus souvent par le désir des chefs de tenir une juste balance entre les leffs ou les soffs ennemis à l'intérieur de leurs tribus. Une telle pratique n'est possible que chez des chefs parvenus à dominer et à concilier les rivalités intérieures (1).

VI. *Le chef de tribu s'élève au-dessus des leffs.* — Tous ces exemples choisis dans le Haut-Atlas occidental et le pays du Sirwa nous permettent de bien comprendre comment l'amghar, chef d'un canton, fait la conquête d'une tribu.

Aussi longtemps que le chef berbère reste le champion d'un leff, sa puissance est fondée sur l'existence des forces sociales indépendantes de sa volonté et qu'il ne dirige qu'imparfaitement. Les ressources qu'il peut tirer de la guerre sont en outre limitées, car il doit faire à ses alliés leur part du butin. Par suite, lorsqu'il n'a pas dépassé ce degré inférieur d'autorité, il demeure souvent contraint d'entrer au service du grand caïd voisin ou des khalifats du Sultan; ainsi ont fait El Hajj Hafid des Idma ou les chefs de la famille des Aït Bacha de Taberbourt, dans la tribu des Aït Sem-

(1) Peut-être aussi faut-il voir là une influence arabe explicable chez des tribus voisines du Sahara. Le gouvernement d'une tribu confié à deux frères, et par suite, plus tard, à deux branches de la même famille à la fois est dans la tradition du désert. Cf. G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie*, p. 704.

meg, passés au service du Gontafi ; ou bien les amghars de Talemt et Talekjont, ralliés au pacha de Taroudant, au Mtouggi et au Gontafi (1).

Pour que l'amghar parvienne à s'affranchir et à user pleinement de sa liberté, il faut au contraire qu'il réussisse à dominer à la fois les deux leffs de la montagne, soit qu'il incorpore de vive force à son commandement les cantons ennemis, soit que son attitude indépendante à l'égard du Makhzen dans les parties du pays demeurées maîtresses de leur sort fasse de lui le défenseur de la liberté. Souvent, d'ailleurs, il n'atteint qu'imparfaitement ce but, quelle que soit l'énergie ou l'habileté déployées. Parfois l'amghar reste lié, malgré ses efforts, à ses premières alliances ; sa domination s'exerce bien, grâce à sa force, sur les fractions du leff adverse, mais elle manque de solidité et disparaît dès qu'il s'affaiblit ; il ne lui reste plus bientôt que son propre leff, diminué par les échecs ou les fautes politiques ; telle fut la situation de l'amghar Mohammed n Aït Qaid ʿAli, à Adasil des Ind Maghous, et de ses successeurs nommés caïds par le Sultan. Mais d'autres chefs, comme El Hajj Moulid des Aït Haddiyous, évoluent aisément au milieu des divisions politiques dont ils deviennent les arbitres. Cependant leurs ressources restent encore insuffisantes pour leur permettre de se soustraire à toutes les règles traditionnelles. Les plus forts, comme Si Mokhtar Seksawi et l'amghar Mohammed de Tagontaft, sont ceux qui s'emparent des fractions du leff ennemi, après avoir tué les amghars hostiles et confisqué leurs biens ; ils mettent en fuite les habitants et construisent leurs maisons dans ces terres de conquête qui deviennent ce que nous avons parfois appelé leurs « fiefs ». Par ces moyens, ils acquièrent la possession de revenus indépendants dont ils disposent librement. Les voici enfin devenus de véritables chefs de tribu, maîtres de petits états aux limites précises ; leur territoire est, de plus, entouré d'une zone d'influences, étendue surtout, grâce aux amitiés anciennes, dans leur leff d'origine.

C'est seulement alors que l'amghar a vraiment fondé son pouvoir personnel ; il s'élève désormais au-dessus des institutions anciennes, domine la tribu, et connaît, s'il lui plaît, les agréments de la fortune.

VII. *Nouveaux aspects du pouvoir de l'amghar : la prison et la*

(1) Cf. Livre III, chap. I, p. 279.

kasba. — Deux innovations marquent à cet instant la victoire remportée sur les traditions berbères : la construction d'une kasba et l'aménagement d'une prison. Jusque là, la maison de l'amghar, chef du canton, était établie dans le village ; bien qu'elle fût ornée de borjs et blanchie à la chaux, elle rappelait encore, par sa place et sa disposition, le logis plus humble du chef de clan d'autrefois. A présent, c'est une forteresse spécialement édifiée sur une colline isolée, comme Tagontaft, Adasil des Ind Maghous, ou Aoullous des Ihebban dans le Sirwa. Souvent même, elle est construite au milieu des terres conquises sur un ennemi de soff ou de leff. Sans doute faut-il voir dans le choix d'un lieu écarté du village, le désir d'occuper un point important, d'où l'on commande la vallée, et qui se prête aisément, en même temps, à la défense contre un ennemi venu de l'extérieur ; mais, en même temps, apparaît ainsi la volonté de séparer le chef de ses sujets.

Quant à la prison, elle est plus encore que la forteresse l'indice de changements importants dans la vie du pays ; sa présence nous indique que le chef est désormais au-dessus des lois de la tribu à laquelle il n'a plus à rendre compte de ses actes : on entre dans sa geôle quand il lui plaît ; on en sort quand Dieu le veut.

Ainsi solidement établi dans une forteresse aux tours crénelées, pourvue d'une prison redoutée, l'amghar peut connaître le repos. Mais souvent aussi l'ambition qui l'a poussé à conquérir ce rang élevé devient une passion insatiable. Si le pays est soustrait à la surveillance du Makhzen ou si d'autres circonstances favorisent la politique des chefs ennemis des assemblées, de nouvelles entreprises deviennent possibles. La tribu d'origine de l'amghar a sa part de ces nouveaux profits et le petit état ne cesse de grandir. Parvenu à ce degré d'importance, il ne lui manque plus que la reconnaissance de son pouvoir par le Sultan. L'amghar de Tagontaft et Si Mokhtar Seksawi ont, en vingt ans, franchi toutes ces étapes et sont devenus, sans avoir l'investiture du Makhzen, de véritables caïds.

VIII. *La décadence des leffs.* — Soit que l'amghar parvienne à conquérir un leff au moyen de l'autre, soit qu'il réussisse, grâce à une habile politique à se les concilier tous deux, ce sont les forces que lui apportent les alliances traditionnelles qui fondent sa puissance. Que deviennent-elles après son succès ?

Pendant la période de conquête, la politique des chefs berbères

est presque entièrement dominée par les alliances traditionnelles des « taqbilt ». Mais lorsque les kasbas sont construites sur les terres de l'ennemi, les amghars, affranchis dans une certaine mesure des règles courantes, renversent à leur gré, nous l'avons vu, les alliances à l'extérieur. Ils ne voient plus, dans les leffs des tribus à soumettre, que des lignes de fractures dans un bloc à dissocier. Peu à peu, grâce à leurs efforts, la conception ancienne même des alliances de cantons s'efface dans l'esprit des montagnards et disparaît devant la réalité nouvelle qu'est le parti d'un grand chef.

La décadence des leffs se poursuit alors rapidement et l'on en distingue aisément les phases successives ; c'est d'abord l' « amqon n mokahelt », le leff de combat, constitué en dehors des règles anciennes par des fractions associées au gré des circonstances, comme nous l'avons observé dans le Tifnout (1) ; ensuite l'alliance des petits amghars avec un chef plus puissant, chacun d'eux amenant dans la lutte les guerriers de son commandement, sans distinction d'origine ; enfin, le parti du grand chef se forme définitivement, souvent au prix de renversements complets d'alliances, ainsi que nous l'avons vu dans le commandement du Gontafi. Le souvenir de l'état d'équilibre des « taqbilt » opposées, des deux leffs régulièrement alternées dans les vallées, s'efface de plus en plus. Désormais, lorsque les maîtres des kasbas entrent en guerre, ils entraînent derrière eux des masses compactes de tribus auxquelles on donne parfois encore le nom de leff, mais dont l'alliance n'a plus aucun des caractères de l'institution berbère d'autrefois. Celle-ci a fait la fortune de l'amghar ; mais elle ne survit guère à son succès.

IX. *Les chefs de l'Atlas sont-ils les « seigneurs des cols » ?* — Au cours de cette étude, nous avons donné toute notre attention à la recherche des conditions politiques dans lesquelles naît et grandit le pouvoir des amghars. Il s'est trouvé que les étapes de leur développement nous ont apparu étroitement liées au mécanisme des alliances et des rivalités de soffs et de leffs, comme si des causes sociales agissaient seules au milieu des tribus pour faire sortir des assemblées berbères des chefs capables de constituer de petits commandements indépendants. Nous avons, au contraire, presque entièrement négligé de faire la part du déterminisme géogra-

(1) Livre III, chap. I, p. 285.

phique pour expliquer l'évolution qui s'est produite dans les institutions du Haut-Atlas au cours du dernier siècle.

On peut se demander cependant si la disposition même des grandes vallées et des massifs montagneux n'a pas joué un rôle important, déterminant même, dans la transformation du pays. La présence des trois grands chefs de l'Atlas, au voisinage des trois grandes routes qui traversent la montagne, le Tizi n Telwet, le Tizi n Test et le Tizi Ma'cho, ne suggèrent-elles pas que les ancêtres de ces grands caïds ont pu être jadis les maîtres des cols et qu'ils ont tiré d'une situation privilégiée de précieux avantages?

Par ailleurs, si la région des hauts sommets demeure le refuge naturel des républiques berbères, les petits bassins, les cuvettes fertiles où s'élargissent un instant les vallées n'offrent-ils pas, en effet, des cadres tout préparés à la domination des chefs, tandis que les grandes routes de communications tracent à l'avance la direction vers laquelle les entraîneront leurs ambitions ?

Quel que soit l'intérêt de ces considérations tirées de la disposition géographique du pays, il serait imprudent, l'histoire des tribus nous le montre, de leur donner trop d'importance pour expliquer l'apparition des petits chefs qui font la conquête d'un état.

Certes, la possession de ces petits centres naturels, favorisés à la fois par la richesse de la terre et l'aisance des communications, tels que Tinmel sur le Nefis, Adasil dans le haut Asif el Mal, facilite grandement l'exercice du pouvoir et donne au maître du pays d'utiles ressources ; mais l'inverse est aussi vrai ; la rude existence des Berbères sur un sol infertile excite les guerriers à la conquête. Sans doute, la « mine d'argent » cachée, par laquelle les étrangers pensaient expliquer les succès remportés par l'amghar Mohammed Tagontaft, n'était autre chose, nous l'avons vu, que la fertilité — toute relative d'ailleurs — des terres de l'Asif Nefis ; encore fallait-il que le petit chef en chassât les habitants avant d'accroître par les bonnes récoltes d'Arghen et de Tinmel, les maigres revenus des collines de Tagontaft.

Quant aux avantages donnés par la maîtrise des passages de l'Atlas, on peut les invoquer sans doute pour faire comprendre comment s'est développée la fortune des caïds des Glawa, mais ils ne sauraient expliquer le succès initial des chefs du Nefis. Jamais ces derniers n'ont perçu la « zettata » sur les voyageurs ; à peine ont-ils tardivement construit des « nzala » pour les abriter. Il

est plus difficile encore de faire appel à cette explication pour les caïds des Mtougga, dont la puissance s'est appuyée sur une tribu située à l'écart de la route des cols.

Il est vrai que la possession d'une grande voie de communication, la construction d'une kasba à la sortie d'une vallée, chemin obligé des montagnards qui descendent vers la plaine, donnent au chef une supériorité dont il sait se servir; mais nous l'avons vu, les amghars naissent et grandissent aussi fréquemment en des lieux qui semblaient à première vue peu favorables à l'accroissement de leurs forces, et c'est alors que l'influence passive du sol s'efface devant la réalité active de l'énergie des hommes et de la force de leurs institutions. Ici, comme ailleurs, on s'aperçoit que la disposition des routes, la fertilité des vallées et des plateaux, ou la situation inaccessible des hautes plaines créent de simples possibilités dont les hommes tirent parti à l'occasion, et qui demeurent parfois aussi inutilisées pendant de longs siècles.

Mais les hommes énergiques, capables de dominer leurs frères, naissent en tout pays dans les montagnes les plus rudes comme dans les cuvettes fertiles des grandes vallées. C'est par l'usage qu'ils savent faire des forces sociales, l'habileté avec laquelle ils font appel aux soffs, aux leffs, à la solidarité des tribus, qu'ils arrivent tout d'abord à conquérir le pouvoir. Par la suite, ils prennent possession des lieux les plus favorables pour exercer cette autorité que leur courage et leur intelligence leur ont permis d'acquérir.

X. *L'amghar ne détient pas de pouvoir magique.* — On trouvera difficilement, dans la vie agitée des amghars du Haut-Atlas, des événements qui puissent nous permettre d'invoquer à l'origine de leur pouvoir quelque prestige magique ou religieux. Alors qu'il nous a semblé possible d'établir un lien — fragile, il est vrai — entre les conseils d'inflas, sénats des petits états berbères, et les porte-bonheur, « inflas el kheir », qui rendent favorables, par leur seule présence, les actes importants de la vie des tribus, l'amghar ne nous paraît aucunement revêtu d'une « baraka » bienfaisante et ne possède pas de vertus secrètes. Comme le moqaddem auquel il s'est substitué, il n'est qu'un chef temporel et tient son autorité de « la force de son bras ». Tout le porte à exercer une autorité despotique, acceptée seulement parce qu'il est fort. Sans doute, lorsque son pouvoir a grandi par l'habileté, la ruse, la guerre ou le

crime, la tradition l'auréole volontiers de légendes, ou explique même ses succès par des prodiges. Mais l'imagination des Berbères, leur goût du « sacré », leur amour du merveilleux, demeurent incapables de les entraîner au delà. On ne trouve, à notre époque du moins, aucun indice qui permette de comparer les chefs sortis des tribus, grâce à la guerre des soffs et des leffs, aux rois-prêtres de l'Orient, ni même aux rois-sorciers de l'Afrique noire.

En a-t-il toujours été ainsi ? L'amghar, lorsqu'il devient de nos jours maître absolu d'une tribu indépendante, est bien près de mériter le nom d' « agellid ». En d'autres temps, dans les mêmes régions, des chefs n'ont pas craint de revendiquer ce titre lorsque la puissance du Makhzen était sur le déclin ou qu'ils se sentaient assez forts (1). Or, les contes populaires, l'histoire même semblent parfois laisser croire que ces rois berbères ont pu jadis avoir d'autre titre que leur force au respect de leurs sujets : magiciens autant que guerriers, ils auraient été alors les successeurs légitimes des rois agraires, comme les inflas de tribu peuvent l'être des porte-bonheur (2).

Mais, de nos jours, le fil de cette tradition s'est trouvé deux fois rompu et l'ère de la royauté magique est doublement close; tout d'abord le Sultan a pris pour lui-même, en pays berbère, le nom d'agellid et les autres chefs, caïds, chikhs, amghars, apparaissent aux tribus comme les agents effectifs ou éventuels du souverain, acharnés à faire disparaître les traditions anciennes et occupés surtout à percevoir l'impôt et la « frida » ; le temps heureux des légendes s'est enfui ; le gouvernement des hommes est devenu chose sérieuse et positive et les montagnards savent bien que l'âge de fer est venu pour eux.

D'autre part, chorfa et marabouts ont détourné à leur profit le courant des forces populaires qui porte volontiers au rang suprême les personnages capables d'entrer en relations avec l'univers caché. L'Islam a capté ce qu'il pouvait utiliser des vieilles croyances ; de nos jours, ce sont les tolba, les savants, les saints, les descendants du prophète, et non les amghars, qui connaissent les secrets redoutables et possèdent une mystérieuse puissance. Les véritables successeurs des rois-magiciens — s'ils ont jamais existé

(1) Cf. livre I, chap. III, p. 67, 76.

(2) Laoust, *Manuel de berbère marocain*. Paris, 1921, p. 252. Sidi Saïd, légende du Sous : « On dit qu'il y avait un roi (juif) qui était magicien ». Les rois des Ghomara et des Berghouata ont été magiciens et faux prophètes. Sur les rois agraires : Laoust, *Mots et choses berbères*, p. 315.

en pays berbère — seraient plutôt dans le Sud-Marocain les fils de Sidi Ahmed ou Mousa, qui ont longtemps exercé le commandement des tribus des Igezzoulen, dont Saugnier décrivait en ces termes l'étonnant pouvoir à la fin du XVIIIe siècle :

« Cet homme sans troupes à ses ordres, dit-il du chérif du Tazerwalt, est cependant le plus puissant de toute l'Afrique ; son autorité est sans bornes. S'il ordonne la guerre contre l'Empereur de Maroc, il est obéi ; la guerre cesse quand il le veut. Sans possessions particulières, il a tout en son pouvoir. Chaque famille lui fait tous les ans un présent ; elles s'efforcent à l'envie de le rendre considérable. Il rend justice à tout le monde ; il soumet les accusations à son conseil et, quelques jours après, prononce définitivement : il n'exige rien de personne et tout le monde lui donne » (1).

Au XIXe siècle, jusqu'à la fin du règne de Moulay el Hasan, Sidi Hicham et son fils ont gardé cette tradition. Héritiers du pouvoir royal fondé par Sidi ʿAli, ils ont conservé dans leur forteresse d'Illigh d'étranges coutumes. Telle est cette chasse célébrée chaque samedi par le chérif qui doit tuer, pour plaire à Dieu, le plus grand nombre possible d'animaux sauvages ; le grand mouggar du Tazerwalt célébré deux fois par an est, d'autre part, le théâtre de luttes sacrées au cours desquelles meurent parfois des guerriers que Sidi Ahmed ou Mousa emporte en paradis.

Grâce à l'immense prestige de leur famille, ces marabouts ont pu ainsi exercer un véritable pouvoir souverain et les plus énergiques d'entre eux, concentrant à la fois sans effort l'autorité religieuse et temporelle, faisaient à leur gré « couper les têtes et les mains » (2). Arbitres naturels des soffs, ils détenaient ainsi une royauté soustraite à la fragilité si manifeste des tyrannies berbères.

De nos jours, cependant, la décadence de ces descendants des rois berbères du XVIIe siècle est définitive. C'est qu'eux-mêmes ont mérité d'être atteints par l'indifférence populaire en se ralliant au Makhzen. Comme beaucoup d'amghars indépendants de l'Atlas, ils ont perdu tout crédit depuis que l'un d'eux, Sidi Hosein, s'est fait dans le Sous le conseiller du sultan Moulay el Hasan. De nos jours, les successeurs des rois autochtones du Sous sollicitent humblement du Makhzen la confirmation de leurs privilèges per-

(1) *Relation des voyages de Saugnier*, p. 119, 120.
(2) *Relation de Sidi Brahim de Massat*, trad. R. Basset, p. 14.

sonnels et parviennent difficilement à conserver au tombeau de leur ancêtre le culte qui a fait jadis la gloire du Tazerwalt.

Si la confiance des tribus fait aisément défaut aux amghars revêtus de la « baraka » la plus vénérée du Sud du Maroc, on comprend combien elle peut abandonner plus rapidement encore les chefs temporels, maîtres de petits états conquis par la violence. Parvenu au degré de développement que nous venons d'étudier l'amghar s'écarte en effet de plus en plus du milieu traditionnel dont il est sorti ; il se sent attiré vers le Makhzen qui cherche volontiers à utiliser sa puissance à ses fins, beaucoup plus qu'il n'est tenté de rester aux yeux du peuple, le défenseur de l'indépendance de la montagne.

C'est par une alliance avec le Sultan que nous allons voir le chef de l'Atlas continuer sa carrière ambitieuse et entraîner sa tribu à des conquêtes lointaines et profitables dont la conséquence est la ruine du pays.

CHAPITRE III

Les grands caïds berbères de la montagne

I. Le premier caïd de Tagontaft (1876-1883). — II. Les débuts des caïds de Telwet (1858-1894). — III. Les caïds des Mtougga avant l'anarchie marocaine (1850-1894). — IV. Les grands chefs de l'Atlas à la conquête des tribus (1894-1902). — V. Les grands caïds pendant l'anarchie de l'Empire (1902-1913). — VI. La soumission à la France. — VII. L'organisation intérieure d'un grand commandement. Les kasbas. — VIII. Les compagnons du grand chef. — IX. Les ressources financières. Le caïd maître des terres. — X. La transformation des mœurs. — XI. La politique de conquête des grands caïds. — XII. La conquête d'une tribu (les Aït Waouzgit). — XIII. La pénétration progressive (les Demsira). — XIV. Les zones d'influence (les Seksawa). — XV. Conséquences des conquêtes pour l'institution des leffs. — XVI. Existe-t-il une féodalité berbère? — XVII. Fragilité du pouvoir des grands chefs.

Au cours des dernières années du XIX[e] siècle, on a pu voir s'élever en même temps, dans les diverses parties du Haut-Atlas où nous avons jusqu'ici cherché les exemples les plus nombreux de l'apparition et du développement des « amghars », de grands chefs qui ont, au nom du Sultan, conquis de vastes territoires. Leur pouvoir marque la dernière forme de transition entre la vieille organisation tribale et le Makhzen.

Il nous est possible de suivre, pendant cinquante années environ, les efforts que poursuivent ces caïds berbères de la montagne pour accroître leur puissance dans le Sud du Maroc, asservir leurs sujets et se mêler à la vie de l'Empire. Cette étude nous permet d'ailleurs d'observer la similitude des règles qui commandent l'organisation de leurs commandements et de leurs conquêtes. A l'égard du Makhzen, ils conservent dans leurs attitudes et leur politique un parallélisme étonnant, de telle sorte qu'on pourra à bon droit parler, dès l'entrée des Français à Marrakech, du « régime des grands chefs ».

Avant d'examiner la forme prise par la domination que les nou-

veaux maîtres de la montagne exercent sur les tribus, et qui marque la ruine des républiques berbères et le bouleversement de l'organisation sociale traditionnelle, il nous faut d'abord retracer les étapes successives de la carrière des grands chefs. Quatre périodes distinctes peuvent être considérées : jusqu'à la fin du règne de Moulay el Hasan, ils se contentent d'accroître leurs forces dans leurs tribus sans manifester leurs ambitieux projets et se distinguent à peine des autres petits caïds du voisinage. Pendant la première partie du règne de Moulay ʿAbd el ʿAziz, de 1894 à 1902, nous les voyons se jeter séparément à la conquête des meilleures régions du pays, qui se trouvent au voisinage de leurs kasbas; puis, lorsque l'anarchie éclate dans tout l'Empire, depuis la guerre de Bou Hamara, jusqu'au moment où l'ordre est rétabli à Marrakech par la victoire du colonel Mangin, en 1912, ils multiplient les expéditions lointaines, luttent jalousement entre eux pour garder leurs conquêtes, obtenir le commandement des tribus depuis longtemps soumises au Makhzen et rivalisent pour faire triompher leurs candidats au pouvoir suprême de l'Empire. Enfin, après avoir accepté de servir le Protectorat, ils achèvent de consolider leur établissement; ils ne songent plus guère qu'à obtenir de leurs sujets les ressources nécessaires à la vie qu'ils mènent avec leurs parents et leurs compagnons, dans leurs grandes forteresses de l'Atlas ou leurs riches maisons de Marrakech.

Il nous suffira ici d'esquisser, au cours de chacune de ces périodes, séparées les unes des autres par des événements dynastiques, la politique suivie dans leurs domaines par les trois chefs de la montagne.

I. *Le premier caïd de Tagontaft* (1876-1888). — Nous avons longuement étudié les premières étapes de la formation et du développement du pouvoir de l'amghar de Tagontaft, à l'origine simple chikh de canton, puis chef d'un leff belliqueux, enfin maître de la tribu de l'oued Nefis, qu'il parvient à conquérir par ses propres forces.

La carrière indépendante du chef de Tagontaft est, dès lors, arrivée à son terme ; sous le règne de Moulay el Hasan, le temps n'est plus où un amghar courageux et favorisé par la fortune des armes peut, dans la haute montagne, se rendre indépendant du Makhzen et reprendre la tradition des petits chefs du moyen âge, en se parant du titre berbère d' « agellid ».

Aussi voyons-nous, en 1876, l'amghar Mohammed, heureux, mais inquiet de sa victoire sur les contingents des tribus guidés par les caïds du voisinage, solliciter humblement la reconnaissance de son pouvoir par le souverain. Nommé caïd à son tour, devenu par là même semblable aux petits chefs dont les forteresses s'élèvent au pied du Dir, et qu'il a jusqu'à présent combattus, l'amghar entre avec ses tribus dans la tradition commune ; bientôt son fils Tayeb Gontafi, deviendra le rival de deux autres caïds dont les origines sont moins étroitement liées au jeu de la politique berbère et qui n'ont grandi qu'avec l'appui du Sultan : le Mtouggi et le Glawi..

Il subsistait cependant, au moment où Moulay el Hasan reconnut le nouveau caïd, une entrave à sa liberté, qui le laissait, à l'égard des autres chefs de tribus, en état d'infériorité marquée : la libre communication avec l' « Azaghar » de Marrakech lui demeurait fermée. En effet, ses conquêtes s'étendaient vers le Nord jusqu'à Tinisk, qui possédait un amghar de son leff. Mais au delà le passage se trouvait coupé par les montagnards de l'Asif n Tinkert, « Aït Atman » convaincus, qui gardaient pour les « Aït Iraten », leurs ennemis héréditaires de leff, une haine que les événements récents du Nefis avaient encore avivée. Plus loin encore, vers la plaine, le village de Tagadirt n Bour, placé à un étranglement de la vallée, formait une forteresse naturelle qui assurait à son chef le contrôle des communications. L'amghar de Tagadirt n Bour, secrètement favorable au Gontafi, redoutait cependant de lui ouvrir ses portes, par crainte de ses sujets du leff des « Aït Atman ». Pour éviter une nouvelle guerre dans le Nefis, qui aurait sans doute attiré dangereusement l'attention du Sultan, l'amghar Mohammed rassembla à Talat n Yaqoub, où se trouvaits a nouvelle résidence, une petite harka, la dirigea en secret sur Amismiz par le Tizi n Imiri, et chemina de nuit sur le Dir des Gedmiwa. Ayant ainsi tourné la position, il vint par surprise s'emparer de Tagadirt n Bour par le Nord. Des alliances de familles scellèrent l'union du chikh de Tagadirt n Bour et du caïd, et l'on construisit une solide kasba pour fermer la vallée. Cette forteresse marqua pour un temps l'extrême limite vers le Nord du territoire des chefs de Tagontaft. Ce fut la dernière expédition du caïd Mohammed, qui mourut peu après et fut remplacé par son fils Si Tayeb (1883).

Le jeune caïd, déjà préparé à exercer le pouvoir par le rôle qu'il

avait joué depuis plusieurs années, prit le commandement avec résolution. Il resserra les alliances en montagne, équipa la petite troupe de mercenaires que lui avait laissée son père et attendit pour agir la mort du Sultan.

II. *Les débuts des caïds de Telwet* (1858-1894). — A quelques années de là, vers 1886, Si el Madani Glawi, recueillait, lui aussi, à Telwet, l'héritage de son père, l'amghar Mohammed Ibibat.

Bien que l'histoire des premières années de la conquête du pouvoir des chefs des Glawa nous soit moins bien connue que celle des amghars du Nefis, beaucoup d'événements survenus entre 1855 et 1880 restant encore cachés par ces caïds comme s'ils étaient dangereux à divulguer, ce que nous savons des origines des chefs de Telwet nous suffit pour comprendre comment ils réussirent à dominer les tribus.

Dès les premières années, l'autorité des amghars des Glawa se trouve associée étroitement à la pénétration du Makhzen, de telle sorte que les premières étapes de leur accession au pouvoir ne peuvent être exactement comparées à celles des amghars du Nefis.

Sous le règne de Moulay ʿAbd er Rahman, l'amghar Ahmed el Mezwari avait exercé les fonctions de chikh à Telwet dans les mêmes conditions que Si Ahmed n Ait Lhasen, le fqih de Tagontaft sur le Nefis. Sa famille était peut-être apparentée à celle des Imzwarn, qui avait donné des chefs puissants à la région du Dra au XVIe siècle ; mais le souvenir de ces grands seigneurs, qui envoyaient jadis à Fez des ambassades au temps de Léon l'Africain et se disputaient l'alliance des Portugais d'Agadir, était complètement perdu (1). Le chikh de Telwet n'était alors qu'un marabout, vivant des « ziara » et exploitant modestement une mine de sel. Chassé de son canton à la suite d'une querelle de soffs, il se réfugia dans la vallée voisine d'Ouneila. Dans cet exil, il lui naquit un fils, Mohammed, qui eut une jeunesse difficile et fit comme son père le commerce du sel. Mais parvenu à l'âge d'homme, Mohammed reprit, avec l'aide de quelques familles de l'Ouneila, l'autorité qu'avait eue jadis son père. Il réussit à vaincre un rival

(1) Sur les Mezwar du Dra, cf. plus haut, p. 88.
Les chefs de Telwet se regardent comme les descendants d'Abou Mohammed Salah, saint patron de Safi, personnage d'origine berbère de la tribu des Doukkala, fraction des Beni Mager, mort vers 1233 (Cf. Michaux-Bellaire, *Les Confréries religieuses au Maroc*, p. 44-45 et G.-S. Colin, *Maqsad*, Archives marocaines, t. XXVI, p. 92).

dans sa tribu, l'amghar Ahmed ben Hajj Mohammed de Taghennoust, et étendit son influence sur trois « khoms » des Glawa, appartenant à son leff des « Inemzel », qu'on appelle aussi, sur le versant nord de l'Atlas, le leff des « Aït Fademt ». La faveur du Makhzen de Marrakech valut bientôt à l'amghar Mohammed le commandement de toute la tribu (1858), placée auparavant sous le contrôle d'un caïd arabe de la plaine, El Hachmi Ez Zemrani ; plus tard, en 1864, lorsque le caïd Azerwal Er Rehamani, un autre chef arabe, chargé de percevoir les impôts au sud de l'Atlas au nom du Sultan, fut tombé en disgrâce, l'amghar Mohammed qu'on surnommait Ibibat, « le petit moineau » recueillit un instant sa succession. C'est lui, nous l'avons dit, qui prit la tête des contingents des Aït Waouzgit et des Glawa lors de la grande harka de Tagontaft en 1875, et nous avons vu qu'il favorisa le succès de son émule du Nefis au lieu d'attaquer ses villages. Bien qu'il dominât par instant les tribus du versant sud de l'Atlas, son autorité fut cependant toujours limitée par celle des caïds de Demnat, qui exerçaient leur influence sur le pays des Imeghran et le Dadès ; un fils d'Azerwal er Rahamani obtint d'ailleurs aussi par intervalles le commandement de la Feija, de telle sorte qu'au temps du passage de Foucauld, en 1883, le caïd des Glawa ne se distinguait pas des autres petits chefs du voisinage et son nom cessait d'être respecté dès qu'on arrivait au voisinage des kasbas du Haut-Dra (1).

Quelle que soit pendant cette période la puissance personnelle de l'amghar Ibibat dans la tribu des Glawa, son prestige à l'extérieur tient donc surtout à la faveur du Sultan, qui se partage entre lui et ses rivaux de la plaine de Marrakech. D'autre part, la guerre des leffs ne semble pas jouer dans cette partie de l'Atlas un rôle comparable à celui de la rivalité des « Aït Atman » et des « Aït Iraten » autour de Tagontaft et de Tinmel. Il se trouve, en effet, que sur le versant sud de l'Atlas, la lutte des deux leffs « Inemzel » et « Aït Iraten » est compliquée par la rivalité des petits chefs parmi lesquels les plus actifs sont ceux des Aït Zineb et des Aït Tammast, de la famille des Aït ben Haddo de Tamedakht, de ceux du Warzazat, les Aït ben ʿAli, et surtout les amghars héréditaires des Mesgita de Tamenougalt et de Tazenakht des Aït ʿAmer.

(1) De Foucauld, *Reconnaissances*, p. 18.

La politique de tribu du chef de Telwet se trouve alors dominée par son alliance avec les notables de l'Ouneila, du leff des « Aït Iraten » opposé à celui de son pays d'origine. Ce sont eux qui l'aident à se maintenir chez les Glawa et, en dépit de quelques discordes passagères, lui donnent leur concours pour dominer les tribus voisines ; jusqu'à nos jours, nous les verrons fournir au grand caïd des khalifats, des chefs de harkas et des mokhaznis, avec lesquels sont exploités les pays soumis, et le soin avec lequel ils construisent leurs maisons confortables dans leur pauvre vallée montre assez que le gouvernement des domaines des Glawa ménage à ces intermédiaires quelques profits.

Dans des circonstances difficiles à l'origine, avec un pouvoir mal affermi encore, une autorité variable, selon que l'appui du Makhzen est acquis ou se retire, l'amghar Mohammed Ibibat réussit du moins deux entreprises durables : il construit à Telwet une solide kasba et attache sa famille, par une alliance durable, aux petits chefs du Warzazat, amis de l'Ouneila. La kasba de Taourirt, dans le district du Warzazat, bien placée pour commander à la fois le passage du Haut-Dra et du Dadès, servira de base à l'action militaire menée plus tard contre l'amghar Mohammed Zanifi de Tazenakht, dont la puissance et la richesse sont célèbres dans le Sud dès la fin du règne de Moulay el Hasan (1).

Lorsque Si el Madani prend la succession de son père, vers 1886, la conquête de la Feija n'est pas encore commencée ; le jeune chef tente plutôt de lutter contre les tribus du Nord et d'atteindre les bonnes terres au pied de l'Atlas. Mais un échec chez les Zemran et, sans doute, aussi la crainte de mettre en éveil le Makhzen l'arrêtent dans ses projets ; il se contente de construire la kasba de Tazert, qui protègera son commandement vers le Nord, de la même manière que Tagadirt n Bour, dans le Nefis, est devenue pour le Gontafi une forteresse d'arrêt contre les Ouzgita du Jbel Kik. Cependant Si Hammadi, frère d'el Madani, s'établit à Taourirt du Warzazat et parvient à éliminer du pouvoir la famille des amghars des Aït ben ʿAli. Grâce à la possession de cette position importante, c'est désormais vers le sud que se tournera l'attention du caïd des Glawa.

Une occasion favorable ne tarde pas en effet à se présenter.

(1) De Foucauld, *Reconnaissance*, p. 106-107.

Parti en expédition au Tafilelt, en 1893, Moulay el Hasan revient harassé avec une nombreuse harka par la vallée du Dadès et le Dir des Imeghran, après avoir suivi la grande voie des oasis du Ferkla et du Todgha. Si el Madani a l'habileté de faire préparer avec soin les dernières étapes de l'armée chérifienne et d'accueillir le vieux souverain avec une si parfaite prévenance que son hospitalité est remarquée et appréciée. Pendant son bref séjour à Telwet, Moulay el Hasan confie au caïd des Glawa la mission de percevoir l'impôt sur la Feija et vers le Todgha, charge que son père avait reçue jadis pendant quelques années, et lui laisse surtout un précieux témoignage de sa confiance, un canon Krupp, quelques obus et des fusils modernes. A peine l'armée du Makhzen est-elle partie que ces nouveautés sont essayées avec succès contre les cantons du leff ennemi dans la vallée voisine de l'Imini. L'avenir se présente donc sous les apparences les plus favorables et il suffit qu'une « siba » vienne à éclater dans le Sud du Maroc pour que le jeune caïd de Telwet se lance victorieusement à la conquête des tribus.

III. *Les caïds des Mtougga avant l'anarchie marocaine* (1850-1894). — Le règne de Moulay el Hasan avait été moins favorable aux chefs rapaces des Mtougga, dans leur kasba de Bouaboud, et le développement de leur puissance s'était souvent trouvé arrêté par la résistance que leur offraient les caïds du voisinage.

Au milieu du XIXe siècle, nous l'avons vu, toute leur histoire avait tenu dans leur rivalité avec El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, le caïd de la grande confédération des Haha, fixé à l'Azaghar des Aït Zelten. A de rares intervalles, cependant, le petit caïd de Bouaboud, Mohammed n Aït Mousa, avait obtenu le commandement des Nfifa et des Demsira, mais il n'avait pu réussir à faire accepter son autorité. Coupant les arbres, rasant les villages, il n'avait laissé en montagne que des souvenirs de haine et la « siba » l'avait chassé. Pendant la révolte des tribus, au début du règne de Sidi Mohammed, de 1859 à 1864, El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi réussit même un instant à expulser ses ennemis de Bouaboud et nomma chez les Mtougga trois petits caïds à sa dévotion, appuyés par un petit « makhzen » de guerriers des Haha. Enfin, la fortune tourna : Bihi Ajerram — un Mtouggi de la fraction des Ida ou Merzoug, allié des Haha, grand ennemi des caïds de Bouaboud, fut assassiné, et

quelques années après, ʿAbdallah Ou Bihi lui-même périt à Marrakech, empoisonné par le Sultan (1868). Aussitôt les Mtougga, qui aspiraient à prendre la place laissée libre par l'effacement des Haha, se lancèrent vers le Sous et Taroudant. Le caïd el Hajj ʿOmar (1) de Bouaboud, qui avait succédé au caïd Mohammed, subit de graves échecs dans ses expéditions lointaines, il sut du moins entretenir habilement chez ses ennemis les Haha, de précieuses divisions. Après la mort d'El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, Moulay el Hasan avait donné trois caïds à la grande confédération. L'un d'eux Mbarek Anflous, de la tribu des Neknafa, parvint à refaire l'unité ; mais une adroite politique permit aux Mtougga de le faire jeter dans les prisons du Makhzen et de faire nommer à sa place quatre nouveaux petits caïds incapables de s'entendre (1878).

Libre d'inquiétudes du côté des Haha, El Hajj ʿOmar Mtouggi se tourna vers l'Est. Il obtint alors les Ida Ou Ziki, ainsi que le Nfifa et les Demsira, dont les petits caïds autochtones furent mis aux fers par le Sultan. Mais, cette fois encore, les abus devinrent tels et la domination des Mtougga si intolérable, que des plaintes adressées à Moulay el Hasan furent entendues et ces tribus de montagne obtinrent pendant douze ans, jusqu'en 1892, d'être gouvernées de Marrakech par le caïd el Hamida Menebbhi.

Vers 1890, le jeune ʿAbd el Malek succéda à son oncle, le caïd Mesaʿoud, frère d'El Hajj ʿOmar. Dès sa prise de commandement, il fit preuve d'une grande habileté dans la politique des tribus de la montagne. Un caïd de la plaine, Saïd el Korimi, voisin des Haha, avait réussi à faire enlever à son profit au Menebbhi le commandement des Nfifa et les Demsira. Par d'astucieuses provocations ʿAbd el Malek fit éclater une révolte au passage d'une « mehalla » de Sidi Mohammed, fils du Sultan. Quelques mois avant la mort de Moulay el Hasan, le Korimi fut destitué. Les Mtougga restés en possession des Ida Ou Ziki et des Mesgina n'avaient plus d'ennemi puissant et la voie se trouvait pour eux aussi libre vers le sud.

Pendant les dernières années du règne du vieux Sultan, nous voyons chacun des jeunes caïds de l'Atlas, Si ʿAbd el Malek

(1) Les chefs des Mtougga ont été successivement le caïd Ahmed n Ait Sʿadoun, El Hajj ʿAddi, mort en prison à Mogador vers 1845, puis les trois frères : Mohammed, mort vers 1859, El Hajj ʿOmar mort vers 1880 et El Hajj Mesaʿoud mort vers 1890, enfin ʿAbd el Malek ben Mohammed (1886-1927). Une branche cadette a, d'une manière constante, tenu la fonction de Khalifat du caïd ; ainsi se sont succédé : El Cheger Mousa, frère du caïd ʿAddi, le moqaddem El Housin, fils d'El Cheger, mort en 1892, et ses fils Si Bou Selham et Si Mohammed.

Mtouggi, Si Tayeb Gontafi, Si el Madani Glawi multiplier ses intrigues en montagne, renforcer ses alliances et, par le jeu des leffs, préparer la conquête des tribus voisines. Mais leur action est semblable à un travail de termites qui mine le pays en restant invisible. Nul ne se soucie, en effet, d'engager des combats qui pourraient mettre en éveil le souverain et attirer son attention redoutable. On sait qu'il est résolument hostile au développement exagéré du pouvoir de ses caïds et qu'il cherche partout à fractionner les commandements (1) ; aussi chacun se borne-t-il, dans l'ombre, à préparer l'avenir en attendant une crise prochaine.

IV. *Les grands chefs de l'Atlas à la conquête des tribus* (1894-1902). — La mort de Moulay el Hasan détermine en effet une véritable explosion des forces accumulées à l'intérieur de ces commandements berbères de la montagne. La « siba » de quelques mois qui éclate alors favorise les intrigues et les premières annexions. Puis lorsque la paix est rétablie et que Ba Hmad, l'ancien Hajib devenu grand vizir, règne au nom d'ʿAbd el ʿAziz encore jeune, les chefs de la montagne se sentent libres d'agir à leur guise vers le sud. En 1897, chacun se précipite sur les proies qu'il convoite depuis longtemps; jusqu'en 1902, la lutte se poursuivra sans trêve entre les caïds, les amghars et les républiques indépendantes.

En voyant les succès si rapides remportés par les caïds de l'Atlas, il est difficile d'expliquer leur développement en invoquant seulement les circonstances favorables créées par l'anarchie survenant à la fin d'un règne glorieux. L'établissement d'une nouvelle forme de domination réalisé par plusieurs chefs sur de vastes espaces en quelques années paraît supposer l'existence d'une cause plus précise. Il est facile de la découvrir en examinant les circonstances dans lesquelles s'est réalisée la conquête des tribus pendant ces cinq années de guerre : c'est la présence de l'armement moderne aux mains des grands caïds.

Au cours des deux expéditions chérifiennes dans le Sous, en 1882 et 1886, figure, en effet, pour la première fois dans les

(1) Nous voyons à ce moment le Sultan donner à un notable des Seksawa, Lahsen ou Mbarek Chtittihi le titre de caïd, bien qu'il soit incapable de se faire accepter en montagne. On sait, d'autre part, que sous le règne de Moulay el Hasan, le nombre des caïds s'est considérablement accru (Erckmann, *Le Maroc moderne*, p. 122).

mehallas du Sultan, une artillerie véritable, servie par des spécialistes, sous le commandement d'un officier français ; des mitrailleuses et surtout des fusils à cartouches apparaissent ainsi qui attirent l'attention des Berbères. Les jeunes chefs de la montagne comprennent du premier coup le parti qu'ils pourront tirer de ces armes nouvelles, contre lesquelles les vieux fusils à pierre des montagnards seront sans valeur. Ainsi voyons-nous peu après le Glawi solliciter et obtenir du vieux souverain, au passage de la mehalla du Tafilelt, un canon Krupp et des fusils modernes. Le Gontafi et le Mtouggi ont soin d'acheter à Mogador ou d'obtenir du Makhzen de Ba Hmad, des fusils « Martinie » et des « Chassepot » pour les confier à leurs compagnons. Le ravitaillement en armes du Sud du Maroc est d'autant plus aisé que les puissances européennes rivalisent alors pour intervenir dans les affaires de l'Empire marocain, et que certaines d'entre elles favorisent l'importation clandestine des fusils et des cartouches, à la fois sur les côtes du Rif et sur celles du Sous. Pendant vingt ans, jusqu'à ce que les progrès de la contrebande aient permis aux tribus restées indépendantes d'acquérir à leur tour chassepots, lebels et mausers, les caïds de l'Atlas jouiront dans les combats, grâce à l'armement moderne, d'une supériorité marquée ; ils sauront l'utiliser pour briser toutes les résistances et constituer en quelques années leurs grands commandements.

Le Glawi, heureux possesseur du canon Krupp, commence le premier la lutte contre les amghars du sud de l'Atlas, autour desquels se groupent les tribus indépendantes. Toutes les forces de résistance à la pénétration du « Makhzen » — car Si el Madani invoque, pour justifier ses conquêtes, le nom du Sultan et les ordres reçus de Marrakech — s'unissent autour de l'amghar ʿAli n Aït Haddo des Aït Zineb, dont le père, Brahim, depuis longtemps chef du leff des « Aït Iraten », a déjà résisté à l'amghar Mohammed Ibibat. Si el Madani a pour lui la montagne, toutes les fractions des Glawa, de leff « Inemzel » pour la plupart, et l'Ouneila, en guerre avec les Aït Zineb pour la possession d'un village limitrophe. La puissance de l'amghar ʿAli grandit au cours de ces combats; son prestige éclipse celui des amghars de Tazenakht ; sa kasba de Tamdakht s'étend et se fortifie ; autour de lui, vivent des compagnons toujours plus nombreux que commande un « mechaouri », sorte de chef des mercenaires. Pendant de longs mois, les Glawa sont même contraints

de défendre, à Imirgen, l'entrée de leur territoire; Si Hammadi, frère de Madani, est assiégé par un rebelle dans sa kasba de Taourirt du Warzazat. Enfin, après plusieurs années d'efforts, le Makhzen l'emporte, les Glawa s'avancent jusqu'à Tamdakht. Leurs fusils à cartouche leur permettent de combattre en plaine avec avantage d'innombrables guerriers des Aït Waouzgit. Le siège de la kasba de l'amghar 'Ali se poursuit, malgré les difficultés créées par l'acharnement des tribus; chacune des grottes artificielles creusées dans la falaise des oueds renferme des tireurs qui déciment les assaillants. Enfin le canon Krupp est amené à trois cents mètres du rempart, hors de portée des fusils à pierre. Trente obus sont tirés de plein fouet qui percent quelques brèches dans le rempart, et le qsar de Tamdakht est emporté après une lutte sanglante. L'amghar 'Ali en fuite dans le désert, est rejoint et égorgé, et l'on envoie sa tête à Telwet. Les tribus des Aït Waouzgit acceptent l'autorité des Glawa (1900). Pour quelques années toute résistance disparaît ; la soumission du Dadès, une expédition au Todgha et au Tafilelt, complètent la victoire.

Si Tayeb Gontafi ne profite pas moins heureusement des circonstances favorables. Pendant la courte « siba » qui a éclaté à la mort du Sultan, les tribus du Dir nord de l'Atlas se sont révoltées, et ont mis en fuite leurs petits caïds, qui ont cherché refuge à Moulay Ibrahim du Kik. La tribu des Ouzgita se trouve sans chef; Si Tayeb s'avance avec ses forces et s'empare d'Agergour où l'ennemi de son père, le caïd Brahim, a si souvent rassemblé des expéditions contre l'amghar de Tagontaft. Le Gontafi établit dans la kasba d'Agergour un de ses parents, et pendant trente ans, sauf lors de la suprématie des Glawa, il gardera fermement cette conquête. En 1897, après de longs préparatifs, Si Tayeb entreprend de soumettre les tribus du sud de Tagontaft; deux hautes vallées des Gedmiwa, l'Ogdemt et l'Aghbar voisines de Talat n Yaqoub et de Tagontaft sont emportées, puis la harka du Gontafi descend vers les Aït Semmeg, l'Onein et les Ihouziyoun, brisant la résistance des tribus lorsqu'elle se manifeste. Une révolte de l'Aghbar à laquelle participent les « taqbilt » indépendantes des Seksawa et du sud du Tichka arrête un instant les expéditions lointaines; puis Si Tayeb repart vers le Sous et s'engage chez les Inda ou Zal, les Aït Semmeg du Sud et les Souktana, en s'appuyant sur le leff des « Igezzoulen ». Un grave échec l'arrête aux Aït Mimoun, chez

les Souktana; blessé au combat, il rentre dans sa forteresse de montagne et se contente désormais d'organiser ses conquêtes (1902).

ʿAbd el Malek Mtouggi a, comme le Gontafi, utilisé la « siba » pour se substituer aux petits chefs du Dir du nord de l'Atlas. Il intervient chez les Mzouda, les Frouga et s'établit à Amismiz, à la place laissée libre par le caïd en fuite. La confédération des Gedmiwa est alors partagée entre les deux grands caïds voisins : la plaine et le Dir reviennent à ʿAbd el Malek et Si Tayeb s'attribue la montagne. A l'inverse des deux autres grands caïds — le Glawi et le Gontafi — qui partent en expédition vers le sud, le Mtouggi réserve tous ses efforts pour les tribus de la plaine de Marrakech, et bien que la possession des Ida Ou Ziki et des Mesgina lui garantisse l'accès de la plaine du Sous, il hésite à s'y engager. C'est qu'un rival dangereux grandit sur ses flancs, dans la personne du caïd Saʿid des Ida Ou Gelloul, au centre du pays des Haha. Favori du vizir Ba Hmad le « Gellouli » obtient même à ce moment le commandement de la plaine des Chtouka et de Tiznit. Le seul remède est d'exciter contre lui le caïd des Neknafa, Ahmed ben Mbarek Anflous qui lui fait équilibre. Mais à la mort du tout puissant vizir protecteur du Gellouli (1900), la faveur du Makhzen passe à Ahmed Anflous qui obtient à son tour le commandement de Tiznit ; dans ces circonstances, ʿAbd el Malek Mtouggi ne croit pas le moment favorable pour s'engager dans de lointaines conquêtes ; il se contente de soumettre et de piller les tribus des Demsira, des Nfifa et des Dwiran.

V. *Les grands caïds pendant l'anarchie de l'Empire* (1902-1913). — L'appel lancé par le Sultan à tous les caïds de l'Empire pour venir lutter contre le rebelle Bou Hamara, devenu menaçant entre Fez et Taza, vient alors interrompre un instant les conquêtes des chefs de l'Atlas. Ils rassemblent eux-mêmes les guerriers de leurs tribus et vont combattre dans le Gharb. Mais, l'échec de la mehalla chérifienne dans le Rif et sa déroute vers Oudjda et l'Oranie, leur montrent bien l'impuissance du Makhzen. Revenus dans leur montagne juste à temps pour rétablir l'ordre et faire cesser la « siba » que leur absence a suffi pour faire éclater, les trois caïds berbères se sentent devenir, dans l'anarchie générale de l'Empire, les maîtres incontestés du Sud. Nous les voyons alors consolider leurs

forteresses et en construire de nouvelles ; puis ils reprennent activement leurs entreprises de guerre, comme s'ils comprenaient que leur avenir dépend seulement, pendant la période de désordre désormais ouverte, de la puissance qu'ils auront réussi à constituer.

Jusqu'ici, chacun d'eux a dirigé ses efforts sur les régions les plus voisines de sa kasba et surtout vers les plaines faciles à soumettre. Mais les grands commandements en arrivent à présent à se toucher ; les causes de conflit se multiplient. L'Onein, entre les domaines des Glawa et des Gontafa, est l'objet d'une discorde et les partisans des deux chefs en viennent aux mains. Les hautes vallées des Gedmiwa et des Seksawa sont disputées entre le Mtouggi et le Gontafi et chacun favorise plusieurs amghars dans l'espoir de prendre pied dans la montagne. Bientôt se dessine l'alliance des caïds de Telwet et de Bouaboud contre le chef du Nefis. Enserré comme dans un étau entre les deux commandements voisins, le Gontafi reçoit les coups les plus rudes et il arrive qu'il en soit réduit à s'enfermer dans ses forteresses de la montagne, à la fois menacé par la révolte de ses tribus et par les attaques de ses rivaux (1904-1907). Pendant ce temps, dans la plaine, ʿAbd el Malek et Si el Madani se disputent les meilleures terres et prennent en tutelle tous les petits caïds.

Enfin, le désordre est à son comble, au moment où Moulay ʿAbd el Hafid est proclamé à Marrakech, en août 1907, sous la protection de Si el Madani Glawi, pour faire échec à ʿAbd elʿAziz « vendu aux chrétiens ». Le Gontafi, fidèle et obstiné, reste partisan d'ʿAbd el ʿAziz ; ʿAbd el Malek Mtouggi, dont la duplicité est sans égale, évolue d'un parti à l'autre, selon que le succès paraît le favoriser; il se sent, en effet, menacé chez les Haha par le caïd Anflous, son ennemi, et ne se soucie pas de compromettre sa sécurité par un loyalisme inutile. Passé un instant au service d' ʿAbd el ʿAziz, le Mtouggi met en déroute, à Imi n Tanout, le caïd el Ayadi, chef des Rehamna, et El Hajj Thami Glawi, frère d'El Madani, sur le Nefis ; il va même s'emparer de Marrakech lorsqu'arrive la nouvelle de la victoire des troupes de Moulay ʿAbd el Hafid chez les Chawiya (novembre 1907) et la déroute du « Sultan des chrétiens ».

Le triomphe de Moulay ʿAbd el Hafid fait de Si el Madani le grand vizir du nouveau souverain établi à Fez. Le pouvoir du chef de Telwet devient alors sans limites. Il se charge de percevoir l'impôt chez les tribus du nord du Maroc, il amasse des richesses, augmente sa clientèle, et profite de sa haute situation pour établir

ses frères à Marrakech et à Demnat. Il se fait attribuer le commandement de toutes les tribus du Dir de l'Atlas entre Demnat et Amismiz. Sa puissance alors est comparable à celle des grands chefs Hintata et des vizirs mérinides au temps d'Ibn Khaldoun.

Avec un admirable opportunisme, le Mtouggi s'est fait l'allié de Si el Madani. Il envoie même une harka contre les petits chefs de la vallée du Sous soutenus par le Gontafi. L'échec lamentable de cette petite armée, battue par les Howara, suffira d'ailleurs pour détourner ʿAbd el Malek d'intervenir à nouveau dans la plaine du Sud.

Cependant les événements se précipitent et bouleversent la fragile politique du Makhzen. L'intervention des Français à Fez, au cours de l'été 1911, amène la disgrâce de Si el Madani, suivie peu après de la retraite du sultan Moulay ʿAbd el Hafid. Les Glawa regagnent leurs forteresses dans l'Atlas, et, sans perdre une journée, l'astucieux ʿAbd el Malek se précipite derrière eux pour s'emparer des tribus du Dir qu'ils abandonnent.

Enfin, un dernier orage s'élève au sud et fond sur l'Atlas. El Hiba, le fils de Ma el Ainin, un fanatique qui, dans le désert de la Mauritanie, a prêché, à la fin du règne de Moulay el Hasan, la haine des chrétiens, sort de la plaine intérieure du Sous et franchit le col d'Ameskrout et les Bibaoun pour se diriger sur Marrakech. Il annonce aux populations, lassées des exactions du Makhzen et des caïds, le règne de la justice. Ses compagnons, les Arabes du désert, le donnent comme le Mahdi, « le maître de l'heure », chargé de délivrer le pays et de rénover l'Islam. Cette explosion de xénophobie est aussi redoutable pour les chefs berbères que pour les chrétiens, parce qu'elle fait appel aux forces populaires hostiles à leur domination. Les caïds s'enferment dans leurs kasbas et attendent la fin de l'aventure. Seul, ʿAbd el Malek, par dépit contre les Glawa, hostiles à El Hiba se compromet un instant. Mais le canon du colonel Mangin (septembre 1912) qui disperse à Sidi Bou Otman les « hommes bleus » du désert et les tribus des plaines du Sous, est entendu dans la montagne et les trois grands caïds viennent faire leur soumission à la France qui les confirme dans leurs commandements.

VI. *La soumission à la France.* — C'est, pour les « seigneurs de

l'Atlas », une ère nouvelle qui commence. Les rivalités guerrières ont fait leur temps ; il suffit à présent de faire régner la sécurité dans les pays conquis tout en retirant de ces vastes territoires d'importants bénéfices.

Le Mtouggi obtient en plaine : les Oulad Ben Seba', les Koreimat, les petites tribus des Mejjat, Frouga, Oulad Mta', Oulad Yala, Arousiyn; en montagne : les Mtougga, Nfifa, Demsira, Ida Ou Ziki, Mesgina, Mzouda. Il revendique même la région des hautes vallées restées indépendantes, Ida Ou Zal, Ida Ou Mahmoud, Seksawa, qui n'entretiennent cependant avec lui que des relations volontairement lointaines (1). Le souci constant d''Abd el Malek est d'exploiter les populations soumises et de nous écarter le plus longtemps possible de sa zone d'action.

Le Gontafi est réduit à la tribu du Nefis, aux Gedmiwa, Ouzgita et Aït Semmeg. Il partage l'Onein avec les Glawa, chacun conservant les villages conquis par ses partisans au moment de la paix générale. Si Tayeb est chargé, de 1917 à 1921, d'aller prendre le commandement des forces du Makhzen dans l'extrême sud, à Tiznit, et s'oppose loyalement aux efforts d'El Hiba dans l'Anti-Atlas.

Si el Madani a l'habileté de se rallier pleinement au nouveau Makhzen dès les premiers jours. Il travaille à chasser du Sous El Hiba, réfugié à Taroudant, et refait en cette circonstance la conquête définitive des Aït Waouzgit, révoltés quatre fois depuis vingt ans (1913), ainsi que celle des Ihouziyoun, la plus riche tribu du Sous. Au cours de plusieurs expéditions destinées à faciliter l'œuvre du protectorat, les Souktana, Zenaga, le Moyen-Dra, le Dadès et le Todgha tombent aux mains des Glawa. Dès lors, la puissance des chefs de Telwet est telle qu'à la mort de Si el Madani, son frère El Hajj Thami, pacha de Marrakech, devient le plus grand chef du Sud. Il garde sous son autorité quelques tribus du sud, les Souktana, l'Onein, les Ihouzioun, mais surtout, sur le versant nord les Zemran et les Mesfiwa où il s'implante solidement en prenant les meilleures terres dont il expulse les habitants ; enfin il commande à une partie des « Gich » de Marrakech ; son neveu Si Hammo, resté à Telwet, veille à conserver l'immense territoire

(1) Les tribus de haute montagne se sont soumises directement aux autorités françaises au cours de l'été 1927 et les quatre amghars les plus importants ont été confirmés dans leur pouvoir.

formé par les Ghojdama, Fetwaka, Touggana, Glawa, Imeghran, Imegnoun, le Todgha, le Dadès, les Skourra, le Warzazat, les Mesgita, Aït Seddrat, la grande confédération des Aït Waouzgit.

Ainsi comblés de biens, assurés de la paix par une rude domination qui maintient les tribus dans la crainte et la pauvreté, les chefs de l'Atlas peuvent à présent quitter leurs forteresses pour leurs palais de Marrakech. Ils apprennent l'art d'y vivre en grands seigneurs et d'accueillir avec aisance des hôtes illustres venus d'Europe qui célébreront au loin leur puissance. Le plus habile d'entre eux découvre en même temps la précieuse valeur de l'amitié des hommes politiques de notre pays et la cultive précieusement afin de devenir intangible.

VII. *L'organisation intérieure d'un grand commandement. Les kasbas.* — L'extension si rapide du pouvoir des grands caïds a fait éclater les étroites limites territoriales dans lesquelles ils s'étaient trouvés enfermés, aussi longtemps qu'ils étaient restés fidèles à la tradition des amghars, chefs de cantons ou de tribus. Mais si le nouveau régime instauré, auquel on a parfois donné le nom de « féodalité berbère », apporte aux populations conquises un bouleversement complet de leurs institutions, par son organisation intérieure il se relie étroitement cependant à ce pouvoir « despotique » des petits chefs que de Foucauld avait si exactement observé.

Les institutions les plus importantes du nouveau pouvoir sont avant tout celles qui contribuent à donner au caïd la sécurité et la force.

L'amghar encore indépendant, ou le chikh devenu caïd ont, depuis longtemps déjà, construit une solide kasba. La première forteresse du Gontafi, par exemple, est avant tout destinée à lui permettre de soutenir de longs sièges contre les guerriers des cantons du leff ennemi, encore capables s'il se présentait une occasion favorable, de se révolter contre une domination souvent intolérable. On trouvera donc à Tagontaft, dès le début, des tours élevées, d'épais remparts, de vastes cours entourées d'écuries où peuvent s'abriter les montures des cavaliers, de grands magasins où l'on rassemble des vivres pour plusieurs mois, afin de pouvoir soutenir, s'il le faut, un long siège. Un aqueduc capte une source voisine et l'amène jusque dans les murs ; des postes de guet aux

environs complètent la défense et si, en période de trouble, l'alerte est donnée, les lourdes portes de la forteresse se fermeront en un clin d'œil, les créneaux se garniront de fusils et le grand verrou sera tiré de l'intérieur sur les deux battants, jusqu'à ce que le danger soit passé.

Plus tard, le chef fait ajouter de nouvelles chambres superposées les unes aux autres, sans aucun plan préconçu, selon les nécessités du moment. Il lui faut sans cesse de nouvelles pièces pour ses femmes de plus en plus nombreuses ; des salles plus vastes pour recevoir les hôtes de passage, chikhs ou sujets venus de toutes les parties d'un territoire toujours accru. Bien qu'il vive lui-même simplement, le plus souvent couché sur une natte dans un couloir obscur, le nouveau caïd fait néanmoins bâtir, pour recevoir dignement les hôtes de marque, quelques pièces somptueuses, naïvement décorées avec un luxe grossier, dans lequel apparaît bien le désir du parvenu berbère de montrer sa richesse aux montagnards.

Bientôt d'ailleurs, la forteresse conçue tout d'abord pour la guerre, devient trop étroite et ne suffit plus aux exigences d'un vaste commandement. Au bord d'un cours d'eau, au milieu des champs les plus fertiles conquis sur l'ennemi, les sujets du caïd lui construisent une nouvelle kasba aux murs moins guerriers, aux pièces plus vastes et plus ornées. C'est Talat n Yaqoub qui deviendra la résidence favorite de Si Tayeb Gontafi. Cependant, si la guerre menace à nouveau et qu'il soit nécessaire de trouver un refuge derrière de solides remparts, on élèvera sur le sommet d'une colline voisine, une forteresse spécialement destinée à la défense. Tel est, près de Talat n Yaqoub, l'Agadir n Gouj, demeuré inachevé d'ailleurs, mais qui a été construit avec soin, sur les conseils des maîtres-maçons les plus habiles. Une vaste prison, des tours d'angles et des meurtrières favorables à la défense dans toutes les directions, des murailles si épaisses que le canon d'un Sultan lui-même aurait peine à les détruire, d'immenses réserves de grain et de fourrage, voilà ce qu'il faut pour pouvoir résister victorieusement dans l'avenir au soulèvement des tribus et surtout aux puissantes harkas des chefs ennemis du voisinage.

D'autres forteresses moins imposantes serviront, dans les tribus soumises, de demeures aux khalifats du caïd, chargés de percevoir les impôts et de commander en son nom. Toutes ces constructions d'ailleurs seront exécutées en corvée par les tribus, sous la

direction des maîtres-maçons venus pour la plupart des Aït Bou Yaya du Sahara. Leurs murs épais de terre battue — auxquels on donne le nom de « louh » — résistent mal aux intempéries et ils se fendent et s'écroulent en une génération d'hommes. Il suffit de les voir pour comprendre qu'un chef ne construit guère pour ses fils. Qui sait ce que réserve l'avenir dans un pays aussi troublé ? Par ailleurs, l'essentiel n'est-il pas de bâtir les forteresses dans le plus bref délai possible, en profitant des courtes périodes de paix ?

Par leur destination et leur aspect extérieur, les kasbas élevées pendant la période où le pouvoir des grands chefs restait menacé par les révoltes et les guerres, diffèrent beaucoup des orgueilleuses constructions dont le nombre s'est multiplié depuis dix années. Lorsqu'en effet les grands chefs de la montagne, confirmés dans leur pouvoir après s'être ralliés au Protectorat, ont compris qu'ils pouvaient désormais vivre en sécurité, ils ont fait bâtir de toutes parts des résidences parfois fastueuses, ornées de hautes tours blanchies à la chaux, couronnées de merlons, munies de garages pour leurs automobiles. L'aspect guerrier qu'ont encore parfois ces forteresses n'est plus qu'un décor. Il semble que ces constructions soient surtout destinées à frapper l'esprit des populations soumises en manifestant la richesse et la force du maître. Plusieurs d'entre elles expriment à merveille, au milieu des maisons ruinées des sujets, le caractère brutal et l'écrasante puissance de la nouvelle domination (1).

VIII. *Les compagnons du grand chef.* — Pour l'administration des tribus conquises, l'amghar indépendant s'appuie, au début, sur les notables et les membres de la jema'a du petit canton dont son père était jadis le chef. C'est dans ces « ikhs », fidèlement attachés à sa famille depuis le début, qu'il choisit tout spécialement les fonctionnaires du petit état qu'il a créé. Il a tout d'abord trouvé parmi eux les chefs d'expédition et les mokhaznis dévoués, chargés de maintenir par la force dans la soumission les villages conquis. Lorsque son pouvoir est confirmé par le Sultan, il cherche bientôt à trouver dans ces compagnons de la première heure, un cadi qui saura rendre une justice favorable aux intérêts du nouveau gouvernement. Ce lettré, qui sera en même temps le

(1) Kasba de Taliwin des Souktana.

secrétaire du caïd, se montrera le plus souvent l'ennemi résolu du droit coutumier berbère, dont les racines plongent dans un passé dangereux d'institutions démocratiques. Il règlera la plupart des contestations selon les instructions de son maître, et la justice infaillible du livre saint servira à légitimer en toutes circonstances les décisions du chef temporel. Parfois aussi, selon la qualité des plaignants ou l'intérêt personnel que prend le caïd au règlement des affaires, la justice sera rendue sans aucune formalité par le chef makhzen lui-même, assis sur le seuil de sa maison. Pour se débarrasser de toutes les petites affaires qui ne donnent aucun profit, le caïd prendra un khalifat et un « mchaouri », sorte de conseiller intime, d'agent de renseignements et d'intermédiaire, chargé en outre du commandement de sa garde personnelle.

La kasba, devenue à la fois un caravansérail, une forteresse, un magasin et un château, est administrée par un « amin » qui est en même temps majordome et gardien des approvisionnements. Les hôtes innombrables qui se pressent dans la cour et séjournent parfois longuement, en attendant une audience du seigneur, sont confiés au « bab inebgioun », maître de l'hospitalité, chargé d'assurer leur subsistance et celle de leurs montures. Un portier, l'« abouwab » (1) conserve la clef de la maison des femmes et leur fait porter la « mouna », la nourriture journalière. Enfin plusieurs « moqaddem » sont préposés aux cultures des champs et des immenses vergers, acquis récemment et par tous les moyens, dans les meilleures parties de la vallée. Ce sont eux qui rassemblent les corvées fournies par les tribus pour les labours et les récoltes, et qui veillent au battage et à l'ensilage des grains.

A Tagontaft ou à Talat n Yaqoub, nous trouvons tous ces divers emplois tenus de nos jours encore, par les fils des compagnons de l'amghar Mohammed. A peine voit-on à présent parmi les hommes de confiance du caïd, apparaître quelques jeunes gens du leff des « Aït Atman ». Leurs pères ont trouvé la mort dans les luttes du début ; leurs biens ont été « mangés » et leurs villages détruits, mais ils finissent par se rallier à un régime qui résiste au temps. Ce sont eux qui, dans les tribus nouvellement conquises, feront respecter les ordres du caïd et leur fidélité est garantie en toutes circonstances par la présence de leurs foyers humblement établis auprès de la maison du maître.

(1) De l'arabe *bouwab*, portier.

A la petite armée de mercenaires du début vient s'ajouter ainsi, peu à peu, une troupe de volontaires choisis dans la tribu d'origine. Quelques esclaves servent d'appoint pour constituer un groupe sûr, confié dans les expéditions lointaines à un khalifat, parent ou allié du maître. Les tribus déjà soumises amènent chacune leurs contingents commandés par les caïds et les chikhs, et sans aucune solde ils restent à la disposition du khalifat pendant la durée de la guerre. Ces auxiliaires n'ont alors pour vivre d'autres ressources que celles que donne le pillage.

IX. *Les ressources financières. Le caïd maître des terres.* — Mais l'extension du pouvoir ainsi organisé n'amène au chef makhzen que de nouvelles charges. Pour équiper ses mokhaznis, les ravitailler en armes, acheter la complicité des petits chefs du voisinage et lutter à la cour du Makhzen contre les influences dangereuses des grands chefs voisins en distribuant aux grands des sommes considérables, de nouvelles ressources sont toujours nécessaires. Il faut alors imposer aux tribus des contributions extraordinaires, des « frida », acheter les terres aux habitants ruinés, ou mieux les confisquer, lorsque des villages ont été détruits et les familles exilées. Pour cultiver ces champs abandonnés, on achète des centaines d'esclaves. Le train de la maison ne cesse d'augmenter. A mesure que s'accroît l'importance des domaines et du commandement, les intermédiaires deviennent aussi de plus en plus nombreux, les récoltes et les impôts fondent entre leurs mains et le chef n'en reçoit plus qu'une faible part.

Avec une ambition toujours accrue, le caïd cherche alors à obtenir, par la force ou par l'intrigue, de s'établir dans les tribus les plus riches du voisinage, cependant que se consomme la ruine de celles qu'il commande déjà.

Les corvées, les impôts et les amendes se multiplient en effet et, pour trouver l'argent exigé par les mokhaznis, les paysans viennent à la kasba vendre leurs récoltes en vert, leurs amandes en fleurs, et donner leurs champs en gage. Contre l'impérieuse nécessité de trouver des ressources, aucune considération ne peut tenir si ce n'est celle de garder intacte l'organisation même du commandement, en ménageant les quelques familles dont le sort est lié à celui du caïd. Aussi le grand souci du chef est-il d'acquérir des biens par tous les moyens. Si ce régime pouvait continuer de

durer, le caïd en viendrait, avec ses frères, à posséder toutes les terres du pays.

Sans doute, au début, un traitement de faveur est encore réservé dans l'Asif Nefis aux « Aït Iraten », chez lesquels le Gontafi a trouvé tant d'alliés ; mais, plus tard, lorsque le souvenir de l'institution des leffs se trouvera presque perdu, après quarante années de paix intérieure, les cantons amis d'autrefois finiront par être soumis au régime commun des « frida » et des corvées. Seules les familles entrées au service du nouveau pouvoir conserveront des exemptions et garderont quelque aisance dans la pauvreté générale.

Dans d'autres commandements, chez les Mtougga par exemple, les notables de la tribu du caïd utilisés dans l'administration et le gouvernement des régions conquises obtiennent souvent, dans leur propre village, le titre d'amghar. Ils commandent seulement aux membres de leur famille, mais grâce à leur qualité d'amghar, ils évitent pour les contributions extraordinaires, d'être soumis à l'intermédiaire ruineux des khalifats et des mokhaznis et traitent directement avec le grand chef. Chez les Glawa, certains cantons restent privilégiés, parce qu'ils fournissent encore en grand nombre des petits chefs et des contingents chargés de maintenir sous le joug les tribus lointaines. Ces missions à l'extérieur sont d'ailleurs assez profitables et l'on voit de la sorte de pauvres vallées, comme celle de l'Ouneila, associées dès les premières heures à la fortune du maître de Telwet, ornées de belles demeures. Leurs habitants se sont enrichis au service du seigneur et ils ont de loin suivi son exemple en construisant des maisons ornées de tours.

Tandis que s'accroissent les domaines, on voit s'élever aussi, autour de la maison du chef, d'autres résidences. Ce sont celles de ses frères et de ses parents, qui ont participé avec lui, pendant quelques années, à la conquête des tribus. Tagontaft, Talat n Yaqoub dans l'Asif Nefis, Bou Taradin dans le petit état de Mokhtar Seksawi, Bouaboud des Mtougga, la petite cuvette de Telwet, nous présentent uniformément le même spectacle de la colonisation des meilleures terres par les parents du chef, devenus eux aussi bénéficiaires des corvées et prêteurs d'argent aux pauvres gens.

Enfin, sous la protection de la kasba, un petit mellah s'établit ; des juifs facilitent le commerce et concluent avec les musulmans

tous les marchés que le caïd ne saurait, sans rougir, négocier directement. Par le contrôle des souks importants du pied de la montagne, la création des grandes foires annuelles, telles que le « mousem de Taouloukoult » des Mtougga, la vie économique elle-même est réglée par le chef de la montagne, qui prend possession peu à peu de toutes les ressources du pays, au point qu'il en arrivera bientôt à affermer le monopole de la vente des denrées à des amis ou des associés juifs.

Quelle que soit la fidélité du concours apporté au caïd par sa fraction d'origine, et bien qu'il soit entouré de compagnons nombreux, l'organisation du commandement reste très imparfaite, et les diverses fonctions sont très mal définies. C'est le caïd lui-même qui, bien souvent, surveille la distribution des vivres et du fourrage, de même qu'à la guerre, il croit remplir son rôle en donnant aux combattants des cartouches de sa propre main, afin d'éviter les dépenses excessives. Les provisions courantes de sucre, de thé et de bougies, convoitées par les femmes et les esclaves, font l'objet d'une surveillance particulière, et le trousseau de clefs des magasins où ces denrées précieuses sont enfermées, ne quitte guère le cou du grand caïd, maître de vingt tribus en montagne. On voyait naguère Si el Madani Glawi, dans un coin de la cour de sa kasba, séparé de la foule des serviteurs, et protégé d'un mauvais coup toujours possible, par une grille en bois, passer de longues heures à recevoir des nouvelles, dicter des messages, présider à la répartition des vivres, et s'assurer d'un coup d'œil à travers les barreaux que les esclaves donnaient bien à son cheval et à son mulet favoris leur ration d'orge journalière.

X. *La transformation des mœurs.* — La révolution politique et économique apportée en montagne par ce régime nouveau est complétée par une transformation non moins importante de l'organisation familiale. Dans ce pays de stricte monogamie, l'amghar victorieux a, tout d'abord, commencé à affermir sa situation politique par de nombreuses alliances matrimoniales, contractées avec les familles de petits chefs makhzen de la vallée ou les amghars encore indépendants de la haute montagne. Devenu caïd, possesseur de terres importantes et de plusieurs résidences, il augmente en même temps le nombre de ses femmes, qu'il choisit parmi les plus jolies filles du pays. Ce n'est pas sans regret, parfois, qu'un paysan

donne sa fille au seigneur ; mais cette alliance lui vaut le plus souvent des exemptions d'impôts et une protection efficace contre les mokhaznis et les khalifats. Entre les chefs, les alliances politiques par mariage sont constantes et chaque réconciliation est marquée par une union nouvelle. On échange les innombrables filles de la famille comme des cadeaux. Bientôt, un grand chef en arrive à posséder une centaine de femmes, sans compter les esclaves dont il a de nombreux fils. A l'imitation du maître, les chikhs les plus aisés prennent plusieurs épouses, et la foule des sujets reste seule attachée à l'ancien régime familial.

Ainsi, de diverses manières, se trouvent profondément altérées les conditions matérielles de la vie, la distance s'accroît de plus en plus entre les gouvernants et les gouvernés, et l'on imaginerait difficilement, si les vieillards n'étaient pas là encore pour nous apporter leurs témoignages précis sur les origines récentes de ce pouvoir, dont on aime tant à présent à nous laisser ignorer l'humble forme des premiers jours, que les grands chefs d'aujourd'hui sont sortis, il y a cinquante ans, d'un village berbère de la montagne.

XI. *La politique de conquête des grands caïds.* — Ce bouleversement de la vie économique et sociale, si frappant dans les tribus les plus rapprochées des kasbas des grands caïds de la montagne est préparé par un habile travail de désorganisation politique dont les phases successives peuvent encore être observées dans les territoires plus éloignés qui ont été successivement conquis par ces chefs berbères.

Ici encore, les procédés sont les mêmes dans les divers commandements, parce qu'ils s'inspirent des mêmes nécessités et que cette action s'exerce sur un milieu social homogène dans les diverses parties du Sud du Maroc. L'activité des grands chefs dans les tribus lointaines représente d'ailleurs ce qu'on peut appeler leur « politique extérieure », jusqu'au moment où ils se mêlent par leurs intrigues au gouvernement de l'Empire.

Il nous suffira, en raison de la similitude des règles qui guident les maîtres de l'Atlas dans leurs relations avec les tribus, de fixer notre attention sur un petit nombre d'exemples.

Dans la courte période, au cours de laquelle ont été constitués les grands commandements, de 1897 à 1916, on a pu remarquer que les efforts des caïds berbères se portaient tantôt sur les régions

fertiles des plaines, à grande distance de leur kasba, tantôt sur les parties de la montagne voisines de leur territoire primitif. Leur manière de concevoir la prise de possession du pays varie selon qu'il s'agit de l'une ou l'autre des deux zones. Dans le premier cas, le grand chef cherche avant tout à exploiter la tribu conquise pour en retirer les profits les plus considérables ; son action est rapide et directe et s'impose d'un seul coup ; dans le second, sa pénétration est lente, se poursuit par l'intermédiaire des amghars et se plie patiemment à toutes les subtilités du jeu de la politique locale. Mais quels que soient les moyens employés, après un temps variable qui dépend des résistances rencontrées, l'état de servitude des populations soumises est identique.

XII. *La conquête d'une tribu* (*les Aït Waouzgit*). — Les régions sur lesquelles se portent le plus volontiers les convoitises des seigneurs de la montagne, dans le but de s'emparer des ressources qu'elles peuvent offrir, sont celles du Dir du versant nord de l'Atlas et de la haute vallée du Sous. A peine affermis dans le commandement de leur tribu d'origine, utilisant les forces que celle-ci peut leur donner, ils se précipitent par la voie la plus directe, en suivant les grandes lignes de communication de l'Atlas vers ces terres productives. Le sud, où l'on échappe plus aisément au contrôle du Makhzen, a leur préférence. Successivement, la riche tribu des Ihouziyoun, les Aït Semmeg de l'Atlas et de l'Anti-Atlas, les Souktana, ont excité l'ambition conquérante d'El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi et de son successeur et ennemi El Hajj ʿOmar Mtouggi, puis du Gontafi et du Glawi. Dans ces territoires qu'ils regardent comme de véritables colonies, ils s'intéressent exclusivement aux profits qu'ils peuvent trouver.

Leur premier soin est de s'établir dans les vallées les plus riches, d'y construire des maisons de commandement et de superposer à l'organisation ancienne une administration exclusivement chargée d'imposer de lourdes contributions aux tribus berbères sans défense. D'ailleurs, chassés du pays à chaque révolte, ils y reviennent en force à la première occasion et finissent, grâce à l'établissement du Protectorat, par s'y fixer à demeure.

La prise de possession par les Glawa de la grande confédération des Aït Waouzgit fera bien comprendre dans quelles conditions

une telle conquête est réalisée et comment ils procèdent à l'exploitation du pays.

Au moment où Si el Madani Glawi commença son action politique chez les Aït Waouzgit, vers 1890, les institutions anciennes étaient encore très vivantes dans une partie de la confédération. Une dizaine de cantons des sommets du Sirwa et de l'Azilal avaient conservé leurs Aït arbaʿin et leurs petits sénats. Dans les vallées se trouvaient des amghars maîtres d'un seul canton, mais qui par l'institution des leffs, étendaient leur autorité sur quelques groupes voisins ; tels étaient les chefs des cantons des Aït Tigdi Ouchen, à Tafounan, ceux des Zenaga, à Ighil n Ogho, de Taliwin dans le Zagmouzen, de Tazoult, dans la tribu des Souktana, de Dou Taourirt chez les Aït Semmeg, de Tamjerjt chez les Aït ou Hamden ; enfin, de Takhorbant, chez les Aït Wartassa de l'Azilal. D'autre part, des chefs plus importants avaient conquis des petits commandements formés le plus souvent, comme nous l'avons vu, de cantons des deux leffs. C'étaient les amghars des Aït Tadrart, au sud-ouest du Sirwa, et plus près de l'Atlas, les amghars deTamedakht et de Tifoultout chez les Aït Zineb.

Le jeu des leffs nous paraît, dès cette époque, sensiblement altéré chez les Aït Waouzgit par les ambitions des amghars. Dans l'Azilal, des « leffs de combat », « imqan n mokahelt », se constituent au gré des circonstances. Comme on l'a dit déjà, nous n'arrivons plus à rétablir une correspondance rigoureuse entre les alliances des cantons de l'Atlas et ceux du Tifnout ; des contradictions apparaissent aussi au sud du Sirwa à la jonction des leffs « Inemzel-Aït Iraten » avec ceux des « Isouktan » et des « Igezzoulen » de l'Anti-Atlas. Cet état de division favorise les intrigues des Glawa.

Quatre guerres de conquêtes sont nécessaires pour que les chefs de Telwet parviennent à réduire la grande confédération. Au début, vers 1890, tout le pays résiste, sans distinction de leff, à la pénétration du Makhzen et l'alliance des « Inemzel », le parti des Glawa, n'arrive à détacher du bloc réfractaire que les cantons des Aït Tawiya et des Ikhzamen, ennemis des Aït Imini ; vient ensuite la révolte de l'amghar ʿAli de Tamedakht, soutenu par toute la confédération, et qui prend fin avec sa mort. L'amghar Zanifi de Tazenakht vers 1906, se lève à son tour, aidé des amghars de l'Azilal ; la politique de Telwet réussit alors à gagner dans les deux leffs les Aït Tawiya, Ikhezamen, les Aït Oubial, Aït Atman et les

Inmarakht et disloque la coalition ; enfin, après la grande siba, de 1910 à 1913, les Glawa fortement armés, soumettent les vallées et mettent fin dans l'Azilal aux violentes querelles des amghars.

Pendant ces vingt-cinq années de lutte, le leff des « Inemzel », allié traditionnel des Glawa, s'est montré au pays des Aït Waouzgit presque aussi hostile au caïd de Telwet que le leff des Aït Iraten, sauf cependant chez les Ikhzamen et les Aït Tawiya ; ce sont, le plus souvent, les ambitions des amghars et leurs rivalités qui ont permis aux chefs Makhzen de dissocier les forces de résistance.

Lassés des révoltes successives du pays, les Glawa, à partir de 1913, entreprennent d'organiser le pays de manière à briser toutes les résistances. Leur premier soin est de détruire, au passage de la harka, tous les agadirs qu'ils aperçoivent dans les vallées du Tifnout, de l'Azilal et du Zagmouzen ; par la suite, toutes les circonstances seront utilisées pour ruiner les forteresses collectives des petites républiques de la montagne. Les amghars les plus puissants disparaissent ; ils sont remplacés par de petits chikhs, souvent sans influence réelle, qui deviennent sous les ordres des khalifats de simples collecteurs d'impôts ; les « Ijmaʿan », ces notables dont l'autorité s'imposait aux Aït Arbaʿin, et dirigeaient la politique des petits cantons autonomes, font place aussi à des chikhs effacés ; les « Aït Arbaʿin » subsistent encore parfois, servant d'intermédiaires avec les familles et appliquant le droit coutumier dans la mesure où le représentant du caïd le tolère.

Quatre solides maisons de commandement sont construites aux points les plus importants du territoire conquis, dans le Tidili, à Assarag du Tifnout, à Assaka des Aït ou Hamden dans l'Azilal, à Izoggweir du Zagmouzen. Des khalifats qui appartiennent aux familles de Telwet ou de l'Ouneila, alliées depuis longtemps au caïd, séjournent dans ces forterresses. Autour d'eux, une garde de mokhaznis Glawa fait régner l'ordre et transmet aux chikhs les instructions de la kasba ; la fonction essentielle de ces représentants du Makhzen est d'exiger des habitants les contributions les plus élevées qu'ils soient capables de fournir. Ils demeurent indifférents à la vie intérieure des cantons ou des villages dont ils ignorent entièrement le passé et les coutumes. Ce sont des étrangers venus pour s'enrichir et qui acceptent leur séjour au milieu des tribus hostiles en raison des profits importants qu'ils peuvent en retirer.

Dans la tribu voisine des Souktana conquise peu après, l'exploi-

tation du pays se fait d'une manière un peu différente. La grande kasba de Taliwin, où séjournent, en qualité de khalifats, des chorfa d'Imassin du Dadès, alliés aux Glawa, concentre les « frida » perçues par des mokhaznis établis dans les huit maisons de commandement dispersées dans le petit territoire ; ainsi se trouvent drainées, de la manière la plus rapide et la plus complète, toutes les ressources du pays.

L'affaiblissement du pays, écrasé par les contributions successives, est tel que quelques hommes suffisent à le maintenir dans l'ordre. Ce régime, sous lequel vivent de nos jours une partie importante des tribus Aït Waouzgit, a été celui des Gedmiwa de la plaine, lors de la domination éphémère des Mtougga et des Glawa, de 1906 à 1910, ou à présent même, celui des Ida Ou Ziki et des Nfifa, dans le commandement des Mtougga. L'appauvrissement général qui résulte de cette exploitation intensive détermine l'émigration d'une grande partie des habitants, et une diminution constante du rendement des terres.

Seuls, quelques cantons éloignés de la haute montagne, ménagés parfois en raison des alliances anciennes et des services rendus, comme les Aït Tawiya et les Ikhzamen du sommet du Sirwa, parviennent à échapper à la ruine générale. Aussi les habitants cherchent-ils le plus possible à vivre à l'écart et à ne pas attirer, dans la solitude des sommets, l'attention des khalifats de la plaine.

XIII. *La pénétration progressive* (*les Demsira*). — Dans les régions montagneuses de l'Atlas, la politique des grands chefs est souvent différente : ils parviennent à leurs fins sans entreprendre une véritable conquête, par le moyen des alliances berbères et grâce à l'ambition des chikhs et des amghars.

La patiente soumission des Demsira par les caïds de Bouaboud nous offre peut-être l'exemple le plus complet que nous puissions trouver d'une tribu jadis indépendante, qui évolue peu à peu, grâce à une habile pression politique, vers la soumission complète ; la partie inférieure du territoire, au voisinage des Mtougga, tend à devenir déjà une colonie d'exploitation, tandis que celle de la haute montagne a conservé encore presque intacte ses institutions anciennes (1).

(1) D'après les notes de F. de La Chapelle.

Les treize cantons qui forment la tribu des Demsira s'étendent entre la piste du Tizi Maʿcho et les montagnes des Seksawa et des Ida Ou Mhamoud. Au début du XIXe siècle, comme dans tout l'Atlas occidental, chaque canton berbère a encore, dans cette région, ses traditions particulières, sa constitution démocratique ou oligarchique ; les deux leffs des « Indghertit » et des « Imsifern » s'équilibrent dans leur ensemble et contribuent à assurer l'autonomie des petits états de la montagne. A peine voit-on alors entre Imi n Tanout et les Bibaoun, sur la « route du Makhzen », jalonnée par de grandes kasbas des sultans aujourd'hui ruinées, de petits chikhs sans autorité qui partagent avec les conseils de notables les maigres profits du pouvoir, à la manière des petits amghars du Nefis et des Glawa à la même époque.

Les progrès de la domination du Makhzen valent aux Demsira de connaître, à partir de 1850, de nombreux caïds. Ce sont presque tous des maîtres étrangers, préoccupés d'amasser rapidement de l'argent dans les cantons les plus aisément imposables sur la limite de la grande voie de pénétration de l'Atlas et qui négligent les pays de haute montagne. Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, le puissant caïd des Haha, exerce le premier commandement à grande distance. Il est remplacé par le caïd Mohammed Mtouggi, dont les exactions sont restées si célèbres dans la mémoire fidèle des tribus ; rattachés ensuite aux Nfifa, et placés sous l'autorité d'un caïd autochtone, ʿAli ben Boujja, les Demsira se reposent un instant sous le règne de Sidi Mohammed et au début de celui de Moulay el Hasan ; mais el Hajj ʿOmar Mtouggi et son frère Mesaʿoud reviennent à nouveau, puis un caïd de Marrakech, Hamido el Menebbhi, et. en 1892, Saʿid el Korimi, dont la domination fut détestée, et qui a laissé jusqu'à nos jours des souvenirs de misère. Après la mort de Moulay Hasan, Si ʿAbd el Malek Mtouggi obtient à nouveau du Makhzen la mission de les soumettre à l'impôt et s'y consacre résolument.

Au moment où les autres caïds berbères songent à conquérir de vastes territoires dans la vallée du Sous, le Mtouggi entreprend d'organiser le commandement des Demsira. Une harka suffit pour soumettre les cantons situés sur la piste de la montagne : Asserato, les Irohalen, Afella Issen, Taskemt, les Aït Mesaʿoud et Assen acceptent la nouvelle domination et les réfractaires voient détruire leurs villages et couper leurs arbres.

La pénétration de la montagne est plus difficile. ʿAbd el Malek Mtouggi réussit à progresser par l'intermédiaire du chikh Ahmed Agzal du canton des Aït Daoud, de leff « Indghertit ». Jadis les Aït Daoud ont opposé une énergique résistance au caïd ʿOmar Mtouggi, avec l'aide des Aït Lahsen, commandés par l'amghar Si Mokhtar, fils d'Hammo ou Bella, ainsi que des Seksawa de la haute montagne. C'est dans leur territoire que l'amghar Khorsa, un Mtouggi, ennemi personnel des chefs de Bouaboud, s'est longtemps réfugié, attaquant les mokhaznis du caïd, enlevant les troupeaux à ses chikhs. Mais à la faveur de ces luttes, un amghar est apparu, Ahmed Agzal, qui a construit une kasba à Taourirt. Les montagnards cependant n'ont pas accepté sans difficulté son autorité absolue. Un jour, à l'instigation d'un amghar voisin, ʿOmar ben Bihi Ou Hafid, des Aïtʿ Abdallah, ils ont fait rouler du sommet d'une colline élevée une meule de pressoir pour éventrer les murs de la forteresse d'Agzal. Mais, à ce moment, une alliance conclue entre le Mtouggi, Agzal et Mokhtar Seksawi, a permis à l'amghar des Aït Daoud de triompher de ses ennemis

Dans sa kasba restaurée, Agzal fortifie son pouvoir et devient le chef incontesté des « Indghertit » dont il met les forces, dans la mesure de son influence, au service du Mtouggi. Il confisque les biens de ses ennemis, rend la justice, lève des impôts que le conseil des notables a pour seule mission de réunir; personne n'enfreint ses ordres. Les petits chikhs des cantons voisins prennent ses instructions et il obtient même le commandement direct de certains groupes du leff adverse comme Taskemt. A l'autre extrémité de la tribu, les Mtougga laissent grandir un autre amghar du leff des « Imsifern », qui complète l'apprivoisement des républiques de montagne trop éloignées du chikh Agzal et que leurs alliances anciennes tournent vers un autre parti.

Le commandement des amghars se substitue ainsi à la lourde domination du caïd que les mokhaznis rendaient odieuse. Sans doute les populations ne sont pas moins imposées ; les oumana du caïd sont présents lorsque les chikhs perçoivent la « zekkat » et l'« aʿchour » que le Mtouggi attend avec impatience à Bouaboud; mais du moins, si le pays est appauvri, ce sont ses propres chefs qui fixent l'impôt, et ils ont quelque souci de ne pas ruiner sans profit une terre dont ils vivent. Néanmoins, les progrès du Makhzen sont tels dans ces fractions que les conseils de notables

ont disparu et que le souvenir même des leffs s'efface rapidement.

Les « taqbilt » éloignées de la piste ont gardé plus d'originalité et opposé quelque résistance. En particulier, les Aït Mhand ou Mousa, du leff des « Imsifern », ont tenté de rejeter pendant quelques années la domination de Bouaboud. Aidés dans cette lutte par l'amghar Mokhtar Seksawi, leur frère de leff, ils ont succombé à l'action combinée des « Indghertit » rassemblés par l'amghar Agzal et des autres « Indghertit » de la montagne achetés par le Mtouggi : Aït Haddiyous, Ida ou Izimmer, Idma, Tamarout, Igountar. Cette résistance obstinée a du moins valu aux Aït Mhand ou Mousa de conserver leurs Aït Arbaʿin et leurs moqaddems, en acceptant seulement un agent de liaison qui joue le rôle d'amghar.

La fraction de Tamarout a perdu toutes ses institutions propres et est devenue semblable, grâce à l'action du chikh Agzal, à ses voisines de la piste du Makhzen. Les Aït Breher, Aït Chaiʿb et Aït Tilet, de leff « Imsifern » ont mieux résisté. Les deux premières de ces « taqbilt » se sont unies étroitement pour lutter contre les tentatives de pénétration des Mtougga. Elles ont restauré, avec plus de vigueur qu'autrefois, l'organisation des moqaddems. Le droit coutumier est seul appliqué sur leur territoire à l'exclusion du droit religieux ; les moqaddems sont régulièrement changés et l'on évite de les choisir dans des familles trop puissantes de peur de voir apparaître des amghars dont le premier soin serait de favoriser la politique des caïds. Les Aït Chaʿib surtout se sont montrés longtemps les adversaires irréductibles des khalifats du Mtouggi, et n'ont consenti à se soumettre qu'à la condition expresse de conserver un régime de faveur. Ils ne versent à Bouaboud que l' ʿ achour et quelques « frida ». Les Aït Tilet, les plus éloignés, sont jusqu'ici demeurés à l'écart, et l'amghar des Aït Haddiyous, Ahmed ou Moulid, les compte parmi les « taqbilt » indépendantes des sommets, dont il cherche à guider les destinées.

XIV. *Les zones d'influence* (*les Seksawa*). — L'habile politique du Mtouggi dans la pénétration des Demsira se complète en haute montagne, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, par des alliances qu'il a conclues avec les amghars des Seksawa. Dans cette région, où se sont jusqu'à ces dernières années croisées les intrigues parties des kasbas de Bouaboud et de Tagontaft, on aperçoit plus

aisément à présent comment les amghars préparent, le plus souvent, à leur insu, l'établissement de la domination des grands chefs.

L'apparition du « pouvoir despotique » à la fin du XIXe siècle, dans la région restée fidèle, dans l'ensemble, au régime des moqadems et des assemblées, ne s'explique pas uniquement par le jeu normal des institutions oligarchiques ; la fréquence des petites révolutions survenues dans les hautes vallées trouve sa cause dans l'intérêt que prennent les grands caïds à la transformation politique des tribus.

Les maîtres des kasbas ne sauraient en effet entrer en relations avec des conseils turbulents d'Aït Arbaʿin, toujours prêts à discuter leurs ordres et à faire appel à l'amitié des républiques voisines pour refuser de leur verser l'impôt. La soumission ne peut donc se faire que par l'intermédiaire d'un pouvoir personnel qu'il faut créer tout d'abord. Dès lors, on voit les grands caïds favoriser de tous leurs moyens les notables susceptibles d'imposer leur autorité à des assemblées trop respectueuses de la coutume et attachées à l'indépendance. En toutes circonstances, nous trouverons ces amghars disposés à traiter avec les grands chefs ou le Makhzen, au moment où la conquête deviendra inévitable. Ils se présenteront alors comme des intermédiaires naturels entre la tribu qu'ils ont réduite et le pouvoir des caïds qui parlent au nom du Sultan. Leur intérêt est de ménager les deux partis opposés et de faciliter la transformation du pays devenue inévitable par les progrès des grands chefs. Pour mieux y parvenir, ils s'efforcent de propager eux-mêmes, de canton en canton, le régime despotique qu'ils ont réussi à instaurer dans leur « taqbilt » (1).

Pour dominer plus sûrement les amghars indépendants, le caïd les oppose entre eux et entretient leur division par des agents secrets. Il leur envoie même, si cela est nécessaire, des armes pour se battre et il évite de les laisser grandir. Par une réaction naturelle contre l'effort caché du caïd, chaque petit chef cherche, tant bien

(1) C'est ainsi que dans les hautes vallées de l'Asif el Mal, les amghars des Aït Gair, ʿAbderrahman Irro et ses fils, ont été soutenus par les chikhs des Ind Maghous, les Aït Jaʿfar, le plus souvent dévoués à la politique des Gontafa. Les Iwonsekten, du même leff, ont subi la même évolution sous la même influence. Les Imelwan ont aussi des amghars appuyés par le chef des Aït Haddiyous des Seksawa. Les Aït Tiksit, du leff des « Imsifern », ralliés par l'intermédiaire de leurs voisins Tigouga aux amghars du Talekjont, ont fait, à leur tour, disparaître leurs moqaddems. Les caïds de Talemt, du leff des « Ida Ou Zeddagh » ont favorisé l'établissement des amghars chez les Aït Waggounsan et les Ida ou Kwais.

que mal, à se constituer un commandement et une zone d'influence dans laquelle il se réserve la direction exclusive de la politique extérieure. En même temps, il se donne au peuple comme le dernier rempart de la liberté et s'assure ainsi d'un prestige nouveau auprès des inflas des derniers cantons attardés aux vieilles constitutions qui viennent dans sa maison prendre ses conseils ; par ces procédés indirects, toute la montagne se trouve ainsi mêlée, sans le savoir ni le vouloir, à la politique compliquée et aux intrigues des grands caïds.

XV. *Conséquences des conquêtes pour l'institution des leffs.* — Il est facile de comprendre combien se trouve désormais altérée la vieille institution des leffs berbères, qui a tant servi les amghars à leurs débuts. Les renversements d'alliances que nous avons déjà observés (1) se multiplient ; les petits chefs passent d'un parti à l'autre avec les guerriers des cantons qu'ils dominent ; à l'intérieur même de leur commandement, les leffs anciens se trouvent confondus.

Il serait inexact cependant de soutenir que, dans l'esprit même des chefs berbères, la notion ancienne du leff ait entièrement disparu. Ils la prolongent, au contraire, d'une manière idéale et l'étendent à toutes leurs discordes en partant de ce principe que les ennemis de leurs ennemis sont leurs amis. Ainsi le Gontafi se considère encore comme un chef des « Imsifern » et lié par des pactes anciens aux Igezzoulen du Sous et de l'Anti-Atlas. Le Mtouggi et le Glawi, ses adversaires, sont donc pour lui des « Indghertit » et des « Isouktan ». Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, l'ennemi des Mtougga, au milieu du siècle dernier, est rangé par les chefs de Tagontaft dans l'alliance des « Imsifern », aussi bien que la famille des Anflous des Neknafa. De même chez les Ergita, les Ida Ou Zal et les Ida Ou Ziki, où le souvenir des leffs est entièrement perdu, même par les vieillards les plus âgés, les petits chefs qui se disputent le pouvoir se rangent d'eux-mêmes parmi les « Ida Ou Zeddagh » ou les « Aït Zolit », dont ils reconstituent l'alliance dans leur esprit à leur manière, selon les nécessités de leur politique.

Enfin, dans les régions définitivement soumises où s'est effacée à jamais l'ancienne division des leffs, certaines rivalités entre

(1) Cf. plus haut p. 303.

es cantons ou les villages perpétuent les luttes d'autrefois. Les commandements des petits chikhs que nomme le Makhzen doivent être parfois fixés en tenant compte de ces oppositions traditionnelles.

C'est par la persistance des discordes locales que continue de se manifester la vieille institution des leffs berbères, cependant que les traditions politiques d'autrefois ont disparu pour toujours.

XVI. *Existe-t-il une « féodalité berbère » ?* — Dans l'ensemble, l'organisation du pouvoir personnel des grands chefs de la montagne ne nous apporte, ainsi qu'on a pu en juger par cette étude, aucun trait original qui puisse permettre de le différencier d'une manière précise de l'autorité « despotique » des amghars sortis des tribus. Les seigneurs de l'Atlas ne sont, en réalité, que d'anciens « inflas » devenus progressivement maîtres absolus d'un village, d'un canton, d'une tribu, d'une région et qui conservent pendant un temps, au cours de leur rapide ascension, le souvenir des principes vénérables sur lesquels repose la société berbère; mais leur ambition désormais sans frein les amène ensuite à dévier ou à changer les institutions qui ont aidé leur croissance; enfin, ils en arrivent — en moins de cinquante années de gouvernement — à précipiter, dans l'état qu'ils ont conquis, la ruine de toute l'organisation traditionnelle des populations, sans lui substituer d'autre loi que celle de leur volonté, d'autre fin que celle de leur richesse.

Il n'est pas étonnant que, bien avant qu'on ait écrit le roman des « seigneurs de l'Atlas », les voyageurs européens, au cours de rapides tournées dans le sud du Maroc, se soient laissé prendre aux apparences et aient tenté de faire entre notre féodalité d'Occident et ce pouvoir personnel fondé par les chefs berbères au sein des tribus, des rapprochements audacieux. L'aspect des kasbas, construites depuis moins de deux générations, mais si vite revêtues de la patine du temps, la vie pittoresque et animée des cours intérieures des forteresses, la liberté relative dont jouissent les grands caïds à l'égard du Sultan pouvaient, en effet, donner quelque vraisemblance à cette transposition historique.

Certes, il n'était pas impossible, en y mettant quelque bonne volonté, de multiplier des analogies; le caïd à demi indépendant du Makhzen exerçait naguère son pouvoir dans des circonstances qui pouvaient être comparées parfois à celles du comte de la monar-

chie franque, et certaines pratiques semblaient même être identiques aux institutions les plus classiques de notre féodalité. Les « amici », les « gasindi », qui entourent le comte ne sont-ils pas figurés par les « imeddoukal », les « asahab » du chef berbère, ces compagnons qui restent à demeure dans sa maison et entre lesquels nous avons vu s'établir une hiérarchie naturelle, selon leurs origines et les services rendus au maître? L'amghar ou le caïd, en se substituant à l'ancien conseil des inflas, autrefois chargés de partager entre eux les amendes infligées aux coupables, perçoivent le prix du sang, comme jadis le comte, les « freda », ainsi que toutes les autres compositions; c'est là ce qui rend manifeste leur possession du droit de justice. Ici comme là-bas, sous des formes plus humbles sans doute, se développent le patronage, la « commendatio », dans un milieu social où le faible ne peut être sauvé qu'en abandonnant au plus fort une partie de sa liberté, de ses biens et de son travail. L'acquisition — si rapide il est vrai — des immenses propriétés des chefs berbères, sur lesquelles ils établissent en quelques années des centaines d'esclaves ou conservent les anciens maîtres de la terre, devenus en apparence semblables à des serfs, peut encore suggérer un autre rapprochement. N'est-ce pas là l'image des domaines de l'époque mérovingienne sur lesquels ont pu grandir par une lente évolution, les seigneurs du haut moyen âge ? Il n'est pas jusqu'au diplôme d'immunité, dont on ne puisse trouver une réplique dans les lettres de commandement fictif attribuées par certains chefs, le Mtouggi par exemple, aux compagnons qui l'ont fidèlement servi, afin qu'ils puissent échapper, avec tous les membres de leur famille, aux règles communes de la justice ou de l'impôt (1).

Enfin, nous observons ici comme en Occident, le développement d'une classe aristocratique, s'il est permis d'employer cette expression en parlant des fils parvenus des amghars, et la ruine des classes inférieures se précipite en même temps que s'affaiblit l'autorité publique : ce sont là, comme on l'a dit depuis longtemps, les conditions générales de l'apparition d'une féodalité (2).

Il serait cependant imprudent de s'en tenir à ces similitudes :

(1) Cf. plus haut p. 346.
(2) Compar. Fustel de Coulanges : *Origines du système féodal*, p. 294 et sqq., p. 415; *L'alleu et le domaine rural*, p. 374-382.

Une barbarie ressemble toujours, disait Doutté en décrivant l'aspect du Sud du Maroc, à une autre barbarie, et il ne suffit pas qu' « un chef demeure dans un château, ait des pages et chasse au faucon », que les manants se prosternent sur son passage ou qu'il rende la justice sur le seuil de sa kasba, pour qu'on puisse en faire un baron féodal (1).

Ainsi que cet observateur sagace l'avait remarqué, deux aspects essentiels de la vie sociale de notre moyen âge manquent entièrement au pays des grands caïds : d'une part le régime des terres ne justifie en rien une comparaison avec celui des sociétés féodales ; d'autre part, il n'existe pas entre les chefs de hiérarchie traditionnelle.

Les biens du chef berbère, nous l'avons vu, sont tout d'abord ceux qu'il tient de ses ancêtres, pauvres petits champs en terrasse bordée de pierres près d'une maison de boue ; dès ses premiers exploits, l'amghar leur a joint les terres de ses ennemis de soff et de leff, dont il s'est emparé de vive force; plus tard, lorsqu'il a pu lever des contributions, accabler ses sujets par des exigences d'argent sans cesse renouvelées, il est devenu l'acquéreur des meilleures parties du sol des grandes vallées ou du Dir. Mais, parvenu à ce degré de puissance, le grand caïd se considère comme propriétaire exclusif des terres qu'il occupe ; souvent même il respecte les formes de l'achat et de la vente et consent quelques indemnités aux anciens maîtres du pays qu'il a chassés ; les cultivateurs ne sont que ses « khemmas », et nous ne les voyons pas s'implanter sur son domaine en conservant des droits héréditaires. Seuls les esclaves, achetés aux marchands à Taroudant ou à Marrakech, peuplent des villages au voisinage de la forteresse, et ils travaillent les terres sans jamais devenir des serfs.

Il n'existe donc pas dans l'Atlas de « tenures » et les relations multiples et durables que la terre a établies entre les diverses classes de la société féodale en Europe font entièrement défaut.

Quant à l'existence d'une hiérarchie entre les amghars et les caïds, il nous suffira de rappeler que les degrés que nous avons été amené à distinguer entre eux dépendent uniquement de leur puissance et de l'importance des petits états qu'ils ont conquis ; maîtres d'un canton, d'une tribu, d'une confédération, leur rang

(1) Doutté, *Mârrekech*, p. 400-402.

se trouve de la sorte déterminé par la structure sociale du pays, elle-même est fixée par la nature des institutions républicaines de la montagne. On imaginerait difficilement, dans ces circonstances, qu'il puisse apparaître entre les chefs des liens de vassalité, bien moins encore qu'il se constitue des tribunaux féodaux où l'accusé soit jugé devant ses pairs.

Il est possible de marquer plus encore les différences qui séparent notre moyen âge du régime des grands caïds en invoquant, non plus les caractères négatifs de la barbarie du Haut-Atlas, mais les aspects qui lui sont propres. L'un d'eux a déjà été bien souvent indiqué dans ces pages. L'élévation des amghars au rang de grands caïds marque successivement, nous l'avons vu, la domination d'un soff sur les autres, celle d'un leff sur le leff adverse, d'une tribu sur les tribus et les confédérations du voisinage; dans son accession progressive à la fortune, le chef berbère entraîne ses compagnons de village, de leff, de tribu en accordant aux uns et aux autres des situations différentes selon l'origine et les services rendus ; c'est là sans doute le trait le plus original de l'organisation du pouvoir personnel dans ce pays, celui qu'on chercherait en vain dans la féodalité occidentale née au contraire sur un sol qui avait autrefois connu la domination de Rome, où les tribus avaient disparu pour faire place aux cités.

Il n'est pas moins important de signaler une autre particularité de cette domination des amghars qui tient au caractère de violence de leur pouvoir à ses origines ; aucun d'eux, chef de canton, de tribu ou de région, n'a réussi à l'emporter avant d'avoir vaincu, et souvent tué, un rival d'une force presque égale à la sienne et dont il a confisqué les biens. C'est ainsi que les caïds des Mtougga ont rencontré, comme adversaires, vers 1850, les amghars des Ida Ou Merzoug ; l'amghar Mohammed de Tagontaft a eu pour ennemi l'amghar Achefar de Tagemout ; la famille des caïds des Glawa au premier degré de leur puissance a dû vaincre le petit amghar de Taghennoust, vers 1860 ; plus tard, ces amghars devenus chefs de tribu ont rencontré l'amghar ʿAli de Tamedakht, qui a limité leur expansion vers le sud aussi longtemps que le canon Krupp n'a pas permis d'ouvrir une brèche dans les murs de sa kasba. Nous avons vu de la même manière que Si ʿOmar Seksawi n'avait triomphé dans son petit domaine qu'en faisant assassiner le caïd Chtittihi et en construisant au milieu de ses terres, sur l'emplace-

ment des villages rasés, une forteresse de commandement.

Ces traits suffisent à nous montrer comment le pouvoir des amghars et des caïds de l'Atlas se différencie de celui des seigneurs féodaux d'Occident. Les ressemblances, lorsqu'elles existent, ne concernent guère que la vie du chef lui-même ; les institutions qui dans notre moyen âge relient le seigneur à son roi ou à ses sujets font ici presque entièrement défaut.

S'il fallait cependant comparer l'état politique du sud du Maroc, qui n'est que l'ébauche grossière de notre féodalité, à celui de l'Europe avant la formation des grands États, et chercher des analogies plus complètes, c'est sans doute, avec l'Irlande, l'Écosse et l'Allemagne du haut moyen âge, peut-être avec la Corse, la Sardaigne, l'Albanie jusqu'à l'époque moderne, qu'il faudrait tenter de multiplier les comparaisons. C'est là qu'ont longtemps subsisté, sur les confins de l'Empire de Rome, comme de nos jours dans la Berbérie, les institutions primitives des tribus, les alliances de familles et de cantons, les constitutions oligarchiques des petites républiques : des chefs y sont nés, dont l'autorité s'est trouvée bien faible à l'origine, qui n'ont pu grandir sans lutter contre les assemblées. Des rapprochements qu'il ne nous appartient pas de faire entre ces diverses régions pourraient peut-être montrer que des sociétés primitives séparées à travers le temps et l'espace se trouvent cependant, au cours de leurs transformations, guidées par les mêmes principes et que des lois plus fortes que les hommes, inconnues d'eux le plus souvent, conduisent leurs actes dans les mêmes voies.

XVII. *Fragilité du pouvoir des grands chefs.* — Ne nous étonnons pas que le chef berbère dont la famille a si rapidement réussi, grâce aux circonstances favorables, à dominer toutes les tribus que le regard peut embrasser d'un sommet de l'Atlas, se trouve, malgré sa force apparente, menacé par de redoutables périls.

Outre les ennemis les plus déclarés qu'il a contraints à l'exil, le grand caïd a sur place tous les adversaires que ses abus incessants lui font naître. Lui-même n'a pas, nous le savons, le sentiment d'exercer, à l'intérieur de son commandement, la charge du gouvernement des tribus, mais il cherche seulement à faire peser une domination qu'il veut aussi productive que possible ; la notion du bien public lui est étrangère; ses compagnons, dont l'appui lui est

indispensable, sont d'habitude plus avides encore et leur attachement à la cause commune ne dépend souvent que des profits qu'ils comptent retirer de l'appui donné au maître.

Les abus qui résultent de cet état d'esprit exaspèrent l'antagonisme latent que nous avons déjà observé entre le pouvoir despotique de l'amghar et le sentiment démocratique et égalitaire des masses ; la révolte est prête à renaître en tribu au premier embarras des caïds ; on observe en effet qu'elle éclate sur les frontières du commandement dès qu'une nouvelle fâcheuse pour le chef, vraie ou fausse, se répand dans le pays.

Par surcroît, une autre cause de faiblesse qui ne cesse de prendre une plus grande importance avec le temps est le goût de la discorde et de l'intrigue dans la famille même du caïd. Le grand nombre des enfants, la rivalité des épouses, facilitent les désaccords qui aboutissent bientôt à la dispersion de l'autorité. C'est là, on le sait, l'un des ferments d'anarchie les plus actifs à l'intérieur des états musulmans. L'Islam, en s'affirmant davantage dans la montagne, l'apporte avec lui aux Berbères dans leurs petits commandements.

Le grand chef de l'Atlas — au temps du moins où la France n'a pas encore garanti son autorité — connaît toutes ces raisons de redouter l'avenir; il vit dans l'inquiétude, la crainte du poignard ou du poison; aujourd'hui, d'immenses contingents de tribus le suivent à la guerre, mais il sait que demain peut-être, il n'aura plus pour le protéger dans la « siba » qu'une poignée de frères et ses esclaves fidèles. On imagine assez bien dans ces conditions la terreur qu'a pu jeter, en 1912, dans le cœur des seigneurs de la montagne, la prédication des « hommes bleus », des Arabes de Mauritanie groupés autour du Mahdi el Hiba, annonçant à la fois au peuple du Sous le règne de la justice et l'expulsion des chrétiens. Enfermés presque aussitôt dans leurs kasbas lors de la proclamation du prétendant, livrant aujourd'hui à la plus complète anarchie le pays qu'ils exploitaient hier, les caïds de l'Atlas ne pouvaient désirer le succès de ce mouvement de guerre sainte : ils craignaient trop, en effet, que les Berbères de leurs commandements n'aient la tentation de tourner leurs forces contre eux, à la faveur d'un instant d'enthousiasme, et ne parviennent aisement à les détruire ; prendre le parti de l'ordre, du Makhzen, même celui des chrétiens s'ils étaient les plus forts, c'était là le salut. En échange de leur

soumission au général Mangin, les trois grands chefs, qui s'engageaient à maintenir les tribus dans l'obéissance, voyaient s'ouvrir pour eux la perspective de nouvelles conquêtes. Délivrés de la menace de cette explosion de fanatisme et d'anarchie qui avait un instant risqué de les emporter, les grands caïds allaient désormais consacrer leurs efforts à poursuivre dans leurs états pour le compte du Sultan et de l'Islam, avec une ardeur renouvelée, l'œuvre de soumission de la Berbérie.

CHAPITRE IV

La domination du Makhzen et la transformation du pays

I. Le Sultan et sa cour. — II. L'armée chérifienne. — III. Les tournées d'impôts. — IV. La politique berbère du Makhzen. — V. Le fractionnement nouveau des tribus soumises. — VI. Un grand caïd au service du Makhzen. — VII. Les abus. — VIII. « La siba ». — IX. La disparition des institutions berbères.

En suivant l'évolution politique des tribus berbères de la montagne, nous les avons vues atteindre ce degré de transformation où la différence n'apparaît plus d'une manière précise entre le pays jadis indépendant et le bled makhzen occupé par les tribus arabes des plaines. C'en est fait désormais de l'indépendance d'autrefois. L'organisation traditionnelle n'est plus de nos jours sur le Dir du Haut-Atlas qu'un souvenir, tandis qu'elle se prolonge par de simples survivances dans la région des sommets.

Nous verrons maintenant le gouvernement central intervenir d'une manière de plus en plus directe dans la vie du Sous. Le pacha de la kasba de Marrakech, les caïds autochtones ou étrangers, changés et révoqués selon les fantaisies du souverain, sont devenus les maîtres du pays ; ils ont pour se faire obéir, les forces de leurs esclaves, des « gich » arabes ou des harkas, et interviennent sans ménagement pour faire rentrer les impôts et réprimer les révoltes. Telle est la dure réalité à laquelle se heurtent les dernières réactions des communautés jadis autonomes du Sud du Maroc.

Il nous reste à décrire dans les pages qui suivent la forme du nouveau pouvoir et à montrer quels sont ses moyens d'action, ses habitudes et ses traditions, dans le rôle politique qu'il va désormais jouer en tribu. Il va sans dire que nous n'essaierons

pas de refaire, une fois de plus, le tableau de l'ancien Makhzen, avec sa cour pittoresque et désuète, ses intrigues de palais, les abus qu'il entretenait, le désordre savant dans lequel il conservait le Maroc pour mieux l'utiliser à ses fins, à travers les révoltes et les crises intérieures qui ont fini par ruiner l'Empire chérifien. Les voyageurs qui ont traversé le pays avant l'établissement du Protectorat, Foucauld, Segonzac et surtout Erckmann ont donné du vieux gouvernement des chorfa une peinture si fidèle qu'il est inutile de chercher à la compléter. Nous essaierons seulement ici de dire quelle a été l'action du Makhzen sur les tribus berbères du Sud du Maroc et comment elle a achevé de modifier l'état social des populations du Haut-Atlas et de la plaine intérieure du Sous et de l'Anti-Atlas.

I. *Le Sultan et sa cour.* — Le nom du gouvernement central, le « Makhzen », magasin, indique, par son étymologie même, l'idée d'une institution faite avant tout pour constituer une réserve permanente d'argent, d'armes et de munitions, de vivres et de provisions de toutes sortes, rassemblés dans de vastes chambres, à l'abri des remparts. Derrière ces murs qui entourent les kasbas des villes s'abritent, dans toutes les parties de l'Empire, les forces du Sultan prêtes à intervenir contre les rebelles (1). Mais ce n'est pas surtout l'organisation matérielle qui caractérise, aux yeux des tribus berbères, le pouvoir suprême, c'est la présence d'un roi, d'un « agellid », souverain despotique qui, depuis des siècles, tire son autorité de son origine chérifienne.

L' « agellid » est, dans la pauvre littérature orale des Berbères du Sud du Maroc, le plus souvent décrit sous les aspects les plus naïfs, et toujours entouré de l'auréole de la richesse, de la « baraka » ou parfois même du pouvoir magique. En tribu, on n'imagine pas d'ailleurs d'une manière précise les conditions dans lesquelles peut vivre un souverain au fond de ses palais du Gharb ou de Marrakech, où il mène une existence si éloignée de celle des pauvres paysans de l'Atlas. D'ailleurs lorsqu'il apparaît aux yeux des montagnards descendus pour un instant dans la plaine, ou lorsqu'on

(1) Le terme de makhzen est fort ancien. Les Almoravides, les Almohades l'ont déjà connu et en ont vulgarisé l'usage dans toute l'Afrique du Nord. On relève le nom de Bab el Makhzen à Marrakech dans le début du XIIe siècle. *Documents inédits d'Histoire almohade*, El Beidaq, p. 58.

l'aperçoit au milieu de son armée, en expédition sur les confins de l'Empire, il est entouré d'un luxe qui frappe grandement les esprits. Les signes extérieurs de respect qu'on lui témoigne ne sont pas moins imposants, surtout lorsqu'il chevauche à l'ombre du parasol (mdell), qui est dans tout le Maroc le véritable insigne de la royauté (1).

Par son origine et son pouvoir, le sultan est véritablement, même pour les montagnards les plus indépendants, un homme au-dessus du commun et d'une classe à part. Sous le règne des bons sultans, chacun sait que les récoltes sont abondantes et l'élevage prospère. Ainsi qu'on l'a vu au cours du XIX[e] siècle, en plusieurs circonstances, alors même qu'il est vaincu et que ses troupes sont mises en fuite, sa personne reste le plus souvent sacrée (2).

Enfin, il est un autre aspect de la puissance du sultan que redoutent les Berbères ; chacun sait l'efficacité terrible de sa malédiction. La « sokhta » chérifienne prononcée contre une tribu est semblable à l'excommunication du moyen âge. Elle autorise tout d'abord le pillage général des biens des maudits, pour toutes les tribus voisines assez fortes pour le faire. En outre, elle rend la terre infertile et produit la disette. On l'a bien vu après la destruction de Mogador, qui a mérité aux Haha, coupables d'avoir pillé la ville, six années de famine et de tribulations sans nombre dont le souvenir s'est conservé dans tout le pays (3).

C'est l'origine chérifienne du sultan qui lui vaut cette puissance dangereuse; quand bien même il serait le fils d'une esclave noire ou circassienne, ou d'une captive chrétienne, ainsi qu'il est arrivé bien souvent au cours de l'histoire, il garde tout son prestige en raison de ses ancêtres paternels.

(1) Il n'y a point de sultan sans parasol, et lorsque Sidi 'Ali, petit-fils de Sidi Ahmed ou Mousa, se fit proclamer dans le Sous, au XVII[e] siècle, il n'eut garde d'oublier le « mdell » traditionnel, que ses descendants, chassés par Moulay Rechid, emportèrent dans leur fuite sur les confins du Sahara.

A la fin du XIX[e] siècle, lorsque Moulay el Hasan dirigea sa deuxième expédition victorieuse jusqu'au Tazerwalt, il reçut en hommage du fils de Sidi Hachem, et comme témoignage de sa soumission définitive, la précieuse ombrelle sous laquelle s'était abrité jadis l' « agellid » du Sous.

(2) Moulay Sliman, mis en déroute chez les Aït Oumalou, les Beni Mgild, bafoué à la Zaouia Cherradi, et au cours de la révolte des Oudayas, n'est pas inquiété personnellement, mais au contraire accueilli avec égards, cependant que tous ses compagnons sont tués ou dépouillés et mis à nu (*Istiqsa*, Archives Marocaines, IX, p. 193 et X, 52, 82, 145). Comparer à l'accueil fait aux chorfa dans les tribus du Nord du Maroc, considérés comme porte-bonheur, mais exclus de la vie politique (Le Glay, *La Mort pou ugui*, p. 24-25, 186, 199).

(3) Comparer Michaux-Bellaire, *Quelques tribus de montagnes de la région du Habt*; Archives Marocaines, XVII, p. 36-37.

Quelle que soit l'impression profonde produite sur les Berbères par la cour chérifienne, le sultan du Maroc ne vit pas au XIXe siècle au milieu d'une cour habituée à une étiquette raffinée ainsi qu'il se voit dans les États d'Orient. L'organisation de l'État et du pouvoir central est extrêmement rudimentaire et les caprices du souverain tiennent lieu, le plus souvent, de règles de gouvernement. Un vizir, un « hajib », sorte de maître du palais, des secrétaires aux emplois mal définis et surtout de nombreux « ashab » ou compagnons, remplissant souvent, au hasard de la faveur du maître, les diverses fonctions domestiques ou politiques, voilà tout le personnel qui peut intervenir dans la marche de la vie des tribus. Chaque fois qu'une affaire importante exige le déplacement d'un envoyé du sultan, il suffit de désigner l'un des « msakhrin », chargé spécialement d'exécuter les commissions pour le compte du maître. Les « msakhrin » se recrutent à la fois parmi les Arabes du « gich », les esclaves et aussi parfois parmi les fils des caïds de tribu, que leurs intérêts retiennent à la cour chérifienne. Depuis deux siècles, c'est surtout le « gich », constitué par la masse des tribus arabes établies autour des villes, qui forme le groupe des familles dans lesquelles sont choisis la plupart des fonctionnaires de la cour (1). Par ailleurs, l'utilité essentielle du « gich » c'est de fournir au sultan, en toutes circonstances, une masse de combattants, le plus souvent montés, nécessaires pour chacune des expéditions de police ou la protection des déplacements du souverain.

II. *L'armée chérifienne.* — On sait que, dans la plupart des guerres livrées sur leur territoire, les sultans des deux dernières dynasties n'ont presque jamais rassemblé un très grand nombre de guerriers. La grande bataille d'El Mkhazen, en 1578, avait été livrée par les Saadiens avec 5.000 hommes du gich du Haouz de Marrakech et 10.000 Berbères du Sous. Au XVIIIe siècle, 10.000 à 12.000 hommes suffisaient à Moulay ʿAbdallah dans la plupart des cas (2). Moulay el Hasan lui-même, se contentait généralement de 25.000 fusils en comptant les contingents des tribus levés pour la circonstance (3). C'est seulement au cours des dernières expéditions à la fin du XIXe siècle — celle du Sous par exemple — qu'on

(1) *Istiqsa*, Archives Marocaines, IX, p. 239.
(2) Lévi-Provençal, *Historiens des Chorfa*, p. 175 ; Chénier, *op. cit.*, t. III, p. 251.
(3) Erckman, *Maroc moderne*, p. 298.

a vu réunir un plus grand nombre de guerriers, d'ailleurs rassemblés et ravitaillés au prix des plus grandes difficultés.

La faible importance des effectifs engagés en toutes circonstances dans les expéditions à l'intérieur s'explique aisément par le caractère des institutions berbères, l'absence de coalitions unies et la difficulté de transport et de ravitaillement dans des régions sans routes et souvent difficiles.

Cependant pour faire respecter leur autorité, les sultans ont été contraints d'organiser leurs forces militaires, soit en s'appuyant sur des tribus des Berbères sédentaires, à l'exemple des Almohades, soit en utilisant les services des tribus arabes ou berbères déportées et transplantées, ou bien enfin en constituant spécialement une armée noire, réservée à l'exclusive disposition du Makhzen. Selon les époques, l'une ou l'autre des formules a prévalu ; les révoltes de palais, les soulèvements des prétendants appuyés sur l'une de ces trois forces, l'insuffisance des ressources du Trésor, ont obligé les sultans à changer leur politique militaire et à rechercher les services de ceux qui leur paraissaient, selon les circonstances, les moins dangereux.

Un pouvoir fort comme celui de Moulay Isma'il pouvait sans trop d'inconvénients utiliser une puissante armée noire. On sait que, sous le règne de ce sultan, de nombreuses kasbas furent construites dans tout l'Empire et nous retrouvons la trace de la plupart d'entre elles au pied de l'Atlas, le long de la piste du Tizi Ma'cho et dans la plaine même du Sous (1). Elles recevaient un détachement permanent d'esclaves du Makhzen. Ces noirs, dont le nombre s'élevait à près de 100.000, percevaient les impôts, vivaient du produit de la dîme versée en nature dans ces forteresses et faisaient régner sur les routes de l'Empire une sécurité relative (2).

Mais les difficultés créées au Makhzen par ces mercenaires furent telles dans la suite, que le sultan Moulay 'Abdallah en fit périr dès qu'il le put le plus grand nombre ; son fils Sidi Mohammed voulut un instant tenter de les rassembler, mais le vide du trésor et les révoltes l'obligèrent aussi à les disperser (3).

(1) Tahanout, Amismiz, Kasba Amejjout (Imi n Tanout), Qehira, Tizi Ma'cho sur le Dir ou dans la montagne ; Khandeq el Wed, Bou Riqi et Chichawa dans les plaines.
(2) *Istiqsa*, Archives marocaines, IX, p. 262.
(3) Chénier. *Recherches historiques*, t. III, p. 424, 437, 488, 489; *Istiqsa*, Archives Marocaines, t. IX, p. 313-332.

Jadis, les Almohades et les Mérinides avaient su attirer dans leurs capitales des mercenaires chrétiens, ainsi que des renégats turcs et des persans. L'appui qu'ils donnaient au souverain était d'autant plus fidèle qu'ils étaient sans attaches profondes dans le pays (1). Mais, depuis que le Maroc s'était fermé à l'Occident et redoutait l'influence turque, ces éléments avaient disparu. Les sultans Saadiens ou Filaliens furent alors contraints le plus souvent de faire appel aux tribus arabes, dont le dévouement était moins certain et qui, à de nombreuses reprises, causèrent la perte de ceux qui les utilisèrent.

Dans l'histoire du Sud, les groupes arabes les plus importants qui sont intervenus dans la politique du Makhzen sont les Oulad Motʿa, sous les Saadiens, dispersés d'ailleurs par Ahmed el Mansour, à présent voisins des Gedmiwa; les Menabha, établis à la fois à l'ouest de Marrakech et à l'est de Taroudant; les Chebbanat, instruments de la perte du dernier des Saadiens et déportés dans diverses directions ; enfin les Chararda, formés d'éléments divers, Zirara, Chebbanat, Oulad Dlim, Tekna, Ida ou Blal, dont les derniers soulèvements près de Marrakech agitèrent les règnes de Moulay Sliman et de Moulay ʿAbd er Rahman (2).

Ces tribus « gich », formant une sorte de colonie militaire répartie autour de Marrakech, étaient soustraites à l'impôt et possédaient leurs terres à titre permanent ou précaire. Elles recevaient en outre des subsides mensuels, mais devaient, en toutes circonstances, fournir des contingents levés sur simple avis du représentant du sultan, qui était établi dans la kasba de la capitale du Sud avec le titre de pacha. Organisées en « milliers », « centaines » ou fractions plus faibles, commandées par des caïds militaires, elles prenaient part à toutes les expéditions nécessitées par le rétablissement de l'ordre et le recouvrement des impôts. Les liens d'alliance de ces Arabes avec leurs frères Maʿqil du Sahara n'étaient pas sans importance pour le gouvernement du pays. Par ailleurs, comme les sultans choisirent à plusieurs reprises des épouses parmi ces tribus arabes, leurs descendants purent, en de nombreuses circonstances trouver un appui utile chez leurs oncles du désert. Le sultan Moulay

(1) Cf. sur les « Ghozz » almohades d'origine égyptienne, El Marrakchi, trad. Fagnan, p. 251, et sur le « Djond », *ibid.*, p. 298. Sur les troupes chrétiennes, P. de Cenival. L'Église chrétienne de Marrakech, *Hespéris*, 1927, p. 73-83.

(2) *Istiqsa*, Archives Marocaines; t. X, p. 86.

'Abdallah, plusieurs fois chassé du pouvoir par les noirs révoltés, éprouva le bénéfice de cette alliance conforme aux plus anciens principes de la tradition sémitique (1). De la même manière, les chefs de l'Atlas, chez les Haha et les Mtougga, purent parfois, grâce à des unions de famille, faire appel au concours des Howara ou des fractions arabes intégrées dans la confédération berbère des Chtouka, et amener l'intervention des tribus arabes dans les querelles des tribus berbères de la montagne.

Nous avons dit par ailleurs le rôle joué par les caïds arabes des tribus fixées à l'est de Marrakech dans le gouvernement des tribus du Sud : Rehamna et Segharna furent souvent chargés, jusque sous le règne de Moulay el Hasan, d'assurer pour le compte du Makhzen le recouvrement des impôts et d'exécuter les tournées de police sur le versant saharien de l'Atlas et dans le Dadès et le Haut-Dra (2).

Les tribus berbères se sont montrées, dans l'ensemble, plus rebelles à entrer en masse au service du sultan. Nous les avons vues, il est vrai, donner tout leur appui aux chorfa Saadiens dans le Sous au début du XVI[e] siècle, mais c'était seulement en leur qualité de « moujahidin », d'ennemis des Portugais, que ces chorfa pouvaient faire appel aux tribus indépendantes de l'Anti-Atlas. Dès que leur pouvoir eut pris l'allure d'une royauté et qu'ils se mirent à suivre dans leur gouvernement les règles constantes du Makhzen, les contingents berbères de l'Anti-Atlas se dispersèrent et les Saadiens durent faire appel, contre leur gré sans doute, aux tribus arabes turbulentes de la plaine du Haouz. De la même manière, les Masmouda se rangèrent un instant, au début du XVII[e] siècle, sous la domination maraboutique d'Abou Zakaria, petit-fils de Sidi Saïd Ou 'Abd en Naïm, mais l'abandonnèrent lui aussi lorsqu'il eut cherché à prendre à Marrakech le pouvoir suprême.

Seules, parmi les populations berbères du Sud, les Haha semblent avoir, au cours du XIX[e] siècle surtout, contribué à étendre et à fortifier la domination du sultan dans la plaine du Sous et sur le Dir de l'Anti-Atlas (3).

(1) Georges Marçais. *Arabes en Berbérie*, p. 706.
(2) Cf. plus haut Livre I, chap. IV et Livre III, chap. III.
(3) Il se peut que les Skoura, les Mesgita et les Aït Seddrat, totalement ou partiellement arabisés d'ailleurs à présent, aient joué jadis dans le Haut-Dra un rôle analogue à celui des Haha. Ces tribus passent dans le pays pour avoir eu d'anciennes relations avec le Makhzen.

Enfin, dans la plupart de ses expéditions guerrières, le Makhzen a utilisé de tout temps en plus du « gich » et des « ʿabid » de nombreux contingents levés sur place en traversant les tribus soumises. Ce service militaire occasionnel, connu dans le pays sous le nom de « naiba », a été rendu surtout par les Haha et les populations de la plaine.

L'organisation des troupes chérifiennes en marche a été souvent décrite ; on sait qu'un représentant du sultan, choisi généralement parmi ses parents, est le chef suprême de la « mehalla » et se trouve assisté d'un caïd qui détient toute l'autorité militaire.

Lorsque le sultan lui-même dirige la colonne, il emporte à sa suite, à dos de mules, les lingots d'or qui constituent son trésor, ainsi que ses archives et ses biens les plus précieux. Il pourrait craindre, en effet, qu'une révolte ne l'en dépouillât s'il les laissait derrière lui dans l'une des villes de son Empire (1).

III. « *Les tournées d'impôts* ». — L'utilité principale de l'armée du Makhzen est de permettre de procéder en tout temps à la levée de l'impôt. C'est bien par cette fonction que le gouvernement central est le plus connu des Berbères, et la « harka » ou la « mehalla » du sultan n'intervient généralement en tribu que pour combler les vides du Trésor.

On sait que le problème de l'impôt est l'un des plus graves qu'ait à résoudre l'État musulman. Le droit religieux a soigneusement fixé la nature des diverses contributions. La « zekkat » et l'« ʿachour » sont les seuls impôts légaux, qui puissent être exigés des tribus musulmanes. Le « kharaj », impôt foncier sur les terres conquises, a toujours été regardé comme une exaction par les Berbères, qui prétendent avoir embrassé volontairement l'Islam (2).

La destination des contributions elle-même a été prévue par les commentateurs, en sorte que le sultan a les plus grandes difficultés à subvenir à l'entretien de son armée, qui n'a d'autres ressources que la part du butin fait sur l'ennemi et les taxes établies sur les juifs et les chrétiens. On ne signale guère que les petits états kharejites qui aient réussi à s'adapter à ces règles impératives, en

(1) *Istiqsa*, Archives Marocaines, t. IX, p. 274 ; *Cour*. Établissement des Chorfa, p. 5 et 92.

(2) Van den Berg, *Principes de droit musulman*, p. 243-244 ; Doutté, Les causes de la chute d'un sultan, *Bulletin de l'Afrique française*, 1909, renseignements coloniaux, p. 222.

conservant une vie fruste, comparable à celle des temps anciens du Prophète.

Depuis deux siècles, l'établissement des droits de marché (meks), des taxes de péage au passage des rivières ou à l'entrée des villes, des impôts supplémentaires sur les étoffes et les objets précieux, ont été le sujet de discussions passionnées des juristes, qui ont toujours blâmé ces contributions illégales, excusables seulement par la dureté des temps et l'appauvrissement du trésor chérifien (1). Chénier indiquait déjà, sous le règne de Sidi Mohammed Ben ʿAbdallah, l'état de ruine des finances de l'empire et la dépréciation constante de la monnaie. L'ouverture du Maroc au commerce européen a précipité, au cours du XIX[e] siècle, une crise financière qui a été l'une des causes les plus agissantes de l'effondrement du Makhzen (2).

Cet aspect de l'organisation de l'État a eu, pour la vie des tribus, une importance particulière ; en toutes circonstances et surtout depuis trois générations, le sultan a dû exiger des tribus soumises, non seulement la zekkat et l' ʿachour, mais encore des impositions extraordinaires limitées seulement par la force de résistance que pouvaient offrir les populations du « bled makhzen ». Les intermédiaires habituels, caïds et chikhs, ont pour leur part accru encore la valeur et le nombre de ces « frida ». Les tribus à demi soumises se contentaient de verser leur quote-part lors du passage assez régulier de la « mehalla » chérifienne. Encore estimaient-elle la somme qu'elles devaient verser en tenant compte de la distance qui séparait leur territoire de l'itinéraire suivi par les forces du sultan. Si les révoltes, la faiblesse du pouvoir ou une autre cause, avaient pour quelques années suspendu la perception des impôts, on les totalisait à la tournée suivante, qui s'exécutait alors avec des forces considérables afin d'obtenir le maximum sur les sommes réclamées par le Trésor.

L'exécution de ces tournées d'impôt qui permettaient de faire vivre les grands du Makhzen et les tribus « gich », se poursuivait selon des règles bien connues des tribus. Les résistances locales étaient surmontées soit par l'occupation effective des villages, le pillage, la destruction des maisons, la recherche des silos et la

(1) *Istiqsa*, Archives Marocaines, t. IX, p. 279, t. X, p. 97-98.

(2) Les conséquences de cette situation se sont fait sentir d'une manière particulièrement pénible pour les populations du Sous.

capture des troupeaux, soit en échauffant le zèle des tribus voisines ennemies des groupes réfractaires et qui se trouvaient ainsi intéressées à la perception fructueuse des impôts. En toutes circonstances, la prise des otages facilitait le réglement définitif des contestations, et le passage de la « mehalla » dans une tribu voisine était obtenue après une soumission et des concessions mutuelles sur les sommes réclamées et proposées.

Dans les tribus soumises, nous trouvons établis, au voisinage des maisons de chefs, de petits groupes de juifs qui contribuent d'une manière indirecte à faciliter l'action du Makhzen. Mêlés au recouvrement des impôts, parce qu'ils sont toujours prêts à avancer, quelquefois avec l'argent du caïd lui-même, les sommes réclamées aux paysans au nom du sultan, ces juifs ont joué dans la vie intérieure des tribus un rôle obscur, mais parfois important. Groupés surtout au pied de l'Atlas, au point où s'exerce en même temps l'action politique et où se multiplient les transactions économiques, ils sont souvent l'indice de la pénétration récente du Makhzen (1).

IV. *La politique berbère du Makhzen.* — Il est facile de trouver dans le détail de l'action du Makhzen dans le Sud du Maroc, au cours du dernier siècle, l'application des principes généraux de la politique à l'égard des tribus qui n'ont cessé d'être respectés depuis le temps des Saadiens.

La première de ces règles pratiques est la méfiance à l'égard des Berbères qui habitent les contrées inaccessibles : « Gardez-vous surtout, disait Ahmed el Mansour à son fils, d'enrôler parmi les fusiliers les gens de la montagne qui ne pensent qu'à bien manger et à s'enrichir ; il n'en faut prendre aucun, car sachez-le bien, en agissant ainsi, c'est comme si vous vouliez qu'ils ne vous paient plus d'imposition, ni maintenant ni plus tard » (2). Mohammed Echcheikh el Asghar faisait écrire lui aussi à Mohammed Ben Echcherif à Sidjilmassa : « N'attaque jamais les Berbères dans leurs montagnes ; attends que tu trouves un moyen plus facile d'arriver jusqu'à eux » (3).

(1) Il existe d'autres juiveries, parfois en haute montagne dans l'Atlas (Tifnout, Glawa), mais surtout dans l'Anti-Atlas. Il se peut que nous nous trouvions là en présence des restes dégénérés des anciennes populations berbères judaïsées. Les traditions locales montrent souvent que ces groupes ont été beaucoup plus nombreux autrefois et que des conversions à l'Islam obtenues de vive force les ont fait disparaître.

(2) *Nezoht el Hadi*, trad. Houdas, p. 288.

(3) *Ibid.*, p. 424-425.

Restent alors pour soumettre les tribus, les combattants levés dans les plaines du Sous, le Dra ou l'Azaghar de Marrakech. La plupart sont des Arabes dont la fidélité est douteuse, et il faut, lorsqu'ils trahissent, pénétrer sur leur territoire, « avec des troupes qui pillent tout et tuent sans merci » ; mais, malgré leur versatilité, ils forment encore le rempart le plus solide de la dynastie. « Attache-toi, dit un souverain, le cœur des Arabes, sache de quoi ils sont capables, et alors tu sauras sûrement ce que tu peux attendre de chaque tribu » (1).

Les deux pôles de l'action du Makhzen dans le Sous sont la kasba de Marrakech et celle de Taroudant. Cette dernière ville d'ailleurs trop souvent menacée par les soulèvements, et perdue à grande distance au milieu du pays berbère, ne peut être un point d'appui suffisant pour faciliter des entreprises importantes. Elle n'apparaît comme un centre actif que de loin en loin, dans les périodes de calme, et son importance le cède de beaucoup à la capitale du Haouz. C'est donc surtout dans l'activité des pachas de la kasba de Marrakech, exercée sur les tribus du nord de l'Atlas, qu'il est possible de trouver les meilleurs exemples de la politique du Makhzen.

Maintenir le pays dans un ordre relatif, entretenir dans un état de faiblesse les tribus et leurs chefs, de telle sorte que la perception de l'impôt soit aussi facile que possible, telle est la préoccupation essentielle de ces gouverneurs. Ils surveillent avec soin les caïds nommés par le sultan dans les tribus du Dir, entretiennent leurs divisions et les opposent les uns aux autres, afin qu'ils ne puissent augmenter dangereusement leur commandement. Ils veillent à ce que leurs kasbas soient construites en des lieux faciles à atteindre et craignent de laisser prendre le pouvoir à des chikhs trop éloignés à l'intérieur de la grande chaîne (2). S'ils dérogent parfois à cette règle, comme le fit Brahim el Grawi, à l'égard de l'amghar Mohammed de Tagontaft, c'est afin, semble-t-il, de morceler des commandements qui leur paraissent trop vastes. Sous le règne de Sidi Mohammed, les Gedmiwa du Dir sont soumis à trois petits caïds. A la mort du grand caïd des Haha, El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, la confédération est aussitôt fractionnée en trois parties, et plus

(1) *Ibid.*, p. 424-425.
(2) Cf. plus haut, livre III, chap. II, p. 315.

tard, Moulay el Hasan y établira cinq chefs étroitement surveillés par des « oumana » (1). Enfin, comme en toutes circonstances, il faut sauvegarder la fiction du Makhzen, jusque dans la haute montagne insoumise, le titre de caïd est même donné à des notables sans autorité véritable, qui acceptent le risque de défendre par leurs propres moyens la cause du Makhzen dans les hautes vallées. Tels ont été sous le règne de Moulay el Hasan, Mohammed ou Mansour des Seksawa, nommé chez les Aït Haddiyous et l'éphémère Bou Lʿachrat chez les Ida Ou Tanan (2).

La politique chérifienne sait d'ailleurs admirablement utiliser les circonstances locales, et lorsque les commandements se trouvent trop fractionnés, elle les réunit progressivement. Nous voyons alors agir les représentants du sultan avec une admirable patience : on confirme tout d'abord l'autorité des amghars les plus solides en leur donnant généralement le titre de caïd, puis on les oppose les uns aux autres en ne perdant aucune occasion par la suite de faire disparaître les vaincus et d'organiser un commandement unique (3).

Souvent dans les régions les mieux contrôlées par le Sultan l'autorité des caïds est limitée par celle des « oumana », car bien que les chefs des tribus méritent dans les lettres chérifiennes le nom de « serviteurs intègres », les sultans n'ont jamais hésité à écrire très librement les vols et les exactions que commettaient la plupart d'entre eux (4).

(1) Moulay el Hasan redoutait le développement du pouvoir des caïds en tribu, à la suite de l'exemple donné par El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi.

« Tous les efforts du Sultan, dit Erckmann, tendent à substituer dans les tribus berbères l'autorité du caïd à celle de la jemaʿa, et dans les tribus arabes à remplacer les groupements naturels par des groupements artificiels, de manière à augmenter le rendement des impôts et à triompher plus aisément des résistances locales. Dans ce but, il substitua aux dix-huit grands commandements qui existaient autrefois (pour tout l'Empire) un nombre considérable de petits groupes — trois cent trente environ — à la tête de chacun desquels se trouve un caïd. Les nouveaux caïds sont de minces personnages qui ne peuvent pas songer à résister aux ordres qu'ils reçoivent ; la cohésion des tribus se détruit et les impôts rentrent plus facilement. Mais malheureusement il arrive que le pays ainsi pressuré par une foule de caïds et par leurs acolytes marche à une ruine certaine ». *Le Maroc moderne*, p. 122.

(2) Cf. plus haut.

(3) Cf. La Tribu de Massat, *Hespéris*, 1924, p. 392. A l'égard des marabouts eux-mêmes, le sultan sait faire preuve d'une grande habileté, et utiliser tout leur crédit moral pour consolider son action en tribu. Les relations de Moulay el Hasan avec le chérif du Tazerwalt, au cours de la deuxième expédition du Sous peuvent être données comme un des meilleurs exemples de la souplesse d'une action politique entièrement couronnée de succès. Cf. plus haut, livre I, chap. IV, et Géranton, *Bulletin de l'Afrique française*, p. 192.

(4) A l'occasion d'une famine, des prêts d'argent avaient été consentis aux populations par le Sultan Sidi Mohammed ben ʿAbdallah. Écrivant ensuite à son peuple qu'il renonçait à recouvrer ses avances, ce souverain disait : « Je ne vous ai pas donné cet argent dans l'intention de vous le réclamer, je vous ai dit que c'était un prêt, uniquement pour qu'il ne fût pas accaparé par vos cheikhs et vos notables, ce qu'ils eussent fait s'ils avaient su que c'était un don de ma part. » *Istiqsa*, Archives Marocaines, t. IX, p. 333.

Le rôle des « oumana » que le sultan choisit parmi les notables du pays, est de veiller à la perception correcte des impôts et d'administrer les biens du Makhzen, qui proviennent de toutes les terres confisquées aux caïds précédents. A la mort d'El Hajj ʿAbdallah ou Bihi, chez les Haha, tous les champs qu'il avait fait défricher dans l'ensemble du pays, sa cavalerie, ses mulets et ses troupeaux furent pris en compte par des « oumana » établis à demeure sur tout le territoire de la confédération. Ces fonctionnaires qui percevaient la « mouna » dans les « magasins de l' ʿAchour » à Mogador, où se trouvaient réunis les produits des impôts en nature, recevaient en outre des tribus tout leur équipement. Ils n'avaient pas le droit, pour leur compte personnel de réclamer le bénéfice des « touiza », réservé aux caïds. Leur devoir était, en outre, de signaler au sultan toutes les exactions et tous les abus qu'ils pouvaient connaître. En réalité, un accord s'établit vite entre eux et les chefs qu'ils devaient surveiller et le sort des tribus soumises au Makhzen ne s'en trouva aucunement amélioré.

V. *Le fractionnement nouveau des tribus soumises.* — Ce qui caractérise la nouvelle organisation des tribus définitivement réduites en servitude, ce n'est pas seulement leur soumission à un caïd placé dans une étroite dépendance par rapport au sultan, c'est surtout l'existence d'un mode nouveau de fractionnement conçu d'une manière différente de l'ancienne division naturelle des groupes berbères. L'unité était jadis un canton, ancienne « taqbilt » indépendante formée d'un certain nombre de « moudaʿ » ou de « jemaʿa », aux dimensions presque constantes. A présent, les tribus sont divisées arbitrairement en tiers, en quarts, cinquièmes ou unités plus petites encore qui n'ont plus d'autre fonction que de faciliter la répartition des impôts et dont les limites chevauchent arbitrairement les frontières des cantons d'autrefois (1).

Parfois aussi, les cantons anciens subsistent, mais selon les

(1) On peut donner en exemple les Ouzgita du Jebel Kik coupés en trois fractions : les Aït Wasif, comprenant les villages des rives de l'oued Nefis, les Immighern, établis à Agergour et sur la montagne de Kik, Dou Ighris avec les vallées des Imarighen et Wirgan. Chacune de ces unités est divisée en six « quarts ». Les Mzouda sont formés de dix unités ayant le nom de « mia », centaines. Les Nfiffa, jadis constitués par six cantons, ont vu leurs divisions entièrement remaniées et sont formés de cinq cinquièmes : Imi n Tanout en comprend deux, Asif el Bour en a deux autres, Amesnez forme le dernier ; dans cette tribu, le nouveau fractionnement au Makhzen a même fait disparaître la notion de leff autrefois très vivante.

besoins, on les unit à d'autres groupes entièrement différents, situés à une journée de distance, afin de compléter le nombre des foyers imposables pour former une nouvelle unité artificielle, la « tribu makhzen », dont l'utilité est purement fiscale (1).

Une autre manière de diviser les tribus, plus artificielle encore, consiste à grouper les différents feux par groupes de dix pour constituer ce que l'on appelait un « kanoun makhzen », unité d'impôt qui devait fournir des contributions en nature au passage des harkas (2).

Tandis que, dans les régions mal soumises, les nouvelles divisions établies par le Makhzen se confondent encore avec des unités sociales d'autrefois et sont dès lors capables de reconstituer en temps de « siba » leur conseil d'Aït Arbaʿin, les parties plus directement atteintes par la transformation politique n'ont plus que des « khoms » sans assemblée, des « mia » ou des « toulout » sans personnalité politique. Nous avons dit comment, dans ces conditions, la seule unité naturelle qui subsistait encore était la simple « jemaʿa » de village ou d'un groupe de hameaux groupée autour de sa mosquée et continuant à appliquer avec obstination les petits réglements coutumiers de la vie agricole, sanctionnés par des amendes modestes, les « azzainnigran » (3).

Dans tout l'ensemble du Haut-Atlas, il est ainsi possible de suivre la décadence progressive des unités sociales anciennes, d'autant plus apparente à mesure que s'intensifie l'action du Makhzen. L'établissement du nouveau fractionnement contribue à effacer la division en leffs, diminue l'autorité de la plupart des chikhs, devenus de simples agents de transmission d'ordres entre

(1) C'est ainsi que la vallée de l'Asif el Mal formait autrefois une tribu divisée en quatre parties ; les Ind Maghous formaient le premier quart, Tigider le second, Taskourt, les Aït Tabgao et Iberdaten le troisième, Anedbour, Zilaout, Imi Wasif le quatrième. Comme ce commandement paraissait trop faible pour fournir les impôts d'une « tribu makhzen » on lui adjoignit plus tard le petit groupe des Dnassa situé sur le Dir à l'est d'Amismiz, à une quarantaine de kilomètres de distance, de manière à former une « tribu makhzen ». De même, chez les Mtougga, nous voyons aussi Tednest situé en plaine, rattaché artificiellement aux khoms des Ida Ou Nifi à une journée de marche de distance en montagne. Comparer Trenga, *Les Branès*, Archives berbères, t. I, fasc. 4, p. 318.

(2) Au Touat, chez les Chauwya du Maroc l'unité est la « deffa », ainsi nommée parce qu'elle désigne un groupe d'habitants chargés de fournir une « deffa » à l'armée du Makhzen, lorsqu'elle passe dans le pays (A. C. P. Martin, *Quatre siècles d'histoire marocaine*, p. 32, 60, 115, 437. Nous avons trouvé dans les hautes vallées du Nefis l'« aserdoun » — mulet — parce que la contribution annuelle de cette unité était un mulet offert au sultan ou au caïd.

(3) On peut ainsi comparer le sud des Haha, peu atteint par la pénétration Makhzen, dont les tribus sont divisées en « khoms », véritables unités politiques, et le nord du même pays dont les khoms ne sont plus que des divisions établies en vue de l'impôt (cf. plus haut, l[illegible]re II, chap. II, p. 155) et Doutté : Organisation sociale et domestique des Haha, *Bulletin de l'Afrique française*, 1905, rens. coloniaux, p. 11.

les mains du caïd; enfin, les conseils de notables et les « jema'a » jouent un rôle sans cesse plus effacé dans l'administration du pays et font place au caïd.

VI. *Un grand caïd au service du Makhzen.* — Tels sont les aspects principaux de la politique et de l'organisation du Makhzen dans ses relations avec les tribus berbères du Sud du Maroc. Lourde machine qui écrase le pays et fait disparaître les dernières traditions que les chefs autochtones avaient respectées, efface les limites des cantons, le souvenir des alliances anciennes, et ne laisse plus bientôt, en face du sultan qu'une foule anonyme de sujets dont le rôle unique est de payer l'impôt.

Cependant parfois, sous la domination du sultan, il arrive qu'on voit se reconstituer le pouvoir personnel, qu'un caïd habile et entreprenant, mettant ses ambitions au service du Makhzen, réussisse à obtenir un grand commandement en pays berbère, de telle sorte qu'il nous apparaisse, à distance, sous les mêmes traits que les chefs à demi indépendants de la montagne. Mais si l'on veut examiner avec attention les conditions dans lesquelles s'est développée et exercée sa puissance, on aperçoit combien les forces sur lesquelles il s'appuie ont changé; moins solidement construit sur la base d'un canton ou d'une tribu, moins bien soutenu par les alliances de leff, sans fondation durable dans le pays, son pouvoir reste précaire et repose surtout sur la confiance et l'appui du souverain. Que celui-ci retire sa faveur, le grand caïd makhzen disparaît dans le néant.

L'exemple de la carrière d'El Hajj 'Abdallah Ou Bihi, grand chef qui eut au milieu du dernier siècle, dans le pays des Haha, un prestige comparable aux seigneurs des Glawa, suffira à nous faire comprendre combien le pouvoir d'un tel caïd s'oppose, par des traits nombreux à celui des maîtres des tribus de la montagne.

'Abdallah Ou Bihi apparaît vers 1844. Sa famille est au service du Makhzen depuis soixante ans; déjà fixée à Mogador, elle commande de loin au pays des Haha sous la surveillance du gouverneur de la ville. 'Abdallah est lui-même le fils d'une esclave noire et la tradition rapporte le fait étrange que sa mère fut donnée enceinte au caïd des Haha par le Sultan Moulay Sliman, ce qui laisse planer sur ses origines véritables un mystère complet dont la légende s'est emparée.

Après des débuts difficiles et des discordes avec le petit caïd des Mtougga que le sultan fait jeter en prison, ʿAbdallah Ou Bihi entreprend de soumettre les tribus de son commandement révoltées depuis le bombardement de Mogador par la flotte française et maudites par Moulay ʿAbd er Rahman. On ne trouve plus, à cette époque dans le pays des Haha, de leffs stables constitués par des alliances traditionnelles, à la manière de celles du Nefis ou du pays des Glawa, mais seulement des associations fragiles de « khoms » ou de tribus, établies selon les nécessités du moment. Ce sont surtout d'ailleurs des alliances de notables. C'est ainsi que le caïd des Mtougga entretient avec les Ida Ou Bouzia et les Ida Ou Gelloul des relations qui lui servent à faire échec à ʿAbdallah Ou Bihi.

Le territoire de la confédération est alors divisé en deux parties que sépare le cours de l'Asif des Igezzoulen. Au nord de cette limite, se trouvent les tribus les plus habituées à la domination du Makhzen, et soumises à des chikhs ; au sud, des unités plus indépendantes, encore dirigées parfois par des conseils de notables et toujours prêtes à s'unir dans la révolte à leurs voisins de la montagne restés libres, les Ida Ou Tanan.

En dix ans, ʿAbdallah Ou Bihi fait la conquête de son territoire. Il s'établit tout d'abord à l'Azaghar des Aït Zelten, vieux centre du Makhzen où les terres appartiennent dès cette époque au sultan, et y construit une kasba. Celle-ci n'a pas l'allure guerrière des « agadirs » des chefs de Tagontaft ou de Telwet. C'est une grande enceinte carrée, aux murs de pierres et de pisé, défendue par des borjs, comme toutes les kasbas du Makhzen construites en plaine. A l'intérieur, il y bâtit tout d'abord sa maison, assez modeste, formée d'un enclos carré, orné de deux tours d'angles ; puis des écuries destinées aux nombreux chevaux des cavaliers qu'il garde à son service, enfin des magasins où les tribus viendront verser la dîme.

Peu à peu, il réussit à franchir la limite de l'Asif des Igezzoulen, bat, emprisonne les révoltés et arrive à la frontière des Ida Ou Tanan. Ainsi maître de toute la confédération, il en rassemble les forces pour faire la conquête des plaines du Sud, tenir garnison sur le Dir de l'Anti-Atlas, et percevoir les impôts au nom du sultan. Tous les Haha trouvent ainsi profit, comme naguère au temps d'Aghennaj (1), à cette domination. Répandus dans la plaine

(1) Cf. plus haut, livre I, chap. IV, p. 106.

intérieure du Sous où ils se dispersent « comme des bateaux dans la mer », ils s'enrichissent et oublient leurs discordes intérieures.

Devenu puissant, 'Abdallah Ou Bihi se sent à l'étroit dans sa kasba de l'Azaghar. Il en fait construire une autre, plus vaste que la première à quelques kilomètres, sur la croupe de la montagne d'Amhach. Cette forteresse, aujourd'hui ruinée, contenait une grande maison défendue par des borjs ; des citernes et des magasins voûtés édifiés avec soin, dans lesquels les marabouts eux-mêmes venaient verser la dîme, ce qui nous indique assez bien leur état d'abaissement. Entre les deux kasbas s'étendait un grand espace planté d'oliviers et toutes les tribus participaient par des corvées à la construction d'un immense mur d'enceinte en pierres sèches, destiné à abriter les cultures du caïd. Autour de la maison de l'Azaghar grandissent alors les demeures des parents d''Abdallah Ou Bihi. Enfin, des centaines d'esclaves noirs cultivent les champs. Par les aspects matériels de son établissement le chef Makhzen semble vivre et agir comme un caïd de la montagne.

Mais si l'on examine avec soin l'organisation du pouvoir du grand chef, on voit combien elle diffère de celle des autres chefs berbères dont nous avons étudié l'apparition et le développement. 'Abdallah Ou Bihi n'est pas établi sur les terres de ses ennemis, mais sur celles du Makhzen. Son seul rival est le caïd des Mtougga, mais pour le combattre et le mettre en fuite, il doit attendre patiemment la « siba » qui suit la mort du Sultan. Il ne confisque pas les biens des vaincus, mais dans chaque tribu, il fait défricher les terres mortes, conquises en forêt, par l'incendie. Chacun lui doit deux jours de labours et trois jours de moisson, qui lui suffisent pour faire remplir ses silos établis sous la garde d'un « amin ».

Le grand caïd, sans cesse à la tête de ses cavaliers, parcourt les tribus. Cependant ce groupe qu'il appelle son « makhzen » n'est pas constitué par les guerriers d'un canton privilégié, il est formé de Haha d'origines diverses. Ceux qu'il prise le plus sont ceux des Ida Ou Gourd, pour la plupart d'origine arabe, parce qu'ils sont durs au combat ; il peut, en toute circonstance, utiliser cent cavaliers et trois cents piétons qui sont tous volontaires et qu'il a parfois choisis parmi les fils de ses plus rudes ennemis. Les Aït Zelten, de la tribu d'origine du caïd, sont les moins nombreux ; vivant dans un pays moins pauvre, ils sont pour la plupart impro-

pres à la guerre et n'ont d'autre réputation que celle de bien vivre et bien manger.

Enfin, les fonctionnaires de la kasba qui, chez l'amghar berbère, sont pris dans le village d'origine, proviennent ici indistinctement des diverses tribus du commandement ; les chefs de harkas et les khalifats viennent surtout de la tribu guerrière des Ida Ou Gourd. Pas de khalifats sur le territoire de la confédération, ni de maisons de mokhaznis chargés de percevoir la « frida ». Au contraire, on trouve dans chaque khoms des chikhs éprouvés, sortis des vieilles familles qui garderont le pouvoir pendant plus de vingt années et ce sont eux qui, après la mort du grand chef, recueilleront sa succession et donneront au pays de nombreux petits caïds.

La domination d'El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi dans son propre pays, nous apparaît ainsi moins violente que celle des chefs de l'Atlas sur les tribus qu'ils ont conquises. L'union des Haha est réalisée par l'autorité d'un chef que le Makhzen soutient de sa puissance lointaine, mais cependant redoutée ; c'est d'ailleurs surtout par l'attrait qu'exercent sur les guerriers du pays les missions fructueuses remplies dans la plaine du Sous afin de percevoir l'impôt du sultan, qu'est cimenté l'accord des tribus. Dès que cette source de profit se trouvera tarie et qu'El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi aura été tué par le poison du sultan, tout le pays retournera à l'anarchie, aux luttes intérieures, aux ambitions désordonnées des petits chefs, et l'œuvre de vingt années d'efforts disparaîtra sans laisser aucune trace.

La fin tragique du grand chef des Haha suffit à nous montrer combien son effort se trouve étroitement limité et surveillé par le Makhzen. Plus facilement grandi grâce au prestige chérifien, il est en même temps destiné à connaître, si la disgrâce le frappe, une ruine immédiate.

El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi n'avait pas continué, à l'égard du Tazerwalt, la politique de guerre acharnée faite jadis par Aghennaj. Le Makhzen avait accepté ce qu'il ne pouvait détruire : les descendants de Sidi Ahmed ou Mousa envoyaient au sultan, chaque année, un couple d'esclaves en présent, tandis qu'ils recevaient en « ziara » une somme de mille metqal.

Des relations très amicales s'établirent même entre El Hajj ʿAbdallah et le chérif du Tazerwalt. Bientôt leur amitié devint presque une alliance et l'on vit venir un jour, au camp du khalifat

du Makhzen, dressé sur les bords de l'Asif Oulghas, Sidi Hosein lui-même, escorté des « Aït Arbaiʿn » de la montagne, au nombre de 400, apportant en cadeau, disent encore les témoins, 32 esclaves, 8 chevaux, 10 selles brodées, 12 fusils d'argent, de l'ambre et de l'or du Soudan. Chikhs des Haha et notables de la montagne de l'Anti-Atlas réunis passèrent en fêtes plusieurs jours et l'on célébra la puissance d'Hajj ʿAbdallah Ou Bihi qui était telle, dit encore le poète, « qu'on ne vit jamais son pareil ».

Plusieurs années après, il arriva à Hajj ʿAbdallah Ou Bihi une fâcheuse aventure. Un rekkas envoyé par lui au chef du Tazerwalt, avec qui il n'avait cessé d'entretenir des relations, sans doute inoffensives pour la sécurité du Makhzen, oublia ses lettres sur un rocher en faisant sa prière. On ne put jamais les retrouver ; mais à quelque temps de là, comme Hajj ʿAbdallah s'était rendu à Marrakech pour verser au sultan la « hédia », les présents traditionnels donnés à l'occasion des fêtes, il fut reçu par Sidi Mohammed lui-même, qui lui montra les lettres perdues. « Que préfères-tu maintenant? Veux-tu boire ce thé en silence, ou bien faudra-t-il que je promène en tribu le grand caïd Hajj ʿAbdallah Ou Bihi, les fers aux pieds, avant de lui faire couper la tête ? »

El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi réfléchit, prit avec résignation le verre de poison, et s'en alla mourir dans la chambre où l'attendait en ville son cadi qui l'avait accompagné (1868).

VII. *Les abus.* — En dehors des périodes heureuses pendant lesquelles, sous la conduite d'un caïd bien en cour, la tribu berbère peut en invoquant les ordres du sultan, vivre aux dépens des régions voisines, encore à demi-rebelles à la domination du Makhzen, le nouvel état politique n'amène pour le pays qu'un accroissement de la misère et que le développement d'intolérables abus.

C'est le caïd lui-même qui, aux yeux du Berbère soumis, apparaît comme l'agent principal de son malheur. En vain, s'efforce-t-on au début, dans le pays, de limiter les injustices qu'il peut commettre. Lorsqu'une tribu, après avoir réussi à vivre quelques années dans l'anarchie, se trouve lasse du désordre et cède à l'habile pression exercée par le Makhzen sur les notables et les chikhs, elle désigne le plus souvent, comme porte-parole et comme caïd éventuel, un homme choisi parce qu'il est modeste et qu'on le croit sans ambition. Ainsi espère-t-on pouvoir s'opposer plus

aisément à l'activité d'un chef qui peut devenir désormais, s'il le veut, un maître absolu. Mais le nouveau caïd, ses frères ou ses fils, s'affranchissent bien vite de toute règle ; il en va de même des chikhs qui, au début, n'osent rien décider sans consulter les notables et bientôt cessent de les rassembler ; ils obéissent en toutes circonstances, disent-ils pour s'excuser, aux ordres formels du caïd. Plus la transformation du pays, préparée par l'action des amghars depuis des siècles, est avancée, plus l'autorité des chefs makhzen se fait absolue et se libère aisément de tout contrôle.

Seuls échappent, dans une certaine mesure, aux exactions des caïds et des amghars, ceux qui leur sont attachés par les liens de parenté ou le souvenir des anciennes alliances. Aussi voit-on souvent en tribu des villages riches et puissants, dont la prospérité contraste avec la ruine d'autres hameaux presque déserts. Les premiers sont ceux des « frères » du chef, les seconds sont ceux des familles ennemies ou rivales.

Le malheur est plus grand encore lorsque le caïd est un étranger à la tribu ; tous sont alors « mangés » sans distinction d'origine, tandis que prospèrent autour de la kasba les parents et les serviteurs du maître, qui font même parfois sortir leurs richesses du territoire pour les envoyer dans leur propre tribu.

Le sultan, il est vrai, intervient parfois, pour limiter les méfaits de ses représentants. Moulay el Hasan cherchait, on l'a vu, à équilibrer le pouvoir des caïds par celui des jemaʿa ou des oumana, vain effort dans un pays où tout chef est depuis des siècles l'ennemi né d'une assemblée. Il existe aussi une justice du souverain, rapide et décisive ; maître absolu de ses sujets, le caïd est à son tour sans droits devant le sultan ; que les cavaliers du Makhzen arrivent dans sa kasba avec l'ordre de lui mettre les fers, demain il sera jeté dans la prison de Marrakech pour le punir des abus qu'il a commis. Mais tous les biens dont il s'est emparé pendant son commandement, tout l'argent qu'il a enterré dans les cours de sa maison deviennent la propriété du Makhzen. Si le chef meurt en fonction et que le commandement passe à une autre famille, le sultan est aussi l'héritier de toute la fortune acquise depuis sa nomination. Enfin, chaque changement de caïd est pour la cour du sultan l'occasion de recevoir de tous ceux qui sollicitent la succession d'importants cadeaux ; les sommes ainsi versées par avance seront remboursées par la tribu à son nouveau chef dès le premier

jour. On sait combien cette pratique, exagérément répétée sous le règne de Moulay ʿAbd el ʿAziz, au temps de la grande détresse du trésor chérifien, a contribué à préparer la grande explosion d'anarchie dans laquelle le Maroc a perdu sa liberté.

Soumis à ce régime d'oppression, le paysan souffre avec une patience infinie. Il exécute les ordres reçus, verse l'argent demandé, accomplit les corvées, vend ses récoltes en vert, ses amandes et ses olives en fleurs, livre ses biens, enfin, ruiné, quitte son hameau. Pendant de longues années, il lutte contre la misère. Plus de fêtes en tribu, plus de danses collectives sur l' « assais », la place du village entourée de noyers, où l'on allumait jadis de grands feux jusqu'à l'aube. A peine les petits enfants jettent-ils encore dans l'espace, en gardant quelques chèvres, la courte phrase nostalgique du chant berbère. Le seul espoir qui reste est celui d'une prochaine libération lorsqu'éclatera d'un seul coup la « siba » et les hommes qui restent en tribu vivent dans cette attente, cachant au plus profond de leur cœur une haine grandissante.

VIII. *La siba.* — La « siba », la révolte peut être regardée en pays soumis comme une véritable institution. C'est elle qui permet aux tribus de se délivrer un instant de leur servitude, de reprendre leurs biens tombés en possession du Makhzen, de goûter pendant quelques années les joies de l'anarchie, pour mieux reprendre plus tard leur place dans l'Empire auquel elles sont liées désormais pour toujours.

La « siba » se produit chaque fois que l'autorité du Makhzen subit un grave échec ou qu'elle s'affaiblit et manifeste son impuissance. Le meilleur signal de la révolte est donné par la mort du Sultan, puisque chacun s'attend — grâce à une expérience millénaire — à ce que plusieurs prétendants se disputent sa succession les armes à la main, enrôlent à leur suite les tribus et à ce que le désordre règne jusqu'à ce que le plus fort ou le plus habile l'ait emporté. Les crises les plus longues d'anarchie qu'ait connues le Sud du Maroc depuis un siècle et demi sont la grande siba de sept années, après la mort de Sidi Mohammed Ben ʿAbdallah (1790-1797) ; celle de la mort de Moulay ʿAbd er Rahman (1859-1864) ; celle de la mort de Moulay el Hasan (1894-1897). Les tribus ont, en outre,

manifesté par d'innombrables révoltes locales leur impatience à supporter le joug du Makhzen.

A peine la nouvelle de la défaite des armées du Sultan ou celle de sa mort est-elle connue dans les villes, qu'elle se propage avec une inconcevable rapidité jusque chez les tribus berbères les plus lointaines.

Lorsque le sultan Sidi Mohammed se noya, dans le bassin de l'Aguedal, à Marrakech, en 1875, son fils Sidi El Hasan était fort occupé dans le pays des Haha à rétablir l'ordre, troublé depuis les huit années écoulées, après la mort d'El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi. Les esclaves noirs, ses cavaliers, ses mokhaznis, dispersés dans toute la confédération, cherchaient à dénombrer les biens du Makhzen et vivaient largement des lourdes amendes imposées aux Berbères. Soûdain, les habitants apprirent l'événement, avant qu'il fût arrivé à la connaissance du fils du Sultan. En une seconde, l'état du pays fut changé ; les loups devinrent agneaux, et c'est à grand peine que les serviteurs du Makhzen regagnèrent la kasba de Bou Riqi sous les huées des Berbères. Sidi El Hasan eut l'habileté de promettre le commandement de leur tribu aux principaux notables et réussit à arrêter un mouvement de révolte qui lui eût été fatal. Il fut proclamé, le jour même, par les chikhs des Haha promus caïds.

A la mort de Moulay el Hasan, dont le règne avait été marqué cependant par de sérieux efforts pour organiser les tribus du Sud la nouvelle de sa disparition fit éclater, d'un seul coup, la « siba » dans tout le pays soumis au sud du Tensift, et toutes les kasbas furent assiégées. Les caïds, alors en harka avec le souverain dans le Gharb, quittèrent le camp du Sultan en doublant les étapes, cherchèrent asile chez Si ʿAisa ben ʿOmar, le puissant caïd des ʿAbda, et de là gagnèrent en secret leur pays. Seuls, les plus puissants : le Mtouggi, le Gontafi, le Glawi, réussirent à trouver asile dans leurs grandes forteresses ; la plupart des autres chefs durent aller se refugier auprès des tombeaux des marabouts les plus vénérés, cependant que leurs maisons étaient pillées et que les terres étaient reprises par leurs anciens maîtres.

Lors de la « siba » qui fut causée, en 1904, par les embarras du sultan Moulay ʿAbd el ʿAziz, aux prises avec Bou Hamara, nous voyons les petits chefs tenir fermement derrière les créneaux de leurs remparts, se prêter un mutuel appui, grâce à la fidélité de

leurs esclaves et de leurs mokhaznis, et ne réussir à rétablir leur situation antérieure qu'au prix de longs mois d'efforts.

Le premier soin des Berbères, après avoir assiégé et ruiné la maison du caïd, est de réunir un conseil de notables et de tenter de rétablir les institutions d'autrefois. On peut même dire qu'il n'est pas de plus sûr moyen de juger de l'état de transformation d'une région soumise que d'observer la nature de son organisation de « siba ». En haute montagne, là où le souvenir des moqaddems n'a pas encore disparu, bien qu'un chikh ait gouverné le canton depuis de longues années, la constitution du petit état berbère est intégralement rétablie; plus bas, sur les pentes, les notables choisis, selon les mêmes règles qu'autrefois, dans les différents hameaux de l'ancienne «taqbilt», prennent le titre d'Aït Arbaʿin, et édictent un tarif d'amendes, mais ils ne sont plus capables de désigner un président; sur le Dir ou dans la plaine, ce sont les chikhs eux-mêmes qui constituent le conseil de la tribu, chaque canton ayant perdu le souvenir de sa personnalité politique ; ils se contentent de mettre les fauteurs de troubles dans un trou, sans restaurer le règlement qui punit chaque délit d'une amende déterminée; leur souci est d'ailleurs de tenir le petit peuple à l'écart et ils songent surtout aux moyens qui leur permettront de briguer la place du caïd dès que la révolte sera terminée. Parfois, il arrive que le chef makhzen ait gouverné sa tribu avec modération et qu'on ne relève contre lui aucun motif grave d'expulsion; alors on lui laisse une place dans le conseil, mais en qualité de notable seulement : « Tu seras notre anflous porte-bonheur », dit-on, lors de la siba de Sidi Mohammed, au vieux caïd des Mzouda, qu'on ne voulait pas chasser de sa maison. Le mouvement populaire, qui gagnait alors tout le pays au cours de la « siba », prenait une telle force qu'il fallait donner à l'esprit berbère cette satisfaction de principe pour parvenir à conserver un chef aimé (1).

Cantons et tribus livrés à eux-mêmes, incapables de rétablir dans toute leur force les institutions qu'ils ont abandonnées depuis longtemps, tombent bientôt dans une effroyable anarchie. A l'enthousiasme des premiers jours succède la lassitude du désordre, à mesure que se répètent les luttes de soffs, les combats des cantons qui s'unissent à nouveau pour former des alliances de guerre, analo-

(1) Cf. notre étude sur « Le Régime juridique du Sud-Marocain ». *Hespéris*, 1924, p. 323.

gues aux leffs de jadis. C'est alors que le Sultan reprend son autorité, les caïds reparaissent en plaine, des harkas se forment pour rétablir sur le Dir dans leur commandement les chefs bannis; peu à peu, l'on perd confiance en tribu; les Aït Arbaʿin sont abandonnés et trahis; le Makhzen les met en prison et les Berbères reprennent sans trop de regret le lourd collier de la soumission, comme des bêtes apaisées par une révolte d'un instant contre un joug trop pesant.

Mais c'est surtout lors des révoltes locales, justifiées par les excès de la domination d'un chef étranger et entretenues par la vitalité des traditions d'indépendance que la lutte se prolonge. Au début du mouvement, khalifats et mokhaznis ont été trahis et massacrés ; chacun a repris ses biens et préparé ses armes. A l'arrivée des forces du Makhzen, les guerriers défendent avec énergie leur territoire ; puis, devant les progrès de la harka, s'enfuient dans les montagnes voisines avec leurs familles et leurs troupeaux. Le caïd fait alors détruire les villages et si la « siba » se prolonge, coupe les oliviers et les palmiers. Ainsi ont procédé El Hajj ʿAbdallah Ou Bihi chez les Aït ʿAisi, et les chefs des Mtougga ont fait de même dans le pays aujourd'hui ruiné des Ida Ou Ziki.

IX. *La disparition des institutions berbères.* — S'il nous fallait indiquer, au terme de cette longue évolution qui a changé les républiques indépendantes en tribus soumises au sultan, les transformations les plus importantes survenues dans la vie du pays berbère, notre choix se porterait sur l'accroissement des unités politiques, le développement des guerres et la disparition lente mais sûre du vieux droit.

En constituant leurs commandements, les amghars ont contribué à effacer les limites des cantons qui séparaient autrefois les petits états autonomes. Plus tard, le long et patient effort du Makhzen a réuni dans les frontières d'une même tribu ces groupes souvent hostiles ; un fractionnement nouveau a fait disparaître jusqu'au souvenir des divisions anciennes ; enfin, un seul chef a reçu du sultan le droit de commander. Cet élargissement du cadre de la vie locale est le résultat de guerres et de révoltes sans nombre ; il a été acquis au prix de souffrances dont on ne peut faire la somme sans quelque tristesse ; peut-être fallait-il qu'il en fût ainsi pour

que les petites sociétés de la montagne parvinssent à trouver leur place dans l'Empire.

Les républiques berbères achètent ce droit d'entrer dans un grand état par d'autres sacrifices encore. Jadis les guerres intérieures, par le jeu des alliances équilibrées, ne mettaient aux prises sur les frontières de ces petits cantons que des centaines de guerriers armés de mauvais fusils ; désormais, parvenue à la bordure du pays soumis, la tribu supporte le choc de masses considérables de combattants, Arabes du « gich » de la plaine au service du Makhzen, Berbères asservis par confédérations entières, contingents innombrables des grands caïds. Quand ces harkas pénètrent dans le territoire, aucune résistance n'est possible ; en quelques heures, tous les villages, les agadirs séculaires eux-mêmes sont détruits. Inscrit à présent sur la liste des tribus de « naiba », le petit état dont la vie s'écoulait autrefois dans un cirque de montagne, participe lui aussi aux expéditions lointaines. Les guerriers iront demain rétablir un caïd dans le Dra, ou combattre un rogui au nord de Fès ; au cours de ces voyages, ils connaîtront d'autres lois que celles de leur village et reviendront pénétrés d'influences arabes, d'habitudes citadines jusque là ignorées.

Mais surtout la conquête du Makhzen consacre la ruine définitive de l' « ʿorf », du droit berbère. Pendant de longs siècles, la coutume s'est assouplie pour devenir conforme aux règles essentielles du droit religieux. En ce pays qui a vu naître tant de réformateurs de l'Islam, de savants et de juristes, une lente pénétration des principes du « chraʿ » se poursuit insensiblement, pour éliminer, dans le droit tribal, les dispositions opposées à celles du livre saint (1). Bientôt l' « ʿorf » en arrive à se limiter à la répression des crimes et des délits et à réglementer la vie politique du canton. En même temps, la part du « chraʿ » s'accroît sans cesse ; il embrasse le statut des personnes, et s'étend bientôt aux litiges immobiliers.

C'est à ce moment que s'achève le plus souvent la pénétration politique du Makhzen. Le « louh » des tribus, le recueil vénérable de leurs coutumes, jusqu'ici confié à la garde du moqaddem ou des Aït Arbaʿin, tombe entre les mains de l'amghar, du chikh du canton

(1) A peine trouverait-on — sauf en ce qui concerne la « rehania » — l'antichrèse — quelques règles opposées au chraʿ dans les recueils de droit coutumier des tribus du Sous et de l'Anti-Atlas.

ou du caïd de la tribu. Désormais, c'est un homme dont le pouvoir n'a d'autres limites que sa force, qui a la charge d'ordonner et de défendre. Que lui importent les règles anciennes établies par des assemblées dont le souvenir même est une offense à sa puissance? Ne vaut-il pas mieux d'ailleurs, pour punir les coupables, fixer des amendes qui tiennent compte de leurs ressources ? Un homme aisé versera pour sortir de prison une somme élevée ; un pauvre homme pourra à tout le moins vendre son champ. Pour le surplus, le cadi, dévoué au nouveau maître, saura en toutes circonstances juger selon les intérêts du Makhzen.

Ainsi succombent les unes après les autres les institutions berbères. Contre elles, deux forces s'unissent, celle des chefs et celle du Makhzen chérifien. L'une prend naissance dans la montagne elle-même : amghars, chefs d'un canton, d'un leff ou d'une tribu, caïds à demi indépendants, dont les kasbas s'élèvent près des sommets affirment leur volonté, toujours plus puissante et plus absolue, d'asservir les petites républiques à leurs fins personnelles et de transformer les hommes libres d'autrefois en sujets dociles et résignés. L'autre puissance vient du ciel, puisque c'est de Dieu que le souverain tient son trône et ses principes de gouvernement, lorsque les musulmans l'ont reconnu comme chef suprême; mais, en réalité, cette théocratie n'est que l'association des intérêts matériels et des ambitions dévorantes par lesquels s'explique l'activité des fonctionnaires du Makhzen. Ni en fait, ni en droit, les institutions berbères ne peuvent trouver de place dans ce gouvernement. Le premier principe de cette monarchie absolue est celui de la soumission la plus entière de l'inférieur au supérieur. Comme le sultan est dans la main d'Allah, les caïds sont les esclaves du souverain et les sujets les humbles serviteurs des caïds. D'autre part, il ne peut exister dans l'Empire qu'un seul État, qu'une seule communauté islamique dont le chérif est le chef. Les républiques indépendantes de la montagne ne sont pour le Makhzen que les erreurs d'hommes corrompus, des créations qui ne peuvent en droit strict se réclamer d'aucune loi : le néant engendré par l'ignorance.

Également acharnés à détruire la Berbérie, le pouvoir temporel des chefs et le droit divin des sultans savent se joindre et s'unir. Souvent, nous l'avons dit, c'est l'amghar, maître d'un leff établi au pied du Dir, qui entre au service du Makhzen de la plaine ;

d'autres fois, c'est un chef de tribu en montagne qui reçoit le titre de caïd; les seigneurs de l'Atlas eux-mêmes, dont les conquêtes se font au nom du sultan, gouvernent selon les principes traditionnels de l'État chérifien, au point que, de nos jours, c'est dans les parties de leurs territoires demeurées libres de notre contrôle qu'il faut aller observer l'anachronisme des dernières tribus vivant sous le régime du Makhzen d'autrefois.

Parfois, il est vrai, ces deux puissances de domination en viennent à se combattre un instant, comme nous l'avons vu au pays de l'amghar de Tagontaft, dans la vallée du Nefis ; mais c'est pour mieux unir ensuite leurs volontés d'exploitation et leurs désirs de conquête. Le but, souvent inconscient, des efforts des chefs et du sultan est d'achever la fondation, sur les ruines des cantons berbères, d'un Empire absolu, sans frontières intérieures, soumis à une loi unique et qui condamne les sujets à subir une ruineuse et impitoyable tyrannie.

Il est difficile, lorsqu'on mesure la vanité des résultats obtenus par le Makhzen et les amghars pendant dix siècles de luttes, d'échapper à un sentiment de pitié à l'égard de ce peuple réduit à une servitude sans idéal, dans une misère sans espoir, et qui ne cherche plus de remède à ses maux que par un retour impuissant et passager à l'anarchie d'autrefois.

CONCLUSION

L'évolution politique de la Berbérie sédentaire

I. Les républiques berbères. — II. Les grands commandements de l'Atlas. — III. Les royaumes berbères de l'Afrique du Nord. — IV. Fragilité du pouvoir des chefs temporels. — V. Les États maraboutiques ; leur stabilité relative. — VI. Conséquences de la soumission des tribus au Makhzen. — VII. L'avenir politique de la Berbérie.

I. *Les républiques berbères.* — Dans les diverses régions de la Berbérie sédentaire, nous l'avons vu au cours de cette longue étude, les mêmes institutions sociales régissent les Masmouda, perdus au fond des vallées reculées du Deren, les habitants des bourgs et des hameaux qui s'élèvent sur les plateaux désséchés de l'Anti-Atlas, les Jbala et les Rifains, dans leurs rudes montagnes aux cîmes couronnées de cèdres, aussi bien que les Kabyles d'Algérie dont les villages en nids d'aigles occupent les sommets du Djurjura.

Dans toutes ces régions, séparées entre elles par d'immenses espaces, les hommes vivent en obéissant aux mêmes lois, en dépit de leur diversité d'origine et malgré la variété des conditions d'existence matérielle. C'est à l'isolement de leurs territoires qu'ils doivent d'avoir gardé leurs traditions millénaires. Le témoignage actuel de leurs institutions a une valeur historique, elles nous donnent l'image de ce qu'eût été le Maghreb, si les invasions arabes dans l'Est et la formation des grands Empires dans l'Ouest, n'avaient pas ruiné les minuscules états dans lesquels les Berbères aiment à enfermer leur activité.

Deux tendances primordiales déterminent la vie politique des Berbères : en premier lieu ils répugnent à la constitution d'un état de quelque étendue, partout ils s'organisent spontanément en petites unités dont les dimensions n'excèdent pas celles d'un simple

canton et qui sont pour les sédentaires la véritable patrie ; en second lieu, par une sorte de génie instinctif, les Berbères forment des systèmes d'alliances équilibrées qui permettent aux petits états autonomes de la montagne de s'entr'aider dans la guerre et la paix. Tantôt ces associations, auxquelles on donne souvent le nom de leffs, sont liées au souvenir des grandes luttes du haut moyen âge entre les autochtones et les envahisseurs ; tantôt elles nous apparaissent comme des institutions vénérables, dont l'origine n'est plus connue et qui sont étroitement liées aux conditions de l'existence matérielle et aux traditions locales.

Le régime politique auquel les Berbères demeurent attachés avec le plus de fermeté, lorsqu'ils vivent dans l'indépendance, est donc une sorte d'anarchie organisée ; toutes les grandes familles s'appliquent alors à maintenir entre elles, dans les limites d'un canton, une rigoureuse égalité ; c'est dans ces circonstances que naissent des constitutions en apparence démocratiques, oligarchiques en fait, qui ont pour objet de régler entre tous les notables l'équitable partage des profits du pouvoir et de répartir sur tous les habitants les charges de la vie commune. L'Anti-Atlas, le Rif, le Jbel occidental, la Kabylie avant la conquête, n'ont guère connu, semble-t-il, d'autres institutions au cours de l'histoire ; le Haut-Atlas lui-même qui a vu depuis deux générations de si étonnantes transformations politiques, se trouvait encore, au milieu du siècle dernier, divisé en petites républiques, semblables à celles du Djurjura au temps de son indépendance.

Lorsque les tribus conservent leur organisation politique traditionnelle, à peine voit-on naître sous des aspects identiques dans ces diverses régions de la Berbérie sédentaire un pouvoir personnel précaire, limité aux frontières étroites d'une fraction de tribu, dans le cadre d'une vallée. Les petites tyrannies qui se forment alors sont si fragiles que les chefs, sortis de la lutte des soffs à l'intérieur des villages, à peine maîtres d'un minuscule territoire, sont le plus souvent emportés sans retour par un changement d'équilibre des partis dans l'intervalle d'une ou deux générations.

Une seule région fait exception à cette extrême instabilité du pouvoir des amghars, qui ne sont habituellement que les maîtres éphémères des petits cantons de la montagne. Le Sous, à la fin du XIXe siècle, et plus particulièrement la partie de l'Atlas comprise entre le col des Glawa et le Tizi Maʿcho, nous offre, en

effet, le spectacle de l'apparition simultanée d'un grand nombre de petits chefs, qui parviennent exceptionnellement à consolider leur autorité et à bannir pour un temps la tradition des républiques égalitaires. Bientôt d'ailleurs, se dessine sous nos yeux une complète évolution : au cours des vingt dernières années, on peut observer toutes les formes de transition entre les humbles amghars, maîtres de quelques villages perdus sous les noyers, au fond des gorges de l'Atlas, et les grands caïds possesseurs de vastes tribus, qui, du fond de leurs kasbas, gouvernent les états qu'ils ont conquis par la force. Ces derniers préparent d'ailleurs à leur tour, en ruinant les institutions anciennes à la faveur desquelles ils ont pris le pouvoir, l'arrivée du Makhzen et l'établissement d'un Empire musulman unifié, dont les lois nous paraissent semblables à celles des grandes monarchies orientales.

Au cours de la première partie de notre étude sur les républiques berbères, et lorsque nous avons cherché à connaître les circonstances dans lesquelles apparaît le pouvoir temporel des amghars de canton, nous avons pu multiplier les comparaisons entre le Sous, le Rif et la Kabylie. Mais pendant cette courte période qui a vu dans le Haut-Atlas le rapide développement de l'autorité des grands chefs, il nous a semblé que nous nous trouvions en présence d'un régime politique presque inconnu, du moins, aux époques récentes, dans les autres régions de l'Afrique du Nord peuplées de sédentaires.

Peut-être nous est-il permis maintenant, après avoir longuement analysé les conditions dans lesquelles se forme le pouvoir de ces « seigneurs de l'Atlas », de chercher, en portant nos regards plus loin, à rapprocher leur domination de celles des royaumes et des Empires berbères dont l'histoire du Maghreb nous montre parfois la brusque constitution; en comparant les phases successives de leur croissance à celle des principautés du Sous, nous apercevrons alors les causes profondes de la force et de la faiblesse de ces étonnantes constructions politiques, surgies si rapidement de l'obscurité de la vie des tribus et qui disparaissent sans avoir réussi à altérer d'une manière durable l'immobilité du Maghreb.

II. *Les grands commandements de l'Atlas.* — Les conditions dans lesquelles se forme à notre époque le pouvoir des chefs de l'Atlas s'explique, nous l'avons dit, par des lois simples ; il nous suffira

pour les mettre en évidence de rappeler brièvement les diverses étapes de leur conquête des tribus.

Au début du dernier siècle, plusieurs centaines de petites républiques, unies entre elles par deux chaînes d'alliances, composent un immense échiquier qui couvre la plus grande partie de la montagne, et délimite ainsi la région dans laquelle va s'engager entre les assemblées, les amghars et le Makhzen la longue partie dont l'enjeu est la liberté des Berbères.

A l'origine, dans le petit canton où l'équilibre est réalisé entre les chefs de toutes les grandes familles, de tous les « ikhs » qui se partagent les bénéfices du gouvernement local, plusieurs ambitieux apparaissent qui pensent que leur force plus grande leur vaut une part plus large des profits ; bientôt, deux partis se forment et s'affrontent ; le vainqueur prend le titre d' « amghar » et remplace l'oligarchie des chefs de famille par la tyrannie d'un seul.

Dans ce minuscule territoire d'une petite fraction de tribu, dans cette « taqbilt » où s'est ainsi établie la domination d'un « ikhs » sur les autres, le nouveau chef sent l'impérieuse nécessité de maintenir l'union qu'il a réalisée un instant par la force à l'intérieur, en avivant les guerres extérieures. Grâce aux alliances anciennes conclues entre les petites républiques du pays, il parvient aisément à étendre son influence à grande distance, et bientôt, il entreprend de soumettre à sa volonté une véritable tribu. S'il réussit à vaincre le chef de l'alliance opposée, il place les « taqbilt » ennemies sous le joug de son leff, et avec l'appui de son canton d'origine, il organise, sous des formes diverses, l'exploitation d'une tribu par un canton.

Si la fortune continue de favoriser l'amghar vainqueur, on le voit alors tenter de soumettre, avec le secours des contingents qu'il lève dans la tribu dont il est devenu le maître incontesté, des territoires étendus dans les plaines ; des confédérations entières lui paient l'impôt ; il s'établit sur les voies de passage de la montagne, y construit des forteresses dont ses « frères » d'ikhs ou de village sont les gardiens ; autour de lui, ses « frères » de canton se tiennent en permanence pour constituer son escorte ; les guerriers qu'il envoie au loin pour réduire les rebelles sont ses « frères » de tribu.

C'est lorsqu'il est parvenu à ce degré de puissance que l'amghar prend place sans efforts auprès des caïds du Sultan. Sans doute, il

n'est pas encore confondu dans les rangs des chefs serviles des tribus de la plaine ; il conserve l'orgueil de sa puissance, la fierté d'avoir pu constituer par ses propres forces le vaste commandement qu'il exerce. Vienne même une période d'anarchie, il s'affranchira le plus possible des ordres des pachas de la capitale voisine; mais, par ses tendances et ses ambitions, le seigneur de la montagne se trouve désormais entraîné dans le courant de la politique du Makhzen ; son attention se détourne de plus en plus des obscures traditions de la montagne ; ses regards se portent plus souvent vers la cour du Sultan ou des prétendants ; il brûle du désir de jouer auprès d'eux à la faveur des désordres le rôle plus brillant et plus profitable encore de vizir ou de gouverneur des villes.

A la vérité, ce n'est pas seulement au terme de cette évolution qu'apparaît le rôle du Makhzen en tribu. C'est qu'en effet le Sultan, du fond de ses palais des villes, éloignées de la montagne, favorise et encourage en tout temps, à la limite des régions où son autorité s'exerce directement, l'apparition et la croissance des amghars. Sous l'influence d'une savante politique, une tendance hostile au gouvernement anarchique des assemblées se fait jour chez les communautés encore indépendantes. Les grands caïds eux-mêmes imitent le souverain et, peu à peu, à mesure que s'accentue la pression du Makhzen ou que les puissants chefs de l'Atlas deviennent plus entreprenants, les révolutions se font plus nombreuses à l'intérieur des républiques des hautes vallées au profit des ambitieux; à l'inverse d'ailleurs, si l'anarchie éclate dans l'Empire, les kasbas sont jetées à terre et leurs maîtres mis en fuite; les chefs les plus forts s'enferment en toute hâte dans leurs agadirs imprenables, les « Aït Arbaʿin » reprennent leurs réunions ; la liberté et la discorde succèdent à la servitude.

Dans les périodes favorables au développement du pouvoir des chefs, on voit ainsi surgir de toute part, au milieu des tribus indépendantes, des amghars qui s'élèvent au-dessus du gouvernement traditionnel de la Berbérie. Mais, comme des plantes sorties de graines semblables, s'élèvent à des hauteurs variables au-dessus de la terre inégalement fertile des diverses parties de la montagne qui les nourrit, ces petits chefs n'atteignent pas tous le même degré de développement. La plupart n'étendent leurs racines que dans un canton et ne dominent qu'une vallée ; plus rares sont ceux qui sont les maîtres d'une tribu ; trois ou quatre en un siècle gagnent

les riches plaines irriguées et projettent l'ombre de leur force jusqu'aux limites du Sahara. La terre qui les porte se trouve elle-même, par leur croissance, profondément altérée ; les limites traditionnelles des cantons s'effacent, la mosaïque des leffs, formée de petits états savamment opposés, se brise et se disloque ; enfin, la vie des petites unités sociales, humble et tenace végétation des hautes vallées, s'étiole et s'alanguit. C'est alors que survient souvent le Makhzen, qui coupe à son gré ces plantes éphémères sorties si rapidement du sol berbère, comme pour en moissonner le fruit, puis laboure et retourne comme il lui plaît, pendant quelques années, le pauvre champ des tribus soumises.

Quelle que soit leur importance, tous ces chefs de l'Atlas, amghars de cantons ou de tribus, grands caïds à demi indépendants du Sultan, s'inspirent des mêmes principes dans le gouvernement de leurs petits états.

Dans leur politique extérieure, tout d'abord, ils adoptent à l'égard de leurs sujets, aussi bien qu'aux yeux des chefs plus puissants du voisinage ou du Makhzen chérifien, une double attitude. Aux guerriers de la montagne, ils se donnent comme les derniers défenseurs de la liberté ou des coutumes locales ; de la sorte, ils recueillent sans difficulté l'appui que les Berbères donnent toujours sans mesure à ceux qui prétendent les défendre contre les étrangers — chrétiens ou musulmans venus des plaines. — Auprès des grands caïds ou du Sultan, à l'inverse, les amghars s'engagent volontiers à maintenir dans l'ordre et la paix les populations qu'ils ont soumises ou qu'ils protègent ; ce sont eux, disent-ils, qui contiennent les instincts de pillage et de révolte des habitants des sommets ; ils pourront même dans l'avenir, s'il plaît à Dieu, les amener par la ruse et la patience à accepter le joug de la soumission.

Ainsi se sont présentés depuis vingt ans les amghars des Seksawa dont nous avons étudié l'apparition et la croissance, qui se donnent à leurs frères des hautes vallées comme les protecteurs de l'indépendance, et qui, par ailleurs, se tournent vers les grands caïds de Tagontaft et de Bouaboud en offrant de faire triompher leurs ambitions jusque dans les cantons les plus reculés du Tichka. Ainsi faisait naguère de son côté le vieil ʿAbd el Malek Mtouggi, qui aimait à défendre avec affectation les dernières traditions berbères les plus inoffensives qu'il avait laissées vivre, tout en laissant voir

avec complaisance, à la cour du Makhzen, les efforts constants que devait exercer sa politique pour contenir les dissidents de la montagne des Seksawa.

Cette double attitude est d'ailleurs fort ancienne. Nous avons dit ce qu'avait été, au temps d'Ibn Khaldoun, la vie agitée d'un grand seigneur de l'Atlas dont la carrière nous semble être comme un précédent historique de celle de Si el Madani Glawi, dans les premières années de notre siècle. N'avons-nous pas vu alors ʿAmer Hintati, maître de toutes les tribus masmoudiennes, offrir aux Mérinides dans l'embarras, « afin de rendre service à la dynastie », de barrer la route aux anciens partisans du « Mahdi », auxquels on prêtait la résolution de venir une fois encore jeter bas les mosquées impures de la capitale? A la faveur de ce rôle, le grand chikh des Hintata devenait en même temps le véritable roi du Sud et percevait, à titre d'impôt, des sommes considérables. De même, cinq siècles après, les grands caïds de l'Atlas proposaient à la France, aux premiers jours de la Grande Guerre, d'assurer par leurs propres moyens la sécurité du Sous, pour nous « rendre service », cependant qu'ils fermaient jalousement à notre pénétration l'accès de leurs commandements ou de leur zone d'influence et consolidaient hâtivement leurs conquêtes en bâtissant des kasbas dans les vallées les plus fertiles dont ils confisquaient les bonnes terres.

On peut aussi rappeler qu'au moment de sa plus grande puissance, ʿAmer Hintati, maître du Deren, laissait habilement subsister chez les Seksawa et les Gedmiwa de la montagne un foyer d'indépendance utile à sa politique, ce même territoire insoumis qui existait naguère encore à la limite des états du Gontafi et du Mtouggi ; la présence de cette dissidence lointaine et inoffensive permettait ainsi de justifier aux yeux des maîtres de Marrakech l'attitude de défenseurs du Makhzen prise si volontiers par les grands chefs de la montagne.

Ces analogies si complètes, entre les amghars du temps des Mérinides et les caïds à demi-indépendants de notre époque, suffisent à montrer quelles nécessités permanentes s'imposent, à toutes les époques, aux chefs éphémères des tribus de l'Atlas et qui, à défaut de traditions véritables, suivent la même voie dans toutes les démarches de leur politique parce qu'ils grandissent dans des circonstances identiques.

Mais c'est surtout l'organisation intérieure des états conquis par les amghars, qui nous permet d'entrevoir une des lois les plus constantes de l'histoire de la Berbérie et de comprendre l'un des principes qui président à la formation des grands commandements.

Cette domination d'un territoire, sans cesse plus étendu, que le chef d'un soff dans un village de l'Atlas parvient à soumettre progressivement à sa volonté, se fonde, nous l'avons dit, à l'intérieur d'un canton par la maîtrise d'un « ikhs » sur les « ikhs » rivaux, par le triomphe d'un leff sur un autre dans une tribu, enfin par l'exploitation des ressources d'une grande confédération ou des immenses territoires des plaines par une tribu privilégiée. Mais quelle que soit la dimension des états ainsi formés, ils gardent toujours la marque de leurs origines. C'est aux compagnons du village d'où l'amghar est sorti que sont réservés les commandements des populations vaincues ; les liens du leff ou l'alliance des familles de la tribu d'origine, servent à associer entre eux ces guerriers désormais chargés de l'administration rudimentaire du pays conquis ; l'existence durable d'un groupe fidèle, constitué grâce aux alliés des premiers jours, vient ainsi donner plus de solidité à la structure concentrique de l'état berbère formé de groupes de plus en plus nombreux, successivement intégrés par la force, et que la volonté d'une famille, d'un clan et d'un leff maintient solidement assemblés, jusqu'à ce que la défaite oblige les vainqueurs à lâcher prise et laisse retourner les tribus au désordre primitif.

III. *Les royaumes berbères de l'Afrique du Nord.* — Nous ne connaissons pas avec assez de précision les circonstances dans lesquelles se sont constitués la plupart des royaumes et des empires de la Berbérie sédentaire pour pouvoir multiplier les exemples de cette « structure concentrique » des états fondés par la conquête. Du moins ceux dont les origines peuvent être étudiées nous montrent-ils, malgré la différence d'étendue de leurs frontières, l'analogie profonde des lois de leur formation et de celle des grands commandements de l'Atlas.

Nous ne redirons pas ici les étapes de la fondation de l'Empire almohade, dans cette même région du Nefis où devait apparaître, huit siècles plus tard, l'amghar de Tagontaft, dont nous avons si longuement étudié l'épopée plus modeste. On se souvient que, dans cette fédération de cinq grandes tribus, unies dans une même foi

pour créer le royaume des « partisans de l'unité de Dieu », les deux groupes d'Aghren et de Tinmellel, d'où sortaient le père et la mère d'Ibn Toumert conservèrent toujours un rang privilégié ; un peu plus tard, lorsque les populations des montagnes acceptèrent la foi nouvelle et partagèrent les mêmes espoirs de conquête, elles furent rattachées, par une sorte de lien d'adoption, à l'un des cinq groupes fondamentaux des Masmouda ; ce sont d'ailleurs les guerriers des « cinq tribus » qui donnèrent les chefs de guerre et les prédicateurs destinés à encadrer les contingents ralliés, dont les efforts aboutirent à la conquête de l'Occident ; enfin, après le succès définitif, cette « noblesse almohade », formée par les paysans des hautes vallées de l'Atlas, allait s'exercer à gouverner les villes de l'Afrique du Nord, à administrer des provinces en Espagne, à fonder au loin des royaumes.

C'est en suivant la même voie, tracée par la nature des institutions berbères, qu'à l'autre extrémité du Maghreb, les Fatimides préparèrent au x[e] siècle la conquête de l'Ifriqiya, de la Sicile, de l'Égypte et de la Syrie. Eux aussi, procédèrent « de l'intérieur à l'extérieur ». Nous les voyons tout d'abord unir entre elles, grâce à une active prédication religieuse, les forces, dispersées jusqu'alors, des tribus des Koutama et en faire le réservoir d'énergie dans lequel ils puiseront sans compter ; après la conquête des villes de l'Ifriqiya, ces rudes paysans deviendront d'ailleurs, comme les Berbères almohades du Nefis, les vrais maîtres du pays, et recevront « en récompense de leurs services, des sommes d'argent, de belles esclaves et des commandements importants » ; plus tard, c'est encore en entraînant avec lui en Égypte la nation des Koutama organisée en tribus qu'El Moezz fondera son Empire oriental (1).

Nous devons, sans doute, renoncer pour toujours à connaître comment, au cœur du pays des Senhaja sédentaires d'Algérie, les petits rois d'Achir et de la Qala au x[e] et xi[e] siècles, les seigneurs rivaux de Kouko et de Beni Abbès au xvi[e] siècle, ont réussi à fonder leurs royaumes, parmi des tribus attachées de nos jours encore

(1) Ibn Khaldoun, t. I, p. 225; t. II, p. 511 et sqq; E.-F. Gautier : *Les Siècles obscurs du Maghreb*, p. 308-330. M. Gautier fait observer avec raison que les États berbères du haut moyen âge ont été souvent fondés par des étrangers : Idris, Obéid Allah, 'Abd el Moumen, Roustem (p. 312). Mais, il faut le remarquer, ces chefs ont toujours été adoptés par un groupe ; l'accord des soffs ennemis s'est fait plus aisément sur leur nom ; leur qualité d'étrangers a ainsi facilité leurs débuts, et pour la suite, ils ont suivi la tradition berbère en utilisant les forces des tribus qui les acceptaient pour maîtres.

à leurs traditions républicaines et opposées entre elles par des guerres incessantes. Du moins nous est-il permis de dire que leur apparition presque inexplicable au premier abord, si l'on songe à la fidélité gardée par les Kabyles à leurs constitutions égalitaires, s'éclaire lorsqu'on admet que le pays dans lequel ils ont grandi, a été, il y a plusieurs siècles, divisé en leffs territoriaux, et s'est trouvé recouvert d'un échiquier de petites tribus opposées en deux alliances, analogues à celui de l'Atlas occidental à notre époque. On peut, dès lors, admettre les mêmes causes engendrant les mêmes effets, que des amghars de cantons et de tribus de Kabylie, ont réussi à s'élever, à la faveur des liens de leffs, en formant des principautés semblables à celles des grands caïds du pays des Masmouda.

L'exemple le plus récent que nous puissions citer est aussi le plus conforme à nos conclusions antérieures. Sous nos yeux, le dernier chef de l'indépendance berbère, Mohammed ben ʿAbd el Kerim vient, en effet, de tenter dans le Rif anarchique de créer lui aussi un état, en obéissant, à son insu sans doute, aux principes que ses devanciers avaient dû suivre dans d'autres régions du Maghreb.

Le chef rifain nous apparaît, en effet, dès les premiers combats qui précèdent la déroute espagnole de 1921, comme un simple notable des Beni Ouriaghel ; sa victoire d'Anoual ne fait de lui qu'un « chef de guerre », dont l'autorité reste précaire et limitée. Rien ne peut faire prévoir à ce moment son étonnante carrière. Mais c'est alors qu'il prend conscience de sa mission. Nous le voyons tout d'abord imposer silence à la rivalité si aiguë des soffs dans sa tribu; après avoir fait cesser les guerres privées chez les Beni Ouriaghel ses frères, il constitue un Makhzen rifain auquel les tribus riveraines de la baie d'Alhucemas, Boqqoya, Beni Ouriaghel, Temsaman, Beni Touzin, apportent leurs meilleurs éléments, comme jadis les Masmouda du Nefis se groupaient autour d'Ibn Toumert, Mahdi des Almohades. A la manière des grand chefs de l'Atlas, il choisit alors ses chefs de harkas et ses khalifats dans sa tribu d'origine ; il fait des guerriers de son village d'Ajdir ses conseillers et ses hommes de confiance. Puis, ayant ainsi assuré la fortune de son clan, de son village, de sa tribu et des tribus du voisinage, ʿAbd el Kerim peut aisément dompter les révoltes du Rif, que fomentent les petits amghars des Ghomara,

jaloux du développement de sa puissance; bientôt, il complète ses succès par la conquête du Jbel et fait périr en prison son rival Raisouli.

Quatre années ont suffi pour faire du fils du cadi d'Ajdir le Sultan indépendant du nord du Maroc, qui tient en échec les armées d'Espagne ; entraîné par son ambition, par l'enthousiasme et la cupidité de son entourage, ʿAbd el Kerim rêve alors un instant de conquérir les villes du Maghreb et de devenir le maître de tous les musulmans du Maroc, dont les regards se tournent vers lui avec une admiration croissante. Chaque jour qui passe, en effet, grandit son prestige ; il devient, aux yeux de l'Islam occidental, un nouveau Moustapha Kemal ; des Indes à l'Amérique, son nom est connu et l'on suit avec un intérêt passionné ses victoires et ses projets ; les grands pays d'Europe s'émeuvent de l'importance qu'il acquiert et, selon leurs intérêts, souhaitent secrètement son succès ou espèrent sa ruine.

Quelques semaines d'efforts militaires bien dirigés suffisent d'ailleurs pour faire disparaître l' « État rifain ». Mais les conditions dans lesquelles s'effondre soudain ce royaume berbère, si rapidement édifié et en même temps si fragile, nous permettent de bien voir sa structure intérieure.

Pendant la première phase de la guerre, la lutte entre le Rif, la France et l'Espagne, s'est poursuivie à la limite des tribus conquises et gouvernées par les Beni Ouriaghel ; aussi les efforts de deux grandes armées modernes sont-ils demeurés vains parce que les membres du Makhzen rifain ont toujours réussi à contraindre toutes les populations des montagnes du nord du Maroc à continuer la guerre sainte, le « jihad », sans ménager leurs forces ; mais, lorsque le territoire des Beni Ouriaghel lui-même se trouve menacé, les guerriers de la tribu d'ʿAbd el Kerim abandonnent tous en même temps leurs commandements extérieurs dans les tribus des Jbala et de l'Wergha pour venir défendre leurs propres maisons ; l'étreinte exercée par les frères de tribus du « Sultan du Rif » sur toutes les petites communautés de la montagne se relâche un instant ; les circonstances qui mènent alors d'un seul bond la colonne française du colonel Corap à Targist, au cœur du pays ennemi, déterminent l'écroulement complet de l'édifice politique construit avec tant d'énergie par le chef des Beni-Ouriaghel ; à l'état organisé dont il avait tracé le plan avec tant de hardiesse

succède en deux jours une masse inerte de tribus sans force.

Enfin, les circonstances mêmes de l'émouvante capitulation d'ʿAbd el Kerim abandonné par ses sujets projettent une vive lumière sur la nature du petit état qu'il a réussi à créer en quatre années d'efforts.

Cependant que les Beni Ouriaghel succombent ou plient sous le nombre, en défendant leurs villages, les compagnons du chef rifain, qui sont les habitants d'Ajdir, dont il a fait ses ministres, s'enfuient avec leurs femmes dans un village de la montagne ; ʿAbd el Kerim lui-même, réfugié à Snada, auprès d'un marabout, atterré par sa défaite, comprend la vanité de toute résistance et lorsqu'il accepte de se rendre en se plaçant sous la protection de la France. le dernier vœu qu'il formule illustre, mieux qu'une longue étude, l'humble origine du mouvement : « Nous sommes, dit-il à nos officiers envoyés pour le déterminer à se soumettre, de simples agriculteurs, notre désir est d'être autorisés à vivre ensemble de notre travail sur une terre du Makhzen ». S'il avait été possible en d'autres temps moins troublés d'exaucer le souhait du vaincu, on aurait vu le « Sultan du Rif » avec tout son Makhzen — les fils des Aït Arbaʿin d'Ajdir — mener dans quelque pays lointain, avec résignation et sans trop d'étonnement, l'obscure existence d'un hameau berbère de laboureurs.

IV. *Fragilité du pouvoir des chefs temporels.* — Du dixième siècle à nos jours, les grandes lois politiques de la vie du Maghreb n'ont donc pas changé. Qu'il s'agisse de l'Empire des Fatimides ou du royaume éphémère d'ʿAbd el Kerim, des chefs de l'Atlas du XIVe siècle ou de ceux de notre temps, les hommes ambitieux qui veulent parvenir à dominer et à soumettre les tribus, s'inspirent des mêmes principes dans un milieu social demeuré semblable à lui-même. La constitution d'un petit noyau solide, résistant, aveuglément dévoué au chef, associé à ses intérêts, demeure en toutes circonstances la condition nécessaire du succès. Même lorsque de grandes pensées religieuses ou une sorte de sentiment national parviennent à se faire jour dans la masse fractionnée des républiques berbères, il faut au prophète ou au conquérant l'appoint positif que représente la force d'un clan ou d'une tribu, pour briser les résistances particulières et orienter les efforts de toutes les petites communautés vers l'unique fin qu'il propose à leur activité.

L'existence de ce groupe central de frères et de fidèles nous permet d'ailleurs de comprendre l'irrésistible puissance que peuvent atteindre les entreprises berbères de conquête, lorsqu'une force intérieure rassemble de la sorte et dirige l'énergie guerrière des montagnards. Mais elle nous explique en même temps la fragilité de ces étonnantes constructions politiques, capables de retourner au néant aussi aisément qu'elles en sont sorties.

En effet, les grands chefs d'aujourd'hui étaient hier les hommes d'un canton et d'une tribu ; ils gardent intact au fond de leur mémoire, ainsi que tous les compagnons de leur village associés à l'œuvre de conquête, le souvenir des haines intérieures et des vengeances anciennes, dont est faite la vie de leur petite patrie. Chaque embarras de leurs entreprises sera d'ailleurs marqué par le réveil de ces forces hostiles qu'ils ont un instant dominées, dans le voisinage même du modeste hameau dont ils sont sortis, et il leur faudra souvent intervenir avec une implacable ténacité pour les annihiler, sous peine d'être emportés par le retour de leurs ennemis que semble à nouveau favoriser la fortune.

Lors même que l'amghar berbère parviendrait, par un prodige d'esprit politique, à maintenir l'union entre ses frères de canton ou de tribu et à modérer l'inimitié des leffs et des soffs au sein desquels il a grandi, il ne saurait d'ailleurs trouver dans son expérience antérieure l'exemple d'institutions et de lois propres à le diriger dans le gouvernement de son nouvel état. Toute son habileté s'est exercée jusqu'alors dans le cadre étroit d'une assemblée de village ; ce n'est pas dans ces républiques où le souci d'assurer l'équilibre entre l'ambition des « inflas » cupides et obstinés tient lieu trop souvent du sentiment de l'intérêt public, que le chef peut recueillir des leçons de désintéressement et de sagesse.

Ne nous étonnons pas dès lors que cet état berbère ignore les lois de la cité, qu'il n'ait d'autre capitale qu'une forteresse au cœur d'une tribu guerrière. L'esprit de leff, le goût du pillage et du butin tiennent lieu ici d'idéal de justice et de sentiment de fidélité. Ce n'est pas en ce pays qu'on peut voir grandir comme dans notre féodalité d'Occident, cette puissante organisation hiérarchique dont la base est la famille, le roi la clef de voûte, et qui, comme une vaste cathédrale, est capable de survivre pendant de longs siècles, alors même qu'ont disparu les forces qui l'avaient fait naître.

En Berbérie, l'antagonisme est trop marqué et les haines trop profondes, entre le chef entouré de ses frères et de ses compagnons d'une part, et les sujets lourdement imposés d'autre part ; le poids de la domination de ce maître tyrannique devient très vite insupportable. Aussi, de même que les murs de la maison du seigneur de l'Atlas se lézardent, à peine sortis de terre, de même sa puissance aussitôt fondée donne-t-elle bientôt les signes d'une ruine prochaine. Le père du grand chef a été un amghar victorieux qui a conquis la tribu ; lui-même sait conserver ou étendre les domaines reçus en héritage; mais viendra son fils, qui sera incapable de triompher à la fois des querelles de familles sans cesse multipliées ou des « siba » sans cesse renaissantes ; à peine son petit-fils sera-t-il encore le maître d'un canton. En un demi-siècle, les vaincus d'autrefois auront repris leurs terres et les assemblées auront profité de l'anarchie pour restaurer l'ancien droit, un instant oublié.

Lorsque le Makhzen intervient à temps pour recueillir l'héritage politique du chef berbère, avant que ses descendants ne l'aient laissé se disperser, son gouvernement apparaît frappé des mêmes faiblesses. En vain, le prestige du droit divin, le respect qu'inspire la législation sacrée du Coran, le concours de la force des armées, l'attrait de la civilisation musulmane s'uniront pour organiser et pacifier l'Empire. Les hommes sur lesquels l'autorité chérifienne peut compter n'ont d'autre expérience que celle d'un despotisme sans limite ou d'une anarchie sans frein ; ils gouvernent le peuple comme le cavalier berbère monte son cheval : en épuisant ses forces.

Aussi les dynasties royales sont-elles à peine plus durables que celles des amghars ; l'esprit de cité se révèle impuissant à unir les provinces à leurs capitales. Un rempart crénelé sépare les villes des tribus et marque la limite de deux vies sociales inconciliables et opposées. Si les conquêtes du Sultan parviennent, au cours des siècles à étendre sans cesse plus loin la limite de son Empire, on voit en même temps, par une sorte de loi d'équilibre, la « siba » gagner de proche en proche des espaces plus vastes. Cette lutte millénaire, qui est le drame éternel de la vie politique de la Berbérie et dans laquelle les chefs s'usent plus vite que les tribus, ne prendra fin, en Afrique du Nord, que par la venue d'un ordre nouveau, apporté par la conquête française.

V. *Les États maraboutiques. Leur stabilité relative.* — On pourrait nous reprocher ici de simplifier à l'excès les aspects de cette opposition des chefs et des tribus, si nous laissions dans l'ombre l'existence des principautés maraboutiques, si florissantes dans le Sous il y a plusieurs siècles et qui ont subsisté jusqu'à nos jours dans les montagnes du Rif et au cœur de l'Atlas central.

Nous n'avons pas cru devoir, dans ces pages consacrées à l'étude des institutions de notre époque, étudier longuement les caractères de ces états religieux, parce qu'ils ont cessé d'avoir dans le sud du Maroc une importance appréciable, en raison des progrès réalisés, au cours des derniers siècles, par l'autorité des chefs temporels et du Sultan. Du moins devons-nous dire comment la présence de ces fiefs, constitués par les maîtres des zaouias et des confréries n'apporte, dans la lutte des Berbères et du Makhzen, aucun élément de conciliation ; elle ne contribue le plus souvent qu'à entretenir les sentiments de résistance des républiques indépendantes, jusqu'au jour où la puissance de l'Empire est assez grande pour rejeter à la limite des oasis du désert ces marabouts regardés par le souverain comme des hommes trop habiles à rassembler les forces des montagnards.

Les exemples ne manquent pas, soit au cours de l'histoire, soit de notre temps, de ces petits états où l'autorité suprême appartient à des personnages respectés, soustraits aux luttes de soffs et de leffs, dont ils sont devenus les arbitres. Ces chefs naturels doivent d'ailleurs leur pouvoir temporel à la sainteté de leurs ancêtres et les tombeaux vénérés de ceux-ci, couverts de tuiles vertes, attirent encore sous nos yeux, lors des grandes foires annuelles, des milliers de visiteurs, désireux de participer aux mérites de leur sainteté.

Nous avons vu dans l'histoire du Sous le rôle joué au XVIe et au XVIIe siècles par la principauté maraboutique de Sidi Yahya chez les Haha et surtout celle de l' « agellid » Sidi ʿAli bou Dmeia, petit-fils du grand saint de l'Anti-Atlas Sidi Ahmed Ou Mousa. Les membres de cette famille illustre ont, nous l'avons dit, tenté de faire revivre, jusqu'à la fin du siècle dernier, ce petit royaume du Tazerwalt, aujourd'hui entré dans une décadence définitive (1).

Le pays des Jbala et du Rif, avant d'être unifié par la rapide conquête d'ʿAbd el Kerim, puis d'être soumis à l'Espagne, a

(1) A partir de la soumission de son chef au Sultan en 1886.

naguère connu la puissance du chérif Raisouli, maître des tribus qui entourent le sommet sacré du Jbel ʿAlam ; non loin vivait au même moment le chérif ʿAbd er Rahman Derqawi, dont les Beni Zerwal étaient les serviteurs fidèles; enfin les marabouts Khemalcha étaient devenus les chefs spirituels et temporels des Senhaja de Srair, et c'est l'appui qu'ils prêtèrent au chef rifain, dès les premières heures de la lutte contre l'Espagne, qui facilita les progrès rapides de sa puissance.

Dans le Moyen-Atlas et l'Atlas central, depuis la destruction de la Zaouia de Dila par le premier des Sultans filaliens, d'autres marabouts ont recueilli l'héritage politique et religieux de ces seigneurs dont la puissance s'était un instant étendue jusqu'aux rives de l'Atlantique. A leur imitation ils ont utilisé chez les populations demeurées les plus sauvages et les plus belliqueuses de l'Afrique du Nord, le prestige que leur donnait la connaissance de la religion et de la magie.

Il n'existe pas moins de nos jours dans cette région trois de ces états maraboutiques : deux d'entre eux appartiennent à la vieille famille des Ahansal, le troisième est dirigé à l'instant où nous écrivons ces lignes, par Sidi Mohammed ben Taïbi, demeuré le plus farouche de nos ennemis ; ce dernier tente lui-même d'utiliser à son profit le prestige d'un grand agitateur disparu : Sidi ʿAli Amhaouch, à la fois prophète et marabout, qui s'est montré l'adversaire personnel du sultan Moulay el Hasan et des grands chefs des Zayan.

La politique intérieure des seigneurs religieux s'explique aisément si l'on songe à l'origine de leur pouvoir. Leur famille se trouve, grâce à sa noblesse réelle ou prétendue, soustraite aux luttes fratricides, aux vengeances, aux violentes querelles des leffs qui agitent si profondément la vie des petites républiques de la montagne et dont la présence rend si difficile les débuts du gouvernement d'un amghar; par ailleurs, leur rôle d'arbitre leur donne une supériorité librement acceptée, de telle sorte qu'ils n'ont presque jamais, à l'origine, l'obligation d'imposer par la force une autorité tyrannique; à l'inverse des chefs temporels, ils conservent les institutions oligarchiques des « inflas »; loin de détruire les constitutions locales, ils contribuent à les maintenir et c'est dans leurs zaouias qu'on vient demander la solution des problèmes les plus difficiles que le droit coutumier n'a pas exactement prévus. Enfin

et surtout, comme les dîmes volontaires, les présents et les corvées que leur consentent les tribus permettent aux chefs religieux de devenir promptement maîtres des meilleures terres, ils peuvent éviter les abus du pouvoir et les lourdes contributions qui suscitent fréquemment, chez les sujets des amghars et des caïds, le désir de la « siba » libératrice.

Ces raisons suffisent à expliquer comment les états maraboutiques grandissent le plus souvent sans rencontrer de résistance intérieure ; c'est seulement lorsque la zone d'influence de ces saints personnages s'étend au delà des limites de plusieurs tribus qu'on découvre avec étonnement l'importance qu'ils ont pris. C'est à cet instant aussi que leurs rivalités avec les marabouts des branches cadettes ou des familles religieuses d'autre origine allument brusquement la guerre entre les montagnards, devenus les serviteurs respectueux et les défenseurs dévoués de leurs chefs respectifs.

La politique extérieure des maîtres des grandes zaouias achève de nous faire comprendre comment ils choisissent le plus souvent, dans la lutte du Makhzen et des tribus, le parti de l'indépendance berbère.

L'histoire du Sous nous l'a montré, c'est pendant la période où l'esprit de guerre sainte s'est développé avec le plus de force, à la suite de l'occupation portugaise des côtes du Sud, que les seigneurs religieux ont le plus aisément fondé leurs états dans un pays demeuré anarchique ; c'est que les marabouts se trouvaient soutenus par la puissance diffuse de la foi islamique et qu'ils étaient auréolés du prestige qu'ont toujours chez ces tribus indépendantes les défenseurs du territoire menacé par les conquérants chrétiens. De nos jours encore, les zaouias des chorfa et des marabouts, fondées dans la partie la plus élevée et la plus difficile du pays des Jbala et du Rif, ont conservé leur prospérité jusqu'au moment de la pacification. Leurs maîtres étaient en effet les chefs naturels du « jihad » contre les Espagnols, dont la présence sur quelques parcelles du sol du Maghreb faisait peser, depuis cinq siècles, la menace d'une domination étrangère.

Lorsque le pouvoir chérifien est assez fort pour rétablir l'unité de l'Empire et défendre par ses propres moyens l'intégrité du sol de l'Islam, le prestige des marabouts décroît naturellement. Parfois, il est vrai, le Sultan cherche à utiliser les chefs religieux de la montagne, pour obtenir plus aisément la soumission des tribus loin-

taines. Ainsi le faible sultan Moulay Sliman semble avoir cherché, au début du dernier siècle, à obtenir chez les Jbala et dans l'Atlas central l'appui de la confrérie des Derqawa ; sous le règne de Moulay el Hasan, les chorfa et les marabouts du Rif occidental sont les intermédiaires entre les Senhaja de Srair et le Makhzen ; à la même époque, dans le Sous, Sidi Hosein du Tazerwalt et Sidi el Hasan de Timgilcht donnent au souverain des conseils précieux pour le développement de sa politique. Mais, le plus souvent, les chefs religieux savent qu'ils perdront dans leur pays toute autorité en joignant leurs efforts à ceux du Makhzen, et que désormais les dîmes et les ziaras dont ils vivent seront versées plus volontiers entre les mains des marabouts rivaux qui auront su se montrer moins serviles ; aussi pour la plupart, les chefs religieux préfèrent-ils unir leur sort à celui des républiques berbères plutôt qu'à celui des représentants du Sultan.

On ne saurait dès lors s'étonner que les progrès du Makhzen dans le Sous soient liés au constant recul des influences religieuses. Nous avons dit le déplacement vers le Sud des grands centres maraboutiques entre le XVe et le XVIIIe siècles : des Regraga du Jbel Hadid, vers Afoughal, au nord des Haha, puis des Aït Daoud, chez les Ida ou Bouzia ; enfin, à Illigh dans le Tazerwalt; de nos jours les zaouias n'ont plus d'importance politique dans le Haut-Atlas, au pays des caïds de Tagontaft et des Glawa ; c'est à la limite du désert, à Timgilcht près de l'Oued Noun, à Wissaden chez les Souktana, à Tamegrout sur le Dra, dans une région où le nom du Sultan n'est plus prononcé, que se sont réfugiés les saints personnages, seuls capables de maintenir dans la paix les populations sédentaires des oasis et les turbulents nomades du Sahara.

Ainsi, l'histoire aussi bien que l'étude des tribus qui vivent sous nos yeux dans les diverses parties du Maroc, nous conduisent à regarder l'association naturelle des marabouts et des Berbères indépendants comme le signe d'un état d'évolution encore très incomplet des populations du Maghreb extrême. Les chefs religieux sont seulement les propagateurs d'un Islam complaisamment adapté à l'esprit étroit des républiques de la montagne, et qui respecte ou tolère jusqu'aux coutumes les plus contraires aux prescriptions du livre saint; dans leurs domaines, ils n'introduisent ni la langue des Arabes, ni les habitudes du gouvernement des

plaines ; leur rôle est de conserver, plutôt que de modifier la structure sociale et politique de la Berbérie.

Peut-être n'est-il pas d'ailleurs impossible de rapprocher le rôle et la situation de ces personnages de celle des fondateurs des premières principautés religieuses orthodoxes ou hérétiques, telles que celles des Idrisides et des Berghouata avant la fondation des Empires almoravide et almohade.

Ainsi associés aux républiques indépendantes, les marabouts participent souvent de leur étonnante stabilité et de la force qu'y conservent les traditions. Certaines dynasties religieuses — celle des Ahansal, que les traditions locales font remonter au XIIIe siècle, celle des chefs du Tazerwalt dont l'ancêtre fut un des disciples du Jazouli à la fin du XVe siècle — parviennent ainsi à conserver le pouvoir plus longtemps que les chorfa maîtres de l'Empire.

L'importance du rôle politique des marabouts chez les tribus demeurées libres, la stabilité de leur domination et les avantages qu'en retirent les Berbères nous permettent de regarder leur présence comme le complément nécessaire de l'organisation des républiques indépendantes. Pacificateurs des guerres intérieures, défenseurs de la religion, ils suffisent à satisfaire l'idéal sans grandeur des montagnards, en leur permettant d'éviter, dans leurs minuscules cantons, les contraintes extérieures et d'élaborer dans le désordre et l'anarchie les constitutions politiques primitives auxquelles ils limitent leurs efforts. Peut-être est-il permis de dire que cet état « pré-makhzen », marqué par la présence des grands fiefs religieux, encore apparent dans le Sous avant le XVIIIe siècle, dans lequel vivent à présent les tribus de l'Atlas central et que le Rif a gardé jusqu'à ces dernières années, nous offre l'image de la vie naturelle de la Berbérie islamisée, lorsqu'elle parvient, dans un isolement volontaire, à rester à l'écart du Makhzen.

Quoi qu'il en soit, la longue influence des chefs religieux dans le passé ne laisse de nos jours d'autres traces, dans une grande partie du Sud du Maroc, que la présence de leurs tombeaux respectés ; leurs descendants vivent sans gloire dans de pauvres villages et le seul rôle qu'ils puissent encore jouer est d'arbitrer de simples querelles de familles. Jadis, ils ont tenté d'arrêter l'évolution du pays menacé par le Makhzen, en exerçant en faveur des tribus une résistance qui leur permettait de fonder des états. Mais au cours du

dernier siècle, les progrès de l'Empire ont rendu impossible l'exercice de leur autorité ; l'histoire des dernières générations ne nous montre plus que le balancement presque régulier des conquêtes du Makhzen et des sibas, l'opposition des chefs et des assemblées. Deux forces irréductiblement hostiles, deux conceptions inconciliables de la vie politique se mesurent dans le Sous comme dans un champ clos, et la médiation des puissances religieuses ne peut plus s'exercer utilement pour atténuer la violence de la lutte.

VI. *Conséquences de la soumission des tribus au Makhzen.* — Malgré les efforts des tribus et les révoltes qui ont suivi la fin des règnes des sultans, le XIX[e] siècle a été marqué, dans le sud du Maroc, par les progrès constants de la politique du Makhzen. Au cours de la période confuse des premières années de l'occupation française, les grands chefs de la montagne et les caïds des plaines ont en outre, pendant quinze années, poursuivi avec une activité nouvelle la transformation du pays berbère.

Par suite, aucune région du Maroc ne permet, aussi bien que le Sous, d'apercevoir les conséquences qu'entraîne pour les petits états jadis autonomes de la montagne leur entrée dans l'Empire chérifien.

Le seul bien qu'apporte le Makhzen aux tribus berbères est l'ordre intérieur. Sous le gouvernement des caïds, les luttes de soffs et de leffs se trouvent en effet arrêtées ou limitées ; encore ce progrès reste-t-il précaire puisque les passions, comprimées pendant les années où s'exerce sans conteste l'autorité des représentants du Sultan, éclatent à nouveau à la première « siba », avec une violence plus grande encore. La paix dans laquelle vivent alors les nouveaux sujets se trouve achetée par la destruction de la plupart des traditions et des coutumes, des habitudes de gouvernement local et de justice primitive qui sont pour les habitants de la montagne inséparables de leur vie même.

Les marabouts, dont l'arbitrage s'exerçait, non seulement pour arrêter les combats des cantons et des tribus, mais encore pour trancher conformément à l'équité les différents d'ordre privé, disparaissent les premiers ; nous ne les verrons plus intervenir auprès des chikhs et des caïds pour défendre les pauvres et les faibles, ainsi qu'ils en avaient le privilège auprès des sénats d'« inflas » au temps de la liberté. Le vieux droit tribal cesse d'être

appliqué et souvent, le jour de la soumission marque celui de son effacement. Il fait place à la justice plus lointaine et plus abstraite des cadis, dont les complaisances pour les nouveaux chefs sont évidentes.

En même temps, la plupart des institutions économiques des petits cantons berbères, dont le fonctionnement régulier exigeait la délibération des représentants des familles, sont frappées de décadence : les agadirs tombent en ruine, les caisses communes sont dilapidées, les corvées d'entr'aide deviennent irrégulières, l'entretien des séguias et des chemins, la protection des cultures même ne sont plus l'objet des mêmes soins qu'autrefois.

Enfin, la propriété du sol, si profondément troublée dans certaines régions voisines des kasbas des grands chefs devient incertaine ; la constitution des vastes domaines des caïds de l'Atlas entraîne, dans un pays déjà trop pauvre pour nourrir ses habitants, la disparition d'un grand nombre de villages et l'exode progressif des Berbères vers des régions où la sécurité des biens et des personnes se trouve mieux assurée.

Lorsque la domination du Makhzen s'établit sans intermédiaires et laisse peser tout son poids sur les tribus, grâce à l'autorité sans limite de chefs étrangers, on voit se développer une profonde misère; un des principes les plus constants du gouvernement est en effet de maintenir dans le calme les populations les plus turbulentes ou les plus acharnées à reconquérir leur liberté, en les accablant de contributions sans cesse renouvelées.

Il est facile de comprendre que les Berbères, ainsi enfermés dans ce champ de ruines, en arrivent bientôt à associer dans leur esprit le Makhzen à un régime de paix, d'oppression et de misère, cependant que le gouvernement plus troublé des républiques indépendantes leur semble seul capable de conserver la vie des institutions de leurs villages. Le développement de l'anarchie leur apparaît, dans la servitude où ils sont tombés, comme la seule garantie de la prospérité des familles et du respect des traditions. La « siba », la révolte, dont la mort du Sultan est le signal attendu, devient à la fois un mouvement instinctif de défense contre une domination insupportable et un appel aux forces intérieures de libération : on s'explique dès lors que le premier acte de la tribu, après avoir détruit la maison du caïd soit, par une sorte de geste inconscient de la mémoire collective, de rassembler les notables

afin de restaurer sous une forme que nous reconnaissons encore, le gouvernement patriarcal des temps anciens.

VII. *L'avenir de la Berbérie marocaine.* — L'établissement de la France au Maroc a entièrement modifié, depuis vingt ans, la situation respective du Makhzen et des tribus indépendantes. Mais c'est surtout depuis l'époque où les progrès de la pacification ont multiplié nos relations directes avec les populations de l'ancien « bled es siba » que le pays berbère a manifesté, en des circonstances parfois tragiques, les signes d'une vitalité dont il ne nous est plus permis désormais de nous dissimuler le sens profond.

Pendant les premières années de notre Protectorat, les problèmes de notre établissement et de l'organisation d'un pays ruiné par les révoltes se sont tout d'abord trouvés associés à la restauration des institutions décadentes de l'Empire chérifien. Le jeu naturel de l'action diplomatique, les obligations des traités internationaux — dont la teneur supposait l'existence d'un Maroc semblable aux États européens, uni, centralisé, régulièrement gouverné selon des lois définies, — nos habitudes d'esprit surtout, nous ont ainsi amenés à établir une complète identité entre le Maghreb extrême et l'Empire. A la vérité, cette confusion n'était justifiée dans une certaine mesure que pour la région des villes et des plaines, dans toute l'étendue du « bled el Makhzen » ; par suite, aussi longtemps que nos efforts s'exercèrent à l'intérieur des anciennes limites dans lesquelles les tribus avaient entièrement oublié leurs institutions passées et s'étaient même pliées aux pratiques de la monarchie musulmane, aucun doute ne s'éleva sur la valeur de notre fiction. Bien plus, son exactitude put sembler prouvée lorsqu'un chef de génie eut compris qu'en recueillant l'héritage politique du prestige chérifien, fondé sur les souvenirs des dernières expéditions guerrières des Sultans au Sous et au Tafilelt, il serait plus facile de vaincre les prétendants et les chefs de guerre sainte, nés de toutes parts sur les frontières du pays soumis ; il fut permis de croire un instant que les succès obtenus avec tant d'habileté et d'efforts justifiaient les prétentions du Makhzen à la constitution d'un État sans frontières intérieures, au sein duquel tous les sujets devaient vivre sans institutions locales, guidés par la seule loi de l'Islam, sous l'autorité de chefs absolus, à l'exemple des monarchies de l'Orient.

Certes, il n'avait pas échappé au Résident Général de France au Maroc, dès notre premier contact avec le Moyen-Atlas, que les pasteurs berbères du Maroc central avaient d'autres coutumes que celles des Arabes des plaines ; en 1914, les lois consacrèrent heureusement les institutions et le droit de ces tribus ; on vit même bientôt, dans ces régions, les caïds que nous avions imposés, accepter l'autorité judiciaire des conseils de notables, marquant ainsi l'humble situation du Makhzen dans un pays où les assemblées des chefs de famille étaient restées toutes puissantes. Partout, même dans les parties du pays où nous rencontrions, au cours de la conquête, des chefs temporels puissants — comme ceux des Zayan — les abus du gouvernement chérifien étaient jusqu'alors restés inconnus ; le respect des traditions berbères s'affirmait avec une indéniable vitalité.

Mais en même temps aussi, les Berbères Senhaja et Zénètes du Maroc central, demeurés, jusqu'à cette époque, en dehors de l'Empire, ne cessaient d'offrir à notre avance une résistance acharnée ; la rude conquête des Beni Warain, en 1923, celle des Aït Seghrouchen et des Marmoucha, en 1926, montraient la volonté obstinée des communautés indépendantes de défendre leur liberté; à l'instant où nous terminons cette étude, les grandes confédérations des Aït Sokhman, des Aït Seri, Aït Yahya, Aït Yafelman et Aït Moghrad, établies sur les deux versants de l'Atlas rassemblent leurs forces multiplient dans les plaines soumises leurs attaques et mettent une dernière fois en péril les confins du « bled el Makhzen » ; elles marquent ainsi leur volonté de rester aussi longtemps que possible en dehors de l'Empire, dont elles troublent d'ailleurs profondément la vie.

Chez les sédentaires du sud du Maroc, dont nous avons cherché à connaître la vie, les événements survenus depuis cinq années, tandis que nous poursuivions nos enquêtes en tribu, montrent à l'évidence combien la nature des institutions diffère de celles que la présence des grands caïds nous laissait imaginer à l'origine ; ils nous permettent de comprendre les tendances profondes de cette région dont la pénétration du Makhzen avait changé l'existence et qui s'enfermait dans une morne passivité traversée de révoltes.

Successivement, la disparition des petits états du Gontafi et du Mtouggi, l'affaiblissement constant du prestige des Glawa

aux confins du Sahara, l'effort des Berbères demeurés libres à la limite des commandements pour traiter sans intermédiaires avec la France, ont rendu manifeste, en effet, la fragilité d'une construction politique dont les écrivains amateurs d'exotisme avaient déjà imprudemment dessiné l'aspect féodal. En même temps, la soumission des dernières tribus dissidentes de l'Atlas occidental, dans la région du Tichka et des Ida Ou Tanan que nous avons si souvent étudiée pour comprendre la nature des institutions traditionnelles du Sous, nous a donné une preuve nouvelle de l'effort des montagnards pour échapper à l'étreinte des grands chefs dont ils redoutaient à bon droit la domination. On voit déjà, au pays des amghars des Seksawa, se tenir, à la faveur de la paix nouvelle, des assemblées de notables qui tentent, sous l'autorité de la France, de faire revivre ce qui peut être sauvé de l'ancien droit des tribus.

Nous ne redirons pas ici la violence des forces de résistance que la pénétration européenne a fait naître dans le Rif ; sans doute l'esprit de guerre sainte, demeuré si vivace dans le nord du Maroc a-t-il animé, plus qu'un véritable sentiment de patriotisme, la rébellion dirigée par ʿAbd el Kerim ; mais il est certain que les énergies berbères habituellement dépensées dans des querelles de villages se sont trouvées d'un seul coup rassemblées, orientées vers une même fin ; de telle sorte que nous avons pu mesurer leur force redoutable. Il nous a été possible en même temps, en observant l'ébranlement propagé par ce mouvement dans toutes les régions de montagne dissidentes ou soumises, depuis l'Atlas central jusqu'au Tafilelt et de l'Atlas occidental aux plaines du Sous, d'apercevoir la puissance destructive que garde le rêve d'indépendance et de « siba » dans lequel les tribus cherchent spontanément et par une sorte d'instinct, le remède de leurs maux.

La Berbérie nous donne d'ailleurs d'autres témoignages plus pacifiques ou plus humbles, mais non moins évidents, de la vie intérieure qui continue de l'animer. C'est ainsi que la force si tenace de ce lien mystérieux par lequel se trouvent unis les habitants d'un même canton, d'une même tribu, ne paraît en rien diminuée jusqu'à présent par les conditions nouvelles d'existence que la paix française a apportées au Sous. Les populations du Dir, par exemple, autrefois concentrées dans leurs villages fortifiés des dernières pentes de l'Atlas, colonisent à présent les vastes plaines

qui s'étendent à leurs pieds. Mais les habitants qui quittent ainsi la montagne ne s'établissent pas au hasard et en désordre dans l' « Azaghar ». Le plus souvent nous les voyons se réunir à nouveau en villages qui sont les colonies fondées par les fractions du Dir ; il en résulte que la tribu de plaine se trouve disposée à l'image de celle qui était depuis longtemps fixée dans l'Atlas.

De la même manière, l'émigration temporaire a pris, depuis vingt ans, un essor nouveau ; mais chaque tribu du Sous envoie ses fils dans quelques villes du nord du Maroc de son choix, de telle sorte qu'on les voit se grouper par corporations et par quartiers ; au milieu des étrangers, ils vivent entre eux, parlent leur dialecte, reçoivent sans cesse par les voyageurs les nouvelles les plus précises des événements de leur tribu et continuent d'être reliés par des liens invisibles à leur petite patrie.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux colonies de Chleuhs de la banlieue parisienne ou des villes industrielles du nord et du centre de la France dont la répartition ne nous apparaisse comme une carte déformée des divers groupes sociaux du Sous ; les tribus de Massat, des Ida Ou Baqil, des Ammeln, des Ida Ou Gnidif se reforment ainsi dans les mansardes d'Argenteuil, de Puteaux et de Saint-Étienne, où la vie s'organise par cantons et par villages (1).

Sans doute, est-ce ici le lieu de rappeler qu'en d'autres régions de la Berbérie, d'étonnantes survivances attestent avec une éclatante évidence la vitalité du droit coutumier des tribus. On sait comment des « Kanoun » Kabyles, rédigés en français à l'insu de nos administrateurs, apportent encore à présent des sanctions traditionnelles aux délits réprimés par les lois françaises ; ces règlements clandestins continuent de régler l'existence des villages du Djurjura en s'adaptant, non sans quelque mérite, aux transformations politiques, économiques et morales de notre temps (2).

En rappelant ici l'existence des forces intérieures qui dominent encore la vie des tribus berbères et survivent longuement à la conquête et à la soumission du Makhzen, nous avons voulu contribuer à indiquer la direction dans laquelle les efforts de la France peuvent, dans l'avenir, rendre moins dure la condition d'un peuple qui a souvent cherché, par d'inconscientes démarches, au cours

(1) Justinard, *Revue des Études islamiques* 1928 p. 477-480.
(2) Milliot, Les nouveaux qanoun kabyles, *Hespéris*, 1926, 4e tr.

d'une histoire agitée, à réaliser le rêve contradictoire de la prospérité dans l'anarchie ou de la puissance dans la violence et l'oppression.

Certes, parmi ces énergies cachées, qui demeurent toujours prêtes à se manifester chez les communautés de la montagne, les unes sont seulement capables de détruire et ne peuvent désormais trouver leur place dans un ordre nouveau : ce sont celles qui font appel aux rêves d'indépendance guerrière et de discorde et libèrent un instant les passions renfermées dans les cœurs pendant quelques années d'une paix imposée. Ces forces appartiennent au passé et leur déchaînement s'excuse si l'on pense aux souvenirs de misère qui s'attachent à la domination de l'ancien Makhzen. D'autres tendances, au contraire, orientent vers un avenir meilleur la vie de ces primitifs : l'esprit d'association, si développé et si souple qu'il a pu permettre de fonder des institutions économiques aussi parfaites que les grands agadirs du Sous ; l'attachement le plus durable aux liens de fraternité capable d'unir entre eux les émigrés volontaires, aussi loin qu'ils se trouvent de leur canton d'origine.

C'est certainement par cette fidélité aux mystérieuses notions de leff ou de tribu que les Berbères se distinguent le mieux des cultivateurs des plaines du « bled el Makhzen », si prompts à abandonner leur sol, parce qu'ils n'y sont plus attachés par les traditions anciennes. En vain de nos jours, les routes commencent-elles de pénétrer au centre des régions les plus inaccessibles de l'Atlas ; dans les voitures et les trains rapides qui traversent le Maghreb, les Chleuhs emportent avec eux le souvenir ineffaçable et constant de leur maison, de leur terre, de leurs frères et de leurs ennemis ; ils reconstituent en tous lieux cette tribu et ce canton à l'intérieur duquel s'enferment toute leur vie et leur idéal.

Le chant nostalgique avec lequel ils aiment alors au loin à bercer la tristesse de leur exil nous apporte, jusque dans les villes du Nord, le secret de leur force et de leur faiblesse ; dans cette phrase indéfiniment redite, qui est l'écho des chœurs berbères de la montagne, se livre leur âme ; elle évoque la vie rude de l'Atlas que les poètes savent parer d'un sourire, le charme de la liberté, la simplicité d'une existence étroite, emprisonnée par des traditions immuables, qui imposent obstinément aux hommes les mêmes actes dans les mêmes lieux.

N'ayant d'autre patrie que leur groupe de villages, d'autres lois

que leurs coutumes, les Berbères demeurent insensibles à l'orgueil d'appartenir à l'Empire. A l'égard de ce Makhzen dont l'autorité ne leur a jadis apporté que la ruine, ils ne témoignent qu'une fidélité de convention inspirée par la crainte ; c'est de la France qu'ils attendent en silence, avec une patience déjà inquiète parfois, la reconnaissance de leurs simples aspirations de justice et de vie meilleure.

Peut-être n'est-il pas téméraire d'espérer qu'un jour viendra où les tribus de montagne, dont le territoire dessine sur la bordure de l'ancien « bled el Makhzen » de vastes régions naturelles, pourront, grâce à notre appui, s'affranchir, dans une certaine mesure, des liens trop étroits dans lesquels les enserre aujourd'hui la tradition chérifienne. Dans ces provinces éloignées des villes, dont l'histoire du pays suffit à tracer assez exactement les limites, les Berbères prendront conscience avec plus de force, sous un régime administratif adapté à leur existence, des liens si durables qui les unissent à leur sol.

Une telle réforme répondrait au vœu des populations qui manifestent, par de sourds appels, leur désir d'échapper au nivellement économique et social des plaines soumises, ou témoignent par une résistance acharnée à notre avance de leur attachement à leurs coutumes séculaires. Il serait en même temps pour le Maghreb extrême un gage de paix intérieure et une garantie de prospérité.

Déjà, en effet, au spectacle de l'évolution politique de l'Islam, si rapide en d'autres pays, la jeunesse citadine des capitales du vieil Empire se sent invinciblement attirée par de dangereuses nouveautés. Nulle part, sans doute, autant qu'en Afrique du Nord, le brusque conflit des idées les plus modernes et de la vie primitive n'aurait pour conséquence un renouveau du désordre et de la misère des peuples.

Seul, un appel aux puissances de conservation de la Berbérie, demeurées souveraines dans une grande partie du Maroc, permettra dans l'avenir d'atténuer le choc des habitudes du passé et des illusions de l'avenir. Ce pays ne trouvera que dans le respect de ses coutumes, dans l'attachement à ses parlers locaux, dans l'amour de ses traditions, la force de résister au vertige dans lequel se trouvent déjà entraînés les Empires modernisés de l'Orient, sur la voie incertaine et périlleuse de la lutte des nations.

TRAVAUX ET MONOGRAPHIES UTILISÉS

A. Bernard. — *Les confins algéro-marocains*, Paris, 1911.
M. Ben Daoud. — Recueil du droit coutumier de Massat. *Hesperis*, 1924.
M. Ben Daoud. — Documents pour servir à l'étude du droit coutumier du Sud-Marocain. *Hesperis*, 1927.
M. Ben Daoud. — *'Orf de l'Agadir de Tamelloki* (en préparation).
G.-S. Colin. — Confédération des Senhaja de Sreir (Tribu des Ktama), *Archives D. A. I.* (1) (avril 1926).
G.-S. Colin. — Histoire politique des Senhaja de Sreir, *Archives D. A. I.* (avril 1926).
G. S. Colin. — *Notes sur les Ghomara* (Étude en préparation).
E. Doutté. — Organisation sociale et domestique des Haha, *Bulletin de l'Afrique française*, 1905 (Renseignements Coloniaux).
J. Dumaine. — Les éléments du problème du Rif, *Revue de l'Afrique française*, supplément 2 *bis*, 1926.
A. Ghirelli. — *Monografia de la Cabila de Beni Tuzin.* Madrid, 1923.
E. Geranton. — Les expéditions de Moulay el Hasan dans le Sous, *Revue de l'Afrique française*, 1924 (Renseignements Coloniaux, n° 9).
Cdt Justinard. — Notes d'histoire et de littérature berbère. *Hesperis*, 1925.
Cdt Justinard. — Notes d'histoire du Sous au xixe siècle. *Hesperis*, 1925-1926.
Lt Labonne. — Notice sur les Glaoua, *Archives D. A. I.*, 1913.
F. de la Chapelle. — Note sommaire de renseignements sur les tribus du grand Atlas et du Dir dépendant du Caïd Mtouggi, *Archives D. A. I.*, avril 1926.
F. de la Chapelle. — Le Grand Atlas du Mtouggi. Notes historiques, *Archives D. A. I.*, juillet 1926.
F. de la Chapelle. — Les tribus des Nfifa et des Hassein, *Archives D. A. I.* juillet 1926.
F. de la Chapelle. — Les Douiran, *Archives D. A. I.*, juillet 1926.
F. de la Chapelle. — Les Seksaoua, *Archives D. A. I.*, juillet 1926.
F. de la Chapelle. — Les Demsira, *Archives D. A. I.*, juillet 1926.
F. de la Chapelle. — Les Ida ou Mahmoud, *Archives D. A. I.*, juillet 1926.
F. de la Chapelle. — Si Mokhtar Seksawi. *Hesperis*, 1928.
F. de la Chapelle. — Les tribus de haute montagne de l'Atlas occidental *Revue des Etudes Islamiques*, 1928.
F. de la Chapelle. — Un grand caïdat du Sud-Marocain, *Revue de l'Afrique française*, Renseignements Coloniaux, octobre 1927.
Ch. de Foucauld. — *Reconnaissance au Maroc*, Paris, 1888.
E. Levi Provençal. — Les influences religieuses au Rif et chez les Jbala, *Archives D. A. I.*, février 1926.
Cdt Maillet. — Notes sur les tribus du commandement de Si Hammo Glaoui, *Archives D. A. I.*, 1918.

(1) Direction des Affaires Indigènes.

Cne Malval. — Les tribus dissidentes de l'annexe de Tiznit, *Archives D. A. I.*, 1926.
Cne Malval. — Note historique sur l'annexe de Tiznit, *Archives D. A. I.*, 1926.
R. Montagne. — Le régime juridique des tribus du Sud-Marocain. *Hesperis*, 1924.
R. Montagne. — Une tribu berbère du Sud-Marocain, Massat, *Hesperis*, 1924.
R. Montagne. — Notes historiques sur les Haha, *Archives D. A. I.*, 1925.
R. Montagne. — Note historique sur la tribu des Gedmiwa, *Archives D. A. I.*, décembre 1924.
R. Montagne. — Note historique sur la tribu des Ouzgita, *Archives D. A. I.*, décembre 1924.
R. Montagne. — Notice provisoire sur l'Ogdemt, *Archives D. A. I.*, décembre 1924.
R. Montagne. — Note sur Tisguine, *Archives D. A. I.*, décembre 1924.
R. Montagne. — Note sur la haute vallée de l'Asif el Mal, *Archives D. A I.*, janvier 1925.
R. Montagne. — L'Aghbar et les hautes vallées du Grand-Atlas. *Hesperis*, 1927.
R. Montagne. — La tribu des Mzouda, *Archives D. A. I.*, avril 1925.
R. Montagne. — Note sur les Aït Waouzgit (région du Sirwa), *Archives D. A. I.*, juillet 1925.
R. Montagne. — La formation du pouvoir des caïds de Tagontaft, *Memorial H. Basset.* Paris, 1929, p. 169.
R. Montagne. — Les Aït Semmeg, *Archives D. A. I.*, juillet 1925.
R. Montagne. — Quelques aspects de la transformation politique du Rif, *Archives D. A. I.*, octobre 1925.
R. Montagne. — Le Makhzen d'Abd el Kerim et les Beni Ouriaghel, *Archives D. A. I.*, novembre 1925.
R. Montagne. — Les tribus des Beni Itteft, Beni Bou Frah et Mestassa, *Archives D. A. I.*, décembre 1925.
R. Montagne. — La tribu des Boqqoya, *Archives D. A. I.*, décembre 1925.
R. Montagne. — La tribu des Beni Ouriaghel, *Archives D. A. I.*, janvier 1926.
R. Montagne. — La tribu de Targuist, *Archives D. A. I.*, novembre 1925.
R. Montagne. — La Confédération des Senhaja de Srair, *Archives D. A. I.*, janvier 1926.
R. Montagne. — Note sur les marabouts et chorfa du Rif et des Jbala, *Archives D. A. I.*, 1926.
R. Montagne et P. Pennès. — Carte provisoire du Rif et des Senhaja de Srair, *Archives D. A. I.*, décembre 1925.
R. Montagne et P. Pennès. — Les Ida Ou Tanan, *Archives D. A. I.*, novembre 1926.
R. Montagne. — Organisation des tribus berbères indépendantes. Les Ida ou Tanan, *Revue des Etudes islamiques*, 1927.
R. Montagne. — Notice provisoire sur les Ammeln, Ida ou Ktir, Ida ou Gnidif, Ammanouz, *Archives D. A. I.*, juillet 1928.
E. Michaux-Bellaire. — Quelques tribus de montagnes de la région du Habt, *Archives marocaines*, t. XVII.
Ubach et Rackow. — *Sitte und Recht in Nord Afrika* (Ida ou Zikki, Ida ou Zal, Todgha), Stuttgart, 1923.

Les citations du Kitab el Ibar d'Ibn Khaldoun sont empruntées à la traduction française de M. G. de Slane (Histoire des Berbères), Paris.

INDEX DES TOPONYMES
DES NOMS DE GROUPES SOCIAUX ET D'INSTITUTIONS

INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE FAMILLES

'A

B

C

R

S

T

W

Y

Z

ERRATA

Page 6, ligne 26. Au lieu de *entraîne*, lire *entraînent.*
Page 12, ligne 22. Au lieu de *on*, lire *On.*
Page 15, ligne 27. Au lieu de *l'Atlas et*, lire *l'Atlas ou.*
Page 28, ligne 27. Après *Aghmat*, supprimer *etc.*
Page 29, ligne 13. Après *Gezzoula*, mettre une virgule.
Page 31, ligne 14. Au lieu de *Nafia*, lire *Nafi'.*
Page 36, ligne 25. Au lieu de *aux temps*, lire *au temps.*
Page 43, ligne 28. Au lieu de *village est habitée*, lire *village, est habité.*
Page 46, ligne 27. Au lieu de *jadins au*, lire *jardins du.*
Page 58, ligne 10. Après *Berghwata*, mettre une virgule.
Page 67, ligne 19. Au lieu de *Sahraw*, lire *Sahrawi.*
Page 86, ligne 29. Au lieu de *mouhajid*, lire *moujahid.*
Page 96, ligne 30. Supprimer *rivale.*
Page 142, ligne 28. Au lieu de *organisée*, lire *inorganisée.*
Page 153, ligne 21. Après *seulement*, mettre une virgule.
Page 161, ligne 22. Au lieu de *nomades qui*, lire *nomades et qui.*
Page 163, ligne 28. Après *état de division*, supprimer la virgule.
Page 201, ligne 29. Après *L'autre groupe*, supprimer la virgule.
Page 225, ligne 35. Au lieu de *dans*, lire *par.*
Page 248, ligne 24. Après *communauté musulmane*, fermer les guillemets.
Page 254, ligne 27. Au lieu de *quelques*, lire *dans quelques.*
Page 254, ligne 28. Au lieu de *et les Aït Gaïr*, lire *et chez les Aït Gaïr.*
Page 265, ligne 2. Après *pays*, supprimer la virgule ; ligne 3, après *disparaître*, mettre une virgule.
Page 282, ligne 8. Au lieu de *a'chour*, lire *'achour.*
Page 306, ligne 15. Après *Timgilcht*, mettre une virgule.
Page 318, ligne 31. Au lieu de *influences*, lire *influence.*
Page 320, ligne 26. Après *amghar*, mettre une virgule.
Page 320, ligne 11. Après *moineau* », mettre une virgule.
Page 337, ligne 17. Après *Hmad*, mettre une virgule.
Page 354, ligne 35. Au lieu de *a'chour*, lire *'achour.*
Page 367, note 2, ligne 6. Lire *Mort du Rogui.*
Page 375, ligne 21. Au lieu de *écrire*, lire *dire.*
Page 378, note 2. Au lieu de *deffa*, lire *diffa.*
Page 393, ligne 22. Après *historique*, mettre un point-virgule.
Page 403, ligne 33. Au lieu de *tribus*, lire *tribu.*

TABLE DES CARTES

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

Le Sous dans le Maghreb et dans l'histoire

LIVRE II

Les républiques berbères

LIVRE III

La naissance et le développement du pouvoir personnel

CONCLUSION

L'évolution politique de la Berbérie sédentaire

Vu le 27 juin 1929,
le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris
H. DELACROIX

Vu et permis d'imprimer,
le Recteur de l'Académie de Paris
S. CHARLETY

Fontenay-aux-Roses. — 1930.
Imprimerie des *Presses Universitaires* — Louis Bellenand. — 1.532.